



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

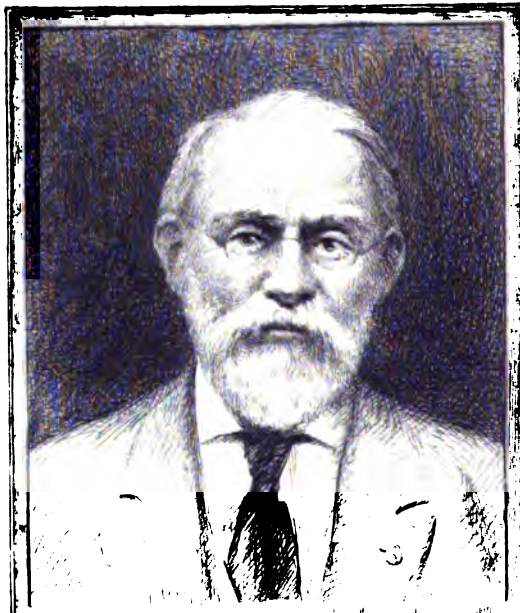
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

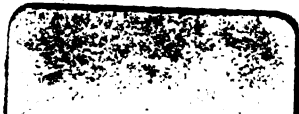
À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

A 491564



SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY



AS
162
-B5



MÉMOIRES
DE LA
SOCIÉTÉ D'ÉMULATION
DU DOUBS



MÉMOIRES
DE LA
SOCIÉTÉ D'ÉMULATION
DU DOUBS

SEPTIÈME SÉRIE
SEPTIÈME VOLUME

1902



BESANÇON
IMPRIMERIE DODIVERS ET C^o
Grande-Rue, 87

1903

16 ans
11-4-29
13603

MÉMOIRES
DE
LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION
DU DOUBS
1902

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Séance du 11 janvier 1902.

PRÉSIDENCE DE MM. VAISSIER ET NARGAUD.

Sont présents :

BUREAU : MM. *Vaissier, Nargaud*, présidents sortant et entrant; *Francey*, premier vice-président; *Gauthier*, secrétaire; *Fauquignon*, trésorier; *Kirchner*, archiviste.

MEMBRES : MM. les docteurs *Bourdin, Bruchon père, H. Bruchon, Chapoy et Ledoux*; *P. Drouhard, Mairot*, le chanoine *Rossignot, Souchon, Thuriot, Vautherin* et *Vernier*, résidants; l'abbé *P. Druot*, correspondant.

M. Vaissier, avant de remettre la présidence à M. le docteur Nargaud, nouveau président, prononce l'allocution suivante :

« MESSIEURS,

» Au moment de quitter la présidence, je dois vous exprimer tous mes sentiments de gratitude pour l'indulgente faveur que vous m'avez toujours témoignée, dans l'exercice d'une charge à l'honneur de laquelle je n'avais jamais osé prétendre.

» Dans notre dernière séance publique, j'ai cru devoir revenir

sur le passé de notre compagnie, mais en y insistant davantage, afin de montrer que si la vie des sociétés comme celle des individus se passe dans des alternatives de satisfactions et de soucis, une réputation noblement acquise permet toujours de profiter des unes, comme de triompher des autres !

» La preuve nous en fut offerte dans le cours de cette année. La dotation des frères Grenier est arrivée pour confirmer la considération dont vous jouissiez déjà, puis la sagesse de vos dernières élections, favorisées par la gracieuse acceptation de vos élus, nous assure les meilleures espérances pour l'avenir.

» Si j'ai à manifester (en votre nom et au mien) de tous nos regrets pour la retraite de notre laborieux et dévoué secrétaire décennal : M. le docteur Meynier, en retour, j'ai la satisfaction de saluer la bienvenue de son digne successeur : M. Jules Gauthier, dont le zèle et la science vont apporter de nouveaux éléments de travail à notre activité et accroître l'intérêt de nos séances.

» A côté des nombreuses preuves d'un mérite que vous avez apprécié, je signalerai, en particulier, les efforts de M. Gauthier, pour combler les vides que les départs et la mort font chaque année dans nos rangs. Cette préoccupation est si importante que l'article unique de mon testament présidentiel sera le souhait que, par les efforts de tous, chaque année voie s'augmenter aussi le nombre de nos confrères.

« Je m'adresse maintenant à M. le docteur Nargaud, si digne de toutes les sympathies, si bien disposé à maintenir nos traditions, si bien doué pour rallier à notre Société, largement ouverte, toutes les bonnes volontés et je l'invite à prendre la présidence. »

M. le docteur Nargaud prend place au fauteuil et adresse à son tour ses remerciements à ses confrères :

« MESSIEURS,

» En m'appelant à la présidence de la Société d'Emulation, vous m'avez fait un honneur insigne qui m'a vivement touché et dont je vous témoigne ici ma vive et sincère gratitude. Je suis d'autant plus confus de cette faveur qu'elle est absolument imméritée, vu que je n'ai jamais joué parmi vous que le rôle modeste

d'auditeur. Vous avez sans doute considéré que l'esprit de bonne camaraderie et d'attachement fidèle à notre Association étaient à vos yeux des titres suffisants pour autoriser l'occupation de ce fauteuil, nulle autre raison sérieuse ne pouvait être invoquée pour justifier votre choix qui devait s'adresser à d'autres beaucoup plus dignes. Cette distinction, si généreuse de votre part, va me causer de graves soucis et de sérieuses appréhensions: je ne me dissimule pas combien il est périlleux d'assumer la responsabilité d'une si lourde tâche, surtout quand on se présente en face d'elle avec un bagage scientifique aussi restreint que celui de votre humble serviteur.

» Etranger, en effet, à bon nombre de questions qui constituent le thème ordinaire de nos entretiens, après avoir vu défiler à votre tête une longue série de présidents qui ont comblé vos Bulletins de riches trésors d'expérience et de savoir, vous devez comprendre d'emblée combien mes préoccupations doivent être tout à la fois peu folâtres et légitimement motivées. Mais quand je songe à l'extrême bienveillance, à la fraternelle sympathie que vous avez toujours témoignée à vos représentants, et qui sont de règle dans toutes les perturbations bureaucratiques que les statuts imposent à notre Société, le fardeau d'une pareille succession s'allège singulièrement, l'horizon paraît s'éclaircir et toute crainte, toute défaillance doivent être bannies des esprits les plus timorés. En m'asseyant à la place de mes honorables prédécesseurs, qui ont toujours dirigé vos travaux avec un talent et une compétence que je leur envie, je tiens à déclarer hautement que je me considère comme leur remplaçant provisoire, et, qu'au moment opportun, ils sauront certainement ressaisir les rênes du char, si bien conduit par eux, dans l'intérêt de notre Association.

» En m'inspirant de leurs judicieux conseils et en escomptant d'avance le concours empressé du personnel du bureau, entièrement dévoué à la prospérité de notre œuvre, je ferai tout mon possible pour tâcher de mener à bien la mission que vous m'avez confiée. Dans ce but, je m'efforcerai de suivre l'exemple salutaire de notre cher président sortant, le sympathique M. Vaisier, qui a rempli son devoir avec un zèle, une sollicitude au-dessus de tout éloge et qui, le cas échéant, n'hésitera pas à

payer de sa personne pour guider, s'il y a lieu, dans la bonne voie la marche indécise de son successeur. Je m'empresserai tout autant de m'assurer les bons offices des deux nouveaux membres du bureau, que j'ai l'honneur de vous présenter en ma compagnie, l'un, M. Gauthier, notre secrétaire décennal, l'archiviste érudit, digne émule de l'éternellement regretté Auguste Castan, dont le talent si apprécié est sans contredit le plus beau fleuron de notre couronne scientifique et dont je ne crains pas de blesser la modestie en le désignant d'ores et déjà comme la cheville ouvrière de notre Société.

• L'autre, mon ami d'enfance, maître Francey, l'avocat éminent, une des gloires du barreau hisontin, et dont les connaissances juridiques, traduites par une éloquence sans rivale, fait autorité au Palais.

• Grâce à l'appui d'auxiliaires aussi précieux, j'ose espérer que votre président actuel ne sera pas trop au-dessous de sa tâche et que, d'un commun accord, nous pourrions travailler à la réalisation de notre idéal, la marche en avant, toujours incessante, dans la voie de la science et du progrès.

• C'est dans ces sentiments, Messieurs, que je salue la Société d'Emulation du Doubs à laquelle j'apporte, à défaut de qualités techniques plus sérieuses peut-être, tout au moins mon entier dévouement et mon entière bonne volonté. •

A ce discours accueilli comme le précédent par de vifs applaudissements, M. Jules Gauthier, récemment élu secrétaire décennal et qui vient en cette qualité de prendre place au bureau, ajoute ses remerciements les plus vifs aux confrères et aux amis qui viennent de lui confier les fonctions honorables d'annaliste de la Compagnie. Il assure tous et chacun du dévouement qu'il a toujours professé pour eux et pour une Société dont il est membre depuis trente-six ans et dont il s'honore d'être l'un des doyens.

M. l'abbé Paul Druot, correspondant, lit une intéressante et très précise notice archéologique sur une cloche du xv^e siècle, jusqu'ici absolument ignorée, qu'il a découverte dans le clocher de l'église de Voillans (Doubs), dont il est curé. Il a pu lire l'inscription gothique qui entoure la cloche, déchiffrer le sceau

et les armoiries imprimés sur ses flancs et reconnaître l'origine exacte de ce précieux petit monument, grâce aux archives de l'abbaye des Dames de Baume, de l'église desquelles provient ce bronze. La cloche, fondue en 1484 ou 1485, porte le sceau d'Alix de Montmartin, abbesse de Baume, et dut sonner à toutes volées quand Louis XI, que n'aimaient point et à raison les Comtois nos aïeux, eut fait place au gouvernement plus débonnaire de Charles VIII.

Ce mémoire, accompagné de planches, est retenu pour le Bulletin.

M. le docteur Henri Bruchon lit une très curieuse étude sur la vie d'un médecin bisontin dans la première moitié du XVII^e siècle, et initie aux moindres détails et de la position sociale et de la pratique journalière du docteur Jean Garinet, qui a laissé en forme sommaire de très curieux, très précis et très piquants mémoires, conservés parmi les manuscrits de la Bibliothèque publique de Besançon.

M. Gauthier comme président de l'Association Franc-Comtoise, fait une communication verbale sur un projet de Biographie Comtoise, déjà arrêté en principe, mais dont l'exécution va suivre par les soins de toutes les Sociétés savantes de la région, groupées en fédération, et par l'activité de leurs membres les plus distingués et les plus laborieux. La Société d'Emulation du Doubs fournira la collaboration de toute une élite et prendra la direction du mouvement, comme elle a pris déjà l'initiative de l'Association franc-comtoise.

Après l'élection d'un membre résidant, M. CELLARD, architecte, présenté par M. Simonin architecte, et M. le docteur Chappoy, la séance est levée.

Les Présidents,

A. VAISSIER, D^r NARGAUD.

Le Secrétaire,

JULES GAUTHIER.

Séance du 15 février 1902.

PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR NARGAUD.

Sont présents :

BUREAU : MM. *Nargaud*, président ; *Vaissier*, vice-président ; *Gauthier*, secrétaire ; *Fauquignon*, trésorier ; *Kirchner*, archiviste.

MEMBRES : MM. *Boname*, *Bonnet*, *Girardot*, *Ledoux*, le chanoine *Rossignot*, *Simonin*, *Thouvenin*, *Thuriet*, *G. Vaissier*, *Vautherin* et *Vernier*.

M. le président communique une lettre de Madame veuve A. Castan, annonçant son intention de faire distribuer en mémoire de son mari, à tous les membres honoraires, résidants et correspondants de la Société d'Emulation, la seconde édition illustrée du volume intitulé « Besançon et ses environs » qu'elle vient de publier. Il s'est empressé de remercier la généreuse donatrice au nom de la Société d'Emulation qui, à l'unanimité, s'associe à ces remerciements.

Le Conseil d'administration de la Société, convoqué le 25 janvier dernier, a pris une délibération pour accepter le legs de 2,400 francs de rente roumaine fait par M. Edouard Grenier dans son testament du 21 janvier 1900, et prendre l'engagement de créer à bref délai, dès que les formalités administratives auront été remplies, la pension des frères Grenier, dont un règlement ultérieur précisera les conditions. Cette délibération est approuvée à main levée.

M. Maurice Thuriet donne communication d'une Notice sur le garde des sceaux Courvoisier, qui fut avocat général à la Cour d'appel de Besançon, et fait un exposé rapide de la carrière brillante et très mouvementée d'un des magistrats les plus distingués qu'ait produits la ville de Besançon. Cette notice est destinée à la « Biographie franc-comtoise » qui paraîtra sous les auspices des Sociétés savantes de la région.

M le secrétaire lit une étude sur le peintre Donat Nonnotte, né à Besançon le 10 janvier 1708, mort à Lyon le 5 février 1785. Fils d'un vigneron, neveu d'un peintre très médiocre, Jean Nonnotte, Donat quitta sa ville natale à vingt ans, devint l'élève et le collaborateur à Paris et à Versailles du peintre du roi, François Lemoyne. Quand il eut perdu son maître et protecteur, il renonça à la peinture d'histoire pour se confiner dans le portrait. C'est un des meilleurs portraitistes du règne de Louis XV. L'église de Sainte-Madeleine de Besançon possède de lui une Sainte Famille datée de 1728. Nos musées ont son portrait et celui de sa femme datés de 1757 et 1758. Le graveur Daullé a laissé un joli médaillon de Donat Nonnotte, dont le cuivre original, conservé aux Archives du Doubs, permettra d'illustrer dans le Bulletin la notice que la Société d'Emulation a décidé de retenir.

MM. Gauthier et Vaissier déposent sur le bureau en l'accompagnant de commentaires, un joli bronze grec, provenant de l'académicien Prosper Mérimée, que MM. Gaston et René Grenier viennent d'offrir au musée archéologique. Il a été retrouvé dans les ruines de la maison que Mérimée et Edouard Grenier habitaient rue de Lille et qui fut incendiée par la Commune.

Une autre communication porte sur un torse de Vénus pudique découvert à Jougue, dans les ruines de la maison de l'écuyer Ferlin, ami et contemporain de Granvelle. Son style révèle la première moitié du XVI^e siècle, sa facture est la même que celle des bas-reliefs de pierre tendre, exécutés en 1527 dans l'église abbatiale de Montbenoit.

Sont présentés pour faire partie de la Société :

Comme membre résidant :

M. Jean DE BUYER, par MM. Vaissier et Gauthier ;

Comme correspondants .

M. Gabriel GENSOLLEN, juge d'instruction à Gray, par MM. Thuriot et Gauthier :

M. René GRENIER, médecin de la grande Chancellerie de la Légion d'honneur, par MM. le docteur Bruchon père et J. Gauthier.

Est élu :

Membre résidant :

M. Camille CELLARD, architecte.

Le Président,

Dr NARGAUD.

Le Secrétaire,

JULES GAUTHIER.

Séance du 15 mars 1902.

PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR NARGAUD.

Sont présents :

BUREAU : MM. *Nargaud*, président ; *Vaissier*, vice-président ; *Gauthier*, secrétaire ; *Fauquignon*, trésorier.

MEMBRES : MM. *G. de Beauséjour*, *Bourdin*, *A. Boysson d'Ecole*, *Bruchon* père, *Cellard*, *Drouhard*, *Ledoux*, *Pingaud*, *Thuriet* et *Vernier*, résidants ; l'abbé *P. Druot* correspondant.

Le procès-verbal du 15 février est lu et adopté.

M. l'abbé Hermann Druot, ancien professeur au petit séminaire de Consolation, lit un compte-rendu fort intéressant et fort précis, grâce à un journal méthodique des fouilles, des découvertes faites, sur son initiative, dans les ruines du château de Châtelneuf-en-Vennes, qui surplombent les sources et les cascades du Dessoubre et du Lançot. Il décrit les monticules de murs encore debout et de décombres qui apparaissent sur la droite du chemin conduisant de Guyans-Vennes et de Fuais au fond de la vallée et couvrent un étroit plateau. Sur cet ensemble, 14 mètres de long sur 6 de large ont été explorés et fouillés, en 1897 et 1898, sous la direction de M. l'abbé Druot, par les élèves, grands et petits, du séminaire. Deux grandes pièces du rez-de-chaussée du château affleurant au levant le roc, au sud une cour d'honneur, à l'ouest et au nord des murs d'enceinte du château féodal ont livré, pêle mèle, avec des matériaux effondrés, moellons et tuiles, un ensemble considérable d'objets de toute sorte :

instruments aratoires; outils de métier; armes : casqués, épées, éperons, batteries de mousquets, moules à balles; batterie de cuisine : casseroles, marmites de fonte, de cuivre ou de fer, chandeliers, crémaillères, andiers, broches, cuillers, fourchettes et couteaux. L'interprétation d'un pareil groupement d'objets métalliques de toute sorte est naturelle : c'est le mobilier des sujets (ou retrahants) de Châtelneuf-en-Vennes, ayant apporté comme dans un refuge sûr les quelques objets précieux de leurs pauvres ménages. L'incendie qui consuma, en 1639, le château-fort qui appartenait aux comtes de La Roche, de la maison de Varambon et de Rye détruisit tous les meubles de bois, tous les vêtements et parures sauvés par les retrahants. Le fer, le cuivre, l'argent ont échappé aux flammes et grâce à l'intelligente activité de M. l'abbé Druot, reparaisent au jour pour nous donner sur les arts du XVII^e siècle, sur le mobilier rural d'une époque déjà lointaine, les documents les plus circonstanciés.

M. l'abbé Druot prend l'engagement de donner par écrit le résumé précis et détaillé de sa communication, qui prendra place dans le Bulletin de 1902.

La Société, sur la proposition de MM. Nargaud, Vaissier et Gauthier, vote une subvention de 50 francs pour la continuation des fouilles de Châtelneuf.

M. Vaissier continuant ses études sur l'arc antique de Porte-Noire étudie le symbolisme des bas-reliefs qui décorent les jambages ou les colonnes de ce monument important et restitue aussi bien par ses observations personnelles que par celles qui lui ont été suggérées par l'éminent conservateur du musée de Trèves, les sujets mythologiques dont les sculpteurs du III^e siècle ont illustré les membrures de l'arc romain : Dédale s'adaptant des ailes, Thésée assommant le Minotaure, etc. Accompagnée de planches habilement dessinées par le crayon, si élégant et si exact de M. Vaissier, cette étude sur Porte-Noire prendra un rang distingué dans les publications de la Société.

M. Gauthier fait passer sous les yeux de l'assemblée un précieux manuscrit appartenant à la Bibliothèque municipale de Vesoul (où il occupe le n^o 226). C'est un « Recueil d'Antiquités trouvées à Luxeuil », dessinées et expliquées par Jean-François-

Melchior Fonclause, compilé en 1778 et comportant soixante planches de statues, bas-reliefs, statuettes, vases, gemmes et médailles recueillis par les Bénédictins dans leur bibliothèque ou par MM. Guin, Fabert, Prinnet et Fonclause dans leurs cabinets. Il y aurait à tirer de ce manuscrit dont M. le Secrétaire a entrepris la copie, nombre d'observations archéologiques importantes, en le confrontant avec les objets découverts depuis 1778 et conservés aux Bains de Luxeuil et dans diverses collections. Ce pourra être quelque jour l'œuvre de la Société d'Emulation du Doubs.

Pour combler les vides faits par la mort récente de Messieurs Edouard Grenier et du général Wolff, ancien commandant du 7^e corps, la Société, sur la proposition de son Bureau, élit MM. Bernard PROST, inspecteur général des Archives et des Bibliothèques au Ministère de l'Instruction publique, et Henri BOUCHOT, conservateur du Cabinet des Estampes à la Bibliothèque nationale. Sortis tous deux de l'École nationale des Chartes, collaborateurs distingués de la *Gazette des Beaux-Arts* et de toutes les grandes revues d'archéologie et d'histoire, ces deux compatriotes honorent la Franche-Comté à plusieurs titres et le témoignage de sympathie que la Société d'Emulation leur accorde n'est que l'expression bien légitime de l'estime due à leurs personnes et à leurs travaux.

Sont élus :

Membre résidant :

M. Jean DE BUYER, à Saint-Laurent (Besançon) ;

Membres correspondants :

MM. Gabriel GENSOLLEN, juge d'instruction à Gray,
Et le docteur René GRENIER, médecin de la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur, à Paris.

Est présenté comme membre correspondant, par M. le chanoine Rossignot, curé de Sainte-Madeleine, et M. J. Gauthier :
M. l'abbé Jean-Victor-Emile FROMOND, curé de Crissey (Jura).

Le Président,
Dr NARGAUD.

Le Secrétaire,
Jules GAUTHIER.

Séance du 12 avril 1902.

PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR NARGAUD

Sont présents :

BUREAU : MM. *Nargaud*, président ; *Vaissier*, vice-président ; *Gauthier*, secrétaire ; *Kirchner*, archiviste.

MEMBRES : MM. *Blondeau*, *Bruchon père*, *Cellard*, *P. Drouhard*, *Lieffroy* et *Simonin*, résidents.

M. le Président communique à la Société les remerciements adressés par MM. Bernard Prost, Inspecteur général des Archives et des Bibliothèques, et Henri Bouchot, Conservateur du Cabinet des Estampes à la Bibliothèque nationale, nommés membres honoraires ; de M. de Buyer, nommé membre résident ; de MM. Gensollen et René Grenier, élus membres correspondants. Il dépose sur le bureau, au nom de M. le chanoine Rossignot, une Monographie de l'église Sainte-Madeleine de Besançon. M. Blondeau est prié de faire un rapport sur cet ouvrage.

M. le Secrétaire rend compte du Congrès tenu à la Sorbonne et à l'École des Beaux-Arts par les Sociétés savantes de province ; trois lectures y ont été faites au nom de la Société d'Émulation du Doubs par son Secrétaire : une sur Antoine Brun au siège de Dole en 1636, à la section d'histoire ; une sur l'Église priorale de Romain-Môtier, à la section d'archéologie ; une sur le peintre Donat Nonnotte, à la section des beaux-arts. Un membre de la Société, M. le docteur Magnin, doyen de la Faculté des sciences, a fait à la section des sciences d'importantes communications. MM. Gauthier et Magnin ont été, à diverses reprises, choisis comme assesseurs de différentes sections du Congrès.

M. Jules Gauthier communique à la Société le texte mérité d'un Voyage à Besançon accompli en 1776 par le professeur strasbourgeois Jérémie-Jacques Oberlin (1735-1806). Cet érudit consacra plusieurs journées à visiter Besançon, ses monuments, ses érudits, ses collectionneurs, et recueillit dans ses Notes de

précieux détails sur les personnes, les manuscrits, les livres, les œuvres d'art qu'il eut l'occasion de fréquenter ou d'apprécier. Le P. Tiburce, capucin ; le notaire Viguiier, le président Chifflet lui montrèrent leurs collections d'histoire naturelle, d'antiquités, de médailles, de livres. On lui fit bon accueil dans la bibliothèque publique, fondée en 1694 à l'abbaye Saint-Vincent par l'abbé Jean-Baptiste Boisot. Il y prit des notes sur divers manuscrits latins ou grecs et sur divers morceaux de sculpture ou de peinture, en partie perdus aujourd'hui. La bibliothèque et le cabinet du président Chifflet attirèrent d'une façon particulière son attention, qu'ils méritaient du reste, car les 6,000 volumes qui s'y trouvaient (dont plus de 200 manuscrits), entrés dans les collections publiques en vertu des lois de confiscation sur les émigrés, forment, plus encore peut-être que les manuscrits Granvelle, le fonds le plus intéressant de la bibliothèque actuelle de Besançon.

M. Gauthier donne, en complément du manuscrit d'Oberlin, qui mérite d'être publié, certains détails sur l'emplacement de l'hôtel du président Chifflet et sur les tableaux ou portraits restitués sous la Restauration au premier président Chifflet, fils et héritier du contemporain d'Oberlin.

A la suite de la séance, est élu :

Membre correspondant :

M. l'abbé FROMOND, curé de Crissey (Jura).

Le Président,

Dr NARGAUD.

Le Secrétaire,

JULES GAUTHIER.

Séance du 10 mai 1902

PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR NARGAUD.

Sont présents :

BUREAU : MM. *Nargaud*, président ; *Vaissier*, vice-président ; *Gauthier*, secrétaire ; *Kirchner*, archiviste.

MEMBRES : MM. *Berdellé, Boname, Bonnet, Bourdin, Boussey, Cellard, P. Drouhard, Girardot, V. Guillemain, Ledoux, Souchon, Thuriot, de Truchy et G. Vaissier.*

M. Guillemain lit les premières pages d'une Etude sur la peinture anglaise. Il met en relief l'entrée tardive du grand pays industriel dans le mouvement artistique, longtemps après que la France, l'Italie, l'Allemagne et la Flandre eurent constitué de véritables écoles et des groupements homogènes de peintres habiles et novateurs. Hogarth, Josuah Reynolds, Gainsborough, Thomas Lawrence, John Constable, Wilkie, Mulready, sont tour à tour étudiés dans leurs œuvres les plus caractéristiques et les plus remarquables de la « National Gallery » et dans les tableaux précieux qui sont entrés dans les collections de la ville de Besançon par les legs Gigoux et Chenot. L'école anglaise est rarement représentée dans nos musées français, elle l'est mieux à Besançon que dans la plupart de nos collections de province.

M. le docteur Bourdin communique à la Société une biographie de Guy-Michel de Lorges, duc de Randan, maréchal de France, lieutenant-général au gouvernement de Franche-Comté de 1741 à 1773. Mari de Mlle de Poitiers, une des plus riches héritières de la province, le duc de Randan posséda la plus grande fortune territoriale qui existât alors en Franche-Comté, formée par la réunion des domaines des Neuchâtel, des Longwy et des Rye. Sa résidence favorite était le château de Balançon, sur les bords de l'Ognon, entre Dole et Pesmes, qui fut durant de longues années le théâtre de fêtes célèbres et l'occasion de réunions superbes, où la noblesse, l'armée et les plus jolies femmes de la province étaient conviées. Très galant, élevé du reste à bonne école dans la cour voluptueuse et décadente de la Régence et de Louis XV, le maréchal de Randan, malgré ses défauts que de moins indulgents pourraient qualifier de vices, jouit de son temps, dans son entourage et dans le ressort de son commandement, d'une réelle popularité. Son nom et son portrait méritent de trouver place dans la chronique comtoise du XVIII^e siècle.

Une proposition relative aux collections Paris est déposée en

l'absence et au nom de M. Estignard, par le Secrétaire ; en voici la substance :

Naguère réunies à la Bibliothèque publique, dans une salle qui portait le nom de « Cabinet Paris », et qui contenait bronzes, marbres, antiquités, peintures, dessins de maîtres, portefeuilles d'architecture et livres d'art, les collections formées par le célèbre architecte bisontin sont aujourd'hui fractionnées entre les divers musées et la Bibliothèque. M. Estignard émet le vœu que les dessins et portefeuilles déposés à la Bibliothèque, où leur existence est quasi ignorée du grand nombre, soient exposés dans nos musées à côté des peintures dues à la libéralité de Paris. Sans prendre, jusqu'à nouvel ordre, parti dans la question soulevée par M. Estignard, la Société d'Emulation décide qu'elle déléguera trois de ses membres, MM. Vaissier, Ledoux et Girardot, pour examiner avec les délégués de l'Académie de Besançon et de la Société des Beaux-Arts, le vœu de M. Estignard et les moyens pratiques d'y donner suite.

Le Président,
D^r NARGAUD.

Le Secrétaire,
JULES GAUTHIER.

Séance du 14 juin 1902.

PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR NARGAUD.

Sont présents :

BUREAU : MM. *Nargaud*, président ; *Vaissier*, vice-président ; *Gauthier*, secrétaire décennal ; *Fauquignon*, trésorier ; *Kirchner*, archiviste.

MEMBRES : MM. *Berdellé*, *Bourdin*, *Bruchon père*, *Girardot*, *V. Guillemin*, *Ledoux* et *Souchon*.

M. le président communique une aimable invitation de la Société d'Emulation de Montbéliard, priant la Société de se faire représenter à la réunion solennelle que nos voisins tiendront le

jeudi 19 juin ; sont délégués à Montbéliard : MM. le président Nargaud et le vice-président A. Vaissier.

L'échange de publications proposé par la Société des Antiquaires de l'Ouest est accepté, et l'on décide qu'une ou deux séries de publications disponibles seront adressées, à charge de réciprocité, au président des Antiquaires.

M. Victor Guillemain continue la lecture de son Etude sur la peinture anglaise et traite des peintres d'histoire, de genre, de paysage, de portrait : Burnes-Jones, élève de Rossetti, Princett, Paul Falconer-Pool, Fredon Liegthon, Alma-Tadéma.

M. Gauthier fait passer sous les yeux des assistants un Livre d'Heures enluminé, de la fin du xiv^e siècle, appartenant à la Bibliothèque publique de Vesoul et inscrit sous le n^o 27 des manuscrits. Composé pour Catherine de Montbozon, femme d'un chevalier de la Tour Saint-Quentin, il porte les armes de ces deux maisons, et, grâce à ses vingt-cinq miniatures, de sujets très variés, il fournit une contribution importante à l'histoire du costume en Franche-Comté de 1360 à 1400.

Citons, entre autres sujets de peinture de ce psautier : le portrait de Catherine de Montbozon, en riche costume de châtelaine ; celui de Guyette de Marnay, sa mère ; celui d'un religieux vêtu de gris, scripteur et enlumineur probable du volume ; puis des archers s'exerçant à la cible sur le corps de saint Sébastien ; saint Côme et saint Damien inspectant les urines d'un client, dans le costume médical de l'époque. Chacune de ces miniatures est traitée assez méliocrement et naïvement par le pinceau de quelque artiste du cru. Dans la région franc-comtoise, si pauvre en peintures anciennes, si dénuée de vitraux, de tapisseries, d'émaux, objets qui foisonnent dans tant de provinces privilégiées, le Livre d'Heures de Catherine de Montbozon, ou de la Tour-Saint-Quentin, prend un réel intérêt pour l'iconographie locale.

Le Président,
D^r NARGAUD.

Le Secrétaire,
JULES GAUTHIER.

Séance du 12 juillet 1902.

PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR NARGAUD.

Sont présents :

BUREAU : MM. le Dr *Nargaud*, président; *A. Vaissier*, vice-président; *Gouthier*, secrétaire décennal; *Fauquignon*, trésorier.

MEMBRES : MM. *Cellard*, *V. Guillemain*, *Ledoux* et *H. Savoye*.

M. le président rend compte de la séance publique de la Société d'Emulation de Montbéliard, à laquelle il a assisté, le 29 juin, avec M. le vice-président Vaissier, et du bon accueil réservé aux délégués de la Société d'Emulation. Ils ont été reçus avec la plus grande cordialité par nos bons voisins et amis de ce petit Etat indépendant et très actif que constitue, au cœur du département du Doubs, l'ancienne principauté que tour à tour ont gouvernée les Montfaucon et les Wurtemberg. A la séance publique, comme au banquet, les sentiments les plus aimables et les plus sympathiques ont affirmé la bonne entente de voisins qui rivalisent sur le terrain de l'érudition et de la science, pour soutenir le bon renom du pays comtois.

L'Académie de Mâcon propose un échange de publications, que la Société d'Emulation s'empresse d'accepter, en tenant compte et de l'intérêt des Mémoires publiés par cette Société très estimée, et des vieux liens historiques qui rattachent le pays d'outre-Saône à l'ancien comté de Bourgogne.

M. le secrétaire décennal rend compte de l'envoi à la municipalité de Besançon du vœu déposé par M. Estignard pour l'exposition, au Musée de peinture, des beaux dessins du cabinet Paris, déposés dans des cartons quasi ignorés de la Bibliothèque publique. Il communique le vœu déposé dans la réunion des délégués de l'Académie, de la Société des Amis des Beaux-Arts et Arts industriels, de la Société des Architectes et de la Société d'Emulation, pour que nulle restauration, nul outrage immérité

ne soit désormais infligé aux monuments de Besançon par un bon plaisir administratif quelconque, et la décision prise de grouper les quatre Sociétés en commission permanente de protection des monuments bisontins. La Société d'Emulation, consultée, ratifie la résolution prise, qui aura pour résultat, dès qu'une maladresse ou qu'un projet fâcheux menacerait un de nos vieux monuments, de faire entendre immédiatement d'énergiques protestations. Dans ce cas, les bureaux et présidents des quatre Sociétés agiront de concert, sans même consulter les Assemblées générales, qui leur donnent mandat à cet effet.

M. V. Guillemin termine la lecture de son Etude sur la peinture anglaise, en esquissant rapidement les principales figures des aquarellistes d'outre-Manche : Vernon, Copley, Fielding et autres. Ses conclusions finales tendent à constater la réelle décadence de l'art dans un pays que les intérêts matériels absorbent tellement que le sens du beau s'y altère et s'y réduit.

Après avoir fait connaître les plus intéressants parmi les artistes qui ont essayé de ralentir ou d'empêcher cette décadence, M. Guillemin se réjouit de ce que le testament du peintre Gigoux ait fait entrer dans les collections publiques de Besançon nombre de toiles précieuses de la vieille et de la moderne école anglaise.

Après une convocation des membres de la Société à la prochaine réunion de l'*Association franc-comtoise*, qui aura lieu à Gray le jeudi 7 août, la séance est levée.

Le Président,

Dr NARGAUD.

Le Secrétaire,

JULES GAUTHIER.

Séance du 15 novembre 1902.

PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR NARGAUD.

Sont présents :

BUREAU : MM. *Nargaud*, président; *A. Vaissier*, vice-président; *J. Gauthier*, secrétaire décennal; *Fauquignon*, trésorier; *Kirchner*, archiviste.

MEMBRES : MM. Bourdin, Boussey, Cellard, V. Guillemain, Parizot, le chanoine Suchet, G. Vaissier.

M. le secrétaire rend compte du congrès de l'Association franc-comtoise, tenu à Gray le 7 août dernier, et auquel ont pris part les huit Sociétés de la région, représentées par une partie de leurs bureaux et par plus d'une soixantaine de leurs membres. Comme la réunion de Dole en 1899, comme celle de Montbéliard en 1901, celle de Gray en 1902 a été un véritable succès pour une œuvre de solidarité et d'entente, dont la Société d'Emulation du Doubs a eu l'initiative et dont elle recueille le bénéfice moral.

La Société Grayloise d'Emulation et son dévoué président, M. Maire, ont apporté à l'organisation du Congrès, à la préparation du banquet, des séances particulières, générales et publiques des sections et de l'Association tout entière, leur concours le plus actif et le plus dévoué. M. le maire de Gray a mis hôtel de ville et théâtre à la disposition des congressistes, fait pavoiser en leur honneur les monuments publics et prononcé au banquet une allocution des plus bienveillantes pour l'œuvre et pour les ouvriers.

Des résolutions prises au Congrès, il en est deux à retenir : l'adoption du plan et de la publication d'une Biographie franc-comtoise, dont un spécimen paraîtra en 1903 ; la constitution de l'Association en Société de protection des monuments franc-comtois, déléguant à son bureau permanent l'initiative nécessaire pour protester, en temps opportun, contre toute destruction ou mutilation d'un édifice du passé.

M. le trésorier, sur l'invitation du président, rend compte des opérations administratives et financières qui ont fait entrer la Société en possession du legs d'Edouard Grenier et ont préparé la constitution du capital de la fondation des frères Grenier. 2,400 francs de rente roumaine ont été vendus et transformés, par la Trésorerie générale du Doubs, en un titre de rente 3 % de 1,508 francs, dont les arrérages se capitaliseront jusqu'à reconstitution normale d'une rente de 2,800 francs taux adopté pour la pension triennale, dont la Société préparera prochainement les statuts et règlements.

M. Jules Gauthier fait une communication sur la vie et l'œuvre du peintre Jacques Prévost, de Gray, dont une courte notice, signée du peintre Lancrenon, a paru en 1868 dans les Bulletins de la Société. Depuis, grâce à des recherches poussées sur divers terrains, on a retrouvé, en Bassigny et en Franche-Comté, notamment à Dole et à Rahón, six tableaux de l'artiste dont on connaissait seulement, et fort mal, le curieux triptyque de Pesmes, datant de 1561, et, en dégagant un certain nombre de gravures qu'on lui attribuait à tort, on est arrivé à constater qu'il fut tout à la fois graveur, sculpteur et peintre. Entre 1542 et 1551, Jacques Prévost, qui avait été le protégé du cardinal de Givry, évêque de Langres, fut employé par l'abbé de Saint-Waast d'Arras à de nombreux travaux de peinture. Ce nom d'Arras découvre un protecteur nouveau : Antoine Perrenot, évêque d'Arras, qui fut pour les artistes de son pays et de son temps une véritable providence, et dans la collection duquel, à Besançon, on retrouve à la fois des tableaux, des bas-reliefs, des statues de marbre ciselées par Prévost. Le triptyque de Pesmes, avec la Descente de croix, l'Annonciation, les volets représentant les donateurs : Catherin Mayrot et Jeanne Lemoyne, nous a heureusement conservé le portrait de Jacques Prévost, assistant, recueilli, derrière les personnages officiels de la mise au tombeau, au drame poignant du Calvaire. La biographie de Jacques Prévost, avec les éléments inédits qu'on vient de réunir, éclairera d'un jour tout nouveau l'histoire des arts en Franche-Comté au lendemain de la Renaissance.

Sont présentés, comme membres correspondants :

MM. Fernand GUIGNARD, archiviste paléographe, à Dole;
André MAIRE, étudiant en Sorbonne, à Paris.

Le Président,

D^r NARGAUD.

Le Secrétaire,

JULES GAUTHIER.

Séance du 17 décembre 1902.

PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR NARGAUD.

Sont présents :

BUREAU : MM. *Nargaud*, président; *A. Vaissier*, vice-président; *Fauquignon*, trésorier; *Kirchner*, archiviste.

MEMBRES : MM. *Bonnet*, *Cellard*, docteur *Cornet*, *V. Guillemin*, *Ledoux*, *Montenoise*, *Parizot*, le chanoine *Rossignot*, *H. Savoye*, *Souchon*, résidents.

M. le président exprimant tous les regrets de la Société de ce que, pour raison de santé, M. Jules Gauthier ne puisse assister à la séance, M. Alfred Vaissier le remplacera comme secrétaire.

Après lecture du procès-verbal de la dernière réunion, il est donné lecture des réponses faites aux invitations à la séance publique du lendemain.

L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon sera représentée par son président, M. Boutroux, professeur à la Faculté des Sciences.

M. le docteur Dufour, notre hôte habituel en cette solennité, fait part de tous ses regrets d'être obligé de renoncer, pour cette semaine, au plaisir d'être des nôtres en raison de l'état de santé de quelqu'un qui lui est cher.

En réponse aux invitations aux membres honoraires, M^r Petit espère, sans pouvoir prendre d'engagement, assister jeudi à la séance publique. Soit en raison d'engagements antérieurs ou de nécessités de service, M. le Général commandant le 7^e corps d'armée, M. le Premier Président, M. le Préfet, M. le Recteur, et M. l'Inspecteur d'académie, regrettent de ne pouvoir assister à la séance publique. Toutefois, M. le Préfet charge M. Cosson, conseiller de préfecture, de le représenter, et M. le Général délègue à cet effet un de ses officiers d'état-major.

M. Baigue, maire de la ville, en mettant à notre disposition la grande salle de l'Hôtel de Ville pour la tenue de la séance,

exprime également tous ses regrets de ne pouvoir y assister, retenu par des engagements antérieurs.

M. le trésorier Fauquignon soumet à la Société les comptes de l'année. Ces comptes sont approuvés, ainsi que le projet de budget pour 1903, proposé par lui au Conseil d'administration de la Société.

Projet de budget pour l'année 1903.

RECETTES.

| | |
|---|-----------|
| 1. Subvention du département du Doubs | 300 fr. |
| 2. — de la ville de Besançon. | 400 |
| 3. Cotisations des membres résidants. | 1.250 |
| 4. — — correspondants | 450 |
| 5. Droits de diplômes, recettes accidentelles | 80 |
| 6. Intérêts du capital en caisse et rentes | 600 |
| | <hr/> |
| Total. | 3.080 fr. |

DÉPENSES.

| | |
|---|-----------|
| 1. Impressions. | 2.500 fr. |
| 2. Frais de bureau, chauffage, éclairage et aménagements | 100 |
| 3. Frais de séance publique | 100 |
| 4. Traitement et indemnité pour recouvrements à l'agent de la Société | 200 |
| 5. Crédit pour recherches scientifiques | 180 |
| | <hr/> |
| Total. | 3.080 fr. |

De chaleureuses félicitations sont adressées par M. le président et la Société entière à son trésorier pour l'excellente et dévouée gestion de ses finances.

Procédant à ses élections pour le renouvellement du bureau, la Société nomme, par acclamation, à l'unanimité, les membres dont les noms suivent :

Bureau pour l'année 1903.

Président annuel : M. Edmond FRANCEY, avocat, vice-président du Conseil général du Doubs.

Premier vice-président : M. le docteur NARGAUD, président sortant.

Deuxième vice-président : M. Maurice THURIET, avocat général à la Cour d'appel.

[*Secrétaire décennal* : M. Jules GAUTHIER, archiviste du département.]

Vice-secrétaire : M. Alfred VAISSIER, conservateur du Musée archéologique.

Trésorier : M. FAUQUIGNON, receveur honoraire des Postes et Télégraphes.

Archivistes : MM. KIRCHNER et MALDINEY.

Après cette élection, qui assure à l'Association, comme président et vice-président, deux de ses membres les plus distingués et les plus honorables, MM. Francey et Thuriet, M. le président informe la réunion que le bureau s'est rendu, au mois d'août dernier, auprès de M. Francey, pour le féliciter de sa récente nomination comme chevalier de la Légion d'honneur, et lui exprimer la satisfaction et les sympathies de la Société entière.

En l'absence de M. Gauthier, sous ce titre : *Lettres d'un inconnu à Edouard Grenier*, M. l'avocat Montenoise communique une intéressante correspondance, à la fois littéraire et intime, adressée à notre regretté compatriote par une femme-écrivain d'un réel talent. Ces lettres, remplies souvent par l'actualité, sont tracées d'une plume alerte, sans répétitions, sans exagérations, avec un sentiment très délicat de la nature et des nuances très variées pour peindre sensations et sentiments. Cette inconnue, dont on peut facilement soulever le voile, est une Parisienne, très éminente par le caractère, l'éducation, le talent, qui mourut récemment, et dont l'amitié fidèle et tendre entoura les vieux jours du poète Grenier de sympathie et d'affection, « bien excusée, disait-elle, de ses prévenances, par les cheveux blancs de tous deux ».

M. le président ainsi que la réunion remercient MM. Gauthier et Montenoise de cette communication d'un réel intérêt.

On procède ensuite à la présentation et à l'élection de nouveaux membres résidants et correspondants.

Membres résidants :

M. ROUGET, directeur de l'École normale de Besançon, présenté par MM. Nargaud et J. Gauthier;

M. BERNARD, pharmacien, présenté par MM. Nardin et Fauquignon;

M. l'abbé OUTHENIN-CHALANDRE, directeur de la mission d'École, présenté par MM. l'archiprêtre Burlet et J. Gauthier.

Membres correspondants :

M. Charles RAIN, ancien conseiller de préfecture du Rhône, à Champvans-les-Baume (Doubs), présenté par MM. J. Gauthier et Thuriot;

M. André MAIRE, étudiant à la Sorbonne, présenté par MM. J. Gauthier et A. Vaissier.

Le Président,
D^r NARGAUD.

Le Secrétaire,
A. VAISSIER.

Séance publique du 18 décembre 1902.

PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR NARGAUD.

La séance s'ouvre à deux heures précises de l'après-midi, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, devant un auditoire où, malgré un très mauvais temps, les dames sont en majorité.

Aux côtés de M. le président, siégeaient sur l'estrade :

M^{sr} PETIT, archevêque de Besançon; M. COSSON, conseiller de préfecture, représentant M. le Préfet; M. SPIRE, capitaine

d'état-major, représentant M. le général DESSIRIER, commandant le 7^e corps d'armée, et M. BOUTROUX, professeur à la Faculté des Sciences, président de l'Académie de Besançon. M. le vicaire général LALIGANT accompagnait Monseigneur l'archevêque.

Étaient présents les membres résidants dont les noms suivent :

MM. DE BEAUSÉJOUR, BOUSSEY, Ch. BONNET, H. BRUCHON, docteur CORNET, CELLARD, FRANCEY, FAUQUIGNON, Victor GUILLEMIN, KIRCHNER, docteur LEDOUX, H. MAIROT, PARIZOT, H. SAVOYE, Alfred et Georges VAISSIER.

Ordre des lectures :

1^o *La Société d'Emulation du Doubs en 1902*, par M. le docteur NARGAUD, président;

2^o *Porte-Noire et ses Commentateurs*, par M. Alfred VAISSIER;

3^o *L'Enfance d'Edouard Grenier*, par M. Jules GAUTHIER (lecture faite par M. l'avocat MONTENOISE).

La séance est levée à trois heures et demie.

Le Président,

D^r NARGAUD.

Le Vice-Secrétaire,

A. VAISSIER.

BANQUET DE 1902

Le soir, dans les salons de M. Colomat, un dîner intime, auquel assistait un seul invité officiel, M. BOUTROUX, président de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon, réunissait trente convives, parmi lesquels les membres du bureau de la Société d'Emulation et nombre d'anciens présidents et membres dévoués de l'Association.

Au dessert, des toasts sont portés par M. NARGAUD, président sortant, par M. FRANCEY, président nouveau, par M. BOUTROUX, président de l'Académie de Besançon ; puis M. VAISSIER donne lecture d'une pièce de vers, avec envoi, de M. Jules GAUTHIER, secrétaire décennal, retenu par une sérieuse indisposition.

La carte du menu, illustrée par les soins de M. VAISSIER, portait l'effigie du cardinal de Granvelle, d'après le portrait du Gaëtano, et le texte d'un sonnet adressé par le Tasse au fameux cardinal, son protecteur.

Toast de M. le docteur NARGAUD, président annuel.

MESSIEURS,

Une des prérogatives présidentielles des plus agréables et des plus enviables est, sans contredit, celle qui consiste à saluer aujourd'hui les aimables convives qui, répondant à notre invitation, ont bien voulu assister ce soir à cette fête de famille. Et, tout d'abord, ce serait oublier les convenances les plus élémentaires et certainement faire injure aux saines traditions de la politesse française que de ne pas remercier ici les hauts dignitaires qui ont honoré de leur présence notre séance publique et par là même en ont rehaussé tout l'éclat : j'adresse donc à ces Messieurs l'expression de nos hommages les plus respectueux, les plus affectueux et les plus sincères.

Monsieur le président de l'Académie, à votre banquet annuel, où j'ai eu l'honneur d'être convié, à titre de représentant de la

Société d'Emulation, j'ai tenu à vous déclarer combien nous avons à cœur d'entretenir vivaces les rapports de bonne harmonie et de respectueuse déférence qui nous unissent à l'éminente assemblée, élite intellectuelle de notre province. Permettez-moi donc, en vous renouvelant ici l'expression des mêmes sentiments, de remercier l'Académie d'avoir désigné, pour la représenter à cette réunion, la haute personnalité de son président.

Un dernier mot, Messieurs. Quand vous m'avez appelé, l'an dernier, à l'honneur insigne de diriger vos travaux, je n'étais pas sans éprouver les plus vives appréhensions en face du lourd fardeau qui semblait m'incomber. Je m'empresse d'ajouter que, grâce à votre extrême indulgence, et grâce surtout à l'exquise bienveillance du personnel du bureau, ces craintes, ces terreurs chimériques se sont rapidement dissipées; aussi, je confesse sincèrement et en toute humilité, que, pendant que tous étaient à la peine, j'ai dû me contenter d'être seul à l'honneur. Je ne saurais donc trop vous témoigner mes sentiments de profonde gratitude. Cependant, je crois déjà m'acquitter d'une partie de la dette de reconnaissance contractée envers vous en cédant la place à mon vieil ami Francey, dont il est superflu de faire l'éloge, et qui, puissamment secondé par un auxiliaire aussi précieux que M. l'avocat général Thuriot, saura porter haut et ferme le drapeau de notre Association.

C'est dans ces sentiments, Messieurs, que je lève mon verre en l'honneur de vous tous, et, en portant votre santé, je bois à la prospérité éternelle de la Société d'Emulation du Doubs. Je n'aurais garde, dans ce salut confraternel, d'oublier notre dévoué secrétaire décennal, dont nous déplorons tous ici l'absence à ce festin intime, et à qui nous souhaitons, de tout cœur, un prompt rétablissement.

Toast de M. FRANCEY, président élu pour 1903.

MESSIEURS,

Lorsque M. Jules Gauthier, notre dévoué secrétaire décennal, me fit connaître votre intention de m'élire président de la Société

et me demanda mon assentiment. J'éprouvai un mouvement d'hésitation.

Ce très grand honneur ne revenait-il pas à beaucoup d'autres plus dignes, à des hommes connus par leur science et leurs travaux ?

Ensuite, comment remplacer mes honorables prédécesseurs et notamment M. le président Nargaud, dont les discours et les écrits sont toujours empreints d'un esprit si fin et si éclairé ? Avec quel art, en quels termes charmants il vous a fait aujourd'hui le récit des travaux et des progrès de la Société d'Émulation pour l'année qui vient de s'écouler ? Avec quelle amabilité il a parlé à ses auditeurs, et notamment à votre modeste nouveau président, dont il a fait un éloge inspiré sans doute par une ancienne amitié, mais que celui-ci est obligé d'accepter sous réserves.

Je ne vois, en effet, pas d'autres titres pour moi à la présidence que mon ancienneté et mon dévouement à la Société.

Oui, je suis un ancien, mais qui n'a jamais pris une part très active à vos travaux, se bornant le plus souvent à une lecture attentive et fort intéressante de votre publication annuelle.

C'est donc mon dévouement que vous avez voulu récompenser, et je vous en remercie du fond du cœur. Dévoué je suis à cette Société, toujours belle malgré sa vieillesse et surtout à cause de sa vieillesse, toujours alerte dans la voie du progrès des arts, des lettres et des sciences, cette Société qui compte des savants dont la Franche-Comté et même la France s'honorent.

Je m'efforcerai, avec les vice-présidents émérités que vous avez bien voulu m'adjoindre, avec les membres du bureau dont les noms seuls suffisent à entretenir la renommée et l'éclat de notre Société, à maintenir les traditions qui ont assuré ses succès passés et présents.

Je lève mon verre en l'honneur du président sortant, des membres du bureau, de vous tous, Messieurs, qui contribuerez à assurer les succès futurs !

Toast prononcé par M. BOUTROUX, président de l'Académie.

MESSIEURS,

Je remercie cordialement M. le président des aimables paroles qu'il vient de prononcer à l'adresse de l'Académie, que j'ai l'honneur de représenter aujourd'hui. Je puis vous assurer, Messieurs, que la sympathie qu'elles expriment est absolument réciproque.

Je trouve que les Sociétés comme l'Emulation du Doubs et l'Académie rendent plus de services qu'elles ne semblent. Aujourd'hui toutes les branches de connaissance ont pris une telle extension que le travailleur est obligé de se spécialiser de bonne heure, et alors il est exposé à subir peu à peu une certaine déformation professionnelle de l'esprit. Mais s'il s'associe à d'autres personnes qui travaillent sur d'autres sujets, s'il vient de temps en temps entendre de charmantes choses comme celles que nous avons eu le plaisir d'entendre aujourd'hui, il sort, malgré lui, du cercle restreint où sa pensée était enfermée; il s'habitue à prendre intérêt à des productions étrangères à sa spécialité, et échappe ainsi au danger de voir son esprit se rétrécir de plus en plus avec le temps.

Je lève donc mon verre à l'union fraternelle, dont l'Emulation du Doubs comme l'Académie donne l'exemple, entre tous ceux qui savent dérober au labeur quotidien de la vie pratique quelque temps pour s'adonner à la culture désintéressée d'une science ou d'un art quelconque, sans autre mobile que le goût des choses de l'esprit.

A la Société d'Emulation du Doubs,

A son très distingué président, M. le docteur Nargaud.

Pièces de vers de M. JULES GAUTHIER, secrétaire décennal
(lues par M. ALFRED VAISSIER).

ENVOI

Besançon, 18 décembre 1902.

C'est avec tristesse vraiment
Qu'au fond d'un lit où je végète,
Quoiqu'il pleuve et fasse grand vent,
J'éprouve un très réel tourment
A désertier un jour de fête.

C'est bien malgré moi, croyez bien.
Et si j'avais *bon pied*, bon œil,
Rien ne m'arrêterait, non, rien,
Malgré ce véritable temps de chien,
Pour courir vous faire bon accueil.

Marcher, courir, je ne l'ai pu :
Malgré nos excellents confrères
Docteurs et chirurgiens, j'ai dû,
Sans être absolument perdu,
Dire adieu à toutes affaires.

C'est alors que, sans prendre vert,
Vaille que vaille j'ai pondu,
Pour vous être lus au dessert,
Après la salade, ces vers.
Soyez indulgents au perclus!

LES VOLONTAIRES DE 1792

(SOUVENIRS DE FAMILLE)

Quand l'ancien régime régnait,
Sous Louis Quinze et Louis Seize encor,
Le soldat, surtout s'il était
Roturier, rarement gagnait
Les épauettes à franges d'or.

Ce hasard heureux vint pourtant
Au cousin de feu mon grand-père,
Lequel, en mil sept cent et... tant
(Ceci ne fait rien à l'affaire),
Fut un jour nommé lieutenant.

C'était un dragon. A la guerre
Il s'était battu bravement ;
Blessé, il revint chez son frère
En congé, et incontinent
Se mit au lit, le pauvre hère !

Les jours passaient, et sa langueur,
Rebelle à toute médecine,
Ne fit que croître, et sa maigreur,
Sa chétive et bien triste mine,
Faisaient présager un malheur.

Un soir, un exempt apporta
Un grand pli aux armes de France ;
Le lieutenant se souleva
Sur son chevet et déchira
Cette enveloppe d'ordonnance.

« C'est un brevet de capitaine :
» Vive le Roi ! » Et puis il tend
La lettre à son frère : « Tu m'entends,
» Le Roi m'envoie, c'est bien la peine,
» Du pain... quand je n'ai plus de dents ! »

Au cimetière on conduisit
Le pauvre homme dans la huitaine,
Et de sa carrière lointaine,
Des faits d'armes qu'il accomplit,
Rien ne survit au capitaine.

Dix ans ont passé : la Patrie
Appelle tous ses défenseurs
A la frontière dégarnie,
Pour repousser la tyrannie
Et combattre les oppresseurs.

Les volontaires, en ces alarmes,
Sortent du sol et à grands cris.
Tous les hommes courent aux armes ;
Partout s'enrôlent aux districts
Les vieux soldats et les conscrits.

Pris d'une idée singulière,
L'héritier de notre dragon
Prend l'uniforme de son frère :
Casque, épauettes, ceinturon,
Monte à cheval et part en guerre.

Sous ce brillant harnais, il roule
De Thoraise jusqu'à Quingey,
Et les volontaires en foule,
Electeurs, crient dans la houle :
Vive le commandant Biget !

Et, tambours battants, jusqu'au Rhin,
Le bataillon de volontaires,
Biget en tête, prit soudain
La marche, et, l'épée dans les reins,
Culbuta tous ses adversaires.

Huit ans durant Biget marcha,
Sacrant et sabrant, comme un sourd ;
Huit ans son bataillon trembla
Sous sa rude main ; au combat
Sa voix dominait le tambour.

Mais voilà que de Bonaparte
Le génie apparut, divin !
Adieu vieux jeu et vieille carte,
Des volontaires le destin
Finit. Il faut que Biget parte.

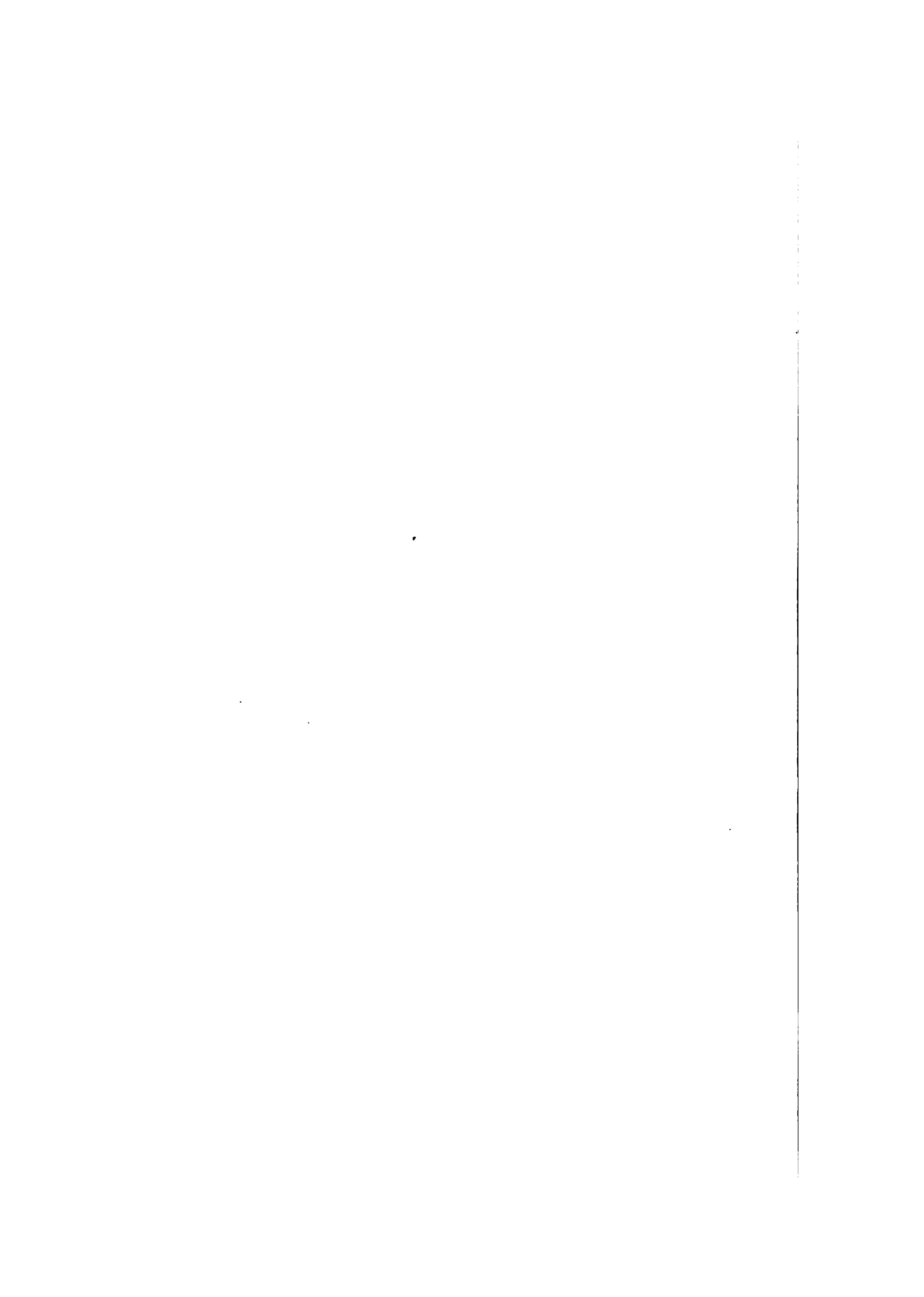
Retraité, avec compliments,
Il se retire en son village
Et lit philosophiquement
Le récit des événements
Qu'alors l'Empereur met en page.

Et chaque fois qu'un *Te Deum*
De victoire se chante à l'église,
En uniforme le brave homme,
Qui de combats encor se grise,
Fêtait la Redingote grise.

JULES GAUTHIER.

MÉMOIRES





LA
SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DU DOUBS
EN 1902

Discours d'ouverture de la séance publique du jeudi 18 décembre

Par M. le Docteur NARGAUD
PRÉSIDENT ANNUEL

**MONSEIGNEUR (1),
MESDAMES,
MESSIEURS,**

Chaque année, à pareille époque, il est d'usage que la Société d'Emulation du Doubs procède au recensement du travail accompli et que son Président vienne, à cette séance publique, en faire l'exposé sommaire qui puisse permettre d'en apprécier l'importance et la valeur. C'est donc à moi qu'incombe aujourd'hui la mission délicate de remplir cette tâche ; aussi, en adressant à tous mes collègues l'expression de mes sentiments de profonde gratitude de l'honneur absolument immérité qu'ils m'ont fait en m'appelant à la direction de leurs travaux, j'escompte en même temps la bienveillance d'un auditoire d'élite capable de supporter sans trop de fatigue l'aridité de leur nomenclature. Votre présence parmi nous, Monseigneur, Mesdames et Messieurs, est du reste un sûr garant de l'intérêt que vous n'avez jamais cessé de témoigner à notre Association, ce qui nous autorise à vous

(1) M^{gr} PETIT, archevêque de Besançon.

considérer comme étroitement unis à elle par une communauté de sentiments, d'estime et de sympathie, et nous impose en retour l'agréable mais périlleux devoir de vous soumettre le compte rendu des résultats obtenus et des progrès réalisés pendant l'année qui s'achève.

En jetant un rapide coup d'œil sur le tableau qui va se dérouler sous vos yeux, j'ai tout lieu d'espérer que votre indulgence reconnaitra que nous nous sommes montrés dignes de la confiance de nos concitoyens, de la sollicitude toute spéciale des représentants les plus éminents des pouvoirs publics dont l'assiduité à nos réunions annuelles, tout en rehaussant l'éclat de l'assemblée, constitue pour nous la plus haute et la plus enviée des récompenses.

Depuis plus de soixante ans qu'elle existe, la Société d'Emulation du Doubs a fait preuve d'une vitalité toujours croissante, d'une activité et d'une ardeur infatigables à la recherche des documents de toute sorte destinés à enrichir son patrimoine scientifique. Les nombreux mémoires qu'elle a publiés dès sa fondation et qu'elle publie encore sont là pour l'attester ; ses bulletins officiels autorisent à prévoir d'avance ce que le monde savant est en droit d'attendre de sa bonne volonté.

En 1902 les séances de la Société ont bénéficié des travaux suivants :

Notre excellent confrère, le docteur Alhert Girardot, nous a communiqué une notice des plus intéressantes sur Alfred Milliard, le bienfaiteur de notre musée archéologique. Après avoir achevé ses études de droit à Paris, Milliard s'était occupé beaucoup de littérature et de poésie, avait écrit dans des revues littéraires et publié deux volumes de vers remarquables. De retour dans son pays natal, à Fédry (Haute-Saône), sans abandonner les lettres il s'adonna plus particulièrement à l'archéologie et surtout à l'archéologie préhistorique. Il eut la bonne fortune de rencontrer aux environs de son village plusieurs stations des âges de la pierre qu'il explora et étudia

avec beaucoup de patience et de sagacité. Les collections d'armes, d'instruments et d'ustensiles divers qu'il y a recueillis ont une valeur très appréciable. En les donnant au musée de Besançon il lui a fait un legs précieux, d'autant plus que notre musée était jusqu'ici assez pauvre en objets de ce genre provenant de notre province.

M. l'abbé Paul Druot, curé de Voillans (Doubs), a écrit pour nous un mémoire archéologique sur une curieuse cloche du xv^e siècle qu'il a découverte dans le clocher de son église. Ayant déchiffré les inscriptions gothiques, le sceau et les armoiries imprimés sur les flancs de ce bronze, il a pu en déterminer l'origine exacte, grâce aux archives des Dames de Baume. d'où il provient.

Le docteur Henri Bruchon, fouillant les archives médicales du xvii^e siècle, nous a fait revivre la portrait d'un Esculape très considéré à l'époque, le docteur Jean Gavinet, qui fut un des bourgeois les plus notables de Besançon. Il a écrit un livre de raison où sont notés chaque année les traits marquants de sa carrière, les événements contemporains dignes d'intérêt soit dans la vie de la cité, soit dans l'histoire de l'Empire ou même dans l'histoire de la France. Les éphémérides de cette autobiographie permettent de reconstituer la vie d'un praticien aimé et estimé de ses plus illustres concitoyens et qui fut en même temps pendant de longues années (1626-1641) un de nos premiers magistrats municipaux.

M. l'avocat général Maurice Thuriot, qui, d'emblée, a su conquérir une place distinguée parmi nos collaborateurs, nous a donné lecture d'une communication fort attrayante sur le garde des sceaux Courvoisier (qui fut lui aussi avocat général à la Cour d'appel de Besançon) en nous décrivant la carrière brillante et très mouvementée d'un magistrat franc-comtois des plus célèbres.

Cette notice très précise quoique très concise est destinée à la Biographie franc-comtoise qui paraîtra prochainement sous les auspices des Sociétés savantes de notre région.

Digne émule de M. le curé de Voillans, dont il porte le nom et dont il professe la sympathie pour les recherches archéologiques, M. l'abbé Hermann Druot, ancien professeur au séminaire de Consolation, nous a présenté un compte-rendu très instructif des fouilles et des découvertes faites sur son initiative et par ses soins dans les ruines du château de Châtelneuf-en-Vennes qui dominant les sources et les cascades du Dessoubre et du Lançot.

Sous son intelligente direction, les élèves du séminaire ont consacré les loisirs de leurs récréations à creuser et fureter dans les décombres du vieux castel féodal, pour exhumer une collection considérable d'objets variés ; instruments aratoires, armes, mousquets, outils de toute nature, médailles, objets liturgiques qui nous donnent des renseignements précieux sur les arts du xvii^e siècle.

M. Alfred Vaissier, dont la compétence en matière archéologique est bien connue de tous, continuant ses études sur l'arc antique de la Porte-Noire, a expliqué le symbolisme des bas-reliefs qui décorent ce superbe monument, sans contredit la plus remarquable des curiosités de notre ville, peut-être même de notre pays. Avec une sagacité merveilleuse, il a déchiffré, comme on disait naguère, l'énigme du sphinx et déchiré, aux yeux des profanes, le voile mystérieux et impénétrable d'un édifice grandiose, érigé en glorification de la puissance romaine, dont s'enorgueillit notre cité, fière de posséder un des chefs d'œuvre de l'architecture du iii^e siècle.

M. le docteur Bourdin, médecin-major au 7^e bataillon de forteresse, un de nos nouveaux collègues, qui consacre les rares loisirs de sa profession à des études du plus haut intérêt, non seulement au point de vue de la santé publique, mais aussi dans le domaine des sciences, des lettres et des arts, nous a communiqué une étude très appréciée sur le maréchal duc de Randan, lieutenant général du gouvernement de Franche-Comté, de 1741 à 1773. Le duc de Randan était le petit-fils du maréchal duc de Lorges, ancien gou-

verneur de la province et fils de Gui-Nicolas de Durfort et de Thérèse de Chamillard, fille de l'un des ministres de Louis XIV.

Colonel à 19 ans, il prit part à toutes les actions militaires de son époque et fut appelé, en 1741, au commandement en second de la Franche-Comté, qu'il conserva jusqu'à sa mort.

Principalement installé à Besançon dans l'hôtel du commandement (ancien Hôtel Montmartin, occupé aujourd'hui par les dames du Sacré-Cœur), il possédait aussi le château de Balançon par suite de son mariage avec Mlle de Poitiers, héritière de la maison de Rye. Son faste et son luxe sont restés légendaires et les fêtes splendides qu'il donna, tant à l'hôtel du quartier général qu'en son merveilleux château où toute la noblesse était conviée, témoignent hautement de son respect absolu pour les traditions aristocratiques de cette époque et aussi du vigoureux essor imprimé au commerce de notre ville, qui bénéficia largement de son administration. Aussi le nom de Durfort, de Randan, de Lorges, de Duras est-il écrit en lettres d'or à l'armorial de notre province.

M. Victor Guillemin, dans une étude très documentée sur la peinture anglaise, a mis en relief l'entrée bien tardive de ce grand pays industriel dans le mouvement artistique. Devancée depuis longtemps par les écoles italienne, flamande, française et allemande, l'école anglaise n'en compte pas moins dans son sein une pléiade d'artistes originaux dont les œuvres remarquables méritent à bon droit de fixer l'attention. Nous voyons défiler Hogarth, Thomas Lawrence, Gainsborough qui ont enrichi de leurs productions la *National Gallery*, ainsi que les tableaux précieux offerts à nos musées par les legs Gigoux et Chenot, dont les richesses se trouvent, par là même, considérablement augmentées.

Enfin, M. Jules Gauthier, notre érudit secrétaire décennal, digne successeur d'Auguste Castan, à jamais regretté, s'est prodigué comme de coutume dans ses recherches vraiment

fébriles et dans des attrayantes publications. Je vous signalerai à son actif :

1° Une étude sur l'église romane de Romain-Motier, bâtie au canton de Vaud, près de la frontière française de Jougne et Vallorbes. Ce spécimen de l'architecture monastique du XII^e siècle est bien conservé, presque intact, moins les absides et certain porche ajoutés aux XIII^e-XV^e siècles. Romain-Motier, Saint-Maurice de Jougne et Sainte-Ursanne, groupés sous le titre de Trois Eglises romanes du Haut-Jura, fourniront un chapitre intéressant à l'archéologie de la région.

2° Une notice sur le peintre bisontin Donat Nonnotte (1708-1785), fils d'un vigneron de la rue Saint-Paul. Après quelques études préliminaires, Nonnotte se rendit à Paris et à Versailles, où il devint l'élève et le collaborateur du peintre du roi, François Lemoyne. Ce fut un des meilleurs portraitistes du règne de Louis XV. L'église de la Madeleine possède de lui une Sainte-Famille datée de 1728, et nos musées son portrait et celui de sa femme qui témoignent d'un habile pinceau mis au service d'un talent incontesté.

3° Une note sur un joli bronze grec provenant de l'académicien Prosper Mérimée, retrouvé rue de Lille dans les décombres de la maison incendiée par la Commune, qu'habitaient Mérimée et Edouard Grenier, offert au musée de Besançon par les héritiers du poète.

4° Une autre note sur un torse de Vénus pudique, en pierre, du XVI^e siècle, trouvé à Jougne dans les ruines de la maison de l'écuyer Ferlin, contemporain et ami des Granvelle.

5° Une note sur le Recueil d'antiquités romaines de Luxeuil, dessinées et décrites par Jean-François-Melchior Fonclouse. en 1778, et qui, comparées aux objets découverts depuis, enrichissent encore le domaine de l'archéologie.

6° Le compte rendu d'un voyage accompli à Besançon, en 1776. par le professeur strasbourgeois Jacques Obertin. Cet érudit consacra plusieurs journées à visiter notre ville, ses

monuments, ses musées, sans oublier les savants d'alors qui l'accueillirent avec les plus grands égards.

La bibliothèque et le cabinet du président Chifflet attirèrent plus particulièrement son attention bien méritée du reste, étant donné que le groupe important des ouvrages qui s'y trouvaient (6000 volumes) constitua, en 1792, le fonds le plus important de la Bibliothèque actuelle de Besançon.

7° Enfin une étude sur le costume à Besançon à la fin du xiv^e siècle d'après le Livre d'heures de Catherine de Montbozon, femme d'un chevalier de la Tour de Saint-Quentin.

Les miniatures qui décorent le psautier, orné des armoiries des deux maisons, fournissaient une contribution très précieuse à l'histoire du costume en Franche-Comté à cette époque.

Tel est, Monseigneur, Mesdames et Messieurs, le tableau sommaire des travaux du savant préposé à nos archives, vous pensez sans doute avec moi que tout commentaire serait superflu.

Toujours soucieuse des intérêts de la province, la Société d'Emulation, de concert avec les trois Sociétés savantes de notre ville, Académie, Société des Beaux-Arts, Société des Architectes, a adopté avec empressement un projet dû à l'initiative de M. Estignard et relatif au transfert des collections de dessins de l'architecte Pâris au musée, dans une salle spéciale qui prendra le nom de salle Pâris. Ces collections reléguées jusqu'ici à la bibliothèque restaient ignorées de la grande majorité du public. En les exposant au grand jour, c'est tout à la fois rendre hommage à l'éminent artiste bisontin et permettre à chacun d'apprécier des trésors artistiques jusqu'ici presque inconnus.

Comme corollaire de cette sage résolution, les quatre Sociétés, d'un commun accord, se sont groupées en commission permanente de protection des monuments artistiques de notre cité et du département du Doubs.

En terminant cette revue, je dois vous informer que le bu-

reau de la Société, représenté par son président et son vice-président, s'est rendu, comme de coutume, à l'aimable invitation de la Société d'Emulation de Montbéliard pour assister à la séance publique qui a eu lieu, le 19 juin dernier, au musée de cette ville. Nous y avons entendu des lectures très instructives sur les origines de cette principauté tour à tour gouvernée par les Montfaucon et les Wurtemberg, puis sur les fouilles pratiquées à Mandeuve, d'où furent extraits des bronzes et des objets d'art merveilleux qui, après un sommeil léthargique dans les sous-sols de l'ancienne cité romaine, resplendissent aujourd'hui dans de superbes vitrines disposées en leur honneur. Au banquet qui a couronné la séance, les sentiments les plus cordiaux et les plus sympathiques ont affirmé hautement la bonne harmonie et l'étroite solidarité qui unissent les deux Sociétés liées par une véritable fraternité d'armes sur le champ de bataille du travail, de la science et du progrès.

Je suis heureux et fier d'adresser nos félicitations à plusieurs membres de notre Société qui ont été l'objet de distinctions flatteuses pendant l'année 1902.

M. Joubin, doyen de la Faculté des sciences, conseiller municipal, a été nommé recteur de l'académie de Chambéry. Obligé de nous quitter pour se rendre à ce poste éminent, M. Joubin nous permet d'espérer qu'il sera toujours un de nos fidèles, et je suis sûr d'être votre interprète en lui souhaitant de tout cœur un prompt retour au milieu de nous.

M. le docteur Girod, un de nos concitoyens, a été nommé directeur de l'école de médecine de Clermont-Ferrand.

C'est là un témoignage éclatant de l'estime et de la considération que notre compatriote a su conquérir à Clermont aussi bien que dans sa ville natale.

Enfin, comme couronnement de ces promotions, notre vice-président, M. l'avocat Edmond Francey, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur. Cette haute dignité, juste récompense des services rendus à la chose publique, tant au

palais qu'au conseil municipal et au conseil général par l'éminent avocat du barreau bisontin, a d'autant plus de prix à nos yeux qu'elle rejaillit pour ainsi dire sur notre Société, qui s'est grandement honorée en l'appelant aujourd'hui au fauteuil de la présidence.

Il ne me reste plus qu'un pénible mais pieux devoir à remplir : saluer la mémoire de ceux que la mort impitoyable nous a ravis cette année.

Nous avons perdu parmi nos membres résidants, M. Jules de Buyer, inspecteur de la Société française d'archéologie, puis M. Jules Vautherin, ancien président des forges de Franche-Comté, chevalier de la Légion d'honneur, ancien conseiller général du Doubs. Au mois de décembre dernier s'éteignait, à Baume-les-Dames, M. Edouard Grenier, dont la dernière pensée s'est traduite par une libéralité considérable au profit de la Société d'Emulation, à qui il donne par testament une somme très importante consacrée à aider dans sa carrière un jeune homme pauvre se destinant soit aux sciences, soit aux lettres, soit aux arts.

Cette pension triennale, sous le titre de fondation des frères Grenier (analogue à la pension Suard que distribue l'Académie de Besançon), est une preuve éclatante de l'attachement de ce philanthrope à la prospérité de notre association. En face d'un pareil souvenir, je regrette qu'il ne me vienne pas à l'esprit d'expressions assez éloquentes pour traduire les sentiments de profonde gratitude de notre Société vis-à-vis du poète distingué qui s'est révélé comme le plus généreux de ses bienfaiteurs.

A cette liste nécrologique il faut ajouter encore M. Adolphe Jacquot, employé à la préfecture, collaborateur assidu d'une feuille locale, et M. Joseph Outhenin Chalandre, grand industriel, véritable providence de la classe ouvrière, qu'il entourait d'une affection paternelle, et dont la fin prématurée est vivement regrettée par l'industrie de notre province.

A ces deuils successifs, je dois ajouter ceux de deux mem-

bres correspondants : M. Devaux, ancien juge de paix et ancien maire de Gy, qui a laissé une histoire manuscrite de cette ville; M. de Perpigna, ancien maire de Luxeuil, qui, pendant l'année terrible, s'est illustré en combattant bravement dans les rangs de la compagnie franche de l'intrépide colonel Bourras.

Puisse cet hommage suprême, rendu à nos collègues défunts, atténuer quelque peu la douleur de leurs familles en leur apportant la certitude que leurs chagrins sont partagés par des hommes de cœur qui conservent et conserveront pieusement le souvenir inoubliable des compagnons d'armes à jamais disparus!

Tel est, Monseigneur, Mesdames et Messieurs, le bilan de l'année qui s'achève. C'est à vous de juger en dernier ressort. Permettez-moi donc, en vous remerciant encore de l'attention bienveillante que vous avez prêtée à cette lecture, d'espérer que la Société d'Emulation n'a pas démerité à vos yeux et de conclure, avec votre assentiment, que, fidèle aux traditions laborieuses qu'elle tient de ses fondateurs, elle a continué, sans faillir, sa marche en avant, toujours incessante, toujours infatigable, et tressé de nouveaux fleurons à la couronne scientifique, si richement dotée déjà, de notre chère Franche-Comté.

UNE CLOCHE FRANC-COMTOISE

DU XV^e SIÈCLE

Par M. l'abbé Paul DRUOT

CURÉ DE VOILLANS

Séance du 11 janvier 1902

Les cloches anciennes sont rares en Franche-Comté en raison des désastres nombreux que notre pays eut à subir.

Une des plus anciennes peut-être dans tout le diocèse de Besançon se trouve actuellement dans la tour de l'église succursale de Voillans, non loin de Baume-les-Dames, et sert chaque jour encore, après 420 ans d'existence, à annoncer les offices paroissiaux.

Cette cloche avait été faite pour l'abbaye de Baume-les-Dames, voici dans quelles circonstances :

A la suite de la bataille d'Héricourt, le 13 novembre 1474, la Comté avait eu cruellement à souffrir des conséquences de la défaite des troupes de Charles-le-Téméraire. Les alliés, Alsaciens, Autrichiens et Suisses, excités par Louis XI contre le duc de Bourgogne, se répandirent à travers le pays. Ils prenaient et pillaient Blamont, Pont-de-Roide, l'Isle-sur-le-Doubs, Granges, Grammont, Clerval; ils incendiaient et saccageaient tous les villages qu'ils traversaient. Baume n'échappa pas à la ruine. Un diplôme de Charles-Quint conservé aux archives municipales de cette ville nous apprend, en effet, que « *Baulme-sur-le-Doubs fut prinse, brullée et saccagée par les ennemys, désolée et inhabitée* ».

Les cloches de ces pays furent prises ou brisées pour être employées à la fabrication d'engins de guerre. Et s'il en échappa quelques-unes à ces actes de vandalisme, ces dernières furent vouées néanmoins à la destruction.

Moins de deux ans après, le 2 mars 1476, Charles-le-Téméraire subissait à Granson une nouvelle défaite qui le plongea dans un cruel abattement, mais le désir de la vengeance ne tarda pas à faire succéder en lui une activité fiévreuse. Il ne songea plus qu'à reformer une nouvelle armée; il n'avait plus d'artillerie. il fit fondre le reste des cloches des églises du pays de Vaud et de la Comté pour en forger des canons, et ordonna même de rechercher dans les maisons de ses sujets les métaux propres à la guerre.

Saccagée d'un côté par les alliés de Louis XI, dépouillée par Charles-le-Téméraire, l'abbaye de Baume-les-Dames, profitant d'un moment d'accalmie après tant de désastres et la mort du roi de France (1483), fit faire, sous le pontificat de noble dame Alix de Montmartin, abbesse du 11 mars 1477 au 11 décembre 1485, deux cloches dont les inventaires de ladite abbaye nous signalent l'existence. Toutes deux, y est-il dit, étaient aux armes de Montmartin, la plus grosse pesant 2000 livres, la plus petite environ 1200.

C'est assurément cette dernière que possède l'église de Voillans, car elle répond en tout point à cette double indication et porte des marques indéniables de son ancienneté.

Haute de 72 centimètres, elle a 1^m46 de tour au cerveau, 1^m51 à la seconde inscription, 1^m75 à la gorge précédant la panse, 2^m69 à la base, et pèse approximativement de onze à douze cents livres. Grâce à sa forte épaisseur de métal, elle a une grande amplitude de vibrations, un son argentin distingué et donne la note *si* bémol.

Le battant est en fer grossièrement martelé; la panse, d'une épaisseur presque double de celle des cloches modernes, est usée en maints endroits par suite des coups du battant et nombreux aussi sont les éclats qu'on aperçoit à la

patte ou partie inférieure : indices certains de pérégrinations ou d'ascensions mouvementées.

La forme rappelle celle des cloches du XIV^e siècle; le *cerveau* en est très aplati, à peine bombé; les *saussures* presque droites jusqu'aux *gorges* ou filets en relief qui précèdent la *panse*. Particularités à noter : les *anses* (ou anneaux de suspension) ne sont pas orientées avec le devant de la cloche, ce qui se fait toujours depuis longtemps; et elle a été frappée aussi par un marteau d'horloge.

La décoration est fort simple : une croix latine de 18 centimètres sur trois degrés; une inscription principale en beaux caractères gothiques de 33 millimètres de hauteur, qui forme comme une couronne à la naissance du cerveau de la cloche : MENTEM . SANCTAM . SPONTANEAM-HONOREM DEO ET PATRIE LIBERATIONEM, puis le nom du fondateur en mêmes caractères et faisant corps avec cette triple invocation : GUILLAME FET. Il est intéressant de constater, en passant, que c'est la première fois qu'on trouve le nom d'un fondateur du pays. Jusqu'alors, l'industrie du bronze avait fait appel à des artistes allemands ou lorrains qui excellaient dans la fabrication des cloches, bombardes ou canons.

Chaque mot de l'inscription est séparé par un joli motif de décoration en forme d'S majuscule renversé (Z), de la même dimension que les caractères gothiques.

Le commencement de l'inscription est indiqué par une petite croix de Malte plantée sur quatre gradins.

Huit centimètres plus bas se trouve une inscription plus petite faisant encore le tour complet de la cloche et obtenue par ces mots : LAUDATE DOMINUM OMNES GENTES, quatre fois répétés, et également en caractères gothiques minuscules de 12 millimètres de hauteur.

En considérant ces inscriptions avec attention, on remarque que dans la première les caractères qui ont servi à l'imprimer sur le moule étaient mobiles; dans la seconde, au contraire, la phrase LAUDATE DOMINUM OMNES GENTES était

clichée et formait comme une matrice dont le fondeur devait se servir fréquemment.

Entre ces deux inscriptions, pour les relier l'une à l'autre, quatre médaillons, de 63 millimètres de hauteur, sont placés à distance égale, et représentent deux motifs répétés alternativement : le crucifiement avec la sainte Vierge et saint Jean debout de chaque côté de la croix, puis saint Sébastien percé de dix flèches horizontales, posées régulièrement, cinq de chaque côté du corps, et barbelées de façon artistique. Les figures sont grossières, d'un dessin naïf et intéressant qui rappelle le style de l'époque.

Sous le nom du fondeur, à égale distance de deux des médaillons précédents, et toujours entre les deux inscriptions, est placé un sceau ogival haut de 66 ^m/_m et large de 40. La légende est en minuscules gothiques : *S. Dame Alix de Montmartin abbasse de Bulme.*

Ce sceau a exactement la même forme et la même dimension que celui de la même abbesse, trouvé aux archives de Neuchâtel (Suisse) par M. J. Gauthier (G. 27, n° 14 : X. 3, n° 5). Sous un dais d'architecture accosté de colonnettes et de contreforts servant de soubassement à une Notre-Dame debout portant l'Enfant, avec l'écu de Montmartin fascé de onze pièces.

Ce blason nous donne approximativement la date de fabrication de cette cloche, Alix de Montmartin ayant été abbesse de Baume-les-Dames de 1477 à 1485. D'après le texte de l'inscription, il semblerait que c'est à la fin de son pontificat que la dite cloche a dû être fondue. Cette délivrance de la patrie (*patrie liberationem*) qu'on implore pourrait indiquer qu'on était au lendemain des terribles malheurs qui venaient de frapper Baume et la Comté tout entière. On objectera, sans doute, que ces mots *patrie liberationem* sont une formule qu'on retrouve sur plusieurs cloches du xvi^e siècle et pourraient présenter un autre sens : la protection du pays

contre la foudre. La première interprétation paraît plus vraisemblable.

Il serait intéressant de savoir comment cette cloche a pu quitter l'abbaye pour venir trouver un refuge dans le modeste clocher de l'église de Voillans.

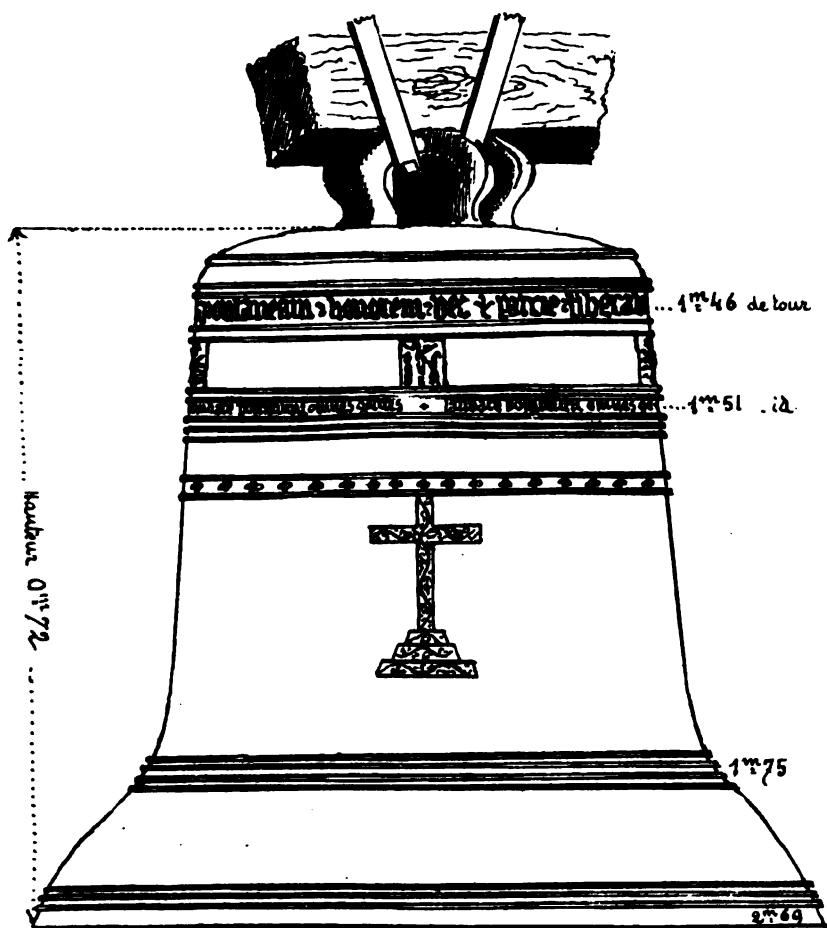
La tradition locale porte à croire que cette cloche a été achetée, d'autres même disent volée à l'abbaye de Baume. Depuis le 15 août 1772, date de la bénédiction de l'église actuelle de Voillans, il y a toujours eu une cloche et une seule jusqu'en 1837. Le dernier inventaire de l'abbaye de Baume, où elle figure, est celui qui a été dressé le 22 janvier 1725 par Antoine-Philippe Doroz à la mort de l'abbesse de Thyard de Bissy : « Dans le clocher, y est-il écrit, sont trois cloches dont.. une médiocre, qui pèse environ 1200 est aux armes de Montmartin. »

Elle y reste jusqu'en 1791 où avec les trois autres cloches, ses compagnes, elle fut descendue du clocher de l'abbaye pour être transformée en gros sous en vertu d'un décret royal. Mais la paroisse de Baume réclama et obtint la plus grosse cloche pesant 2000 livres ; celle de 1200 l. fut « prêtée à la municipalité de Voillans, ensuite d'ordonnance du département du 4^{or} octobre 1791 (1). » La commune de Voillans n'en paya jamais qu'une faible part au fondeur Denis Faivre des Chaprais près Besançon, chargé de transformer les cloches en saumons ou « flaons » de cuivre destinés à la Monnaie de Besançon.

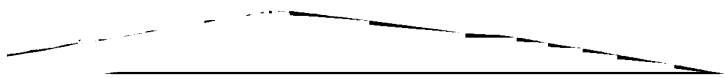
Telle est l'histoire de cette cloche, la plus ancienne peut-être de toute la Franche-Comté, certainement l'une des trois ou quatre plus anciennes, et la seule qui, outre une date certaine, possède le nom du fondeur, vraisemblablement Comtois, qui l'exécuta. Après avoir appelé pendant deux siècles à de pompeux offices d'opulentes religieuses, elle sonna courageusement, malgré tous les décrets, pendant les heures les

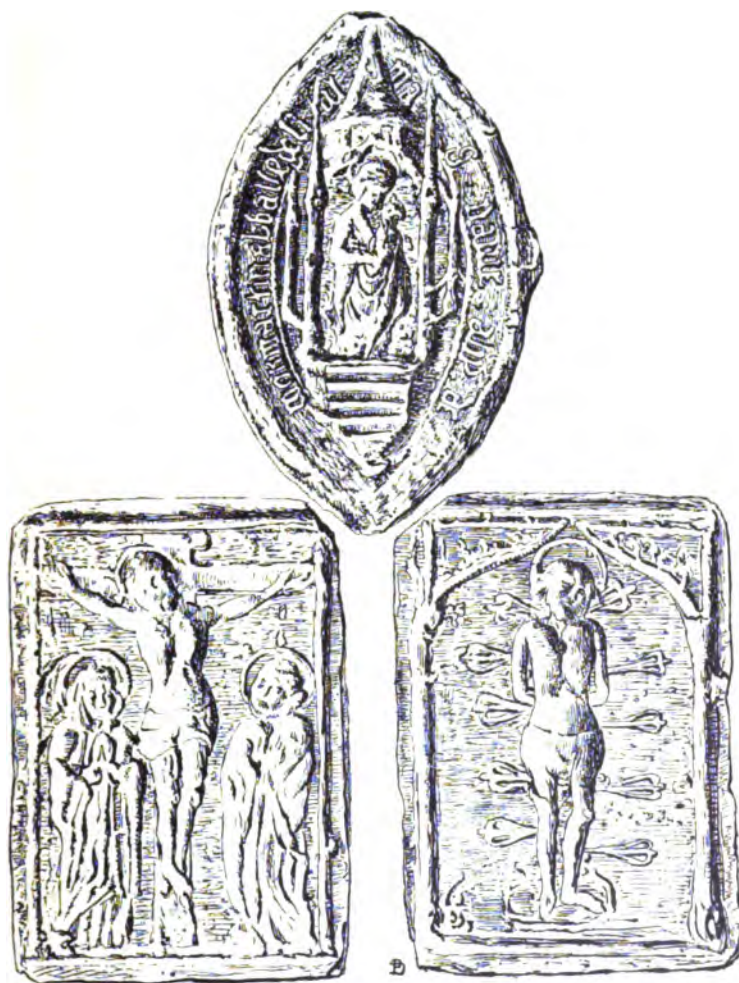
(1) Etat du 2 septembre 1791 (O 389, Arch. du Doubs).

plus terribles de la Révolution, au grand effroi de l'agent communal et du commissaire du canton, et elle convoque encore aujourd'hui dans une bien pauvre église des Comtois vigoureux tout de foi et de labeur.



Cloche donnée en 1484-1485 à l'église abbatiale de Baume
par l'abbesse Alix de Montmartin (*Eglise de Voillans (Doubs)*)

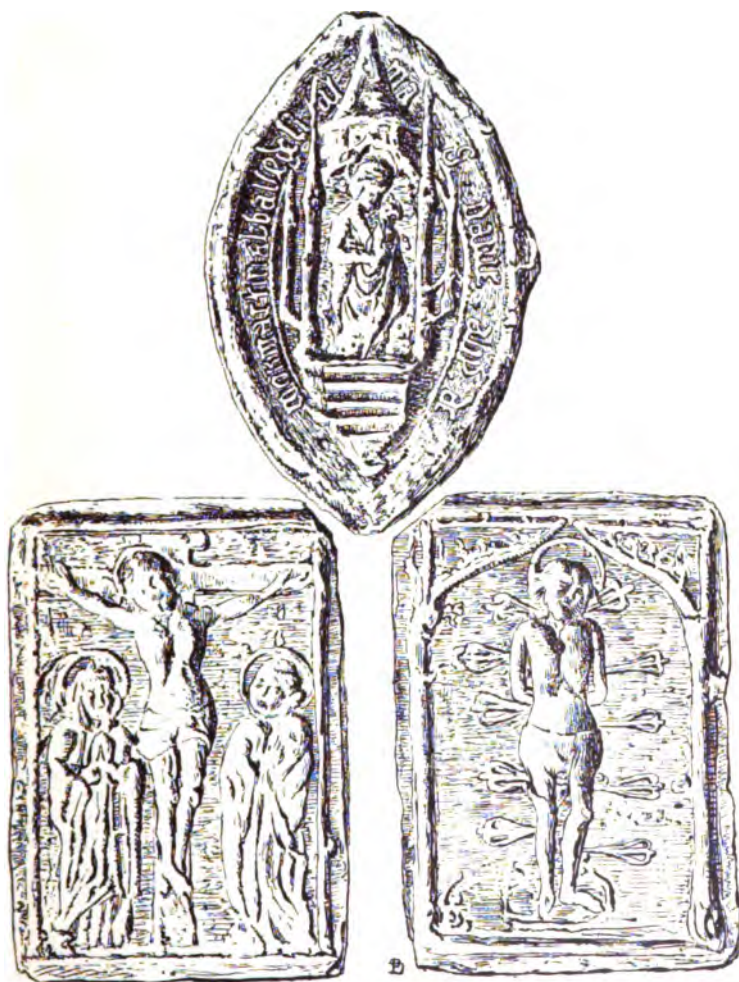




UNE CLOCHE FRANCO-COMTOISE DU XV^e SIÈCLE.

Médillons et Sceau de Dame Alix de Montmartin.





UNE CLOCHE FRANCO-COMTOISE DU XV^e SIÈCLE.

Médailles et Sceau de Dame Alix de Montmartin.

ner d'une obsession qui prend naissance dans le légitime désir de connaître la vérité.

Cette patiente et fort honorable curiosité a été tant de fois mise à l'épreuve, qu'on ne peut songer à la satisfaire qu'en arrachant, pour une première fois, à Porte-Noire quelques-uns de ses secrets.

Vous allez apprécier, Messieurs, si ce que vous allez entendre répond à cette condition.

Il y a trente-six ans, l'érudite écrivain qui présida si longtemps et avec tant de supériorité aux destinées de la Société d'Emulation du Doubs, Auguste Castan, consacrait à l'Arc de Besançon un remarquable travail présenté dans une séance analogue à celle d'aujourd'hui (1).

Après un résumé sommaire des études antérieures sur ce sujet, le judicieux critique passait à des considérations architectoniques tirées de la comparaison des monuments romains durant une période sagement limitée, pour consolider la thèse déjà soutenue par quelques-uns de ses prédécesseurs immédiats, à savoir que le monument avait été construit sous le règne de l'empereur romain Marc-Aurèle.

Avant de terminer sa dissertation, Castan essaya, avec esprit, mais sans trop y réussir, d'interpréter quelques-uns des bas-reliefs de Porte-Noire, la plupart des autres n'étant pas, à son gré, « également lisibles ».

Aujourd'hui, de bienveillants confrères m'invitent à reprendre ce travail en me laissant libre d'y procéder à ma guise. J'abuserai peut-être de cette latitude, mais, en retour, on aura la satisfaction de reconnaître que si notre éminent confrère et ami n'a pas poursuivi l'œuvre jusqu'au bout, c'est à sa prévoyante initiative que nous devons des éléments

(1) *Considérations sur l'Arc antique de Porte-Noire, à Besançon*, par A. CASTAN (*Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs*, année 1866, p. 420).

indispensables, sinon pour l'achever, mais du moins pour la pousser un peu plus loin (1).

Puissé-je, sous la sauvegarde de ce sympathique souvenir, obtenir la bienveillante attention de mon auditoire.

* * *

Lorsqu'un épigraphiste veut déchiffrer une inscription mutilée, après avoir relevé exactement les lettres certaines, il scrute, dans les lacunes, les moindres accidents de la pierre, afin d'y découvrir les traces de caractères intercalés, pour compléter, s'il est possible, ce qui manque au document, et cela avec patience et surtout sans parti pris.

Il semble que la même méthode doive être employée quand il s'agit d'une sculpture détériorée.

D'où vient que dans nos murs un monument antique, le plus considérable de tous, demeure, depuis au moins trois siècles, comme une inscription figurée dont des lignes entières passent pour être encore plus impénétrables que des hiéroglyphes?

Dirons-nous, avec un éminent critique, M. Emile Faguet, que « c'est la condition même de tout ce que fait l'homme ici-bas; il ne réussit qu'au prix de mille tâtonnements et ne finit par frapper juste qu'à force de s'être trompé ».

Permettez-moi, pour mieux approprier cette pensée au cas particulier, de répéter avec la Sagesse des nations : Ce n'est qu'en frappant juste sur la tête du clou qu'on parvient à l'enfoncer.

Tous ceux, sans exception, qui ont cherché la solution d'une seule de ces énigmes n'ont pas suivi la méthode de l'épigraphiste; ils ont jeté sur les sculptures un regard superficiel, se sont rebutés des difficultés, et, surtout, ont travaillé avec des opinions préconçues. De là des interprétations

(1) Voir deux précédentes études dans les *Mém. de la Soc. d'Emul. du Doubs*, 1897, p. 217, et 1901, p. 161.

d'une stérilité absolue et ne pouvant jamais entrer comme éléments dans un ensemble bien homogène tel que les constructeurs ont dû le concevoir.

Que l'on veuille bien ne pas comprendre dans cette appréciation sévère les très estimables études, entreprises pour suppléer au silence de l'Histoire, afin de déterminer l'époque présumable de l'érection du monument. Il ne sera question ici que d'un certain nombre de bas-reliefs qui sont comme les mots de phrases bien faites et où tout se tient. Ne convient-il pas qu'il ne soit plus dit que nous n'avons pas pu les déchiffrer avant leur disparition?

Pour démontrer le vide des interprétations proposées, il suffit de les signaler, sans qu'il soit besoin d'insister sur le chapitre des variations. Au moyen d'un exposé chronologique de la série des commentateurs et de leurs opinions divergentes, vous assisterez à une sorte d'escrime où chacun des combattants cherche à battre en brèche la thèse adverse pour recevoir des coups à son tour, sans que jamais personne puisse sortir victorieux.

Me serait-il permis, Messieurs, de vous considérer comme les juges du camp?

Mais, direz-vous, en cette matière, il serait nécessaire de nous faire mieux connaître l'objet en discussion?

Pour vous documenter, laissez-moi user d'un procédé peut-être étrange, mais à coup sûr fort avantageux dans la circonstance actuelle.

Veuillez écouter ce récit :

« Il y a seize cents ans, un étranger, voyageant pour son instruction, arrive en face de la cité de Vesontio.

Après avoir admiré le paysage depuis une hauteur, il descend la route qui, par le faubourg, le conduit à la rivière où il trouve un pont de pierre dont les solides arcades peuvent défier les siècles. A peine a-t-il atteint l'autre rive que s'ouvre devant lui une longue rue, parfaitement droite, bordée de

trottoirs, et luxueusement pavée de larges dalles bien appareillées.

Tout au bout de la perspective des constructions, il aperçoit dans le lointain un édifice transversal qui se détache sur le fond de tableau formé par la montagne rocheuse.

Bientôt il peut satisfaire sa curiosité, circuler autour d'un monument décoratif, isolé dans la partie dominante d'une place publique; c'est une majestueuse arcade dont les deux façades ainsi que les côtés comportent la plus abondante ornementation; l'orientation en est si parfaite que le soleil en fera pour ainsi dire le tour dans une même journée.

Notre voyageur lit sans peine une grande inscription dédicatoire tracée en lettres de bronze fixées sur la frise du couronnement, où elle est accostée de deux figures de Génies agenouillés:

JOVI OPTIMO MAXIMO,

FELICITATIS REIPUBLICÆ CONSERVATORI.

Il comprend aussitôt qu'il a sous les yeux l'expression éloquent de la piété des habitants d'une cité, après l'achèvement de grands travaux d'utilité publique dont il aperçoit à quelques pas de somptueux témoignages.

Il suit de l'œil des lignes architecturales richement fouillées, en même temps qu'il remarque une multitude de figures, les unes d'un très haut relief, semblables à des statues, les autres réparties à l'intérieur comme à l'extérieur, et même sur les seize colonnes qui les encadrent en les faisant valoir.

Sur la clé de voûte préside le maître suprême *Jupiter*, représenté en vainqueur des *Titans* qui se tordent à ses pieds; de superbes *Renommées* avec les guirlandes de l'abondance lui présentent les palmes de la *Victoire* dont les glorieux messagers, *Castor* et *Pollux*, les deux fils du Roi de l'Olympe, se dressent de chaque côté, en grandeur colossale, pour personnifier le *Jour* et la *Nuit*, la *Vie* et la *Mort*.

Plus bas les douze *Mois de l'Année* sont symbolisés par

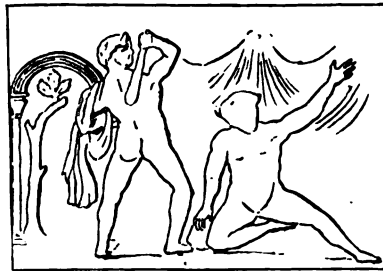
autant de tableaux des scènes de la vie humaine pendant la paix, sorte de *Zodiaque* qui unit le ciel à la terre.



DÉDALE ET ICARE.

Comme un enseignement de haute sagesse se succèdent, sur les colonnes, les beaux exemples de travail, de dévouement et de courage donnés aux hommes par les *Héros légendaires* : Dédale, Thésée, Hercule, etc.

Enfin, pour encadrer cette figuration religieuse et philosophique mise en première ligne, arrive la *décoration officielle*,



THÉSÉE ET LE MINOTAURE.

qui comprend les combats, les captifs et les apothéoses des vainqueurs, mêlés aux trophées militaires, en résumé la glorification de la puissance romaine sous laquelle se maintient la tranquillité et se développe la félicité publique.

— Voilà, se dit l'étranger, un digne hommage de piété et de reconnaissance rendu par les habitants de ce lieu aux auteurs de leur prospérité.

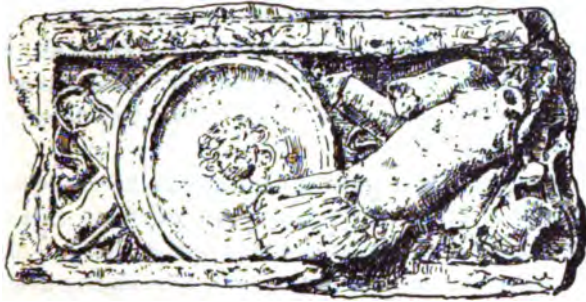
Cela dit, notre visiteur satisfait franchit l'arcade et va rendre ses devoirs au grand temple de Jupiter qui s'élève à quelque distance sur le versant de la colline. »

Ainsi finit notre récit.

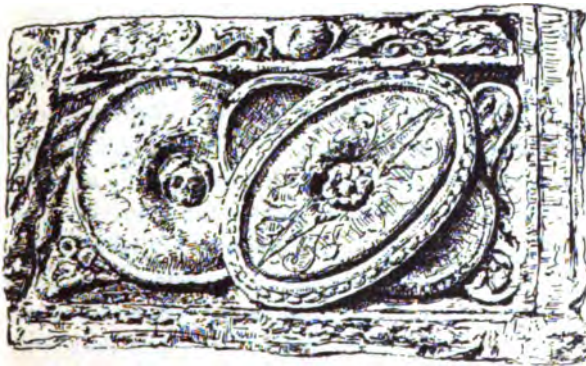
— Mais c'est une fable que vous nous racontez !

— Pas tout à fait ! Veuillez y voir la projection idéale d'une réalité trop lointaine pour qu'on puisse la reproduire autrement dans l'intérêt de ce qui suit.

La vue d'ensemble ou la description mise sur le compte d'un voyageur anonyme du 11^e siècle, écarte en de nombreuses places les allusions à des faits historiques qu'on y soupçonnait à tout hasard. — Ce qu'on aurait gagné d'un côté



serait perdu de l'autre. — Il ne resterait plus alors qu'à s'en prendre uniquement au style de l'architecture, au caractère ou à la qualité des sculptures, pour déterminer sinon une



date précise d'origine, du moins pour limiter aussi étroitement que possible la période pendant laquelle le monument a été construit.

Il est plus facile d'essayer la restitution d'un monument

mutilé que d'en retracer l'histoire quand les documents font défaut.

Dans ce dessein, et d'après ce qui en a été dit de meilleur, la période cherchée ne peut être comprise qu'entre le début de la décadence de la sculpture romaine et sa chute rapide pendant les trente années de la fin du second siècle.

A partir de cette époque, l'agitation incessante du monde barbare mettant de plus en plus en péril la situation de la Gaule, devait empêcher toutes les entreprises de constructions luxueuses.

Aux premières invasions si meurtrières du III^e siècle, 253 et 275, après une période relativement pacifique sous Constantin, succédèrent celles du milieu du quatrième, où une grande partie du territoire fut de rechef envahie et dévastée. Parmi les nombreuses villes qui furent saccagées, à une date indéterminée, nous avons sous les yeux le témoignage de celle de Mandeure qui, ouverte et dégarnie de ses forces militaires, périt entièrement dans les flammes.

Sous la menace continuelle de ces terribles occupations, Vesontio, subissant le contre-coup de la misère générale, a dû voir graduellement sa population décroître et ses constructions rester inachevées, puis, un jour que nous ne connaissons pas, partager le sort commun. Dans quelle mesure les barbares prirent-ils part à la destruction des édifices? C'est ce que nous ignorons. Ce ne sont pas de grandes constructions dont on a arraché par la suite tous les matériaux utilisables, ni même quelques colonnes renversées et brisées qui peuvent nous renseigner. Ce piédestal consacré aux dieux, cette colonne même qui, sur le versant de la citadelle, se serait effondrée, au premier siècle, à la parole de saint Lin, n'est-il pas un indice, bien que légendaire, de ce qui a pu arriver plus tard, et sans miracle cette fois, comme représailles des persécutions?

Elle ne nous renseignera pas davantage cette fameuse lettre que le César Julien adressait, en 360, à son ami le phi-

losophe Maxime, au retour de l'expédition heureuse contre les Artuaires, et au moment où il passait par Vesontio pour aller hiverner à Vienne. Ce futur restaurateur du vieux culte païen savait fort bien à quoi s'en tenir à cet égard, et, quand on connaît sa prudente dissimulation relativement à la doctrine qu'il professait déjà, on comprend pourquoi il n'insiste pas sur les causes de la destruction des *temples somptueux qui ornaient la cité, grande autrefois, mais réduite alors à l'état de petite ville* (1).

Quoi qu'il en soit, que l'on fasse remonter l'occupation barbare de Vesontio à une époque bien antérieure ou voisine de la date de 356, il n'est pas douteux que le Philosophe alexandrin couronné n'ait compris parmi les temples dont nous retrouvons aujourd'hui quelques colonnes couchées dans une antique poussière, l'apothéose de Jupiter, dépouillée, après un siècle et demi au plus, de son éclat primitif. Quelque ardent

(1) Πολύχνιον δὲ νῦν ἔστιν ἀνειλημμένη, πάλαι δὲ μεγάλη τε ἦν καὶ πολυτελέσιν ἱεροῖς ἐκεκοσμητο..... (*Lettre de Julien*). Cet autrefois (πάλαι, olim) n'impliquerait-il pas l'idée d'un état remontant à plus de six années, 356 étant la date de l'invasion récente. D'autre part, le qualificatif ἀνειλημμένη (de ἀναλαμβάνω) signifie *reprise, relevée* ou *réoccupée*. Aussi, les traducteurs ne s'accordent-ils pas : pour les uns, c'est un *oppidulum dirutum*, et, pour les autres, une *petite ville réparée* ou en réparation. Quand on se représente les préoccupations d'un chef d'armée aussi avisé que Julien, relativement à la situation et à la conservation des places de guerre qu'il visite, les pourvoyant de ce qui peut y manquer, on comprend que les diverses nuances d'expression de la seconde interprétation soient applicables dans la circonstance.

L'empereur Constance, meurtrier du père, des frères et des cousins de son neveu Julien, n'avait envoyé ce dernier à cette expédition des Gaules que pour le perdre, comptant bien lui faire endosser tous les dangers et toutes les fautes de cette guerre. Déjouant cette attente, le jeune César, bien qu'entouré de gens hostiles ou incapables (voir son Épître si curieuse au Sénat et au peuple d'Athènes), se révéla comme bon général, veillant à toutes choses, ardent et circonspect. Celui auquel on avait imposé le rôle passif et périlleux de porter à l'armée les images de l'empereur, conduisit si bien la campagne qu'il remporta sa grande victoire près de Strasbourg sur le Rhin. C'est ainsi qu'après avoir balayé les Barbares, il opérait en sûreté son retour par Vesontio en train de se refaire comme petite ville.

que fût son prosélytisme, il lui eût été impossible de faire lui-même à Vesontio ce que n'avait pu réaliser à Rome son illustre prédécesseur et aïeul Constantin le Grand. Depuis longtemps il n'existait plus de sculpteurs capables d'exécuter de grandes figures, telles que celles des Renommées et des Titans de notre arc de triomphe (1).

Abrégeons cette histoire. Après avoir traversé la longue période des invasions, la noble arcade, de plus en plus meurtrie, mais toujours debout, conservera pendant quelques siècles, sous l'appellation de *Porte de Mars*, l'aureole des vieux souvenirs, mais bientôt, protégée par sa masse imposante, elle sera enchaînée dans une muraille d'enceinte, son ouverture maçonnée et rétrécie sera réduite, sous le nom sinistre de *Porte-Noire*, à l'état de sombre couloir donnant accès à un quartier fermé.

Si le monument trouvera dans ces conditions un abri protecteur pendant tout le Moyen âge et bien au delà, les sculptures dégradées et devenues incomprises sur la face apparente lui maintiendront la considération respectueuse des esprits éclairés qui se demanderont désormais ce qu'elles pouvaient signifier.

Au xvi^e siècle, un des premiers commentateurs signalés croit y voir un hommage au conquérant des Gaules, Jules César; c'était remonter trop haut, et il est fort inutile de s'arrêter à cette attribution d'un caractère vulgaire.

En 1580, à une époque où l'on commençait tardivement à mettre à profit les fruits de la Renaissance dans notre ville,

(1) L'empereur Constance, pendant son triomphe immérité à Rome, ne pouvait assez admirer ces monuments devant lesquels il restait stupéfait. Pendant tout espoir de produire quelque chose de semblable et voulant faire grand, à son tour, il ne trouva rien de mieux que d'ériger, dans le grand cirque....., un obélisque que la mort avait empêché Constantin de ramener d'Alexandrie, où un vaisseau, d'une grandeur inouïe, avait été construit pour le transporter à l'aide de trois cents rameurs. (*Ammien Marcellin*, LXVI, ch. x; LXVII, ch. iv.)

y naissait le fils d'une famille destiné à illustrer un nom noblement soutenu par la descendance et la parenté.

C'était Jean-Jacques Chifflet. Après avoir terminé des études littéraires et médicales, complétées par des voyages à l'étranger, surtout en Italie, ce jeune et savant docteur se livre à de patientes recherches sur l'histoire de sa ville natale. En 1618, toujours enflammé d'une patriotique ardeur, il publie l'ouvrage intitulé *Vesontio* qui va le mettre chronologiquement à la tête de nos historiens franc-comtois.

Dans ce livre qui a eu la fortune de faire les délices des vieux Bisontins, trois chapitres sont consacrés à l'Arc dit Triomphal, tant pour démontrer que ce monument n'a pu être élevé qu'en l'honneur de l'empereur Aurélien, vainqueur sur terre et sur mer, en Orient et en Occident, restaurateur des Gaules, que pour donner une description soi-disant complète des figures sculptées qui sont censées appuyer cette attribution.

Afin d'illustrer son œuvre d'un frontispice de marque, Chifflet commande à un orfèvre et graveur estimable de la cité, Pierre de Loizy, une planche où sera représentée Porte-Noire dans une restitution destinée à en faire comprendre toute la splendeur passée.

Nombreuse comme celle des Chifflet, la lignée des Loizy, d'un attachement égal pour la patrie, compte plusieurs artistes d'une certaine valeur. Le talent de Pierre de Loizy, inférieur à celui de ses deux fils, Jean et Pierre II, pouvait s'appliquer avec succès à des ciselures d'orfèvrerie, à des images de piété ou d'armoiries gracieusement composées, mais pour réaliser le rêve de son docte client, en présence d'un modèle si fruste et si peu accessible pour le regard, son burin capricieux alors dépaysé ne devait produire qu'une œuvre de fantaisie.

Comment Chifflet aurait-il pu exiger davantage de son graveur et reprocher à son travail le manque de sincérité?

Il est à croire même que l'inspirateur de cette figuration

inconsciemment grotesque fut satisfait puisque, avec sa planche supplémentaire, on retrouve les mêmes figures men-songères trois fois répétées.

Le texte est à l'avenant, tant pour le fond que pour la forme, déclamatoire et inutilement chargé de citations poétiques selon la mode du temps.

Le respect que commande la vénérable personnalité d'un citoyen si jaloux du bon renom de sa ville natale ne saurait interdire la critique de ses défauts.

Les images du *Vesontio*, qui, moins prétentieuses, plus simples et plus sincères auraient pu encore aujourd'hui avoir une valeur documentaire, n'ont servi qu'à dérouter beaucoup trop longtemps ceux qui, dupes de leur premier succès, continuèrent à lui conserver quelque confiance.

Si dans la collection des figures il y en avait une d'un intérêt capital, c'était bien celle qui couronnait l'arcade. Au lieu de s'attacher fidèlement à la reproduction de ce que le temps en avait encore épargné, Pierre de Loizy mal conseillé n'hésite pas à composer un type de fantaisie dont l'attitude et les accessoires diffèrent sur chacune des deux planches.

Le commentateur renchérit encore sur ce sans façon mauvaise augure quand il nous décrit le manteau impérial d'Aurélien (*trabeatum*) et qu'il y ajoute même les couleurs de la poésie :

In tunica Iovis, et pictæ Sarrana ferentem
Ex humeris aulæa togæ

Echauffée par cette érudition trop littéraire, l'imagination de l'auteur le trouble dans sa vision, au point que le lecteur ne peut s'empêcher de sourire du résultat

Les sujets représentés vont subir en conséquence des adaptations étranges au gré des plus aventureuses hypothèses, à commencer par cette figure colossale où l'on n'hésitera plus à voir un des fils de Jupiter, *Castor* ou *Pollux*.

Ce personnage, nu et solennel comme un Apollon, tient

à chacune de ses mains des attributs caractéristiques, à savoir la haste divine et la courte épée dans le fourreau. Ce glaive entouré du ceinturon se transforme aux yeux de Chifflet, et sous le burin du graveur, en une massue noueuse. On nous impose ainsi, pour les besoins de la cause, soit « un Apollon déguisé en Hercule, à la façon des Egyptiens qui, dans leurs Zodiaques, adoptaient les douze travaux d'Hercule pour désigner les stations du Soleil, soit un Hercule triomphateur (*Hercules triumphalis*), lequel présidait aux triomphes, à Rome (*in foro Boario*) ». En outre, Chifflet ne manque pas de citer une inscription antique où le nom d'Hercule est associé à celui d'Aurélien : *Aureliani consors*.

La préoccupation constante de l'auteur sera de découvrir dans toutes les scènes des allusions à des triomphes chimériques et d'en préciser la signification.

L'histoire rapporte qu'Aurélien monta au Capitole sur un char trainé par des cerfs. — Voici deux cavaliers, l'un poursuivant l'autre avec sa lance pendant qu'une femme est renversée sur le terrain — Les chevaux seront des cerfs foulant aux pieds Zénobie, la reine de Palmyre. « La pierre est bien dégradée, observe notre auteur, ce seront des chameaux si vous aimez mieux, je ne m'y oppose pas (*non repugno*). »

Laissons les grands hauts-reliefs de la façade et toute cette partie de la décoration que nous appelons *officielle*, laquelle sera historique ou de convention suivant ce que les études de l'avenir en décideront peut-être.

Dans les sujets de moindre dimension, sur les colonnes et sur le pilastre de la façade, nous n'avons que l'embarras du choix pour mettre en évidence ce que le manque de culture archéologique a permis d'accepter alors d'un écrivain considéré comme sérieux.

Mettons en regard des croquis sincères des six bas-reliefs du pilastre, les interprétations de Chifflet.

Un choix bizarre d'épisodes peu intéressants, mais soit-disant honorables pour Aurélien, a déjà pris la place de toute

la série des *Héros légendaires*; ici, au lieu de l'allégorie des *Mois* ou des *Saisons*, notre historien va s'ingénier à découvrir autant de personnalités divines triomphantes à leur manière.

Premier tableau. -- Malgré l'extrême dégradation de ce tableau du sommet on s'accorderait à voir dans ce personnage à tournure athlétique qui serre un arc dans sa main droite un Hercule chasseur, ou bien un de ces figurants aux combats des grandes fêtes célébrées au mois de *juillet* en



PREMIER TABLEAU.

mémoire d'Hercule. — P. de Loizy, estimant sans doute que nul n'y verra jamais mieux, imagine une figure de *fantaisie*, voire même celle d'une femme assise sur un haut *tabouret* de forme étrange, et aussitôt Chifflet de donner cette explication très alambiquée : « Comme le temple où brûle le feu sacré, emblème de la puissance divine est toujours placé sur les hauteurs, nous avons ici Vesta, semblable au triomphateur qui se repose (*sedens*) après la paix conquise, à côté du laurier de la virginité !

Deuxième tableau. — Cette figure de jeune femme, nue et debout, sous une double chute d'eau, curieux rappel de quelque fontaine décorative où un esclave vient à la provision, n'allégorise-t-elle pas assez heureusement le signe zodiacal du mois d'*août*, la Vierge? — Chifflet y découvre une allusion à la continence exemplaire du triomphateur Auré-



DEUXIÈME TABLEAU.

lien vis-à-vis de *Zénobie*, et c'est alors *Vénus triomphante* repoussant l'Amour (*Venus victrix amovens Cupidinem*).

Troisième tableau. — Cet éphèbe à la chevelure féminine est en train de cueillir des fruits. Le panier qui contient la récolte du mois de *septembre* est métamorphosé en un monceau, au pied du dieu Mars, des dépouilles de l'ennemi vaincu!

Quatrième tableau. — Un personnage imberbe, toujours jeune, et avec cette chevelure abondante qu'affectionne le sculpteur, est assis dans une pose très sculpturale sous une vigne grimpante. Il porte la main à des grappes de raisins; à ses pieds, un récipient quelconque pour la récolte du mois d'*octobre*.



TROISIÈME TABLEAU.

Nous accepterons cette jolie citation poétique :

Hic, qui pœmpineis victor juga flectit habenis
Liber...

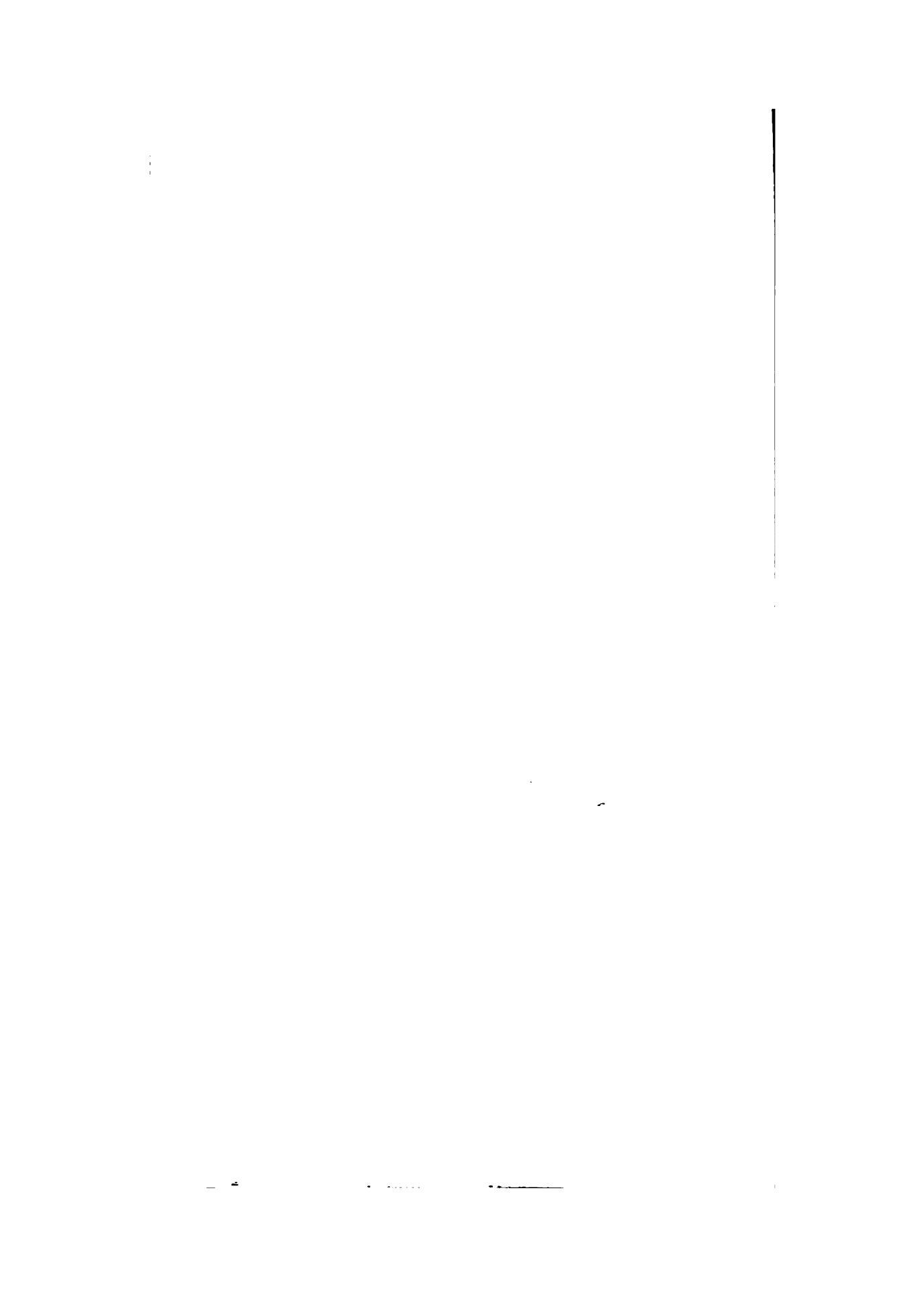
(Liber autrement dit Bacchus), mais nous n'admettons pas que Bacchus soit introduit à cette place parce qu'il a triomphé aux Indes (*triumphis aptus, quoniam primus omnium dicitur de Indis triumphasse*).

Cinquième tableau. — Quel peut être ce vigoureux gail-lard si fièrement campé et drapé par derrière? Un paysan, vraisemblablement de la Gaule chevelue; il est imberbe,

Société d'Emulation du Doubs, 1902.



PORTE-NOIRE
SCULPTURE AU REVERS DE LA FAÇADE



mais les longues mèches de sa coiffure flottent au vent avec une affectation marquée. — Un seul, parmi les chercheurs futurs, s'essaiera à trouver une solution raisonnable pour ce petit problème : Auguste Castan, qui a fort bien compris qu'il s'agissait d'une offrande ; mais, en donnant à cet acte religieux un sens ironique, il s'est mis en contradiction formelle avec le sentiment de sincérité pieuse que comporte le monu-



QUATRIÈME TABLEAU.

ment. Une offrande de prémices agricoles, déposées sur un autel ne vient-elle pas à point au mois de *novembre* où l'on met le blé en sac pour la livraison. Le petit personnage qui porte sur ses épaules, soit un cochon sacrifié, soit une outre pleine ne rappelle-t-il pas le travail des salaisons ou des entonnaisons ?

On ne s'imaginerait jamais ce que devient cette scène dans les images du *Vesontio*. D'abord on y prend le sac pour

une tête de vautour! et, partant de là, l'auteur se demande si le grand personnage n'est pas : « Romulus en compagnie d'Aurélien, encore enfant, Romulus ou le *Mars Quirinalis* sous la hiératique peau de loup, lequel apercevrait un oiseau de proie sur sa gauche, signe de bon présage avant l'action, ainsi qu'il est dit d'Hercule dans Plutarque



CINQUIÈME TABLEAU.

(*apud Plutarchum in Romulo*) *. — Ce que c'est que d'avoir trop de lecture !

Sixième tableau. — Voici le comble pour nous apprendre que le graveur ainsi que l'auteur sont de complicité pour nous égarer davantage. Le bas relief est, il est vrai, fort usé, toutefois ses lignes principales sont encore saisissables. Impossible d'arguer de la difficulté de vision, il est sous la main, à la hauteur de l'œil. N'importe ! Il nous faudrait voir au

n° 23 de la planche et du texte, Pallas appuyée sur sa lance (*Pallas hastili innixa Trojanis ad Bisontinos transmissa in arcu suum locum occupat*)! Or, le personnage qu'environ trois cents ans après Chifflet nous voyons encore entièrement vêtu comme un homme de peine, au mois de *décembre* où l'on fait les provisions pour l'hiver, porte sur sa tête une vaste corbeille qu'il soutient de la main droite, tandis qu'à sa



SIXIÈME TABLEAU.

gauche est suspendue une paire de volailles. On se demande où peut être la lance ?

Après cette surabondante exposition de ces interprétations stériles, bonnes à relever cependant comme termes de comparaison, croirait-on qu'il se trouvera encore, sous prétexte de l'ancienneté de leur émission, des esprits assez candides pour leur attribuer un autre mérite que celui de la curiosité.

Au XVIII^e siècle, la thèse de Chifflet commence à perdre de

sa vogue. Néanmoins le jésuite Prost, dans une notice restée manuscrite (1), lui donnait un si maigre coup d'épaulé qu'il ne pouvait qu'annoncer sa chute définitive d'autant mieux que Dunod, un historien de plus sérieuse autorité, arrivait pour la contredire et mettre à la place d'Aurélien, le fils de Constantin *Crispus*.

Pour combattre Chifflet, l'auteur de l'*Histoire des Séquanais* publie une reproduction de la gravure du *Vesontio* et y voit Crispus figuré « en différents états » mais toujours jeune ; or Aurélien triomphant était âgé (2).

A propos des scènes sculptées sur la colonne où nous avons reconnu la série des *Héros*, et où Chifflet a cru voir, d'un bout à l'autre, des exemples de la sévérité d'Aurélien pour le maintien de la discipline militaire, Dunod estime avec raison que ce n'est pas faire honneur à un prince que d'appeler ainsi l'attention sur son atroce cruauté. Du reste, le critique n'ayant rien à mettre à la place, et pour éviter toute espèce d'explication, se tire d'affaire en disant que « ce sont là de petites scènes négligeables qui ne doivent pas entrer en considération ». Il se trompait, comme on dit, du tout au tout.

Il serait inutile de s'arrêter à la *conjecture* de l'abbé Bullet (3), qui voudrait descendre jusqu'à l'empereur *Julien* et en faire le restaurateur de la cité, si l'érudit avocat Perreciot ne reprenait plus tard pour son compte cette thèse aventureuse, avec une plus savante argumentation mais sans aucune chance de la rendre meilleure (4).

Enfin arrive don Berthod (5) qui, prenant à partie l'auteur

(1) Ms. à la Bibliothèque de Besançon, p. 280.

(2) DUNOD DE CHARNAGE, *Histoire des Séquanais*, p. 118-126. — *Histoire de l'Eglise, ville et diocèse de Besançon*, t. II, p. 375-380.

(3) *Ouvrages manuscrits des membres de l'Académie de Besançon*, t. IV, p. 197.

(4) *Dissertation à la fin des concours*, ann. 1764.

(5) *Mémoires et documents inédits*, publiés par l'Académie de Besançon, t. II, p. 280.

de l'Histoire des Séquanois lui reproche très judicieusement de ne s'être expliqué que sur trois des grandes figures et d'avoir complètement négligé les autres : « Toutes cependant, dit avec raison le savant bénédictin, paraissent mériter une attention spéciale » ; et aussitôt il administre cette preuve qui suffirait pour condamner la thèse de Dunod favorable à Crispus. — « Vous prétendez que Crispus était le triomphateur, mais Crispus était chrétien, ainsi que tout le pays, depuis Constantin ! Or, je ne vois ici, dans les petits bas-reliefs en particulier, que des dieux et des scènes de paganisme ! »

« Je vois, en particulier, un prêtre versant de l'encens sur un autel. » — Sans infirmer en rien la valeur de l'argumentation de don Berthod, bien au contraire, nous dirons que la scène à laquelle il fait allusion, plus riche encore de détails qu'il ne le croyait, représente sur l'avant-dernier bas relief de la colonne de la façade : Hercule posant sur la flamme d'un autel son dernier javelot, sacrifice ultime qui consacre l'héroïsation du personnage légendaire.

Mieux inspiré que tous ses prédécesseurs, don Berthod est le premier de nos historiens qui ait rattaché l'Arc de Porte-Noire au règne de l'empereur Marc-Aurèle.

Le président Edouard Clerc (1) et Auguste Castan sont ensuite venus confirmer cette attribution qui paraît la plus sage, le premier, en considérant le monument comme un ouvrage commémoratif de l'arrivée des eaux d'Arcier à Besançon (j'ai fait naguère la critique des détails de cette interprétation) ; le second, en affirmant que Porte-Noire est un arc de triomphe érigé par la municipalité de Vesontio en l'honneur des victoires d'un empereur sur des peuples barbares. Sans anticiper sur le travail de l'avenir, on peut faire quelques réserves relativement à ces affirmations. ...

En 1840, se tint à Besançon la huitième session de ces

(1) *La Franche-Comté à l'époque romaine*, p. 25.

Congrès scientifiques dus à l'activité entraînant du célèbre M. de Caumont.

Le moment était bien choisi « pour exciter l'émulation » dans notre ville et y opérer le ralliement des hommes d'étude isolés dans la province ». Telles étaient les paroles du bibliothécaire Charles Weiss qui présidait à la première séance générale du Congrès, et tels aussi les vœux de la Société d'Emulation du Doubs, qui commençait à réunir ses premiers adhérents.

Dans la section d'histoire et d'archéologie furent communiquées deux dissertations sur Porte-Noire ; la première, de M. Gousset, curé de Lavoncourt, lequel en retard de plus de deux siècles, reprenait servilement la thèse de Chifflet. On ne lui reconnut d'autre mérite que l'élégance de sa rédaction. La seconde, d'un ancien officier, M. Ravier, aurait, est-il dit, « jeté un jour nouveau » sur l'explication des petits bas-reliefs.

Négligeant, toutefois, de prime abord, ces figures *accessoires*, exactement comme l'a fait le président Ed. Clerc et tant d'autres, il se sert quand même, pour sa dissertation, des images de Chifflet, dont il se défend d'adopter le commentaire.

Bien qu'on ne se figure pas quelle lumière pouvait jaillir de ce document, l'ardent collectionneur Duvernoy réclame, à ce propos, le dépôt sur le bureau des exemplaires du *Vesontio* et de l'*Histoire des Séquanois* de Dunod, pour consulter les gravures !

Il est très singulier qu'il ne soit fait alors aucune mention de cette excellente planche, dessinée depuis dix-huit ans par Alexandre Lapret, le neveu de l'architecte de ce nom chargé des premiers travaux de restauration terminés par M. Marnotte en 1826 (1).

(1) Voir l'Annuaire du Doubs, année 1829, où cette planche a été insérée. et le Discours de réception de M. Marnotte à l'Académie de Besançon, *Mémoires*, 1875.

Il résulta de la discussion « que ni l'un ni l'autre des laborieux archéologues n'avaient cherché des preuves à l'appui de leur sentiment par une comparaison des monuments de l'architecture romaine à ses diverses époques. » — C'était fort bien jugé. — D'autre part, « MM. les secrétaires du Congrès ont sagement pensé que la question devait être remise en discussion, puisqu'on avait de nouveaux documents à produire dans des bas-reliefs récemment découverts sur le flanc gauche de Porte-Noire. »

En conséquence, l'assemblée se transporta en corps à l'Arc-de-Triomphe. Sur place, M. de Caumont appela l'attention de l'assistance sur la moulure des bases des colonnes où il trouvait le signe caractéristique des ouvrages du III^e siècle (1).

En face de la colonne mise au jour depuis la restauration, une des parties mieux conservées du monument (Voir la photogravure ci-jointe), M. Ravier dut soumettre à ses collègues un échantillon de son flair en matière d'interprétation, qu'il est intéressant de remémorer comme un curieux exemple du procédé superficiel dont on abusait depuis si longtemps.

Chacun peut aujourd'hui reconnaître à la partie supérieure de cette colonne, Hercule poursuivant de ses flèches *le centaure Nessus*, ravisseur de Déjanire. M. Ravier, la tête pleine d'actions militaires à découvrir, voit un soldat à l'exercice : « On se prépare à la guerre » ce sont ses termes mêmes. 2^e scène : « Les chefs délibèrent » ; or, c'est *Bacchus* accosté de deux bacchantes. — Le reste est à l'avenant. — Au vieux *Silène*, ivre et assis par terre : « On remporte la victoire » ; après : « On rend grâce aux dieux, on couronne le vainqueur » ; c'est cependant une femme, *Ariane* fêtée par ses compagnes. En dernier lieu, où vous reconnaissez, sans erreur possible, *Minerve* casquée et armée luttant contre un des Géants qui

(1) La scotie et le tore se transformant en talon.

brandit un rocher sur sa tête; détrompez-vous, le sculpteur, au dire du commentateur, a voulu représenter « un genre de défense particulier aux peuples auxquels on fait la guerre. »

Cette phénoménale élucubration a été publiée dans le volume du Congrès.

L'année suivante, Alphonse Delacroix insérait dans les *Mémoires de la Société d'Emulation* (1841) une courte notice sur Porte-Noire, très estimable au point de vue architectonique ou artistique, et, en ce qui concerne l'interprétation, moins aventureuse que celle qu'il publia vingt ans plus tard sous la fâcheuse influence de la *question d'Alesia* (1). Cinq ans après (1866) Castan lisait le charmant travail auquel il a été fait allusion au début de cette étude, et c'est alors qu'il insista sur l'excellente mesure que, sur son initiative et celle de Delacroix, la Société d'Emulation avait prise de faire mouler les principales sculptures du monument pour en faciliter l'étude. Ces plâtres de grande dimension séjournèrent, sans utilisation sérieuse, pendant une trentaine d'années à la Bibliothèque de la Ville.

La réinstallation du Musée d'Archéologie, au rez-de-chaussée du bâtiment des Halles, fut l'heureuse circonstance qui permit d'exposer avec ordre et en bonne lumière les vingt-et-une pièces de nos précieux moulages. Il fut désormais facile d'étudier à loisir et de mettre à profit ces éléments indispensables d'étude que l'on doit à Auguste Castan.

Aujourd'hui chacun peut lire dans ce *texte* authentique la plus grande partie des choses que je mettais il y a un instant dans la bouche d'un voyageur idéal.

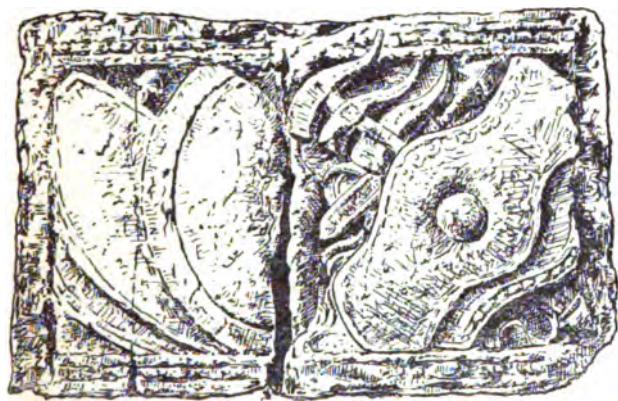
La besogne de l'avenir sera de mieux éclairer, s'il est possible, la question historique encore nébuleuse.

En attendant on n'a qu'à se résigner à *savoir ne pas savoir : scire nescire.*

*
*
*

(1) *Guide de l'étranger à Besançon*, 1860. p. 87.

Les monuments dits Arcs-de-Triomphe semés à travers le monde romain, les Gaules et notre région en particulier, au milieu des groupes les plus compacts de population ont de toute évidence été érigés pour la glorification de la puissance romaine. Pas de contestation à cet égard.



Celui que nous possédons, considéré avec raison comme unique dans son genre pour son architecture, l'est encore bien davantage pour la signification morale de sa décoration et sa disposition même.

Considérez dans cette disposition deux parties distinctes. La première, l'*arcade centrale* (archivolte et pilastres), puissante, détachée contre toutes les règles, et spécialement caractérisée par une décoration absolument religieuse ; la seconde, *le cadre*, constitué par le couronnement et le double étage des colonnes, où tout rappelle la force, la puissance militaire ou la gloire humaine pour faire cortège à une figure centrale trônant sur la clé de voûte, — et après, vous conclurez.

Si ce sont les habitants de Vesontio devenus romains par la conquête qui ont élevé le monument, ils ont parlé le lan-

gage de Rome, de Rome si grande par ses œuvres et qui pouvait parler avec autorité.

Si vous avez bien compris ce langage, Messieurs, que faudrait-il de plus pour que vous arrachiez à Porte-Noire un de ses secrets — je dis un — sans qu'il soit nécessaire de recourir à une fiction !

Le personnage du haut de l'arcade, centre de la figuration, et vers lequel tout converge pour exprimer l'union dans un solennel hommage, c'est *la clé de voûte de l'édifice social*, c'est DIEU !

DONAT NONNOTTE

DE BESANÇON

PEINTRE DE PORTRAITS

Par M. Jules GAUTHIER

Secrétaire décentral

Séance du 15 février 1902.

Dans les polémiques célèbres que Voltaire soutint avec esprit toujours, sinon toujours avec succès, avec ceux qui ne voulaient pas reconnaître son autocratie littéraire, deux Comtois lui portèrent et en reçurent de rudes coups. L'un se nommait Nonnotte, c'était un jésuite; l'autre Patouillet, c'était un abbé. Et souvent Voltaire, à défaut d'arguments contre les deux auteurs d'ouvrages qui exaspéraient son orgueil, *Les Erreurs de M. de Voltaire* et les *Lettres de quelques juifs*, sortis de la plume un peu lourde des deux apologistes franc-comtois, se vengea d'eux en appelant tout bêtement, à la grande joie de la galerie, l'un *Nonnotte*, l'autre *Patouillet*, croyant les ridiculiser par la vulgarité et l'euphonie médiocre de leurs noms de famille.

Or, ce Nonnotte dont il nous reste un bon portrait, avait un frère aîné, fils comme lui d'un vigneron bisontin, qui eut quelque mérite comme peintre d'histoire, mais surtout comme peintre de portraits, et dont je voudrais essayer d'esquisser la courte biographie en y apportant quelques éléments nouveaux.

Le 10 janvier 1706, Donat Nonnotte, second fils du vigneron Thomas Nonnotte et de Claudine Verrin. était né à Be-

sançon, trois ans avant son frère le jésuite. Au lieu de suivre la tradition de sa famille qui, depuis plusieurs générations cultivait les vignes jadis célèbres du terroir de Besançon, Donat fut engagé dans une autre vie par son propre oncle, Jean Nonnotte, frère de son père, médiocre peintre, dont il est ici parlé pour la première fois. Comme tous ses congénères du sol franc-comtois, ce Jean Nonnotte, qui mourut garçon, devait vivre en peignant des enseignes, des écussons pour les enterrements, des portraits de troisième ordre pour les petites gens des quartiers populaires, tels que la rue Saint-Paul où habitait Thomas, son frère, et où naquit Donat, son neveu. C'était en tous cas dans un milieu d'ouvriers que se révéla au foyer de Jean Nonnotte la vocation artistique de Donat. De ses premières études il nous est resté un tableau jusqu'ici inconnu que possède l'église de Sainte-Madeleine de Besançon et dont voici la nature. C'est un *Couronnement de la Vierge par la sainte Trinité*, peint sur une toile haute de 2 m. 65, large de 1 m. 90, signée et datée en bas de cette façon : *Donat NONOTTE, 1728*. Au-dessus de la Vierge, à genoux et mains jointes, placée au centre du tableau, plane le Saint-Esprit sous la forme d'une colombe ; à gauche, on voit Dieu le fils tenant la croix d'une main ; à droite, Dieu le père portant le globe du monde, tous deux soutenant au-dessus de la tête de la Vierge une couronne royale. Autour, dans le ciel, au milieu des nuages, volèrent des têtes ailées de chérubins.

L'œuvre est médiocre, plutôt copie que traduction d'une idée originale ; elle est intéressante toutefois en montrant ce que pouvait dans un milieu provincial, avec les conseils et les leçons d'un mauvais peintre, un jeune apprenti de vingt ans que la fortune allait rapidement conduire plus haut.

Au commencement du dix-huitième siècle, la misère entraîna nombre d'artisans et de cultivateurs franc-comtois vers Paris ou d'autres régions de France, suivant l'exode qui reste toujours cher aux habitants des froides montagnes qui

vont chercher du pain et demander du travail à de meilleurs terroirs. Les Nonnotte avaient essaimé; il y en avait à Vaugirard, à Meudon, à Honfleur; chez ceux qui habitaient le voisinage immédiat de Paris, dont un de ses frères nommé Antoine, et vraisemblablement sur les conseils et de son oncle et de son frère, novice chez les Jésuites, Donat vint à Paris en 1728. Il y vécut de son talent pour le portrait, y fréquenta quelques ateliers, y fit la connaissance de jeunes peintres et de graveurs de son âge. dont l'amitié l'aïda à se perfectionner d'abord, de l'autre à se procurer le nécessaire pour ne pas mourir de faim. Un de ces jeunes artistes était Jean Daullé, qui devint célèbre par son talent de graveur, et qui, nommé membre de l'Académie royale de peinture, exécuta pour son ami Nonnotte un fort joli portrait, dont une chance favorable m'a permis de recueillir le cuivre original; ce fut peut-être à lui, mais plus probablement à Boucher, Natoire et Boizot que Nonnotte dut d'être présenté à François Lemoyne en 1731, trois ans après son arrivée à Paris (1). « Peu de temps après que je fus entré chez M. Le Moine pour y étudier, un de mes amis lui dit que j'avais quelques connaissances de la peinture à fresque. C'était précisément dans le temps qu'il commençait la sienne à Saint-Sulpice. M. Le Moine me fit appeler, me demanda si je voulais travailler pour lui et si je pourrais lui ébaucher tous les matins l'ouvrage qu'il se proposerait de finir dans la journée, moyennant quoi il m'offrit des honoraires.

» Flatté comme je devais l'être d'une proposition aussi avantageuse pour mon avancement, je l'acceptay avec joie sans me trop inquiéter de mes autres intérêts, dont je le laissai entièrement le maître. L'ouvrage fini, M. Le Moine

(1) « Il travaillait pour des esquisses à Saint-Sulpice... , quand j'eus le bonheur d'entrer chez lui pour être son élève, au commencement de l'année 1731. » (Ms. de Donat Nonnotte, *Vie de Lemoyne*, ms 505 de la bibl. de Besançon.)

me récompensa, et je le fus aussi par le curé [de Saint-Sulpice] qui m'avait vu assidu à son travail toutes les fois qu'il avait montré la coupole (1). »

Dans ce récit de Nonnotte, il s'agit de la fresque bien connue de Lemoyne dans la coupole de la chapelle de la Vierge à Saint-Sulpice, exécutée de 1731 à 1732, et représentant l'Assomption.

Quand la fresque de Saint-Sulpice fut finie, Lemoyne, sur la commande du duc d'Antin, surintendant des bâtiments du roi, fut chargé d'un plafond pour le salon d'Hercule, au château de Versailles, Nonnotte y fut employé et eut la responsabilité soit des ébauches, soit de l'application des figures en stuc dont il surveillait le modelage et la pose. Laissons-le raconter, tout en abrégeant, comment se passèrent les choses :

« M. Le Moine, avant que de partir pour Versailles, m'ayant fait l'honneur de m'inviter à le suivre encore dans cette grande entreprise, je partis avec luy le 13 may 1733, et dès le lendemain il commença à tracer à la craye les premiers groupes de ce fameux ouvrage... Je ne le quittai plus. »

Nonnotte, en 1762, consacra à la mémoire de son maître et de son bienfaiteur une étude consciencieuse et émue qui prouve autant pour le bon cœur de l'élève que pour la bienveillance du peintre du Roi, dont il fut très honoré de recevoir les leçons. Il y raconte notamment les causes réelles du découragement, puis du suicide de François Lemoyne, l'un des plus brillants représentants de l'École française au lendemain de la disparition des grands artistes qui avaient fait la gloire du siècle de Louis XIV. La mort du duc d'Antin, son protecteur, la mort de sa femme, la médication bizarre qu'il suivait en buvant « une liqueur où était infusée de la poudre de vieilles pipes à fumer », un détraquement général du cerveau

(1) Voir *Vie de Lemoyne*, par Donat Nonnotte, ms. 505 de la Bibl. de Besançon.

amenèrent le jeudi 4 juin 1737 le malheureux peintre à se percer de neuf coups d'épée.

Cette mort fut funeste aux espoirs conçus par Nonnotte, auquel le duc d'Artois avait promis une bourse de pensionnaire du Roi à Rome, et le mirage de quelques années d'étude sous les cieux d'Italie dut faire place aux soucis plus terre à terre de l'existence, assurée uniquement par un travail opiniâtre (1).

Peu après le décès de Lemoyne, Nonnotte, qui demeurait à Paris, rue de Beauvais, s'éprit d'une voisine plus âgée que lui de neuf ans, Marie-Elisabeth Bastard de la Gravière, veuve d'Antoine Duchâtel, bourgeois de Paris (2). Elle avait, à défaut de jeunesse et de beauté, un caractère aimable et quelque fortune. Il l'épousa le 29 octobre 1737, et vécut, grâce à sa modeste aisance, libre des soucis matériels au milieu desquels il avait jusque-là vécu.

Les amitiés qu'il avait formées dans l'atelier de Le Moyne, les succès de nombreux portraits qu'il fit de 1737 à 1740, lui ouvrirent en 1741 les portes de l'Académie royale de peinture et sculpture, et dès lors les livrets des salons de 1741, 1742, 1743, 1745, 1746, 1753, 1755 et 1765 enregistrèrent de continuels envois de portraits.

Ce fut dans le portrait qu'il se confina ; il avait trouvé sa voie, et faute de pouvoir s'élever d'un plus haut vol comme il l'avait rêvé, alors que sur les échafaudages de Saint-Sulpice et de Versailles il collaborait aux fresques du premier peintre du Roi, il eut la sagesse de renoncer à la grande peinture d'histoire et aux tableaux de genre pour lesquels il n'avait, à côté d'une facilité réelle de coloris et de dessin, que des qualités et des études insuffisantes (3).

En 1754, il fut nommé peintre de la ville de Lyon et diri-

(1) Ms. de Nonnotte, Bibl. de Besançon, n° 505.

(2) JAL, *Dictionnaire de biographie et d'histoire*, v° Nonnotte.

(3) Il fut reçu le 26 août 1741 sur les portraits de MM. d'Ulin et Leclercq fils.

gea l'école gratuite de cette ville, jadis florissante sous la direction de MM. Blanchet et Coysevox, et finalement restaurée de 1754 à 1757 par l'influence d'amateurs distingués. De cette école, qui fut la première de la province, sortirent nombre de peintres et d'artistes remarquables qui obtinrent du peintre bisontin et de son zèle désintéressé et bienveillant plus de succès qu'il n'en avait cueilli lui-même, malgré sa persévérance et son labeur.

Disséminés un peu partout : à Lyon, dont le musée conserve un portrait de magistrat, probablement celui d'un conseiller de la cour des monnaies de cette ville, exposé en 1745 (1); à Orléans, le portrait de Desfriches ; à Besançon, celui de Donat Nonnotte et celui de sa femme, et cent autres, connus ou inconnus, signés ou non, partagés entre les dépôts publics et les collections privées, ces portraits de Nonnotte se distinguent par un dessin correct, un modelé excellent, un coloris simple et exact, un naturalisme de bon goût. L'élégance en est réelle et la ressemblance en devait être frappante.

On en jugera par les portraits du musée de Besançon que nous aurions voulu reproduire à côté de cette étude rapide, et qui furent peints par Nonnotte en 1758.

Avec le portrait gravé par Daullé et celui exécuté vers 1780 par Camille Belle, élève de Nonnotte, ils constituent à la mémoire d'un peintre de portraits qui, tout en étant de second ordre, eut un mérite réel, un hommage très appréciable.

Le portrait de Donat Nonnotte (qui porte le n° 363 du musée de Besançon) le représente debout à mi-corps, tête nue, les cheveux poudrés, appuyé sur le dos d'un fauteuil mis en avant. Il a sa palette et ses pinceaux en mains ; derrière lui est dressée une toile à peindre au bas de laquelle on lit ces mots : *Nonnotte peint par lui-même en 1758*.

Le portrait de Marie-Elisabeth, sa femme, la représente

(1) Ce tableau, mesurant 1 mètre sur 0^m80, a été acquis en 1870 par le Musée de Lyon. (Renseignement du conservateur; M. Dissard.)



D. NONNOTTE

*Prêtre du Roy, et Membre de l'Académie des
Sciences Belles Lettres et Arts de Lyon.*

Dessiné par lui même. et gravé par son ami Daullé, or. du Roi et de l'Acad. Imp. d'Ausbourg.





assise de trois quarts à droite, à mi-jambes, vêtue d'une robe de soie bleue et d'une mantille blanche garnie de dentelles, coiffée d'un bonnet à rubans bleus. De la main gauche, elle tient une brochure ouverte qu'elle est en train de lire ; sa main droite tient un éventail, son coude droit est appuyé à une table où se trouve une tabatière. Sur la planchette qui relie les pieds de cette table, cette inscription : *Mme Nonnotte, peinte par son mari en 1758* (1).

Camille Belle a dessiné au crayon noir rehaussé de crayon blanc le peintre Nonnotte à l'âge de 72 ans environ (2) ; la tête est massive, l'expression du regard énergique ; on retrouve dans la physionomie vieillie la même vivacité et la même robustesse que dans le portrait du jésuite Nonnotte (1711-1793), peinte par Donat, son frère, et gravé par C.-A. Boily sur un dessin de Belay (3).

La gravure consacrée à notre peintre par son ami Daullé doit avoir été exécutée antérieurement à 1758 et postérieurement à 1754. La figure, tournée à gauche, est jeune encore ; elle est inscrite dans un médaillon rond suspendu par un ruban. Au bas se lit cette inscription : *D. NONNOTTE, Peintre du Roy et Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon. Et plus bas : Dessiné par lui-même et gravé par son ami Daullé gr[aveur] du Roy et de l'Acad[émie] Imp[ériale] d'Ausbourg.*

Ces trois portraits inédits donnent à la physionomie de Donat Nonnotte une saveur toute particulière. Car, nous le disions tout à l'heure, c'est un hommage que méritait le peintre de portraits dont le mérite est incontestable comme praticien et dont l'effort s'est appliqué à inculquer à ses élèves et à célébrer dans les Académies de Lyon et de Be-

(1) Ces deux portraits à l'huile ont été donnés au Musée de Besançon par le baron Daclin, ancien maire de la ville. Ils portent les n^{os} 363 et 364.

(2) Dessin haut de 0^m50, large de 0^m35, don de M. Paul Laurens au Musée de Besançon.

(3) Voir la planche originale en tête de cette Etude.

sançon les règles de l'art et les principes de la peinture surtout en matière de portraits : « Le portrait est un des genres qui nous intéressent davantage. C'est l'amitié, l'amour, l'estime et le respect qui lui ont donné naissance, et il sert à conserver et à exprimer les sentiments du respect, de l'estime, de l'amitié et de l'amour. On se tromperait si l'on croyait que la ressemblance des traits fit tout le mérite d'un portrait (1). »

A côté de ses tableaux, de ses portraits peints ou gravés, Nonnotte s'essaya aussi à l'illustration du livre. Nous en avons la preuve dans huit gravures ou vignettes exécutées en 1762, d'après ses dessins, par son ami Daullé, pour les œuvres de la célèbre lyonnaise Louise Labé. Ces dessins sont inférieurs, il faut l'avouer, aux compositions d'Eisen, qu'ils semblent vouloir imiter, mais ils ne sont pas sans mérite.

Outre ses tableaux, ses portraits peints ou gravés, Nonnotte, qui mourut à Lyon le 5 février 1785, entouré de l'estime générale, a laissé divers manuscrits sur la peinture ou sur les peintres dont on trouvera plus loin le détail. Il n'avait pas eu d'enfants, et sa fortune, modeste d'ailleurs, passa à une nièce Joséphine Nonnotte, fille de son frère Antoine, mariée à Honfleur, à charge de servir une pension à ses père et mère. Les services qu'il a rendus à la classe populaire comme professeur à l'école de dessin de Lyon, aussi bien que les nombreux portraits qu'il a consciencieusement exécutés durant sa longue carrière, rendent son nom digne de reconnaissance et de respect.

(1) Discours prononcé à l'Académie de Lyon, le 17 novembre 1772, par Nonnotte, qui y avait été admis en 1754 (n° 12, ms. 505, Bibl. de Besançon).

APPENDICE

I. Acte de naissance de Donat Nonnotte

(Besançon, 10 janvier 1708).

Donatus, filius Thomæ Nonnotte et Claudïæ Verrin ejus uxoris, natus est die decima januarii, anno Domini 1708 et sequenti die baptisatus est, cujus susceptores fuerunt Joannes Nonnotte et Joanna-Francisca Roy.

Signé : Philipus PIERRARD.

(Reg. de la paroisse Saint-Paul. Bibliothèque de Besançon.)

II. Liste des manuscrits de Donat Nonnotte.

1. « Avantages des lettres et des sciences. »
2. « Compte rendu des travaux académiques pour l'année 1705 (1). »
3. « Premier discours sur la peinture · du dessin et de la variété de ses caractères selon les âges et selon les sexes... ; lu à la Société royale de Lyon le 29 novembre 1754, et à l'Académie royale de peinture et sculpture le 5 avril suivant. »
4. « Deuxième discours sur la peinture : de l'expression générale ; lu à la Société royale de Lyon, le 28 novembre 1755. »
5. « Troisième discours sur l'expression intérieure des passions de l'âme ; lu à la Société royale de Lyon le 19 novembre 1756. »
6. « Quatrième discours sur la peinture : de la composition, première partie ; lu à la Société royale de Lyon, le 12 août 1757. »
7. « Sixième discours de M. Nonnotte : les avantages du portrait et la manière de le traiter ; lu à l'Académie de Lyon, le 13 novembre 1760. »

(1) J-B. DUMAS, *Histoire de l'Académie de Lyon*, p. 288.

8. « Septième discours... sur les caractères auxquels on peut reconnaître les excellents peintres et les vrais connoisseurs ; lu à l'Académie de Lyon le 19 novembre 1761 ; à l'Académie de Besançon le 21 avril 1762. »

9. « Huitième discours... sur les préjugés d'école relativement à la peinture... ; lu dans une assemblée particulière le 18 novembre 1762, et dans l'assemblée publique de l'Académie de Lyon le 7 décembre de la même année. »

10. « Neuvième discours... sur les principes de goût dans la peinture, lu à l'Académie de Lyon le 17 novembre 1763. »

11. « Dixième discours... sur la couleur naturelle des objets et sur la perspective aérienne... lu à l'Académie de Lyon le 15 novembre 1764. »

12. « Onzième discours... sur les parties pratiques de la composition... lu à l'Académie de Lyon le 18 novembre 1766. »

13. « Quinzième discours... observations intéressantes pour les élèves dans la peinture .. lu à l'Académie de Lyon, le 17 décembre 1771. »

14. « Seizième discours... sur l'histoire de la peinture... lu à l'Académie de Lyon... le 17 novembre 1772. »

15. « Vie du peintre François Le Moine (1). »

III. Liste des tableaux de Donat Nonnotte.

1. — 1728. Couronnement de la Vierge, église Sainte-Madeleine de Besançon.

2. — 1731-1732. Collaboration à la fresque de la coupole de la chapelle de la Vierge, à Saint-Sulpice (Paris), avec Lemoyne.

3. — 1733-1737. Collaboration au plafond du salon d'Hercule, à Versailles, avec Lemoyne.

4. — *Salon* de 1741. Portrait de M. Le Lorrain, sculpteur du roi.

5. — Portrait de Mme Lépicier, épouse de M. Lépicier, secrétaire et historiographe de l'Académie, en muse.

(1) Ms. 505 de la Bibl. de Besançon. Autographe, papier, 151 feuillets, 317 sur 209 millim. J'ai publié ce ms. p. 520-540 de la *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements*, 1902.

6. — Portrait de M. d'Ulin, ancien professeur de l'Académie.
7. — Portrait de M. Le Clerc, ancien professeur de géométrie et de perspective de l'Académie.
8. — Portrait en buste de Mme Duvigeon, épouse de M. Duvigeon jeune, peintre en miniature.
9. — *Salon de 1742*. Portrait de M. Fremin, écuyer, conseiller secrétaire du roi, premier sculpteur du roi d'Espagne et directeur de l'Académie royale de peinture et sculpture.
10. — Portrait de M. de L... avec une bergère, dont le sujet est tiré d'un couplet écrit et noté dans le tableau.
11. — Portrait de Mlle Rabon, en habit de bal.
12. — Portrait de Mlle Le***, représentée en Érigone.
13. — *Salon de 1743*. Portrait de M. Moyreau, graveur ordinaire du roi et de l'Académie royale de peinture et sculpture (musée d'Orléans).
14. — Portrait de Mme *** finissant sa toilette.
15. — Portrait de Mme de Baucheron, représentée en muse, tenant un globe céleste.
16. — Portrait de M. l'abbé de***, en robe de trésorier de France.
17. — Portrait de M. de Varennes, chevalier de Saint-Louis, major des cheveu-légers.
18. — Portrait de feu M. Hunauld, régent de la Faculté de médecine en l'Université de Paris.
19. — *Salon de 1745*. Portrait de M. de***, conseiller à la Cour des monnaies de Lyon, peint en robe rouge, tenant un livre ouvert.
20. — Portrait de M. de***, lieutenant-colonel de cavalerie, peint en cuirasse.
21. — Une tête représentant Mme Lemoyne, épouse de M. Lemoyne, sculpteur du roi, et adjoint à recteur de l'Académie royale de peinture et sculpture.
22. — Portrait de Mme de***, appuyée sur une table de toilette, tenant une brochure.
23. — Portrait de M. Daullé, graveur du roi et de l'Académie royale de peinture et sculpture.
24. — Portrait de Mme de***, jouant de la vielle.

25. — Une tête représentant M. Gilquin, peintre.
26. — *Salon de 1745*. Un grand tableau représentant MM.^{***}, père et fils. Le fond de ce tableau est un cabinet d'étude.
27. — *Salon de 1748*. Portrait jusqu'aux genoux de M.^{***}, dans son cabinet.
28. — Portrait d'un religieux représentant l'étude, frère de l'auteur.
29. — *Salon de 1753*. Portrait de M.^{***}, vêtu en robe de chambre de taffetas rayé.
30. — *Salon de 1755*. Portrait de Mlle Dumesnil.
31. — *Salon de 1765*. Un portrait.
32. — 1758 Portrait de Donat Nonnotte (n° 363 du musée de Besançon).
33. — Portrait de sa femme (n° 364 du même musée).
34. — Portrait de Desgriffes (musée d'Orléans) (1).
35. — v. 1758. Portrait de l'auteur, gravé par Daullé.
36. — Portrait du sculpteur Lelorrain, gravé par Tardieu (2).
37. — Portrait de Gentil Bernard, gravé par Daullé.
38. — Portrait de Claude-François Nonnotte, gravé par C. Boily.

IV. Ouvrage imprimé de Donat Nonnotte

Discours sur la peinture (réception à l'Académie de Lyon), imprimé dans le *Mercure de France*, 1755.

ANNEXE

I. Manuscrits de Donat Nonnotte conservés à la Bibliothèque publique de Besançon.

505. • *Traité de la peinture et du dessin, suivie de la vie de M. Le Moine, par Donat Nonnotte, peintre du Roy, doyen de l'Académie royale de peinture et de sculpture. né à Besançon.* •

(1) *Dictionnaire des Artistes*, de BELLIÉRIER DE LA CHAVIGNERIE et AUVRAY, t. II, col. 166.

(2) J.-B. DUMAS, *Histoire de l'Académie de Lyon*, 1839, p. 288.

Treize cahiers distincts :

1^o « Premier discours sur la peinture : du dessein (*sic*) et de la variété de ses caractères selon les âges et selon les sexes.. ; lu à la Société royale de Lyon, le 29 novembre 1754, et à l'Académie royale de peinture et sculpture le 5 avril suivant. »

2^o « Deuxième discours sur la peinture : de l'expression générale ; lu à la Société royale de Lyon, le 28^o novembre 1755 .. »

3^o « Troisième discours sur l'expression extérieure des passions de l'âme, lu à la Société royale de Lyon, le 12 novembre 1756... »

4^o « Quatrième discours sur la peinture : de la composition, première partie ; lu à la Société royale de Lyon, le 12 août 1757... »

5^o « Sixième discours de M. Nonnotte : les avantages du portrait et la manière de le traiter ; lu à l'Académie de Lyon, le 13 novembre 1760... »

6^o « Septième discours... sur les caractères duquels (*sic*) on peut reconnaître les excellents peintres et les vrais connoisseurs... ; lu à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, le 17 novembre 1761 ; lu aussi à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon, le 21 avril 1762... »

7^o « Huitième discours... sur les préjugés d'école relativement à la peinture... ; lu dans une assemblée particulière le 18 novembre 1762 et dans l'assemblée publique [de l'Académie de Lyon] du 7^o décembre de la même année... »

8^o « Neuvième discours... sur les principes du goût dans la peinture, lu à l'Académie de Lyon le 17 novembre 1763. »

9^o « Dixième discours... sur la couleur naturelle des objets et sur la perspective aérienne, lu à l'Académie de Lyon, le 15 novembre 1764. »

10^o « Onzième discours sur les parties pratiques de la composition... , lu à l'Académie, le 18 novembre 1766. »

11^o « Quinzième discours : observations intéressantes pour les élèves dans la peinture... ; [discours] lu à l'Académie de Lyon, le 17 décembre 1771. »

12^o « Seizième discours... sur [l'histoire de] la peinture, lu à l'Académie de Lyon, le 17 novembre 1772. »

13^o Vie du peintre François Le Moine.

Le titre du premier cahier porte cette mention d'origine : « Je certifie que le présent manuscrit est de la main de M. Nonnotte et que j'en suis devenu possesseur par droit de succession. — Besançon, le 25 octobre 1813. (Signé) : A. LAURENS, petit-neveu de l'auteur. »

C'est à l'auteur de cette note que la bibliothèque doit les treize cahiers dont les titres précèdent.

II. Acte de mariage de Donat Nonnotte et de Marie-Elisabeth Bastard de la Gravière

(Paris, 29 octobre 1737).

[Donat Nonnotte natif de Besançon, peintre de portraits, rue de Beauvais, 29 ans, épouse Marie-Elisabeth Bastard de la Gravière, veuve d'Antoine Duchâtel, bourgeois de Paris. Son père Thomas était mort en 1737. Témoins, Thomas Nonnotte, son frère, jardinier à Chaillotte, et Claude-François Balanche-Richard, peintre, demeurant rue Coquillière].

(Reg. paroissiaux de Saint-Germain-l'Auxerrois. *JAL., Dictionnaire de biographie*, 1867, 918.)

III. Acte de décès de Donat Nonnotte

(Lyon, 5 février 1785.)

Sieur Donat Nonnotte, peintre du Roi, de l'Académie royale de peinture et de sculpture, de celle des sciences, belles-lettres et arts de Rouen et peintre de la ville, âgé de 78 ans, décédé hier à l'hôtel de ville, a été inhumé par moi, curé soussigné ce 6^e février 1785; présents sieurs Jean François Arnaud et Nicolas Berjeon, clerks tonsurés qui ont signé :

ARNAUD, BERJON, DEMAUX, curé.

(Reg. paroissiaux de SS. Pierre et Saturnin, 1785, reg. 644, fol. 18, n° 806. Arch. municip. de Lyon.)

ÉTUDE
SUR
LA PEINTURE ANGLAISE

Par M. Victor GUILLEMIN

Séances des 10 mai, 14 juin et 12 juillet 1902

AVANT-PROPOS

On sait combien il est rare de voir chez nous des tableaux de peintres anglais, et cela n'est pas fréquent même dans leur pays, car malgré les nombreuses richesses d'art qu'il possède, elles ne sont point centralisées. Ce n'est pas à la *National Gallery*, formée principalement par des dons et datant de 1724, que l'on peut étudier l'histoire de la peinture en Angleterre. Il faudrait, à cet effet, avoir visité entre autres collections celle que le riche amateur Robert Vernon a léguée à ses concitoyens, la salle des tableaux à l'hôpital de Greenwich remplie de peintures anglaises représentant des batailles navales, les galeries de Hampton-Court et du château de Windsor et nombre de collections particulières qui, en mai 1857, avaient momentanément centralisé leurs chefs-d'œuvre à l'Exposition de Manchester. On citait parmi les galeries fameuses celles du duc de Northumberland, la *Grosvenor Gallery* au marquis de Westminster, *Bridgewater Gallery* au comte d'Ellesmere, *Sutherland Gallery* au duc de Sutherland, etc.

En 1862 on avait encore fait appel aux possesseurs de tableaux et même aux musées nationaux : une vaste collection

de peintures fut rassemblée à côté de l'Exposition industrielle au palais de South-Kensington. Cet appel s'était même étendu aux différentes nations, et six mille œuvres d'art étaient arrivées du continent. Mais une fois ces expositions finies, toutes ces richesses s'étaient de nouveau dispersées.

Nous voyons, chez nous, pour représenter la peinture anglaise avant 1882, le catalogue des musées du Louvre mentionner seulement une esquisse et un petit tableau de Bonington, portés de l'école française parce que, disait-on, cet artiste venu jeune en France, à l'âge de 15 ans, y avait étudié, vécu et travaillé. Deux paysages, une marine et une esquisse de Constable y formaient, en outre, tout le bagage de la Grande-Bretagne. Actuellement, dans vingt-cinq tableaux qui composent l'insuffisante exposition de la salle XIII en ce premier musée de France, on ne trouve rien de Reynolds, rien de Turner, et seulement un paysage de Gainsborough, qui fut aussi excellent portraitiste.

Parmi les musées de province, celui de Montpellier peut montrer seulement une figure d'étude de Josuah Reynolds pour une de ses compositions : c'est le *Jeune Samuel en prière* ; le musée du Mans : un *Paysage* daté de 1821 et signé : John Constable, et l'on parle en ces derniers temps de *portraits* par Hoppner et Josuah Reynolds que le maître Bonnat a donnés au musée portant son nom, à Bayonne, sa ville natale.

Le musée de Besançon ne possédait jadis qu'un tableau de nature morte, assez important il est vrai, représentant un chasseur et du gibier, et acheté en 1840 à un peintre anglais contemporain nommé Barker, mais le musée s'est augmenté dernièrement de la collection léguée par notre regretté maître comtois Jean Gigoux, et l'on y trouve des échantillons du talent de plusieurs artistes anglais dont la postérité a consacré les noms.

Plus récemment, nous trouvons dans la collection léguée

par M. L. Chenot un remarquable petit portrait par un maître bien connu, et c'est ainsi que l'on peut noter à Besançon quelques morceaux intéressants de cette peinture britannique absente de presque tous nos musées de province.

A propos de ces spécimens que l'on n'a pas rassemblés, qui sont dispersés parmi les tableaux et quelques dessins de la collection Gigoux, nous est venu le désir de faire une étude sur la peinture anglaise.

Ce que nous avons au musée de Besançon, sauf un tableau de Barker, consiste en productions de l'ancienne école; nous ne possédons, à vrai dire, rien de l'école moderne.

Pour cette dernière, ce que nous en avons vu dans nos expositions universelles, et dans les salons de peinture à Paris nous permettra de rendre compte de nos impressions en contrôlant notre sentiment par les appréciations de quelques-uns des critiques les plus compétents.



INTRODUCTION

Jusqu'à la fin du xv^e siècle on ne trouve point de documents sur l'histoire de la peinture en Angleterre ; elle reste dans une obscurité profonde. Tandis que l'Italie, la France et l'Allemagne au moyen-âge pouvaient déjà citer des peintres de quelque valeur, les Anglais n'avaient point conservé le nom de ceux qui leur auraient appartenu.

Pourtant, comme les érudits, de quelque nation qu'ils soient, mettent leur orgueil à vouloir prouver que leur pays a été le foyer primitif de tel art ou de telle science, il s'est rencontré au xviii^e siècle un honnête Anglais, le graveur George Vertue (1684-1757), pour prétendre donner des preuves qu'avant la renaissance de cet art en Italie la peinture était florissante dans son pays. Il est certain toutefois que pour l'art de peindre, l'Angleterre est la dernière des nations qui pourrait revendiquer la priorité chronologique.

Tous les manuscrits où étaient consignés les documents de la longue et incessante enquête de Vertue, enquête qui dura quarante-quatre ans, furent achetés par Horace Valpole. Celui-ci, connaisseur émérite, les coordonna, et après vérification, fit justice des prétentions non justifiées et des illusions du trop patriotique graveur. Il a été publié dans ce but quatre volumes (1) chez Thomas Kirgate dans une imprimerie que H. Valpole, ce spirituel correspondant de Madame du Deffaud, avait établie sur son domaine de Strawberry Hill.

Notons en passant que nos antiquaires et nos érudits fran-

(1) Le titre de cet ouvrage est : *Anecdotes of painting in England collected by G. Vertue; digested and published from his original mss. by Horace Walpole, Strawberry.* — Hill. Thomas Kirgate. 1765. 4 tom.

çais ont eu le bon goût d'éviter le ridicule de George Vertue et de ne point se livrer aux tentatives d'un amour-propre de clocher pour établir la priorité de notre art national sur celui de l'Italie.

C'est seulement au XIII^e siècle, sous Henri III, qu'on peut mentionner quelques peintures murales, puis, dans des documents du XIV^e siècle, des tableaux où figurent les images des saints. Un retable d'autel du XV^e siècle, dans l'église de Shen, contenait les portraits d'Henri V et de plusieurs membres de sa famille, et la miniature faisait à cette époque son apparition dans les livres, mais ces peintures étaient l'œuvre d'artistes étrangers.

A ce moment les beaux-arts florissaient en Italie, et cela ne fut point sans influencer quelque peu les artistes des autres nations, même ceux de l'Angleterre ; pourtant ces derniers ne produisirent point d'œuvres ayant un cachet d'originalité.

Au temps de la Réforme, les adeptes de la nouvelle religion proscrivaient les images saintes, et ils détruisirent tous les tableaux représentant des sujets religieux. Bien avant, du reste, et jusqu'à la fin du XVII^e siècle, les seuls peintres de quelque talent ne furent point Anglais.

Dès le XVI^e siècle des artistes italiens sont appelés. On cite Toto della Nunziata, disciple de Ghirlandaio, et Luca Penni, le frère de Francesco Penni, dit le Fattore. Henri VIII, à l'exemple de François I^{er}, avait aussi essayé, mais en vain, de retenir des peintres de l'Italie à sa cour. Un Allemand illustre, Hans Holbein, fut le seul maître qui répondit à ces avances. Il résida en Angleterre pendant 28 ans et il y fit les portraits de tous les personnages de la cour et des premiers gentilshommes du royaume.

Citons encore, à ce moment, parmi ceux de l'étranger, le flamand Gerard Luca Horrebout (1) qui mourut à Londres en

(1) G. L. Horrebout : Gand, 1498 ; Londres, 1558.

1558, et Engelbrechsten (1), fils de Cornelisz ; ce dernier fut maître de Luca de Leyde.

Le Hollandais Antoine Mor ou Moro (2), peintre de Charles-Quint dont, entre autres musées de province, celui de Besançon possède deux portraits qui sont des chefs-d'œuvre, vint aussi à Londres à la demande de la princesse Mary qui devait épouser Philippe II, et s'y trouva en même temps que les flamands Joost Van Cleef et Luca de Heere (3). Un peintre français nommé Jehan de Paris fut adressé par François I^{er} à Henri VIII en 1519, avec la mission de faire le portrait de ce roi. Sous le règne d'Elisabeth, c'est encore des artistes étrangers : Cornelisz Kate de Gouda, l'italien Federigo Zuccherro, le flamand Mark Gerard de Bruges qui sont les seuls peintres marquants, et l'on n'en cite point d'origine anglaise.

Dans la miniature seulement un certain Nicolas Hilliard, né à Londres en 1547, et Isaac Oliver, natif aussi de Londres en 1555, mais tous deux probablement de familles françaises, imitent la manière d'Holbein.

Deux Hollandais, peintres de marine, Cornelisz (4) le vieux de Harlem qui peignit *la Victoire* du comte de Nottingham sur l'Armada de Philippe II, et Pieter Van den Velde, peut-être l'ancêtre de Wilhem, qui fleurit sous les règnes de Charles I^{er} et de Charles II, doivent aussi être cités du vivant de la reine Elisabeth.

Sous Jacques I^{er} des peintres étrangers viennent encore en Angleterre : c'est Paul Van Somer (5), Cornelisz Janson Van Ceulen (6), dont nous possédons en la collection léguée par Gigoux à sa ville natale un morceau remarquable, un portrait d'adolescent d'un grand effet avec peu de travail ;

(1) Engelbrechsten, 1468-1533.

(2) Antoine Mor, 1525-1581.

(3) Luca de Heere, né à Gand en 1534.

(4) Cornelisz Vroom, 1566.

(5) P. van Somer, 1666.

(6) C. J. van Ceulen, 1618.

c'est encore Daniel Mytens (1) de la Haye. Ces deux derniers devinrent les peintres officiels de Charles I^{er} et se lièrent d'amitié avec Van Dyck qui fit le portrait de Mytens.

En 1629, Rubens passe une année en Angleterre et Van Dyck y demeure en 1632. L'art autochtone n'existe point encore en ce pays et l'art étranger y brille seul. L'art autochtone n'apparaitra qu'au xviii^e siècle avec Hogarth et Reynolds. Gainsboroug et Thomas Lawrence ne feront, du reste, comme tous les portraitistes modernes, que s'inspirer de Van Dyck et marcher sur ses traces sans jamais l'égaler. Tous l'imitèrent ou cherchèrent à l'imiter. Georges Jameson fut le Van Dyck écossais, et James Gandy le Van Dyck irlandais.

Jameson né à Aberden en 1586 était venu vers 1615 étudier dans les ateliers de Rubens et de Van Dyck; il retourna dans son pays natal en 1620, puis se fixa à Edimbourg où il mourut en 1644. Sur sa réputation on lui fit la commande d'un portrait de Charles I^{er}. Il fut assez bon peintre.

James Gandy (2) résida en Irlande et fut un artiste distingué. Henri Stone fils du statuaire de ce nom, gendre du peintre hollandais Pierre de Keyser, et surnommé Old Stone (le vieux Stone), peignit aussi dans la manière de Van Dyck, à Londres où il mourut en 1653, âgé de 37 ans.

En même temps que Van Dyck, et autour de lui, l'on vit en Angleterre Jean Van Reyn (3) de Dunkirk, David Beck (4) de Arnheim ou de Delft qui ont collaboré aux portraits de ce maître; les hollandais Adrien Hanneman (5) de la Haye, dont nous possédons, au musée de Besançon, le portrait du chancelier Chifflet, le hollandais Veesop et Remigins Van Lemput, qui furent des imitateurs de ce grand maître flamand. Lemput est mort à Londres en 1675.

(1) Daniel Mytens, 1623.

(2) James Gandy, 1619-1689.

(3) Jan Van Reyn : Dunkirk, 1610; Londres, 1642.

(4) Mort à La Haye en 1650.

(5) Hanneman : La Haye, 1611-1680.

Le meilleur des peintres anglais que Van Dyck ait formé fut William Dobson né à Londres en 1610, mort en 1646 dans la misère, malgré ses titres de premier peintre et valet de chambre du roi Charles I^{er}. Il avait un grand talent et a produit des chefs-d'œuvre, notamment le tableau où il s'est représenté embrassant Charles Cotterel auprès de sir Balthazar Gerbier, l'ami de Rubens. On trouve aussi de ses tableaux représentant des sujets bibliques dans les meilleures galeries de l'Angleterre.

Citons encore Robert Walker dont on ignore les dates de naissance et de mort, et parmi les peintres de l'école de Rubens qui séjournèrent plus ou moins en Angleterre, George Geldorp (1), de Bois-le-Duc; le paysagiste Wouters (2), Gérard Seghers (3); les hollandais (4) Lievens, Hendrick Pot, l'ami de Franz Hals; les italiens (5) Horatio Gentileschi et le neveu de Guerchin, Benedetto Gennaro, sous le règne de Charles II.

Parmi les principaux peintres étrangers qui travaillèrent en Angleterre jusqu'au milieu du xvii^e siècle, contentons-nous de signaler Poëlenburg (6) et Adrien Van Stalbert, collaborateurs d'Henri Steenwick (7) le jeune; Palamède Stevens, né à Londres en 1607; Terburg (8), Vinkeboom, Jacob Keerincck, Gerard Honthorst et son élève Sandrart (9); Wilhelm Van den Velde (10) et Jean Torrentius (11) recherché par les

(1) Geldorp, 1607 ou 1620-1675.

(2) Wouters, 1614-1659.

(3) Gerard Seghers, 1589-1651.

(4) Lievens, 1607-(1663?). Hendrick Pot, 1600-1656.

(5) H. Gentileschi, 1563-1646. B. Gennaro, xvi^e siècle, dates inconnues.

(6) Poëlenburg, 1586-1665.

(7) H. Steenwick, 1580-1642.

(8) Terburg, 1608-1681. Vinkeboom, 1578-1629. J. Keerincck, 1590-1646.
G. Honthorst, 1592-1666 ou 1680.

(9) Sandrart, 1606-1686?

(10) Wilh. Van den Velde, 1610-1633.

(11) J. J. Torrentius, 1589-1649.

Anglais débauchés pour l'obscénité des sujets qu'il a traités, gracié et tiré de prison par Charles I^{er}, Abraham Hondius (1), Van der Plaas (2), Pieter Van der Meulen (3), Norbert Van Blœmen (4) frère de l'Orizonte, les Zeeman (5), les Netscher (6), les Verelst (7), Simon et Hermann, les Griffier (8), Edema (9) élève d'Everdingen, Berestaaten (10), Samuel Van Hoogstraeten (11) élève de Rembrandt, Dirck Stoop (12), Dirck Maas (13), Egbert Van Heemskerck (14), Van Huysum mort à Londres en 1740, et nous ne les nommons pas tous, la liste en serait trop longue.

Les puritains, comme nous l'avons dit, proscrivant tous les tableaux d'église, on se borna, après la mort de Van Dyck, au genre du portrait. Ce fut un Westphalien, Pierre Van der Faës (15) désigné par les Anglais sous le nom de sir Peter Lely, lequel imita Van Dyck avec talent, mais en outrant son style et en tombant dans le maniérisme, qui obtint toute la faveur de la cour. Il récolta des succès égaux à ceux de Van Dyck dont il était élève, et portaitura

(1) Ab. Hondius, 1638-1691.

(2) Van der Plaas, 1570?-1626?

(3) P. Van der Meulen, xvii^e siècle.

(4) Norbert Van Blœmen, 1672.

(5) Les Zeeman : Enoch, mort en 1744; Isaac, en 1751, frère d'Enoch. Paul, fils d'Enoch, dates inconnues.

(6) Les Netscher : Gaspard, 1630-1684; Théodore, 1661-1732, et Constantin, 1670-1712, tous deux fils de Gaspard.

(7) Les Verelst, xvii^e siècle : Simon et Herman, 1666, en Angleterre, et Verelst, Cornély, fils d'Herman, 1667.

(8) Griffier, Jean, 1645 ou 1656-1718, et Robert, fils de Jean, 1688, né à Londres.

(9) Edema, 1652-1700.

(10) Berestaaten, mort en 1687.

(11) S. Van Hoogstraeten, 1627-1678.

(12) D. Stoop, 1610-1686.

(13) Maas, 1656.

(14) E. Van Heemskerck, fils d'Egbert le Vieux, 1645-1704, mort à Londres.

(15) P. Van der Faës, 1618-1680.

Charles I^{er} et toutes les plus jolies femmes et les plus galants seigneurs de la cour de Charles Stuart en 1660.

Il avait adopté la facture de Van Dyck avec une habileté telle que l'on a vu parfois des connaisseurs s'y tromper. Ses collaborateurs furent nombreux : ce sont les hollandais Buckshorn et Wissing, les flamands Gaspar et Van den Eyden, les anglais Greenhill, sir John Gawdie, Sadler, Dixon, Henry Tilson, les Gibson, etc., et même deux peintres qui rivalisèrent avec lui : un Westphalien, Gerard Soest, et un anglais, John Riley (1).

Notre grand portraitiste Largillière vint à Londres, en 1675 et y resta quatre ans. Il était mandé par Charles II l'année même où mourait dans cette capitale un autre de nos fameux peintres de portraits : Claude Lefèvre, qu'il ne faut pas confondre avec Roland Lefèvre né dans l'Anjou et mort aussi à Londres en 1677.

A la même époque, et jusqu'à la première moitié du xviii^e siècle, nombre de peintres français séjournèrent à Londres, et quelques-uns y moururent, entre autres Philippe Duval élève de Lebrun, Jacques Parmentier, élève de Sébastien Bourdon, Paul Mignard (2), le second fils de Pierre Mignard, Charles de la Fosse (3), Jacques Rousseau (4), Jean-Baptiste Monnoyer (5), Louis Chéron, frère de la célèbre Elisabeth-Sophie Chéron, mort à Londres en 1699, Desportes (6), Watteau (7), Antoine Pesne (8), Jean-Baptiste Van Loo (9) et beaucoup d'autres.

(1) J. Riley (1646-1691), maître du peintre de portraits Richardson, plus connu comme littérateur et critique d'art.

(2) Paul Mignard, 1619-1671.

(3) Ch. de la Fosse, 1640-1716.

(4) Jacques Rousseau, 1630-1693.

(5) J. B. Monnoyer, 1635-1699.

(6) François Desportes, 1661-1743.

(7) J. A. Watteau, 1684-1721.

(8) A. Pesne, xvii^e siècle. dates inconnues.

(9) J. B. Van Loo, 1684-1745.

Après la mort de Lely, l'allemand Godefroy Kneller, élève de Rembrandt, sans être son imitateur, arrive à Londres en 1674, y fait les portraits des grands et de presque tous les princes et souverains. Il fut nommé chevalier, comme l'avaient été Rubens, Van Dyck et Lely, se fit aider par son frère aîné Zacharie et de nombreux collaborateurs hollandais ou flamands.

Un peintre napolitain, Antonio Verrio, pensionné par Charles II, avait, en 1676, une grande vogue pour ses décorations d'architecture, et le français Louis Laguerre l'aidait dans ses travaux ; Verrio mourut à Hampton Court en 1707, et Laguerre continua à peindre en Angleterre où il mourut aussi en 1721.

L'anglais James Thornhill (1) qui avait voyagé en France, fit concurrence à Laguerre. Il peignit la coupole de Saint-Paul à Londres et la grande nef de l'hôpital de Greenwich. Georges I^{er} le créa chevalier et on le nomma membre du parlement. Il fut le beau-père d'Hogarth. C'est par lui que fut inaugurée en Angleterre ce qu'on appelait alors la peinture historique ; ce n'était en réalité que des scènes mythologiques et des allégories dépourvues de goût. Le style de Thornhill manque de noblesse, et sa couleur est terne.

Mentionnons aussi dans ce temps un artiste dessinateur de jardins William Kent (2) fort à la mode et qui fit une grande fortune. On le nomma maître des œuvres, architecte conservateur des peintures, et principal peintre de la couronne.

A ce moment, l'art des différents états de l'Europe était en décadence et les grands maîtres, Rubens, Rembrandt,

(1) James Thornhill, né en 1676 à Melcombe Regis, mort le 13 mai 1734, près de Weymouth.

(2) W. Kent, né dans le Yorkshire en 1685, mort à Burlington-House le 12 avril 1748.

Velasquez n'étaient point continués. L'école de Bologne consommait la ruine de l'art en Italie. Les insignifiants peintres anglais qui fournissaient encore de portraits l'aristocratie de ce pays ne faisaient prévoir en rien Reynolds et Gainsborough. C'étaient (1) Jonathan Richardson déjà nommé, Charles Gervas, élève de Kneller; William Aikman, Jean Van der Banck, dont l'origine anglaise est douteuse; George Knapton; Thomas Hudson, maître de Reynolds; Francis Hayman maître de Gainsborough, et d'autres encore.

Il ne restait plus en Angleterre de grands peintres étrangers; on ne saurait compter comme tels : Michaël Dahl (2), de Stockolm, Balthazar Denner, Paulus Ferg.

(1) J. Richardson, 1665-1745. Ch. Gervas, 1675-1730. W. Aikman, 1682-1731. J. Vanderbanck, 1694-1739. George Knapton, 1698-1778. T. Hudson, 1701-1779. F. Hayman, 1708-1776.

(2) Dahl, 1656-1743. B. Denner, 1685-1747. P. Ferg, 1728.

ANCIENNE ÉCOLE

1730-1850

William Hogarth né en 1697, mort en 1764, fut, pour l'Angleterre, le premier graveur et peintre vraiment original. Encore plus moraliste et graveur que peintre, il voulut réagir contre la barbarie de ses contemporains, et ses compositions furent des satires. On peut dire que la beauté demeura la moindre de ses préoccupations, et qu'il ne serait qu'un caricaturiste s'il n'avait eu un but moral. Il représente des mœurs grossières qui furent sans doute celles des Anglais de son temps, et il mêle le grotesque au terrible. Telle est, par exemple, dans la *Ruelle du gin* (*Gin lane*), — cette scène révoltante où une femme, une brute en état d'ivresse, laisse tomber son nourrisson de son sein qui s'étale pendant et nu. Comme s'il parlait le latin, que, du reste, il ne connut jamais, il appelle crûment les choses par leur nom. Il décrit un caractère au cours d'une série de tableaux de la morale en actions, telles sont les six compositions de son *Mariage à la mode*, un mariage d'argent, et la *Vie d'une Prostituée* (*Harlot's progress*), — qui la conduit de la chaumière où elle naquit, dans une auberge, de cette auberge dans un palais, de ce palais dans un lupanar, de ce mauvais lieu dans la prison, et de la prison dans l'hôpital où elle meurt. Les quatre tableaux des élections sont la peinture et la satire des mœurs politiques anglaises : le *Banquet*, la *Brique*, le *Vote* et la *Victoire dans un fauteuil*. Ses *Comédiens ambulants s'appêtant à jouer dans une ferme* sont aussi des types fort ressemblants qui caractérisent son époque. Cependant les sentiments élevés lui font défaut, et

c'est bien à tort que le chauvinisme de ses compatriotes alla jusqu'à le comparer à Shakespeare. Les Anglais n'ont jamais eu de Shakespeare en peinture. Hogarth fut seulement un sermoneur brutal que révoltait le triomphe de l'injustice.

En dehors du genre qui l'a rendu célèbre, il a peint quelquefois des portraits, entre autres celui de la comédienne Lavinia Fenton dans le rôle de Polly Péachum de l'opéra *Les Gueux* par John Gay. Cette actrice de talent devint plus tard l'épouse d'un lord et duchesse de Belton. Son portrait date sans doute de l'époque où Hogarth fréquentait Rich, un fameux directeur de théâtre, ce qui lui permettait de faire des études d'acteurs pour la série de compositions qu'il a appelées *les Comédiennes ambulantes*. Issu d'une famille de paysans d'Old-Bailey, W. Hogarth fut le premier peintre véritablement anglais dans toute la force du terme. Son père était maître d'école de village et son grand-père, comme l'indique l'étymologie de son nom, un sobriquet, avait été porcher. *Hog*, en effet, veut dire pourceau, et *herd* troupeau, de là le sobriquet de Hogherd dont on fit Hogarth (1).

Quoique son éducation et son instruction eussent été fort négligées — Hogarth ignorait même l'orthographe, — il n'en écrivit pas moins un ouvrage intitulé *Analyse de la beauté*, et ses *Mémoires*. Dans son adolescence il travaillait chez le graveur Ellis Gamble à l'enseigne de l'*Ange doré*, et après y être resté sept ans à graver des chiffres et des ornements sur des plateaux, des cuillères et des gobelets, il s'établit à ses frais dans une boutique. Peu à peu, et sans qu'on puisse affirmer, comme on l'a dit, qu'il reçut des leçons de quelque peintre hollandais, il devint artiste. Il commença par graver sur une planche quelques sujets de sa fantaisie, puis se mit à peindre à l'huile. Un riche marchand de Londres, nommé

(1) D'après M. Max Roldit, son grand-père fut fermier, son père maître d'école, et son oncle un chansonnier rustique faiseur de quolibets. On retrouve ce caractère caustique chez Hogarth.

Bowles, lui acheta ses premières planches. Dès lors il put vivre dans une aisance relative et s'habiller comme un gentleman. C'est à ce moment qu'il devint amoureux de la fille de sir James Thornhill, un peintre de la cour, un homme riche et célèbre, qui peignait des coupes de cathédrale à raison de quarante shillings par mètre et qui n'eût certes point consenti à la lui accorder si Hogarth ne l'eût enlevée. On raconte, à cette occasion, que celle-ci, de concert avec sa mère, exposa dans la salle à manger du chevalier Thornhill les six tableaux de la série : *la Carrière d'une prostituée (Harlot's progress)*, et que, en venant pour déjeuner, Thornhill ne put qu'exprimer son admiration pour l'auteur en disant : « Celui qui a un tel talent peut se suffire à lui-même et épouser ma fille sans que je la dote. » — Le pardon obtenu, le mariage se fit et Hogarth gagna assez pour devenir propriétaire et avoir un carrosse.

Il voulut, mais sans aucun succès, se distinguer dans la peinture d'histoire parce qu'on lui avait reproché de ne pouvoir traiter que les sujets de la vie domestique. C'est alors qu'il produisit ses compositions de *la Fille de Pharaon*, de *la Piscine*, de *la Prédication de saint Paul*, de *Danaë*, de *Sigismonde*, mais on ne les goûta point.

Soupçonné d'être un espion lors de son voyage en France, et arrêté pour avoir dessiné la porte de la ville de Calais, il devint gallophobe et se vengea en représentant dans deux caricatures l'Angleterre symbolisant la politesse, la courtoisie et la bonne humeur, et la France ne représentant que la grossièreté et la mauvaise humeur.

Il se vengea aussi par des gravures et des vers satiriques de l'insuccès de son *Analyse de la beauté* qui lui suscita de nombreuses et virulentes critiques, et il se brouilla en matière politique avec Wilkes et Churchill qui l'attaquèrent vivement de sorte que, le caractère aigri et sentant ses forces s'altérer, il acheva en 1764 son dernier tableau représentant la figure du Temps sur des ruines et qu'il nomma *La fin de*

tout. Alors il brisa sa palette en s'écriant : « J'ai fini ! » On l'enterra peu de mois après à Ghiswick où on lui éleva pour monument une pyramide ornée d'un masque comique avec une épitaphe en vers par Garrick.

Nous remarquons dans le legs Gigoux un portrait d'homme que l'on attribue à Hogarth. C'est une tête coiffée d'une perruque ; elle manque de distinction, mais est toutefois d'une exécution permettant de la croire le produit du pinceau de cet *humoriste*, comme l'appellent ses compatriotes. La couleur en est aussi terne que celle qui distingue les peintures d'Hogarth.

Constatons toutefois que son exécution est préférable à celle d'un tableau de genre ayant la dimension de chacune de ses peintures de mœurs. Il représente *l'Intérieur d'un atelier d'horlogers*. L'un d'eux travaille près d'un vitrage d'où l'on aperçoit des murailles grises, l'autre, près de son établi, reçoit d'un jeune gentleman une montre à réparer, et l'on dirait que le troisième explique le mécanisme d'une horloge à trois personnages en costumes du Levant, tandis que sa femme répond aux questions d'un de ces visiteurs étrangers.

Cette peinture où règne quelque semblant d'une harmonie de tons roux a l'aspect éraillé et semble usée, ce qui ne permet guère d'en apprécier la facture. Elle est terne, peu correcte, et c'est même à son manque de correction qu'elle emprunte cette expression caricaturale qui fut le propre d'Hogarth. Elle est du reste traitée comme une esquisse.

Allan Ramsay¹⁾, fils d'une famille noble, naquit à Edimbourg en 1715, et alla dans sa jeunesse étudier à Rome chez Solimène et Impériale, deux peintres fort en vogue à ce moment. De retour en Angleterre, il fut recherché par de hauts personnages dont il fit les portraits. entre autres celui de lord Bute, président du conseil des ministres. Georges III le nomma son premier peintre, alors que Reynolds eût sans

1) A. Ramsay, 1715-1784.

doute mieux mérité cette distinction, mais le roi s'était pris d'affection pour Ramsay qu'il admettait dans sa famille. C'était, sans doute, parce que celui-ci était de souche aristocratique et avait beaucoup d'instruction. On rapporte que, bon helléniste et latiniste, il parlait fort bien plusieurs langues vivantes : le français, l'italien et l'allemand, ce qui lui permettait de s'entretenir longtemps dans cette dernière langue avec la reine Charlotte dont il eut l'honneur de représenter les traits. La faveur du roi et des courtisans lui procurèrent une quantité prodigieuse de portraits dont il peignait seulement les têtes et les mains afin de pouvoir suffire à d'aussi nombreuses commandes. Il faisait peindre les vêtements à des collaborateurs parmi lesquels on cite une mistress Blake, un certain hollandais Van Dyck qui fut très loin de valoir son illustre homonyme, l'écossais David Martin (1), les allemands Roth, Eikart, Vesperies et Philippe Reinagle.

Ramsay fut plutôt un fabricant de portraits qu'un artiste. Il s'occupait avec prédilection de littérature et de politique. Les lords Bute et Bath, les ducs de Newcastle et de Richmond venaient dîner à sa table et l'appréciaient comme homme politique.

On a un volume des articles et des mémoires qu'il a publiés sous le nom d'*Investigator*. Il mourut à Paris dans l'été de 1784 après un voyage en Italie et lorsqu'il se disposait à retourner en Angleterre.

Le musée du Louvre possède de lui, catalogué sous le n° 1818 le portrait de Charlotte-Sophie de Mecklembourg-Strélitz, princesse de Galles.

Il ne restait plus en Angleterre de grands peintres étrangers ; tandis que les peuples du continent pouvaient se faire gloire de leurs artistes de génie, les Anglais seuls montraient un tempérament rebelle spécialement à la peinture. Ils avaient des poètes, des littérateurs, des savants, des indus-

(1) D. Martin, 1736-1798.

triels et des commerçants, mais pas de maîtres peintres ou sculpteurs. On pourrait en conclure que là où l'esprit de calcul domine, il ne reste rien pour la manifestation de la beauté par les arts plastiques.

Nous ne voyons point dans les tableaux du legs Gigoux quelque échantillon du talent d'un peintre dont les œuvres ont du style, mais sont visiblement imitées de Claude Lorrain. Ce peintre est Richard Wilson que l'on peut dire avoir inauguré le genre du paysage en Angleterre, car on ne cite avant lui qu'un ou deux noms de paysagistes qui n'ont pas laissé de traces. Cet artiste, né en 1714, fils d'un clergyman du comté de Montgomery, reçut une excellente éducation classique, et, en 1749, lors de son voyage en Italie où il étudia dans l'atelier de Zuccarelli, se mit à traiter le genre du paysage historique. Il s'inspira aussi de Joseph Vernet dont il fut l'ami ; c'est sur l'éloge qu'en fit ce dernier qu'on le nomma membre fondateur de l'Académie.

Mais il arrivait dans un moment où tout le monde s'était pris d'admiration pour Gainsborough et où Hogarth était en faveur. Sa peinture, lors de son retour à Londres, fut amèrement critiquée par ses confrères et tomba dans le plus grand discrédit. Quand Georges III lui demanda une vue des jardins de Kew. au lieu de rendre la nature de ce site anglais, Wilson y substitua un paysage dans le goût latin, éclairé par un soleil d'Italie, de sorte que le roi lui renvoya sans pitié son tableau. Wilson ne pouvait faire un paysage sans y placer une scène de l'histoire ancienne et des ruines grecques ou romaines. Il aurait pu à ce moment avoir grand succès s'il eût vécu en France, mais en Angleterre il mourut dans la misère la plus complète au mois de mai 1782.

Maintenant au contraire, on s'y dispute ses œuvres à prix d'or et on l'appelle hyperboliquement le *Claude anglais*.

Après Ramsay, rien ne présageait la venue des peintres que nous allons citer et qui furent les plus remarquables des artistes de leur pays : ils inaugurent l'école anglaise.

En premier lieu Josuah Reynolds, né en 1723, jouit des plus grands succès comme portraitiste, mais n'excelle point dans la peinture d'histoire. Ce président de l'Académie Royale de Londres, a, selon ce que dit M. Ernest Chesneau, « le secret de toutes les distinctions de la femme et de l'enfant. Tous ses personnages, il les met dans leur milieu de vie active, poursuivant le geste interrompu par l'arrivée du peintre. »

Il s'inspira en tout de Van Dyck et c'est peut-être pour cela qu'il s'appliqua de préférence à se montrer coloriste.

Pourtant, s'il était vrai, comme on l'a dit, que Reynolds achetait des tableaux de maîtres vénitiens pour y chercher, en décomposant leurs couleurs, les secrets des fameux coloristes de la Renaissance, cela indiquerait une ignorance qu'on ne peut guère lui supposer. Il savait sans doute que le secret des maîtres coloristes n'est point dans la nature des couleurs dont ils se servaient, mais dans l'éducation de leur œil pour apprendre à bien voir. Il nous semble, du reste, que l'examen des œuvres de Reynolds prouve suffisamment qu'il était trop intelligent pour chercher ce prétendu secret.

Quelques critiques, à cause des effets de lumière qu'il a mis dans ses portraits, l'ont appelé trop prétentieusement le Rembrandt anglais. Mais, outre qu'il est bien au-dessous de Van Ryn, il n'a point son extrême sobriété de colorations, et quoiqu'on l'ait écrit, il ne rechercha point non plus la couleur des Vénitiens qu'il ne goûtait guère. Dans ses *Discours sur la peinture* dont il fit la lecture à l'Académie, il y professe que l'on doit concentrer l'effet sur l'objet principal du tableau, et au besoin, négliger les accessoires. La plupart des peintres anglais modernes sont arrivés, en adoptant ce système, à produire des effets n'ayant rien de la nature et sentant la manière.

Reynolds s'est efforcé de mettre en faveur la grande peinture historique pour laquelle ses compatriotes ont toujours montré peu de goût. Il louait sans cesse Raphaël, Michel-

Ange, Titien aussi, qu'il préférerait à Véronèse, et malgré cela l'on peut dire que ses *Discours* ont propagé bien des idées fausses et qui égarent, encore aujourd'hui, les peintres de son pays.

Ce fut seulement après la mort de Ramsay, en 1784, qu'on le nomma peintre ordinaire du roi. Lorsqu'il cessa de vivre, le 23 février 1792, il était devenu presque aveugle. Le musée du Louvre ne possède aucune peinture de Reynolds.

Il est regrettable que l'on n'ait rien de lui dans le legs Gigoux. Une *Tête de jeune Fille* qui lui était attribuée et que la *Revue Franc-Comtoise* publiée à Dole mentionnait en 1887 dans cette collection (à moins pourtant que ce ne soit une erreur d'attribution), a peut-être été vendue pendant la vie de son possesseur.

Pour connaître les conditions du développement de l'art chez les artistes de la Grande-Bretagne, il importe de savoir ce qu'est l'Académie Royale dont Josuah Reynolds fut le premier président.

Fondée en 1768, elle résida premièrement à saint-Martins Lane; Georges III la transféra à Somerset House, qu'elle quitta pour Trafalgar-Square, et elle occupe actuellement un palais somptueux, sa propriété, qu'elle a fait construire à Piccadilly pendant les années 1868 et 1869.

On ne peut pas dire que cette institution appartienne à l'Etat. En effet, quoiqu'elle soit installée dans un monument public, et que son président, soit, par le fait, Directeur de la *National Gallery* et du *British-Museum*, quoique presque tous ses membres soient payés par la nation, et ses classes par les contribuables, elle est indépendante et se gouverne elle-même. Le meilleur de son budget vient d'une exposition annuelle d'artistes vivants dont le droit d'entrée est d'un shilling. On peut faire partie de cette Académie moitié publique moitié privée à trois titres différents; comme élève, comme associé, ou comme académicien. Il y a quarante académiciens. que l'élection renouvelle, vingt associés choi-

sis et nommés par les artistes qui ont exposé les ouvrages jugés les meilleurs, et les élèves doivent produire un ouvrage qui soit admis par neuf membres y compris le président d'un conseil agissant comme pouvoir exécutif de la Société. Si ce spécimen de leurs aptitudes est trouvé suffisant on les admet pour trois mois, et si pendant ce temps les professeurs constatent leurs progrès sur le vu de nouveaux ouvrages, ils sont définitivement acceptés pour élèves avec tous les droits que confère ce titre. Ces droits sont : instruction gratuite dans les différents arts, accès aux cours publics et usage de la bibliothèque de l'Académie. Tous les trois ans l'Académie envoie à Rome avec une pension de cent livres sterling un élève de son choix et lui paie ses frais de voyage.

Quoique l'enseignement soit donné à l'Académie Royale par des hommes fort compétents, il n'est point sûr qu'il suffise pour former des artistes de premier ordre. Il n'y a pas à Londres, comme chez nous, des ateliers particuliers dirigés par des maîtres qui se font un point d'amour-propre du succès de leurs élèves et s'efforcent pour les faire réussir. Quant aux autres écoles de dessin, elles sont publiques, comme celle de l'Académie, mais ne l'égalent point. Nombre de peintres anglais n'ont suivi ni les unes ni les autres, ils se sont formés au hasard par les cours de n'importe quel professeur, de sorte que, faute d'une direction sérieuse, ils demeurent inférieurs dans le dessin et cherchent à voiler leur faiblesse en abusant de la couleur ; toutefois, si les médiocrités y sont plus choquantes qu'ailleurs, cette absence de technique a pour résultat, chez ceux qui arrivent à se distinguer, une originalité toute personnelle et fantaisiste qui caractérise leurs productions.

Il est regrettable que nous ne trouvions parmi les tableaux du legs Gigoux aucun portrait par Gainsborough qui fut considéré comme un des premiers portraitistes de l'Angleterre, supérieur même à Reynolds, au dire de certains de ses ad-

mirateurs, et qui excella aussi dans le paysage. De ce dernier genre nous remarquons un petit tableau où se trouvent un arbre à droite et des bestiaux dans une prairie, sous un effet de soleil couchant. Cette peinture d'un bon sentiment de couleur est pourtant insuffisante pour nous révéler toutes les qualités qui distinguent le maître.

Gainsborough fut supérieur à Reynolds d'autant qu'en fait d'art le sentiment, l'inspiration du tempérament l'emportent sur le savoir. Là où Reynolds raisonne pour arriver à la couleur, Gainsborough s'y trouve entraîné par son intuition devant la nature. Elle lui fait trouver des finesses de ton, des valeurs délicatement nuancées et des touches expressives. L'harmonie de sa couleur arrête l'attention. Ses portraits sont distingués comme s'ils étaient l'œuvre d'un émule de Van Dyck, dont il eut à tort la vanité de se croire l'égal. La peinture de Gainsborough est facile, elle donne tout son effet sans le secours des sacrifices et des supercheries employées par Reynolds, et l'expression de ses figures n'a point la vulgarité de celles d'Hogarth.

Reynolds ayant dit, dans un de ses discours à l'Académie, qu'il ne fallait pas que le bleu soit la couleur dominante d'un tableau, et qu'on devait toujours placer au centre les tons les plus vigoureux, Gainsborough fit, en manière de réponse, son *portrait de Master Buttal*, un jeune garçon de quinze ans vêtu entièrement de satin bleu d'une même teinte, et que l'on connaît sous le nom de *Blue Boy* (1). Ce portrait, son chef-d'œuvre, donne un éclatant démenti à l'assertion de Reynolds en montrant que l'agréable harmonie d'un tableau résulte de la juste valeur des tons et non point de leurs teintes. Un autre de ses meilleurs portraits est celui d'une actrice, *mistress Siddons*, en costume de ville, que Reynolds avait représentée vêtue en tragédienne, et aussi ceux de

(1) Des gravures de *Blue-Boy* et de *Mistress Graham*, par M. L. Flammeng, se trouvent dans la *Gazette des Beaux-Arts*.

mistress Graham, celui de Georgiana Spencer, duchesse de Devonshire, des mistress Sheridan et Tickell, groupées dans le même cadre, de William Hallett et de sa femme se promenant dans leur jardin, etc., toutes œuvres où l'on remarque de la grâce, de la distinction, et du brio dans l'exécution.

En effet on peut signaler, contrastant avec Hogarth, comme un progrès dans le sentiment de la beauté, la venue de Reynolds et de Gainsborough. Tous deux s'inspirèrent plus de la réalité. Le premier en exprimant mieux que ses prédécesseurs l'âme des modèles qui posèrent pour ses portraits, et le second en se laissant aller sincèrement, en toute naïveté, à son grand amour de la nature. On peut dire que si Reynolds peint surtout avec son savoir, Gainsborough, au contraire, n'est guidé que par sa puissante inspiration. Quoique l'on ait affirmé qu'il faisait ses paysages pour son plaisir, et ses portraits pour de l'argent, ses portraits ne sont point inférieurs à ses paysages, et dans chacun de ces genres il s'est montré plein de verve. Son caractère était en parfait contraste avec celui de Reynolds qui recherchait la société des hommes politiques, des lettrés et des grands, car il aimait à fréquenter les acteurs et les jolies femmes. On le trouvait sans cesse dans la campagne, au milieu des bois, des plaines de bruyères ou dans les tavernes où il aimait à faire ses repas en compagnie de bons vivants, et presque jamais à l'Académie. Aussi trouvait-il les sujets de ses tableaux parmi les paysans et les gens du peuple. La *Fille aux cochons* et la *Fille à la cruche*, que Reynolds paya cent guinées au lieu des soixante demandées par l'auteur, sont deux de ses chefs-d'œuvre. Et pourtant, du vivant de Gainsborough, ces ouvrages se vendaient peu et à bas prix. Ce n'est qu'après sa mort qu'ils furent payés au poids de l'or.

De nos jours encore cette vogue s'est si bien maintenue chez les Anglais qu'elle donna lieu, en 1891, à l'histoire singulière du portrait de la duchesse de Devonshire. Ce portrait, dit-on, aurait été volé, il y a de cela vingt-six ans à

MM. Agnew, marchands de tableaux de Bond Street, qui l'avaient acheté, en 1876, dans une vente publique, pour 262.500 francs, prix qui dépasse tout ce qu'on avait jamais payé pour aucun tableau de ce genre.

Il a couru nombre de légendes sur la façon dont MM. Agnew, persistant à garder le secret, sont enfin redevenus propriétaires de ce portrait. Ils l'ont réinstallé dans leur galerie, et après l'aventure de la disparition, qui pourrait bien n'être qu'une ingénieuse réclame, ils disent ne vouloir le céder maintenant que pour la bagatelle de 265,000 francs.

Thomas Gainsborough était né à Sudbury en 1727 et il mourut à Londres en 1788. Notre graveur français Gravelot aida de ses conseils cet artiste bizarre qui, devenu un peintre original, eut cependant le tort de se croire l'égal de Van Dyck.

George Romney (1) fit concurrence à Gainsborough et traita aussi l'histoire. Peu connu chez nous, il a mérité d'occuper un des premiers rangs parmi les artistes anglais et peignit surtout des portraits dont il fit un nombre prodigieux. C'est comme délassément qu'il produisit des compositions historiques ou de genre.

Voici le jugement qu'en a porté le fameux critique Thoré.

« Romney fut un maître : grand coloriste, élégant dessinateur, excellent dans toutes les parties de l'exécution. L'abondance de ses conceptions était inépuisable, surtout dans les sujets poétiques. Qu'il peignit l'allégorie, l'histoire, la vie familière, il a toujours une qualité bien rare : le charme (1). »

Cela suffisait pour le faire haïr de Reynolds alors au faite de sa puissance, et c'est pourquoi Romney ne fut point nommé de la Royal Academy.

Il faut dire aussi qu'il ne s'astreignit point, pour obéir à la

(1) 1734-1802.

pudibonderie anglaise, à ne pas faire poser le nu par le modèle vivant. Il avait, d'ailleurs, un modèle incomparable dans sa maîtresse, la trop célèbre Emma Heath, bâtarde de Lord Lyons, devenue plus tard la femme de sir William Hamilton, ambassadeur d'Angleterre, l'amie de la reine Caroline de Naples, puis la maîtresse de l'amiral Nelson, et qui mourut enfin dans la misère. Elle posa aussi pour Reynolds et pour M^{me} Vigée-Lebrun. Voici ce que cette artiste en dit dans ses Mémoires : « Je la peignis couchée au bord de la mer, tenant une coupe à la main. Sa belle figure était fort animée, elle excellait à mimer toutes les poses, et toutes les passions Elle avait une quantité de beaux cheveux châains qui pouvaient la couvrir entièrement, et en bacchante, ses cheveux épars, elle était admirable. Aussi Romney, qui la faisait poser de toutes les façons, dut-il, sans doute, beaucoup de sa réputation aux charmes de ce beau modèle. »

Il est regrettable que le musée du Louvre ne possède rien de Romney.

Lorsque le quaker Benjamin West, né en 1738 à Springfield en Pensylvanie, et mort à Londres en 1820, arriva en Angleterre, les peintres de ce pays étaient presque tous des excentriques. Voici ce que dit à ce sujet Thoré, sous le nom de William Bürger :

« Ce yankee représenta parmi eux un certain bon sens, le calme, pendant que tous les autres, sauf Reynolds, étaient plus ou moins maniaques ; Gainsborough lui-même était assez fantasque. Il y en avait de fous aux trois-quarts, comme James Barry et George Morland, quelques-uns même tout-à-fait comme William Blake le visionnaire ; West était un contraste.

» A cela, peut-être, il dut son prodigieux succès, car peu d'hommes au monde ont été aussi complètement heureux que lui, de tous les côtés : ambition et gloire, et richesse, et faveurs et titres, l'estime générale, la paix domestique, une bonne femme à l'anglaise, des enfants dociles, une bonne

santé, bon tempérament, longue existence; tout au mieux possible. Mais de génie point, pas même de talent; ni invention ni inspiration, ni esprit, ni adresse, ni expression, ni tournure, ni poésie d'aucune sorte, ni originalité, ni rien. Et surtout, pas peintre. »

Ce jugement est peut-être bien sévère. Le tableau que l'on cite entre autres comme le chef-d'œuvre de West, *La mort du Général Wolf*, ne manque point de qualités relatives, et l'on peut dire que West fut, du moins, très fécond, puisqu'il a produit plus de cinq cents tableaux où quelquefois il fit preuve de talent.

On compte au nombre des artistes anglais le Suisse Henry Fusely (1), de Zurich, qui fut directeur de l'Académie de peinture. Quoique bizarre dans ses compositions qui tiennent de l'hallucination, il ne manquait pas de talent. Voici ce que dit de lui le critique Allan Cunningham :

« Ce n'était pas un timide aventurier dans les régions de l'art, mais un homme singulièrement audacieux. Il ne se plaisait que dans les sujets grandioses, sauvages, merveilleux. Les humbles réalités de la vie, il les considérait comme indignes de son pinceau, et il ne les consacrait qu'aux drames terribles où l'imagination peut déployer toute son énergie. »

« Il ne sympathisait qu'avec les demi-dieux de la poésie, et il rôdait à travers Homère et Dante, Shakespeare et Milton, pour y trouver de nobles inspirations. Il aimait à se mesurer avec ce qu'il croyait trop fort pour les autres hommes. »

Citons parmi ses tableaux : *Titania et Bottom*, sujet tiré de Shakespeare, les *Sorcières de Macbeth*, le *Cauchemar*, etc.

James Barry, peintre irlandais, mort au commencement du XIX^e siècle, avait passé cinq ans à Rome où il s'était livré à l'étude des meilleures statues antiques dont il a marqué le souvenir dans ses œuvres où il s'efforce d'avoir le style clas-

(1) 1741-1806.

sique. Il s'en trouve de remarquables, mais ne justifiant point ses prétentions excessives qui lui firent beaucoup d'ennemis parmi ses confrères. Sa couleur valait mieux que son dessin. Il traita les sujets mythologiques et l'histoire. On cite de lui : *Vénus sortant de la mer*, *Mercurie inventant la lyre*, etc.

En 1877, il peignit, pour la société des arts, six compositions d'une grandeur excessive, 42 pieds de longueur sur 11 pieds 6 pouces de hauteur, placées dans la grande salle des Adelpi. Elles ont pour sujets : 1° *Orphée* ; 2° *Cérès et Bacchus* ; 3° *Les Jeux olympiques* ; 4° *La Navigation ou le Triomphe de la Tamise* ; 5° *La Distribution des Récompenses à la Société des Arts* ; 6° *L'Elysée ou la Récompense finale*. Ce travail lui prit six années et lui fut l'occasion d'une polémique très acerbe contre ses confrères de l'Académie. Il se disait supérieur aux plus grands maîtres italiens, et ses compatriotes finirent par le croire.

James Northcote (1), né en 1746, peignait encore en 1830. Il fut élève de Josuah Reynolds, et, de même que son maître, produisit de nombreux portraits, mais ses compatriotes le classent surtout parmi les peintres d'histoire. Son tableau de *la Mort des enfants d'Edouard* qu'il exposa en 1785 avec sept autres compositions et huit portraits, alors qu'il avait 39 ans, eut un immense succès et consacra sa réputation. En 1787 il fut nommé membre de l'Académie de peinture et traita dans son morceau de réception le sujet biblique de *Jahël et Sisara*. Il avait aussi, à ses débuts, produit des tableaux de genre d'un dessin quelquefois peu correct, comme celui qui est intitulé : *La Charité*.

Robert Smirke (2) fut un illustrateur de Shakespeare, de Cervantès et de nombreux romans. S'il fut peintre, c'est qu'au siècle dernier les éditeurs de la Grande-Bretagne

(1) 1746-1831.

(2) 1752-1845.

avaient l'habitude de faire graver les illustrations d'après des tableaux. Aussi la peinture de Smirke est-elle excessivement sobre de coloration, presque une grisaille ; mais il rechercha le clair-obscur

On ne doit pas s'étonner si, pour suffire à tous les livres qu'on lui fit illustrer, sa production fut très considérable ; il en devait être ainsi. Voici le jugement qu'en a porté notre fameux critique Thoré.

« Pour ce qui est de Smirke et de ses illustrations, tout ce qu'on en peut dire, c'est qu'à l'adresse de l'arrangement, elles joignent un certain esprit dans les attitudes et les physionomies, mais qu'elles ne vont jamais au fond des caractères.

» S'il fait sourire parfois, comme l'observe Bryan, il ne fait guère penser. Une bonne illustration devrait servir à pénétrer l'esprit du littérateur que l'artiste entend traduire ; au contraire, pour bien comprendre Smirke, il faut relire ses auteurs, Shakespeare ou Cervantès qui, dans leur langue écrite, sont mille fois plus expansifs que le peintre, dans sa langue classique. »

Smirke a quelquefois, en outre de ses illustrations, emprunté des sujets à la Bible ou à la Mythologie et a fait aussi des tableaux de genre d'une intention froidement comique, comme celui si connu sous le titre de : *Le portrait flatté*.

Il fut nommé de l'Académie Royale de peinture en 1793 et mourut à 94 ans en 1845. L'un de ses fils, qui porta aussi le prénom de Robert, fut l'architecte du British-Museum, mais ne fut point peintre.

Sir George Howland Beaumont naquit à Dunmow, comté d'Essex, en 1753, et succéda, en 1762, au titre de baronnet héréditaire dans sa famille. Ayant fait en 1782, avec lady Beaumont, un voyage en Italie, il s'adonna tout entier à son goût pour les beaux-arts et devint peintre de paysages. Il avait précédemment reçu des leçons de Richard Wilson. Il fut élu membre du parlement en 1790 et y représenta Beeralston. Il mourut le 7 février 1823, après avoir toujours

aimé et protégé les artistes et en léguant à la National Gallery sa riche collection de tableaux.

Sir William Beechey fut portraitiste. Il naquit le 1^{er} décembre 1793 à Burford, dans le Comté d'Oxford, et mourut à Hampstead en 1839. L'académie Royale se l'associa en 1793, il devint académicien titulaire en 1798, et reçut le titre de chevalier après avoir terminé le portrait équestre de *Georges III passant une revue* en compagnie du prince de Galles, du duc d'York, de sir W. Faucett et Goldsworthy. Reynolds, avant lui, avait reçu ce titre qui fut refusé par Benjamin West.

Beechey fut extrêmement fécond. On rapporte qu'il exposa, en 64 ans de sa longue vie, trois cent soixante-deux portraits. Il s'en faut, toutefois, qu'il puisse être mis sur le même rang que Gainsborough ou Lawrence. C'est un portraitiste de second ordre.

Son fils George D. Beechey fut peintre médiocre et exposa aux salons de Londres de 1817 à 1828. On croit qu'il mourut, pendant la révolte de l'Inde en 1877. à la cour du roi d'Oude dont il était le peintre attitré.

Le musée du Louvre possède de W. Beechey le père, sous le n° 1801, deux portraits réunis intitulés *Frère et sœur*, don du journal *l'Art* en 1881, provenant de la vente Wilson

Citons pour mémoire Thomas Stothard (1) qui ne peut être compté au nombre des bons peintres de genre du xviii^e siècle, mais dont on a beaucoup parlé à propos d'un très petit tableau dont le sujet : *Pèlerinage à Canterbury*, était inspiré par un poème de Chaucer. On s'en occupa d'autant plus que William Blacke l'accusait d'avoir pillé sa composition originale. On n'a jamais pu dire si c'était à tort ou à raison.

« C'est assez original, en effet, dans la gravure. Les personnages ont de la naïveté et un certain caractère. Ils s'en

(1) T. Stothart, 1755-1834.

vont pèleriner comme une file d'oies qui va aux champs. C'est tranquille et humoristique à la fois, assez intime et très amusant à voir dans la gravure. On croirait y deviner un peintre comme Wilkie, même avec plus de style.

» Hélas! dans la peinture il n'y a rien; une petite image débile et incorrecte, au lieu de l'image énergique et substantielle de Chaucer le vaillant poète; une vignette comme en faisait le gracieux Jehannot.

» Car Stothard n'est qu'un délicat et spirituel illustrateur de livres, une espèce d'ornemaniste pour les éditions de luxe, les keepsakes et les magazines. »

Et nous pensons même que le comparer à Tony Jehannot qui avait beaucoup de talent, c'est lui faire trop d'honneur.

Ræburn (sir Henry), né à Strockbridge près Edimbourg (1756-1823), peignit le portrait.

On voit de lui au musée du Louvre, catalogué sous le n° 1817, *Le Portrait d'un Invalide de la marine à Greenwich*, — en ovale, — acheté 2,400 fr. par l'Etat en 1886 à la vente Laurent Richard.

Ce portrait est traité magistralement avec une hardiesse de touche, un modèle fin et puissant, un sentiment de réalité bien interprétée qui en font un vrai chef-d'œuvre. Il ne perdrait rien, a-t-on dit, à côté d'une œuvre de Chardin.

Et pourtant, ce peintre n'est point apprécié à sa valeur par les Anglais qui, tout en l'estimant, lui dénie toutes qualités d'art.

D'abord apprenti orfèvre à Edimbourg, Ræburn sentit bientôt se révéler sa vocation pour la peinture en s'essayant à faire quelques miniatures. David Martin, portraitiste, vit ces essais et lui donna des leçons en lui faisant copier ses ouvrages. Ræburn avait alors 19 ans. Bientôt il eut quelques succès, et se maria à 22 ans avec une jeune personne ayant une médiocre fortune. Reynolds vit quelques-unes de ses œuvres, l'encouragea, lui donna des conseils et le recommanda à ses connaissances. Il alla passer deux ans en Italie

et revint à Edimbourg en 1787. Nommé président de la Société des artistes écossais, il fut élu par les peintres de l'Académie Royale, d'abord associé en 1813, puis académicien en 1814. Lorsque George IV passa à Edimbourg, il lui donna le titre de chevalier en 1822, et l'année suivante celui de peintre du roi pour l'Ecosse. Il mourut dans sa maison de campagne près d'Edimbourg, après avoir perdu une partie de sa fortune.

Il faut citer dans un genre qui étonne par le grandiose des édifices et des effets de lumière, Blake, qui fut peintre et poète. Toutefois, il fut très médiocre dessinateur.

William Blake (1757-1827), que M. Ernest Chesneau appelle un génie trop plastique pour la plume et trop mystique pour le pinceau, fut un peintre visionnaire enfanté par le mouvement teutonique qu'occasionnait la peur des victoires de Napoléon. Il mêla le mysticisme du Nord scandinave et germanique à l'inspiration de la poésie anglaise d'où sortirent les œuvres de Wordsworth et celles de Shelley et de Coleridge. Il illustra de gravures à la pointe sèche des poèmes inintelligibles.

John Hoppner fut un médiocre portraitiste, et pourtant un de ses ouvrages, le *Portrait de lady Louisa Manners*, depuis comtesse Dysart, en costume de paysanne, dans un fond de paysage, a été, en octobre 1901, adjugé pour la somme de 14,050 guinées, et quelques jours après, une reproduction de ce portrait, gravé par Charles Turner, se vendait 200 livres. On est surpris de voir estimer si haut l'œuvre d'un peintre d'un mérite si secondaire. Un portrait de Mrs Farthing, par le même, a atteint 8,000 guinées.

Jules-César Ibbertson traita également la figure et le paysage. On raconte que son nom de César lui fut donné parce qu'il vint au monde à la suite d'une opération appelée césarienne, le 20 décembre 1759. D'abord acteur, puis peintre, ses tableaux représentent des vues prises aux faubourgs de Londres, puis des plages, des paysages avec figures. Ayant

perdu sa femme et huit enfants, il devint l'ami du peintre George Morland et partagea ses dérèglements. Il se maria de nouveau en 1801 et mourut en 1817. Il fut aussi aquarelliste de talent et publia en 1803 un traité de peinture illustré par lui.

Citons de lui, *Fraudeurs sur la côte d'Irlande*. Il est né à Masham (Yorkshire), en 1759, et mourut à Londres en 1817. C'est un artiste au faire bien personnel

John Opie (1), auquel on rend une justice tardive, a traité l'histoire, la mythologie ou les tableaux religieux, mais surtout le portrait mieux que ces différents genres. Sa principale qualité fut d'être original. Sans que l'on puisse dire qu'il ait jamais fait un chef-d'œuvre, on ne peut pourtant lui contester d'avoir eu beaucoup de talent.

Benjamin West, son rival, a dit de lui : « Il peignait en maître ce qu'il voyait ; nul peintre ne sut jamais mieux rendre la perspective aérienne pour placer les objets à leurs places. La couleur locale dans ses tons variés fut toujours bien observée par lui. Beaucoup de peintres donnent aux objets deux couleurs différentes, l'une dans la lumière et l'autre dans l'ombre. Opie ne le fit jamais. Pour lui, aucune couleur, blanche ou noire, primitive ou mixte, ne perd jamais sa teinte relative »

Cet éloge gagnerait à n'être pas fait par Benjamin West, qui ne fut jamais coloriste.

Il est vrai toutefois qu'Opie l'emporte comme exécution sur West, sur Fuzely et James Barry, qui durent beaucoup de leur réputation à une vogue momentanée en Angleterre pour la peinture d'histoire.

On cite d'Opie : la *Mort de Rizio*, l'*Assassinat de Jacques I^{er} d'Ecosse*, une *Scène d'évocation*, etc. Le musée du Louvre a de lui un *Portrait de femme en blanc*, catalogué sous le n° 1816, vendu en 1789 à la vente Wilson et donné

(1) John Opie, 1761-1807.

par le journal *l'Art* en 1881. C'est une peinture large et solide, fort bien appropriée au genre de beauté vigoureuse et fraîche de la robuste anglo-saxonne dont elle reproduit les traits.

Georges Morland (1), malgré sa vie déséquilibrée passée dans l'ivrognerie, les extravagances qui le firent emprisonner pour dettes en 1824, et quoiqu'il soit mort à l'âge de quarante ans, emporté par le *delirium tremens*, a laissé plus de quatre mille tableaux signés de lui.

Nous disons seulement signés, car il se contentait fort souvent d'apposer son nom au bas des ouvrages de soi-disant collaborateurs, travaillant dans sa manière, fort recherchée par certains amateurs, qui trouvaient du charme à cette peinture peu faite, assez semblable à une esquisse où domine le sentiment de l'improvisation.

L'Association des marchands de tableaux de Londres exploitait le talent de ce malheureux qui, poursuivi par ses créanciers, ne cessait de produire ou de laisser produire des tableaux qu'on vendait comme siens.

Il est remarquable, toutefois, qu'il avait beaucoup de talent ; voici comment l'apprécie William Bürger : « Morland aimait assez les animaux pour les représenter très bien dans leur caractère. Aussi faisait-il à merveille les ânes, les cochons, les chiens et les chevaux. Ses gros chevaux de ferme ont certaines analogies avec ceux de Géricault : sincérité de la tournure, ampleur de l'exécution. Dans la peinture des animaux comme dans celle du paysage, des intérieurs familiers, des scènes rustiques ou des scènes de pêcheurs, il n'a jamais été plus loin que le premier ; et il était toujours trop pressé par l'argent ; il a peint presque toutes ses œuvres « entre deux vins ».

On peut avoir une idée du talent naïf et sincère de Morland par le tableau de South-Kensington, représentant *Le*

(1) 1763-1804.

paiement de l'auberge et par *La Halte*, qui lui est attribuée, au musée du Louvre, n° 1814 du catalogue. Ce dernier tableau a été acheté 8,720 francs en 1881 à la vente de John Wilson.

Nous devons citer comme peintre de portraits assez remarquable Richard Westall (1), reçu de l'Académie royale en 1794, et qui fit en 1830 le portrait de la princesse royale Victoria, depuis reine d'Angleterre et impératrice des Indes.

John Crome, dit Old Crome pour le distinguer de son fils aîné, John Bernay Crome, naquit à Norwich, le 21 décembre 1769 et mourut le 2 avril 1824. Fils d'un ouvrier tisserand, il fut d'abord domestique chez un docteur-médecin, puis entra chez un peintre d'enseignes, et se forma seul en étudiant d'après nature et d'après une collection de tableaux des maîtres hollandais. Il fonda en 1805 la société des artistes de Norwich, et de 1807 à 1818 n'exposa à l'Académie qu'à peu près une douzaine de tableaux. Sa peinture se distingue par une étude sincère et naïve de la nature. Ses ciels sont légers et vaporeux et ses premiers plans corsés et bien étudiés. Dessinant mieux que Gainsborough et plus vigoureux que Morland, il sait faire partager son impression au spectateur. On cite de lui son tableau : le *Vieux Chêne* et les *Bruyères de Mouse-Hold* qui passent pour ses chefs-d'œuvre.

Nous arrivons à Thomas Lawrence : Le portrait du duc Richelieu dans la collection Gigoux est un morceau qui, eu égard au petit nombre de peintures anglaises léguées par ce maître, est bien remarquable. C'est ce même Richelieu dont l'effigie par Reynolds figurait en 1884 à Paris dans l'Exposition des portraits du siècle. On en connaît encore d'autres, mais au dire de critiques compétents, ce portrait-ci serait le meilleur. En effet, ce personnage aux cheveux grisonnants et frisés, a bien la tournure aristocratique, l'expression de l'homme du grand monde et du diplomate. Il porte la cra-

(1) 1765-1836.

vate blanche et la plaque de l'ordre du Saint-Esprit orne son habit, dont la coupe, à la mode du temps, lui fait des épaules tombantes et agrandit son cou hors de proportion. On peut signaler dans cette peinture la recherche d'une touche facile, mais des carnations fleuries peu naturelles.

Un second portrait représente la duchesse de Sussex en robe de satin blanc. Cette jeune femme a les cheveux d'un blond roux et des yeux d'azur. Près d'elle est placé un bichon blanc sur un coussin dont la soie de couleur rose a des rappels au rideau rouge du fond. Cette figure ne manque pas d'un certain attrait, mais il ne faut pas songer, en la voyant, aux grands portraitistes flamands ou italiens, qui laisseraient Lawrence au rang bien secondaire que mérite sa poésie d'album ou de keepsake.

La réputation de Thomas Lawrence, chez lui comme chez nous, a été surfaite parce que nous écoutons volontiers les dames qui raffolent des tons frais et roses, des couleurs fadés, et de tout ce qui est maniéré. Lawrence fut surtout un peintre de dames et la mode eut beaucoup de part à l'engouement dont on se prit pour lui. Un célèbre critique d'art a dit qu'il eut « le génie de la grâce et du chiffon, et que ce fut un Reynolds aminci. » Quoique inférieur à ce dernier, il eut pourtant la réputation du plus grand des portraitistes anglais.

Sa peinture, pleine d'artifice, escamote ses faiblesses et simule de précieuses qualités. Sans être bien dessinées, ses figures ont de la vie et ne manquent pas d'éclat quoiqu'il ne soit pas coloriste. Il semble avoir pour idéal l'aspect des figures de cire, et les femmes en sont ravies.

Il suffirait de placer ses portraits à côté de ceux de Van Dyck ou du Titien dans une des salles du musée du Louvre pour voir, par comparaison, combien est fausse cette peinture du maître anglais qui ne semble être vraie que quand il s'agit de portraits d'enfants.

Cet habile peintre, fils d'un aubergiste, naquit à Bristol en

1769 et mourut en 1830. On dit que, dès l'âge de six ans, il montra la meilleure aptitude pour les beaux-arts et qu'il se forma sans maîtres. Il fut nommé peintre du roi Georges III en 1792, et après la mort de West, en 1820, président de l'Académie royale. La plupart des princes et des célébrités de l'Europe recherchèrent ses portraits où, disait-on, il avait l'art d'embellir. Il fut académicien en 1794, anobli en 1815. Il fit le portrait de Charles X et du Dauphin de France. Le musée du Louvre a de lui le *Portrait de lord Whitworth*, acquis en 1887 pour 9,360 francs.

Il est heureux aussi que ce musée ait acquis dernièrement l'intéressant portrait de M. et Mme Angerstein par le même maître.

Sir Edwin Landseer est l'aîné et le plus connu de deux frères qui ont embrassé la carrière des arts, et leur père qui mourut en 1852, était un graveur distingué.

Ce n'est point par la science anatomique qu'il se distingue, comme la plupart des animaliers, c'est surtout par l'expression qu'il donne aux bêtes, et Théophile Gautier, dans son compte rendu de l'exposition de 1867 a su fort bien apprécier le caractère de son talent. « Il est, dit-il, dans la confiance des bêtes : le chien lui donnant une poignée de patte, comme à un camarade, lui récite la gazette du chenil ; le mouton, faisant cligner son œil pâle, lui bêle ses chagrins innocents ; le cerf, qui a le don des larmes comme une femme, vient pleurer dans son sein la cruauté de l'homme, et l'artiste les console de son mieux, car il les aime d'une tendresse profonde, et il n'a point pour leur peine le dédaigneux mépris du sot. »

Il faut, en définitive, observer que Landseer a donné aux bêtes des sentiments humains, ce qui est plus ingénieux que naturel.

Le paysage que, dans la collection Gigoux, on attribue à Turner ne nous révèle point le talent de ce peintre, surnommé pompeusement par ses compatriotes : *Le Messie*

de la peinture ; c'est un ouvrage médiocre. Loin de tendre aux effets de lumière que recherche habituellement ce paysagiste (qui fut aussi un célèbre aquarelliste mais resta inférieur lorsqu'il voulut aborder la peinture d'histoire), loin de nous donner ses contrastes de rayons et d'ombres sa couleur est ici uniformément froide, et pourtant cette pâle étude doit avoir été peinte en Italie, parce que, dans les fonds, à droite, on voit un volcan dont la fumée s'élève sur un ciel sans nuages. Ces fonds se complètent par un horizon de collines boisées. Aux premiers plans se trouvent deux petites figures.

C'est sans doute postérieurement à 1819, au moment où après son voyage en Italie la manière de cet artiste changea notablement, qu'il peignit ce morceau. Dans sa première manière, l'ombre occupe en ses tableaux plus de place que la lumière et son *faire* est vigoureux et ferme ; mais, à partir de ce moment, il recherche le plein air sans contraste et arrive à l'effet par la variété des tons. Enfin, dans ses vingt dernières années, il ne délimite plus les objets que par des nuances très subtiles de colorations et de lumière dont il compose des symphonies comme : *Les Abords de Venise* (1843) et *Le Convoi de chemin de fer dans le brouillard* (*The great Western railway*).

Le goût pour les effets de lumière sur de vastes étendues lui venait des éclaircies du ciel changeant de son pays et des brumes lointaines qui estompent fantastiquement la nature comme dans un rêve où les rayons, les ombres et les reflets s'harmonisent et font un merveilleux mirage, par exemple dans ses tableaux : *La grève de Hastings* et *Le château de Dunstanborough* où le soleil se lève après un orage nocturne.

L'artiste dont il s'inspira surtout fut Claude Lorrain, et il s'en inspira à un tel point qu'il imita même la patine que le temps assombrissant les ombres et jaunissant les lumières a donnée aux tableaux de ce maître.

Pour lutter avec cet incomparable Claude, il alla jusqu'à léguer à la National Gallery deux de ses œuvres les plus im-

portantes : *La fondation de Carthage* et *Le Soleil levant dans les brouillards*, en mettant pour condition qu'ils seraient exposés entre deux tableaux de Claude, et cela fut exécuté conformément à sa volonté : l'on plaça, en effet, dans la salle IX, d'un côté *le Mariage d'Isaac*, et, de l'autre, *l'Embarquement de la reine de Saba*.

C'est encore pour imiter le Lorrain qu'il publia, pendant douze ans, une collection d'études gravées d'après ses tableaux, appelée par lui *Liber studiorum*, à l'instar du *Liber veritatis* (1). Les eaux fortes de ce livre, qui sont de sa main et qu'on trouve même supérieures à ses dessins originaux, ont été mises au même rang que celles de Rembrandt par quelques admirateurs enthousiastes.

Il faut bien reconnaître toutefois que son culte pour Claude Lorrain ne l'empêcha point d'être original. Il se laissait emporter par son imagination, ne s'astreignant point assez à étudier la nature et brochant des variations brillantes où l'on ne pouvait plus reconnaître le motif qui les avait inspirées. Il regarda plus en lui-même qu'au dehors et, pour tout dire, peignit de pratique ce qu'il avait rêvé bien mieux que ce qu'il voyait, se condamnant ainsi à l'infériorité qui ne peut manquer d'atteindre tout artiste oublieux de consulter la réalité. Ce qu'il rechercha pour plaire au faux goût de ses compatriotes, fut l'excentricité, la bizarrerie qu'on ne doit pas confondre avec l'originalité. Un critique d'art a nommé Turner le Monticelli de l'Angleterre.

Joseph Mallard William Turner était né à Covent-Garden, dans Maiden Lane, le 23 avril 1775. Son père, un coiffeur, ne lui fit donner qu'une instruction rudimentaire. Ses relations amicales avec Thomas Girtin, le premier aquarelliste fameux de l'Angleterre, et les copies d'après les maîtres qu'il eut la permission de faire dans la collection

(1) Le *Liber veritatis*, par Claude GELÉE, est dans la riche collection des ducs de Devonshire, au château de Chatsworth, comté de Derby.

du docteur Monro, favorisèrent son talent naissant. En même temps il profitait des leçons de John Robert Cozens, un maître de l'aquarelle, ami de Girtin, et devenait de première force dans ce genre. En 1789 il entre comme élève à l'Académie royale, et un an après, âgé de 15 ans, il expose une vue de Lambeth-Palace. Les éditeurs alors lui font des commandes de dessins, des vues de villes pour illustrer les livres et il parcourt différentes parties de l'Angleterre, le pays de Galles, les comtés du centre et le sud du Yorkshire, y faisant nombre d'aquarelles fort appréciées. Ce n'est qu'en 1793 qu'il expose son premier tableau, une peinture à l'huile intitulée *la Rafale*. Il exposa encore en 1796 des *Pêcheurs* et en 1797 un *Lever de soleil*. En 1799 on l'élut associé de l'Académie royale, et académicien en 1802 ; puis il y devint professeur de perspective en 1807, en succédant au peintre d'histoire et portraitiste Edward Edwards. Il avait voyagé en France, en Suisse, sur les bords du Rhin, et plus tard assez longtemps en Italie. Turner n'était point distingué de manières ni de visage, et son aspect ne répondait point à la poésie que l'on trouvait en sa peinture. Misanthrope, aimant à s'isoler, il mourut subitement dans un pauvre logis où la femme qui le servait ne le connaissait que sous le faux nom de Brooks. Il fut enterré dans les caveaux de la cathédrale de Saint-Paul, à côté de sir Josuah Reynolds.

Il léguait toute sa fortune, tableaux ou rentes, à l'Etat, en y mettant la condition que dans un délai de dix ans on placeraient convenablement ses tableaux. Ce qu'il laissait d'argent devait être employé à une fondation pour secourir les artistes dans le malheur.

Un grand collectionneur, bien connu en Angleterre, M. Vaughan, vient de partager sa collection de tableaux de Turner entre les diverses galeries nationales de l'Angleterre, de l'Ecosse et de l'Irlande.

Constable qui ouvrit une voie nouvelle au moment où l'étude de la nature était trop négligée, est représenté dans le

legs Gigoux par deux pages remarquables : tout d'abord, un tableau d'assez grandes dimensions où l'on voit un moulin rustique dont la roue tourne en un rejaillissement d'eau perlée. Tout auprès, un toit de chaume est entouré à droite et à gauche de vieux arbres nouveaux et dépouillés. Sur le parapet d'un pont de bois grossier un homme en blouse grise se penche pour parler à une femme dont les épaules sont couvertes d'un mouchoir rouge. Il semble que l'artiste a voulu seulement rendre le plus fidèlement ce qu'il avait sous les yeux. Bien avant notre Courbet, il a abusé d'un procédé mécanique, du couteau à palette habilement frôlé sur des épaisseurs pour rendre l'aspect de l'eau écumante, des pierres et des mousses. Ce paysage, avec ses rehauts de couleur et sa peinture au couteau, a l'air d'une grande pochade prestement enlevée. Il s'est, par l'effet du temps, quelque peu défraîchi, mais dans son harmonie rousse on peut goûter encore l'impression que cause l'aspect de l'ensemble.

L'autre petit tableau de ce maître doit surtout être signalé : c'est un paysage bien vivant ; sous un ciel gris chargé de nuées orageuses fort mouvementées que Constable excellait à peindre et qu'il a placées dans presque toutes ses œuvres, on aperçoit un cours d'eau, la rivière Stour probablement, si souvent reproduite par lui, sur laquelle glisse une voile non loin de deux maisons et d'un moulin à vent. Un bouquet d'arbres au feuillage bruni par l'automne s'étale dans les premiers plans sur un terrain d'une teinte chaude et dorée contrastant avec les tons du ciel. La couleur est excellente et donne bien l'idée de ce qui distingue ce peintre, le camarade et l'ami de Bonington. Comme ce dernier, il rappelle la manière des peintres français de l'école romantique qui se seraient inspirés de ces deux anglais, au dire de certains critiques.

John Constable naquit le 11 juin 1776 à East Bergholt, dans le Comté de Suffolk. Son père, bourgeois à l'aise, possédait des moulins et destinait John à les exploiter : il l'en-

voya donc sur ses terres remplir l'office de meunier. Cependant ce jeune homme, dans les intervalles où son métier lui permettait quelque loisir, se prit à admirer les aspects changeants du ciel, les effets de la lumière et de l'ombre sur les nuages et essaya de les reproduire par le pinceau. Ces essais attirèrent l'attention des amis de sa famille qui conseillèrent de l'envoyer faire ses études d'art à Londres. Ce fut assez difficilement que son père finit par y consentir. Après quelque temps, en 1799, Constable était admis comme élève à l'Académie royale, sur un dessin de ce fameux torse antique dont l'original est au musée du Vatican, et, en 1802, il envoyait pour la première fois un paysage à l'exposition de cette Académie. Sa manière fut d'abord peu goûtée, car il voulait rendre la nature telle qu'il la voyait, et ne point imiter le défaut des artistes de son temps qui, dit-il, « avaient la prétention de faire au delà de ce qui est vrai. » Constable n'aimait point leurs ouvrages, mais ceux-ci, de leur côté, n'admettaient point ses empâtements et lui reprochaient de peindre sâlement. Dépité de se voir si mal compris, on rapporte qu'il répondit un jour à cette critique : « Je peins pour la postérité », et certes, il ne savait pas si bien 'dire, car la mode du temps a passé, et maintenant on recherche sa peinture.

Cependant, le peu de succès qu'il obtenait le fit, en 1812, s'essayer dans le portrait, et même dans quelques tableaux religieux dont il orna les églises de Suffolk. Mais il sentait bien, que ces deux genres ne convenaient point à son talent et qu'il était né pour être paysagiste. Deux paysages qu'il avait exposés à la British Institution furent achetés, l'un par un des premiers libraires de Londres, M. Carpenter, et l'autre, par un célèbre connaisseur, le père de celui-ci qui fut conservateur du British Museum, M. Almutt. Cela lui valut un succès sérieux, et depuis ce moment sa réputation ne cessa de s'accroître. En 1819, un de ses tableaux, une *Scène sur la rivière Stour*, le fit nommer associé de l'Académie.

démie Royale de Londres dont il devint membre en 1829. Il avait obtenu une médaille d'or à Paris au salon de 1825 où plusieurs de ses œuvres avaient été fort admirées. On cite parmi ses peintures les plus célèbres : le *Parc de Helmingham* ; en 1831, la *Cathédrale de Salisbury vue des prairies*, et, en 1835, la *Ferme de la vallée*, une de ses meilleures peintures qui fut achetée par le célèbre amateur Vernon.

Constable mourut en 1837, après avoir joui d'une grande célébrité pendant 25 ans. On cite les mots que la vue de ses paysages inspirait à des connaisseurs. Bannister disait : « Il me semble, que l'air frais me souffle au visage », et Fusely : « Ils me font penser à mon parapluie ».

Le musée du Louvre possède de lui cinq paysages catalogués du n° 1806 à 1810 inclus : un *Cottage*, payé 24,500 fr. ; l'*Arc-en-ciel* donné par John Wilson en 1873 ; la *Baie de Weymouth* payée 56,000 fr. ; *Vue de Hampstead Head*, esquisse donnée en 1887 par le journal l'*Art*, et *The Glebe Farm*, payée 3,660 francs

Augustin Vall Calcott⁽¹⁾, élève de John Hopner⁽²⁾, portraitiste de second ordre qui jouissait en même temps que Lawrence de la faveur des gens du monde, se fit paysagiste et il fut en cette qualité reçu à l'Académie Royale (1810). La plupart de ses ouvrages sont dans les galeries particulières et les musées n'en possèdent guère. On recherche ses petits tableaux qui sont fort lumineux. Il en a peint aussi de grands, et non moins bien.

Mentionnons rapidement Thomas Uwins R. A. (1782-1857), qui fut un très médiocre peintre de genre. D'abord graveur, puis aquarelliste et illustrateur de livres. En 1842, la reine le nomma conservateur de la National Gallery. M. Ernest Chesneau a dit de lui : « il exposa en tout cent

(1) A. V. Calcott, 1779-1844.

(2) J. Hoppner, 1758-1816.

deux tableaux à l'Académie Royale : à peu près cent deux de trop. »

A un groupe d'artistes appartiennent John-Sell Cotman, peintre de paysages et de marines, né à Norwich (1782-1842), qui excella dans le rendu des ciels limpides et des eaux transparentes — on cite comme son chef-d'œuvre une galiote pendant la tempête — et James Stark, paysagiste, élève d'Old Crome (1794-1859), remarquable par la savante simplicité de sa peinture.

Aux spécimens de la peinture anglaise légués par Gigoux, notons une indication du talent de Daniel Wilkie. Cette petite esquisse rappelle les effets de clair-obscur chers à Van Ostade ou à Rembrandt. Elle représente deux forgerons dans leur atelier. L'un attise le feu, tandis que l'autre frappe sur l'enclume. Il y a là de réelles qualités, mais c'est insuffisant pour juger de ce maître qui, lorsqu'on ne voit que les estampes d'après ses tableaux où il abusa parfois des tons roses, paraît se rapprocher de l'école flamande du dix-septième siècle. Du reste, les tableaux de Wilkie gagnent à être gravés et c'est par la gravure que presque tout le monde connaît ses principaux ouvrages, consacrés surtout aux scènes villageoises.

Il ne faut point trop nous plaindre de n'avoir de lui qu'une esquisse, si nous nous rappelons ce qu'Eugène Delacroix écrivait à son ami Soulier, en 1825, au retour d'un voyage à Londres : « J'ai été chez M. Wilkie et je ne l'apprécie que depuis ce moment. Ses tableaux achevés m'avaient déplu, et, dans le fait, ses ébauches et ses esquisses sont au-dessus de tous les éloges. Comme tous les peintres de tous les âges et de tous les pays, il gâte régulièrement ce qu'il fait de beau. Mais il y a à se contenter dans cette contre-épreuve de ses belles choses. »

Voici, en outre, l'opinion du célèbre critique Ernest Chesneau . « L'art était un mot qui, pour lui, signifiait seulement : image de la vie familière. »

« Son esprit n'était nullement inventeur, mais il était marqué à ce coin d'innocente causticité, de boutade rapide qu'on appelle l'*humour*. C'est ce qui donne un caractère piquant à ses compositions....

» Ce sont les ridicules qui l'inspirent, les petits travers des gens, point du tout une arrière-pensée morale. Il s'amuse lui-même de ses malices ; rien ne le choque, rien ne l'indigne, il voit de la vie les côtés de pure comédie ; le drame noir, la tragédie imposante sont des langues qu'il ne comprend point. Wilkie est de ces heureuses natures ni chagrines, ni rêveuses, ni exaltées, qui ont le bon sens de trouver tout pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. »

« Si Hogarth n'est guère peintre, Wilkie ne l'était guère davantage. Les tableaux de Wilkie, même dans son meilleur temps, accusent une grande sécheresse, une grande inexpérience de main, et nul sentiment des richesses artistiques de la nature. Il semblerait que ces deux artistes voient avec leur intelligence et non avec leurs yeux. Le dessin, les couleurs sont pour eux des procédés graphiques propres à rendre sensible le résultat de leurs observations, mais assurément il leur eût été aussi agréable, ils eussent été aussi satisfaits de communiquer avec la foule par d'autres moyens, par le théâtre ou par le pamphlet. »

David Wilkie, né en 1785 au village de Fifeshire, en Ecosse, mourut en mer le 1^{er} mars 1841, près de Gibraltar, au retour d'un voyage en Orient. Il avait été envoyé d'abord par sa famille à l'Académie des Trustees à Edimbourg, où on lui fit peindre des sujets de grand style historique, sous la direction de John Graham ; mais son enfance passée à la campagne lui inspirait de traiter des sujets villageois. Son premier essai dans ce genre fut la *Foire de Pitlessie*, qui reproduisait bien les mœurs rustiques. mais ne brillait point par la couleur. Au mois de mai 1805, il vint à Londres et mit l'année suivante à l'exposition de l'Académie royale son fameux tableau

des *Politiques de village*. Sa réputation s'établit, il devint populaire par ses compositions : les *Joueurs de cartes*, le *Jour des loyers*, la *Guimbarde*, le *Doigt coupé*, sa *Fête de village*, etc. A l'âge de vingt-quatre ans, il fut associé à l'Académie royale, dont il devint titulaire deux ans après. Il alla, en 1814, passer environ six semaines à Paris; mais, en 1825, après un voyage en France, en Allemagne, en Italie et en Espagne, où les œuvres de Rembrandt, de Corrège, de Velasquez l'influencèrent, il changea de manière et traita, avec peu de succès, le portrait et l'histoire. Sa *Prédication de John Knox* est une composition de cette époque, en 1832.

Dans la collection léguée au musée de Besançon par M. L. Chenot, il nous faut citer de Mulready un portrait, une tête fortement empâtée et colorée, pas mal dessinée du reste, mais où l'on peut constater dans les chairs la prédominance du rouge. Ce peintre n'a rien dans sa manière qui le caractérise, si ce n'est que cette manière est d'en changer à chaque nouvelle production de son pinceau, si bien que les appréciations de la critique ont varié sur son compte. Tandis que Théophile Gautier le dit coloriste, M. Edmond About, lors de notre exposition universelle de 1855 où Mulready, presque octogénaire, avait envoyé neuf petits tableaux de genre pour lesquels il reçut la croix de la Légion d'honneur, M Edmond About, tout en les trouvant « finement pensés et exécutés avec beaucoup d'esprit, remarquait que sa couleur est • au-dessous du médiocre » et lui reprochait de ne peindre « que des figures cramoisies ». . puis, quand il traite le paysage, de « n'être plus que vert et bleu ou déplorablement jaune citron ».

« La couleur de M. Mulready, ajoute-t-il, n'est pas seulement fautive, mais elle est crue. S'il faisait du camaïeu on le lui passerait, mais il y a je ne sais quoi de discordant et de dur dans ses excellents petits tableaux. Pour les trouver harmonieux il faut les placer à côté d'une toile de M. Mac-Lise. »

William Mulready, qui traita le genre et le portrait, naquit à Ennis (Irlande) en 1786 et mourut à Londres en 1863. Il commença sa carrière en illustrant des livres d'enfants, et c'est un de ceux qui sont le mieux représentés dans les musées de l'Angleterre, à la suite des libéralités des collectionneurs Sheepshanks et Vernon qui donnèrent trente-quatre de ses tableaux. On cite de lui à la British Institution, l'*Atelier de menuisier* ; à la National Gallery, le *Retour du Cabaret* dit le *Fair time*, ouvrage qui consacra son nom. Citons encore : les *Enfants paresseux*, le *Nouveau*, le *Passage du Gué*, le *Partage du Gôter*, le *Choix de la Robe de noces*, le *Loup et l'Agneau*, etc. On peut voir de lui au musée du Louvre un tableau acheté 900 francs et donné par le journal *l'Art* en 1881. Il porte le n° 1815 du catalogue et a pour titre : *l'Abreuvoir*.

William Etty (1) vint à Londres en 1806 ; présenté par Fuseli, il fut admis à suivre les cours de l'Académie et reçut pendant un an les leçons de Lawrence qui, surchargé de commandes, n'avait guère le temps de s'occuper de lui. Il se forma ensuite en étudiant d'après nature et d'après les tableaux de la National Gallery. Il est mort en 1849.

Il traitait le genre historique, mais comme il peignait le nu en faisant poser des modèles, l'hypocrisie anglaise ne l'apprécia point tant qu'il vécut. Voici ce qu'il écrit à ce sujet dans son autobiographie : « Mon caractère n'a pas été compris. J'ai été vivement blâmé parce que j'ai préféré peindre la divine forme humaine des deux sexes, les glorieuses œuvres de Dieu plutôt que celles des tisserands, plutôt que des draperies, ouvrages des hommes. On m'a accusé d'être shocking et immoral... Si quelqu'une de mes peintures décele un sentiment immoral, je consens à ce qu'on la brûle. »

De 1824 à 1827, il peignit pour la gloire des tableaux de très grandes dimensions, entre autres celui intitulé : *Le Com-*

(1) W. Etty, 1787-1849.

bat, dont il donna un fragment arrangé en tableau pour sa réception à l'Académie.

C'est un des meilleurs peintres anglais qui aient traité l'histoire, mais on s'avisa de son mérite seulement après sa mort, et sans doute un peu trop, comme il arrive toujours lorsqu'un artiste a été méconnu.

Voici ce que dit de lui le critique Palgrave dans son étude sur l'exposition internationale de Londres :

« Etty est un des plus grands coloristes, peut-être le plus grand de l'école anglaise. Il avait beaucoup étudié et il dessinait avec soin ; il eut un sens délicat de la science des lignes, un vif instinct du paysage. Seul, parmi ses contemporains, il se consacra à représenter la pure forme humaine qu'il sut peindre avec un éclat et une transparence digne des Vénitiens. »

C'est peut-être beaucoup dire, mais on a judicieusement remarqué qu' « il est possible de se montrer digne des Vénitiens de la Renaissance sans être leur égal ».

Etty fut contemporain de notre Louis David qui célébra les exploits de Napoléon et mit en honneur la forme nue classique. Cela seul eût certainement suffi pour rendre le nu immoral et antipathique aux Anglais. Le musée du Louvre n'a point de sa peinture.

Patrick Nasmyth, ou, pour l'appeler de son vrai nom de baptême, Peter, fils d'Alexandre Nasmyth, fondateur de l'Ecole écossaise (1787-1831), naquit à Edimbourg, vint à Londres en 1822 et y fit connaître son talent de paysagiste. Ses premiers tableaux représentaient des sites d'Ecosse, et les suivants, les environs de Londres. Il reproduit la nature avec un sentiment sincère qui caractérise les peintres écossais.

Williams Collins⁽¹⁾, père du célèbre romancier Wilkie Collins, s'est fait une réputation par de petits tableaux de

(1) William Collins, 1788-1847.

genre qui, vu la médiocrité des peintres anglais au commencement de ce siècle, devaient attirer l'attention. Il les agrémentait de fonds de paysage et de figures d'enfants, assez réussies, mais vers la fin de sa vie, ayant changé de manière, on ne vit plus de lui que des productions inférieures.

Charles-Robert Leslie, d'origine américaine, naquit à Clerkenwell, et ses parents l'emmenèrent d'abord en Amérique, où ils le destinaient au commerce, mais il retourna en Angleterre en 1811 et devint l'élève d'un peintre d'histoire, Washington Alston, associé de l'Académie royale, ainsi que de Benjamin West. Il a publié les *Mémoires de John Constable*, un *Manuel du jeune peintre*, et avait écrit quelques notes dont M. Tom Taylor s'est servi pour sa *Vie de Reynolds*. Il avait été nommé membre de l'Académie en 1826. Ses premiers ouvrages furent des portraits, mais il se distingua dans le genre historique, où sa réputation fut consacrée dès son début. C'était une scène du *spectator* : *Sir Roger de Caverley allant à l'église*. Outre ses tableaux représentant : une *Fête de mai sous la reine Elisabeth*, *Sancho Pança et la duchesse*, les *Joyeuses commères de Windsor*, *Catherine et capucins*, *Scène de Henri VII*, *Falstaff jouant le rôle du roi*, etc., on cite comme son chef-d'œuvre : *l'Oncle Toby et la veuve Wadmann*, sujet tiré du *Tristram Shandy*, de Sterne.

John Martin (1), avec une exécution faible, traita dans une manière qui tient du rêve, des sujets immenses comme le *Festin de Balthazar*, le *Déluge*, la *Chute de Ninive*, le *Jugement dernier*.

John Bernay Crome, dit Crome le Jeune (1793-1842), fut l'élève de son père. On rencontre moins de vigueur et moins de variété dans ses ouvrages que dans ceux d'Old Crome, et pourtant ils ont de la poésie. Citons son *Village sur la Yare*, ses *Bords de la Yare*, clair de lune.

(1) 1789-1854.

James Stark (1794-1859), du groupe des paysagistes de Norwich, élève aussi d'Old Crome, eut beaucoup de succès à Londres.

Leslie est, avant tout, un illustrateur interprétant avec esprit Shakespeare, Sterne, Goldsmith, Cervantès et Molière. Ses tableaux ne valent pas ses illustrations. Il peignit, en 1841, le *Couronnement de la reine* et le *Baptême de la Princesse royale*.

Joseph Wright, mort en 1797, que les Anglais, grands admirateurs de sa peinture, appellent Wright de Derby, du nom de son pays, a été surnommé le Claude Lorrain anglais à cause de certains paysages où il trouvait bon de placer quelque feu ou même un volcan en éruption, pour produire des effets de lumière. Il serait tout au plus, comme on l'a dit, un Schalcken, si l'on considère ses intérieurs, éclairés de lumière artificielle. La plupart de ses tableaux font partie de collections particulières. Le plus célèbre, dans la collection de lord Palmerston, représente une *Forge*. On peut citer aussi, dans la collection du marquis de Lansdowne, le tableau intitulé le *Gladiateur*.

Vers la même époque, un peintre anglais moderne, David Roberts, avait la spécialité des *Intérieurs d'église*, qu'il reproduisait avec de piquants effets de clair-obscur. On cite, entre autres un de ses tableaux dans la galerie du célèbre amateur Vernon.

Il nous faut signaler, dans le legs Gigoux, quelques spécimens du talent de Bonington : 1° une charmante petite marine, effet gris du matin, avec un navire à l'horizon et une ville lointaine dans le brouillard ; 2° une autre petite marine, effet d'un gris perlé, avec une embarcation dans le fond, où une aurore aux tons roses se distingue à travers la brume ; 3° une troisième, où se trouvent des barques de pêche sur une eau verdâtre, non loin d'une colline, dans un ciel nuageux mouvementé, la lumière venant de la gauche du spectateur ; 4° une étude moins remarquable que les trois

précédentes, où une embarcation au premier plan occupe une place importante dans la toile.

Richard Parkes Bonington, qui traita avec succès le genre, le paysage et les marines et se distingua comme aquarelliste et lithographe, naquit au village de Arnold, près de Nottingham, le 25 octobre 1801. Son père avait peint le paysage, le portrait et gravé à la manière noire plutôt en amateur qu'en professionnel, et sa mère tenait une école, peu fréquentée, dit-on, à cause du manque de conduite de son mari. Bonington, venu à Paris dès l'âge de quinze ans, y fit son éducation artistique à l'École des Beaux-Arts, au Louvre et dans l'atelier de Gros. Il visita l'Italie en 1824, exposa en 1827, à son retour en Angleterre, à l'Académie royale, et l'année suivante trois tableaux : *Henri III*, le *Grand canal de Venise* et une vue de l'*Eglise Santa-Maria della Salute*. Il envoya aussi à Paris, aux Salons de 1822, 1824 et 1827. Il étudiait en Normandie en 1828 avec le paysagiste Paul Huet, lorsqu'il retourna à Londres, où il mourut prématurément avant la fin de sa vingt-septième année.

Sir Thomas Lawrence avait certainement bien raison d'écrire à M^{me} Forster l'épouse du célèbre graveur ami de Bonington : « Je ne sache pas qu'à notre époque la mort précoce ait enlevé un artiste qui promit davantage après un développement si remarquable et si rapide. » Toutefois, Lawrence en parlant ainsi n'apprécie Bonington que comme un jeune homme qui promet, peut-être parce qu'il le considère comme trop français. Et cependant, il est vrai de dire qu'il fut un des peintres les plus brillants de son époque, jugé tel par Eugène Delacroix et les meilleurs artistes français, ses contemporains.

On voit au Louvre cinq ouvrages de Bonington, catalogués de 1802 à 1805 bis : 1° *François I^{er} et la duchesse d'Etampes*, payé 6,700 fr. en 1840; 2° *Mazarin et Anne d'Autriche*, donné par Huguet Schubert et Millet; 3° *Vue du parc de Versailles*, payée 3,050 fr. à la vente Etienne

Arago; 4° une *Vue à Venise*, donnée en 1883 par Huguet Schubert et Millet; 5° la *Vieille gouvernante de Bonington*, la même qui fut le modèle du portrait de vieille femme que Delacroix mit à l'exposition universelle de 1855.

Il faut noter en plus une *Vue des côtes normandes*. Ce n'est qu'une esquisse, achetée récemment en 1902, mais elle est fort remarquable par son effet lumineux.

Nous consacrerons un chapitre spécial aux aquarellistes anglais, mais, pour compléter ce que nous avons à dire de Bonington, citons dès maintenant deux aquarelles dans la galerie Gigoux (musée de Besançon) : l'une représente *Quatre figures de femmes en costume vénitien*, et l'autre : *l'Intérieur d'un salon*.

Nous y trouvons les qualités habituelles du maître, mais à un degré moindre que dans ses fameuses aquarelles du musée du Louvre.

Nul n'ignore le charme du coloris de Bonington lorsqu'il traite les sujets de genre historique; sa couleur est non moins séduisante lorsqu'il peint le paysage et les marines. Soit que son pinceau reproduise le ciel de Venise ou celui des côtes de France, il s'assimile la couleur de chaque pays, de même que les types de leurs habitants, leurs gestes et leurs attitudes. Pourtant, ses compatriotes, peut-être parce qu'il fut élève de Gros, le fameux peintre des victoires de Napoléon I^{er}, n'estiment point son talent à sa juste valeur.

La peinture épigrammatique confinant à la caricature est un genre tout à fait anglais. Nous remarquons, parmi ceux qui l'ont cultivée avec assez de succès : Buss qui est peu connu, et George Lance né en 1802, mort en 1864. Il avait trois tableaux de genre à l'Exposition universelle de Paris en 1855. On connaît du premier de ces artistes, entre autres compositions humoristiques : *l'Ouverture de la Chasse*, et du second : *la Pêche au Baquet*, maintes fois reproduites par la gravure. Ce second tableau, avec les cent cinquante-neuf

autres de la collection Vernon, a été légué à la National Gallery en 1864.

Cooper (Thomas Sidney), animalier, naquit à Cantorbéry en 1803 et mourut dernièrement très pauvre, vers le 5 février 1902, âgé de 98 ans. Il apprit seul la peinture, fit des décors de théâtre, resta longtemps en Hollande, et peignit le paysage et les animaux avec un très grand succès. En 1867, il fut nommé de l'Académie Royale et peignit jusqu'à 70 ans. Il publia un livre de *dessins d'animaux et groupes rustiques* en 1853, et les *Beautés de la Poésie et de l'Art*; illustrées par lui.

Daniel Maclise R. A. (1806 ou 1811 et 1870). Ce peintre, de genre historique, dont les mémoires ont été publiés en 1871 par Justin O'Driscoll, quoiqu'il eût remporté en 1831 la médaille d'or au concours de peinture historique, ne méritait point le premier rang. On cite de lui : *La Veille de la Toussaint en Irlande*, qu'il plaça à l'Académie, *Une Scène de Lalla Rookh : Mokama devant Selica*, à la British Institution : deux peintures décoratives au Parlement ; entrevue de Wellington et de Blücher *Après Waterloo*, et *La Mort de Nelson à Trafalgar*. Vers la fin de sa vie, il fit des illustrations et plusieurs portraits, entre autres celui de Charles Dickens.

Parmi les paysagistes de moindre réputation, il faut citer aussi Thomas Creswick, de la Royal Academy, né à Sheffield en 1811. mort à Bayswater le 28 décembre 1869. Il vint à Londres et on lui reçut deux tableaux à l'Académie royale dès sa vingt-sixième année. Il avait pris le motif de ces tableaux, ainsi qu'il le fit souvent depuis, dans les paysages du pays de Galles. On cite parmi ses meilleures œuvres : *England* (1847) ; *Vieux arbres, Vent sur la Plage, Première lueur de la mer* (1850) ; *Lever de la lune dans les montagnes* (1852), et *Fin de tempête* (1855). Ses derniers tableaux ont moins de vigueur que ceux qu'il fit dans le milieu de son existence.

George Vincent, paysagiste et peintre de marines, né à

Norwich à une date inconnue, exposa dans sa ville natale et à Londres de 1811 à 1830. Il reçut des leçons d'Old Crome et se fit un nom surtout par sa *Vue de l'Hôpital de Greenwich* exposée à Londres à l'exposition internationale de 1862. Citons encore son *Paysage de Norfolk* où la lumière est distribuée aux différents plans avec beaucoup d'art.

Hurlstone, né à Londres en 1800, d'abord élève de l'Académie royale en 1820, exposait en 1821 *Le Malade imaginaire*, en 1822 *l'Enfant prodigue*, en 1824 *l'Archange Saint-Michel et Satan se disputant le corps de Moïse* ; élu en 1835 président de la société des artistes britanniques, il ne fut jamais nommé de l'Académie royale, et fit à cette institution une opposition très vive lorsqu'elle fut l'objet d'une enquête en 1835. Il obtint une médaille d'or en 1855, à Paris, à l'exposition universelle. Ses meilleurs tableaux sont : *Armide*, *Eros*, *Christophe Colomb au couvent de la Rabida*, etc.

Robert Ladbroke fut un des fondateurs de l'école de paysage de Norwich. D'abord imprimeur, puis peintre de portraits à bas prix, à cinq shillings, ce beau-frère d'Old Crome mourut à Norwich en octobre 1842, âgé de 73 ans. Il exposa plusieurs fois à l'Académie royale et laissa trois fils, tous trois paysagistes, mais le deuxième seulement, Henry Ladbroke, a fait époque dans l'histoire de l'art. Sa peinture est harmonieuse, avec un cachet de vérité. Il est mort en novembre 1870.

Ladbroke, le père, a suivi ce principe de rendu minutieux de la nature que reprirent ensuite les préraphaélites. Son *Vieux chêne* et ses *Bruyères de House Hold* sont l'application de cette conscience exagérée du détail devant la nature, qui, chez nous, Français, avait égaré le peintre de Laberge.

On trouve à la National Gallery une *Vue d'Oxford* par Robert Ladbroke.

CHRONOLOGIE

DES PRINCIPAUX PEINTRES ANGLAIS
DE L'ANCIENNE ÉCOLE

| | | | |
|------------------------|-----------|--------------------------|-----------|
| Hogarth | 1697—1764 | Turner | 1775—1851 |
| Ramsay, 1713 ou . . . | 1715—1784 | Constable | 1776—1837 |
| Wilson | 1714—1782 | Calcott | 1779—1844 |
| Reynolds | 1723—1792 | Uwins | 1782—1837 |
| Gainsborough | 1727—1788 | J.-Sell. Cotman | 1782—1837 |
| Romney | 1734—1802 | Wilkie | 1785—1841 |
| B. West | 1738—1820 | Mulready | 1786—1863 |
| Fusely | 1741—1825 | Etty | 1787—1840 |
| J. Barry | 1741—1806 | A. Cooper | 1787—1868 |
| Northcote | 1746—1831 | Nasmyth | 1787—1831 |
| Smirke | 1752—1845 | W. Collins | 1788—1847 |
| Howland Beaumont . . | 1753—1823 | John Martin | 1789—1834 |
| W. Beechey | 1753—1839 | Crome jeune | 1793—1842 |
| Rœburn | 1756—1823 | James Stark | 1794—1859 |
| Blake | 1757—1827 | Ch. Robert Leslie . . . | 1794—1859 |
| Hoppner | 1758—1816 | J. Wrioth | † 1797 |
| Ibbertson | 1759—1817 | Roberts | 1799—1870 |
| Opie | 1761—1807 | Hurlstone | 1800—1869 |
| Morland | 1763—1804 | R. P. Bonington | 1801—1828 |
| Westall | 1765—1836 | Lance | 1802—1864 |
| Old Crome | 1769—1824 | Maclise, 1806 ou | 1811—1870 |
| Th. Lawrence | 1769—1830 | Creswick | 1811—1869 |
| Edw. Landseer | 1769—1852 | G. Vincent | 1811—1830 |
| R. Ladbroke | 1769—1842 | | |

(L'abréviation R. A. signifie, dans le texte : ROYAL ACADEMY.

† signifie : MORT.)

ÉCOLE MODERNE

1850-1900

Si l'on en excepte le genre du paysage, la peinture anglaise, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, manque de génie, ou du moins, le génie anglo-saxon, dur et rude, est tellement différent de celui des races latines qu'il leur est difficile d'y sympathiser, ou même de le comprendre.

Il est à noter pourtant que les peintres anglais, instruits par l'expérience, s'étaient enfin rendu compte de leur impuissance pittoresque, et n'en accusant point leur tempérament, avaient cru voir la cause de cette impuissance dans les teintes neutres dont se servaient leurs prédécesseurs. Ils tombèrent d'un extrême dans l'excès opposé. La mode fut alors de colorier à outrance. Elle régna surtout de 1850 à 1870, et aux expositions universelles de 1855 et de 1867 blessa nos yeux par une lutte de couleurs criardes où le rouge, le jaune, le vert et le bleu se livraient des combats acharnés. Les peintres modernes de la Grande-Bretagne semblaient perdre la raison dans une mêlée de couleurs discordantes.

Habitué que nous sommes à l'harmonie des tableaux de maîtres et à la sobriété de tons que recherchent les artistes de notre école, la première impression que nous éprouvions à la vue de ces productions était plus saisissante qu'agréable.

Puis, à les considérer plus attentivement, on était frappé du peu de conformité avec nos idées sur la composition d'un tableau. Cette absence de composition s'accusait par la prédominance des accessoires et du détail sur l'action principale, et, telles libertés pouvaient passer pour des contre-

sens. Le cadre venait parfois couper certaines figures à la hauteur des épaules, horizontalement ou verticalement, à mi-corps. Du reste on voyait bien, au premier coup d'œil, que ces tableaux n'étaient point des œuvres françaises, tout s'y montrait absolument anglais. Le motif, la manière dont il est traité, les figures, les costumes, l'ameublement, tout y dénotait une origine britannique, sur tout se trouvait imprimé le cachet de l'Angleterre.

Il ne faut pas croire que les chefs-d'œuvre des écoles anciennes du continent dont leurs collections sont si abondamment riches aient sur ces peintres la moindre influence.

« Il semble, — a dit M. Chesneau, — que leurs ateliers soient fermés par un pan du grand mur de la Chine. Ils refont, mais à rebours, le blocus continental. Ils ont mis en interdit l'art européen. Ils sont, et veulent demeurer anglais. »

Et le même critique observe qu'il n'en est pas de même pour les productions de nos artistes et se demande quelle idée la postérité pourrait avoir de l'art français si nous venions à disparaître comme les empires des Perses, des Assyriens, des Egyptiens et des Grecs, et ce qu'on pourrait connaître de nous par les monuments de notre peinture ou de notre sculpture.

Nous autres, de race latine, nous sommes pénétrés d'admiration pour les chefs-d'œuvre qui excluent les détails personnels afin d'idéaliser la forme, en la généralisant, et rester ainsi dans la tradition du grand art, de celui des Phidias et des Raphaël, dont, il est vrai, se prévalent trop souvent chez nous des nullités prétentieuses, et nous aurions sans doute beaucoup à gagner en n'abandonnant point autant l'observation de la réalité dont on s'est souvent trop éloigné, pour suivre les errements de Louis David.

L'art anglais moderne est tout le contraire : il s'affranchit de toute tradition, et c'est ainsi que, serrant la reproduction des détails de la vie actuelle et des mœurs de son pays, il

reste national mieux que tous les autres en Europe. Tout en conservant un sentiment très pénétré de la vie, cet art demeure fort subjectif, l'imagination y prédomine sur l'observation, et, malgré sa tendance à abuser de l'idéalisme, il devient expressif lorsqu'il s'y rencontre quelque réalisme. Somme toute, il y a opposition entre l'art comme nous le comprenons et celui des Anglo-Saxons.

Sans vouloir examiner la question de savoir quel est celui des deux qui l'emporte sur son voisin, et faisant abstraction, autant que possible, des goûts venant de notre éducation et de notre race, nous allons essayer de nous rendre compte de cet art contradictoire aux œuvres de nos artistes.

La peinture britannique moderne ne vient point de la tradition des anciens peintres anglais, car ceux-ci s'inspiraient de Rubens et de Van Dyck, comme Reynolds, Gainsborough et Lawrence, ou des hollandais comme Constable ; elle ne continue même point Turner épris de Claude Lorrain, ni Hogarth, ni Wilkie qui devaient beaucoup aux écoles hollandaise et flamande ; les peintres anglais modernes n'appartiennent à aucune tradition, leur individualisme est complet, sauf de bien rares exceptions.

Comment alors, observe M. Chesneau, concilier le succès que nous fîmes à cette peinture lors de notre exposition de 1885, et qui s'accorde si peu avec nos préférences pour l'art grec et celui de la Renaissance italienne ?

Nous croyons qu'il faut distinguer chez nous deux sortes de goût en opposition : celui des œuvres classiques qui constituent le style élevé, le style d'apparat, et celui de l'anecdote et de la spirituelle plaisanterie. En même temps que nous manifestons un respect religieux pour la musique de Gluck ou les symphonies de Beethoven, nous prenons plaisir aux refrains de la *Belle Hélène* ou d'*Orphée aux Enfers* et nous accourons aux représentations de Dumas, de Sardou ou de Labiche, tandis que nous désertons presque la salle du Théâtre Français les jours où l'on nous sert les

pièces de l'ancien répertoire. C'est, sans doute, que, dans le culte que nous professons pour elles « il entre souvent plus de convention que de conviction à l'art sérieux. »

D'un autre côté, les connaisseurs qui n'estiment dans une œuvre que la beauté plastique, en raison des jouissances qu'elle procure, se laissent parfois séduire par l'imprévu d'une naïveté excessive et d'une ignorante gaucherie contrastant avec l'art affiné dont ils sont rassasiés. C'est, sans doute, aussi que cette absence de tout ce à quoi ils sont habitués les a séduits par la nouveauté de la saveur qu'ils pouvaient y trouver.

Quant à la masse non initiée aux beaux-arts, ce qui l'attira seulement fut le côté littéraire et l'humour, et non point la valeur pittoresque, qu'elle n'aurait pu apprécier.

Toutefois, nous pensons que les initiés à nos doctrines d'art, s'ils veulent bien examiner avec nous un peu plus attentivement ces œuvres qui les ont émus, verront probablement diminuer le sentiment qu'ils ont tout d'abord éprouvé.

Pendant très longtemps, en Angleterre, on demeura fort en arrière des autres pays pour ce qui est de la culture des beaux-arts; le gouvernement (de même qu'aujourd'hui, du reste) ne s'en occupait nullement. Si la noblesse formait à prix d'or des collections où elle rassemblait les œuvres d'art des artistes étrangers, tout en ayant la prudence de n'y point placer celles des peintres anglais, les autres classes de la société n'éprouvaient pas le besoin de jouissances artistiques qui n'étaient point à leur portée. Par orgueil national les Anglais riches affectaient de dédaigner ces œuvres inutiles et frivoles, produits des beaux-arts, bons seulement pour les peuples du continent. On rapporte que lord Chesterfield disait à son fils : « Payez les arts, ne les cultivez pas ».

Aussi ceux qui, en Angleterre, malgré tant d'obstacles, avaient le courage d'embrasser la carrière artistique ne pou-

vaient-ils guère produire que des portraits, faute d'autres commandes, et c'est la raison pour laquelle ce genre prima tous les autres.

Nous avons vu que sir Josuah Reynolds, sir Thomas Lawrence et Gainsborough parmi ceux de l'ancienne école, furent supérieurs comme portraitistes. Ils rendirent bien la physionomie, l'expression individuelle de leurs modèles ; mais il est vrai de dire qu'ils négligèrent la vérité de la couleur et abusèrent d'effets fantaisistes. C'est ainsi, en ne citant qu'un exemple, que sir Thomas Lawrence dans son *Portrait de master Lambton*, met à ce portrait, dont la tête est vivement éclairée, un fond de ciel sombre où l'on aperçoit la lune. L'effet est agréable à l'œil, mais on ne saurait dire s'il vient du jour ou de la nuit. De plus, nous l'avons remarqué, le dessin de Lawrence, comme celui de Reynolds, est fort incorrect. Leur principal mérite, c'est d'avoir prouvé qu'un Anglais pouvait être peintre. Ceux qui les suivirent n'imitèrent d'eux que leur facilité à se servir d'artifices pour arriver à l'effet, en lâchant le dessin et l'étude des accessoires.

Il n'en était pas ainsi des coloristes de l'école flamande qui avaient eu pour maîtres des dessinateurs corrects, comme Otto-Venius pour Rubens ; ils ne péchaient point par la base ; mais les artistes anglais, tels que Turner par exemple, qui avaient, sans savoir bien dessiner, commencé avec une exécution, lâchée, en se laissant aller à leur fougue, n'étant pas avertis par une critique éclairée, en arrivèrent bientôt à de tels barbouillages que, comme il en fut pour ce dernier, leur encadreur leur demandait où il devait placer le piton pour suspendre leurs peintures.

De cet abus de la couleur devait naître une réaction. C'est ainsi que naquit l'école préraphaélite. De cette école que nous a révélée à Paris l'exposition universelle de 1855, un esthéticien subordonnant l'art à la science, John Ruskin, fut le défenseur et l'apôtre.

A la suite de quelques expositions des tableaux d'une petite église de peintres, Ruskin, ce philosophe qui n'était point peintre, né en 1819 et mort récemment le 21 janvier 1900, entreprit de défendre leur cause contre les critiques réitérées dont ils furent l'objet.

Turner venait de mourir, et Ruskin prêcha une doctrine où, pour ramener l'art à un but religieux et moral, il enseignait que la peinture devait revenir aux principes qui l'avaient guidée avant Raphaël. Il fallait pour cela, selon lui, rendre la nature naïvement, et avec un soin méticuleux.

On avait vu bien avant ce temps, le même souci engendrer en Allemagne une doctrine analogue avec Owerbeck, Schadow, etc. ; c'est aussi par suite de semblables préoccupations, qu'il se développa en Angleterre. Toutefois, chez les Anglais, le préraphaélisme n'eut, pour ainsi dire, aucun caractère archaïque, il ne rappela pas plus les prédécesseurs de Raphaël que les œuvres des primitifs flamands.

Les préraphaélites, en prenant le contrepied des principes de l'art antique, remis en pratique par les grands artistes de la Renaissance qui s'appuyaient sur la synthèse des formes pour arriver à l'idéal du Beau, prétendaient ramener la peinture dans les voies qu'avaient suivies les prédécesseurs de Raphaël et tenaient pour corrupteur l'art de la belle époque de Léon X et des siècles suivants. Voici ce que dit à ce sujet M. Ernest Chesneau :

« Ils assignaient expressément à l'art un but de moralisation active. Ils prétendaient atteindre ce but : les uns dans l'art historique, par la représentation de motifs ayant un caractère de précision et d'exactitude aussi minutieux que possible ; les autres, dans le paysage, par la représentation fidèle des plus menus détails, des moindres particularités spéciales au site choisi par l'artiste et fourni par la nature. C'était dans l'un et l'autre cas, dans le paysage et dans l'histoire, un système d'analyse microscopique poussé jusqu'au vertige. Par l'analyse ainsi entendue, ils voulaient réaliser,

épouser étroitement le vrai, principe et fin de toutes choses. »

Le critique Thoré, sous le pseudonyme de William Bürger les juge ainsi :

« Une pente logique et irrésistible a précipité les préraphaélites vers le réalisme le plus minutieux, parce que dans la peinture du xv^e siècle qu'ils s'imaginent d'abord imiter, au lieu de saisir ce qui la caractérise, le style sévère et naïf, l'expression intime et profondément sentie, ils n'y ont vu que le détail caressé avec la ferveur des néophytes convertis à la religion de la nature, après le mysticisme abstrait du moyen-âge.

» C'est par là aussi que les réalistes anglais se différencient des réalistes français. Courbet peint ce qu'il voit, mais il voit ce qu'il faut, et comme il le faut : les grands plans d'une figure ou d'un objet, leur relation avec l'entourage, l'effet qu'ils font dans le milieu où ils sont. Ce réaliste sait dissimuler ce que la réalité dévore et il ne réalise que ce qu'elle montre en son ensemble.

» Au contraire, les réalistes anglais peignant chaque objet et presque chaque point d'un objet pour lui-même et dans son isolement arbitraire, ne donnent pas aux objets leur valeur réelle. Ils opèrent je ne sais quelle analyse qui conviendrait à certaines sciences positives, aux mathématiques peut-être, mais qui n'est plus de l'art ».

Ruskin, ce logicien entraîné par son esprit philosophique, applique aux beaux-arts la méthode scientifique qui commence par l'analyse la plus minutieuse, pour arriver à la synthèse, tandis que l'artiste procède par le tout ensemble avant d'arriver aux détails. Ruskin recommande la recherche du détail sous tous les rapports, cette recherche est pour lui celle de la vérité dans l'art, et il la voit avec admiration chez les gothiques dont il comprend l'art à sa manière. Ils ont été, selon lui, les seuls peintres religieux, tandis que Raphaël et son école, reprenant le principe de l'art grec, ne sont que les artistes du savoir-faire, de la pose et du mensonge,

de même que les maîtres de toutes les autres écoles qui ont suivi leur voie.

C'est pour cela que tous ces réformateurs, défendus par lui, prirent le nom de préraphaélites et se considérèrent le plus sérieusement du monde comme les apôtres d'une religion nouvelle, d'un art régénéré dont la mission était de propager sa doctrine en combattant l'art de la Renaissance, cet apostat né de l'art païen. Pour mieux produire et se livrer en paix à ses méditations, l'un de ces préraphaélites en arriva à se cloître, et au commencement de leur société, les autres signèrent leurs tableaux de ces trois lettres : P. R. B. *Préraphaélite Brother* : frère préraphaélite.

Une révolution analogue, nous l'avons dit, se produisit en Allemagne, mais chez les Allemands pas plus que chez les Anglais, elle ne fut durable.

De ces derniers, quelques-uns seulement persistèrent isolément et, par exemple, M. Holman Hunt qui exposait en 1855 un tableau intitulé : *La Lumière du Monde*, représentant comme un divin Diogène le Christ au milieu des ténèbres, une lanterne à la main, à la recherche d'un homme juste.

En effet, le symbole associé à la vérité la plus minutieuse, c'est ainsi que le préraphaélisme anglais interprétait l'Écriture sainte. On pouvait voir, au Champ de Mars en 1867, à l'exposition de la peinture britannique, un tableau de William H. Fisk qui représente Jésus, arrivé à l'âge d'homme, sous la pâle clarté des étoiles, à l'heure où la nuit va couvrir la terre. La tête enroulée d'une splendide auréole, il médite en tant qu'Homme sur la volonté de Dieu, et s'apprête à consommer le divin sacrifice.

Remarquons ici que dans leurs tableaux, les préraphaélites ne reproduisent aucunement les types consacrés par la tradition catholique. C'est au nom de leur foi sincère et de la vérité qu'ils rejettent le poncif de ces types si faciles à imiter de Raphaël et de l'école romaine. Mais on pourrait objecter qu'ils doivent innover des images plus générales et

plus sublimes par l'omission de détails individuels faisant obstacle à la réalisation de l'idéal

Il n'en est rien ; dans le tableau que nous avons cité de M. Hunt et celui de M. Fisk intitulé : *La dernière soirée de Jésus-Christ à Nazareth*, ils ont la prétention de retracer entièrement, dans ses plus menus détails, la vérité des événements historiques dont ils veulent ainsi reproduire l'esprit et la lettre d'une manière absolue. Voici ce que dit à cet égard M. Ruskin.

« Moïse n'a jamais été peint, Elie ne l'a jamais été, David non plus si ce n'est comme un florissant jeune homme, Déborah jamais, Gédéon jamais, Isaïe jamais. (Il excepte pourtant de ce jugement F. Lippi et Botticelli dont, plus tard, il admit la peinture). De robustes personnages en cuirasse, ou des vieillards à barbe flottante, le lecteur peut s'en rappeler plus d'un qui, dans son catalogue du Louvre ou des Uffizi se donnaient pour des David ou des Moïse ; mais s'imagine-t-il que si ces peintures eussent le moins du monde mis son esprit en présence de ces hommes et de leurs actes, il aurait pu ensuite, comme il l'a fait, passer au tableau voisin, probablement à une Diane flanquée de son Actéon, ou de l'Amour en compagnie des Grâces, ou à quelque querelle de jeu dans un tripot ».

On sait bien pourtant que la vérité historique absolue est impossible et pour prendre un exemple : sur quels documents M. Fisk s'est-il basé ? — Faisait-il beau ? Voyait-on les étoiles dans cette soirée que Jésus a passée à Nazareth ? Puis, le Christ se tenait-il alors sur la terrasse où l'a placé le peintre, ou à l'intérieur de la maison ? Puis, était-il vêtu de la robe à raies que nous voyons dans le tableau ? — Pendant que l'on se fait toutes ces questions, devant cette peinture, le doute arrive, et l'émotion qu'elle eût causée disparaît.

M. Milsand rapporte que M. Hunt — comme James Tissot le fit, à son exemple, pour la vie de Jésus, — avait longtemps séjourné en Judée, visité le pays pour se pénétrer de

son caractère, fait pendant cinq ans de nombreuses lectures, et recherché tous les documents d'érudition pour rendre son œuvre irréprochable aux yeux des antiquaires, des physiognomonistes et des théologiens. Il avait même contrôlé la forme des chaussures que portaient les israélites, et croyait son œuvre parfaite, à l'abri de toute critique. Cependant, une dame juive observa devant son tableau que l'auteur ignorait en quoi les hommes de la tribu de Juda se distinguaient de ceux de la tribu de Ruben, et lui reprocha d'avoir donné aux docteurs de Juda les pieds plats qui caractérisent ceux de Ruben, tandis que les premiers avaient le cou-de-pied très haut placé

Les préraphaélites sont en même temps symbolistes, et trouver le mot de l'énigme qu'ils posent au spectateur est souvent impossible. C'est ainsi que M. Hunt envoyait en 1867 un tableau intitulé : *Après le coucher du soleil en Egypte*. Rien qu'à la lecture de ce titre on s'imagine qu'il s'agit d'un paysage; nullement. — L'artiste nous montre une femme debout et rigide, enveloppée d'une ample draperie sombre à reflets bleus, ornée de colliers d'or et de corail, les oreilles percées de larges anneaux, soutenant d'une main la gerbe d'épis posée sur sa tête, et de l'autre, une amphore vert pâle en terre vernissée. Tout autour de cette femme, une nuée de pigeons venus de tous les points de l'horizon picore la gerbe ou le grain qu'elle répand à ses pieds, et, derrière elle, l'onde coule sous les fleurs du lotus, et de nombreuses moissons s'étendent jusqu'aux montagnes que dorent les derniers feux du jour.

On se demande ce que le peintre a voulu signifier par ce tableau. Est-ce l'Egypte que personnifie cette figure morne parée comme une courtisane? L'Egypte moderne déchue de sa puissance, de son antique royauté, n'ayant plus que la richesse de son sol fécondé par le limon que dépose le Nil, et tournant le dos, pour ne les point voir, aux ruines de ses splendides monuments? ou bien faut-il donner toute

autre explication d'une telle énigme posée au spectateur? Selon son imagination chacun pourra voir là une chose ou une autre, et même qui se contrediront. N'est-ce point là un argument contre cette peinture symbolique qui reste indéchiffrable?

Toutefois, la peinture de M. Hunt, pour la minutie de détails, semble vouloir rivaliser avec celle de Balthazar Deuner qui, dans ses portraits, peignait les pores de la peau, — car cela est conforme à la doctrine de M. John Ruskin. Selon lui, la mission de l'artiste n'est point de charmer en appliquant l'idée et les principes des peuples latins dans les beaux-arts, elle est de faire profiter l'humanité en lui montrant, par une vision supérieure, l'œuvre de Dieu jusque dans les choses en apparence les plus infimes, dans la courbure et les entrelacements infinis de l'herbe et des fleurettes, et dans les minuties qui échappent à l'examen du vulgaire. C'est l'erreur où était tombé en France le peintre Delaberge qui s'efforçait, en vain, de reproduire une à une toutes les feuilles d'un arbre, toutes les tuiles d'un toit, ce qui, somme toute ne pouvait pas même le mener à un résultat égal à celui que ses confrères avaient atteint par une autre voie.

On a dit que ces derniers sacrifiaient le détail à l'ensemble, tandis que les préraphaélites sacrifiaient l'ensemble au détail. Or, si l'on réfléchit qu'il est impossible à notre vue de voir toutes les feuilles d'un arbre, tous les pores de la peau, tous les cailloux d'un chemin, que ce qu'elle en saisit c'est les parties les plus éclairées, tandis que le reste s'estompe dans l'aspect du tout ensemble, on comprendra que ces mots : sacrifier le détail, sont l'expression de ceux qui, pour juger de la peinture, ne se servent que de leurs idées et non de leurs yeux. La seconde proposition de la phrase citée par nous est seule justifiée car, effectivement, les préraphaélites sacrifient l'ensemble au détail.

M. Ruskin, parlant de la peinture en philosophe a dit :

« Chaque herbe, chaque fleur des champs a sa beauté distincte et parfaite; elle a son habitat, son expression, son office particulier, et l'art le plus élevé est celui qui saisit ce caractère spécifique, qui le développe et qui l'illustre, qui lui donne sa place appropriée dans l'ensemble du paysage et par là rehausse et rend plus intense la grande impression que le tableau est destiné à produire ». Si M. Ruskin eut été peintre, il eût tout d'abord compris l'impossibilité d'appliquer cette théorie.

En effet, si le peintre précise chaque détail avec son caractère propre il le rend trop important pour l'objet principal de son tableau, et cela arriverait même s'il s'agissait de littérature, de description dans un roman par exemple. Le détail étudié scientifiquement comme le veut M. Ruskin, détruit, contrairement à ce qu'il affirme, l'ampleur et l'harmonie de l'ensemble pittoresque; lequel, par cela même, n'a plus son aspect vrai, n'est plus que mensonge.

Nous avons remarqué que les préraphaélites sont symbolistes, et que leurs rébus comme le tableau de M. Hunt : *Coucher de Soleil en Egypte* sont impossibles à déchiffrer. L'excentricité est, du reste, fort goûtée chez les artistes anglais. Citons entre autres Blake (1), peintre et poète — nous en avons déjà dit quelques mots à l'ancienne école. — Cet admirateur de Wordsworth fut un visionnaire. Quelques-uns des poèmes qu'il publia en dernier lieu et des dessins qu'il grava, à la pointe sèche, sont le produit d'une folie mystique, et n'ont aucun sens.

Il faut bien dire que de telles œuvres sont, en Angleterre, la conséquence de l'esprit public, et que les artistes, pour devenir riches, ne trouvent rien de mieux que de s'y assujettir.

La peinture considérée comme l'art de la forme ne correspond point à un besoin des Anglais pour l'expression de la

(1) Blake, 1757-1827.

beauté plastique, et ce qu'ils y cherchent n'est point cette intime jouissance que procure la contemplation d'un chef-d'œuvre. Un tableau n'est pour eux qu'un objet de luxe, un meuble qui marque la richesse et la distinction de celui qui le possède.

On comprend dès lors, puisqu'il s'agit surtout de se distinguer, de se distraire, qu'on en ait cherché les moyens dans la bizarrerie, l'excentricité, et que les peintres, comme ils le font aussi trop souvent chez nous, soient soumis au goût capricieux de millionnaires enrichis dans le négoce et qui manquent de culture artistique.

Les artistes, pour ce monde-là, comme l'a fort bien observé un éminent critique, sont « *des instruments bâtis tout exprès pour amuser et distraire l'aristocratie* ». Il en est d'eux comme des fous de cour.

« Est-ce là, poursuit M. Chesneau, un sérieux appel à la grandeur et à l'élévation de l'art? Aussi ces deux mots : grandeur, élévation, doivent-ils être rayés de toute étude sur les peintres britanniques..... Leurs qualités sont à eux, cependant, et ils en ont. Ainsi, dans la peinture de genre ils font preuve d'observation, dans le paysage, ils réussissent très bien les ciels, c'est là une de leurs supériorités..... Mais l'école anglaise ne montre en réalité, ne fait preuve d'aucun effort sérieux; venue après toutes les autres, riche de l'expérience du passé, elle n'a que fort peu produit et encore rien institué. »

Ceci s'écrivait en 1855 et nous ne voyons pas qu'à ce jour, en 1902, il y ait eu notable changement ou progrès.

Plus loin, le même critique ajoute : « Son indépendance n'est même pas un calcul légitime : si elle jette toute tradition, ce n'est point pour marcher dans une voie nouvelle tracée d'avance et méditée, c'est par caprice, afin d'obéir au goût particulier des peintres pour l'excentricité individuelle qui n'a que bien peu de rapports avec la vertu la plus noble dans l'art, l'originalité. »

Turner lui-même, avec ses exagérations de lumière et d'ombre, ne sait point composer un tableau; il manque de cette ampleur, de cette pondération dans les parties, qui constitue l'unité sereine des œuvres des grands maîtres et relève du goût général plutôt que d'un sentiment personnel à l'individu. On sent devant ses paysages l'effort de tension de tout son être pour arriver à une seule des expressions que le peintre doit réaliser dans son œuvre. De telles productions, en comparaison de celles où sont équilibrés les moyens des maîtres, sont des exceptions monstrueuses où manque l'unité qui consacre la sérieuse valeur des œuvres bien pondérées, les seules qui puissent retenir d'une manière durable l'attention de la postérité.

Les peintres anglais ignorent la science de l'art qui est la seule base certaine par laquelle l'artiste contrôle lui-même sa pensée, l'exprime sûrement, incontestablement, et peut toujours progresser.

Comme ils ne s'appuient point sur un fondement solide, on ne pourrait citer un seul de leurs tableaux dont il soit possible de dire, comme cela arrive pour d'autres, que l'idéal atteint aux plus hauts sommets accessibles à la pensée.

Il faut constater seulement que leurs meilleurs ouvrages ont un idéal que le spectateur doit compléter par l'imagination.

Deux hommes qui se rapprochent des préraphaélites sans faire positivement partie de leur école sont : Madox Brown et Burne Jones.

Le premier, qui exposa assez rarement, fit en 1865, dans Piccadilly, une exposition d'une centaine de ses œuvres où l'on remarquait celle intitulée : *Adieu à l'Angleterre et le Travail*, une composition où les doctrines sociales et la morale ont plus grande part que la peinture, et qui ne procède nullement du goût latin.

De 1845 à 1855 cet artiste avait produit, semble-t-il, des œuvres meilleures : *Cordelia et le roi Lear*, *Cordelia et ses*

sœurs, la Vierge et l'Enfant, des portraits, des paysages, des vitraux pour l'église Saint-Oswald et son tableau d'Haydée.

Sans s'astreindre à suivre en tous points la doctrine préraphaélite qui veut que l'on peigne toujours d'après le modèle vivant, Madox Browne, fort abstrait en peinture, se laisse aller à son imagination et selon les sujets qu'il traite exprime des sentiments divers, par des moyens différents. Epique dans le *Roi Lear partageant ses états*, il devient passionné dans *Roméo et Juliette*, et religieux dans le *Fils de la veuve de Naim*.

Edward Burne Jones, récemment décédé (1), s'inspirait des légendes nationales puisées chez les poètes de son pays, et c'est, sans contredit, le meilleur peintre moderne de la Grande-Bretagne pour la composition, le dessin et la couleur. Selon Mme Julia Cartwright, sa biographe (2), Burne Jones fut le lyrique de la peinture moderne dont Puvis de Chavanne fut le noble idyllique. Né à Birmingham, ce fils d'un sculpteur et doreur sur bois sentit s'éveiller sa vocation en voyant une gravure de Dante Gabriel Rossetti. A l'âge de 23 ans, il n'avait point encore fait d'études artistiques. Il reçut des leçons de Rossetti et ses premières compositions ressemblèrent à celles de ce peintre poète. Ce sont de petites aquarelles tirées de la *Mort d'Arthur* et des œuvres de Chaucer : elles ont de la couleur. Il réussit mieux encore dans les cartons pour vitraux d'église et la composition des sujets religieux. Il fit des dessins au crayon et à la plume pour illustrer le *Paradis terrestre* qu'écrivait son ami William Morris et s'occupa, en même temps, de travaux d'art décoratif et d'industrie artistique en dessinant des carreaux de faïence et des modèles de tapisseries (3) ainsi que Madox

(1) Le 21 juin 1898.

(2) *Gazette des Beaux-Arts*, 1^{er} juillet et 1^{er} septembre 1900.

(3) Ces tapisseries ont été exposées à Paris en 1900.

Browne Holman Hunt et J. G. Watts. Ruskin, leur champion, se joignit à eux pour les aider de ses conseils. Burne-Jones voyagea avec lui en Italie où il étudia Carpaccio et Botticelli. C'est à la suite d'un second voyage en Italie, en 1864, qu'il produisit son tableau intitulé : *Le chevalier miséricordieux*, qui lui fut inspiré par une légende italienne ; on y remarque un agréable effet de lumière. A partir de ce moment il continua toujours dans cette voie, de 1864 à 1890, et de 1890 jusqu'à sa mort, il fit des illustrations, des portraits et des compositions, d'après d'anciens cartons. Erudit, passionné pour la lecture, il recherchait les légendes de tous les pays et ne voulut s'inspirer que des sujets empruntés aux époques passées, mythes grecs ou légendes du moyen-âge. On a trouvé que sa peinture ressemble aux enluminures des missels du xv^e siècle. Son meilleur tableau parmi ceux dont le sujet est du moyen-âge est : *Le roi Cophetua et la mendicante* de la ballade de Tenuyson. Le roi dépose sa couronne aux pieds de la mendicante ; puis, deux autres tableaux sont encore à noter : *Chant d'amour* et *l'Amour dans les ruines survivant à tout*.

Les aquarelles de Burne Jones ont la même vigueur que ses peintures à l'huile, comme on a pu le remarquer dans celles qu'il envoya à l'exposition de 1878. La peinture anglaise ne fait pas de distinction dans les modes de facture. Ce qui distingue surtout l'œuvre de Burne Jones, c'est la poésie d'un style dont la mimique et l'expression sont les qualités dominantes. Mais s'il réussissait dans le domaine du merveilleux à représenter des fées ou des sirènes, il n'en fut point de même dans le portrait, comme on a pu, par exemple, le constater dans celui de la petite-fille de M. Gladstone, Dorothée Drew, à laquelle il donna, dit son biographe, *l'air de quelque génie de contes de fées*.

En outre de ses travaux si divers, il a laissé un très grand nombre de dessins et d'études, dont M. Hollyer a photographié les plus remarquables, au nombre de deux cents. Ce

sont des esquisses, des projets de tableaux ou des études de détails. Elles nous montrent comment procédait le maître. En premier lieu une esquisse sommaire au crayon ou à la sanguine, puis un carton où il indiquait l'effet soit à l'aquarelle, soit au pastel, et enfin les études de parties : têtes, mains ou pieds, dessinées très consciencieusement d'après nature.

Dans ses dessins, on saisit mieux que dans ses peintures, son originalité. Il est très humoristique dans certaines charges, caricatures d'enfants ou d'animaux qui lui servaient de distraction pour ses heures de loisir. Il y fait preuve d'esprit et d'entrain comme dans son petit tableau : *L'Amour déguisé en Raison*, où l'amour, sous une robe de docteur, sermonne deux jolies jeunes filles qui ne se doutent point que sa dangereuse personne se cache sous un tel costume. Le 21 juin 1898, la mort l'enleva subitement et il repose non loin de sa maison, sur la côte de Sussex, dans le cimetière de Rottingham.

Un des plus remarquables artistes de ce groupe de peintres qui s'intitulèrent préraphaélites fut le peintre et poète Dante Gabriel Rossetti, né à Londres en 1828, mort à Birchington-sur-Mer le 9 avril 1882. Il n'exposa qu'une fois à Russel Palace plusieurs tableaux et dessins, alors qu'il avait 28 ans. Depuis ce moment, il se contenta de montrer sa peinture à ses connaissances et à ses amis, et pourtant sa célébrité n'est point inférieure à celle des peintres anglais les plus renommés. Il traita les mêmes sujets et dans les mêmes principes que ses confrères les préraphaélites qui furent grandement à la mode en Angleterre vers 1830. La plupart de ces peintres abandonnèrent en fin de compte leur doctrine. Rossetti avait, d'une manière invraisemblable, des prétentions au réalisme dans sa recherche du détail infime, comme le prouvent la plupart de ses tableaux : la *Lune de miel du roi René*; le *Songe du Dante*, qui fait partie de la galerie de Liverpool; *The seed of David*, dans la cathédrale

de Ilandaff; *Francesca da Rimini*, aquarelle en diptyque; *Beata Beatrix Beatrice*; la *Donna della Finestra*, et d'autres tableaux dont les sujets sont empruntés à ses poésies, car il a publié deux volumes de poèmes intitulés *Ballades et sonnets*. Parmi ces compositions — on remarque : — *Venus Verticordia*; *Sibylla palmifera*; la *Bella Mano*; la *Ghirlandata*; *Veronica Veronese*, etc.

A l'Exposition universelle de 1900 on avait placé de Burne Jones le *Rêve de Lancelot*, une poétique légende qui n'était point à la hauteur de ses compositions exposées au pavillon britannique dans son exposition rétrospective où l'on a admiré un *Saint-George* d'une grande tournure, fort décoratif, et l'aquarelle intitulée le *Conte à la Prieure*.

Nous avons cru devoir donner ici quelques détails sur ce maître de même que sur Madox Browne. Ces deux artistes se rapprochant des préraphaélites par certains côtés sans faire positivement partie de leur école.

PEINTURE D'HISTOIRE

La peinture d'histoire, telle que nous l'entendons, n'a jamais eu de succès chez les Anglais. Les meilleurs de leurs peintres ne furent point classiques et académiques comme, chez nous, les élèves ou les imitateurs de David. Le résultat des efforts de ceux qui, en Grande-Bretagne, s'orientèrent dans cette voie du grand style ne fut point assez brillant pour engager d'autres artistes à la suivre avec persévérance.

Parmi les peintres d'histoire contemporains, M. V. Prinsep, né dans les Indes anglaises et qui est venu étudier son art à Paris dans l'atelier du peintre Gleyre est un des meilleurs. On voyait de lui, à l'Exposition universelle de 1855, deux tableaux remarquables par la couleur et le dessin représentant des types orientaux : l'un avait pour titre *Perte noire* et l'autre *A la porte d'or*, représentait une femme blanche à la porte d'un harem. Il avait, en 1900, à l'Exposi-

tion universelle, un tableau où il donnait à la noblesse de la forme plastique, sans la rendre pour autant moins digne et moins distinguée, un nom moins prétentieux : il se contente de la représenter en *Cendrillon*.

M. Paul Falconer Poole R.-A. (1810-1879), un de ceux qui jouirent en Angleterre de la plus haute réputation, sembla avoir voulu amalgamer dans un mélange hétéroclite le style des maîtres de la Renaissance, du Titien, du Guide avec celui du Poussin et de Lesueur sans parvenir à se les approprier d'une manière originale. On cite comme une de ses œuvres les plus remarquables, son tableau : *Chanson de Philomèle au bord du lac*.

Le Président de l'Académie de peinture, Lord Frédéric Leighton, récemment décédé, représente dans son pays la grande peinture avec des qualités décoratives. Son exposition posthume au Salon de 1900 (Exposition universelle), se compose de trois tableaux : le *Retour de Perséphone*, pastiche des maîtres italiens de la Renaissance, est faible d'exécution ; *Rispah éloignant les corbeaux de ses fils crucifiés* est une peinture trop noire, et enfin le petit tableau qui a pour titre : *Atteint* rappelle la manière léchée de Bouguereau. Deux dessins, une *Académie d'après le nu*, et une *Etude de draperie*, complètent les spécimens du talent de ce peintre supérieur à ceux de son pays qui voulurent traiter le genre historique, mais qui reste académique et froid si l'on vient à le comparer aux artistes du continent qui s'illustrèrent en traitant la peinture de haut style.

M. Goodal, qui exposa jadis à Paris *Rachel et son troupeau*, envoyait à l'Exposition de 1900 la *Tonte des moutons en Egypte*, mais, de même que ceux de Prinsep, ce tableau n'est point traité dans un style qui s'élève au-dessus du tableau de genre.

Sir Edward Poynter et L. Alma-Tadema, dans l'anecdote historique, ne sont guère satisfaisants. Le premier essayant, comme son confrère, de reconstituer le passé,

semble prendre pour modèle, dans sa *Danseuse*, la peinture uniformément léchée de Gérôme en ses œuvres moindres. Alma-Tadema vaut mieux avec le *Printemps* semé d'intéressants détails.

M. Solomon, avec *Laus Deo*, se rattache par cette allégorie aux préraphaélites. Sa couleur est harmonieuse.

Ce que n'ont guère la plupart des peintres que je viens de nommer, c'est l'inspiration, le sentiment du grand style, sans lequel il n'est pas de peinture d'histoire, et c'est pourquoi je n'ai point parlé, dans l'ancienne école, des Singleton (1766-1839), Howard (1769-1847), Bird (1772-1819), Allan (1782-1850), Burnett (1784-1868), Jones (1786-1869), East-Lake (1793-1865), James Ward (1769-1859), qui sont plus ou moins nuls.

Exceptons toutefois David Scott, de l'Académie royale d'Ecosse, qui mourut en 1847, dont l'œuvre est considérable et variée par le choix des sujets. Sa peinture d'une couleur fort expressive et procédant par hachures, a de l'analogie avec celle de notre Eugène Delacroix. On remarque surtout parmi ses tableaux ; *Pierre l'Ermite prêchant la Croisade*, la *Reine Elisabeth* assistant à la représentation des *Joyeuses commères de Windsor*, et *Vasco de Gama*, son dernier ouvrage où l'on voit ce hardi navigateur inspiré par le Génie du Cap dessiné dans la forme des nuages. Le groupe des marins qui entoure Vasco exprime l'effroi que lui cause ce phénomène.

GENRE ET PORTRAITS

Les peintres anglais, dans les scènes de mœurs qu'ils aiment à traiter, peignent la vie de leurs contemporains, et si les critiques de leur pays les ont quelquefois censurés pour la préférence qu'ils donnent aux sujets de genre, nous ne les blâmerons point de rendre ainsi l'intimité ou la vie publique de leurs concitoyens. Rien du sujet, mais seule-

ment de son interprétation. Ce qu'on y remarque surtout c'est l'expression des physionomies et l'intérêt des scènes représentées, soit qu'ils les empruntent à la vie de nos jours ou à celle des époques passées.

Il nous faut parler ici de Barker (Thomas John Henry), que nous avons mentionné rapidement dans notre introduction à la présente étude, et dont nous possédons au musée de Besançon un tableau acheté en 1840 pour 1900 francs, qui fit partie du salon de 1839. Cette composition intitulée *Retour de la chasse*, représente de grandeur naturelle un jeune chasseur coupant du pain dont deux gros épagneuls attendent une part. En perspectivo on aperçoit une rue, et au premier plan des armes de chasse, du gibier de plume et un chevreuil.

La couleur de cette peinture est agréable, la touche en est facile et décèle une étude consciencieuse de la nature. Son auteur naquit à Bath en 1815 et mourut à Londres en 1882. Ayant reçu les premières notions d'art de son père, il alla en 1835 à Paris. devint élève d'Horace Vernet, en suivit la manière, et fut surnommé par certains critiques l'Horace Vernet de l'Angleterre. Il exposa à Paris aux différents salons de 1837 à 1850. On cite de lui en outre du tableau dont nous venons de parler : *La Mort de Louis XIV*, tableau commandé par le roi Louis-Philippe, et détruit au pillage du Palais-Royal, en 1848 ; *Beautés de la cour de Charles II* ; *La Fiancée de la Mort*, peint pour la princesse Marie d'Orléans. En 1845, rentré en Angleterre, il peignit des animaux, des sujets d'histoire et de genre. En 1870-1871, il suivit les opérations de la guerre franco-allemande et y trouva plusieurs sujets de tableaux.

Dans le genre, citons Dickmans dont on voit à la National Gallery un tableau fort poétique : *La Fille de l'Aveugle*, et M. Watts qui, en 1855, avait adopté un parti pris pour attirer l'attention. C'était, en se servant de couleurs à l'huile, de faire ressembler sa peinture à du pastel. Préraphaélite à cette

époque de sa carrière, il savait au besoin, dans le portrait de son confrère Frédéric Leighton, peindre et dessiner d'une manière plus conforme à la vérité que dans les cinq tableaux mythologiques qu'il exposait à Paris en 1900 (1).

M. Erskine Nicol, dans son *Ecole de village*, où un magister intimide son élève et vient de lui adresser une question à laquelle il eût été lui-même peut-être embarrassé de répondre, a bien saisi la naïveté du pauvre petit et l'expression bourrue du pédagogue. Dans le *Paiement du loyer*, les types impassibles de l'intendant du lord et de son commis, tout entiers à encaisser leurs comptes et sourds aux doléances et aux requêtes des misérables irlandais qui viennent donner leurs fermages, le caractère des physionomies est bien rendu. La touche, quoique un peu dure, est d'une assez bonne couleur, et la composition n'a rien qui puisse choquer le goût.

M. Thomas Faed peint aussi d'une manière intéressante l'intérieur des humbles. Tantôt, c'est un pauvre veuf qui essaie, de ses grosses mains, des gants à sa fillette, dans un tableau dont le titre est *Père et Mère*; tantôt, c'est une mère qui raccommode l'unique pantalon que son gamin attend jambes nues. Ces sujets expriment bien le sentiment tendre de l'artiste.

M. Robert Braithwaite Martineau, né le 19 janvier 1826, à Londres, mort le 13 février 1869, élève de M. Holman Hunt, est l'auteur du tableau : *Le dernier jour dans la vieille demeure*. Il recherchait les sujets dramatiques, qu'il traitait à un point de vue plus littéraire que pittoresque. Ses productions sont peu nombreuses car, dans son désir de perfection, il mit dix ans à peindre ce tableau.

M. William Quiller Orchardson a non moins de succès dans le genre que dans le portrait. C'est un des peintres an-

(1) M. Watts est décédé en 1903, membre de l'Institut de France et de la Légion d'honneur.

glais qui sont le plus harmonistes ; la couleur de ses tableaux n'est jamais criarde, et il excelle dans l'expression de ses figures. Il se rapproche beaucoup de la facture de nos peintres français contemporains, et il pourrait, sans dispartate, passer pour en faire partie. En 1867, il exposa chez nous deux tableaux : l'un tiré de Walter-Scott, *Le Défi*, et l'autre de Shakespeare, *Christophe Sly*, qui eurent un succès bien mérité. Citons encore : *La Reine des épées*, *l'Antichambre*, *le Décavé*, etc.

D'autres peintres de genre choisissent l'anecdote pour sujet de leurs tableaux ; leur originalité n'a rien d'accentué et, en général, loin de faire comme les vieux maîtres flamands, Rembrandt, Terburg ou Metzou, qui généralisent des sujets familiers : *le philosophe en méditation*, *la conversation*, *le concert*, etc., ceux-ci, au contraire, spécialisent leur sujet ; tels sont , M. Philippe Calderon ou M. Hayllard avec son tableau : *un mal de dents de la reine Elisabeth*. De tels sujets ne sont pas faciles à comprendre et tournent au rébus.

Parmi les peintres de scènes populaires il faut encore citer : M. W. Powel Frith, auteur de : *Le jour du Derby* et de *La Gare du chemin de fer* ; M. C. Green et MM. S. Burgess, F. Barnard et L. Fildes.

N'oublions pas M. Frédéric Walker, mort prématurément à trente-cinq ans, qui eut un grand succès à notre exposition universelle de 1878 avec son tableau : *La vieille grille*, et dix aquarelles d'une charmante exécution.

M. Sir John Gilbert, membre de l'Académie royale, récemment décédé, a envoyé à notre exposition universelle de 1900 : *Henri VIII et le cardinal Wolseley* et une aquarelle : *La Sorcière*, qui se distinguent, comme la plupart de ses compositions, par l'heureux arrangement des figures et une bonne couleur.

M. John Pettie, membre de l'Académie royale, actuellement décédé, représenté à notre exposition de 1900 par sa toile intitulée *Sylvia*, nous rappelle la manière de l'an-

cienne école anglaise dans le portrait, où il s'est distingué.

M. W. Oules, artiste vivant, se préoccupe de ne point négliger les moindres détails dans le portrait de Sir A. Holden Bart.

Citons encore de M. Charles H. Shannon, *L'homme à la chemise noire*, qui semble l'œuvre d'un disciple de Wisthler ou de Legros.

De M. Ralph Peacock, *Le portrait d'une dame dansant*; de M. Gotch (Thomas Cooper), *L'héritière des siècles*, peinture violacée se complétant par des tons orangés.

Un peintre célèbre en Angleterre, sir Francis Grant, né en 1804 et nommé de l'Académie en 1851, ne montre dans ses ouvrages aucune originalité. Sa manière rappelle celle d'Horace Vernet, dans un tableau qui représente *Le vicomte Harding* quittant le champ de bataille de Ferozeshals. Il est pourtant assez bon portraitiste.

M. E. J. Gregory, de l'Académie royale, traite tous les genres avec un égal succès. Il envoyait à notre exposition universelle de 1900 le *Portrait de M. S. R. Platt*, une *Vue de la Tamise*, *Boutters G. Lock le dimanche*, et deux aquarelles : *La Fille du Meunier* et *La Petite Psychée*. Cet artiste est, comme M. Herkomer, un observateur réaliste de la nature.

Citons encore les peintres de genre : A. Hopkins, F. Holl, G. H. Boughton, l'aquarelliste G. J. Pinwell, mort à 32 ans en 1875, P. R. Morris et M. Marcus Stone qui avait à l'exposition de 1900 son tableau intitulé *La bonne amie du matin*. Ce dernier a toujours dans ses ouvrages l'inspiration sentimentale plus littéraire que pittoresque. Ses tableaux seraient charmants si leur exécution répondait à leur invention.

Le réalisme sincère dans l'observation de la nature est représenté par M. Herkomer avec son *Portrait de sir G. D. Taubman Goldie*. Le peintre y arrive à l'expression de la vie par une facture sobre et large. Orchardson aussi dans le *Portrait de M. David Stewart* et surtout celui de *sir W. Gilbey* exprime bien le caractère de la race anglo-saxonne. D'au-

tres portraits sont sérieusement traités par MM. Lavery, Jack Loudan, Millais, John Hare de Glazebrook.

Il faut citer aussi, parmi les tableaux de genre, à l'exposition de 1900, celui de M. Lorimer intitulé : *Au dernier moment*. Une jeune mariée que viennent chercher ses amies, lorsqu'approche le moment où elle va s'unir à jamais.

N'oublions pas *La Maison de poupée*, de M. Rothenstein ; *La Causerie*, de Bramley, et de Hacker *Le Cloître ou le Monde*, qui est remarquable par un effet de lumière ; *Le Dîner d'été*, de John R. Reid, et de M. Christie, *Le Joueur de flageolet de Hamelin*, etc.

M. G. D. Leslie qui excelle aussi dans la peinture de genre et l'expression des sentiments intimes, comme il l'a bien montré, entre autres œuvres, dans son tableau d'une de nos précédentes expositions universelles, *Visite à la pension*, nous envoyait en 1900 un paysage d'*Un Village dans les Cotswolds*, moins impressionnant que ses tableaux de genre.

LA PEINTURE DE PAYSAGES — LES ANIMALIERS LES PEINTRES DE MARINES

Un éminent critique d'art, M. Henri Houssaye, rappelait dernièrement que si la peinture de paysage est de nos jours fort en vogue, il n'en était point ainsi chez les anciens qui ne l'estimaient guère. Lucien disait : « Ce que je recherche dans les tableaux, ce ne sont ni des vallées ni des montagnes, ce sont des hommes agissants et pensants. » Vitruve n'appréciait point les peintres qui représentaient des marines ou des arbres au lieu de « scènes héroïques ou religieuses propres à élever l'âme ».

Or, les Anglais n'ont guère de peintres d'histoire ou de sujets religieux qui, du reste, ne trouveraient pas leur emploi dans les temples du protestantisme. L'Etat fait très peu de commandes pour les monuments publics ; cette règle n'a presque subi d'exceptions que pour le palais du parlement :

les tableaux des peintres d'histoire leur resteraient pour compte.

Il en résulte qu'ils ont traité les sujets de la vie familière recherchés par les bourgeois riches et les membres de l'aristocratie payant largement les artistes. Le tableau de genre et le paysage, voilà le champ où concourent généralement les peintres de la Grande-Bretagne, en bornant leur idéal aux sentiments de la famille et aux scènes agrestes.

Toujours est il que, libre de toute tradition dans le passé, leur peinture se signale par le cachet individuel, d'autant plus qu'il est dans la nature de l'Anglais de n'admirer rien tant que sa race et ses mœurs, supérieures, selon lui, à tout ce qui se voit chez les autres nations. On a vu que le principe préraphaélite est la représentation minutieuse de la réalité, de telle sorte que les savants puissent reconnaître dans un paysage la nature géologique d'un terrain, les végétaux propres à la composition du sol, les papillons, les insectes, la race des animaux de tels ou tels pays, etc. Cette manière scientifique d'envisager l'art est à l'opposition du goût et du génie des peuples latins, mais c'est l'exagération d'une qualité de consciencieuse observation trop souvent oubliée par nos artistes.

Les peintres anglais de l'école moderne, sauf un tableau de Barker dont nous avons parlé et deux aquarelles de Fielding, ne sont pas représentés au musée de Besançon.

Nous voyons seulement une minime peinture signée Vernon pouvant être de A. L. Vernon qui fait partie d'un groupe de paysagistes naturalistes; toutefois, nous n'affirmons rien à cet égard.

Cette petite étude représente un cours d'eau dans une prairie plantée d'arbres, et vers les premiers plans, bordée de buissons. Au second plan on aperçoit des lavandières. Le ciel est nuageux et la verdure d'un aspect sombre.

Ce morceau est trop peu important pour donner une idée juste du talent de son auteur. C'est le paysage copié, non

composé, comme le pratique un groupe qui comprend, avec A. L. Vernon, J. C. Adams, A. C. Dodd, Frank Milès déjà cité, J. G. Todd, T. J. Watson, etc.

D'autres peintres encore, que l'on dirait comme les précurseurs de nos maîtres célèbres : Corot, Troyon, Rousseau, Daubigny, tels que, entre autres : Cecil Lawson, Ernest Parton, J. Aumonier, Edwin Ellis, J. L. Pickering, Leslie, Tomson, ont été par leurs compatriotes, dénommés *impressionnistes*, sans qu'ils aient rien qui ressemble au faire des peintres français auxquels nous avons donné ce nom.

Parmi les paysagistes qui suivent la doctrine de John Ruskin nous devons citer MM. Linnell, Vicat Cole, et surtout M. Charles Lewis. Son tableau une *Pièce d'orge dans le Berkshire* montre au suprême degré la recherche des détails. Tous les pavots, les bleuets, toutes les herbes parasites qui s'enlacent ou se mêlent aux tiges d'une blonde moisson sont rendus avec l'amour d'une scrupuleuse et patiente étude, avec le culte de l'objectivisme le plus complet.

M. Millais, en fidèle disciple de Turner, s'attache à rendre les effets variés de la lumière dans l'atmosphère, soit qu'il peigne, le *Bord d'une lande*, ou le *Froid octobre* ou *Dans les montagnes d'Ecosse*.

J. E. Millais, né en 1829, fut le plus réputé des préraphaélites : il traite des sujets historiques, des scènes de la vie anglaise contemporaine, ou empruntées à la poésie. On cite parmi ses compositions : *Ophélie*, *Les Romains quittant la Grande Bretagne*, *Garde royal*, *Le Hussard de Brunswick*, *Le Whist à trois*, et les *Portraits de Gladstone et de Ruskin*.

Dans tous ces sujets divers on remarquait une véritable originalité d'expression. Le peintre s'y montrait, selon l'occasion, réaliste, comme dans son tableau *L'élargissement*, ou mystique dans *Le Retour de la colombe à l'Arche*, ou romanesque dans *La Mort d'Ophélie*.

En 1867, il s'éloignait de sa première manière, et, dans *Le Semeur d'ivraie* et *Les Romains quittant la Grande-Bretagne*, sacrifiait les fonds de paysages et ne recherchait plus que l'effet du drame. En 1875, sa peinture tout en conservant son expression poétique devenait de plus en plus vivante, plus corsée dans les tableaux qu'il exposait au Champ de Mars, entre autres dans celui-ci tiré d'un poème de George Meredith intitulé *La Couronne d'amour*. L'ex-préraphaélite s'y montrait enfin libre dans sa facture qui ne s'assujettissait plus à la recherche minutieuse de la réalité et affirmait sa supériorité dans la diversité des genres. En 1900, John Millais se faisait remarquer à notre Exposition universelle par la poésie triste de son *Vieux Jardin* solitaire, où l'on ne remarque guère que l'alignement froid des bordures de buis.

Somme toute, en nous reportant à ce groupe d'artistes qui avaient pour objectif, s'isolant de leurs confrères, un idéal où la théorie du réel et du vrai l'emportait sur la possibilité de la pratique, les préraphaélites, ces disciples d'une école qui n'existe plus pour être restée étrangère à la vie de notre époque, n'ont laissé aucune production qui puisse satisfaire pleinement aux exigences de la saine critique d'art.

Citons cependant, parmi les derniers peintres qui semblent s'inspirer de Burne Jones : MM. Strudwick, Chevalier Taylor, et les portraitistes de Glehn, Solomon, Collier, etc. En août 1901, on signalait aussi une tentative de rénovation de la peinture à fresque dans le style du xv^e siècle italien par M. Southall et miss Kate Burne, Arthur J. Gaskyn, Evelyn de Morgan, John D. Batten, etc, à l'exposition de la New Gallery.

Parmi les paysagistes qui se signalèrent le mieux à l'Exposition universelle de 1900 par le sentiment de la nature et le mérite de l'exécution, il faut citer MM. La Thangue, avec ses deux tableaux, une *Petite propriété* et *Le Bûcheron*, et

Stanhope A. Forbes, avec *La Forge*. Tous deux font partie des peintres réalistes de Glasgow. M. Franck Brangwin, encore un de ces artistes écossais dont la peinture se compose de touches larges et vibrantes, se révélait dans son *Marché de Bushire*, et parmi les tableaux des autres naturalistes on remarquait : de Lionel Smythe, un *Paysage d'automne*, avec glaneurs ; d'Adrien Stokes, *l'Avenue dans le marais* ; de Lindner Moffat, *Eclat du soir, Dordrecht*.

M. George F. Watts R. A., qui traitait, il y a de cela dix ans, les sujets de haut style et le nu, tels que *L'Amour et la Mort*, *Orphée et Eurydice*, avait abandonné, en 1900, ces sujets mythologiques pour ne nous montrer à Paris qu'une *Vue de Naples*, où il semble s'inspirer de Turner (1).

On a prétendu que ce peintre, dégoûté de voir ses tableaux mal placés dans nos Salons, sans que l'on eût égard au rang élevé qu'il occupe parmi les artistes de son pays, et malgré les médailles qu'il avait obtenues chez nous, avait fini par ne nous envoyer jamais plus de ses œuvres. Il se peut que, pour ce motif, il ne nous eût pas montré, en 1900, l'une de ces peintures qu'il aimait surtout à emprunter à la mythologie. M. Watts, grand coloriste, est actuellement nonagénaire ; il ne cesse pourtant point de produire, et au Salon de la New Gallery, en 1901, on remarquait son tableau *Les Highlands*.

Mentionnons enfin, pour terminer, Thomas Sidney Cooper, né à Cantorbéry en 1803, mort le 5 février 1902. Il apprit seul la peinture, fut décorateur de théâtre, paysagiste, voyagea, resta longtemps en Hollande et peignit avec grand succès le paysage et les animaux. Nommé membre de la Royal Academy en 1867, il avait publié, en 1853, un livre de dessins d'animaux et groupes rustiques, et un livre illustré par lui : *Les Beautés de la Poésie et de l'Art*.

Parmi les animaliers remarquables, citons M. Swan et

(1) Voir la note précédente au bas de la page 132.

M. Crawhal, avec un tableau intitulé *Coq noir*. Quant à M. Briton-Rivière, qui excelle dans les sujets où il peint les fauves, il exposait, en 1900, *Tentation dans le désert*, représentant le Christ dans un paysage aride, sous les derniers feux du jour, et *Fidèle à mort*, la première de ces compositions rentrant dans le style sérieux de la peinture d'histoire.

Il semble que, dans les Iles-Britanniques, les peintres de marines devraient être plus nombreux qu'ailleurs ; il n'en est rien. Nous ne trouvons plus à notre Exposition universelle de 1900, MM. Hamilton, Robert Leslie, Franck Milès, J. C. Hook, W. J. Richards, T. B. Hardy, J. G. Naish, H. Gibbs ; mais nous pouvons signaler dans ce genre : Thomas Graham, Colin Hunter, avec une *Marine par un temps d'orage*. C. Napier, Henry John Brett, Lindner. Nous n'y trouvons rien du chevalier de Martins, peintre de marines du roi Edouard VII.

En résumant ce que nous avons constaté dans le cours de la présente étude, nous voyons que les écoles du continent ont suivi la tradition des écoles italiennes de la Renaissance et que leurs peintres, pour la plupart, ont puisé leur enseignement dans les ateliers parisiens.

Mais la race anglaise, malgré ses efforts pour s'assimiler la tradition du génie latin, est restée essentiellement nationale et quel que soit le sujet traité, que ses figures représentent César, Mahomet, Agamemnon ou Louis XVI, qu'elles aient à nous faire voir des Grecs anciens, des Romains ou des Turcs, elles restent toujours marquées du seul type anglais.

De 1855 à 1867 et à 1900, si nous en jugeons par ce que l'Angleterre a envoyé chez nous à nos diverses expositions universelles, elle semble avoir décliné dans les beaux-arts, et ses dernières productions sont inférieures. Si elle a paru jadis suivre la tradition de Van Dyck avec Reynolds, Lawrence et Gainsborough, actuellement ses peintres se montrent surtout préoccupés du soin avec lequel ils traiteront les détails, ou

bien ils enfantent des ouvrages que l'on croirait destinés à être reproduits en illustrations. Ils gagnent à être traduits en gravure, ce qui n'arrive point pour les vrais maîtres et les coloristes comme Rubens et Van Dyck. On a dit que l'exécution mesquine de leurs tableaux produit le même effet que s'ils étaient vus à travers des lunettes de myopes. La propreté, le détail étudié brin à brin et l'oubli de l'ensemble, voilà surtout ce qui les caractérise.

Le plus souvent tout s'y trouve papillotant, et disperse l'attention par cette imitation servile qui paraît vouloir lutter avec l'objectif photographique, et recherche la propreté d'une peinture poncée et polie. Balthazar Denner et Blaise Desgoffe, les modèles de ce genre en Allemagne et en France, se sont montrés habiles ouvriers, mais nullement artistes.

LES AQUARELLISTES ANCIENS ET MODERNES

Dans les écoles anglaises on enseigne la peinture à l'eau avant la peinture à l'huile, et l'on considère l'aquarelle comme un art national. Les Anglais disent qu'ils n'y ont point de rivaux et, plutôt que d'en admettre, ils reconnaîtraient volontiers, contre leur habitude, que la peinture à l'huile des étrangers pourrait lutter avec la leur.

C'est bien là l'opinion de gens pour lesquels l'art est surtout une manifestation de l'habileté matérielle. Pour nous, quels que soient l'instrument et les couleurs employés, l'art relève de l'intelligence et du sentiment plutôt que de l'adresse manuelle. Mais, à ne considérer que le côté technique, ce qui fait le charme de l'aquarelle, c'est une touche légère et spontanée qui résulte de l'improvisation. Si, en se livrant à un travail minutieux et détaillé, et en y ajoutant de la gouache pour simuler les vigoureux empâtements de l'huile, on paraît vouloir la faire ressembler à un tableau, elle n'a plus sa raison d'être. C'est ce qui arrive pour la plupart des aquarelles anglaises.

Les aquarelles de Cattermole, de Kennet Mac Leay, de David Mac Kewan ont de la vigueur, mais l'emploi de la gouache leur enlève la fraîcheur, qui est une des premières qualités de ce genre.

Cette absence de technique a pour résultat, chez ceux qui arrivent à se distinguer, une originalité toute personnelle et fantaisiste qui caractérise leurs productions.

Comme la centralisation est assez mal vue en Grande-Bretagne, l'Académie trouva d'assez nombreux concurrents, et ce fut presque à sa naissance : l'Institution britannique

(*British Institution*), la Société des Artistes (*Society of british artists*) et la Société des Peintres à l'aquarelle (*Society of painters in water-colours*). En dernier lieu, l'Institut des aquarellistes, fondé par un Tournaisien, nommé Louis Hague, s'est installé à Piccadilly, dans un quartier des plus luxueux, non loin de l'Académie royale.

Les artistes qui composèrent toutes ces sociétés ont eu pour but de pouvoir exposer leurs ouvrages sans être obligés au contrôle de l'Académie. Chez chacune d'elles se trouve une salle d'expositions publiques et de vente des ouvrages de leurs sociétaires.

On comprendra bien que, puisque l'Etat s'est désintéressé des beaux-arts, il importe au plus haut point que, sous peine de ne pouvoir vivre, les artistes fassent une question capitale de la vente de leurs productions. Les meilleurs peintres ne font donc aucune difficulté d'exposer pour la vente leurs tableaux et il faut dire que la classe riche et l'aristocratie mettent leur orgueil à les payer largement. C'est de la sorte que les artistes en renom arrivent à une opulente situation qui ne doit rien à la faveur d'un ministre ou d'un directeur des beaux-arts ; leur bien-être ne leur vient que de l'opinion et de l'estime du public.

On a inventé des associations que l'on nomme *Arts Unions* ; chacun de leurs membres paie une cotisation annuelle qui va d'un shilling à une guinée, et on leur donne en retour un numéro d'action qui, s'il sort au tirage d'une loterie annuelle, gagne quelque tableau d'une valeur plus ou moins conséquente. Ces unions ont une grande vogue, et par conséquent de très nombreux souscripteurs, de sorte qu'elles arrivent à avoir en caisse des sommes considérables qui leur permettent d'acquérir des œuvres de très grand prix. On en voit qui, comme la *Liverpool Art Union*, achètent chaque année pour jusqu'à 1389 livres sterling de tableaux.

Les artistes qui ne se sont point encore fait un nom, les commençants, ont recours aux marchands de tableaux, fort

nombreux à Londres. Ceux-ci remplissent l'office de jury, acceptent ou refusent les peintures qui leur sont présentées, et celles qu'ils refusent n'ont plus, en dernier ressort, qu'à être présentées aux enchères pour un prix minime, sur lequel on leur retient un droit de commission, qui s'élève quelquefois jusqu'à soixante-quinze pour cent. Il en résulte que, si le peintre pauvre vend un tableau cent francs, il n'en touche que vingt-cinq. Comme dernière ressource, il ne lui reste que le prêteur sur gages, le *pawn-broker*, qui est à Londres à peu près comme notre Mont-de-Piété.

Une autre ressource des peintres malheureux est la restauration des vieux tableaux, ou encore, la contrefaçon des maîtres vivants, comme il arriva naguère chez nous, où le procès des faux Corot par Trouillebert fit sensation. Mais ce n'est point le contrefacteur qui profite de ce métier déshonnête, c'est l'entrepreneur qui fait circuler ses produits.

Avant d'envoyer leurs tableaux à l'Académie Royale de peinture les peintres de Londres les exposent, aux approches du printemps, dans leurs ateliers : c'est ce qu'on appelle le *Show sunday* (Exposition du Dimanche).

Ce qui distingue ces artistes des artistes français, c'est que, considérant leur art au point de vue pratique, comme un *business*, ils ont soin de se placer dans les meilleures conditions pour faire de l'argent. D'une tenue correcte et irréprochable, sans rien qui les distingue et dénote par leur costume quelque originalité, on les voit recevoir, dans des ateliers bien cirés et soigneusement époussetés, qui ne puissent choquer d'aucune façon le snobisme de leurs visiteurs mondains.

C'est ainsi qu'ils arrivent à pouvoir vivre en mettant à des prix avantageux leurs productions artistiques, comme s'ils vendaient du drap ou des épices, et leurs relations mondaines leur sont plus profitables que la contemplation d'un Rembrandt ou d'un Velasquez. Il leur suffit d'exhiber une

peinture lisse et propre (1) dans des cadres luisants, en évitant le nu cher à la peinture française, et qu'en Angleterre les gens bien élevés qualifient de *shoking*, pour recueillir les exclamations admiratives de : *how pretty! how beautiful!*

Il est vrai de dire pourtant, qu'il est d'honorables exceptions, mais généralement il en est ainsi à cause des exigences d'un public qui n'entend rien à l'art, et qui donne ses préférences à une peinture, correcte et sans originalité, rappelant la chromolithographie.

Quelques artistes, il est vrai, font exception à ceux qui se résignent en sacrifiant l'art afin de subvenir aux besoins de leur ménage. On pourrait citer parmi ceux-ci : un Sargent, américain ; un Alma-Tadema, hollandais ; un Herkomer, allemand, pour un anglais, comme Orchardson.

Mais fermons cette parenthèse et revenons aux aquarellistes anglais. Tout d'abord, ils ne produisirent que des lavis à l'encre de Chine ou dessins teintés (*the stained drawing*). Francis Barlow, né en 1626 dans le Lincolnshire, inaugura le premier ce genre. Puis, ce lavis devint brun ou gris bleu renforcé par quelques tons colorés et par un dessin à la plume vers la fin du XVIII^e siècle avec Michaël Angell Rooker de la R. A. (1743-1861), Thomas Hearne (1744-1834) et W. Payne, dont on ignore les dates de naissance et de mort. Cette manière ne vise point alors à reproduire des effets corsés de lumière et d'ombre et conserve un aspect pâle.

Les aquarelles de John Robert Cozens (1752-1799) ressemblent à des gravures enluminées, mais Thomas Girtin (1773-1802) se servit mieux de la couleur et arriva progressivement à réaliser l'effet de la nature dans ses dernières productions, qui ne manquent pas d'une certaine poésie. Il en est de même pour John Sell Cotman (1782-1842).

(1) En octobre 1901, une *Calypso* de Bouguereau atteignit en vente publique le prix de 924 livres.

Parmi les aquarellistes qui traitèrent la figure il faut signaler, quoique traduisant des impressions différentes, Josuah Cristall (1767-1847) et Henri Liversøge (1803-1832), remarquables tous deux par leur vive imagination.

Rappelons encore le visionnaire William Blake (1757-1827), et Thomas Stothard que nous avons cité pour ses médiocres peintures à l'huile. Il a de l'élégance dans la ligne, mais consulte trop peu la nature.

J. M. W. Turner, lorsqu'il peignit à l'aquarelle ne produisit à ses débuts, comme Girtin dont il fut l'élève, qu'une espèce de camaïeu brun ou gris, jusqu'à ce que, après de longues études de dessin sur nature, il arrive, vers 1800, à exécuter avec une maîtrise supérieure et une expression fortement sentie, non plus par un dessin coloré mais en concevant et réalisant son œuvre par la couleur avant tout. Son exécution est franche, et c'est à tort qu'on lui a attribué les ficelles du métier, l'enlèvement des clairs au chiffon, au grattoir ou à l'éponge. Ces expédients sont surtout employés par Georges Fennel Robson (1790-1833). Quant à Robert Hills (1769-1844), il arrive à l'effet par une seule application de la couleur au premier coup (1).

Copley Fielding (2), dont Eugène Delacroix fut l'ami, a eu, comme Turner, le sentiment de l'espace et des mystérieux effets de brouillard. Il serait pourtant difficile de reconnaître ce sentiment dans les deux aquarelles de la collection Gigoux qui lui sont attribuées : l'une représente des oiseaux d'eau, et l'autre un lévrier ; elles semblent destinées à un livre d'histoire naturelle.

(1) Citons encore, parmi les meilleurs aquarellistes : John Varley (1778-1842), David Cox 1788-1850), Peter de Vint (1784-1840), Copley Fielding (1737-1815), Georges Barret (1774-1842), Samuel Prout (1783-1852), William Henri Hunt (1790-1864), George Cattermole (1800-1868), John Frédéric Lewis (1805-1876). Ces artistes, avec des styles variés, ont tous le sentiment et l'observation de la nature.

(2) Copley Fielding, de la Royal Academy, 1737-1815.

Samuel Prout excelle surtout dans les vues d'architecture, et il se montre plus dessinateur que peintre dans celles qu'il reproduisit au cours de ses voyages en France, en Allemagne, dans les Flandres et en Italie.

David Cox est plus coloriste que ce dernier; sa couleur rappelle celle de Constable, et il a su donner de l'intérêt aux scènes les plus simples.

William Hunt et Lewis sont coloristes dans la peinture de genre : leur faire est simple et large, soit dans *les fruits et les fleurs* du premier, soit dans les *vues d'Espagne et d'Orient* du second.

La Société des Aquarellistes (1) (*The Society of Painters in water colours*) fut fondée en 1805 et fit sa première exposition le 22 avril de ladite année à Grosvenor square d'abord, puis dans Bond street, Spring gardens, et enfin dans les salles de Pall-Mall East.

En 1832, plusieurs artistes fondèrent une autre société dite : Nouvelle Société des Aquarellistes, et firent leur première exposition au printemps de ladite année (2). En 1863, cette société adopte un autre nom, celui de *The Institute of Painters in water colours* (3).

(1) Nous empruntons à M. Ernest Chesneau les noms de ses fondateurs : G. Barret, J. Cristall, W. S. Gilpin, J. Glover, W. Hawell, R. Hills, J. Holworthy, J. C. Nattes, F. Nicholson, N. Pocock, V. H. Pyne, S. Rigaud, S. Shelley, J. Varley, C. Varley et W. F. Wels.

(2) Ses fondateurs, selon M. Chesneau, étaient : W. Cowen, James Fuge, T. Maisey, G. F. Phillips, J. Powel, V. B. S. Tayler et T. Wageman.

(3) Au second rang, après les artistes déjà nommés, nous devons citer, dans cette Société : G. Lambert, Paul Sandby, M. A. Rooker, F. Weatherly, T. Hearne, J. K. Sherwin, F. Nicholson, J. R. Cozens, N. Pocock, T. Rowlandson, J. C. Ibbetson, D. M. Serres, E. Dayes, J. Glover, S. Howit, H. Edridge, J. Cristall, S. Owen, R. Hills, T. Girtin, J. Varley, J. S. Cotman, W. Hawell, J. J. Chalon, W. Turner, L. Cleunel, S. F. Rigaud, G. F. Robson, F. Nash, R. Westall, E. Dorrell, H. Liverseege, G. Chambers, G. W. Shephead, J. M. Ince, W. Stanley, W. Oliver, Saustin, G. Cruikshank, W. Arches, S. Cook, W. Bennets, J. D. Harding, C. Bentley, S. Rough.

A l'exposition universelle de 1900, n'oublions pas les aquarellistes Allan, Aumonier et Rainey, MM. Alexander et Dawy, avec leurs animaux, Lhermann, avec ses paysages, et les aquarelles de MM. East, Petersen, Peter Graham, Waterlow, Parsons, Harry Hine, A. Hunt, Brown, Walton, etc.

De tous ces peintres de l'école moderne anglaise, aucun n'est représenté dans la collection J. Gigoux et dans le musée de Besançon.

Aux inconnus anglais sont attribués dans le legs Gigoux : une copie à l'état d'esquisse d'une composition reproduite souvent par la gravure d'illustration, elle a pour sujet *L'Innocence* représentée par une jeune fille, une enfant relevant ses jupes et présentant un fruit à un serpent qui se lève devant elle ; un *Cavalier* que, par euphémisme, nous qualifions de peinture fort médiocre, et un *Paysage* largement ébauché où, avec un fond d'arbres aux branches tombantes, on remarque une italienne sur un âne, un chien et deux paysans dont l'un est assis dans l'ombre.

Nous avons fini de constater la petite place qu'occupent au musée de Besançon les peintres de ce que l'on nomme Ecole anglaise. Mais d'autre part, si nous observons, comme nous l'avons fait, que les musées de France, sans en excepter celui du Louvre (1), n'en possèdent presque rien et qu'il en est de même pour ceux des autres pays, il nous faudra bien avouer que ces spécimens, si minimes qu'ils soient, ne manquent point d'intérêt. Espérons que de généreux donateurs pourront accroître ce noyau et rendre moins insuffisante dans notre collection la part des peintres de la Grande-Bretagne.

(1) Au Musée du Louvre, le catalogue indique aux inconnus de l'Ecole anglaise du commencement du XIX^e siècle, sous le n^o 1819, un *Portrait d'homme*, donné en 1882 par le journal *l'Art*, et ce Musée ne possède en tout, y compris ce portrait, que vingt-cinq morceaux de l'Ecole anglaise.

CONCLUSION

A cette étude sommaire sur la peinture anglaise j'ajouterai quelques réflexions qui me semblent en dériver. Et tout d'abord, je ne demanderais pas mieux, afin de ne point donner prise au soupçon d'avoir d'injustes préventions nationales, que de rencontrer en Angleterre des maîtres méritant de notre part une admiration égale à celle que les Anglais montrent pour notre Claude Lorrain ou notre Nicolas Poussin. En toute impartialité, je regrette de ne pouvoir constater chez eux aucun peintre qui vaille, je ne dirai certes point un Murillo, un Rubens, un Velasquez, mais les moindres maîtres approchant de ces illustres représentants des écoles étrangères.

A part le portrait, où se continue la manière de Reynolds, on ne trouve pas d'originalité dans les productions qui ne se rattachent entre elles par aucun lien commun. Même en dernier lieu, chez les préraphaélites, les différents peintres anglais conservent chacun une manière individuelle, et ces individualités ne sont filles d'aucune tradition qu'elles aient suivie. Elles ne sauraient être prises en bloc pour constituer ce que l'on appelle une école, et ce n'est que pour obéir à l'usage généralement adopté et pour être mieux compris que nous nous sommes servis de ces dénominations : école ancienne, école moderne.

Dans le genre du portrait, comme nous venons de l'observer, tous les peintres anglais se montrent influencés par la manière de Reynolds, suggestionné lui même par le style de Van Dyck. En ce dernier genre même, aucun de ces peintres ne peut être égalé aux vrais maîtres des autres écoles, à Titien, à Rubens, à Van Dyck, non plus que, pour le paysage,

au Lorrain et à Ruysdaël, leurs modèles de prédilection.

Somme toute, on ne voit guère que les Anglais, malgré les plus louables efforts pour développer chez eux l'intelligence des beaux-arts, aient traité jusqu'ici d'autres genres que le portrait, le paysage, les tableaux de genre et les animaux. On a dit que le protestantisme, prohibant la peinture religieuse dans les églises, a empêché ce peuple de se distinguer par les tableaux de haut style; que son puritanisme s'offusque de traiter des sujets empruntés à la mythologie; on a allégué que le désir jaloux de conserver son originale et orgueilleuse personnalité ne s'accommoderait point des règles de la tradition classique. Il nous semble qu'en outre de ces causes, le tempérament positif des Anglais ne leur permet point de s'élever aux régions où brille la forme idéale. Leur domaine est la peinture de genre, ou plutôt la peinture anecdotique. Ce n'est point celle qui naît du sentiment pittoresque, mais celle qui s'adresse plus à l'ingéniosité de l'esprit qu'au plaisir des yeux.

C'est ce qui a dominé depuis Hogarth dans leur peinture et a détourné cet art du but auquel il doit tendre, de sa beauté spécifique. Par son livre, intitulé : *Analyse de la beauté*, Hogarth a contribué à répandre chez ses compatriotes des idées qui ne s'appuient parfois que sur des paradoxes.

Nous ne parlerons pas ici de la caricature, à laquelle ils semblent prédestinés et où ils ont eu incontestablement du succès.

On sait que, dans ces derniers temps, ils ont augmenté le nombre de leurs musées et multiplié leurs écoles d'art. Mais il est juste de remarquer qu'ils y recherchent pour professeurs nos artistes. C'est ainsi qu'après la guerre de 1870, Cazin accepta, sur les propositions qui lui furent faites par des Anglais, une place de professeur au musée de South-Kensington, en remplacement de celle que laissait libre la mort de son ami Legros, un Français naturalisé. Leurs écoles sont fondées surtout au point de vue pratique de l'art appli-

qué, de l'art industriel, deux mots qui jurent de se trouver ensemble. L'art industriel, en effet, n'est pas de l'art; c'est seulement, pour des objets usuels ou de luxe, l'utilisation des idées, des formes et des couleurs que les artistes ont inventées et semées en tous lieux. L'artisan s'ingénie à les recueillir et à s'en servir, mais ce n'est pas dans son métier que réside l'art, ce n'est point là qu'il prend sa source, et on ne l'y retrouve que par imitation.

Et d'ailleurs, dans les industries d'art, les Anglais sont peu scrupuleux : ils copient nos motifs et les fabriques anglaises recherchent nos ouvriers. C'est à ceux des nôtres qui se sont fixés en Angleterre qu'elles doivent surtout leurs progrès. C'est ainsi qu'en 1867, la fameuse maison Minton enrôlait M. Solon Millès, de la manufacture de Sèvres ; que la fabrique de Wedgwood qui, s'inspirant du fameux vase de Portland au British Museum, fabriquait des vases imités de la poterie grecque ou étrusque, employait, dans un genre alors tout nouveau, un artiste français, M. Lessore, et que dans l'orfèvrerie, ayant des lois spéciales dont les Anglais ne se doutent pas, on trouvait le concours de deux artistes français, Wechte et Moreil-Ladeuil. Les Anglais, du reste, nous copient même dans ce que nous copions « Le savoir et le caractère forment seuls les vrais artistes », disait Maxime Du Camp. — « Dans l'industrie étrangère, on nous copie comme on parle notre langue, avec un accent étranger », écrivait M. Louis Reybaud en 1867.

« Ni les musées, ni les écoles, — dit ce même critique — n'ont pu introduire dans leur goût ce que donnent seuls le tempérament et la race : le choix, la mesure, l'inspiration ».

De même que l'éminent critique d'art, M. Paul Leroi, je tiens, du reste, pour barbare l'accouplement de ces deux mots : industries d'art ou arts industriels ; et si je m'en sers c'est parce que, comme il le dit fort bien : « La badauderie incapable de comprendre que l'art est un, n'a pas seulement adopté cette locution erronée, mais a réussi à l'imposer et

que dit est le sien sans desquels il n'est utilement
rien.

Pour ne point meure — par la même parolonne cette locution
vulgaire — la source devant les foules, c'est à l'École des
beaux-arts qu'il faut aller. Il faut passer l'enseignement de
l'art, c'est cette École qu'il faut encourager et élever le plus
bien possible. Les élèves qui sortent de ses leçons
prennent ensuite chacun des routes différentes. Les uns de-
viennent les artistes émérites et les autres choisissent leur
vie dans l'industrie, notamment, par exemple, les sculp-
teurs qui viennent verser leurs talens auxorfèvres ou aux fabri-
cants de bronze, ou vers aussi les peintres qui des-
sinent et peignent pour les tableaux d'étoffes et de tentures.
L'art n'a pas été à l'École des beaux-arts, la notion des
principes de l'art que nos écoles donnent aux jeunes géné-
rations, comme le disait le regretté critique M. A. de Ca-
llonne ? « voilà le seul moyen de réaliser la beauté des po-
teries, des meubles, des bijoux et de tous ces objets de
boutique qu'il est de nos jours d'exhiber dans les
expositions de peinture et de sculpture, comme s'il était
convenable d'élever les produits de l'industrie et du com-
merce au niveau d'un art supérieur. »

Nous savons bien qu'on a argué de l'impuissance des
écoles en disant : l'art ne s'enseigne pas. D'accord ; mais
ce qui peut et doit s'enseigner, c'est les principes. Il a fallu
des siècles pour les trouver et découvrir les bases im-
muables sur lesquelles ils reposent, et les révolutions les
plus radicales dans l'art du passé l'ont toujours ramené à des
lois primordiales initiales, à des renaissances athéniennes,
comme celle qui, partant de l'Italie, succéda à l'art du
moyen-âge.

Les principes ne sont un obstacle qu'aux fantaisies per-

(1) *L'Art* du 28 novembre 1901, page 541.

(2) Décédé en janvier 1902.

sonnelles d'individualités sans règle et sans code, aboutissant fatalement à la confusion que nous voyons régner parmi les impressionnistes, les symbolistes et autres fumistes contemporains.

On a beau répéter : l'art ne s'enseigne pas, et rappeler, comme on l'a fait, ce mot attribué à Eugène Delacroix : « On sait son métier tout de suite ou on ne le sait jamais », on a beau prétendre qu'il suffit d'avoir un vrai tempérament d'artiste pour savoir peindre ou sculpter, il n'en est pas moins vrai que personne ne vient au monde avec une palette à la main et la manière de s'en servir.

On a reproché à l'École des beaux-arts de suivre la tradition de l'antiquité grecque et de faire étudier le nu, alors que l'idéal de notre civilisation est tout à fait l'opposé de la civilisation grecque, qui fut païenne.

L'idéal de ces anciens fut le beau physique. Ils divinisaient la forme humaine pour représenter leurs dieux, ils avaient établi une métrique de la beauté, ce que Winckelmann et d'autres adoreurs de l'antiquité appelèrent le *Beau-canon*. Tant de longueurs de têtes dans le corps, tant pour les bras, les jambes ou le torse, etc.

Cet idéal du Beau n'est point celui du monde chrétien qui place la beauté dans l'âme et non plus dans le corps, et il en résulte que, nous dit-on, les artistes de la Renaissance italienne ont eu grand tort de suivre la tradition païenne des anciens grecs. Pour le chrétien, la beauté est toute morale, et cette beauté ne se manifeste que par l'expression des figures qui révèle les beautés de l'âme.

Mais il est certain que l'expression n'est point la beauté. On dit d'une expression qu'elle est belle, et c'est, par cela même, reconnaître que l'expression et la beauté sont deux choses distinctes. Il ne faut point les confondre. La beauté est chose indéfinissable : on l'attribue à nombre de choses différentes entre elles.

On dit qu'une composition, une harmonie de couleurs, ou

leur contraste, que le dessin, que la forme ont de la beauté, et s'il fallait donner quelque préférence, c'est la forme qui aurait le prix dans les beaux-arts.

La forme unie à la couleur est largement suffisante pour la production d'un chef-d'œuvre en peinture. Le statuaire a seulement besoin de la forme, et c'est pour ce motif que la sculpture antique n'a jamais eu de rivale.

Or, selon que l'on emploie tel ou tel art, les moyens employés varient. S'il est possible à l'écrivain, en se servant des signes conventionnels de la langue écrite ou parlée de montrer cette invisible beauté de l'idéal chrétien dans un être difforme, Quasimodo par exemple, ou sous les dehors d'un masque faunesque comme celui de Socrate, il n'en est pas de même pour le peintre ou le sculpteur dont le langage est la forme même. La pureté de l'âme, sa sérénité, son trouble, sa joie ou ses douleurs, le peintre et le sculpteur n'ont pour les exprimer que la pureté, la sérénité, la gaîté ou la tristesse de la forme.

Si les Grecs ont, par de belles formes représenté l'image de leurs dieux, pourquoi l'artiste moderne, se servant des mêmes moyens, n'arriverait-il point à exprimer la beauté morale ? Nous accordons volontiers que le corps n'est point tout, mais enfin il n'est pas rien : ne peut-il donc plus devenir la manifestation de l'âme ?

Sous prétexte que, comme on l'a dit, la beauté physique est contraire à l'égalité, que c'est un privilège, il s'est trouvé des hommes qui ont voulu la bannir des œuvres d'art, afin, disent-ils, de démocratiser l'art. Il en résulterait que, jamais plus, les productions de l'art ne seraient d'un bel exemple, ne pourraient être suggestives d'un idéal, puisqu'elles ne devraient pas dépasser un niveau commun.

Sans cesser d'admirer les chefs-d'œuvre de l'art antique, nous reconnaissons toutefois que nous ne devons pas nous laisser entièrement influencer par eux. Mais il nous est loisible de nous servir des moyens qu'employaient leurs au-

teurs pour exprimer de grandes choses, différentes de celles que disaient les anciens, tout en nous gardant de nous appliquer un idéal qui n'est point le nôtre.

Nous admettrions volontiers que l'on accordât à l'étude du nu une moins grande importance, et que l'on enseignât mieux l'étude de la couleur aux peintres, car, contrairement à ce qu'on accepte trop facilement pour vrai, l'on peut devenir coloriste, ou du moins harmoniste, par l'éducation de l'œil toutes les fois que cet organe est dans son état normal, et l'on peut apprendre à composer l'effet d'un tableau.

Quand même on aurait naturellement les meilleures aptitudes pour être artiste, il est nécessaire d'apprendre à voir et à bien voir, et c'est pour cela que les écoles de beaux-arts sont nécessaires. Elles le sont, non point pour enseigner l'art, mais les principes, les bases sur lesquelles tout art s'appuie et la méthode qui sert à ne point s'en écarter, en nous exerçant à reproduire la nature chacun selon notre tempérament.

On s'est encore servi de cet argument contre ces écoles, que tous les grands artistes furent profondément individuels. Par exemple, dans ce que l'on a dénommé assez improprement l'école anglaise, on a cité Gainsborough, Constable, Reynolds, Lawrence, Hogarth, Turner, Romney, qui, à eux seuls, représentent toute l'ancienne école des peintres de la Grande-Bretagne.

Il est pourtant vrai de dire, comme nous l'avons fait, que Reynolds, Lawrence, Gainsborough et tous les portraitistes anglais, plus ou moins, mais ceux-là surtout, s'inspiraient de Van Dyck et de Rubens, et Turner de même pour Claude Lorrain dont il fut un imitateur plus ou moins déguisé. Restent Hogarth, moraliste mais pas peintre, se servant de la peinture comme il se fût servi de la parole, pour représenter une morale en action, et Romney, dont le réalisme s'est inspiré de la vieille école flamande.

Les Anglais, race peu artiste, ont toujours procédé par

imitation, comme dernièrement encore les préraphaélites avec, à leur suite, Madox Browne, Burne Jones, Rossetti, etc., procédant de l'art italien primitif.

Chez leurs peintres contemporains il y a, pour un grand nombre, anarchie ou imitation; les individualités ayant quelque valeur sont rares, presque absentes.

On a cité comme argument contre l'enseignement de notre Ecole des beaux-arts, les romantiques de 1830 et les hommes de génie qui brillèrent ensuite : Corot, Delacroix, Millet, Diaz, Courbet, Théodore Rousseau, Barye, Troyon, Daubigny, en faisant observer que pas un d'eux ne sortait de cette école.

On trouve pourtant facilement d'autres noms illustres à opposer à ceux que nous venons de citer : Ingres, Hippolyte Flandrin, Bouguereau, Hébert, Henner, Delaunay, Achille Benouville, Gustave Boulanger, Baudry et tant d'autres qui se formèrent à cette école.

Constatons en terminant que chaque art a sa langue qui lui est propre. On ne saurait bien parler cette langue si l'on n'en a pas d'abord étudié la grammaire.

BIBLIOGRAPHIE

- ABOUT (Edmond) : *Voyage à travers l'Exposition des Beaux-Arts, 1855.*
BABEAU (Albert), correspondant de l'Institut : *Le Louvre et son histoire.*
BURGER (William) : *Thoré*, dans la *Vie des Peintres de toutes les Ecoles*, de Ch. BLANC ; — *Trésors d'art en Angleterre.* Paris, veuve Jules Renouard, 1855.
A DE CALONNE, dans ses articles de critique d'art : *passim.*
CARTWRIGHT (Julia) : *Biographie de Burne-Jones*, dans la *Gazette des Beaux-Arts* des 1^{er} juillet et 1^{er} septembre 1900.
CHESNEAU (Ernest) : *La Peinture anglaise.* Paris, A. Quantin.
DUCAMP (Maxime) : *Les Beaux-Arts à l'Exposition universelle de 1867; Les Ecoles étrangères et l'Ecole française contemporaine.*
ESQUIROS (Alphonse) : *L'Angleterre et la vie anglaise*; — *Les Beaux-Arts à l'Exposition de 1862*; — *La Peinture et les Peintres dans le Royaume-Uni.*
LEROI (Paul), dans le journal *l'Art*, en 1901 : *passim.*
MÉNARD (René) : *L'Exposition internationale de Londres en 1871.*
MILSAND (J.) : *De l'influence littéraire dans les Beaux-Arts*; — *John Ruskin et ses idées sur la Peinture.*
PEYRE (Roger) : *Histoire générale des Beaux-Arts.* Paris, Ch. Delagrave, 1894.
VIARDOT (Louis) : *Les Musées d'Angleterre.*
HUARD (C.-Lucien) : *Les Musées chez soi.*

ERRATA

- Page 4, ligne 23, *au lieu de* Deffaud, *lire* Deffand.
Page 7, ligne 29, *au lieu de* Remigins, *lire* Remigius.
Page 27, lignes 26 et 27, *au lieu de* Sicara, *lire* Sisara.
Page 30, ligne 21, *au lieu de* modèle, *lire* modelé.
Page 43, ligne 11, *au lieu de* Daniel Wilkie, *lire* David Wilkie.
Page 62, ligne 27, *au lieu de* enroulée, *lire* entourée.
Page 91, ligne 10 des notes, *au lieu de* Ibbetson, *lire* Ibbertson.
Page 95, ligne 17, *au lieu de* dans un genre, *lire* dans ce genre.
-

INDEX

Les lettres R. A. indiquent les membres de la Royal Academy.
Les chiffres renvoient aux pages.

A

Adams (J. C.), 137.
Aikman (W.), 68.
Alexander, 148.
Allan (sir William) R. A., 130, 148.
Alma-Tadema (L.) R. A., 145.
Allston (W.), 104.
Arches (W.), 147.
Aumonier (J.), 137, 148.

B

Barker (T. J. H.), 58, 131, 136.
Barlow (Fr.), 145.
Barnard (F.), 133.
Barye, 156.
Barry (J.) R. A., 81, 82, 83, 88, 110.
Barret (G.) R. A., 147.
Batten (John), 138.
Baudry (P.), 156.
Beechey (sir W.) R. A., 85, 110.
Beechey (sir G.), 85.
Beck (D.), 63.
Beerstraeten, 65.
Benedetto Gennaro 64.
Bennets (W.), 147.
Benouville (Ach.), 156.
Bentley (C.), 147.
Berge (De la), 109, 121.
Bird (Edward) R. A., 130.
Bonnat, 58.
Bonington, 58, 96, 105, 106, 107, 110.
Botticelli, 119, 126.
Boughton (G. H.), 134.
Bouguereau, 129, 145, 156.

Boulangier (G.), 156.
Buckshorn, 66.
Burnes (Jones), 124, 125, 126, 138, 156.
Burgess, 133.
Buss, 107.
Blake (mistress), 73.
Blake (W.), 81, 85, 87, 110, 122, 146.
Braithwaite-Martineau, 132.
Bramley, 135.
Brangwin (F.), 139.
Brett (H. J.), 140.
Briton Rivière R. A., 140.
Brown, 148.

C

Calderon (Ph.) R. A., 133.
Callcott (sir A. W.) R. A., 98, 110.
Carpaccio, 126.
Cattermole, 142.
Cazin, 150.
Collier, 138.
Collins (W.), R. A., 103, 110.
Constable (J.) R. A., 58, 95, 96, 97, 98, 110, 113, 155.
Cornelisz (le vieux), 62.
Corot, 137, 156.
Cook (S.), 147.
Cotman (J. S.), 99, 110, 145, 147.
Cowen (W.), 147.
Cox (D.), 147.
Cooper (Th. S.) R. A., 108, 139.
Cozens (J. R.), 95, 145, 147.
Chalon (J. J.) R. A., 147.
Chambers (G.), 147.

Chéron (Louis), 66.

Chardin, 86.

Claude Lorrain, 93, 94, 149, 150.

Cleunel (L.), 147.

Courbet (Gustave), 117, 156.

Crawhal, 140.

Cresswick (Thomas). R. A., 108, 110.

Cristall (J.), 146, 147.

Crome (J. B.), 90, 104, 110.

Crome (Old), 90, 110.

Cruikshank (G.), 147.

Chevalier Taylor. 138.

Christie, 135.

D

Dahl (Mich.), 68.

Daubigny, 137, 156.

David (Louis), 112.

Dawy, 148.

Daves (E.), 147.

Delacroix (Eug.), 99, 106, 130, 153,
156.

Delaunay, 156.

Denner (Balthazar), 68, 121, 141.

Desgoffes (Bl.), 141.

Desportes, 66.

Diaz (N.), 156.

Dickmans, 131.

Dixon, 66.

Dobson (W.) R. A., 64.

Dodd (A. C.), 137.

Dorrel (E.), 147.

Duval (Ph.), 66.

E

East, 148.

East-Lake (C. Lock sir) R. A., 130.

Edema, 65.

Edridge (H.), 147.

Edwards (Edward) R. A., 95.

Eikart, 73.

Ellis (Edwin), 137.

Engelbrechtsen, 62.

Erskine Nicol, 132.

Etty (William) R. A., 102, 103, 110.

F

Faed (Th.) R. A., 132.

Falconer Poole R. A., 129.

Ferg (Paulus), 68.

Fielding (Copley), 146.

Fild (L.), 133.

Fisk (W. H.), 118, 119.

Forbes (S. A.), 139.

Fuge (James), 147.

Fusely (Henri) R. A., 82, 88, 98,
110.

Flandrin (Hip.), 155.

G

Gainsborough (Th.) R. A., 58, 63,
74, 77, 78, 80, 81, 85, 90, 110, 113,
115, 140, 155.

Gandy (James), 63.

Gaspars, 66.

Gaskyn (A. J.), 138.

Gawdie (sir John), 66.

Geldorp (G.), 64.

Gentileschi (Hor.), 64.

Gericault, 89.

Gervas (Ch.), 68.

Gibson (les), 66.

Gibbs (H.), 140.

Gigoux (Jean), 58.

Gilbert (sir John) R. A., 133.

Gilpin (W. S.), 147.

Girtin (Thomas), 94, 145, 146, 147.

Glehn (de), 138.

Goodal (Fred.) R. A., 129.

Gotch (Th. Cooper), 134.

Gleyre, 128.

Glover (J.), 147.

Graham (Peter), 148.

Graham (Thomas), 140.

Graham (John), 100.

Grant (sir Francis) R. A., 134.

Gravelot, 80.

Green (M. C.), 133.

Greenhill, 66.

Gregory (M. E. J.) R. A., 134.

Griffier (Jean et Robert), 65.
Gros (J. A.), 106.

H

Hacker, 135.
Hague (Louis), 143.
Hamilton (sir W.), 140.
Hanneman (Adrian), 63.
Harding (J. D.), 147.
Hardy (T. B.), 140.
Hare de Glazebrouk, 135.
Hawel (W.), 147.
Hayllard, 133.
Hayman (Fr.) R. A., 68.
Hearne (T.), 145, 147.
Herkomer (H.), 134, 145.
Hébert, 146.
Heere (Lucade), 62.
Henner, 156.
Hilliard (N.), 62.
Hills (R.), 146, 147.
Hine (Harry), 148.
Hooek (J. C.) R. A., 140.
Holbein (H.), 61.
Holl (F.), 134.
Hondius (Abr.), 65.
Honthorst (G.), 64.
Hopkins (A.), 134.
Hoppner (John), 87, 110.
Hoppner (L.), 58.
Hogarth (W.), 63, 69, 70, 74, 78,
100, 110, 113, 150, 155.
Horrebout (G. L.), 61.
Holworthy (J.), 147.
Howard, 130.
Howit (S.), 147.
Howland Beaumont (sir Georges)
R. A., 84, 110.
Huet (Paul), 106.
Hudson (Th.), 68.
Hunt (H.), 118, 119, 120, 121, 122,
126, 148.
Hunt (W.), 147.
Hunter (Colin), 140.
Hurlstone, 109, 110.

I

Ibbertson (J. C.), 87, 88, 110, 147.
Imperiale, 72.
Ince (J. M.), 147.
Ingres, 156.

J

Jameson (G.), 63.
Johannot (Tony), 86.
Jones (G.) R. A., 130.

K

Kate (Cornelis), 62.
Kate Burne (miss), 138.
Keerink (Jacob), 64.
Kent (W.), 67.
Kennet, 142.
Knapton (G.), 68.
Kneller (Godefroy et Zacharie), 67.

L

Ladbrooke (Henry), 109.
Ladbrooke (R.), 109, 110.
Lafosse (Ch. de), 66.
Laguerre (Louis), 67.
Lambert (G.), 147.
Lance (G.), 107, 110.
Landseer (sir Edwin) R. A., 92,
110.
Largillière (de), 56.
Lavery, 135.
La Thangue, 138.
Lawrence (sir Thomas) R. A., 63, 85,
90, 91, 92, 106, 110, 113, 115, 140,
155.
Lawson (Cecil), 137.
Lefèvre (Claude), 66.
Lefèvre (Roland), 66.
Legros, 150.
Leigton (lord F.), 129.
Leslie (Ch. Robert) R. A., 104, 105,
110, 137, 140.
Leslie (G. D.), 135.
Lessore, 151.

Lewis (Ch.), 137, 147.
Lievens, 64.
Lindner Moffat, 139.
Lindner, 140.
Linnel, 137.
Lippi (Fr.), 119.
Liverseege (H.), 146, 147.
Lorimer, 135.
Loudan (Jack), 135.
Lhermann, 148.

■

Maas (Dirck), 65.
Mac Kewan, 142.
Mac Leay, 142.
Maclise (Daniel, R. A.), 101, 108, 110.
Madox Browne, 124, 125, 156.
Maisey (T.), 147.
Mark (Gérard), 62.
Martin (D.), 73, 86.
Martin (John), 104, 110.
Martins (le chevalier de), 140.
Metzu, 133.
Mignard (Paul), 66.
Milès (Franck), 137, 140.
Millais, 140.
Millais (John-Everet) R. A., 135,
137, 138.
Millès (Solon), 151.
Millet, 156.
Monticelli, 94.
Mor ou Moro (Antoine), 62.
Morgan (Ev. de), 138.
Monnoyer (J. B.), 66.
Moreil-Ladeuil, 151.
Morland (George), 81, 88, 89, 90,
110.
Morris (P. R.), 134.
Mulready (W.) R. A., 101, 102, 110.
Murillo, 149.
Mutens (Daniel), 63.

■

Naish (J. G.), 140.

Napier (C.), 140.
Nash (F.), 147.
Nasmyth (Peter), 103, 110.
Nattes (J. C.), 147.
Netscher (G. et T.), 65.
Nichelson (F.), 147.
Northcote (James) R. A., 83, 110.

●

Oliver (I.), 62.
Oliver (W.), 147.
Opie (John), R. A., 88, 89, 110.
Orchardson (W. Quiller), 132, 133,
134, 145.
Otto-Venius, 115.
Onless (W.) R. A., 134.
Owen (G.), 147.
Owerbeck, 116.

■

Paris (Jean de), 62.
Parmentier (Jacques), 66.
Parton (Ernest), 137.
Parsons, 148.
Payne (W.), 145.
Peacock (Ralph.), 134.
Penni (Luca), 61.
Pettersen, 148.
Pettie (sir John) R. A., 133.
Pesne (Ant.), 66.
Pickering (J. L.), 137.
Pinwell (G. J.), 134.
Pocock (N.), 147.
Poëlenburg (C.), 64.
Pot (Hendrick), 64.
Powel-Frith (M. W.), 133.
Powel (J.), 147.
Poynter (sir Edward), 129, 130.
Philips (G. F.), 147.
Poussin (Nicolas), 149.
Princeps (W.), 128.
Prout (Samuel), 147.
Puvis de Chavannes, 125.
Pyne (V. H.), 147.

R

Raeburn (sir Henry) R. A. , 86, 87, 110.
Raine, 148.
Ramsay (Allan), 72, 74, 76, 110.
Raphaël et son école, 117, 118.
Reid (John R.), 135.
Reinagle (Ph.) R. A. , 73.
Reynolds (sir Josuah) R. A., 58, 63, 72, 75, 78, 81, 90, 91, 110, 113, 115, 140, 149, 155.
Rembrandt, 67, 99, 133.
Richards (John Inigo) R. A., 140.
Richardson (J.), 68.
Rigaud (sir F.) R. A., 147.
Riley (John), 66.
Roberts (David) R. A. , 105, 110.
Robson (G. F.), 146, 147.
Romney (G.), 80, 110, 155.
Rooker (Mich. Ang.) R. A., 145, 147.
Rossetti (Dante Gabriel), 125, 127, 128, 156.
Roth, 73.
Rothenstein, 135.
Rough (G.), 147.
Rousseau (J.), 66.
Rousseau (Théodore), 137, 156.
Rowlandson (T.), 147.
Rubens (P. P.), 63, 67, 113, 141, 149.
Ruysdaël, 150.

S

Sadler, 66.
Sandby (Paul) R. A., 147.
Sandrart, 64.
Sargent, 145.
Saustin, 147.
Seghers (Gérard), 64.
Serres (D. M.) R. A. , 147.
Singleton, 130.
Solimène, 72.
Solomon, 130, 138.
Southall, 138.
Schadow, 116.

Scott (David), 130.
Shannon (Ch. H.), 134.
Shelley (S.), 147.
Shepphead (G. W.), 147.
Sherwin (J. K.), 147.
Smirke R.) R. A., 83, 84, 110.
Smythe (Lionel), 139.
Stanley (W.), 147.
Stark (James), 99, 105, 110.
Stevens (Palamède), 64.
Soest (Gérard), 66.
Stokes (Adrien), 139.
Stoop (Dick), 65.
Stone (H.), 63.
Stone (Marcus), 134.
Stothard (Thomas) R. A., 85, 86, 146.
Strudwick, 138.
Swan, 139.

T

Taylor (V. B. S.), 147.
Terburg (Gérard), 64, 133.
Tilson (H.), 66.
Titien (Vecelli, dit le), 76, 91, 149.
Tissot (James), 119.
Todd (J. G.), 137.
Tomson, 137.
Torrentius, 64.
Toto della Nunziata, 61.
Turner (J. M. W.) R. A., 58, 92, 93, 94, 95, 110, 113, 115, 116, 124, 146, 147, 155.
Thornhill (James), 67, 71.
Tronillebert, 144.
Troyon (C.), 137, 146.

U

Uwins (Thomas) R. A. , 98, 110.

V

Vanderbanck (Jean), 68.
Van Bloemen (N.), 65.
Van Ceulen (Cornelis Janson), 62.
Van Cleef, 62.

- Van Dyck, 63, 65, 75, 78, 91, 113,
140, 141, 149.
Van Dyck hollandais (le), 73.
Van der Eyden, 66.
Van der Faës, 65.
Van Heemskerck (Egbert), 65.
Van Hoogstraëten, 65.
Van Huysum, 65
Van Lemput (Remigius), 63.
Van Loo (J. B.), 66.
Van der Meulen (Pierre), 65.
Van Ostade, 99.
Van der Plaas, 65.
Van Reyn (J.), 63
Van Somer (P.), 62.
Van Stalbent, 64.
Van de Velde (Pierre), 62.
Van de Velde (Wilhelm), 64.
Varley (C.), 147.
Varley (J.), 147.
Velasquez, 68, 149.
Verelst (S. et H.), 65.
Vernet (Horace), 131, 134.
Vernet (Joseph), 74.
Vernon (A. L.), 136.
Verrio, (Ant.), 67.
Veesop, 63.
Vesperies, 73.
Vicat Cole, 137.
Vigée-Lebrun (M^{me}), 81.
- Vincent (George), 108, 110.
Vinkeboom, 64.
- W**
- Wageman (T.), 147.
Walker (Fréd.), 133.
Walker (Robert), 64.
Walton, 148.
Watteau, 66.
Ward (James) R. A., 130.
Waterlow, 148.
Watson, 137.
Watts (G.) R. A., 126, 131, 139.
Weatley (F.), 147.
Wechte, 151.
Wels (W. F.), 147.
West (Benjamin) R. A., 81, 82, 88,
104, 110.
Westall (R.) R. A., 90, 110, 147.
Wilkie (David) R. A., 86, 99, 100,
101, 110, 113.
Wilson (Richard) R. A., 74, 110.
Wissing, 66.
Wouters, 64.
Wright (Joseph) R. A., 105, 110.
- Z**
- Zeeman (les), 65.
Zuccarelli (F.) R. A., 74.
Zuccherò (F.), 62.
-

LE
SAINT-SUAIRE DE BESANÇON
ET SES PÈLERINS

Par M. Jules GAUTHIER

SECRÉTAIRE DÉCENNAL

Séance du 13 mai 1893

I

Si, depuis deux mille ans, Besançon garde la réputation d'une ville pittoresque, il le doit, surtout à présent, à son heureux site, aux montagnes verdoyantes qui l'enserrent, au Doubs qui le traverse et aux superbes rochers de sa citadelle, bien plus qu'à ses médiocres monuments.

Il n'en a pas toujours été de même et l'on peut juger du tort que les transformations modernes ont fait ou font encore à notre ville, en parcourant les peintures ou les estampes qui nous ont conservé le panorama du vieux Besançon (1).

Sur ces plans la cité impériale apparaît, au temps de son indépendance, partagée comme aujourd'hui par le même réseau de grandes voies, maintenue par la même ceinture de remparts ; mais ces remparts épaulés d'un grand nombre de tours n'ont pas encore été nivelés par les inflexibles calculs de Vauban ; ces voies sont bordées de maisons étroites à pignons et à tourelles élancés, construites moitié de pierre, moitié de bois. Des fontaines et des puits sont creusés de

(1) Voir notamment les gravures de 1552 (Munster), de 1575 (Hogenberg) 1618 (Spirain), les tableaux de 1615 (S. Bruley), 1629 (N...), 1692 (Bourrelrier), ces derniers conservés au Musée archéologique de Besançon.

distance en distance, au milieu ou au bord des rues, pareils aux puits et aux fontaines que Berne, Neuchâtel, Fribourg gardent encore. Sept églises, vingt-cinq chapelles de couvents, d'ermitages ou d'hôpitaux, sept ou huit palais, de hauts donjons flanquant des demeures féodales, élèvent au-dessus des maisons particulières une masse de hautes toitures brillantes, de clochers et de flèches sans cesse ébranlées par d'innombrables sonneries. Au pied de la montagne que l'antiquité avait appelée le Mont Coelius, en la couronnant d'un panthéon, la ville municipale vient s'arrêter devant l'arc de triomphe de Porte Noire, qui sert de seuil et de clôture à la ville ecclésiastique, c'est-à-dire au chapitre métropolitain.

Entre les deux cathédrales, Saint-Jean, construit à la base de la montagne près des cloîtres du palais archiépiscopal, et Saint-Etienne, bâti sur l'acropole, auprès des ruines d'un temple romain, s'étage tout un quartier sur les bords du chemin raboteux qui monte en serpentant à travers les flancs du Coelius. Arrivé au sommet, à l'endroit précis où s'ouvre maintenant l'entrée de la Citadelle, une esplanade s'étend entre le clocher de la cathédrale Saint-Etienne et les deux églises de Saint-André et de Saint-Michel occupées et desservies par des sup pôts du chapitre. Du cimetière avoisinant, dont l'emplacement dominant la ville et regardant le nord, rappelle le cimetière fameux qui domine Florence et surveille l'Apennin des hauteurs de San-Miniato, la vue embrasse un horizon superbe et immense, ouvert sans limite vers le confluent de la Saône et de l'Ognon.

Pénétrons dans cette seconde cathédrale ; aussi vaste que celle de Saint-Jean, elle comprend, outre trois nefs, une douzaine de chapelles, un transept et une abside éclairée par les rayons du soleil levant. On y compte par centaines les tombes et les épitaphes des archevêques et des chanoines, obligés, par la coutume, de fixer leur sépulture dans celle des deux basiliques dont les portiques sont plus voisins du ciel. La



décoration de cette église, la plus célèbre, la plus ancienne et l'une des plus belles de la région, est digne de ses origines.

Entre Saint-Etienne et Saint-Jean, quarante-cinq chanoines, appartenant à l'aristocratie de la naissance ou de l'esprit, vivent et circulent, desservant tour à tour chacune des deux églises. Des revenus suffisants puisés dans les vastes domaines dont ils sont seigneurs prébendiers, des distributions journalières de pain et de vin fournies par les greniers et les celliers capitulaires, assurent leur existence. Isolés chacun dans une habitation particulière, nantis, outre leur prébende, de quelque gros bénéfice, obtenu par d'heureuses influences, ils sont aidés dans les offices canoniaux par tout un essaim de chapelains, de familiers, de chantres et de choriaux, qui, avec le personnel de l'archevêché, complètent la population de ce quartier ou plutôt de cette ville ecclésiastique.

En face de la ville municipale, où, dans l'hôtel consistorial siège un conseil de vingt-huit co-gouverneurs élus, le chapitre métropolitain se dresse fièrement, prêt à supporter le choc du flot démocratique qui bruit aux pieds de la montagne.

Longtemps l'archevêque et l'église de Besançon ont été les seuls seigneurs de la cité; mais, depuis le XIII^e siècle, où, par l'appui bienveillant mais non désintéressé des empereurs, la commune naissante a reçu ses premières franchises, l'église et le peuple, l'hôtel de ville et le chapitre ont été sans cesse en guerre. De même que de pôles contraires se dégage un courant magnétique, de même de cette hostilité permanente de la commune et des chanoines sans cesse en contact ou en lutte, résulte une vie intense et une activité souvent féconde en résultats excellents, quoique inattendus.

Tout était matière à querelle, tout devenait matière à réconciliation et à rapprochement. Les fléaux, les calamités publiques, réunissaient maintes fois, dans une action commune

et une union sincère, les ennemis de la veille. En temps de guerre, chanoines et citoyens gardent les remparts, et l'historien Girardot de Nozeroy raconte qu'il prit plaisir à voir les prêtres, en robe courte, porter gaiement et d'un air résolu le mousquet de soldat. En temps de peste, les chanoines, non contents de provoquer des prières et des processions publiques auxquelles les bourgeois s'associent sans abstention, distribuent des secours, paient les médecins et les fossoyeurs.

Enfin à toutes les fêtes, grandes ou petites, les deux cathédrales rivalisent pour faire entendre aux Bisontins soit la meilleure musique, soit les plus longs sermons, et ce qui plaît davantage encore au populaire, pour ajouter à l'office régulier des plus grandes solennités quelque'un de ces drames liturgiques, qui ont été dans notre vieille Gaule le réveil des représentations théâtrales.

C'est ainsi que, durant la Semaine sainte et à Pâques, le drame de la Passion et celui de la Résurrection sont représentés dans nos mères-églises avec un grand luxe d'ornements et de décors; qu'à l'Annonciation l'Ange Gabriel, un enfant de chœur muni d'une paire d'ailes, descend attaché par une corde à travers la grande voute de Saint-Jean, pour venir réciter à la Vierge modestement agenouillée, les mystérieuses paroles de l'*Ave Maria*. A l'Epiphanie, les Rois Mages, dont l'un transformé en nègre eut toujours les préférences de la foule, apportent leurs présents à la crèche du Sauveur en chantant des hymnes farcis de latin et de français qui deviendront plus tard des Noël's. Enfin, au jour des Saints Innocents, après l'occupation tumultueuse des hautes formes des stalles par tout le personnel du bas chœur (choriaux, familiers et chantres), toute une cavalcade, étrangement costumée, de chanoines, de chapelains et d'enfants de chœur, escorte, à travers les rues de la cité, le pape, le cardinal, l'évêque et l'abbé des fous, en chantant ce verset du *Magnificat* : *Deposuit potentes de sede...*, qui restera la for-

mule démocratique jusqu'à la consommation des siècles (1).

Ce fut une représentation de ce genre qui, en 1523, donna naissance à une dévotion populaire qui devait, durant près de trois siècles, jouir en Franche-Comté et même au dehors d'une faveur prodigieuse

Au mois de mars de cette année, le chapitre de Besançon, désireux de faire représenter le mystère de la Résurrection aux prochaines fêtes de Pâques, en rétablissant une coutume tombée dans l'oubli, envoyait chercher à Dijon le texte de ce Mystère liturgique. Quelques jours après, par l'ordre des chanoines, on faisait confectionner un coffret muni d'une triple serrure et d'une triple clé, pour renfermer, dit notre plus ancien texte « le suaire ou linceul qu'il était d'usage de montrer en représentant le mystère du jour de Pâques », et l'on donnait au marguillier, chargé de sa garde, l'ordre de ne jamais montrer ce suaire à personne, sans la présence de deux ou trois membres du chapitre.

D'où venait ce suaire, qui n'est mentionné nulle part dans les plus anciennes chroniques de la cité et qui, en 1523, n'était encore considéré que comme un accessoire utile du drame de la Résurrection ?

L'histoire est muette, une tradition prétend qu'on l'avait retrouvé, par hasard, dans un recoin de sacristie d'une des cathédrales ; en tous cas le premier document authentique qui le mentionne est celui que je viens d'analyser (2).

Au moment où l'assistance, pénétrée d'une religieuse émotion, voyait les saintes femmes pénétrer dans la grotte du Saint-Sépulcre et où un ange apparaissant en pleine lumière leur montrait le tombeau vide et prononçait les paroles : *Surrexit, non est hic*, deux ou trois acteurs, des apôtres ou disciples, déployaient et montraient au peuple le suaire du

(1) Voir *La Fête des Fous au chapitre de Besançon*, par J. GAUTHIER (Bull. de l'Académie de Besançon, 1876-1877).

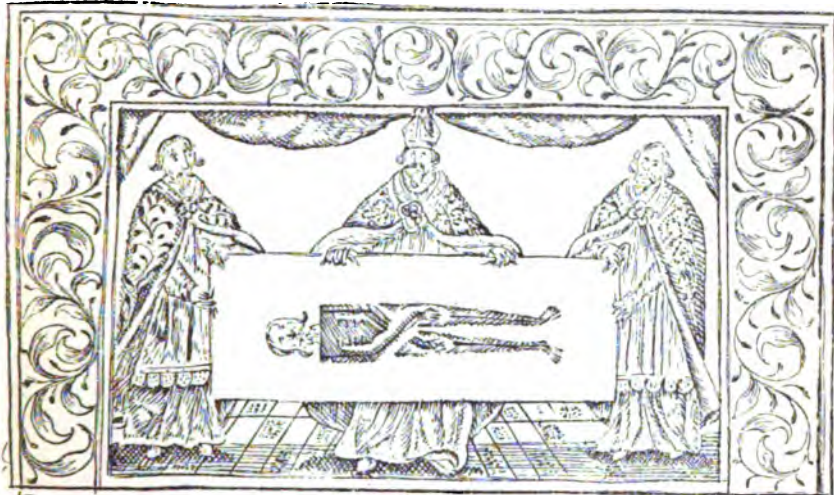
(2) J'ai donné ce texte dans mes *Notes iconographiques sur le Saint-Suaire de Besançon* (Bull. de l'Acad., 1884).



SAINT-SUAIRE DE BESANÇON

Gravé, vers 1630, pour une confrérie italienne, par Pierre DE LOISY.

(Coll. de M. l'abbé P. BRUNE.)



ODIEV QUIDANS LE SAINCT SVAIRE AV QVEL VOSTRE
SACRE CORPS OSTÉ DE LA CROIX FVT ENVELOPPE PAR
IOSEPH DARIMATIE NOVS AVEZ LAISSE LES MARQUES
DE VOSTRE SANCTE PASSION CONCEDEZ NOVS MISERICOR
DIEUSEMENT QVE PAR VOSTRE MORT & SEPULTVRE NOVS
PVESTIONS ARRIVERA LA GLOIRE DE LA RESVRRECTION QVI
VIVEZ & REGNEZ AVEC LE PERE & LE SAINCT ESPRIT
EZ SIE CLES DES SIECLES. tous ceux & celle qui diront
la susdicte oraison deliurance d'une ANNE DE purgatoire
F. Clerc. fecit 1688

IMAGE DE PÉLERINAGE DU SAINT-SUAIRE DE BESANÇON

Cuivre original, gravé par F. CLERC en 1688.

(Coll. de M. l'abbé P. BRUNE.)



1

Sauveur, une fine toile de lin, longue de huit pieds, large de quatre, sur laquelle était reproduite en jaune pâle l'effigie du corps divin. Cette ostension terminait le Mystère, et le peuple s'écoulait, recueilli, hors de l'église, non sans avoir offert, pour les frais de la cérémonie, quelques menues aumônes, entre les mains des fabriciens ou marguilliers.

La représentation du 5 avril 1523 avait eu un prodigieux succès, on la recommença à l'Ascension suivante, puis le 3 août, jour de l'Invention du bras de Saint-Etienne, en décidant qu'à l'avenir on la renouvellerait trois fois l'an à pareilles dates (1).

C'était l'heure où la Réforme, audacieusement prêchée en Allemagne, commençait à gronder aux frontières de la Franche-Comté et à grouper tous les ambitieux, les déclassés ou les mécontents de la Souabe, de l'Alsace et de la Lorraine ; la guerre des Paysans commençait. Une de leurs bandes vint se faire écraser à Ternuay, au pied des Vosges, par la noblesse comtoise, que l'énergique appel de Philiberte de Luxembourg, princesse d'Orange et gouvernante du pays, ainsi que du clergé bisontin, avait armée. Mais les idées nouvelles germaient partout et presque partout gagnaient du terrain ; Bâle, Neuchâtel, Montbéliard étaient de gré ou de force entraînés dans l'hérésie ; un cercle de fer étreignait la province et semblait devoir l'étouffer. La volonté inflexible de l'empereur Charles-Quint, rigoureusement traduite par le bras de ses lieutenants et les édits du parlement de Dole, le dévouement obstiné des Bisontins et des Comtois à leur souverain aussi bien qu'à la religion de leurs ancêtres, la fermeté des archevêques et de leur clergé triomphèrent, après cinquante années de lutte, des tentatives dix fois renouvelées, des intrigues sans cesse entretenues des prédicants et des huguenots allemands, français et suisses. Mais, chose étrange et

(1) Cette délibération du 8 août 1523 est insérée dans le même travail, p. 6.

qui n'avait pas encore été relevée, le suaire mystérieux retrouvé à Saint-Etienne, inconnu hier encore et que déjà la vénération publique nommait le Saint-Suaire et proclamait une relique des plus insignes, devint le pivot de toutes ces résistances, le bouclier qui préserva Besançon et, par lui, tout le libre Comté de Bourgogne, de l'introduction d'une Réforme dans laquelle la conscience de nos aïeux n'hésitait pas à reconnaître et à combattre une hérésie et un déshonneur.

Du moment où il fut considéré comme une relique, le Saint-Suaire devait occuper une place des plus honorables ; on l'avait conservé jusque-là sous une triple clé dans la sacristie de Saint-Etienne ; on le porta en 1528 dans la plus belle des chapelles latérales, bâtie au côté droit du transept, sous le vocable de saint Maimbœuf, par les comtes de Montbéliard de la maison de Montfaucon. Ornée de statues par le chanoine Henri Garnier, qui l'avait dotée d'un retable, encore existant (1), fermée par des grilles dorées aux frais du chanoine Montrivel, cette chapelle va devenir le sanctuaire le plus fréquenté des deux Bourgognes. On place dans un tabernacle spécial l'écrin d'argent armorié que le chanoine Des Potots vient d'offrir pour renfermer la précieuse relique ; à ce moment, l'official de l'archevêque, le chanoine Léonard de Gruyères, tombe gravement malade et demande comme grâce suprême que le Saint-Suaire soit apporté dans sa demeure. On condescend à son désir, et sa guérison, partout racontée, est réputée miraculeuse et achève de dissiper les doutes que quelques incrédules osaient encore exprimer (2). Aussi, quand reviennent les jours d'ostension solennelle, les pèlerins affluent. En 1533, à l'Ascension, 30,000 pèlerins étrangers à la cité l'envahissent et les boulangers déclarent

(1) Ce retable, en pierre, style Renaissance, est encastré dans le collatéral droit de la cathédrale Saint-Jean, derrière la chaire.

(2) *Délib. municip. de Besançon*, 1535, p. 315.

qu'en vingt-quatre heures ils ont vendu 55,000 petits pains, à un liard pièce (1).

Cette affluence incroyable est pour la ville le signal d'une prospérité sans exemple, pour le chapitre une bonne fortune qui rehausse singulièrement sa réputation et son influence, enfin, pour la foi qui se manifeste avec une ardeur croissante, un stimulant des plus actifs.

La réconciliation au moins temporaire des chanoines et des citoyens met une trêve à leurs querelles intestines, et les gouverneurs de la cité, désireux d'affirmer leur haine des nouvelles doctrines, offrent en 1537 au légat du pape de recevoir à Besançon le concile général que l'on réunira bientôt : ce devait être le fameux concile de Trente.

L'archevêque Antoine de Vergy, surpris dans son château de Gy par une attaque d'apoplexie, invoque le Saint-Suaire ; la paralysie cesse, et, bientôt, le prélat guéri vient en grande pompe remercier Dieu dans sa cathédrale, où désormais une statue orante conservera la mémoire de l'événement. Après les gens du peuple, qui de toute part affluent aux jours d'ostension publique, les princes et les gentilshommes, les villes et corporations qui obtiennent une ostension particulière, se recommandent à leur tour à la protection du Saint-Suaire (2).

En 1544 la peste éclate, le Conseil communal se réunit et voue la cité de Besançon, en suspendant auprès du Saint-

(1) Ce fut ce chanoine Léonard de Gruyères, archidiacre de Salins, qui « inû par une dévotion particulière envers la Passion », demanda que le Saint-Suaire soit placé dans un endroit en évidence, proposant qu'on enlevât les statues de bois qui étaient placées sur l'autel de saint Maimbœuf et qu'on plaçât dans l'intérieur du retable offert par feu Henri Garnier la cassette contenant le précieux linge (*Délib. capitul.*, 31 sept. 1534).

(2) Pour ce détail et ceux qui suivent, consulter les *Délibérations capitulaires 1523-1590* (Archives du Doubs) ; — J.-J. CHIFFLET, *De linteis Sepulchralibus Christi servatoris crisis historica*, Anvers, 1624 et 1688 ; — — DUNOD, *Hist. de l'Église de Besançon*, 1750, I, 401-425 ; — *Vie des Saints de Franche-Comté*, IV, 518.

Suaire un tableau de Notre-Dame et qui la représente. La peste s'éteint, malgré les crueurs de la peste, et la reconnaissance des Besonnais trouve son expression dans la création d'une confrérie qui dorénavant, le 3 mai, tiendra chaque année ses pieuses assises dans les chaires et les nefs de Saint-Etienne.

Pour contenir les pèlerins et satisfaire le ir piété, l'église cathédrale étant devenue trop étroite; on construisit auprès du clocher et contre le flanc de la chapelle de Sainte Madeleine, où les Carondelet venaient d'amasser des trésors artistiques, une sorte de théâtre ou de vaste terrasse en maçonnerie qui servit désormais à l'exposition du Ange merveilleux. A partir de 1549 on ne le montra plus que deux fois l'an, à Pâques et le dimanche après l'Ascension, dans la matinée. Sur ce théâtre où l'on accédait par un escalier depuis la chapelle des Carondelet, se plaçaient l'archevêque, les prélats ou abbés, chanoines et personnages de marque, au milieu de chœurs et musiciens. Entourée de cierges allumés, la cassette d'argent est exposée sur un autel: on ouvre le reliquaire, trois chanoines développent la toile de lin et l'exposent à tous les points de l'horizon, aux regards de la foule rangée sur la vaste esplanade, que Jean-Jacques Chifflet déclarait merveilleusement préparée pour contenter tous les spectateurs. Après une bénédiction donnée avec la relique, la procession rentrait dans l'église, on refermait le coffret à triple serrure, qui reprenait sa place dans le tabernacle de la chapelle de Saint Maimbœuf (1).

Jusqu'au jour malheureux où Vauban sacrifia la cathédrale de Saint-Etienne au plan gigantesque qui devait faire de Besançon une place de guerre de premier ordre, le cérémonial de l'ostension publique ne varia pas, mais bien des circonstances la modifièrent ou l'empêchèrent. Epidémies, guerres,

(1) Un tabernacle décent avait été construit, en vertu de délibérations du 7 janvier 1531, dans cette chapelle, mais à côté de l'autel; ce n'est qu'en 1534, nous l'avons dit plus haut, que le Saint-Suaire prit place sur l'autel lui-même (*Délib. capitul.*, G 493, Arch. du Doubs).

craintes de surprise et de coup de main justifiées par le voisinage de troupes étrangères, firent supprimer souvent cette cérémonie et fermer la porte aux voyageurs venus de loin. La piété des Bisontins trouvait d'ailleurs l'occasion de vénérer l'effigie sainte soit en fréquentant l'église Saint-Etienne et la chapelle de Saint-Mainbœuf, soit en profitant des ostensions particulières pour contempler le Suaire devenu le *palladium* de la cité et du diocèse tout entier. La dévotion des étrangers pouvait être contentée à son tour, et par des médailles, des patenôtres, des couronnes, ou des étoffes qu'on faisait toucher au Saint-Suaire et, à partir du xvii^e siècle, par des enseignes de pèlerinage, gravures sur soie, sur toile ou sur papier, reproduisant la sainte image. J'ai recueilli naguère et publié tous les détails de cette pieuse imagerie, dont les échantillons deviennent rares et méritent de prendre place dans nos grandes collections publiques; j'en parlerai donc rapidement (1).

En 1573, un religieux comtois, familier de l'Escurial, voulut offrir à Philippe II une copie du Saint-Suaire de Besançon; un peintre nommé Pierre d'Argent l'exécuta en peinture à l'huile, et son émotion fut telle, au dire de Jean-Jacques Chifflet, qu'éblouis, ses yeux ne purent distinguer le modèle et le reproduire qu'après l'audition d'une messe. Quand la fille de Charles-Quint, Marguerite de Parme, traversa le comté de Bourgogne pour aller prendre le gouvernement des Pays-Bas, d'Argent fit une seconde copie offerte à la princesse par le cardinal Claude de La Baume. Les Granvelle, les Chifflet, multiplièrent ces copies, si bien qu'un beau jour, en 1608, le chapitre, craignant de les voir réputer pour originales, défendit d'en faire de nouvelles et confisqua dans l'atelier du peintre tous les poncis et toutes les peintures. Mais la gravure en taille douce, et plus tard la gravure sur bois, multi-

(1) Se reporter à mon *Iconographie du Saint-Suaire*, où l'on trouvera de plus grands détails et quelques types d'images pieuses.

plèrent bientôt, sans inconvénient, des images plus portatives ; exécutées par des graveurs dont nous connaissons les noms et dont nous possédons les œuvres, Pierre et Jean de Loisy, Benoit Clerc, Labet, et d'autres encore, ces estampes eurent une vogue et un débit immense et grâce aux pèlerins, se répandirent au loin. Elles répondent toutes, aussi bien que les médailles d'argent, de laiton ou d'étain confectionnées par nos orfèvres, aux types suivants empruntés, j'en suis convaincu, aux estampes éditées à Turin vers 1625 en l'honneur du Saint-Suaire turinois, provenant, on le sait, de Champagne par la maison de Charny (1). Tantôt trois chanoines, dont l'un mitré, revêtus de chapes, tiennent étendu le linceul qui enveloppa le Christ. Tantôt, et ce sont les modèles les plus anciens, sept personnages disposés comme ceux qu'on rencontre dans les sépulcres sculptés du xv^e et du xvi^e siècles, la Vierge, les saintes femmes, saint Jean, Joseph d'Arimathe et Nicodème entourent et soutiennent le Suaire déve-
loppé. Quelquefois la fantaisie de l'artiste a remplacé tous ces personnages par des anges, des religieuses, ou a supprimé complètement les porteurs, en créant des gravures de toutes dimensions, munies généralement, en contre-bas, de quelque oraison française ou latine plus ou moins sommaire.

Du jour où la presse les eut distribuées par milliers, ces images furent emportées à tous les vents, comme les feuilles d'automne ; tous les foyers en possédaient suspendues à la place d'honneur ; on en trouvait dans les anneaux de fiançailles, on en plaçait dans les cercueils sur la poitrine des morts. Quand Dole fut assiégé en 1636 par Condé, on arbora, sur le clocher de l'église Notre-Dame, un étendard gigantesque reproduisant le Saint-Suaire ; quand, en 1637, la même ville fut envahie par la peste, cinq des images impri-

(1) La collection iconographique que j'ai formée aux Archives départementales du Doubs renferme deux gravures sur soie, représentant le Saint-Suaire de Turin, au début du xvii^e siècle. — Voir, sur le Saint-Suaire de Turin, J.-J. CHIFFLET, *De linteis*.

mées, bénies par le contact du Suaire original, furent affichées aux portes et au centre de la ville pour en chasser la contagion (1). Dans les couvents de femmes les religieuses, habiles à manier l'aiguille, encadraient, dans de riches ornements d'or et de soie, des images du Saint-Suaire tirées en couleur sanguinolente et brodaient ces fameuses écharpes qu'on réservait pour les offrir aux plus illustres pèlerins (2).

La Franche-Comté avait pu échapper aux menaces dont le xvi^e siècle avait été si prodigue envers elle, seule, l'invasion successive de Tremblecourt et d'Henri IV lui avait appris tout ce qu'elle pouvait craindre de ses plus redoutables voisins ; le xvii^e siècle devait cruellement confirmer cette expérience. Heureusement commencé sous le gouvernement bienfaisant et réparateur de l'archiduc Albert d'Autriche et de l'Infante Isabelle-Claire-Eugénie, il lui avait donné presque trente ans de paix quand la peste de 1629, suivie d'une guerre de dix années, qui devait consommer sa dépopulation et sa ruine, commencèrent la série de ses malheurs. Les pèlerinages et les ostensions solennelles du Saint-Suaire continuaient sans interruption. Les dons précieux, tapisseries, vases sacrés, ornements de velours et de soie couverts de riches broderies d'or affluaient à Saint-Etienne pour le service de la chapelle de Saint-Maimbœuf. Les archiducs avaient fait les frais d'un jubé entièrement construit de marbre noir et rouge, dont les bas-reliefs, les ornements et les inscriptions sur marbre blanc étaient l'œuvre d'un habile sculpteur champenois. Sur ce jubé, qui coûta plus de 10,000 francs (50,000 francs de notre époque), on devait désormais déployer hors de toute atteinte le Saint-Suaire pour le montrer à ses visiteurs : François d'Orival, les chanoines

(1) Nous donnons la reproduction de deux images de 1630 et 1688.

(2) On offrit de ces écharpes à la reine Anne d'Autriche en 1645, à Marie-Thérèse d'Autriche, en 1683, etc., etc. La confrérie du Saint-Suaire à l'hôpital de Besançon, et divers particuliers ou musées, possèdent de ces broderies, d'un travail quelquefois remarquable, fréquemment médiocre.

Pourtier et Philippe (1), Jean-Jacques Chifflet enfin, venaient d'écrire l'histoire et l'éloge de la relique, entourée d'une si grande vénération.

A ce moment, la peste, plus cruelle qu'elle n'avait été en 1544 et en 1586, éclatait avec fureur dans toute la Franche-Comté; Besançon s'était voué dès 1629 au Saint-Suaire pour conjurer le fléau; ses supplications furent entendues, au mois de mars 1630 ses co-gouverneurs acquittaient solennellement le vœu (2). Les chanoines, craignant de raviver une épidémie à peine éteinte, ayant refusé de faire l'ostension de Pâques, suscitèrent parmi les citoyens une véritable émeute et durent céder, sur les instances du parlement et du gouverneur de la province. D'autres tempêtes plus sérieuses allaient, hélas! éclater.

En 1631, Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, fuyant comme jadis le connétable de Bourbon un pays qu'il voulait trahir, trouva un abri momentané à Besançon et en Franche-Comté (3). Son séjour dans ces pays neutres devint le prétexte, habilement travesti par Richelieu, pour exercer de terribles représailles sur une nation inoffensive, qui fut sacrifiée à de criminelles ambitions. Dix années de guerres et d'invasions, dont les cruautés furent inouïes, laissèrent seules debout au milieu d'un pays dépeuplé et ruiné, quatre villes : Besançon, Dole, Salins et Gray, où continua de battre le cœur de la nation comtoise. Aux héroïques survivants d'un petit peuple qui s'était sacrifié pour son roi, le Saint-Suaire de Besançon, la châsse de Saint-Claude, la statuette de Notre-Dame de Gray, apparaissaient comme la suprême consolation des mourants, le dernier espoir de ceux qui résistaient encore. Dès que des suspensions d'armes eurent été négoc-

(1) Le 14 août 1625, l'archidiacre de Luxeuil, les chanoines Pourtier et Philippe, furent chargés de rédiger les miracles du Saint-Suaire (*Délib. capitul.*, G 202).

(2) La ville de Besançon exécute son vœu le 1^{er} février 1630 (*Ibid.*).

(3) Le chapitre l'envoie saluer le 27 mars 1631 (*Ibid.*).

ciées, grâce à l'influence d'Anne d'Autriche (dont le confesseur avait fait demander, pour la reine, des images du Saint-Suaire (1)); dès que les paysans et les bourgeois, réfugiés en Suisse ou cachés dans les cavernes et dans les bois, eurent commencé à relever leurs villages, Besançon ouvrit ses portes aux pèlerins de Pâques et de l'Ascension. Et l'on vit alors ce spectacle émouvant des débris d'une petite nation brisée par les privations et les maladies, mais pleine encore de résignation et de foi, gravissant les flancs de la montagne sainte avec la même confiance qu'aux jours évanouis de sa prospérité.

De Rome où s'étaient exilés 10,000 Francs-Comtois chassés par la guerre et la misère, la confrérie de Saint-Claude des Bourguignons, voulant rester en communion avec la mère-patrie, demandait, pour la placer dans son église, une représentation du Saint-Suaire (2); l'Espagne, la Lorraine, les Pays-Bas, la France, recommençaient à envoyer leurs pèlerins. Quand Louis XIV, facilement triomphant d'un pays affaibli et divisé, conquit en 1668 l'ancien comté de Bourgogne, les gouverneurs de Besançon ne signèrent leur capitulation qu'après y avoir fait insérer cette clause : que le roi et ses successeurs maintiendraient à jamais dans leur ville le Suaire, qu'ils considéraient comme le plus précieux de leurs trésors (3).

(1) Les 20-23 octobre 1645, on envoie cette image à la Reine par l'intermédiaire du P. Brisegeon, chartreux; on l'avait fait peindre par Jean Maillot; les remerciements de la Reine n'arrivèrent que le 2 mai 1646 (*Délib. capitul.*, G 202).

(2) Dominus Borrey, pro parte confratrum congregationis sancti Claudii Romæ institutæ rogavit, domino capitulantes quatenus concedere dignentur facultatem depingendi in panno serico imaginem Sanctissimi Sudarii ad eam exponendam in sacris ædibus quas Romæ novissime ædificaverunt; quod domini annuerunt, modo exemplar non fiat ejusdem longitudinis et in eo inscribatur esse effigiem Sanctissimi Sudarii Bisuntini. » (*Délib. capitul.*, 5 juillet 1662, G. 206.)

(3) Voir le texte des capitulations dans les *Edits de Franche-Comté*, publiés par Droz, I, 1-3.

Le traité d'Aix-la-Chapelle rendit à l'Espagne une province si longtemps fidèle; aussitôt, sous les ordres du prince d'Arrenberg, des ingénieurs hollandais commencent sur le mont Coelius une citadelle qui, après avoir nivelé pour ses glacis l'ancien quartier des chanoines, enserre la cathédrale de Saint-Etienne masquée par une courtine et des bastions. Le Chapitre essaie d'une résistance inutile; le Saint-Suaire, un instant descendu en 1668, remonte dans sa chapelle et son tabernacle, l'office canonial reprend, malgré le bruit des pionniers et des maçons de la forteresse. Un ordre du gouverneur l'interrompt et, le 26 avril 1669, définitivement expulsé de la montagne Saint-Etienne, le Saint-Suaire descend à Saint-Jean. Cinq ans plus tard, Besançon capitulait aux mêmes conditions qu'en 1668; Saint-Etienne, incendié par les mousquetaires de Louis XIV, tombait sous le marteau de Vauban; conservé dans l'abside Est de la cathédrale de Saint-Jean, rebâtie de 1730 à 1740 avec une magnificence royale, le Saint-Suaire continua à être gardé et vénéré comme par le passé; jusqu'à 1790, on le montra solennellement au peuple du haut d'un balcon du clocher.

II

Après avoir esquissé dans ces pages compactes déjà et cependant écourtées, les grandes lignes de l'histoire du Saint-Suaire, je voudrais indiquer au moins ses pèlerins les plus illustres.

Dès le milieu du moyen-âge, les pèlerinages lointains étaient depuis longtemps entrés dans les mœurs: Jérusalem, Rome, Lorette, Saint-Jacques de Compostelle avaient, malgré les périls de longs voyages, une clientèle des plus nombreuses et des plus choisies. Eternellement amoureux de la nouveauté et de l'imprévu, l'esprit humain ne s'appropriera jamais cette maxime de l'imitation: les Pèlerinages n'améliorent guère, et se fera toujours une loi de colorer son propre

désir, sous l'apparence du devoir. Le pèlerinage bisontin bénéficiera de cette vogue. Si les grandes masses des pèlerins du Saint-Suaire furent toujours empruntées à la région, dès le milieu du xvi^e siècle, des villes entières, Dole, Baume, Vesoul, Gray, Saint-Claude, et nombre de personnages marquants commencent à apporter leurs hommages, leurs prières et leurs offrandes au sanctuaire nouveau dont la renommée se répand. Longtemps les chanoines de Besançon tentèrent de résister aux pèlerinages individuels, source de perpétuels dérangements, et essayèrent de limiter les ostensions particulières aux princes et aux ambassadeurs. Mais les familiers des princes ont souvent autant de crédit et toujours plus de savoir-faire que leurs maîtres ; aussi, tant désireux qu'on fût au chapitre d'éconduire les importuns, on eut toujours la main forcée. On pourrait, avec beaucoup de patience et de temps, dresser une liste complète et curieuse de tous les gens de marque qui sollicitèrent et obtinrent cette faveur particulière, en voici déjà quelques-uns.

Les premiers pèlerins de distinction qui gravirent le mont Saint-Etienne (je ne parle bien entendu que des étrangers), furent des ambassadeurs des cantons catholiques de Soleure et de Fribourg, venus en 1554 pour renouveler des traités de neutralité avec le Comté, et en 1579 les traités de combourgeoisie avec Besançon (1). Le 18 mai 1580, une fière et hautaine princesse qui, comme gouvernante des Pays-Bas, devait assumer devant l'histoire de lourdes responsabilités, Marguerite, duchesse de Parme, se faisait conduire en litière jusqu'aux portes de la cathédrale Saint-Etienne (2). Au dire d'un chroniqueur très véridique, qu'on peut aisément contrôler, ceux qui faisaient à pied l'ascension avaient en haut grand besoin de reprendre haleine, voire même de se reposer.

Après la sœur de Philippe II, Madame de Ligniville qu'es-

(1) *Délib. capitul.*, 7 juin 1554 et 19 juin 1579 (Arch. du Doubs, G 195).

(2) *Ibid.*, 18 mai 1580 (G 196).

corte en 1581 le cardinal de La Baume (1), en 1583 le duc et la duchesse d'Arschot venant des Flandres (2), en 1589, Nicole de Lorraine, princesse de Brunswick se rendant aux noces de sa nièce avec le grand-duc de Toscane (3), portent à leur tour leurs supplications et leurs aumônes à la chapelle du Saint-Suaire.

La Franche-Comté était un carrefour où se croisaient les deux routes les plus fréquentées de France en Italie d'une part, de Flandre en Espagne de l'autre; diplomates en service, aventuriers en quête d'emploi, princes détrônés ou conspirateurs s'y coudoyaient sans cesse, devenant au besoin pèlerins s'ils y trouvaient satisfaction à leur piété ou moyen de dissimuler leurs intrigues. En 1592, on voit se succéder auprès du Saint-Suaire le maréchal de Saulx-Tavannes (5), puis deux ligueurs acharnés, le cardinal de Sens, Nicolas Pellevé, et l'archevêque de Lyon, Pierre d'Épinac, fuyant devant les rancunes d'Henri de Navarre (4). Ce prince qui n'a pas laissé dans nos montagnes la bonne odeur qu'on lui prête généralement dans l'histoire, faillit, lui aussi, faire son pèlerinage mais avec 15,000 lances ou mousquets en guise de cierges. Il s'arrêta heureusement à Saint-Vit ayant trop peu d'artillerie pour assiéger Besançon, qui, se croyant perdu, lui versa 27,000 écus pour payer ses régiments suisses et déguerpir; le seul pèlerin, qui, de sa part, pénétra dans la place, fut un espion, soldat de Tremblecourt, qui s'étant targué de dérober le Saint Suaire, partit humilié et contrit sans avoir pu réaliser sa promesse (6).

A peine Henri IV avait-il disparu que, par la frontière de Savoie et de Bresse, le Cardinal-Infant, Albert d'Autriche,

(1) *Délib., capitul.*, 13 octobre 1581 (Arch. du Doubs, G. 198).

(2) *Ibid.*, 1^{er} juin 1583 (*Id.*).

(3) *Ibid.*, 11 mars 1589 (G. 199).

(4) *Ibid.*, 23 décembre 1592 (G. 109).

(5) *Ibid.*, 26 août 1592 (Arch. mun. de Besançon, BB 43).

(6) *Ibid.*, 10 mai 1619 (Arch. du Doubs, G. 202).

entraint en Franche-Comté et venait s'agenouiller à Saint-Etienne pour y remercier Dieu du départ des Français (1). Le maréchal de Biron, qui, avec le Béarnais, s'était taillé, en pendant et en pillant les gens d'Arbois, de Poligny, de Lons-le-Saunier, la plus médiocre des réputations, osa, lui aussi, revenir en pèlerin dans le pays qu'il avait ravagé en soldat. Le 9 janvier 1602, se rendant en Suisse, il traverse Besançon et va saluer le Saint-Suaire (2); le 31 juillet suivant sa tête, celle d'un traître, tombait sur un échafaud, dans une des cours de la Bastille. Un autre pèlerin, bien autrement sympathique, Saint François de Sales, évêque de Genève, arrivait à Besançon en 1609, chargé d'une mission du Saint-Siège. Le 8 novembre, descendant du Cœlius, il s'arrête à Saint-Jean pour y prêcher devant une foule immense sur ce texte tout à fait de circonstance : *Si tetigero fimbriam vestimenti Salva ero* (3). Dix-sept ans plus tard, sainte Jeanne de Chantal venait à son tour vénérer le Saint-Suaire, suivant pieusement les traces et recueillant avidement les souvenirs du grand évêque, qu'Annecy avait perdu et que déjà l'Eglise proclamait un de ses plus grands saints (4).

En 1621, la mère du grand Condé, Marguerite de Montmorency, faisait en grande dévotion le pèlerinage du Saint-Suaire. Besançon décerna les plus grands honneurs à la cousine du roi de France, sans pressentir que son mari viendrait, en 1636, assiéger et bombarder Dole, et que le fils dont, anxieuse, elle sollicitait la naissance, après avoir écrasé à Rocroy les terces bourguignons de l'armée d'Espagne, conduirait, en 1668 et en 1674, les armées de Louis XIV à la conquête de la Franche-Comté (5).

Cardinaux, prélats, abbés mitrés, gentilshommes de haute

(1) *Délib. capitul.*, 30 décembre 1575 (Arch. du Doubs, G 202).

(2) *Ibid.*, 9 janvier 1602 (G 500).

(3) *Ibid.*, 8 novembre 1609 (G 201).

(4) *Ibid.*, 22 janvier 1626 (G 202).

(5) *Ibid.*, 21 mai 1621 (*Id.*).

râce ou de grande fortune, mêlés aux intrigues si compliquées qui devancèrent la Guerre de Trente Ans, se rencontrent ou se succèdent sur les pentes accidentées de la montagne Saint-Etienne : l'archevêque de Cambrai (1), l'abbé de Saint-Germain d'Auxerre (2), l'abbesse de Remiremont (3), le comte de Furstemberg, ambassadeur d'Empire (4), Robert Miron, ambassadeur de France en Suisse, le vicomte de Gand (5), la maréchale d'Aumont (6), le duc François de Lorraine (7), sa femme et sa fille, le prince de Nevers (8), le maréchal de Bassompierre (9), le prince de Condé (10), alors gouverneur de Bourgogne, la princesse de Phalsbourg (11), le duc de Bellegarde, compagnon d'exil de Gaston d'Orléans (12), tels sont quelques-uns des hôtes que Besançon et ses cathédrales reçurent pendant vingt ans, de 1610 à 1631.

En 1633, un général de 27 ans, le comte de Montecuculli, qui devait être l'heureux adversaire de Turenne, vint dans un moment douloureux invoquer le Saint-Suaire de Besançon. Naguère à la cour de Bruxelles, il avait aimé une jeune et charmante fille d'honneur de l'archiduchesse Eugénie, Isabelle de Bourgogne; un rival heureux, un grand seigneur franc-comtois, l'avait épousée; à seize ans, elle était devenue marquise de Marnay et duchesse de Pont-de-Vaux. Veuve depuis peu, la duchesse vivait retirée au comté de Bourgogne, entre les berceaux de ses trois enfants et le tombeau de son mari; ce fut au château de Marnay, qu'au printemps

(1) *Délib capitul.*, 21 avril 1610.

(2) *Ibid.*, 28 août 1611.

(3) *Ibid.*, 26 juillet 1618.

(4) *Ibid.*, 2 juillet 1614.

(5) *Ibid.*, 22 juin 1616.

(6) *Ibid.*, 9 octobre 1617.

(7) *Ibid.*, 27 avril 1622.

(8) *Ibid.*, 8 novembre 1623.

(9) *Ibid.*, 3 décembre 1623.

(10) *Ibid.*, 19 juin 1626.

(11) *Ibid.*, 26 juillet 1628.

(12) *Ibid.*, 5 avril 1631.

de l'année 1633, Montecuculli vint lui rappeler le rêve de sa jeunesse et lui demander sa main. Son âge, sa naissance, sa qualité de général de l'Empire, glorieusement conquise sur les champs de bataille de la Guerre de Trente ans, semblaient lui promettre le succès ; mais Isabelle de Bourgogne, lui montrant ses enfants, s'était bornée à lui répondre : Je me dois tout entière à eux, mais je suis et je resterai toujours infiniment touchée de votre démarche. Désespéré d'un refus, résolu à mourir dans une prochaine campagne, Montecuculli ne quitta pas Besançon sans avoir sollicité la faveur de baiser le Saint-Suaire, et du haut de Saint-Etienne, son regard, errant dans la plaine, s'arrêta une dernière fois sur les hautes tours de Marnay, où venait de s'éteindre son plus cher espoir (1).

Les années se passent et les événements se précipitent. La duchesse de Lorraine et sa sœur (2), le marquis de Bade (3), Schauenbourg, ambassadeur de l'Empereur (4), le prince de Cantecroix et Béatrix de Cusance (5), Charles IV de Lorraine, cet imitateur d'Henri VIII, qui fut le précurseur de don Quichotte (6), l'abbé de Coursan, ambassadeur de France (7) sont les pèlerins de la Guerre de Dix ans. Quand après dix années de deuil et de tortures les armistices préludèrent à la paix, le pèlerinage reprit son cours et amena successivement à Besançon le marquis de Lullin, ambassadeur de France en Angleterre (8), le comte de Nassau (9), des généraux d'ordres religieux (10), MM. de Caumartin et de La Balde (11), l'évêque

(1) *Délib. capitul.*, 5 mars 1633.

(2) *Ibid.*, 30 septembre 1633.

(3) *Ibid.*, 19 avril 1634.

(4) *Ibid.*, 26 avril 1634.

(5) *Ibid.*, 27 avril 1635.

(6) *Ibid.*, 7 mai 1635.

(7) *Ibid.*, 20 mai 1635.

(8) *Ibid.*, 16 mai 1646.

(9) *Ibid.*, 15 juin 1647.

(10) *Ibid.*, 23 août 1647.

(11) *Ibid.*, 11 et 21 janvier 1648.

de Genève, Charles-Auguste de Sales (1), l'abbé de Cîteaux (2), l'évêque de Chalon (3), le duc d'Epéron, gouverneur de la province de Bourgogne (4), les comtes d'Armagnac, d'Harcourt et de Grammont (5), le duc de Pont de Vaux, fils d'Isabelle de Bourgogne (6), Louis Grimani le futur doge de Venise (7), le maréchal d'Aumont (8), François de Lorraine, évêque de Verdun (9).

En 1663, Béatrix de Cusance, épouse délaissée du duc Charles IV de Lorraine, vint une dernière fois, peu de jours avant d'aller dormir son dernier sommeil dans le cloître des Clarisses, vouer au Saint-Suaire sa fille, la princesse de Lillebonne, et son fils, le prince de Vaudémont (10). Onze ans s'écoulaient, et, du même emplacement, le prince de Vaudémont tirait sur l'armée de Louis XIV les derniers coups de canon qui témoignèrent de l'indépendance comtoise, et quand, le 24 mai 1674, il sortit de la citadelle avec les honneurs de la guerre, il put, en se retournant, voir brûler la cathédrale Saint-Etienne, où le Saint-Suaire ne devait plus être montré.

En 1683, dix ans après la conquête, l'archevêque Antoine-Pierre I de Grammont recevait, sur le seuil de la cathédrale de Saint-Jean, où ils venaient s'incliner devant le Saint-Suaire, les deux plus illustres pèlerins qui l'avaient visité : Louis XIV et Marie-Thérèse d'Autriche, cette reine de France que quinze jours plus tard la mort devait moissonner (11).

A cette visite royale, j'arrêterai une nomenclature rapide

(1) *Délib. capitul.*, 14 avril 1648.

(2) *Ibid.*, 20 juillet 1648.

(3) *Ibid.*, 28 mai-1^{er} juin.

(4) *Ibid.*, 4 juillet 1653 (Arch. du Doubs, G 205).

(5) *Ibid.*, 22 décembre 1653, 15 juin 1655, 11 septembre 1658 (G 205-206).

(6) *Ibid.*, 28 février 1659 (G 206).

(7) *Ibid.*, 17 mai 1660 (*Id.*).

(8) *Ibid.*, 10 juin 1661 (*Id.*).

(9) *Ibid.*, 1^{er} octobre 1660 (*Id.*).

(10) *Ibid.*, 5 juin 1663 (*Id.*).

(11) *Ibid.*, 16-19 juin 1683 (G. 209).

que j'aurais dû peut-être encore raccourcir ; mais les noms que j'ai cités étaient nécessaires pour faire comprendre combien le pèlerinage du Saint-Suaire avait été universel et populaire, et combien il avait rencontré de faveur dans toutes les classes sociales du xvi^e et du xvii^e siècle. Au xviii^e siècle, la décadence du pèlerinage s'accroît ; si le peuple garde encore la foi des vieux jours, un vent de scepticisme et d'incrédulité courbe devant d'autres dieux les têtes couronnées et les aristocraties. Les théologiens expriment tout haut leurs doutes sur l'objet des croyances populaires et travaillent, sans y penser, aussi bien que les philosophes, à préparer les années terribles.

Quand, en 1790, le Saint-Suaire cesse d'être montré du haut du clocher de la cathédrale, le peuple manifeste bruyamment son mécontentement et ses regrets ; quand, en 1792, on le transporte hors de l'église, dans les bureaux du District ; quand en 1794 on l'expédie à la Convention qui va le détruire, personne ne se lève pour protester.

La Convention Nationale envoya le Saint-Suaire à l'Hôtel-Dieu, pour le transformer en charpie, et, depuis, son souvenir, pieusement gardé par les survivants du dernier siècle, est allé sans cesse en s'affaiblissant.

Que serait-il advenu pourtant, si, bravant des lois néfastes, une main pieuse eût sauvé cette pieuse image si chère à nos aïeux francs-comtois ?

La réponse est là-bas sur les bords de la Moselle, où la Sainte Tunique de Trèves compte encore ses pèlerins et ses croyants par centaines de milliers.

Quoi qu'on en dise et quoi qu'on en pense, heureux les peuples, heureuses les villes qui gardent fidèlement le respect des croyances et la chaîne des traditions !

DU DEGRÉ DE CONFIANCE
QUE MÉRITENT
LES GÉNÉALOGIES HISTORIQUES

Par M. Jules GAUTHIER
SECRÉTAIRE DÉCENNAL

Séance du 8 août 1901 (1)

Il ne faut rien négliger en histoire, tout document authentique mérite d'être recueilli, lu, analysé, en attendant qu'on l'utilise, car le moindre indice, la moindre parcelle de vérité peut mettre quelque jour sur la voie d'une découverte et permettre la solution de quelque problème important. Il n'est pas jusqu'aux généalogies intéressant des maisons ou des familles de second et même de troisième ordre qui ne puissent, si elles sont loyalement dressées, apporter de précieux secours même à la grande histoire, et fournir un contingent d'informations qui ne sont point à dédaigner.

Mais combien de généalogies sont-elles restées impeccables, soit dans leur étalage quelquefois prétentieux et naïf, pour ne pas dire davantage, soit dans leurs réticences souvent habiles quand il s'agit d'origines modestes et par conséquent fâcheuses, puisque à tort ou à raison la vanité, ou si vous voulez l'orgueil, préfère souvent à la vérité toute nue les chimères ou les fables.

C'est notre rôle, à nous autres chercheurs, de faire la chasse à ces papillons de nuit que la lumière fait fuir et disparaître

(1) Lue au Congrès de l'Association franc-comtoise, tenu à Montbéliard, au nom de la Société d'Emulation du Doubs.

et, sans mettre la moindre causticité à des enquêtes qui prendraient ainsi un air de partialité, de faire passer au rang d'aimables inventions certains degrés généalogiques imaginés naguère, pour étayer le rang et le crédit de familles qui auraient tout gagné à se montrer simplement ce qu'elles étaient, sans vouloir remonter à Sésostris.

Ces familles du reste ne sont pas toujours coupables ; les princes et les riches n'ont jamais manqué de courtisans s'ils ont toujours eu leurs détracteurs, et la collaboration d'écrivains de mauvais aloi n'a jamais fait défaut au parvenu cherchant à se créer des ancêtres, au gentilhomme voulant se hausser à l'égal des vieilles races, en améliorant sa lignée.

Cette monomanie qui, chez nous autres Comtois, a régné comme ailleurs, fut prodigieusement répandue au XVIII^e siècle, et nous a valu à la douzaine des arrêts de cour des comptes enregistrant des mensonges et des certificats signés et scellés de noms honorables accordant, sous le régime du bon plaisir, un rang que peu de gens méritaient.

Dès le XV^e siècle elle existait déjà, et, autour du cardinal Jean Jouffroy, qui fut un favori de Louis XI, comme plus tard autour des deux Granvelle, conseillers préférés de Charles-Quint et de Philippe II, la jalousie des uns, la flatterie des autres la dénoncent ou l'encouragent.

Sans autre préambule je voudrais, par un exemple bien tranché, caractériser cette fabrication d'aïeux comme la comprennent et la pratiquèrent certaines familles du comté de Bourgogne, et cela, généralement pour obtenir à la cour des rois ou des empereurs certains titres enviés à moins que ce ne fût pour contracter quelque opulent mariage.

En 1507 vivait à Dole, simple commis au greffe du parlement, Jean Lallemand, d'une condition très humble et sans la moindre prétention nobiliaire, comme l'indique suffisamment son emploi (1). Son père se nommait Guillaume, il avait

(1) Jean Lallemand, clerc juré au greffe de la cour, collateur, en l'église

épousé Catherine Boudier, d'une honorable mais très plébéienne famille de Dole. A ce moment, le parlement de cette ville, récemment reconstitué par Philippe-le-Beau, était peuplé de clercs intelligents qu'effleura bientôt l'aile de la Fortune. Marguerite d'Autriche y puisa ses conseillers : l'un d'eux, Nicolas Perrenot, emmena avec lui et fit accepter comme secrétaire de l'archiduchesse le commis-greffier Jean Lallemand. Secrétaire de Marguerite dès 1517, de l'empereur Charles-Quint dès 1522, Lallemand devint vite un personnage influent. Souple, intelligent, insinuant même, il avait des qualités de diplomate que l'empereur utilisa : Jean Lallemand fut tout simplement, au lendemain de la bataille de Pavie, l'un des négociateurs et le rédacteur du fameux traité de Madrid. Ambitieux, il le devint de plus en plus ; il avait épousé à Burgos, le 10 juillet 1524, Anne, riche héritière de l'huissier audiencier de la cour, Philippe Hanneton, comte d'Ascot ; le titre honorifique mais secondaire de comte palatin, lui avait été donné par le prince en 1523 ; mais avant cette date il était devenu seigneur de Bouclans au comté de Bourgogne, où la fortune de sa femme, jointe aux profits considérables de sa situation officielle, lui permit d'acheter successivement de nombreuses seigneuries : Montigny-lez-Arbois, Augerans, Souvans, Belmont-lez-Dole et bien d'autres. Mais il advint de son ambition et de ses calculs, ce qui fut l'écueil de tant de diplomates des vieux âges ; au lieu de se borner à servir les intérêts du maître absolu qui lui donnait sa confiance, Jean Lallemand se permit de chasser pour son compte, de lier des intrigues dont le nœud devait accroître sa fortune. Après avoir été comblé de faveurs, nommé trésorier et secrétaire d'Etat, contrôleur général d'Aragon, jeté en prison en 1528 par l'ordre de l'Empereur, finalement grâcié, mais banni à jamais de la Cour où ses ennemis triom-

de Souvans (Jura), d'une chapelle dédiée à Notre Dame et à saint Claude, 12 juillet 1510 (B 924, fol 19, *Arch. du Doubs*).

phaient, Jean Lallemand, qui, en 1534, était encore auprès du prince, se vit relégué à jamais dans son pays natal. Il y vécut en grand seigneur, grâce à son opulence, y éleva neuf enfants, que tinrent à l'envi, sur les fonts du baptême, le cardinal de La Baume, le maréchal de Bourgogne, les seigneurs et dames de la plus haute noblesse (1), dont l'amitié consola l'ancien secrétaire d'Etat de la disgrâce impériale. Ses châteaux de Bouclans, de Belmont, de Montigny, de Vaite, rebâti et embellis à grande dépense lui servaient tour à tour de résidence, et il y notait, dans un Psautier transformé en livre de raison, les événements de sa famille. La dernière mention que sa plume y traça fut pour consigner la mort de sa femme « à Bouclans, le 13 juin 1545, à huit heures du soir, ayant disposé de son testament et reçu tous ses sacrements, elle rendit son âme à Dieu, que je supplie icelle colloquer en son saint paradis. Amen » (2).

On l'enterra dans la chapelle seigneuriale, en l'église paroissiale de Bouclans, et le 18 septembre 1560, son époux, mort à Montigny-les-Arbois, vint l'y rejoindre. Sur leur tombe on avait élevé un magnifique mausolée de marbre, sous lequel Jean Lallemand, le petit clerc du Parlement de 1507, revêtu de l'armure de chevalier, dormait les mains jointes, à côté d'Anne son épouse, entouré de seize quartiers armoriés, attendant et implorant la miséricorde éternelle (3).

(1) Voir dans le n° I des Pièces justificatives le *Livre de raison* de Jean Lallemand.

(2) Pièce justificative n° I.

(3) L'abbé J.-B. Boisot nous a conservé la description de ce tombeau dans ses Manuscrits : « En l'église de Bouclans se trouve une magnifique sépulture de pierre relevée, où seront la figure au naturel, armée et habillée en chevalier, de messire Jean Lallemand, chevalier, seigneur de Bouclans, Vaittes, etc., et de la dame sa femme, estant flamande de la maison d'Hanneton, qui porte : *d'asur à la croix d'argent chargée de cinq roses de gueules*, qui se voyent avec les armes des Lallemandz en plusieurs endroits de l'église, fondée et bastie par led. seigneur. » (Mss. 1215, fol. 314, Bibl. de Besançon.) De ce tombeau, il ne reste qu'un fragment de dalle avec

Jean Lallemand, un parvenu comme Rolin, comme Jouffroy, comme Jouard, comme Granvelle, comme tous ces juristes ou ces lettrés sortis du peuple qui furent le conseil ou le bras droit des ducs de Bourgogne et de leur descendance, eut des fils mais n'eut pas d'héritiers de son intelligence, de son activité, de sa science des hommes, de sa prescience des événements. Ses enfants, six fils, trois filles, eurent des terres, des titres, de belles alliances, aucun d'eux ne le continua. Plusieurs périrent en braves soldats sur les champs de bataille de l'Empire ou de l'Espagne; la plupart laissèrent postérité masculine ou féminine; on les admit sans discuter au rang de la bonne noblesse du pays. Au dehors on les discuta davantage. Ecoutez plutôt ce récit contenu dans une correspondance de 1565, adressée de Bruxelles au cardinal de Granvelle par le prévôt Morillon et le capitaine Pierre Bordey, ses confidents habituels. « Le jour de saint Nicolas, qui fut avant-hier, advint au soir un stratagème au lous de M. de Montmartin qu'il donnoit à soupper à Mons^r de Rye et au comte Charles de Mansfeldt [et autres convives], entre lesquels estoit le s^r de Vayte, qu'est le petit Bouclans; lequel, ayant beu au conte Charles [commandant des armées impériales] et luy réitérant par deux ou trois fois: J'ai beu à vous, ne me voulès vous point faire raison? Pour ce qu'il n'usoit point du tiltre de monseigneur et qu'il n'avoit point le bonnet à la main, l'on dit que M. de Rye luy osta le bonnet de dessus la tête par dédain. Et comme ledit Bouclans dit qu'il estoit gentilhomme et en sa qualité aussi bon que personne que fusse à la compagnie, ledit s^r de Rye luy donna ung démenty et le comte Charles lui jeta des assiettes, dont de deux qu'il jeta l'une l'ataignit au visage, et, avec hurlerie, il fut chassé hors de table » (1).

ces mots : Jehan Lallemand, chevalier, baron et seigneur de Bouclans et de Vaites [1560]. (J. GAUTHIER, *Répertoire archéologique du canton de Roulans*, 1889.)

(1) « Bruxelles, 9 décembre 1565. — M. le Prince d'Orange a tant

C'était Charles Lallemand, le fils de Jean, auquel arriva, pour s'être frotté de trop près et « avec trop grande privauté » à de trop grands personnages, cette plaisante mésaventure.

On s'en souvint, sans doute, dans sa famille et ses arrière-neveux, car lui ne laissa point d'enfants légitimes, eurent peut-être à cœur de se venger de pareil dédain.

Cent ans plus tard, vers 1660, les officiers du bailliage de

fait, que Lint (la seigneurie de) demeure au docteur Hermes garde des chartes de Flandres, en paient 14^e florins au sieur de Vayte, qui pour être plus favorisé portait les flesches, dont hier pour sa récompense, le comte Charles de Mansfeld, commandant des armées Impériales, luy rua son plat après la teste, parce que, veuillant boire à luy il semblait user de trop grande privauté ou qu'il ne lui donna ses tiltres; que fut à faire à la table de M. de S. Martin, où estoit le sr de Rye qui attisa le feug et plusieurs aultres qui disoient mille maux au petit homme, qui fut saige de se retirer ou piz luy fut advenu. L'on me dict qu'il at été touché au visaige d'un trenchoir. » (Lettre de Morillon au cardinal de Granvelle, II, 165-167, et *Correspond. Papiers d'Etat*, Bruxelles, 1877, I, 61.)

Voici comment Pierre Bordey, capitaine de Faucogney, mandait le même fait au cardinal dans une lettre du 8 décembre 1565 :

« Le jour de S. Nicolas qui fut avant-hier, le petit Monseigneur d'Austrate partit pour l'Allemagne, et ce mesme jour au soir, advint un stratagème au lousis de M. de Montmartin, qu'il donnoit à soupper à Mons^r de Rye et au comte Charles de Mansfelt et à aultres compagnies, entre lesquels estoit le s^r de Vayte, qu'est le petit Bouclans [il s'agit de Charles Lallemand, s^r de Vaites, fils de Jean Lallemand, s^r de Bouclans, secrétaire intime de Charles-Quint, arrêté en 1528, et de Anne Hanneton], lequel ayant beu ou beuvant au comte Charles et luy réitérant par deux ou trois fois : J'ai beu a vous, ne me voulés vous point faire raison? parce qu'il n'usoit point du tiltre de seigneurie ou monseigneur et qu'il n'avoit le bonnet à la main, lou dit que M. de Rye luy osta le bonnet de dessus la teste par dédain. Et comme ledit Bouclans dit qu'il estoit gentilhomme, et en sa qualité aussi bon que personne que fusse a la compagnie, ledit s^r de Rye luy donna ung demanty et le comte Charles a luy rua coup d'assietes dont, de deux qu'il luy rua, l'un l'ataignit au visage et avec hurlerie, il fut chassé hors de la salle.

» Ainsi le m'a-t-on au soir compté. Voila comme les choses passent; et ne luy ont profité les flesches qu'il porte. » [Les flèches dont il est question servaient de ralliement et d'emblème à certains conjurés des Pays-Bas, au moment où le cardinal de Granvelle dut en abandonner le gouvernement.]

Dole, dans un procès-verbal, dont il nous reste copie, constataient dans la chapelle seigneuriale de Souvans, dédiée à Notre-Dame, l'existence de huit tombes, dalles armoriées ou simples *tituli*, commémoratifs des aïeux de la maison de Lallemand (1).

Dans l'ordre chronologique ces inscriptions énuméraient successivement :

a. Jacques Lallemand, seigneur d'Aybe près Rochefort, mort le 13 décembre 1300 (2).

b. Jean Lallemand I, écuyer d'Othon IV, comte de Bourgogne, mort en 1302 (3).

c. Wolfrand Lallemand et Conrad son frère, tués sous Besançon, à la suite du duc de Bourgogne, en 1336 (4).

(1) « S'ensuit la teneur des escripteaux escriptz sur une chacune des tombes estant posées et mises en la chappelle fondée à Souvans par les nobles seigneurs Lalemands... (voir plus loin les textes épigraphiques rangés dans l'ordre chronologique, de 1300 à 1502).

.....
L'escript qui se peult lire sur lad. tombe en datte de l'an mil trois cens et onze armoyée des mesmes armes. l'espée d'arme traversant.

La septieme se trouve armoyée des mesmes armes ne se pouvant lire l'escript a cause de la caducité.

La huitieme et dernière de la chapelle se trouve de l'an mil quatre cens et porte icelle ses quatre quartiers scavoir : Lalemand, Joffroy, Grozon et Augerans, le tout bien recognut ; et est la sepulture de Jean Lalemand, second fondateur de la chapelle.

Et par ce que le tout estant bien recognu en la forme nous et les susd. présentz les avons requis signer en la forme cy dessus par..... avec nous en signe de verité les an jour et mois susd. Ainsy signé sur . . le besoigné : De Butte, A. Oudot, F. Raclet, F. Brenier, R. Perrenet et J. Renion ainssy signé comme notaire : Renion. » (Cop. du xvii^e s., vol. 2036¹ du fonds Boisot (auj. ms. 1206, fol. 75 v^o-77 r^o, Bibliothèque de Besançon.)

(2) « *Memoria dni. Jacobi Lalemand militis ac domini d'Aybe prope Rochefort. Obiit autem die sanctae Luciae anno millesimo ccc^o.* »

(3) « *Joannes Lalemand dapifer Othonis comitis Burgundiae, anno millesimo ccc^o secundo dapifici sub hoc tumulo jacet.* »

(4) « *Wolfrandus Lalemand ac Conwardus ejus frater, olim milites in servitio ducis comitis Burgundiae, anno millesimo CCCXXXVI occubuerunt apud Crisopolin.* » [Remarquons que Besançon est appelé Chryso polis, habitude perdue depuis le xii^e siècle !]

d. Rodolphe Lallemand, fils de Conrad, écuyer, et Etienne de Grozon, sa femme; ledit Rodolphe (frère de Thomas, tué à Poitiers en 1356) mort le 4 mars 1388 (1).

e. Jean Lallemand II, écuyer, fils de Rodolphe, maître d'hôtel de la comtesse Marguerite de Vergy, dame de Souvans, fondateur de la chapelle de ce lieu, mari de Claudine d'Angers, 20 août 1392 (2).

f. Guillaume Lallemand, écuyer, fils de Jean, et Oudette de Jouffroy sa femme, et Jean Lallemand, prêtre, fondateur de la chapelle avec Etienne Lallemand, fils de Guillaume, 5 décembre 1398 (3).

g. Etienne Lallemand, écuyer, fils de Guillaume, 21 décembre 1405 (4).

h. Girard Lallemand, tribun des soldats, mort en 1405, à l'entrée du duc Jean-sans-Peur à Paris (5).

i. Hugues Lallemand, chevalier, commandant des troupes

(1) « *Cy gisent Rodolph Lalemand, filz de Conrad, escuier, et damoiselle Estiennette de Groson, sa femme, lequel Rodolph fut frère de mee. Thomas, chevalier mort à la bataille de Poitiers, et trespasa l'an mil trois cens quatre vingt et sept le quart de mars.* »

(2) « *Cy gist Jean Lalemand, escuier, filz de Rodolph maistre d'hôtel de la comtesse Marguerite de Vergy, dame de Souvans, lequel fut premier fondateur de ceste chapelle et trespasa le vingtiesme d'aost l'an mil trois cens quatre vingt et douze. sa femme damoiselle Claudine d'Augers est enterrée aux sœurs de Poulligny.* » [Notons en passant que les sœurs de Poligny, c'est-à-dire les Clarisses, ne furent fondées que vers 1418.]

(3) « *Cy gisent Guillaume Lalemand, escuier, filz de Jean, et Oudette de Jouffroy, femme dud. Guillaume, et messire Jean Lalemand, père, fondateur de ceste chapelle avec mes. Estienne enfans desd. Guillaume et Oudette, lequel mee. Jean trespasa le cinquième de décembre l'an mil CCC IIII^{xx} XVIIII.* »

(4) « *Cy gist Estienne Lalemand. escuier, filz de Jean Lalemand fondateur de ceste chapelle avec Jacob son frère, et dalle Bonne de Plaine femme dud. Estienne, lequel trespasa le jour saint Thomas, M.CCCC.V.* »

(5) « *Hic jacet vir fortissimus olim Gerardus Lalemand tribunus militum dum Joannes dux et comes Burgundiæ victor [Parisios] ingrederetur anno Dni. cccc. v.* »

à l'entrée de Charles-le-Téméraire à Liège, en 1468 (1).

j. Pierre Lallemand. écuyer, mort à la bataille de Morat, en 1476 (2).

k. Guillaume Lallemand, fils de Guillaume Lallemand le Vieux et de Louise de Rosey, et Catherine Boudier sa femme, morts en 1500-1502 (3).

Comme on le voit, tous ces Lallemand avaient su mourir très honnêtement, très brillamment même en servant et suivant leur prince à Besançon, à Poitiers, à Paris, à Liège, à Morat. et le dernier en date, Guillaume, le mari de Catherine Boudier, le père du commis-greffier de Dole, semblait faire tache après tant de héros superbes, quoiqu'on eût amélioré sa condition roturière.

Et cependant, c'était le seul authentique des aïeux de Jean Lallemand; tout le reste, imaginé pour créer des degrés fantaisistes, et, qui sait, pour effacer, sous le poids d'actes héroïques et d'aïeux illustres, l'éraflure qu'avait faite à Charles Lallemand, baron de Vaite, le plat d'étain lancé par le général impérial Charles de Mansfeldt, était, nous allons le démontrer rapidement, une pure fantasmagorie.

Et d'abord, toutes les inscriptions transcrites dans la chapelle de Souvans pèchent par leurs caractères intrinsèques, une seule exceptée, la plus récente et la plus modeste, gravée, on s'en rend compte, pour relier en apparence Jean Lallemand, le grand homme de la race, à dix aïeux imagi-

(1) « *Memoria Hugonis Lalemand, militis, legatus in exercitu Philippi Burgundiae et deinde tribunus militum dum Leodium Carrolus expugnaret anno Dni. millesimo cccc sexagesimo octavo* »

(2) « *Mémoire de Pierre Lalemand, escuier. Et mourut au service de Monseigneur le duc et comte Charles a la bataille de Morath, contre les Suysses.* »

(3) « *Cy gissent Guillaume Lalemand, escuier. filz Guillaume le viel, damoiselle Louyse de Rosey, sa femme. et Guillaume Lalemand le jeusne leurs filz, dalle. Catherine Boudier sa femme, lequel Guillaume le jeusne trespassa le vingt septième de février l'an mil cinq cens et un, sad. femme le vingt cinquième de février l'an mil ei cinq cens.* »

naires. On ne voit jamais, dans aucune des 1,000 à 1,500 épitaphes du xii^e au xvi^e siècle, dont le texte nous est parvenu, des textes lapidaires conçus comme les inscriptions de Souvans. Le *tribunus militum* de 1405 et de 1468, le *Crisopolis* de 1336, ne sont nullement conformes aux habitudes littéraires du xv^e ou du xiv^e siècle.

Les caractères extrinsèques sont encore plus inquiétants. Les Jouffroy n'étaient pas connus en 1398; les de Plaine n'avaient pas encore, en 1405, la noblesse qu'ils ne acquirent que vers 1450; la chapelle N.-D. de Souvans était loin d'appartenir à la famille de Lallemand en 1398, lors d'une soi disant fondation attribuée à Jean Lallemand, prêtre, et Etienne Lallemand son frère; puisqu'elle appartenait en 1506 aux familles de Darbonnay et d'Anglure (1).

La série des tombes et des inscriptions de Souvans constitue donc une création intégrale, faite pour renforcer ses quartiers, par l'un des descendants de Jean Lallemand. N'ayant pas reculé devant un groupe pareil d'inscriptions fictives pour étayer huit degrés généalogiques, l'auteur anonyme de cette création imagina un point d'appui parallèle, et en faisant graver, dans l'église des Cordeliers de Dole, une épitaphe par Nicolas Lallemand, fils de Jean, mort le 24 avril 1585, la même main que je n'oserais qualifier de pieuse, y rappela sommairement « que sa famille a été illustrée depuis 1200 par plusieurs chevaliers et grands capitaines » (2). Quel était cet auteur, quelle était cette main ?

(1) Pouillé diocésain, v^o Souvans, G 1, p. 581-582 (Arch. du Doubs).

(2) « Aux Cordeliers de Dole, dans la nef du côté du septentrion, est l'inscription de « *messire Nicolas de Lalemand, seigneur de Crissey, Belmont, etc., bienfaiteur du couvent, décédé le 25 avril 1585. Sa noble famille a été illustrée depuis 1200 par plusieurs chevaliers et grands capitaines, spécialement par messire Jean de Lalemand, père de Nicolas, chevalier, baron de Bouclans et Vaite, seigneur de Crissey, Bellemont, Augerans, Grosnon, etc., plénipotentiaire auprès des princes pour sa patrie.* » — J. GAUTHIER, *Recueil d'Épitaphes*, n^o 51 (Bull. de l'Académie de Besançon, 1901).

Tout fait supposer que ces supercheries sont l'œuvre de Claude-François de Lallemand, baron de Vaites, capitaine de cuirassiers, qui obtint de Philippe IV le titre de baron de Lavigny, le 20 novembre 1663. Ayant à solliciter un titre de la faveur royale, il dicta puis produisit le certificat complaisant de 1660, dont la lecture, singulièrement suggestive, supplée seule aujourd'hui, puisque la chapelle de Souvans ne contient plus aucune tombe, aux inscriptions funéraires qui, jadis, vraies ou fausses, ont pu lui servir de dallage. Ce qui justifie notre hypothèse, c'est, avec la date relative du certificat émané du baillage de Dole, ce fait très concluant que les personnages visés dans les soi-disant tombes de Souvans sont cités dans le même ordre dans les patentes de Philippe IV (1). Cette série fictive fut du reste insérée *in extenso* dans la Chenaye-Desbois où elle remplit à elle seule dix degrés, tous faux (2).

Notre démonstration est donc finie, mais une conclusion s'impose. Il est un texte tiré de la sagesse des nations qui reste éternellement vrai dans tous les temps et sous tous les régimes : *Superbia ascendit semper*. Ce texte recommande, comme nous le recommandons nous-mêmes, une méfiance accentuée vis à vis de toutes les généalogies, et une prudence extrême dans l'examen de toutes leurs preuves et la justification de tous leurs degrés.

(1) Erection de la baronnie de Lavigny, 1663, fol. 92-97 du ms. 1203 (Bibliothèque de Besançon).

(2) LA CHENAYE-DESBOIS, *Dict. de la Noblesse*, 1770, v° de Lallemand.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

1. — Livre de raison de Jean Lallemand, baron de Bouclans, secrétaire d'Etat de Charles-Quint (1536-1560).

1. — [Pierre Lalemand fut né à Montigny le may 1536 (?) environ l'heure de vespre, et fut son parrain M^r le cardinal de La Baulme, evesque de Genefve et depuis archevesque de Besançon, et marraine dame Guillemette de Chaussin dame de Vauldrey, baptisé en l'église St-Gregoire dudit Montigny et pour patron la S^{te} Croix en may et madame S^{te} Anne.

Marié à damoiselle Jeanne de Montfort.

2. — Jean Lalemand fut né à Bouclans le 8^e aost 1537, baptisé miraculeusement à Nostre Dame de Beauprel par messire Jean Boisset, mon chapellain, et enterré audit lieu près le grand haultel devant le cyboire. Et avoit sa recommandation vouée à la Visitation Nostre Dame.

3. — Claudine ma fille fut née audit Montigny, le mecredy dernier jour de septembre 1538, entre cinq et six heures du soir, baptisée audit lieu. Ses parrains furent damp Jehan de Maisierres, abbé de Rosières, marraine dame Claude de Rye dame de Rolle et Costebrunne. Et ast pour patrons Monsieur St Hyerosme et Monsieur St Claude où elle fut porté au ventre de sa mère audit an 1538.

Mariée avec Claude de Cicon s^r de Rischecourt et Gevigny, et est enterré audit Gevigny, a laissé un fils dudit s^r nommé Marc de Cicons.

4. — Claude Lalemand, mon fils, fut né audit Montigny le mecredy 22^e de may 1540, environ les onze heures devant midy, baptisé audit lieu. Furent ses parrains m^{ee}. Claude de La Baulme, mareschal de Bourgogne, maraynne dame Antoine de

Longvy, de Rye et de Rahon, et pour patrons Mr S^t Claude et le S^t Sacrement son protecteur, car il fut né la veille de la Feste-Dieu.

Marié a damoiselle Anne de Mailly de laquelle a heu deux fils, mourut en sa maison a Belmont le 23^e doctobre 1585 et est enterré en la chapelle dudit lieu; l'un de ses fils at esté marié en l'eage de vingt et deux ans avec damoiselle Catherine de Montrichard, en l'an 1581, que fut quatre ans avant le trespas dudit fils s^r son pere.

L'autre fut marié a N. de Chaffoy mère de Mons^r de Vaittes vivant 1661.

5. — Catherine ma fille fut conceue et engendré audit Montigny porté au ventre de sa mère en Flandres, en l'an 1541; auquel an, le 22^e d'aost, au retour dudit Flandres, fut né audit Montigny, environ l'heure de neufz avant midy baptisé ledit jour et pour parrain damp Vincent Marlet abbé de Billon et damoiselle Claudine du Vernoy dame d'Usye.

Fut mariée a Philippe de Sambye s^r de Montjouran.

6. Guillaume Lalemand fut nez audit Montigny, le dernier jour daost 1542, par un jedy à onze heures devant midy. Parrains mee. Louys de Vers abbé de Mont-S^e-Marie, marainne dame Anne de Ray, dame de Roulans et Poupet, et par sa spéciale advocation la Nativité Nostre Dame. S^{te} Anne et S^{te} Anathoille. Louyse sa femme fut à S^t Denys rendre sa dévotion à pied.

Marié à damoiselle Loyse de Grospain.

7. — Nicolas Lalemand fut nez audit Montigny le sambedy 16^e du mois de febvrier 1542, environ les huit heures du soir dudit jour, audit Montigny. Et heust pour parrain mee. Nicolas Perrenot s^r de Grandvelle, et marraine damoiselle Barbe Faulquier, dame de Grandvaux et pour spéciaulx advocatz et protecteurs Mr S^t Jacques et en spéciale recommandation la Purification Nostre-Dame.

Marié à damoiselle Eve de Melligny, de laquelle a laissé deux filles nommez Françoise et Jeanne Baptiste; mourut à Dole le vingt quatrieme du mois de juillet 1585 et est enterré au cloistre des cordeliers dudit Dole.

8. — Et depuis, assavoir le 13 de juin 1545, dame Anne Hanne-ton, ma femme, mère desd. enfans, fust malade au lieu de Bou-clans deux jours après le trepas de feu Monsieur de Domprel. Et dura sa maladie jusques au mardy neufvième jour de mars dud an, jour de la feste des Quarante Martirs, environ les huit heures du soir aud. Montigny, la où elle estoit venue la veille de feste saint Symon et Jude, précenden lequel jour de mardy, ayant disposé de son testament et receu tous ses sacrements, elle rendit son ame à Dieu, que je supplie icelle colloquer en son saint paradis. Amen. Amen. Et est au charnier de nostre chapelle de Bouclans.

9. — Et le 18 de septembre de l'an 1560, mee. Jean Lalemand chevalier, seigneur de Bouclans, Vayte, etc., mary de lad dame Hanne-ton et père des susd., mourut aud. Montigny après avoir departy et disposé de ses biens à sesd. enfans Dieu le vuille colloquer a son saint paradis. Amen. Est aud. charnier de nostre chapelle de Bouclans.

(Fol. 74-75, n° 2036¹, Boisot. Aujourd'hui ms. 1206, *Bibl. de Besançon*.)

II. — Livre de raison de Pierre Lallemand, marié à Jeanne de Montfort (1568-1574).

Sur les feuillets de garde A-B d'un manuscrit sur vélin : *Heures flamandes du xv^e siècle*, se lisent, précédées des monogrammes, noms et devises de Pierre Lallemand et de Jeanne de Montfort sa femme (*Quoy qu'il soit*, Lalemand, 1568; — *Nul n'y peult*, Pierre Lalemand; — *Tel est l'heur*, Jeanne de Montfort), les natiuités suivantes, écrites par le possesseur du volume :

1. — Mathye Lalemand fust née à Montigny, le sanbedy septiesme jour d'aoust, envyron cinq heures au soir, l'an 1568. Et furent parain messyre Jacques de Tholonjou dict de Vienne, sr de Ruffey et chev. de l'Ordre de France, et dame Mathye de Cleremont, ausmonyère de Remyremont, marrayne. Loué soit [Dieu] escript a nobis a l. . . . transnotavi septimus decembris anno 1568.

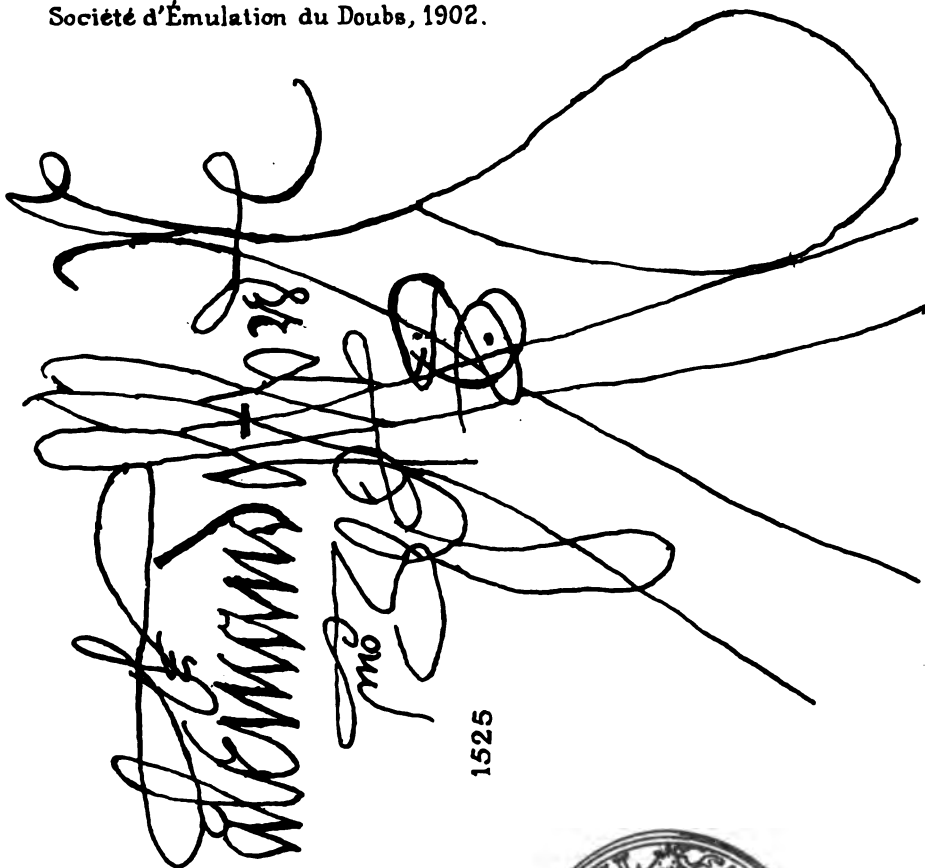
2. — L'an mil cinq cens soixante treize, Anne Pierre Lalemand fust né le dymanche jour de feste sainte Trinité 17 de

may, environ les trois heures au matin avec le poinct du jour et la plainne la lune, vint au monde et fust tenu sur les fonts par messire Pierre de Grachault, chev., sr de Raucourt, et dame de Coue dame de Montfort. Dieu soit loué le 17 de (Amen) may 1573.

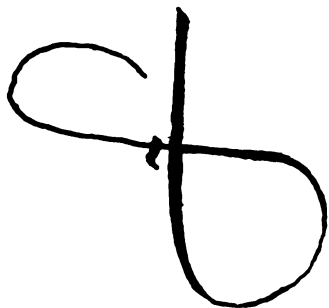
3. — Claude Lalemand fut né à Montigny le dymanche huictiesme d'aoust, l'an 1574, environ neuf heures et demye du matin et fust baptisé le 11 dud. moys sur les fonts de l'église dud. lieu et furent ses parain Claude Lalemand, sr de Bermont, et dame Dorothe de Montfort, dame de Remiremont, commère. Dieu soit loué. Amen.

(Feuillets de garde du ms. 125. *Bibl de Besançon.*)

Société d'Émulation du Doubs, 1902.



1525



1535

Jean Lallemand

Seau et signatures de Jean Lallemand-1525-1535



1

UN MÉDECIN COGOUVERNEUR DE BESANÇON

AU XVII^e SIÈCLE

É T U D E

sur

JEAN GARINET

(1575-1657)

Par le Dr Henri BRUCHON

MEMBRE RÉSIDANT

Séance du 11 janvier 1902

La grande obligeance d'un collègue a fait arriver entre mes mains la copie du *Livre de raison* d'un des médecins les plus appréciés de Besançon, au commencement du XVII^e siècle, Jean Garinet.

Ce qu'était un livre de raison, la plupart de mes lecteurs le savent aussi bien que moi ; peut-être en ont-ils trouvé dans leurs archives familiales. Nos pères avaient l'habitude de consigner sur un cahier spécial, sur la marge de l'œuvre de leur auteur favori, sur celle de leur livre d'heures, voire sur celle de leur registre de commerce, les faits importants de la vie de famille, de la collectivité à laquelle ils appartenaient, les événements intéressant leur région à tout point de vue, qu'il s'agisse de phénomènes atmosphériques, climatiques ou de faits politiques ou historiques. Par ces documents, l'histoire locale se complète ou s'agrémente d'anecdotes, d'incidents intéressants. Nous pouvons aussi, grâce à eux, reconstituer ce que pouvait être la vie d'un noble, d'un riche bourgeois, d'un négociant, d'un avocat, d'un médecin, à telle ou telle époque.

Garinet, qui fut un personnage important de notre cité, nous a laissé pour ce faire des matériaux nombreux ; car, non seulement il a rédigé un livre de raison, mais il a annoté les marges des éphémérides imprimées dans un *Promptuaire* qui ne le quittait jamais (1).

Je voudrais vous exposer ce que fut ce docteur en médecine, co-gouverneur de Besançon pendant plusieurs années. Nous retrouverons au cours de sa vie quelques faits curieux se rapportant à l'histoire de notre cité.

Nous envisagerons Jean Garinet comme homme privé, comme médecin, comme observateur, et enfin comme magistrat municipal. Ce dernier titre prouve une fois de plus qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil, et qu'aussi bien au xvii^e siècle que de nos jours les disciples d'Hippocrate ne dédaignaient pas de briguer les suffrages populaires et de diriger leurs concitoyens.

Père de famille excellent, médecin estimé et aimé de ses malades, administrateur politique intègre et habile, croyant convaincu, observateur intelligent de tout ce qui se passait autour de lui, aussi bien comme faits historiques que comme phénomènes physiques, Garinet ne devait pas rester un inconnu pour ses concitoyens actuels. Tel est le but que je me suis proposé, espérant vous y intéresser.

Les médecins de Besançon étaient déjà, au xvii^e siècle, assez nombreux ; ils appartenaient pour la plupart à la bonne et haute bourgeoisie. Dès le xv^e siècle nous les trouvons désignés sous le nom de noble homme ou de sage et honorable maître. L'un d'entre eux, Lyon de Bryce, était chevalier en armes et docteur en médecine ; d'autres praticiens de notre région, furent chanoines ou conseillers des ducs de Bour-

(1) *Promptuaire de tout ce qui est arrivé de plus digne de mémoire depuis la création du monde jusques à présent*, par Jean d'Ongois Moisien. — Paris, Jean de Bordeaux, 1579.

Voir J. GAUTHIER, *Livres de raison franc-comtois* (Bulletin de l'Académie de Besançon, 1886, 135).

gogne. M. Castan a fait connaître un médecin municipal de Besançon en 1546 (1). Il devait prendre les mesures nécessaires pour éviter les épidémies de peste, soigner les malades même nécessiteux, surveiller les officines, examiner avec les commissaires municipaux les nouveaux docteurs venant exercer dans la ville. Son traitement représentait la centième partie du revenu de la commune. En 1530, parmi les ordonnances municipales, rédigées par le secrétaire de la cité, Jean Lambelin, sous les auspices de Gauthiot d'Ancier, le petit empereur bisontin, nous trouvons des dispositions relatives à l'exercice de la médecine. « D'autant que les choses de ce monde sont plus chères et plus précieuses, d'autant plus est-il nécessaire de pourvoir à icelles avec plus d'assurance. Or est-il que les corps et créatures raisonnables sont trop plus dignes que les biens de ce monde : par quoi il faut avoir plus d'esgard sur l'état des médecins » (2).

Les médecins devaient, à leur arrivée, se présenter à la municipalité, passer un examen d'aptitude professionnelle devant un jury de médecins-députés, et de commissaires de la ville, prêter serment de fidélité à la commune. Ils devaient soigner les malades, pauvres ou riches, en toute conscience ; après avoir étudié la maladie, ils formulaient (Dieu aydant) au profit des dits malades. Ils devaient assister à la préparation de leurs ordonnances, avaient le droit de constater la bonne qualité des drogues, et, si elles étaient mauvaises, de les ruer au feu ou à la charrière (rue) « afin que le malade recouvre santé et ne perde ni vie, ni argent et que le médecin ait honneur et ne le compromette pas ainsi que sa pratique. » Les docteurs devaient, avec les commissaires municipaux,

(1) *Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs*, 1880.

(2) Manuscrit des Archives de Besançon, cité par B. PROST. — PROST, *Documents pour servir à l'histoire de la Médecine en Franche-Comté*, 1884.

inspecter les officines. Ils devaient dénoncer les cas de peste « pour qu'on puisse y remédier et sauver le reste de la cité à l'aide de Dieu et des bons saints ».

Le praticien qui avait découvert un cas de peste et visité un pestiféré devait se retirer, s'enfermer dans sa maison et ne communiquer avec personne d'autre que les siens. C'est ce que l'on appelait la barre. Il pouvait, de chez lui, continuer à soigner ses clients, mais, sans les voir et les approcher ; ce qui ne manque pas pour nous d'un certain piquant. En cas de peste confirmée, il y avait des médecins d'épidémie spéciaux ; mais tout praticien pouvait rester auprès de son ou de ses malades ou dans le quartier atteint, avec la permission de la municipalité ; en ce cas, il ne devait pas approcher des autres maisons et des autres citoyens, ainsi que les médecins de la peste. S'il obtenait l'autorisation de sortir, il se tenait au milieu de la rue, en ayant soin d'avertir ou de faire avertir qu'on ne l'approchât pas. En 1590, l'archevêque de Besançon, Ferdinand de Rye, recommande aux médecins, dès la première visite, d'exhorter le malade à se confesser, pour ne pas l'effrayer et aggraver son état en le faisant plus tard. Si, au bout de trois jours, le patient ne s'était exécuté, le médecin devait l'abandonner, sous peine de se voir interdire l'entrée de l'église, d'être taxé d'infamie, déchu de son grade et frappé d'amende (1).

En novembre 1597, une ordonnance de Philippe II exige que les médecins soient gradués « es fameuses et approuvées universités, autrement ne seront tenus et réputés des qualités à eux données par telle promotion. »

Seize ans auparavant, le même souverain, à la réquisition des Etats de la province, avait « prohibé à tous d'aller étudier ou résider hors des terres de son obeyssance, sans permission de la Cour, qui se donnera à temps et pour lieux où notoirement la vraie religion catholique, apostolique et romaine

(1) PROST, d'après *Statuta seu decreta synodalia Bisuntinæ diocesis*.

sera gardée ; à charge d'au retour apporter deues attestations des magistrats, évêques ou curés des lieux où ils auront étudié et résidé, d'avoir vescu catholiquement ; desquelles attestations seront prises copies par le greffier de ladite Cour et enfilacées et gardées ». Le parlement de Dole, en décembre 1607, promulgue des dispositions analogues, sous peine d'être déchu et privé du fruit et de l'effet du grade. Enfin en septembre 1649, un édit du même parlement décide que « les docteurs en médecine ne seront admis à l'exercer rière ce pays qu'au préalable ils n'ayent présenté aux officiers des ressorts des lieux de leurs résidences, non seulement leurs lettres de docteurs. pour voir s'ils sont gradués en des universités sizes rière les estats de Sa Majesté ou en la Sapience de Rome. mais encore seront tenus, à peine arbitraire et de n'être pas soufferts en l'exercice de leur profession, de faire voir auxdicts officiers des attestations authentiques de leurs fréquentations et exercer pendant trois ans et avec assiduité et études ; lesquelles attestations, quant aux études, seront signées des recteurs, professeurs, et scellées des sceaux des universités où ils auront étudié, et quant au dit exercice, il sera attesté avec sceaux par des officiers ou magistrats des lieux où ils auront pratiqué la médecine » (1).

Je me suis laissé un peu entraîner par ce court aperçu de l'histoire de la médecine, mais, il était nécessaire de savoir quelle était la situation professionnelle de notre concitoyen. J'aborde maintenant sa véritable biographie.

Jean Garinet est né en 1575, à Montfaucon (2). Il quitta Besançon à l'âge de vingt ans, fut reçu bachelier en philosophie en France à Tournon, en Vivarais. Il fit ses études de médecine à Avignon et obtint le grade de docteur en 1605.

(1) PÉTREMAND, *Recueil des Ordonnances et Edictz de la Franche-Comté de Bourgogne*. — JOBELOT, *Suite du Recueil des Ordonnances et Edicts de la Franche-Comté de Bourgogne*. — PROST, *loc. cit.*

(2) A. CASTAN, *Notes sur l'Histoire municipale de Besançon*, 1898, p. 102.

Plusieurs de ses amis lui dédièrent à cette occasion de savantes ou piquantes épigrammes latines dont je vous fais grâce. Sur sa soutenance de thèse, nous n'avons que peu de renseignements. Quand, beaucoup plus tard, en 1650, son fils Thomas prendra à son tour ses grades dans cette même Faculté, nous saurons qu'il a été reçu avec approbation unanime de tous ses juges et que l'archevêque lui a fait l'honneur d'argumenter contre lui. De 1600 à 1605, il a vécu assez modestement et nous apprenons qu'en « icelles années son profit » ne dépasse pas huit cents francs. Il est vrai que la monnaie d'alors ne peut se rapprocher de la nôtre. Reçu docteur, Garinet rentre à Besançon et épouse, le 12 novembre 1605, une jeune veuve, Guyonne Marquis, fille d'un médecin connu de Besançon. En 1606, il est reçu citoyen de la ville, sans avoir à payer la taxe ordinaire et obtient l'autorisation d'exercer la médecine. Ces requêtes sont d'autant plus facilement admises que le docteur Marquis est alors co-gouverneur. Assez rapidement notre praticien acquit une belle situation. En 1618, on le nomme prieur de la confrérie médicale de Saint-Côme et Saint-Damien. A cette occasion, est donnée chez Garinet une série de fêtes, précédées d'un concert à trois chœurs avec orgue, à l'église des Cordeliers, et d'un banquet offert aux trente-quatre musiciens qui ont prêté leur concours. Sa clientèle était déjà étendue et il en retirait à la fois honneur et profit, ainsi qu'en témoigne un compte fait au moment de la mort de sa première femme. La lutte pour la vie était déjà, paraît-il, dure à cette époque et peut-être se rappelait-on déjà le vieil adage *Medicus medico lupus*. « Voilà le dénombrement, au vrai de ce que j'ai gagné aux susdites années quoi qu'il n'y ait manqué de gens qui ont employé tous leurs efforts et le crédit des leurs pour rompre mes desseins, mais avec l'aide du souverain médecin, de mon assidu travail, de prévoyance, le tout accompagné de patience, j'ai vaincu l'envie. *Hic enim quatuor modis semper habebis paratum adversus invidiae et sycophantarum mor-*

sus. » C'est là un sage conseil que l'on peut renouveler de nos jours.

Parmi les clients de ce médecin-philosophe, nous trouvons les noms connus de nombre de nobles de notre province, de riches bourgeois, de présidents et de conseillers des chambres de justice et ceux encore plus nombreux de chanoines, d'abbés, de supérieurs de couvents. Je cite au hasard Léopold d'Oiselay, comte de Cantecroix, grand écuyer des Archiducs, chevalier de la Toison d'Or ; le comte de Saint-Amour, le baron de Scey, l'archevêque Claude d'Achey, MM. de Granvelle, de Loray, d'Auxon, de Saône, la comtesse de Roussillon, etc. L'année de son veuvage, à la requête de l'abbesse de Remiremont, à la sollicitation du docteur Nardin, Garinet accepte la charge de médecin du duc de Bavière, à gage de mille écus, train de cour et laquais entretenus. En 1633, il est appelé à donner ses soins à la duchesse de Lorraine, pendant son séjour à Besançon. Il la guérit d'une fièvre catarrhale et en reçoit une magnifique bague ornée de diamants. Détail amusant et qui choque un peu nos idées actuelles, il la revend aussitôt à l'orfèvre qui l'avait fournie, et après une longue discussion, obtient enfin, malgré de vaines tentatives de dépréciation, la valeur réelle du bijou.

Médecin d'une grande partie du clergé, on le prie de soigner les sœurs de Sainte-Marie au prix annuel de douze écus « s'il n'y a pas de maladies ; s'il y en a, il recevra une honneste récompense. Nous trouvons en marge l'annotation naïve suivante : « Je n'en ai été payé que deux fois. » C'est encore à Garinet que s'adresse la confiance des Carmélites, des sœurs de la Visitation.

Les nobles personnages de l'époque se faisaient déjà accompagner en voyage et aux eaux par leur médecin ; en prince de la science, l'auteur du livre de raison se fait instamment prier et supplier pour accompagner à Spa la comtesse de Saint-Amour. Ce déplacement dure quatorze semaines et entraîne comme dédommagement la somme ron-

delette de cent pistoles (la pistole valant plus de neuf francs).

Praticien très consciencieux et renommé, notre docteur s'attache à ses malades et les aime. S'il a le malheur, comme tous ses confrères, de les voir succomber en dépit des ressources de l'art, il note mélancoliquement « j'en ai éprouvé un desplaisir incomparable. Dieu l'ait en sa haute grâce. » Il semble avoir été payé en retour de son affection ; on l'estime, on l'honore. Ses clients les plus titrés sont parrains de ses enfants et ne lui marchandent point leur appui dans sa carrière politique, dans l'obtention de bénéfices pour les siens. Chaque année, à l'occasion des grands événements de famille, ou de ses succès électoraux, Garinet reçoit nombre de cadeaux ; l'énumération en serait prodigieuse et fastidieuse, on les adresse à tous les membres de la famille. Ici encore, nous retrouvons l'esprit plus que pratique qui nous a déjà surpris ; bon nombre de ces dons sont soumis, quand cela est possible, à l'estimation de l'orfèvre et souvent convertis en argent monnayé.

Dans les listes innombrables que contient le livre de raison, dominant les bijoux, les montres, les pièces d'orfèvrerie, de vaisselle d'argenterie, les surtout de table, les reliquaires, des œuvres d'art, des objets curieux, horloges, globe terrestre, tasse de bézoard à l'épreuve des poisons ; puis viennent d'autres objets plus prosaïques, étoffes pour ses costumes, ceux de sa femme, de ses enfants ; une robe à la façon de Paris pour sa fille, un chapeau de demi-castor pour son fils, des bas de soie, enfin des confitures, des flambeaux de cire, des vins, des viandes de mesnagerie, c'est-à-dire des salaisons. D'autres de ses concitoyens laissent par testament à lui, docteur et ami, un reliquaire, un objet d'art, une somme d'argent ; parfois, c'est une donation complète ou de conséquence, comme une vigne, ou un bénéfice ecclésiastique. Un de ses fils reçoit d'un chanoine la chapelle de Saint Jean-Baptiste de Bregille. Quelquefois la bonne volonté des donateurs est surprise et annulée. La marquise d'Autriche

laisse aussi une chapelle au jeune Garinet. « Je lui suis bien obligé de sa bonne volonté, dit notre père de famille, bien qu'elle n'ait pas été suivie d'effet » Un chanoine, membre de l'officialité, laisse par testament à son ami un grand tableau : « Il l'estime par son testament plus qu'il ne vaut, je ne laisse de lui être obligé, c'est un témoignage de l'amitié qui a été entre nous par l'espace de 38 ans. »

De la pratique et du savoir professionnel du médecin bisontin, le livre de raison ne nous permet guère de juger. Les quelques maladies que nous trouvons mentionnées, sont des fièvres catarrhales, des fièvres pestilentes que nous rapprocherions volontiers de la fièvre typhoïde, des dyssenteries, des bronchites. En l'année 1638, la mortalité fut terrible à Besançon : « La mort m'a ravi la plupart de mes amis, tant du pays, que de la ville ».

Deux nécropsies sont rapportées dans les éphémérides de Garinet. L'une d'elles décrit le cas intéressant de l'abbé de Bellevaux, dont la vessie « contenait quatre pierres du poids de trois onces » La seconde rappelle la découverte, dans les reins d'une femme, de deux gros calculs et de huit petits.

Plus intéressantes sont les relations des cas de peste à Besançon. En 1629 la maladie est signalée par Garinet dans le quartier Saint-Quentin Conformément aux prescriptions, le médecin est barré, condamné à garder le logis trois semaines ; il en prend gaiement son parti, car il reçoit force cadeaux qui, malgré ses aumônes, lui rapportent encore profit. En 1639, une forte épidémie désole la ville, l'auteur du livre de raison est encore barré, bien plus, la maladie pénètre chez lui. Deux servantes meurent, la quarantaine lui fait perdre une somme considérable. « Et me serait encore facile de supporter cette perte patiemment, n'était celle que j'ai fait de mon second fils, qui, par sa mort contagieuse, m'a laissé un regret qui ne se peut terminer que par la mienne propre ».

Cette phrase touchante m'amène tout naturellement à vous parler de la vie privée, de la vie familiale de Garinet. Nous

savons qu'il s'était marié peu après son arrivée à Besançon, en 1605, avec une jeune veuve, fille d'un médecin apprécié, co-gouverneur de la ville. Guyonne Marquis mourut en 1622 : son époux lui consacre deux épitaphes touchantes. Il se console rapidement cependant, puisque, l'année suivante, il épouse Claudine Henry, fille d'un avocat, docteur en droit. Les enfants de sa première femme, ses beaux-fils et belles-filles assistent à la noce, ainsi que son premier beau-frère, et lui font de superbes cadeaux. J'ai déjà insisté suffisamment sur les dons faits au docteur, en maintes occasions, pour qu'on pense qu'en celle-ci ils abondent. La mariée reçoit cinquante-sept bagues en or enrichies de pierreries. Cette seconde union fut féconde, car il en naquit cinq fils et quatre filles. La mention de chaque naissance est accompagnée de la désignation du signe du zodiaque, du quartier de la lune, du nom du saint dont relève le jour de l'accouchement, et le bébé fait son entrée dans la famille, accueilli par cette phrase : « Dieu lui fasse la grâce de bien vivre pour bien mourir ». Le pauvre père eut la douleur d'assister à la mort de trois de ses fils et de deux de ses filles. Les parrains des enfants sont toujours de nobles personnages, le comte et la comtesse de Cantecroix, le seigneur des Auxons, la comtesse de Rousillon, le prieur de Morteau, l'archidiacre de Salins. Tous font à leur filleul de magnifiques cadeaux : l'accouchée reçoit pièces de confiserie, massepains, pâtés de venaison, volailles d'un poids extraordinaire, viandes de mesnagerie. On envoie à la famille des flambeaux de cire jaune, des confitures sèches, des dragées ; à la sage-femme, aux domestiques, on fait largesse en argent.

L'aîné des jeunes Garinet entra aux Minimes et fit le voyage de Rome ; il dit sa première messe en 1648 et mourut à l'âge de trente ans. Le troisième devint le docteur Thomas Garinet qui se maria et eut du vivant de son père plusieurs enfants, dont un termina le livre de raison.

Des filles, une seule épousa un docteur en droit, les autres

entrèrent au couvent ou moururent en bas âge. De tous les documents que nous trouvons réunis dans le livre de vie, il semble ressortir que Garinet fût un excellent père de famille, doux et extrêmement bon

Il fit donner à ses enfants une éducation très complète et à ce propos, il lui arriva une mésaventure ; le précepteur de la famille, sans doute un jeune intellectuel de l'époque, lui déroba une somme assez ronde et des bijoux. Bien que le voleur conservât une partie de ses larcins, au su de son maître, celui-ci lui fit grâce. « J'ai eu pitié de ce pauvre misérable et lui ai donné moyen de se sauver et de faire bon voyage. Dieu lui fasse la grâce de voir et de bien reconnaître sa faute. » Ce souhait charitable ne devait pas être exaucé, car nous trouvons ce post-scriptum. « Il a été depuis pendu et étranglé à Dijon ». Cette fois il dut regretter les bons Bisontins.

Croyant convaincu, notre bourgeois se remet, lui et les siens, aux soins de la Providence, du souverain médecin. Il est prieur de Saint-Côme et Saint-Damien et plus tard de la confrérie des co-gouverneurs et des notables, la confrérie de la Croix. Nous savons que plusieurs de ses enfants entrèrent dans les ordres, il fut le médecin et l'ami d'un de nos archevêques, de nombre de chanoines et d'abbés.

L'obtention d'une place d'honneur, d'un banc au pied de la chaire de Saint-Pierre, l'achat d'une sépulture dans cette église ou dans celle des Carmélites sont pour lui choses d'une importance colossale.

Administrateur zélé de la fortune familiale, il est toujours prêt à transiger pour éviter les procès « labyrinthe dont il est difficile de se développer. » Il n'eût pas été Comtois et Bisontin s'il n'eût aimé la terre et la vigne. Legs, acquisitions nous mentionnent la possession de vignobles à la Grette, à la Croix d'Arènes, à la porte de Charmont, à Rognon, les vergers de la Raye près des fortifications. Les récoltes, pas moins qu'aujourd'hui, n'allaient sans déboires ; en 1638, nous

trouvons enregistrée, avec forces doléances, la perte générale (dans la ville) du vin de l'année précédente.

A côté de la partie prosaïque de sa vie, notre docteur semble avoir eu des prétentions aux belles-lettres ; c'était un bel esprit, comme on disait alors. Il compose des épigrammes, des épitaphes en français ou en latin. Au cours de sa vie politique il est seul capable, parmi les gouverneurs, d'haranguer en latin le général des capucins, de passage en la ville, et qui, ne connaissant pas un mot de français, échange des visites avec la municipalité. Il a des notions étendues pour l'époque en astronomie, tire l'horoscope de ses clients, observe avec attention les phénomènes météorologiques, les cataclysmes qu'il nous mentionne comme intéressant la région.

Au milieu des événements de la vie de famille, se trouvent relevées les particularités des saisons. En 1623, les abricotiers fleurissent en janvier ; en 1624, ce sont les violettes et le bois gentil. Cette dernière année avait été féconde en fruits, plusieurs pommiers avaient porté deux fois leurs récoltes.

Nous savons que le ciel de Besançon tient rang honorable parini les ciels pluvieux, c'est peut-être pour maintenir une vieille réputation. En 1606 et en 1626, il y eut procession générale avec le Saint-Suaire et la chässe de saint Prothade pour obtenir la cessation de la pluie qui, avec la grêle, a presque universellement gâté les biens de la terre. En 1623, un ouragan violent éclata, le vent a été si fort qu'un charretier et ses chevaux, passant sur le pont de Baume, ont été emportés et noyés. Les cheminées de la ville tombent en quantité. En janvier 1645, une autre bourrasque cause des dégâts pour plus de cent mille écus. Les clochers de l'église Saint-Vincent, de la Madeleine, celui des Dames de Battant sont découronnés, ou ont leur toiture enlevée ainsi que la plupart des maisons de la ville, les murs sont renversés. Le cyclone ravage aussi les propriétés de Garinet, à la Raye et à Montfaucon.

Les inondations étaient très fréquentes ; en 1651, elles atteignent une intensité qu'on ne leur avait point vue depuis 1570. Au cours de la crue, les eaux ont envahi l'église du Saint-Esprit et y atteignent comme hauteur trois pieds de toise « tellement que pour ôter le Saint Sacrement qui était sur le grand autel il a fallu entrer dans l'église avec un bateau. Toute la sacristie des Cordeliers (1) a été inondée à trois pieds. Les malheureux propriétaires ou amateurs de bons vins avaient, comme à présent, leurs caves envahies, et trop souvent les tonneaux « espenchaient leur contenu ». C'est ce qui arriva en cette circonstance, mais notre docteur a été épargné : « Dieu a voulu que ma cave ait été exempte de ce malheur. »

En 1615 apparaît une comète qui annonce, au dire de Garinet, de grands malheurs : la mort de l'empereur d'Allemagne, Mathias, de son frère Maximilien, de l'impératrice, enfin des guerres qui ravagent l'empire. En 1650, en 1651, on ressent à Besançon des tremblements de terre. Le premier fut très marqué. « Le bruit m'a éveillé soudainement et me semblait que notre maison tombait. Les Mères Cordelières ont été tellement effrayées qu'elles ont couru en leur chœur, pour prier Dieu, comme ont fait plusieurs religieux et religieuses ».

Contemporain des premières incursions des Français en Franche-Comté, Garinet ne devait les passer sous silence. En 1620, le duc de Bouillon, de connivence avec quelques habitants, tente sur Besançon une surprise qui échoue. En 1639, les incursions des Français s'avancent jusqu'aux portes de la ville, ils ravagent les fermes de la banlieue, emmènent bestiaux et récoltes. Notre pauvre père de famille est particulièrement éprouvé, c'est la même année où la peste ravage sa clientèle et lui enlève son fils : « Je puis dire avec vérité que j'ai perdu tant par la peste que par la

(1) Ancien Collège catholique.

guerre plus de huit mille francs, Dieu veuille qu'à l'avenir le même malheur ne me poursuive plus. Cependant j'ai entretenu un ménage de plus de douze personnes parmi une cherté extraordinaire de toutes choses, à peine ayant reçu depuis le siège de Dole la somme de cinq cents francs d'arrérages ». Il s'estime relativement heureux, car il a pu se maintenir en sa situation malgré le malheur des temps. « Ainsi le bon Dieu m'a assisté de ses libéralités sur les grandes pertes que nous faisons, son nom soit béni éternellement ».

De ci, de là, dans les Ephémérides, nous trouvons consignés des faits intéressants d'histoire générale.

En 1621 meurt le pape Paul V, Grégoire XV lui succéda jusqu'en 1623, puis viennent Urbain VIII (1623-1644), Innocent X (1644-1653), Alexandre VII (1655).

En 1626, le prince de Condé vient, à Besançon, en pèlerin, visiter la relique fameuse du Saint-Suaire. En 1650 est relatée son arrestation ainsi que celles du prince de Conti et du prince de Longeville, par ordre de Mazarin.

En décembre 1626 se fait, à Besançon, une procession générale en l'honneur de la prise de Prague par les armées impériales commandées par le duc de Bavière et le comte de Bucquoy. Garinet apprend au sermon à Saint-Jean que les généraux furent convaincus par la prédication d'un carme déchaussé de l'opportunité de l'assaut qui leur livra la ville le jour de la Toussaint. « Tous les bienheureux nous prêteront la main si vous leur tendez la vôtre », aurait dit le religieux. En 1633, le duc de Lorraine, Charles IV et sa femme, la belle franc-comtoise, Béatrix de Cusance se rendirent à Besançon. L'histoire nous apprend que cette visite d'un de ses ennemis exaspéra Richelieu contre la ville libre et fut peut-être une des causes des hostilités qui suivirent.

Le 16 décembre 1638 a lieu le sacre de l'archevêque Claude d'Achey, protecteur de Garinet.

Somme toute, nous voyons que ce médecin, en dehors de

sa besogne journalière et de ses soucis de père de famille, prévoyant, s'intéressait à bien des choses et faisait profit de ce qu'il voyait, entendait, apprenait; il le notait et nous nous intéressons aux événements qu'il mentionne.

Il me reste à vous parler de sa vie politique (1).

Permettez-moi de vous rappeler, d'après l'intéressant ouvrage de M. Castan, comment s'exerçait le gouvernement municipal à cette époque. Tous les ans, chacun des sept quartiers de la cité, ou des sept bannières, car chacun avait son étendard, élisait quatre notables, soit vingt-huit en tout. Ils avaient un président annuel et nommaient les quatorze gouverneurs ou cogouverneurs connus encore sous le nom de Messieurs. Chacun de ces derniers présidait leur assemblée au gouvernement par huitaine. Ils possédaient le pouvoir exécutif de la ville pendant un an. Deux gouverneurs étaient affectés à chaque quartier. Ils instruisaient et jugeaient avec le juge impérial, résidant à Besançon, les procès de toute nature. Les sentences étaient prononcées et exécutées par une des trois cours de justice existant alors, la régale, la vicomté, la mairie. Les arrêts étaient définitifs en matière criminelle; au civil, ils ne pouvaient être réformés que par le conseil aulique de l'empire.

Les notables inspectaient leurs quartiers sous le rapport de la police, de la voirie, de la salubrité, ils dénonçaient les délits au pouvoir exécutif. Ils avaient le droit de remontrance aux gouverneurs comme organes du peuple et devaient être consultés pour toute mesure imputante aux procès criminels de quelque gravité. Les anciens gouverneurs

(1) De la carrière municipale de Garinet, il reste un jeton en cuivre représentant : au droit, dans une couronne laurée, ses armes : *un petit jars* [oie, Jarinetus] *éployé, le col entouré d'une couronne de laurier*, avec la devise : *NIHIL CONSCIRE SIFI*; au revers les armes de Besançon, avec cette légende : *VESUNTIO CIV. IMP. LIBERA*, et cet exergue : **✠ POUR LES : COMPTES ✠**

de la cité étaient appelés pour l'établissement des lois ou les questions de la politique extérieure.

Nous avons appris que les deux beaux-pères de Garinet avaient été gouverneurs de notre cité. Lui-même fut élu parmi les notables de la bannière de Saint-Pierre en 1626 « par la faveur de ses amis ». C'était la seconde année de la réforme dite intercalarité (ou renouvellement partiel), qui avait pour but de réfréner un peu les manœuvres électorales.

De 1626 à 1641, le praticien bisontin est réélu régulièrement. Il ne nous cache pas que les nominations ne se faisaient pas sans brigues et sans intrigues, qui ne l'épargnèrent pas, car il était fort connu. Plusieurs fois il réunit le plus grand nombre de suffrages sans avoir, il le mentionne avec orgueil, jamais usé des compromissions et des offres d'argent que d'autres de ses collègues n'épargnaient pas. Quand il est barré pour la peste, on lui accorde, faveur extraordinaire, d'avoir encore voix délibérative. Le secrétaire vient en face de sa maison chercher le vote de notre bon conseiller municipal pour la nomination des co-gouverneurs et la présidence des notables, qui échut cette année-là au comte de Saint-Amour.

Cette présidence lui avait été offerte à lui-même dès 1628, il l'avait refusée à cause des obligations, charges et scrupules de sa profession.

En 1641 le sort lui est contraire, il en accuse lui-même l'indifférence qu'il avait apportée à la campagne électorale. C'est, en effet, le moment de ses chagrins de famille, de ses revers de fortune. Ses collègues le regrettent et le lui manifestent en lui donnant malgré tout quatorze suffrages pour le faire élire gouverneur. Les nouveaux notables ont payé cher leur victoire, trois mille francs, somme considérable pour l'époque ; l'un d'eux a dû sacrifier 500 écus.

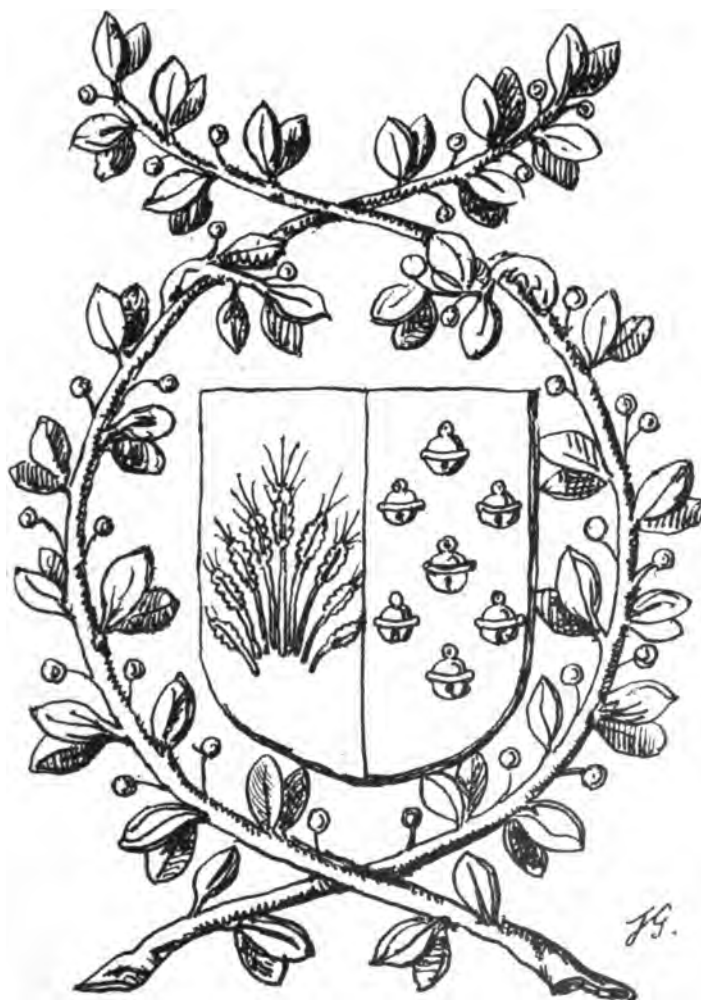
Dès 1642, il reprend sa place à l'assemblée et est nommé co gouverneur avec 26 suffrages sur 28 votants. Il reçoit de



Armoiries du médecin Jean Garinet

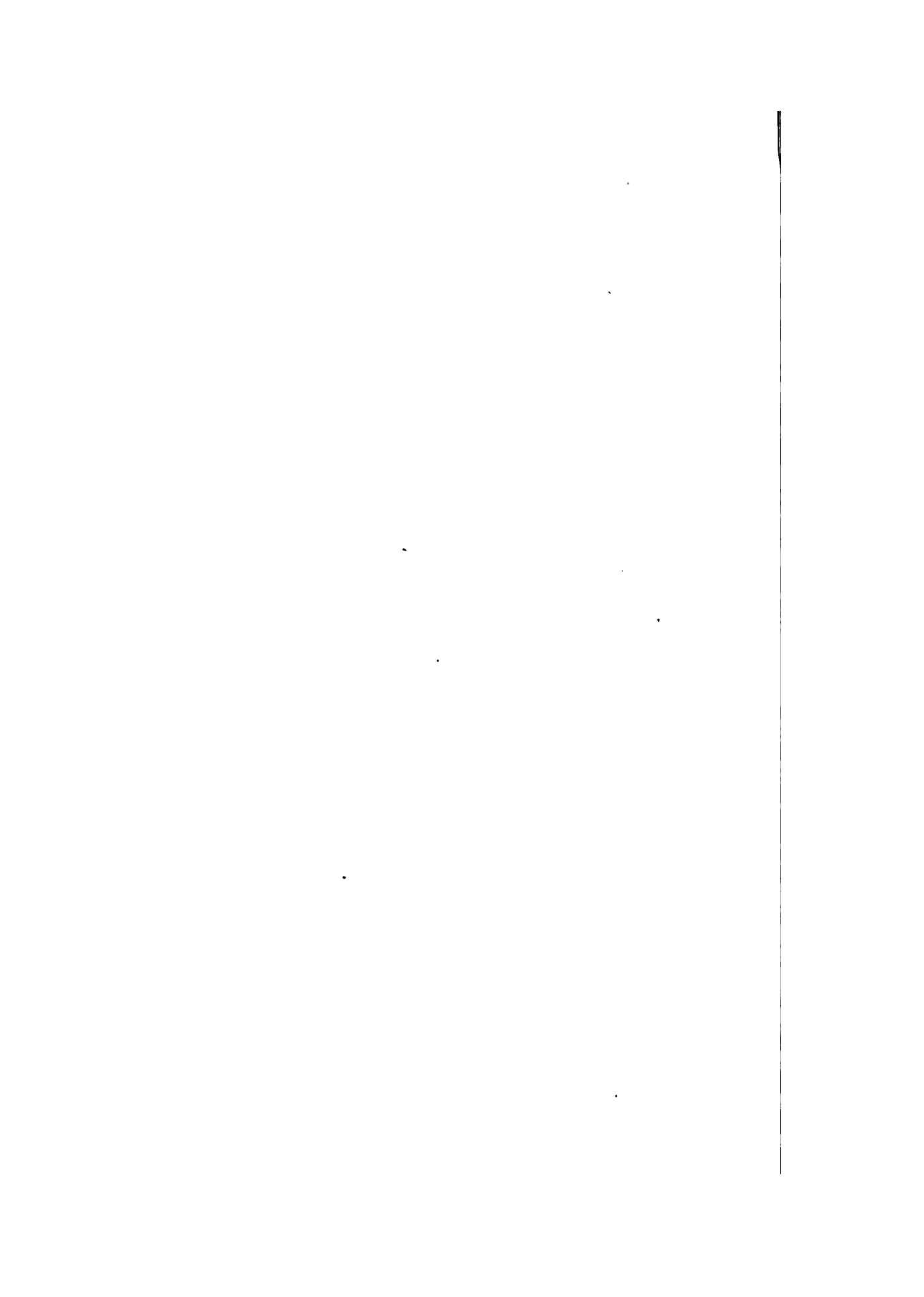
(Ms. 1045, Bibl. de Besançon)

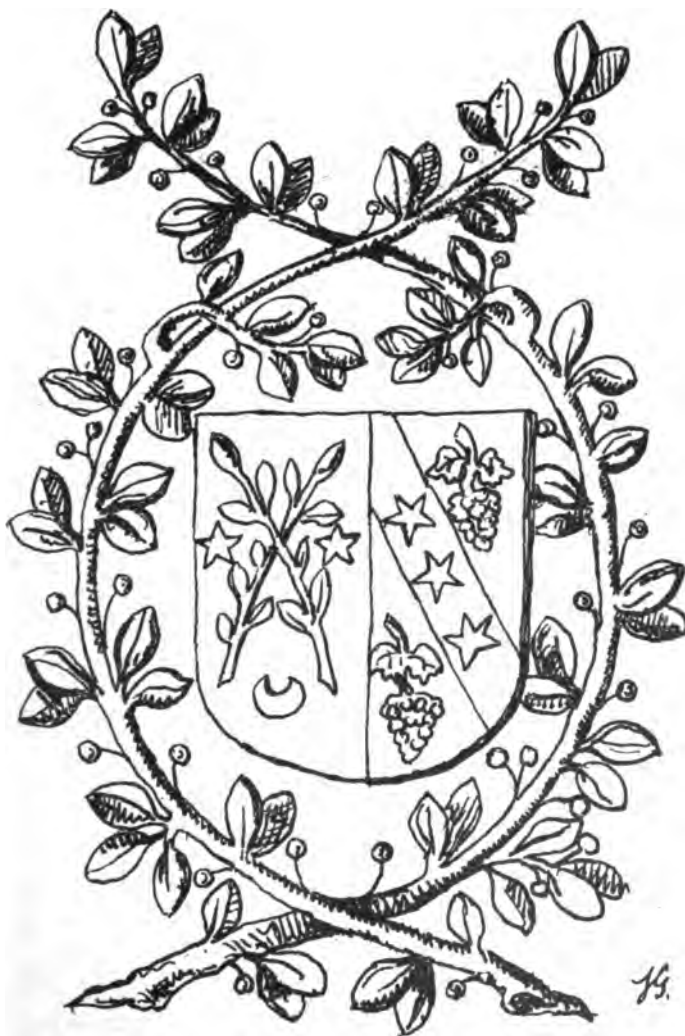
1



Armoiries de Guigonne Marquis,
première femme de Jean Garinet.







Armoiries de Claudine Henry,
seconde femme de Jean Garinet,



Vertical line on the right side of the page.

nombreux présents et donne un festin, il offre le pâté à ses nouveaux collègues. Son intelligence, sa connaissance des affaires municipales devaient être très appréciées, car, pendant nombre d'années, il reste au conseil municipal et reçoit, comme leur président, le flambeau de redevance des Jésuites. Ses armes sont gravées à côté de celles de Messieurs ; il les fait placer, ainsi que celles de sa femme, sur son banc à l'église Saint-Pierre, sur sa sépulture et sur les portes, balcons et fenêtres de sa maison. En 1646, de graves difficultés éclatent entre les gouverneurs et les notables, qui ne veulent accepter certaines nouvelles dispositions. Orateur estimé, Garinet est désigné pour les conférences entre les parties, pour haranguer le gouverneur du Comté, le baron de Scey, et enfin un conseiller privé de Sa Majesté, venu pour faire une enquête dans la ville. Il doit « aller le visiter et l'informer de la vérité sur ce que l'on avait écrit à Sa Majesté de nos desportements ».

La mission réussit, le commissaire impérial repart satisfait. « Aussi avait-il sujet de se contenter, puisque nous payâmes toutes ses dépenses, lui fimes grande chère en la maison de ville, où furent appelés les 28 avec nous, payâmes les habits de deuil qu'il fit ici faire pour la mort de l'impératrice et de plus, la veille de son départ, je lui présentai de la part de Messieurs deux cents ducats. » Il eût fallu être difficile pour ne pas se montrer de bonne composition avec d'aussi braves gens, aussi apprenons-nous que le conseiller privé narra à l'empereur merveilles sur la Municipalité et conclut son rapport en disant que, « s'il y avait au monde un paradis terrestre, c'était à Besançon ». Gardons précieusement cette appréciation si flatteuse et probablement unique d'un grand de l'Empire et efforçons-nous prochainement de l'obtenir de nos contemporains. C'est un but que je me permets de signaler à nos édiles pour égaler leurs devanciers du xvii^e siècle et répondre aux médisances dont on accable notre vieux Besançon.

Mais l'horizon politique continue à s'assombrir, revoici les brigues, les offres d'argent au moment des élections. Malgré tout. Garinet reste gouverneur, il est même élu prieur de la confrérie municipale de la Croix. Les confrères de la Croix, ou pénitents noirs, secouraient les pauvres honteux, les orphelins, les prisonniers, assistaient les condamnés à mort.

En 1651, une nouvelle crise municipale éclate, elle termine le rôle politique de notre médecin. Tous les gouverneurs sont changés à la suite de nouvelles discussions avec les 28. Il y a, dans la rue, une petite émeute, les sergents qui exécutent les ordres des gouverneurs sont battus par la populace, excitée par les notables. Ceux-ci sont cités à rendre compte de leur conduite devant Sa Majesté Impériale, qui leur inflige un blâme, genre de punition assez paternel.

Depuis ce moment, Garinet quitte la vie publique, il reste au milieu des siens, nous apprenant avec une grande joie la naissance de ses petits-enfants. En 1657, la situation de la famille est assez florissante pour qu'à la naissance d'un fils du docteur Thomas on refuse tous les présents. C'est dans cette même année et trois mois après le baptême, le jour de la Toussaint, que s'éteint l'auteur du Livre de raison. Cette mort est mentionnée longtemps après par un de ses petits-enfants, qui termine par quelques annotations personnelles le manuscrit dont je viens de vous entretenir. Conformément à ses volontés, Garinet dut être enterré près de ses enfants, dans l'église des Carmélites (1), dans une tombe qu'il avait fait préparer depuis longtemps; sur la dalle étaient gravées les armoiries de la famille, que nous reproduisons à la suite de cette étude, et au-dessus devait se trouver un grand tableau représentant saint Bruno.

J'ai peut être insisté trop longuement sur la vie de celui

(1) Rue de Clères, aujourd'hui maison Charnaux.

que j'appellerai un très honorable et honoré confrère, j'espère que ses mânes me permettront cette familiarité. Il m'avait semblé que c'était une figure originale de notre vieille bourgeoisie à faire sortir de l'oubli en mettant en lumière le cadre au milieu duquel elle passa, toujours active et laborieuse, et en faisant connaître dans un tableau rapide l'état des mœurs de son pays et de son temps. C'est avec grand respect qu'un docteur en médecine du xx^e siècle rend hommage à un praticien contemporain de Louis XIII et des premières années du règne du grand roi. C'est faire œuvre pie que de révéler chez lui un noble caractère, un grand dévouement professionnel et civique, une curiosité intelligente, une douce philosophie. Nous avons cru ainsi, pour notre faible part, atténuer un peu tant de critiques trop vives et de railleries plus ou moins fondées, adressées aux médecins de son temps.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

EXTRAITS DU LIVRE DE RAISON DE JEAN GARINET

(Manuscrit 1045 de la Bibliothèque de Besançon.)

Page 10.

« L'année 1595, je parti de Besançon le 29 avril pour aller en France ou j'ay demeuré environ onze ans.

• Le 26 avril 1600 je receu a Tournon en Vivarès le degré de bachelier es philosophie et dédia mes thèses a Monsieur de St-Marcel d'Urfé.

• Le 22 mars de l'année 1605, je receu le degré de doctorat en médecine à Avignon, auquel temps plusieurs de mes amis me donnerent quelques épigrammes pour faire imprimer dont j'en ay icy adjoute deux des principaux :

Ecquid adhuc tentas fatum revocare medelis
Fallere nam fatis nulla medela datur
Perge tamen, fatis obsta, si fata secudent
Num nomen fatis, capis hisce tuum.

Blasius POUSSOTUS,
doctor medicus.

Page 11.

ANAGRAMMATISMUS,
Joannes Garinetus,
Aegris nevit annos,

Texere dent superi quos aegris neveris annos
Namque AEGRIS ANNOS NOMINA NEVIT HABENT.

Jacobus PETIT, *theol. doctor*
et Societatis Jesu.

« Le 26 juillet de l'année 1605 j'arriva à Besançon, après le long séjour fait en France. »

« Le 12 novembre 1605 j'espousa Guyonne Marquis ma première femme au gré de tous ses parens et fust en l'église de

St-Vincent, estant pour lors curé Mons^r Doroz en la paroisse St-Margelin. •

• Le 6 juin 1606 j'ay esté receu citoyen en ceste ville, ayant seulement fait présent de deux mousquès, ayant esté gratifié de Messieurs de l'argent que coustumièremment donnent ceulx qui sont receus, ce que conste par la lettre de ma réception. •

Page 12.

• Fut Guyonne Marquis, ma première femme mourut le 24 mars de l'année 1622 pour memoire de laquelle et de l'affection que je lui avois je feis graver a St-Pierre, proche sa sépulture, l'építaphe suivant :

P. M.

Sta hospes, saxum cui immines, vide
fatum quod imminet praevide. Menti quae
cminet, invade, Saxum vides quo
Guydonae ex nobili Marquisiorum et
Sonetiorum gente corpus clauditur fatum
praevides quo te Matróna praeivit, in
egenos benignissima, Menti invides
quae nihil improbum vidit, nihil non
probum vidit, fato praevidit cum
abesset, fatum segura vidit cum adesset
et voto durum patientibus invidit.
Saxum vides, quod carissimi conjugis
lacrymis intepuit, pauperum quaerelis
ingemuit. Tu saxum vide, sed non
saxeus. Mortem praevide, sed non im-
providus. Menti invade sed non amens.
Hoc te volui ut hoc velles.
Quae jacet hic expers vitae nunc laeta valeat
Quod voluit medicus, si valisset amor. •

Page 80.

• Mons^r Philippe, chanoine de l'insigne chapitre et official, est décédé le 14 aost 1643 et m'a légué par testament un tableau peint à huille, qu'il dict havoit heu jadis estant à Rome de Monseigneur l'Illustrissime Claude d'Achey, archevesque de ceste

cité. Il l'estime par sond. testament plus qu'il ne vault. Je ne laisse luy en estre obligé puis que c'est un tesmoignage de l'amitié qui a esté continuelle entre nous par l'espace de plus de 38 ans. Dieu lui donne paix. »

Page 81.

« Le 28 octobre 1643 les RR. pères Jésuites m'ont faict présent d'un très beau plat à bassin avec son vase ou aiguière, ouvrage rare et parfaitement fait. Quelques uns ont creu que c'estoit porcelaine, mais je tien que ce soit plustost ouvrage de Venise. De plus y ait adjoinct deux grands fructières mesme façon et couleur. Et encores deux fructières blanches, percées à jour, avec deux chouettes blanches et violettes, en l'une desquelles se voyent les armes de messire de Salive. Oultre ce encores un beau pot de la contenance d'environ un tier de channe, marqueté de diverses couleurs, avec deux aultres petites pièces. »

Page 82.

« Le 19 janvier 1645, les vents ont esté tellement impétueux en ceste ville depuis les 4 heures du matin jusques a 9 heures avant midy que la perte pour le desgat a esté de plus de cent mille escus. Le clocher de St-Vincent a esté renvercé, celluy de la Magdeleine, celluy des dames de Baptant et la pluspart des deux tiers des maisons particulières de la ville ont esté découvertes. J'ay receu un grand interest en ma maison a la Raye, comme aussi à Montfaucon et en mon logis, ou présentement je demeure. »

Page 84.

« Et comme dois longtemps j'avois choisi l'esglise des R. Mères Carmelines pour y estre enterré, j'y ay faict porter une tombe sur laquelle j'ay fait graver les vers suivans :

Adventorum mihi extremam dum suspicor horam
Constitui vivens ossibus hunc tumulum.

En la mesme église, près de la susdicte tombe est inhumé fut Pierre-Bruno Garinet, qui passa de ceste vie à l'immortelle le 30 juin 1645; la mort de ce cher enfant m'a laissé un regret qui ne s'oubliera qu'avec la mienne. »

Page 87.

« Le 19 mars, jour St-Joseph 1648, mon fils aîné a dict sa première messe en l'église des R. Mères Visitandines, lesquelles luy firent présent d'un très beau *cingulum* de soye à deux couleurs, d'une bouette à hostie et d'un estuy a mettre corporaux.

• Les Mères Carmélittes luy envoyèrent un couvre-calice de taftas rouge, couvert des Mistères de la Passion en or et soye, en plus grande valeur et beauté qu'aucun aultre qui soit au pais. »

Page 91

« Ceste année 1651, sur la fin de novembre, les eaux ont esté tellement desbordées que depuis l'an 1570 l'on ne les avoit veu si grandes. Elles sont entré dans l'église du St-Esprit pour la hauteur de près de 3 pieds de toise, tellement que pour oster le St-Sacrement qui estoit sur le grand hautel, il a faillu entrer en l'église avec un bateau. Toute la sacristie des Cordeliers a esté inondée à trois pieds de hault. Plus de trois quarts des caves de la ville ont receu un grand interest, les tonneaux couvert d'eaux, dont quelques uns ont esté espanchés. Dieu a voulu que ma cave ai esté exempte de ce malheur. »

Page 95.

« Depuis ce temps est mort mon grand-père Jean Garinet qui est celui qui a escrit le contenu cy dessus et depuis ais augmenter ce qui suit.

• Mon grand-père mourut l'an 1657, la veille de la Toussainct 2 de novembre, et n'at pu escrire les enfants suivant que ma mère Marie Privé a eust. »

LE
MARÉCHAL DUC DE RANDAN

Lieutenant-Général au Gouvernement de Franche-Comté

(1741-1773)

Par le Dr BOURDIN

Séance du 10 mai 1902

Nescio quâ natale solum dulcedine cunctos
Ducit, et immerores non sinit esse sui.
(OVID.)

Depuis longtemps il existe dans ma famille le portrait d'un ancien lieutenant-général au gouvernement de Franche-Comté, Guy-Michel de Durfort de Lorges, plus connu généralement dans ce pays sous le nom de duc de Randan (1), et bien qu'il n'ait laissé dans l'histoire, malgré les hautes situations qu'il ait occupées, que la réputation d'un galant

(1) En Auvergne il était plus connu sous le nom de maréchal de Randan, comme l'indique le passage de cette notice : « Guy-Michel de Durfort, maréchal de France, est désigné, tantôt sous le nom de duc, tantôt sous celui de maréchal de Randan. C'est sous ce dernier nom qu'il était plus généralement connu surtout en Auvergne, où on se rappelle l'avoir vu quelquefois. Quant au titre de duc de Randan, on ne le trouve qu'une fois et on pourrait croire que c'est par erreur. Le duché de Randan était éteint et la terre redevenue comté. Mais il se peut que dans sa jeunesse, Guy-Michel de Durfort ait été connu d'abord, non sous le titre de duc mais bien sous celui de comte de Randan et qu'il n'ait plus voulu quitter ce nom. En effet, en 1758, époque de la mort de son père, se voyant sans enfants, il céda le titre de duc de Lorge à son frère cadet Louis de Durfort, lieutenant général, et qui avait porté jusque-là le titre de comte de Lorge et pour nous il ne fut plus connu que sous le titre soit de duc, soit plutôt de maréchal de Randan. » (*Recherches sur Randan*, 1 vol. in-4°, 1830).

homme et d'un homme galant, j'ai pensé qu'il pouvait être intéressant pour notre Société de retracer, dans une courte notice biographique, les traits principaux de son passage au milieu de nous.

Ce portrait, qui n'existe pas dans nos musées comtois et dont la rareté fait peut-être le seul mérite, représente le duc en tenue de maréchal de France, avec l'habit et la culotte écarlates, le bâton fleurdelisé à la main, la poitrine barrée du grand-cordon bleu de l'ordre du Saint-Esprit. Près de lui se trouvent sa cuirasse et son casque panaché de blanc. Le cadre, en bois sculpté et doré, surmonté de deux branches de chêne dont l'enlacement forme une sorte d'aurole au-dessus de la tête du sujet, est de style Louis XVI, et par conséquent légèrement postérieur au portrait lui-même.

Ce portrait n'est ni daté, ni signé ; mais il est facile de lui assigner une date voisine de 1768, époque à laquelle le duc a été promu maréchal de France, et antérieure à 1773, année de sa mort.

Quant à l'auteur, il nous reste inconnu. Plusieurs peintres croient reconnaître la facture de Wyrsh dans le fini et le modelé de la figure et des mains et dans la négligence souvent voulue de cet artiste pour certains détails et surtout le manque de correction du dessin dans l'ensemble de la composition. C'est ainsi que le buste, bien posé d'aplomb, est parfait, tandis que les jambes, au contraire, vues en raccourci, paraissent trop courtes, la droite principalement. Or nous savons que Wyrsh faisait toujours asseoir les personnages dont il peignait les traits et que son attention principale se portait sur le port de la tête et des épaules, qu'il soignait tout particulièrement, et souvent au détriment du reste de l'ouvrage. D'autre part, cette attribution n'a rien qui puisse nous étonner, Wyrsh ayant été en quelque sorte le peintre officiel des personnages marquants de son époque.

D'autres amateurs pensent que ce portrait ne serait que la réduction d'un tableau plus grand que le maréchal aurait fait reproduire un certain nombre de fois par Wyrsh pour en faire cadeau à son entourage. Nous ne partageons pas cette manière de voir, car nous savons combien les artistes de la valeur de Wyrsh aimaient peu à se répéter, et il est probable, d'un autre côté, que si ce portrait avait été plus répandu, on en eût trouvé certainement d'autres exemplaires en Franche-Comté, où résident encore les descendants de la plupart des familles qui ont servi le duc.

Le musée de Châlons-sur-Marne possède un tableau semblable que le hasard m'a fait découvrir l'année dernière en me rendant au camp de Châlons. Le catalogue porte simplement la mention suivante : « *Portrait d'un maréchal de France au XVIII^e siècle* ». Il est entré dans ce musée avec une collection d'autres tableaux et objets d'art vers 1860, à la suite du décès d'un généreux donateur, mais sans indication de provenance ni d'identité.

M. Bellevaux, maire de la commune de Vadans (Haute-Saône), possède un buste en plâtre du maréchal, monté sur un pied cannelé, et qui doit dater de la même époque que notre portrait et celui de Châlons-sur-Marne. C'est la même pose, le même costume et surtout la même physionomie imposante et majestueuse avec cet air de douceur et de bonté que chacun lui reconnaissait. Il avait été donné en cadeau par le maréchal à son médecin, M. Jeannot (1), ancien médecin de marine, attaché à sa personne et aïeul maternel de M. Bellevaux ; aussi n'a-t-il jamais quitté cette famille et se trouve-t-il dans un état de parfaite conservation.

(1) On remarque dans l'église de Thervay (Jura) une pierre tombale avec l'inscription suivante : « *Ci-git* Monsieur Jeannot, de Thervay, ancien chirurgien de la marine, généralement aimé et estimé et très regretté de sa famille. Décédé le 14 février 1818, âgé de 67 ans. *Requiescat in pace. Amen.* »

M. Bellevaux a bien voulu, avec son obligeance habituelle, nous permettre d'en prendre la photographie.

Ces deux portraits et le buste dont il vient d'être question, rendent assez bien la physionomie du personnage qui, au dire des mémoires du temps, avait un air imposant et majestueux, cet air de grandeur auquel on reconnaît de suite l'homme fait pour commander aux autres et une assurance que seule peut donner l'habitude du pouvoir et du commandement.

Le duc de Randan, né en 1704, mort en 1773, était le petit-fils du maréchal duc de Lorges, ancien gouverneur de Franche Comté, celui qui, après la mort du maréchal de Turenne, fut mis à la tête de l'armée et releva si bien le courage des troupes, attérrées par une perte aussi sensible, qu'il put les mener de nouveau au combat et remporter la victoire d'Altenheim. Il était le fils de Guy-Nicolas de Durfort, duc de Lorges, comte de Quintin, qui avait épousé Thérèse Chamillart, fille du ministre de ce nom sous Louis XIV.

La terre de Randan, par suite de la mort de la duchesse de Lauzun, sa tante, survenue en 1740, à laquelle elle appartenait soit comme héritière testamentaire de son mari, le fameux duc de Lauzun⁽¹⁾, soit plutôt comme exerçant ses reprises matrimoniales, étant donné le peu d'harmonie qui régnait dans ce ménage si mal assorti — le duc avait quarante-deux ans de plus qu'elle -- la terre de Randan, dis-je, passa dans la maison de Lorges et Guy-Michel, son neveu, réunit alors l'usufruit à la propriété, dont sa tante l'avait déjà investi dès 1723⁽²⁾.

Quelques auteurs pensent que ce fut au détriment de son

(1) Le duc de Randan, dont nous nous occupons, était donc le neveu, à la mode de Bretagne, du célèbre duc de Lauzun, le favori de Louis XIV, dont chacun connaît la haute fortune et les malheurs plus grands peut-être encore que la fortune.

(2) Année de la mort de son mari. (*Europe vivante et mourante*, par l'abbé d'ESTRÉES).

frère Louis que cette donation eut lieu ; mais il est à présumer que le duc ne fit que profiter d'un droit indiscutable à cette époque, le droit d'ainesse, et que c'est pour la même raison et en vertu de cet usage que la duchesse de Lauzun, sa tante, crut devoir en faire son seul et unique héritier. Elle avait, en effet, pour les deux frères, la même affection, car, victime innocente de la jalousie de son vieux mari, elle ne s'était retirée et enfermée au château de Randan que pour se consacrer entièrement à l'instruction et à l'éducation de ses deux neveux, qu'elle affectionnait tout particulièrement.

Colonel à l'âge de dix-neuf ans suivant les usages du temps et *mestre* de camp d'un régiment de cavalerie qui portait son nom, il guerroya longtemps en Lombardie, en Allemagne et en Flandre, prenant une part active à toutes les actions militaires de cette époque. Brigadier de cavalerie en 1734, maréchal de camp en 1740, il fut investi en 1741 du commandement militaire de la Franche-Comté en remplacement de son cousin, le duc de Duras, qui venait d'être nommé maréchal de France et appelé à Paris.

Par son mariage avec M^{lle} Elisabeth Philippine de Poitiers qui, à la suite d'un procès retentissant dont le dernier mot ne fut dit qu'au Châtelet, était entrée en possession de tous les biens de la famille de Rye (1), grâce au testament de Ferdinand de Longwy, dit de Rye, archevêque de Besançon, son grand-oncle, le duc devenait un des plus riches et des plus puissants seigneurs de Franche-Comté. De plus, il arrivait dans notre pays précédé d'une réputation militaire de premier ordre et avec le titre de commandant en chef pour Sa Majesté Très Chrétienne au Comté de Bourgogne.

Son entrée solennelle dans la ville de Besançon eut lieu le

(1) Nous possédons dans notre collection de monnaies et médailles un jeton portant au droit les armes des de Rye et en exergue : « Girard de Rye, seigneur de Balancon », et au revers les armes de sa femme et en exergue « Loyse de Longvy, dame de Vuillafans ».

1^{er} juillet 1741 et fut marquée par des réjouissances publiques, des distributions de vivres aux pauvres et des illuminations très réussies, au dire des chroniques (1).

La ville entrevoyait une ère nouvelle de prospérité et de plaisirs ininterrompus. En effet, sous les auspices du duc, les fêtes allaient succéder aux fêtes, les grandes réceptions, avec leur animation coutumière, allaient commencer et les représentations scéniques s'installaient brillamment au palais Granvelle, en attendant que la salle de spectacle, qui était déjà projetée, pût enfin ouvrir ses portes. Un comédien, du nom d'Armand, à la fois auteur et acteur, y remporta de grands succès. Avant de quitter Besançon pour aller se montrer sur une scène plus grande, à Paris, il adressa au duc de Randan l'épître suivante :

Monseigneur, pendant l'intervalle
Qu'il faut pour bâtir une salle,
Trouvez bon qu'il me soit permis
D'aller faire un tour à Paris,
Pour voir la face débonnaire
D'un quidam qu'on nomme mon père,
Et lui conter de bonne loi
Vos fréquentes bontés pour moi.
Je m'ébahis quand j'envisage
Tous les frais qu'exige un voyage :
D'abord, il me faut un habit
Que Carret me fait à crédit,
Sur lequel ce tailleur modeste
Ne me volera qu'une veste ;
Car je prétends bien faire honneur
A la troupe de Monseigneur,
Et qu'à Paris chacun s'écrie.
Considérant ma friperie :
Ces comédiens de Besançon
Parbleu, se mettent de bon ton !

Comme on le voit, tout fut à la joie et au plaisir et on peut dire, avec le comte Hugon de Poligny, que le jeune duc arri-

(1) Journal de l'avocat Grimont, mss. 1039-1041, *Bibl. de Besançon*.

vait dans la province « avec l'escorte légère des plaisirs dont il ne pouvait se passer et auxquels beaucoup de gens étaient empressés de prendre part (1) ».

Principalement installé dans l'hôtel du commandement, l'ancien hôtel Montmartin (2), qui est aujourd'hui la propriété des Dames du Sacré-Cœur, il possédait à Balançon, dont il était devenu le seigneur, avec le droit de haute, basse et moyenne justice par suite de son alliance avec M^{lle} de Poitiers, l'héritière des de Rye, un des plus beaux et des plus anciens châteaux de la province. C'est là surtout qu'il aimait à séjourner pendant de longs mois, pour s'y reposer des soucis et des fatigues du commandement, dont il abandonnait du reste assez facilement la gérance à son neveu. Les fêtes qu'il y a données sont restées célèbres entre toutes et, pendant de longues années, Balançon est devenu le rendez-vous de tout ce que la province comptait de personnages marquants par leur naissance ou par leurs talents et d'illustrations féminines.

Le Château de Balançon.

Le château de Balançon (3), dont l'origine remonte à l'é-

(1) HUGON DE POLIGNY, *La Franche-Comté ancienne et moderne*.

(2) L'hôtel Montmartin a été construit par le maître maçon bisontin Richard Maire, sur l'emplacement de l'ancienne tour Montmartin, conformément à l'ordre du cardinal de Granvelle, qui mourut en 1586 avant l'achèvement des travaux. Il fut acquis par la ville en 1618, et, après avoir été pendant quelque temps utilisé comme manège, il fut attribué comme résidence au lieutenant général. On appela dès lors cette maison « *le Gouvernement* », car le gouverneur qui avait pour résidence le palais Granvelle était presque toujours absent de Besançon et c'est à l'hôtel Montmartin que se traitaient réellement les affaires de l'Etat. En face de l'hôtel, se trouvait une petite place pavée qui permettait aux attelages de tourner et de circuler commodément, et que, pour cette raison, on nommait un « *tourne-bridge* ». La ville vendit l'hôtel en 1793 et les Dames du Sacré-Cœur l'achetèrent en 1823.

(3) D'après une légende recueillie dans le pays, il existerait un souterrain

poque romaine, est placé en amphithéâtre sur la rive gauche de l'Ognon, dont il domine la magnifique vallée et à l'embranchement de trois grandes routes, ce qui a valu son nom au village de Thervay ¹⁾ (*tres viæ*), situé en contre-bas à l'ouest et à quelques centaines de mètres seulement du château. Les sires de Pesmes en ont été les premiers possesseurs pour passer ensuite aux de Rye et finalement à M^{lle} de Poitiers, épouse du duc de Randan.

Rousset, dans son dictionnaire historique des communes du Jura, nous apprend que ce château avait quatre tours, trois carrées et une ronde, d'une hauteur de vingt à vingt-cinq mètres, qu'il était entouré d'un fossé de trente-cinq mètres de largeur et de dix mètres de profondeur, qu'un pont-levis, flanqué de deux de ces tours, en défendait l'accès et qu'enfin sa superficie totale, dépendances comprises, était d'environ quatre à cinq hectares.

Balançon eut à soutenir des sièges fameux, dont l'histoire nous entraînerait trop loin. Qu'il nous suffise de rappeler qu'il a été successivement assiégé par La Trémoille en 1477, par Tremblecourt en 1595, par La Meilleraie en 1636, par Beauquemare en 1674 et qu'enfin il servit de base d'opérations et de centre de ravitaillement, ainsi que les châteaux voisins de Pesmes et d'Ougney, pendant les conquêtes de Louis XIV.

C'est ainsi que Bussy-Rabutin s'exprime au commence-

qui faisait autrefois communiquer le château de Balançon à celui de Montmirey-le-Château. On montre encore dans ce dernier l'entrée présumée de ce souterrain mais aucune fouille n'est venue encore confirmer ce fait. D'un autre côté, bien que cela ne soit pas extraordinaire, il ne faut pas perdre de vue que ces deux châteaux sont distants l'un de l'autre de quatre à cinq kilomètres en ligne droite.

(1) Jusqu'à la Révolution, Thervay s'écrivait *Tervay*, sans *h*, orthographe plus conforme à son étymologie. Il est vrai que quelques étymologistes font venir Thervay, Tervay, Trevai, de *strata via*, rue pavée. En effet, la voie romaine de Pontailier à Besançon traversait ce village et était pavée, comme l'étaient toutes les voies romaines.

ment de ses mémoires : « Le prince de Condé entra à la fin de May dans le comté de Bourgogne par Auxonne avec une partie de l'armée et le grand maître de l'artillerie par Ponttailler avec l'autre, de laquelle était le régiment de mon père qu'il laissa dans la ville de Pesme après l'avoir prise et il me donna l'ordre de me saisir d'un château nommé Balançon à deux lieues de là et d'y mettre un capitaine avec cinquante hommes ».

De son côté, l'intendant de l'armée française Tarnelle écrivait de Pesmes au marquis de Louvois : « Nous venons de prendre les châteaux d'Ougney et de Balançon, tous deux au marquis de Varenbon, situés entre l'Ognon et le Doubs et qui nous incommodaient fort ».

Le duc affectionnait tout particulièrement cette princière demeure, dont il avait lui-même surveillé l'agencement intérieur et qu'il avait meublée avec un goût exquis. L'inventaire du mobilier fait après son décès et que M. Gauthier a retrouvé et gracieusement mis à notre disposition ne laisse aucun doute à cet égard.

Les jardins, le parc et le boulingrin avaient été dessinés et tracés suivant la mode anglaise : c'était là une innovation en Franche-Comté qui devait souvent être imitée par la suite. On avait répandu à profusion les statues de marbre, de pierre, de céramique, dont le duc avait fixé lui-même les emplacements et dont l'inventaire nous donne une curieuse description. Il faut citer, entre autres, deux statues représentant l'une un bûcheron et l'autre une baigneuse, puis cinq autres en terre cuite nous montrant un groupe d'enfants, une vendangeuse, une marchande de fruits, un joueur de flûte, etc. Une seule paraît avoir échappé à la tourmente révolutionnaire et se trouve à Jallerange (1), dans une maison particulière.

« Au centre du parc, qui était superbe, nous dit Marqui-

(1) Chez M. de Jallerange.

Société d'Emulation du Doubs, 1902.



LE MARÉCHAL DUC DE RANDAN

1704-1773



1

2

3

4

5

set dans sa statistique de l'arrondissement de Dole, l'artiste avait su ménager une rotonde de verdure garnie de bancs et au milieu de laquelle s'élevait une pyramide élégante, chargée de bas-reliefs sculptés et de galantes devises. »

Le maréchal de Belle-Isle vint un jour avec sa femme rendre visite au duc de Randan à Balançon. La description qu'il donne de ce château, dans une lettre datée d'Oulins, est intéressante à citer : « Nous sommes partis de Plombières, Madame de Belle-Isle et moi, le 9 pour arriver le 13 chez le duc de Randan à Balançon, après avoir passé par Verdun. C'est un vieux château sur le bord de la rivière du Doubs (*sic*) qui traverse des prairies immenses, terminées par des coteaux garnis de plusieurs villages. Le duc a pratiqué dans la cage de l'escalier, qui est vilaine extérieurement, vingt-huit logements de maître ; ceux que j'ai occupés et que j'ai été voir sont extrêmement commodes et agréables. Il a fait un magnifique potager qui communique par des allées dans un bois qu'il a percé et accommodé dans le modèle de la Ferté, ce qui procure des promenades à l'infini et d'autant plus agréables que le terrain est doux comme du velours et toujours sec par la grande quantité de rigoles et de petits aqueducs qui en tirent toutes les eaux, quelque pluie qu'il fasse. En total, c'est une très agréable habitation, d'autant plus que c'est en même temps une très belle terre. »

C'est dans ce cadre merveilleux et que je ne saurais mieux dépeindre, que s'est écoulée en grande partie l'existence franc-comtoise du duc de Randan, et c'est là, dans un village des environs, à Thervay, qu'a été retrouvé son portrait, égaré sans doute pendant la Révolution, et conservé à peu près intact jusqu'à ce jour : rare épave d'un passé déjà lointain et d'un grand nom disparu.

Aujourd'hui, en effet, de cette illustre demeure, qui a été vendue en 1793 comme bien national, il ne reste plus que des murs délabrés, des pierres croulantes et retenues à grand'peine par le lierre qui les enlace, quelques motifs

de sculpture finement travaillés dans les encorbellements des portes et des fenêtres et où domine le marbre de Sampans, et dans la cour d'honneur, une colonnade en pierre polie surmontée de chapiteaux renaissance dont les côtés intérieurs sont encore bien conservés. Des quatre tours, deux existaient il y a peu de temps encore et donnaient au touriste l'illusion plus complète de l'ancien château-fort. Aujourd'hui il n'en reste plus qu'une seule et nous ne doutons pas que les travaux entrepris par son nouveau propriétaire, M. Druhen, ne conservent à notre pays ce dernier vestige d'une de nos plus puissantes forteresses féodales et l'un de nos plus précieux souvenirs archéologiques dont les photographies actuelles ne peuvent malheureusement nous donner qu'une bien faible idée de son ancienne importance et de sa grandeur passée.

Rapports du duc de Randan avec la Municipalité.

Malgré le faste somptueux dont le duc de Randan entourait son existence et l'accroissement des dépenses qui en résultait pour la ville de Besançon, les rapports entre le duc et la Municipalité restèrent empreints d'une grande courtoisie, voisine de la cordialité. C'est à peine, en effet, si de temps à autre, le magistrat ose élever de timides observations.

C'est ainsi que lorsque le duc fut nommé pour commander dans la province, en 1741, il exigea que toutes les glaces de l'hôtel du gouvernement fussent achetées et installées aux frais de la ville. C'était là une forte dépense que celle-ci hésitait à accepter, en faisant valoir la modicité de son budget et les dépenses toujours croissantes nécessitées par sa situation de chef-lieu de la province et de ville de guerre.⁽¹⁾

(1) « Sous l'ancien régime, il était d'usage que les bourgeois des places fortes devaient le logement aux militaires de la garnison. Les villes qui

mais le duc passa outre et nous trouvons dans l'inventaire dressé après son décès, un certain nombre d'objets mobiliers, et parmi eux, beaucoup de glaces avec leurs trumeaux qui n'entrèrent pas en ligne de compte et furent restituées à la ville (1).

Lorsque Louis XV, à son retour de Metz, où il venait d'être si dangereusement malade, traversait la France aux acclamations unanimes de son peuple, qui l'avait surnommé le « Bien Aimé », dût s'arrêter à Vesoul, le duc lui présenta six compagnies très richement équipées et magnifiquement armées (2). Il reçut, à leur endroit, un compliment flatteur que suivit de près le grade de lieutenant-général. Pendant assez longtemps, la ville hésita à solder la dépense de cette coûteuse intervention, mais elle dut céder à la fin à l'injonction qui lui était faite : le duc était grand et voulait faire grand.

voulaient exonérer de cette charge leurs habitants devaient construire à leurs frais des casernes, les meubler et les entretenir. » (*Besançon et ses environs*, par A. CASTAN, nouvelle édition, complétée et mise à jour par L. PINGAUD.)

Besançon n'échappait donc pas à la règle générale, et on retrouve aujourd'hui encore, dans toutes les casernes de la ville, d'anciennes plaques de cheminée portant au centre les armes de Besançon, avec la date de leur fabrication. Ces plaques, qui n'ont plus leur raison d'être, les cheminées ayant disparu des casernes, sont utilisées comme dessous de poêles pour protéger les parquets. Aujourd'hui, les villes font parfois des sacrifices pécuniaires énormes pour posséder des troupes qu'elles considèrent comme une source de revenus, et l'Etat bénéficie, comme autrefois, de cette situation, en accordant ce qu'on lui demande quand cela est compatible avec les intérêts de la défense nationale et le service militaire.

(1) « ... Les appartements manquaient de glaces : la municipalité, malgré ses résistances, paya cet embellissement deux mille sept cent quatre-vingt livres. » (*Mon Vieux Besançon*, par G. COINDRE.)

(2) « Les compagnies bourgeoises faisaient honneur à la ville lorsqu'elles défilèrent, au mois d'octobre, devant le roi Louis XV à son passage à Vesoul. Equipées de neuf, leur tenue était un habit de drap de Lodève écarlate, à parements de panne noire et brandebourgs aux couleurs noire, jaune et rouge. On leur avait adjoint trois hautbois et un basson, dont les instruments étaient drapés de *volants* en camelot rouge. » (G. COINDRE, *Mon Vieux Besançon*.)

Plus tard, en 1759, la ville reçoit la duchesse de la Trémouille, fille du duc de Randan, venue à Besançon avec la duchesse sa mère. La municipalité, nous dit Castan dans ses *Notes sur l'histoire municipale de Besançon*, soupait d'ordinaire à l'hôtel de ville quand une réception de ce genre avait lieu, mais la misère des temps et l'épuisement de la caisse ne le permettaient pas. On se contenta d'offrir à ces dames des gâteaux et des confitures sèches (1).

Plus tard encore, en 1766, la pauvreté de la ville et les économies que l'on cherchait à réaliser empêchèrent de faire aboutir le projet du gouvernement, éminemment hygiénique pourtant, d'augmenter le nombre des lits dans les casernes, afin que chaque soldat ait son lit et que les hommes ne soient plus obligés de coucher deux à deux (2). Les instances du duc de Randan restèrent sans succès. Il est vrai de dire qu'à cette époque c'était, comme nous le savons, à la ville qu'incombait le soin de meubler les casernes en grande partie et les dépenses de ce chef s'étaient accrues singulièrement depuis la conquête.

En revanche, nous allons voir comment le duc savait parfois, quand il le voulait, conseiller et même au besoin imposer des économies.

Le 6 janvier 1768, il est créé maréchal de France, tout en conservant le commandement militaire de la province. Les conseillers municipaux, qui se faisaient les interprètes de la ville entière, voulurent célébrer cet événement en grande pompe. Il s'agissait de donner un bal et d'organiser des réjouissances publiques dont le souvenir fût resté. Le duc s'y opposa en raison « de la cherté des vivres et de la rigueur de l'hiver ». En même temps, il faisait distribuer aux pauvres de la ville 400 mesures de blé, dont les curés de

(1) CASTAN, *Histoire municipale de Besançon*.

(2) Cette coutume a persisté jusqu'à la Révolution. Seule, l'expression *camarade de lit* a subsisté pour indiquer le voisin de lit.

chaque paroisse furent chargés de faire la répartition, et 6,000 livres de sa cassette particulière aux pauvres de ses terres, que son intendant, le sieur Isabey, reçut l'ordre de verser. Quant à la municipalité, malgré la défense qui lui en avait été faite, elle fit illuminer néanmoins devant l'hôtel de ville et l'hôtel du commandement.

Entre temps, le duc de Randan s'occupait des affaires de la province, dont le gouverneur, qui n'y venait que rarement (1), lui avait laissé toute la charge ; mais il ne le faisait que d'une façon très irrégulière, en raison de ses absences nombreuses et de longue durée de Besançon. Aussi son premier soin avait-il été de pourvoir son neveu, le vicomte de Lorges, de la survivance de l'emploi de lieutenant-général en Franche-Comté et quand ce dernier mourut, ce fut son propre frère, le duc de Lorges, Louis de Durfort, qui lui fut associé pour commander la province, et qui à la mort du maréchal, survenue en 1773, réunit sous son nom les terres de Randan et de Lorges et le remplaça effectivement et nominativement dans tous ses titres et dignités. Il est même question dans les chroniques d'un vin d'honneur offert par la municipalité au duc de Lorges, venu pour commander à Besançon en l'absence du duc de Randan, son frère.

Les questions militaires semblaient pourtant l'intéresser davantage et primaient toutes les autres à ses yeux, car tout en lui rappelant sa jeunesse, qui s'était passée dans les camps, elles devenaient pour lui l'occasion de fêtes magnifiques et d'invitations nombreuses dont il était si prodigue.

A cette époque, en effet, les parades militaires, les revues, les exercices et même ce que nous appelons aujourd'hui les grandes manœuvres, étaient à l'ordre du jour. C'est ainsi qu'au printemps de l'année 1751, eut lieu le si-

(1) C'est ce qui explique pourquoi le duc de Randan est souvent, par erreur, appelé du titre de *gouverneur*, bien qu'il n'ait été réellement que lieutenant-général au gouvernement de Franche-Comté.

mulacre d'un siège qui fut, paraît-il, très intéressant. On avait construit au polygone un fort en miniature muni de toutes ses défenses. Le duc de Randan vint en personne en commander l'attaque, et, pour cette manœuvre, le régiment de Tressel et six compagnies de la milice avaient reçu l'ordre de venir se joindre à la garnison de la place. Ces manœuvres ne différaient de celles d'aujourd'hui qu'en ce qu'elles servaient le plus souvent de prétexte à de grandes réjouissances et à des fêtes sans égales. Toute la noblesse des environs se faisait un devoir d'y assister, les dames suivaient à cheval ou en carrosse comme s'il se fût agi d'une chasse à courre, et le soir était généralement réservé à des dîners de gala, des réceptions brillantes ou des bals improvisés.

En 1752, le comte d'Argenson, alors ministre de la guerre, voulut réglementer ces manœuvres et institua des camps d'instruction, dont six furent créés l'année suivante. La ville de Gray en vit un s'installer sur les bords de la Saône. Une instruction royale réglementait l'administration et la discipline de ces camps, comme par exemple : « l'obligation pour tous les officiers, y compris les colonels, de camper avec leur régiment ; l'interdiction faite aux officiers de chasser, de jouer aux jeux de hasard, etc. Leurs tables seront servies sans luxe ni recherche, et dans les haltes, il ne devra être servi que des viandes froides sans aucun ragoût ni autre dessert que du fromage ».

Ces instructions n'étaient pas précisément suivies à la lettre, car la chronique nous apprend que chaque soir M. de Randan recevait plus de cent personnes à sa table, M. de Beaumont soixante, etc. Ces dîners se prolongeaient fort tard et duraient une partie de la nuit. Les camps d'instruction devinrent des *camps de plaisance* et il est peut-être difficile aujourd'hui de nous faire une idée du faste qui régnait à cette époque où chacun se disputait les invitations de ces illustres personnages, à la table desquels c'était un grand honneur d'être admis.

Le camp d'instruction de Gray fut donc commandé par le duc de Randan, ayant sous ses ordres le comte de Graulle, commandant la cavalerie, le marquis de Montconseil, commandant l'infanterie et enfin son propre neveu, le comte de Lorges.

Ces manœuvres durèrent du 1^{er} au 30 septembre. Les premiers jours furent employés à l'installation et à l'organisation des troupes. Le 4 septembre, le duc en passa la revue et à ce propos écrit au ministre qu'il a trouvé toutes les troupes belles et bien tenues. « Les régiments d'Alsace ont cependant, dit-il, amené beaucoup de malades, mais j'espère que le changement d'air et le beau temps les rétabliront complètement. Les troupes témoignent bonne volonté et le début me donne tout lieu d'espérer que vos instructions seront parfaitement remplies ».

Plus loin, il expose le programme qu'il compte appliquer. « Messieurs les inspecteurs vont d'abord exercer séparément les troupes jusqu'à ce qu'elles soient en état d'être rassemblées. Je compte qu'elles pourront l'être dans quelques jours et que, dans les premiers jours de la semaine prochaine, nous commencerons à faire alternativement avec les exercices et les évolutions, les manœuvres générales que j'ai projetées et qui seront très instructives dans les terrains que j'ai reconnus ».

Les exercices continuèrent alors en suivant une progression marquée. Le 10, il y eut un « fourrage ». Le duc de Randan en rend compte au ministre de la façon suivante : « J'ai fait avant-hier, Monsieur, un fourrage dont vous verrez ci-joint le détail et la carte. Je ne peux donner assez d'éloges à l'infanterie. Toutes les manœuvres ont été exécutées avec la plus grande précision. La cavalerie témoigne également bonne volonté, mais n'est pas aussi instruite. Je vais lui faire faire un exercice général, etc. ».

On voit de suite que c'est un ancien colonel de cavalerie qui parle et qui sait reconnaître les moindres fautes d'une arme dans laquelle il a brillamment servi.

Le 14 septembre eut lieu une manœuvre à double action. Le parti de l'attaque était commandé par le comte de Lorges et celui de la défense par le marquis de Montconseil qui occupait, en avant de Gray, les deux côtés de la route qui s'étend de Gray à Dole. Toutes les instructions générales et de détail furent données par le duc de Randan, qui rappelle entre autres les prescriptions du ministre qu'il est expressément défendu à « tous soldats d'avoir aucune balle ni plomb ou moule pour en couler, de cueillir aucuns fruits, herbages ni légumes...; de couper aucun arbre fruitier ou autre, ni aucune haie, ni d'entrer dans les vignes, etc. ». L'action se déroula entre Champvans et Gray; il y eut des attaques, des combats d'infanterie, charges de cavalerie, retraits, etc. Tout avait été prévu pour la bonne instruction de tous.

Le 16, les troupes décampèrent, passèrent la Saône et vinrent occuper les hauteurs en arrière et au nord de la ville de Gray, où les exercices continuèrent comme dans la première période.

Il y eut, notamment, « un fourrage » le 22 septembre et une manœuvre générale le 24, à laquelle toutes les troupes, divisées en deux armées, l'une française, l'autre anglaise, prirent part. Malgré cela, leur nombre n'était pas très élevé en raison de la diminution progressive des effectifs par le fait des malades, aussi le duc de Randan s'appliqua-t-il surtout « à renfermer dans ce simulacre de combat plusieurs différents mouvements d'exercices et à y faire pratiquer les différents feux prescrits par les nouvelles instructions ».

La dislocation eut lieu à partir du 29 septembre et les troupes regagnèrent leurs garnisons respectives (1).

(1) Les camps d'instruction réunis en 1753 étaient au nombre de six : en Hainaut, à Ayneries-sur-Sambre; en Champagne, à Villers près Maizières; dans le pays Messin, sous Sarrelouis; en Alsace, à Erstin; en Franche-Comté, près de Gray, et en Languedoc, à Beaucaire. — Leur but était, en dehors de l'instruction à donner aux troupes, de masquer les mouvements

Ces grands rassemblements de troupes, qui avaient pour but l'instruction militaire, n'étaient pas les seuls en honneur à cette époque, les revues et les parades étaient fréquentes. C'est ainsi que la pose de la première pierre d'une caserne ou d'un fort servait de prétexte à des solennités militaires ou à des réjouissances nombreuses, auxquelles le peuple, qui a toujours aimé les fêtes publiques, prenait une large part.

En 1741, on décide de construire un nouveau pavillon militaire sur la place des casernes, du côté de Bregille (1). Le 10 août, jour fixé pour la cérémonie, le maréchal donna l'ordre aux compagnies bourgeoises de prendre les armes avec drapeaux et fanfares. Les troupes se réunissent sur la place, où le duc se rend à cheval, suivi d'une brillante escorte, tout en s'étant fait attendre très longtemps. A son arrivée, il reçoit les compliments de la municipalité et passe la revue des troupes, qu'il fait ranger ensuite en demi-cercle autour d'un fossé préparé à l'avance et où devait être posée la première pierre. Le manuscrit de l'avocat Grimont, qui nous donne les détails qui vont suivre, nous apprend que le maréchal descendit alors dans le fossé. Il se revêtit d'un tablier de maçon, on lui présenta une truelle et du mortier sur deux plats bassins d'argent et ce fut au son des violons, des hautbois, des timbales et des trompettes et au bruit des boîtes à mitraille, que l'on faisait éclater sans interruption du haut des remparts, que le maréchal posa et scella la première pierre de la caserne. Cette solennité se termina par un défilé des troupes, auquel assistaient l'archevêque et son chapitre, les conseillers municipaux et tous les hauts fonctionnaires de la ville. Puis, ce fut aux cris mille fois répétés de « Vive le maréchal », « Vive Monseigneur », que le duc fut ramené triomphalement à son hôtel, dans la rue de Chamars.

et les rassemblements en cas d'hostilité imprévue. (*Revue d'histoire rédigée à l'état-major de l'armée* (section historique), année 1902.

(1) Ce pavillon a été construit par Longin, architecte de la ville.

Nous savons que la police de la ville était assurée à cette époque par des militaires qui, parfois, outrepassaient leurs droits et usaient trop largement de leurs prérogatives en faisant des arrestations qui, aux yeux des bourgeois, pouvaient paraître arbitraires. Ce fut là souvent un objet de plaintes de la part du magistrat qui, après de nombreuses requêtes, obtint que chaque patrouille fût accompagnée d'une personne de la ville. C'est ainsi que le duc, ayant donné l'ordre que les portes de la ville fussent fermées le soir en toute saison, l'hiver à cinq heures et demie et l'été à huit heures, ce dont les habitants étaient avertis par un coup de cloche, une heure avant la fermeture, la municipalité désigna un certain nombre de bourgeois qui, chaque jour, au nombre de six, devaient prendre la garde et accompagner les patrouilles dans toutes les rues de la ville. C'était un moyen de réprimer ainsi le zèle, parfois excessif des soldats, tout en évitant les arrestations arbitraires dont nous venons de parler.

En 1762, le duc donna l'ordre d'établir, en arrière du corps de garde de l'hôtel de ville, une prison spéciale pour y recevoir les maraudeurs arrêtés pendant la nuit et y enfermer les filles de mauvaise vie ainsi que les « carillonneurs », nous dit Castan, qui « essaieraient de faire violence à la garde ». C'est le premier essai dans notre pays de ce que l'on appelait déjà à cette époque « le violon », mot dont l'étymologie reste néanmoins très obscure (1).

Le 6 janvier 1768, le duc de Randan est nommé maréchal de France, tout en conservant le commandement militaire de la province de Franche-Comté. Immédiatement la municipalité, en même temps qu'elle lui adressait ses compliments et

(1) Quelques étymologistes supposent qu'à cette époque le local de la prison avait la forme oblongue d'une *boîte à violon* ! Mais il nous paraît plus simple d'admettre que, comme on ne peut pas danser sans violon, la police offrait le violon à ceux qui chantaient et dansaient dans la rue, c'est-à-dire que l'on conduisait au poste ceux qui faisaient du tapage ou du scandale dans la rue, à des heures indues.

ses félicitations pour la haute dignité dont il venait d'être investi, donnait l'ordre d'illuminer et de pavaiser les maisons et les édifices publics, malgré l'avis qu'elle avait reçu du maréchal, comme nous l'avons déjà vu, de ne faire aucune dépense, « en raison de la cherté des vivres et de la rigueur de l'hiver ».

Peu de temps après, la municipalité eut l'occasion de se dédommager amplement : l'entrée solennelle du maréchal à Besançon devait être, en effet, l'occasion de grandes fêtes, qui eurent lieu le 22 juin suivant. Toutes les troupes étaient échelonnées le long des rues où devait passer le cortège ; les maisons étaient décorées de feuillage, d'oriflammes et de drapeaux aux armes du duc auxquelles on avait ajouté l'insigne du maréchalat, deux bâtons croisés en sautoir ; d'immenses transparents avaient été placés de distance en distance avec cette devise, que la municipalité avait eu le soin de dicter aux habitants : « Vive Monseigneur le maréchal de Lorges ». De grandes précautions avaient même été prises pour prévenir les accidents ; c'est ainsi que les rues pavées avaient été recouvertes de paille pour éviter les glissades des chevaux.

C'est à Château-Farine que le maréchal monta à cheval et, suivi d'une escorte brillante et nombreuse, il se dirigea sur Besançon. En passant devant le polygone, le cortège est salué par de nombreux coups de canon qui se succèdent sans interruption.

A l'entrée de la ville, le maire attendait avec les conseillers municipaux et les membres du parlement, tous en grand costume, robe de soie noire rehaussée de satin cramoyé. Il présenta au duc de Randan les clés de la cité sur un plateau d'argent. Le peuple fit alors retentir l'air de ses cris d'allégresse et de ses vivats prolongés, et c'est au milieu d'une double rangée de soldats, qui contenait à grand'peine la foule accourue de très loin, que le maréchal fit son entrée à Besançon, répondant par des saluts aimables à toutes ces acclamations.

Le cortège, qui se composait de vingt-quatre voitures, en tête desquelles marchaient celle de l'archevêque, celle du chapitre puis celle de la municipalité, qui avait renoncé à chevaucher à la portière du carrosse du maréchal. à la suite d'une aventure malheureuse survenue jadis à quelques-uns de ses membres, cavaliers improvisés (1), fit son entrée en ville, sous un arc de triomphe magnifiquement décoré et se déroula ainsi à travers les rues jusqu'à l'hôtel du commandement, où un nouvel arc de triomphe était dressé.

Les jeux et les amusements continuèrent alors pour les habitants : il y eut notamment des fontaines de vin installées sur plusieurs points de la ville, ce qui était alors une réjouissance très en honneur dans les fêtes populaires, que n'ont remplacé que très imparfaitement nos fontaines lumineuses de ces dernières années et, le soir, il y eut grand bal public et illumination générale.

La ville offrit également au duc, en souvenir de son élévation à la dignité de maréchal, un jeton d'argent dont nous trouvons la description dans un des annuaires pour le département du Doubs publié sous la direction de M. Gauthier.

« Au droit sur un manteau ducal, avec deux bâtons de maréchal en sautoir, deux écus : Durfort de Lorges et Poitiers avec cette devise : *Tutatur et Ornat.* »

« Au revers : sur un cartouche de style Louis XV décadent dans un ovale, les armes de Besançon. Au-dessus *Utinam* sur une banderole, A l'exergue : *Civitas bisuntina 1768.* »

Pour l'arrivée de la maréchale, qui eut lieu un mois après, le 20 juillet, la réception fut beaucoup plus simple et il n'y

(1) « Le procureur monté nous rappelle que le corps municipal cavalcadait aux représentations solennelles : les conseillers à cheval étaient coiffés d'un chapeau à ganse d'or, mais les bottes et éperons leur étaient interdits. Ces chevauchées n'étaient pas des plus sportives, et les cavaliers improvisés ayant plusieurs fois couru des dangers, un jour spécialement aux portières du duc de Durfort, on préféra, pour les députations, des carrosses. La commodité en est restée. » (Gaston COINDRE. *Mon Vieux Besançon.*)

eut ni illuminations ni réjouissances publiques, en raison du deuil dans lequel étaient plongées la monarchie et la nation par suite du décès de la reine.

Le magistrat se contenta d'aller saluer la maréchale à son arrivée à la porte d'Arènes, qui était garnie de feuillage et d'écussons à ses armes et à celles de son mari. On lui offrit deux médailles d'or, du poids de vingt-cinq livres les deux, qui étaient gravées d'un côté aux armes de la duchesse et, de l'autre, à celles de la ville, avec deux bourses de jetons en argent, du poids de quarante sols. Il y en avait un cent dans chaque bourse et les bourses étaient de velours cramoisi avec franges et broderies d'or.

Nous venons de voir qu'en résumé les rapports entre le duc et la municipalité de Besançon furent toujours très courtois, malgré les intérêts souvent opposés qui étaient en présence. — La pénurie des deniers publics et l'impossibilité qui en résultait pour la ville de pouvoir répondre comme elle l'eût désiré aux exigences fastueuses du duc de Randan furent les seules causes de dissensions passagères que, de côté et d'autre, une mutuelle bonne volonté sut aplanir avec tous les ménagements désirables. Puis, il faut bien le dire, les habitants aimaient leur maréchal, dont le nom est resté longtemps populaire dans le pays, à cause précisément de la grandeur et de la somptuosité de son existence, qui éblouissaient tout le monde et dont chacun voulait tirer profit. Aussi ne sera-t-il pas étonnant de constater tout à l'heure que sa mort fut un deuil public pour la province et en particulier pour la ville de Besançon.

Liaison du duc de Randan avec M^{lle} de Chevigny.

Le mariage du duc de Randan avec M^{lle} de Poitiers n'avait été que ce qu'il était souvent à cette époque, l'alliance d'un grand nom avec une grande fortune. C'était avant tout ce que nous appelons aujourd'hui un mariage de raison où l'in-

clination n'avait dû avoir qu'une bien faible part, ce qui n'était pas de nature, du reste, à apporter un frein à l'existence galante du maréchal.

De ce mariage était née une fille, mariée en 1751 au duc de la Trémoille ; elle avait alors dix-sept à dix-huit ans et son mari quatorze à peine ; aussi la fit on immédiatement rentrer dans son couvent après la cérémonie et elle ne put même pas « aller diner avec son mari ». C'était là dans la vie réelle ce qu'on ne rencontre plus aujourd'hui que dans les scènes d'opérette. Cette séparation dura jusqu'à ce que le jeune duc eût atteint l'âge d'homme, et sa femme mourut bientôt après sans enfants, en 1762 (1).

Des nombreuses aventures galantes auxquelles fut mêlé le duc de Randan et qui furent le plus souvent banales et sans importance, le mieux est certainement de les passer sous silence, mais il ne peut en être de même de la passion que sut lui inspirer M^{lle} de Chevigny, passion qui résista au temps en se transformant doucement en un attachement durable et une liaison intime qui ne cessa qu'à la mort du maréchal en 1773, et qui eut sur la province une influence considérable. Cette influence fut telle que M^{lle} de Chevigny mérite plutôt le titre de favorite que celui de maîtresse, et nous devons reconnaître à sa louange qu'elle sut ne pas en abuser.

M. de Beauséjour a bien voulu nous communiquer quelques notes intéressantes qu'il possède à ce sujet (2), en même temps qu'il nous faisait admirer un très beau pastel

(1) M. Gaston de Beauséjour, dans son discours de réception à l'Académie des sciences, lettres et arts de Besançon, où il relate les derniers jours du château de Pesmes, nous parle d'un mariage analogue entre M^{lle} de Choiseul, âgée de 14 ans, et son cousin, le fils du marquis de Choiseul La Baume, âgé de 17 ans, et qui se termina, après la cérémonie, par la réintégration, dans son couvent de l'abbaye au Bois, de la jeune épouse.

(2) Gaston DE BEAUSÉJOUR, *Notes inédites sur la Franche-Comté*.

représentant M^{lle} de Chevigny, et que nous sommes heureux de pouvoir reproduire ici.

Dans ce portrait, où la fraîcheur le dispute à la grâce, on retrouve toutes les qualités de l'époque si bien synthétisées plus tard dans les compositions de Greuze : de grands yeux, une petite bouche, des joues roses et rondes, un moelieux infini dans l'expression des traits, et enfin cet air à la fois innocent et mutin qui fait penser à une jeune pensionnaire échappée de son couvent, si ce n'était le décolleté voulu de la poitrine, qui montre des formes admirables.

Nous avons eu la bonne fortune de retrouver un second portrait de M^{lle} de Chevigny, mais à un âge assez avancé, et nous devons à l'obligeance de M^{me} Bressan, la propriétaire actuelle du château de Chevigny, de pouvoir le mettre en comparaison avec le premier. Ce sont bien les mêmes traits, mais épaissis et parsemés de rides habilement dissimulées. L'air est noble et grand, le regard assuré et tout l'ensemble de la physionomie révèle une femme forte, à volonté bien arrêtée et en quelque sorte sûre d'elle-même et de son empire. Ce portrait n'a jamais quitté le château de Chevigny, avec lequel il a été vendu par M^{me} de Boudeaux, héritière testamentaire de M^{lle} de Chevigny. C'est un médaillon sur cuivre qui n'est ni signé ni daté, placé dans un petit cadre ovale de style Louis XVI. en bois doré et sculpté. M^{lle} de Chevigny est revêtue d'une robe rouge grenat, légèrement échancrée sur la poitrine et garnie de fines dentelles. La tête est poudrée à frimas et recouverte en partie du voile à cornette dont la vogue était si grande à la fin du XVIII^e siècle (1).

M^{lle} Gabrielle de Chevigny était la fille cadette de Claude-

(1) Il existait de M^{lle} de Chevigny un autre portrait, où elle était représentée en pied, assise près d'une table chargée de fruits, et qui est devenu la propriété de M^{lle} de Rézie, sa nièce, qui, frustrée de l'héritage de sa tante, put obtenir de M^{me} Boudeaux, l'héritière testamentaire, la permission d'emporter ce portrait. Nous ne savons pas ce qu'il est devenu.

François d'Aubert, seigneur des deux Résies et chevalier à la chambre des comptes de Dole (1).

C'était une fort belle personne, comme nous pouvons en juger par les deux portraits que nous reproduisons, et bien capable d'inspirer au duc cette passion tenace que rien ne put effacer et dont les mœurs de l'époque, comme nous le savons, paraissaient très bien s'accommoder. Avoir une maîtresse n'avait alors rien de particulièrement déshonorant, et quel rigoriste eût pu blâmer un si haut personnage qu'était le duc de Randan et un homme aussi puissant. Du reste, chacun espérait bien en tirer avantage et profit, car la dame de Chevigney, comme on l'appelait alors, était bien la personne la plus obligeante et la plus dévouée que l'on pût rencontrer; aussi le nombre de ses obligés ne tarda-t-il pas à devenir considérable. Possédant le cœur du duc, elle savait très aimablement mettre à contribution le crédit dont elle jouissait et dont la source n'était pourtant ni très honnête, ni très licite, pour obtenir de son illustre amant des faveurs et des grâces qui étaient acceptées avec reconnaissance et qui généralement étaient considérées comme bien méritées. Bien des gens dont cette « Pompadour au petit pied » accueillait avec bonté les demandes et les placets, n'eurent qu'à se louer de son intervention et jamais elle n'abusa de sa situation de favorite pour exercer des rancunes ou pour nuire à qui que ce soit. C'est ce qui nous explique qu'à la mort du duc, M^{lle} de Chevigney s'étant retirée à Besançon, dans un appartement de la Grande-Rue (2), appartenant au sieur Pochet que l'annuaire de 1789 nous donne comme « receveur des épices du Parlement et négociant », son salon continua à être, comme par le passé, le rendez-vous de

(1) Le château de M. d'Aubert de Résie existe encore aujourd'hui au village de la Grande-Résie, sur la route de Gray à Dole, et appartient à M. le comte de Sainte-Marie.

(2) La maison porte aujourd'hui le n° 73 (G. COINDRE, *Mon Vieux Besançon*).

tout ce que la ville comptait de personnages marquants et connus.

Elle mourut à Chevigny, où elle s'était réfugiée dès le début de la Révolution, le 1^{er} nivôse, an V de la République, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, au moment où venait de sombrer le régime qui avait vu son élévation et sa grandeur (1).

Son nom est resté dans le pays comme celui d'une personne très charitable et qui n'avait profité de la haute situation qui lui avait été dévolue dans le département des grâces et des faveurs que pour aider et rendre service à tous ceux qui l'approchaient. Malheureusement l'époque troublée pendant laquelle elle mourut ne permit pas qu'elle fût enterrée suivant sa condition, et rien ne rappelle aujourd'hui l'endroit exact où elle fut inhumée dans l'ancien cimetière qui entoure la petite église de Chevigny. Au dire des plus vieux habitants du village, qui tiennent ce renseignement de leurs parents, le corps de M^{lle} de Chevigny fut déposé dans le passage qui se trouve entre le mur de clôture des

(1) Voici, à titre de document, l'acte de décès de M^{lle} de Chevigny, que nous avons retrouvé en compulsant les registres de l'état civil de la commune de Chevigny, et où les titres de noblesse sont naturellement supprimés :

« Aujourd'hui premier nivôse, an V de la République française une et indivisible, à huit heures du matin, par-devant moi Etienne Chavanne, agent municipal et officier public de la commune de Chevigny, chargé par la loi du 2 fructidor, autorisé pour constater les actes destinés à contrôler les naissances, mariages et décès des citoyens, ont comparu en la maison commune d'une part : Françoise Guychard, âgée de 52 ans, domiciliée en ladite commune, et Etienne Suchet, âgé de 60 ans, domicilié également en ladite commune, les deux domestiques de la citoyenne Gabrielle Aubert, lesquels m'ont déclaré que ladite Jeanne-Gabrielle Aubert était morte hier soir, à dix heures, en son domicile. D'après cette déclaration, je me suis assuré du décès de ladite Jeanne-Gabrielle Aubert, et j'en ai dressé le présent acte, que Françoise Guychard a signé avec moi, et Etienne Suchet a déclaré être illettré.

» Fait en la maison commune de Chevigny les jour, mois et année que dessus.

» Signé : CHAVANNE, agent. GUYCHARD. »

jardins du château et celui de la petite chapelle latérale adossée à l'église, qui lui était réservée, et dont la fenêtre est encore surmontée de son blason (1).

Elle habitait, au moment de sa liaison avec le duc, sa terre de Chevigney, voisine de celle de Balançon, et il est probable que c'est dans une de ces nombreuses fêtes que le duc aimait à donner et auxquelles il invitait toute la noblesse des environs, qu'il eut occasion de la voir et de s'éprendre de ses charmes. Dès lors, chaque matin, un courrier à cheval (2), partit de Balançon pour porter à Chevigney, distant de trois à quatre lieues environ, les compliments et les espérances du duc et en rapporter les réponses plus qu'encourageantes de M^{lle} de Chevigney.

Bientôt cette liaison ne fut un secret pour personne et M^{lle} de Chevigney ne quitta plus le duc, l'accompagnant dans tous ses déplacements, à Balançon, à Besançon ou à Paris.

Chevigney reçut également, à maintes reprises, la visite de l'illustre amant et nous retrouvons dans les archives de M. G. de Beauséjour une pièce intéressante à cet égard, car elle est datée de Chevigney, du 5 novembre 1772, ce qui indique bien que le duc devait y résider assez souvent.

« Les insolences des nommés Pierre Régnier et Etienne Foucault commises à notre égard, à la suite d'une plainte qui nous avait été portée pour un mouton tué par leurs chiens excités par leurs domestiques, exigent que nous leur fassions subir une correction de prison qui en arrête le cours. Le sieur Ménard, exempt de la maréchaussée du département de Pesmes, les y fera mettre et nous en rendra compte.

» A Chevigney, le 5 novembre 1772.

» *Signé* : Le maréchal duc DE LORGES. »

(1) Il existait une porte de communication entre le boulingrin, qui est aujourd'hui transformé en verger, et cette chapelle, et ce serait exactement dans l'intervalle compris entre ces deux portes qu'aurait été inhumée M^{lle} de Chevigney.

(2) Renseignements recueillis dans le pays.

Le duc, qui se rendait, comme on le voit, très souvent à Chevigny, fit construire un chemin tombant à angle droit sur la route de Pesmes à Gray et conduisant directement à Chevigny en vitant ainsi le long détour par la Grande-Résie. Il y fit planter une double rangée de noyers, qui n'ont disparu que depuis une vingtaine d'années. Cette allée superbe et magnifiquement ombragée portait le nom d'allée des noyers ou plus communément d'allée des soupirs, que certains médisants lui avaient donné. Elle était dominée par un petit bois qui existe encore aujourd'hui, connu sous le nom de bois des amours, où l'on retrouve encore la trace de chemins sablés s'enchevêtrant les uns dans les autres et formant un vrai labyrinthe. Là étaient élevés en cage une grande quantité d'oiseaux de toute espèce et tout y avait été aménagé et accommodé pour le plaisir. Nous retrouvons ici ce que nous avons déjà vu dans les jardins et le parc de Balançon, dont le maréchal de Belle-Isle nous a laissé une si curieuse description.

Quant au château de Chevigny, c'était plutôt une demeure à l'aspect bourgeois, mais qui ne manquait pourtant pas d'une certaine élégance. Le perron à deux rampes est orné, encore aujourd'hui, de son toit à la chinoise et l'intérieur des chambres a subi très peu de modifications. On y retrouve à peu près intactes les boiseries de l'époque, mais privées de leurs peintures, que le temps et l'humidité avaient dégradées progressivement et qui finirent par disparaître. Il n'en reste que deux dans la chambre à coucher de M^{lle} de Chevigny, qui représentent, sous une forme allégorique, l'une la danse, l'autre la musique. Ce sont des grisailles sur toile qui, au point de vue de l'art, ne présentent rien de particulièrement intéressant (1).

Du côté du jardin, les pièces sont au rez-de-chaussée, en raison de la différence de niveau du terrain et s'ouvrent par

(1) Toutes les peintures existaient encore en 1835.

de grandes portes-fenêtres, dont deux ont été transformées en simples fenêtres. Le jardin et les vergers subsistent encore, mais modifiés complètement et adaptés à de nouveaux usages. On ne trouve plus trace des cabinets de verdure, des longues allées de charmille ni du jet d'eau central, qui en faisait l'ornement.

Nous ne savons pas comment la maréchale accueillit les infidélités de son mari et comment elle accepta la présence continuelle d'une rivale à côté d'elle, mais il y a lieu de penser qu'elle dut sans éclat en prendre son parti, étant donné l'état d'esprit qui régnait alors dans les mœurs et les exemples qui venaient de plus haut. Elle vécut, en effet, très effacée, oubliée à peu près, à tel point que quelques chroniqueurs relatent sa mort avant celle du duc, auquel elle aurait légué sa fortune entière. Or, nous savons par l'inventaire fait après le décès du maréchal et classé aux archives qu'il n'en est rien, puisqu'il a été dressé en 1773 pour permettre précisément à la duchesse de Randan d'exercer les reprises auxquelles elle pouvait prétendre à la mort de son mari.

Comme toutes les femmes qui aiment sincèrement ou dont l'empire ne repose que sur des bases éphémères, M^{lle} de Chevigny fut extrêmement jalouse et ce n'est jamais sans douleur ni sans inquiétude qu'elle voyait le duc jeter les yeux sur une autre femme.

Une certaine visite qu'ils firent ensemble à Arbois, à une cousine de M^{lle} de Chevigny, M^{me} P..., est très instructive à cet égard. Il y eut, le soir de leur arrivée, un grand bal chez cette dame, auquel toute la noblesse des environs était conviée et on profita de la circonstance pour présenter au duc les plus jolies personnes de la ville. Aussi quel ne fut pas son étonnement le lendemain quand, se promenant dans les rues d'Arbois, il rencontra une jeune personne de qualité qui n'avait pas assisté à la fête de la veille et dont la beauté l'impressionna vivement. Il s'arrêta longtemps à la contempler, lui adressa quelques paroles amicales et reprocha à M^{me} P...

de ne l'avoir pas invitée à la soirée de la veille, ce dont cette dernière se défendit de son mieux, pendant que M^{lle} de Chevigney lançait à la jeune fille des regards courroucés qui l'obligeaient à rentrer précipitamment chez elle.

Cette entrée à Arbois, au milieu d'une foule immense accourue de très loin pour saluer respectueusement le duc et sa maîtresse, nous montre bien le peu de honte que l'on attachait généralement à ce titre. Puis ce n'était pas un spectacle banal pour cette petite ville que l'arrivée de si hauts personnages, accompagnés d'une suite nombreuse et chacun admirait la beauté des carrosses conduits par des chevaux magnifiquement harnachés et le grand nombre de valets à la livrée éclatante. Le coup d'œil était vraiment admirable et ce fut une fête pour tous en même temps que cela reste pour nous un précieux document et un enseignement des mœurs de l'époque.

Si nous avons parlé assez longuement de la liaison du maréchal de Randan avec M^{lle} de Chevigney, c'est qu'elle eut sur les affaires de la province une influence considérable, influence qui persista même après la mort du maréchal et se continua jusqu'au début de la Révolution. Que de personnes haut placées ne lui devaient-elles pas leur avancement et la reconnaissance n'est pas une vertu assez banale pour qu'on la passe sous silence, même quand elle s'adresse à des personnes dont le crédit peut paraître peu licite et certainement précaire.

Mort du duc de Randan. — Inventaire de ses biens.

Les excès de tout genre ne tardèrent pas à avoir raison de la robuste constitution du duc de Randan et il tomba, paraît-il, dans une sorte de maladie de langueur qui, insensiblement, le conduisit au tombeau. Plus que jamais, il fut entouré des soins assidus de son amie et les médecins lui ordonnèrent des remèdes toniques et reconstituants, le séjour à la

campagne et des bains de rivière. C'est dans ce but qu'il fit construire à Malans (1), petit village voisin de Balançon, un joli chalet sur les bords de l'Ognon, où il vint régulièrement passer des journées entières avec M^{lle} de Chevigney. Est-ce trop me hasarder en disant que le remède fut pire que le mal et que, lorsque le duc quitta le séjour enchanteur de Balançon pour se rendre à Paris y suivre un traitement plus efficace et plus rationnel, il était déjà trop tard, et il ne tardait pas à succomber bientôt, dans le courant de l'année suivante, à Courbevoie, le 6 juin 1773.

Pendant tout le cours de sa maladie, des prières publiques furent dites chaque jour à son intention dans toutes les églises et chapelles de Besançon et, le 1^{er} juin 1773, S. Em. le cardinal de Choiseul envoyait à Paris un mandement spécial à ce sujet. Aussi allons-nous voir toutes les corporations se réunir pour demander à Dieu de rendre la santé au maréchal.

Le 1^{er} juin, ce sont les conseillers municipaux qui font célébrer une messe solennelle à l'église des Cordeliers; le 2, c'est le corps des marchands et la maison du maréchal; le 3, ce sont les arquebusiers; le 4, le corps des perruquiers et des orfèvres; le 5, ces messieurs de l'état-major; le 6, les officiers des compagnies bourgeoises et les imprimeurs; le 8, les procureurs du bailliage, etc., etc., et ce n'est que le 9 que l'on reçoit à Besançon la nouvelle de sa mort, survenue dans la nuit du 5 au 6 juin (2).

Cette longue énumération de gens de toutes les conditions, réunis dans une pensée commune d'affection et de recon-

(1) Malans est situé sur la rive droite de l'Ognon, qu'il fallait traverser pour se rendre au chalet. Le duc fit construire à cet effet un bac, qui subsistait encore il y a quelques années, et qui, pendant un siècle, a rendu de grands services aux habitants du village. Il est remplacé aujourd'hui par un superbe pont de pierre.

(2) C'est le temps que mettaient les diligences à cette époque pour parcourir la distance de Paris à Besançon et apporter le courrier.

naissance pour le maréchal, nous montre combien il était aimé et quelle grande affliction sa mort provoquait dans toutes les classes de la société. Il emportait dans la tombe les regrets de toute la province, des grands et des petits, nous dit l'avocat Grimont dans ses mémoires, et c'est le plus bel éloge que l'on puisse faire de lui ».

L'inhumation devant avoir lieu à Chaillot, où se trouvait un caveau appartenant à la famille Randan, un grand service funèbre fut organisé, à la chapelle des Cordeliers, par les soins de la municipalité. C'est le chanoine Mareschal d'Audeux qui fut choisi pour faire le panégyrique du défunt ; ce dont la municipalité le récompensa par un don de vaisselle d'argent marqué aux armes de la ville.

Par son testament, le duc de Randan laissait à ses domestiques une pension viagère de 150, 250 ou 300 livres, suivant qu'ils l'avaient servi pendant dix, quinze ou vingt ans. Tous prirent immédiatement la livrée de deuil. Besançon et surtout Balançon, qui naguère étaient encore le théâtre de fêtes somptueuses, retombèrent dans le silence et dans l'oubli et ne conservèrent plus que quelques serviteurs et un concierge, gardien des scellés, que l'on avait apposés aussitôt que la nouvelle de la mort du maréchal s'était répandue.

L'inventaire (1) des meubles, immeubles et actions nobiliaires du défunt commença le 23 juillet à Besançon pour se continuer ensuite à Balançon, où il ne se termina qu'à la fin de l'année, en raison du retard apporté par la mort imprévue de la duchesse de Lorges.

Les tableaux de famille, les portraits, les bijoux, les effets personnels et certains objets d'art donnés en cadeau par les souverains ou la municipalité de Besançon, entre autres une tabatière en or, enrichie de diamants et ornée d'un portrait de Louis XV, offerte au duc par le roi, les jetons d'or et d'argent aux armes du défunt, offerts par la ville, ne furent pas

(2) Cet inventaire est classé aux Archives du département du Doubs.

inventoriés, mais partagés séance tenante à l'amiable, entre les différents membres de la famille.

D'une façon générale, on peut dire que le mobilier du duc de Randan est celui d'un grand seigneur du XVIII^e siècle, mais on n'y trouve ni œuvres d'art remarquables ni tableaux de maîtres dignes d'être notés. On y voit surtout que tout y était disposé en vue des grandes réceptions, dont le maître était si prodigue.

C'est ainsi que l'argenterie de table, les cristaux, les merveilleuses faïences de Rouen et de Strasbourg et les fines porcelaines de la Chine et de Saint-Cloud y abondent en grande quantité.

Les caves étaient de même particulièrement bien assorties en vins et liqueurs de toutes espèces et leur insuffisance avait même nécessité l'installation d'autres caves au palais Granvelle et au bastion d'Arènes, où le duc possédait une sorte de maison de réception, dont une demoiselle Didier avait la garde. Les pièces de vin de Bourgogne et du Jura, classées par année de récolte, y sont très nombreuses. C'est par centaines que l'on compte les bouteilles de vin de Champagne rosé ainsi que celles de vin de Chypre, de Syracuse, de Malaga, de Madère, etc., etc. Les vins de l'Ermitage et de Meursault, ainsi que le vin blanc d'Arbois, y figurent également avec honneur et en quantité respectable. Comme liqueurs, ce sont les ratafias à la fleur d'orange, aux cerises, aux coings qui dominent, ainsi que les vieilles eaux-de-vie sans dénomination d'origine.

Les chevaux, au nombre de dix-sept, avaient été ramenés de Balançon à Besançon à la mort du duc. Ce chiffre n'a rien de bien extraordinaire quand on sait qu'il y en a eu jusqu'à soixante et que les immenses écuries de Besançon, que son prédécesseur avait obligé la municipalité à construire en face de l'hôtel du gouvernement, dans la partie de la ville occupée aujourd'hui par l'arsenal, étaient à peine suffisantes pour y loger sa cavalerie.

Les voitures de tout modèle sont également nombreuses. Ce sont des berlines recouvertes de velours d'Utrecht, des calèches à quatre ou à six places, doublées de maroquin, des cabriolets garnis de velours cramoisi, des voitures légères de course, etc. ; enfin, une chaise à porteurs en vernis Martin, aux armes du défunt.

Quant aux meubles, ce sont surtout ceux en marqueterie et en bois de rapport, de rose ou d'amarante, qui ont eu tant de vogue dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, que l'on rencontre le plus souvent, ainsi que les bergères et les fauteuils en bois sculpté et doré, et un nombre considérable de paravents et d'écrans garnis en tapisserie.

Dans le grand cabinet d'assemblée, nous trouvons des girandoles et des lustres de cristal taillé, des bras de lumière en cuivre ciselé et doré, une pendule en marqueterie d'écaille et de cuivre sur son piédestal, seize fauteuils et canapés en bois sculpté, recouverts de moquette verte, vingt-quatre chaises assorties, trois chaises à la reine, garnies également de la même moquette et protégées par leurs surtouts d'indienne, deux cabriolets et enfin quatre grands tableaux représentant le Roi, la Reine, Monsieur et Madame la Dauphine défunts, « avec leurs bordures dorées ».

Dans le petit cabinet d'assemblée, nous ne relevons d'intéressant que le buste en marbre blanc du maréchal, avec son piédestal et sa console en bois doré. C'est très probablement la reproduction de ce buste que nous avons trouvée chez M. Bellevaux et que le duc avait dû offrir à son médecin ordinaire, M. Jeannot, en souvenir de ses soins dévoués.

La bibliothèque n'offre rien de particulièrement intéressant. Ce sont les libraires Pierre-Etienne Fautet et Louis-Etienne Métoyen, installés à Besançon, qui sont chargés d'en faire l'inventaire et l'estimation. Les livres sur l'art militaire que l'on s'apprête à y rencontrer sont relativement peu nombreux et, à côté des œuvres sérieuses de Boileau, Buffon, Voltaire, J.-J. Rousseau, de Mesdames de Sévigné et Des-

houlières, on trouve une quantité de livres légers et badins, dont les titres seuls indiquent quelles étaient les lectures favorites du maréchal. Ce sont : les *Amours diverses*, les *Enchainements de la fortune et de l'amour*; les *Recueils de lettres galantes*, les *Imitations des odes d'Anacréon*, les *Belles solitaires*, etc., etc.

A Balançon, à part les statues qui ornaient le parc et le boulingrin, et dont nous avons déjà eu l'occasion de parler, nous retrouvons, à peu de chose près, le même mobilier qu'à Besançon. Ici, l'inventaire devenait relativement facile, car toutes les chambres étaient numérotées et quelques-uns de ces numéros sont encore visibles aujourd'hui sur le chambranle des portes. C'est ainsi que nous savons que la chambre du maréchal portait le numéro 47 et la chapelle le numéro 37.

Les caves et les offices ne sont pas moins bien garnis ici qu'à Besançon : les vins choisis y abondent et la vaisselle d'argent, d'étain fin ou de faïence de prix s'y trouve en grande quantité.

La chambre du duc est entièrement meublée et tendue en panne rouge et, à côté des tables, bureaux, commodes en marqueterie qui la garnissent, nous y trouvons des tableaux magiques, une longue-vue, une machine électrique, une machine pneumatique, etc. ; ce qui nous montre les tendances du maréchal à s'initier aux inventions nouvelles.

Les vingt-huit logements d'amis, dont parle le maréchal de Belle-Isle, dans sa lettre sur Balançon, que nous avons reproduite, sont tous meublés d'une façon à peu près identique, avec tout le luxe délicat et raffiné du XVIII^e siècle, mais sans nous montrer là plus qu'ailleurs une œuvre de grande valeur ou ayant un cachet particulier.

La mort du duc de Randan, n'étaient l'affliction sincère et le deuil général qu'elle produisit, ne devait pas amener de grands changements dans la province, car c'est son frère, M. le duc de Lorges qui, le 13 juin 1773, était nommé à sa

place au commandement supérieur, avec le grade de lieutenant général et la survivance réservée à son gendre le duc de Saint-Quentin. Ces décisions étaient enregistrées dès le lendemain, 14 juin, au parlement de Besançon.

Aussi le nom de Durfort ne devait-il pas encore disparaître de notre pays et notre histoire locale n'a qu'à s'enorgueillir d'une famille qui, depuis la conquête de Louis XIV jusqu'à la Révolution, a donné successivement à Besançon un archevêque, des gouverneurs, des maréchaux, des lieutenants généraux et dont plusieurs de ses membres, sous les titres divers de duc de Duras, duc de Lorges, duc de Randan, ont occupé en Franche-Comté les situations les plus élevées et exercé les plus hauts commandements militaires.

N. B. — Un accident survenu pendant le tirage des photographies ne nous a pas permis de reproduire le buste du maréchal.

LES
FOUILLES DE CHATELNEUF-EN-VENNES

Par M. l'abbé Hermann DRUOT

MEMBRE CORRESPONDANT

Séance du 15 mars 1902

Au débouché du Col des Ages, qui met en communication le plateau de Vercel et l'ancien Val d'Ahon avec le Val de Vennes, aux abords de Loray et de Flangebouche, le haut moyen-âge avait élevé une forteresse longtemps célèbre, le château de Vennes, relié avec le défilé lui-même par la tour de Montalo.

Plus tard, au XIII^e siècle, ce système défensif, qui protégeait le vieux chemin gaulois, passage des plus fréquentés de la montagne, fut complété. On éleva à l'E., au-dessus de la source du Dessoubre, un nouveau château, Châtelneuf-en-Vennes, tandis qu'au S., sur la lisière extrême des terres du prieuré de Morteau, fut bâtie, à côté du Bélieu, dans la paroisse du Bizot, la forteresse de Réaumont.

Châtelneuf, étroit manoir perché sur un roc, où le pied de l'homme pouvait seul parvenir, rempli, sans grand effort, son rôle de sentinelle du côté de l'étroite vallée qui conduit à Saint-Hippolyte. Après avoir changé souvent de maître, il appartenait, en 1630, à la maison de Rye, une des plus illustres du pays, qui avait recueilli le nom et écartelait les armes de la maison de Varambon.

Quand la Guerre de Trente Ans éclata, dont une période devait être si néfaste pour la Franche-Comté tout entière. Châtelneuf, tel un vétéran mutilé préposé à la garde d'un poste secondaire, ne devait jouer aucun rôle important. On y

entassa, comme dans un abri presque sûr, les meubles les plus précieux des retrahants d'alentour, puis, sous la garde de quelques paysans armés, on attendit.

Dès 1636, la Franche-Comté, attaquée dans sa capitale, Dole, avait connu les pillages et les massacres de troupes régulières françaises commandées par un prince du sang ; en 1637, Weymar la traversa, marchant sur l'Alsace ; en 1638, du côté des frontières de Bourgogne, du Bassigny, de Bresse, l'invasion ravagea ses plaines. En 1639, ce fut le tour des montagnes.

« L'année 1639 est la plus funeste et tragique que la Bourgogne ayt eu, car elle a esté toute dans le feu, le sang et la peste, et sans secours d'aucune part. Les montagnes seules restoient entières, le surplus du pays estoit désolé et encor la mortalité du bestail avoit affligé les montagnes et les divers logemens, levées et passages les avoient affaiblies et despeuplées en plusieurs endroits...

« Le ciel qui a coutume de donner de longs hyvers a noz montagnes. et leur fournir de grands remparts de neige, retira sa main cette année, si qu'aux mois de janvier et février noz montagnes furent sans neige, avec un air doux et serein. Weymar se servit de cet avantage, et sans attendre la saison du printemps ordinaire entra dans noz montagnes par l'abbaye de Montbenoist qu'il surprist, et dez icelle prit Morteaux par le flanc, tandis que pour néant ils gardoient le front de leur vallée et ne pensoient point au pas de Montbenoist, d'autant qu'il estoit plus reculé... » (1)

En lisant ces quelques lignes empruntées au pittoresque chroniqueur qui, le premier, a raconté la désolation de la Franche-Comté envahie par les armées franco-suédoises, on comprendra quand et comment Châtelneuf-en-Vennes fut pillé et incendié.

Weymar, maître de Saint-Hippolyte, où il était arrivé par

(1) GIRARDOT DE NOZEROT, *Histoire de Dix Ans.*

Délémont et Saint-Ursanne les premiers jours de janvier 1639, s'engagea immédiatement, en profitant d'une température exceptionnelle, dans la vallée du Dessoubre et remonta vers Consolation. Au bruit de ses fanfares, de ses canons, de sa cavalerie, l'épouvante fut au comble, et les quelques défenseurs du château durent s'enfuir sans essayer la résistance devant un torrent d'envahisseurs.

Le 12 janvier, Weymar était à Saint-Hippolyte; le 13, la ville était prise; dans la nuit du 14 au 15, Morteau était envahi. Ce fut dans l'espace qui s'écoula entre ces deux dates que Châtelneuf fut enlevé par les coureurs et l'avant-garde du duc, préparant la marche sur Montbenoit par Gilley, le sac de Morteau et celui de Pontarlier. Tel est, reconstitué sans doute possible, le drame lugubre qui livra à l'incendie la résidence des comtes de la Roche en montagne, des Varambon et des Rye, dont les ruines ont sommeillé pendant près de trois siècles avant d'être explorées par les fouilles que nous allons raconter (1).

I.

Une crête rocheuse d'à peine vingt mètres de largeur à son maximum d'étranglement et dominant d'une gigantesque paroi verticale la source du Dessoubre qui jaillit à sa base du côté Nord. A l'endroit le plus étroit de cette crête, un rectangle de pelouse unie, encadré de talus vagues, dont la direction générale fait deviner des substructions rectilignes mais où l'œil, dans le chaos des pierres moussues et des buissonnets, ne découvre aucun vestige régulier de maçonnerie. Tel était, à l'automne de 1897, l'aspect de l'emplacement de Châtelneuf-en-Vennes.

(1) L'abbé Devoille dans un roman, M. l'abbé Narbey dans ses *Hauts Montagnes du Doubs*, ont évoqué tous deux, avec beaucoup d'imagination, les souvenirs de Châtelneuf-en-Vennes, inutile de dire que l'histoire vraie n'a rien de commun avec ces deux ouvrages.

A la suite de promenades en ce lieu, qu'une immémoriale tradition appelait le Château, les professeurs du Séminaire de Consolation, plus d'une fois déjà, avaient rêvé de fouilles. Mais le résultat semblait d'avance devoir ne pas répondre aux difficultés et à la longueur de l'entreprise. L'exécution ne fut donc jamais sérieusement projetée.

Nous sommes au jeudi 16 décembre 1897. Par une fraîche et claire après-midi, je conduis les enfants au Château. Une association d'idées, bien naturelle en cet endroit, me fait raconter à mes jeunes amis une visite que j'avais faite aux ruines de Carthage. Rêvent-ils des trouvailles analogues à celles du P. Delattre? — Plus d'un gratte le sol avec son bâton. Au bout d'un instant : « Monsieur, voici des murs ! » C'était vrai ; en mainte place apparaissaient de menus restes de maçonnerie régulière.

La genèse de nos travaux se devine ; du désir au dessein on passe vite : « Venons donc travailler tous au Château à notre première sortie », continuaient ces enfants.

Le lendemain 17, on nous octroya le congé de la saint Nicolas. Tous les élèves s'armèrent, qui d'un pic, qui d'une pioche, qui d'un levier, qui d'un morceau quelconque de fer, qui d'un bâton, et nous primes d'assaut les sentiers. Ce fut un travail enfantin et parfaitement désordonné ; mais, le soir, quelques notables vestiges de murs étaient mis à nu : « Sous tous ces bourrelets, pensais-je, il y a donc de la maçonnerie ; or, tous ces bourrelets sont reliés ensemble. Je vais, c'est sûr, découvrir ainsi le plan de la partie essentielle de Châtel-neuf ». Il fut dès lors arrêté que les fouilles seraient méthodiquement entreprises et menées jusqu'au bout. Nous n'espérons point, il est vrai, trouver d'objets mobiliers.

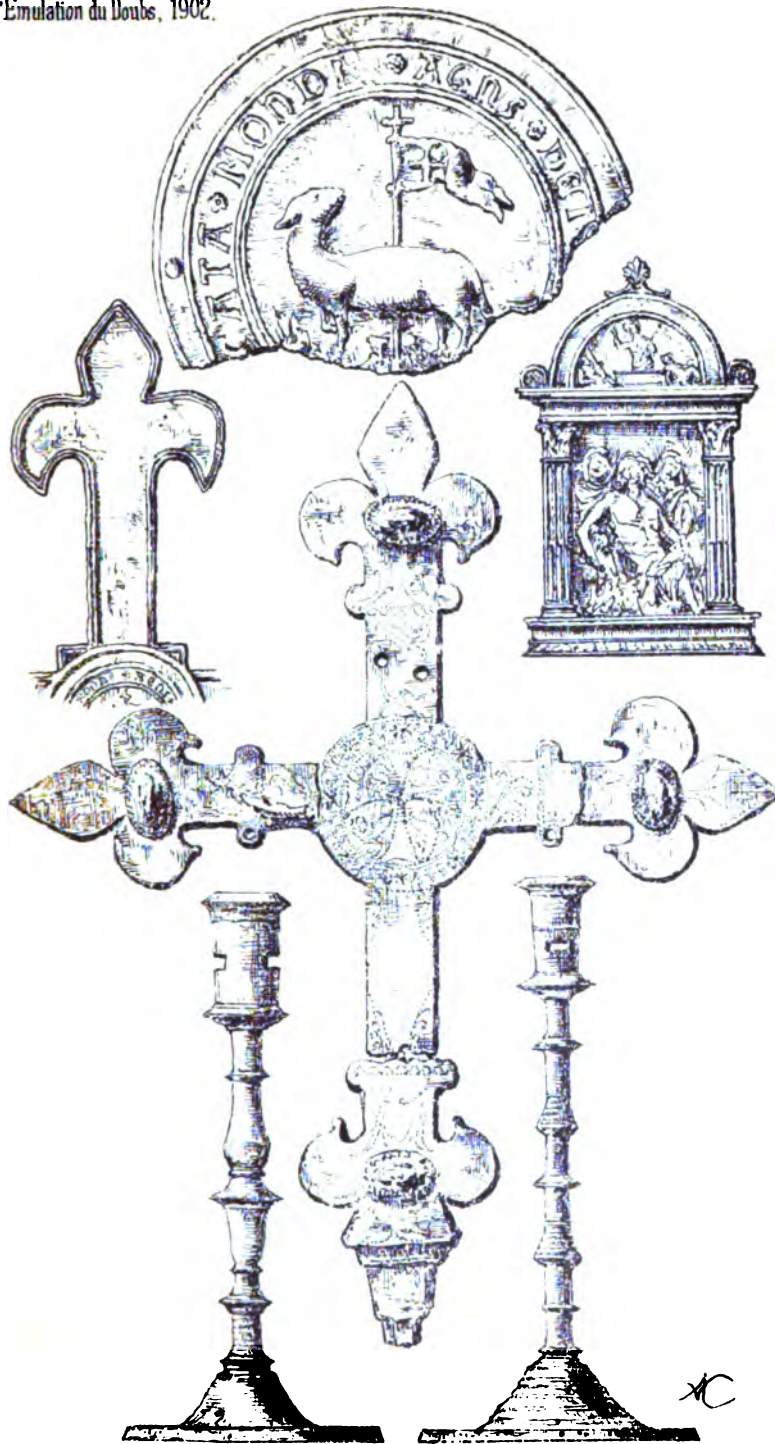
Il fallait s'organiser et fournir le maximum de résultats avec le minimum de dépenses. La grande ressource était le concours gratuit et libre des élèves : que ferait-on aux jours de la désertion ? L'illusion eût été ridicule de compter sur une fidélité de plusieurs mois. Ils venaient d'abord nombreux,

trente, quarante; mais chaque nouvelle promenade était marquée par un déchet, et je voyais clairement approcher le jour où une demi-douzaine à peine consentiraient, moyennant mille encouragements, à mener doucement, bien doucement, une œuvre coûteuse, pénible, interminable.

J'avais compté sans les trouvailles : elles fixèrent les bonnes volontés et les ranimèrent chaque fois. Je pus ainsi constituer une troupe de volontaires qui, à peu près tous, bien qu'à plusieurs reprises la liberté leur fût rendue, demeurèrent fidèles au poste et, une fois chaque semaine pendant l'hiver, tous les jours de promenade pendant l'été, fournirent une besogne dont la perspective eût effrayé les plus mâles travailleurs.

On ne soupçonne pas de loin de pareilles difficultés ni une pareille ardeur ! Je me souviens comme si c'était hier, de ces bises froides qui nous flagellaient le visage, de cette neige fine et glacée, de ces pluies opiniâtres, de ces averses torrentielles, de ces jours embrasés de juin. Je revois mes porteurs de caisses, mains et visages gelés, se blottir une seconde dans les coins, en attendant que leur charge fût refaite ; mes porteurs de sellettes, tabliers et pantalons couverts de boue et pleins d'eau, regarder avec effroi l'horrible mortier qu'il fallait soulever ; mes piqueurs s'épuiser à casser d'imperceptibles miettes autour des blocs durcis par l'hiver ; mes petits piocheurs, les mains bleuies et sales, lâcher un instant l'outil et battre la semelle pour se réchauffer les pieds. En dépit de tout, pas une fois le courage ne tomba. A plusieurs reprises, quand le temps faisait trop mauvais visage : « Mes enfants, disais-je, aujourd'hui c'est *ad libitum*, viennent ceux qui veulent ! » Et je les avais presque tous.

Aussi la besogne allait bon train ; qu'on en juge par un chiffre : fin juillet, nous mesurions exactement le volume des pièces évidées, et nous trouvions au minimum 560 mètres cubes. Par conséquent, en moins de huit mois, dans nos seuls jours de congé trois petites heures chaque fois, 560 mètres



FOUILLES DE CHATELNEUF-EN-VENNES



cubes de matériaux serrés, donc plus de mille voitures de matériaux disjoints avaient été transportés à bras d'élèves, par une chaussée en plan très rapide, jusqu'au bord du vallon qui se tord au Sud, derrière le Château, et précipités dans le lit du torrent.

Veut-on se figurer exactement notre façon de travailler ?

Mes dix-huit fidèles sont là, debout sur la crête, en tabliers gris et bleus. Chacun est armé, les petits de pioches et de sellettes en bois, les grands de pics ou de caisses à bras. Toute la bande descend au pied des vieux murs dans la fosse remuée avant-hier. En avant!... Deux grands garçons lèvent les pics longs et lourds, puis, vigoureusement, les abattent dans le réseau des racines, sous les pierres énormes, sur le bloc compact de la terre gelée ou de la chaux durcie. Il faut bien que tout cède ; les petits piocheurs, inclinés sur leurs paniers, y entassent les morceaux arrachés. Quatre vaillants bras soulèvent les sellettes, remplissent les caisses, et les couples de porteurs, manches retroussées, muscles tendus, escaladent la chaussée sous leur charge pesante et font dégringoler dans le val du Bief la cascade de moellons. Oh ! le plaisir de contempler le grandissime galop des grosses pierres, le trot tumultueux des cailloux, les glissades du gravier, et d'entendre ce ramage !

A intervalles inégaux, mais fréquents, un cri retentit ; les piqueurs regardent, les piocheurs se redressent, les porteurs s'arrêtent ou reviennent vite ; on a trouvé quelque chose. Chacun accourt pour voir, chacun a vu, et le vieux marteau, la vieille marmite, la vieille épée vont rejoindre dans un coin de mur la kyrielle des ferrailles. Ce soir, tous auront leur portion de butin à descendre au séminaire, et ce ne sera pas le moins intéressant du spectacle, que ce chapelet de bons-hommes, joyeux et sales, dévalant de là haut avec leurs vieilles chaînes, leurs vieilles piques, leurs vieux chandeliers, leurs vieux chaudrons.

Comme nous l'avons dit, le Dessoubre naît au pied d'une

gigantesque roche dont la paroi verticale court de l'ouest à l'est : le château des sires de Varambon était construit juste au dessus de la source, sur la crête rocheuse et étroite, entre la vallée de Consolation au nord et la gorge resserrée, sauvage, du Val du Bief au sud.

A en juger par les bourrelets de terrain dont chacun recouvre un mur, le castel s'élevait autour d'une cour intérieure, à peu près carrée, en deux ailes de bâtiments perpendiculaires aux bords de la crête : c'est une partie de l'aile occidentale, la partie adjacente à la cour, que nous avons fouillée. Nous y avons découvert deux pièces contiguës munies de trois portes, de cinq fenêtres meurtrières dont quatre au sud, et avoisinées d'une tour ronde à l'angle occidental. Quand nous disons deux pièces nous indiquons les divisions de construction mises en évidence par les vestiges de mur : il n'est pas invraisemblable que des séparations en bois aient multiplié davantage les pièces ou chambres. Un four était adossé au mur du milieu et dominait une platine énorme, haute de plus d'un mètre, pesante d'au moins cent cinquante kilog., dépourvue de tout cachet tant artistique qu'héraldique, et marquée de la date 1557. Nous devons trouver dans un autre coin, mais entraînée loin de sa place, une seconde platine, petite et plus insignifiante encore. En avant de la grosse platine, donc sous la cheminée, un dallage retrouvé intact, fait de pierres de deux ou trois décimètres de long ; derrière, dans l'autre pièce, un pavage plus menu mais sur une étendue plus grande. Partout ailleurs nos pics allaient sans résistance au roc vif : des débris notables de charpentes, retrouvées à l'état de charbon, y attestaient la présence d'un plancher détruit. La hauteur des restes de murs varie de deux à quatre mètres, leur épaisseur de 1 m. 25 à 1 m. 80 ; la largeur des pièces déblayées, de 6 m. à 6 m. 20 ; leur longueur est de 14 mètres. La construction a été faite avec le calcaire de la région ; çà et là, un cube de tuf noyé dans le reste de la maçonnerie. Le ciment s'effrite sans peine et n'a pas la con-

sistance de celui qu'on trouve en de nombreux châteaux. Le bas des murs a été plus que le reste rougi et calciné par l'intense chaleur de l'incendie ; presque partout sous les décombres écroulés s'est durcie, enveloppant les objets en métal qu'on en retire avec peine, une couche résistante de chaux.

C'est seulement à quelques pieds de profondeur, au dessous d'une couche de terre végétale mêlée de racines et de pierrailles, et au cœur même du sable, de la chaux et du charbon, que les trouvailles commençaient. Nous fîmes les premières dès notre quatrième congé : une faux, une large et longue scie, des casse-noisettes, des entraves, avec l'une des deux boucles fermant à clef, puis, en paquets dans un trou de mur, plusieurs milliers de clous forgés, sans tête, et de forme pyramidale. A partir de ce moment chaque journée de travail nous donna nombre d'objets : le soir du 5 avril nous en recueillîmes plus de quatre-vingts.

Il n'y aurait pas d'intérêt spécial pour le lecteur à suivre nos fouilles pas à pas ; les découvertes se faisaient sans progression bien marquée : dans une pièce comme dans l'autre, à la fin de l'été comme au début de l'hiver, nos trouvailles avaient sensiblement la même valeur et d'ailleurs une foule d'objets se répétaient presque à chaque semaine. Les premières monnaies, découvertes le 8 mars, marquent seules le point de départ d'une période où les surprises agréables allaient se multiplier. Mais ce détail excepté, la marche du travail a été seule progressive : l'intérêt des trouvailles s'est maintenu sans s'accroître. En dehors donc de quelques dates clairsemées et marquées par la mise au jour d'un bibelot moins banal il serait fastidieux de lire l'histoire chronologique de nos découvertes.

C'est surtout par leur ensemble, en formant comme une sorte d'encyclopédie de l'outillage des paysans dans nos montagnes, au début du xvii^e siècle, que les objets trouvés sont intéressants. Très peu d'entre eux pris isolément mé-

ritent une description détaillée. Mais il est curieux de constater par un coup d'œil global sur cette multitude d'instruments de travail et d'ustensiles de ménage que les choses n'ont pas varié beaucoup et que, loin de toujours s'améliorer, plus d'une, de nos jours, n'a ni la même solidité ni la même élégance. Inutile de faire remarquer que l'étain n'ayant pu résister à la chaleur de l'incendie, le cuivre et le fer seuls ont gardé leur forme ; encore plus d'un objet en cuivre a-t-il partiellement fondu, par exemple d'élégantes marmites et des monnaies.

Pourquoi dans ce château d'aussi nombreux objets de physionomie paysanne ? — Nous en avons recueilli plus de cinq cents. C'est apparemment que Châtelneuf, au passage des Suédois, servit de refuge aux habitants du voisinage de Guyans-Vennes surtout et de Grand-Chaux : chacun de ceux qui s'y retirèrent y emporta avec son petit pécule le nécessaire de son outillage. Il dut s'y entasser une multitude de malles ou coffrets comme l'attestent les 133 serrures et les 200 paumelles ou charnières recueillies. Sans doute aussi qu'un certain nombre d'objets du culte y furent déposés : on n'explique guère autrement la présence dans les débris d'un instrument de paix et de plusieurs croix processionnelles. Ne pourrait-on aussi rapporter au culte les vestiges carbonisés où l'œil suit sans peine à travers la trame brûlée du fil un délicat et riche brochage d'argent ?... Mais il en reste si peu qu'on ne saurait conclure.

C'est, en résumé, surtout un mobilier paysan qui nous est tombé sous la main. L'incendie a consumé le bois et la corne des outils et n'en a laissé que le métal ; encore le travail souterrain de l'humidité a-t-il mordu profondément et déformé surtout les objets plus menus comme les couteaux, les pinces, les casse-noisettes. Pourtant ce qui reste se peut désigner en général nettement. Il n'est pas jusqu'à des paquets de lentilles ou de grains d'avoine carbonisés et retrouvés abondants sur de vieilles serpes, sur des restes de

poutrelles, qui n'aient conservé, la couleur en moins, leur exacte physionomie.

Les objets trouvés en plus grand nombre sont les gonds, les pentures et les verrous : deux à trois cents gonds et pentures n'est point un chiffre exagéré. Nous avons dit tout à l'heure qu'on les explique par les nombreuses caisses ou malles qu'apportèrent les réfugiés du château. Les serrures c'est naturel — sont moins nombreuses : cent trente trois exactement, et il est probable que très peu nous ont échappé. Toutes intéressantes par leur variété, elles sont — sauf deux ou trois, sauf une surtout, où l'artiste a multiplié les combinaisons -- très simples de mécanisme. Aucune d'ailleurs n'offre de cachet esthétique.

Nous aurions dû retrouver un nombre égal de clefs ; nous n'en avons recueilli que cinquante-cinq. Beaucoup, les plus petites surtout, ont passé inaperçues dans les décombres remués. Ce qui intéresse dans les clefs, plus encore peut-être que dans les serrures, c'est l'absence totale d'uniformité entre deux quelconques d'entre elles. La fabrication actuelle, en répétant sans une variante le même type des milliers de fois, donne l'impression d'une inépuisable monotonie ; jadis l'ouvrier mettait un peu d'agréable fantaisie dans chaque objet isolé qu'il produisait. Des clefs trouvées à Châtelneuf en sont un exemple. L'une d'elles a plus que de la fantaisie et atteint presque à l'art ; les artisans d'autrefois étaient souvent des artistes.

La même fantaisie agréable se retrouve dans tous les objets qui la pouvaient comporter ; il faut signaler à cet égard dix-sept casse-noisettes dont aucun ne ressemble au voisin et dont plusieurs représentent des mâchoires d'animaux, des têtes de reptiles. La moitié au moins de nos soixante-deux couteaux sont de lame et de manche élégants, au mouvement gracieux ; le feu a anéanti les détails d'ornementation des manches : il en reste cependant ici ou là de pauvres vestiges, par exemples les petits carrés de nacre qui fai-

saient, avec de petits carrés de bois, un damier minuscule autour de la tige de métal.

L'unique grelot retrouvé était vêtu d'une sorte de gracieux rinceau en relief. Un fer à gauffres ne porte à l'intérieur que des rayures enfantines traversées d'une maladroite fleur de lys. Les deux chandeliers, que l'on peut voir au Musée de Besançon, dans la vitrine affectée aux fouilles de Notre-Dame de Consolation, sont intéressants et de style ; la série bien comprise des nœuds aigus qui en décorent la tige les distingue tout à fait des chandeliers qui font aujourd'hui partie des mobiliers populaires.

Une des plus sensationnelles trouvailles est, sans contredit, celle des crémaillères, torsos ou rectilignes, grêles ou énormes, et des marmites à la panse diversement, mais toujours gracieusement arrondie et aux lèvres non moins gracieusement renversées. Deux ou trois en cuivre qui eussent été vraisemblablement les plus jolies sont aux trois quarts fondues et réduites en une masse informe. Tant marmites que chaudrons, nous en avons retrouvé vingt-deux. Voilà qui témoigne d'un groupement d'humbles foyers dans l'enceinte de Châtelneuf au moment de l'invasion des Suédois.

Puisque nous parlons de foyer, il nous faut signaler trois chenets dont l'un, artistique, figurant une belle tête de chien, et, avec les landiers, les broches démesurément longues, qui pouvaient facilement empaler un mouton ou un veau.

Parmi ce que j'appellerai les objets de ménage ou de métier, je ne vois, en dehors de deux socs de charrue au profil de gracieuses carènes, plus rien qui exprime un souci d'art. Tout y est d'un dessin ferme, de fabrication excellente et tend à l'emploi pratique. Nous nous contenterons donc d'énumérer six ciseaux de couture, cinq clochettes en cuivre pareilles à celles qu'aujourd'hui encore portent les troupeaux de nos montagnes, cinq pelles, sept pics, sept scies, huit tridents, sept binettes et crocs, neuf ciseaux à tondre les moutons, neuf enclumes à faux (dont la partie

trempée n'était pas oblongue et mince comme à présent, mais carrée), neuf tenailles, dix chevilles de voitures, dix gros coins en fer munis d'anneaux pour harponner et enlever les sapins, onze limes, onze pinces très diverses de grandeur, douze grandes poèles à frire, quatorze faux, dix-sept chaînes dont plusieurs très longues — l'une de quatre mètres et demi — feraient aisément leur ancien office, dix-sept ciseaux d'ébéniste, dix-huit racloirs, dix-neuf serpes presque toutes d'une courbe plus allongée, moins circulaire que les serpes actuelles, vingt-cinq vrilles, vingt-cinq marteaux, trente-deux haches, etc. Tous ces objets n'auraient pas du tout, aux yeux non prévenus, la physionomie d'objets presque trois fois séculaires ; ils sont d'une étonnante ressemblance d'aspect avec nos objets actuels. Examinés plus en détail, ils frappent par je ne sais quoi de plus solide en même temps que de plus varié. Des ouvriers du val du Dessoubre, employés journallement au charroi des sapins, ont estimé supérieures, sous le double rapport de la forme et du métal aux *comailles* d'aujourd'hui, les coins en fer dont nous parlons plus haut et qui servaient à l'enlèvement des bois.

Pour compléter la liste des humbles objets de ménage ou de métier que nous avons découverts, il faut ajouter aux précédents : deux balances ou *romaines*, un fer à friser, une roulette à gaufre, deux petites lampes en cuivre faites d'un disque évidé avec queue en anneau et bec pointu pour la mèche, différents tournevis, dont l'un, grâce à une série de formes rayonnant au bout de la même tige, pouvait résoudre les difficultés les plus diverses ; des marques à feu, imprimant un dessin d'étoile, sauf une, qui exprime un écusson avec les lettres P V au-dessus d'une croix ; deux pierres à aiguiser, de longues pinces de forgeron, un étui en os, un godet de cuivre ayant peut-être servi d'unité de poids, un petit rouleau de fil de laiton, deux chapelets, l'un de six dizaines, au grain noir, banal et uni ; des débris de marbre

blanc, de verre à moitié fondu où apparaît un reste de dessin ; divers ossements, dont pas un d'humain, etc., etc.

Les objets suivants ont plus de caractère : une sorte de bracelets (deux exemplaires) faits de mailles souples et fines de cuivre et terminés d'agrafes rectangulaires où s'épanouissent d'élégants fleurons ; une demi-douzaine d'autres agrafes de cuivre en forme de rosaces ; un ove en verre très fin qui s'est délicatement irisé dans le sol et des flancs duquel monte une fragile banderole verte ; deux pipes enfin, apparemment inusagées, en terre blanche, l'une ne gardant que le fond du foyer, l'autre, quasi intégrale, faite d'un tuyau uni et d'une Chimère à cornes de bélier, à gueule ouverte, qui constitue le fourneau et sous laquelle, dans un talon évidé, apparaît une petite couronne avec l'inscription D. V.

Comme objets de culte, il y a d'intéressant, en dehors des débris d'étoffe carbonisée que nous avons dit, d'abord un bras de croix en bronze, trouvé le 24 mai ; il se termine en fleur de lis et porte au bout opposé, au centre donc de la croix, une inscription en couronne autour d'un agneau pascal. Ensuite, trouvée, le 26 mai, une autre croix processionnelle du xvi^e siècle (voir la planche), avec terminaisons en fleurs de lis et, à la naissance des fleurs, de gros cabochons en verre que la chaleur a craquelés. Enfin et surtout, un instrument de paix, en cuivre, style italien du xvi^e siècle, haut d'à peine quinze centimètres, portant en bas-relief une *pieta* de dessin remarquable et d'expression très vivante. Ce dernier objet est sans contredit la plus précieuse de nos trouvailles. On le peut voir au Musée de Besançon.

Le feu a particulièrement ravagé et déformé les vestiges d'armes que nous avons recueillis. Nous ne possédons qu'une partie de casque : on y voit une fleur de lis repoussée. Voici quatre épées tordues et rongées, trois sans gardes ; cinq gardes sont retrouvées seules, toutes très différentes d'aspect, l'une, torse et spécialement intéressante.

Voici encore six piques, quatre canons de pistolets, deux canons de fusils ou mousquets, treize batteries d'armes à feu, cinq dessus de poires à poudre, cinq moules à balles, trois balles, trois éperons, dont deux en jolies rosaces étoilées. Des cinq menottes ou entraves, trois sont complètes ; ce sont de solides et courtes chaînes terminées par deux larges bracelets de fer dont l'un porte un robuste cadenas ; les clés en sont perdues.

Les premières monnaies ne furent trouvées que le 8 mars. Inutile de dire que cette découverte nous remplit d'un singulier enthousiasme. La première fois, nous crûmes qu'il s'agissait de boutons : petits disques vert-de-grisés collés en un lingot par un commencement de fusion, leur vue nous surprit seulement. On regarda de plus près, on aperçut des lettres, des embryons d'effigies, de dates : « Des sous, voici des sous ! » Et il y en avait 125. Une bribe d'étoffe carbonisée, sans doute le sachet qui les renfermait, y était encore attenante.

Le soir du 19 mars, pour la troisième fois, le bienheureux cri : « Des sous, voici des sous ! ». C'était à l'angle du four et de la platine ; nos enfants, endimanchés, plongeaient leurs mains jusqu'au blanc poignet dans le sable gris où grouillaient les piécettes verdâtres : quatre cent treize ce jour-là, quel rêve ! Le soir du 5 avril, nous en avons recueilli plus de huit cents.

Mais la moitié totalement illisibles ! Quatre cents restaient qu'on pouvait lire, partiellement au moins. En voici de minuscules avec la croix de Lorraine, de plus grandes, presque deux cent cinquante, aux armes de Besançon, les autres aux armes de Bourgogne, à peu près toutes à l'effigie de Charles-Quint. Elles courent de 1570 à 1637. Deux ans après cette dernière date, les Suédois féroces, revenus du sud de la Comté, anéantissaient Châtelneuf, qui couvrait pour deux cent soixante ans du manteau de ses ruines l'humble bourse des serviteurs et des soldats d'autrefois.

**Liste des types de monnaies trouvées aux fouilles
de Châtelneuf.**

France-Béarn, Louis XIII : Une jolie pièce d'argent.
Monnaie flamande. Bruxelles, 1622 : Demi-teston.
Monnaies lorraines : Blanc, demi-blanc.
Armes de Bourgogne et de Dole : 1622, 1623.
Dole. — Deux gros, 1422.
Dole. — Un gros (bâton noueux), 1622.
Dole. — Un demi-gros (bâton noueux), 1588
Dole. — Carolus : 1593, 1594, 1595, 1596, 1599, et une série de
dates illisibles.
Besançon. — Double-gros; 1623, 1624.
Besançon. — D'un côté effigie de Charles-Quint, de l'autre deux
colonnes encadrant un B, 1623.
Besançon. — Demi-carolus.
Besançon. — Carolus : 1564, 157?, 1571, 1572, 1580, 1581, 1584,
1588, 1589, 159?, 1591, 1592, 1593, 1594, 1595, 1596, 160?, 1603,
161?, 1611, 1612, 1613, 1614, 1615, 1616, 1617, 1618, 1619, 1620,
1622, 1623, 1636, 1637.

On nous permettra d'ajouter à ces humbles notes le nom
des admirables enfants qui sacrifièrent, un an durant, tous
leurs congés à l'œuvre pénible des fouilles :

Léon Bourgeois, Joseph Loyer, Joseph Simon, Georges
Chénier, Roger Chénier, Louis Huot, Gustave Perrin, Au-
guste Vaugne, François Dufay, Léon Faradon, Louis Froide-
vaux, Edouard Jeannin, Alix Renaud, Henri Amiotte-Petit,
Henri Martin, Francis Boillin, Joseph Frantzen, Just Faivre.

II.

Cette seconde période de fouilles s'est effectuée sous la direction de
M. l'abbé Verchot, professeur à Consolation, auquel nous devons ce second
rapport.

En 1902, au moyen d'une double subvention du Musée archéologique de Besançon devenu dépositaire d'une partie des

trouvailles de M. l'abbé H. Druot, et de la Société d'Emulation du Doubs, les « fouilles » de Chatelneuf ont été reprises suivant un plan nouveau, après quatre années de délaissement absolu, pendant lesquelles les murailles des appartements découverts par M. Druot, furent sérieusement endommagées par les pluies et la gelée. Le premier directeur n'avait pas de données précises à sa disposition pour le guider dans son travail ; il « attaqua » la butte la plus en vue, et il eut la main heureuse. On sait la quantité d'objets, parfois très intéressants, que ses recherches amenèrent au jour. Dans la suite, on a pensé qu'il y aurait peut-être quelque intérêt à reconstituer le vieux manoir des seigneurs de Varanbon, autant du moins que le permettent les ruines accumulées par le gel et l'incendie. C'était là un travail énorme qui demandait assurément beaucoup de temps, mais qui pouvait amener quelque découverte curieuse ou importante pour l'histoire locale. Dans ces conditions, on a voulu, pour faciliter les recherches postérieures, débayer en premier lieu les abords du château, de façon à retrouver les chemins et les portes qui permettent d'entrer dans les appartements. Il fallait des « travailleurs » d'une patience à toute épreuve et d'un « détachement » peu ordinaire, pour exécuter ces travaux particulièrement pénibles, où l'on est rarement stimulé par une découverte quelconque. Songez donc, ne rencontrer jamais sous le pic si lourd ni monnaies, ni armes, ni outils, comme les anciens travailleurs de M. Druot ; toujours remuer des pierres et des troncs d'arbres sans aucun résultat appréciable, quelle décevante perspective pour des enfants ! Malgré cela, une équipe de vingt ouvriers a pu être constituée, et depuis deux années, personne n'a manqué au rendez-vous du mardi et du jeudi, malgré la neige ou la pluie.

Aussi, à cette heure, les travaux ont donné quelques résultats appréciables. Peu d'objets, il est vrai, se sont ajoutés à ceux que M. Druot avait si bien groupés dans son premier musée ; il fallait s'y attendre. Par contre, la disposition du

château commence à devenir manifeste. Nos efforts se sont portés en premier lieu sur le puits, dont l'orifice était visible dans un coin de la « haute cour ». Nous espérions, en le vidant, faire quelque découverte intéressante : dans la précipitation de la fuite, les assiégés auraient pu y jeter quelque objet précieux pour les reprendre plus tard. Nous en avons extrait seulement des pierres de taille et des débris d'ossements ou d'objets en cuivre, plus une garde d'épée. Bientôt le fond de la citerne apparaissait à une profondeur de deux mètres, et par là croulait la légende fort accréditée dans le pays, d'après laquelle le puits communique avec le Dessoubre, dont la source se trouve à plus de cinquante mètres au-dessous. Comme on l'a fait remarquer, il était cependant plus raisonnable de supposer que les habitants du château pouvaient se procurer de l'eau très facilement au moyen d'une corde et d'une poulie, puisqu'ils se trouvaient exactement au-dessus de la source en question ; dès lors, à quoi bon creuser un puits de cinquante mètres de profondeur dans le roc vif ?

De là, les équipes se sont transportées sur l'emplacement Ouest du Château, au-dessus du Val noir, où coule le ruisseau qui alimente la Scie Dessus. Les premiers travaux ont amené la découverte d'une manière de tourelle, profonde de 4 mètres, reposant sur le rocher au-dessous de la porte d'entrée du Château, avec un escalier très primitif, creusé dans le roc, qui permet d'y descendre. La destination de cette construction, très bien conservée d'ailleurs nous échappe complètement. Par la suite, nous avons pu déblayer entièrement la partie du Château qui regarde le Nord-Ouest et le Nord : d'abord l'emplacement du pont-levis, et la « basse » cour, placée au-dessus de la tranchée, qui fait face au plateau de Grand-Chaux. Cette cour assez longue, étroite, s'étend de l'oratoire au Val noir. Pour l'établir, on a taillé le rocher de façon à constituer une surface parfaitement plane qu'on a recouvert d'une sorte de ciment, où entre du sable de tuf comme élément principal. Au milieu de la cour, sur le bord

même de la tranchée, se trouve un gros rocher dans lequel des escaliers ont été creusés. De ce rocher un pont donnait accès à la porte d'entrée principale, dont l'emplacement est très visible au-dessus de la tourelle dont on a parlé plus haut. Cette porte est elle-même dominée par une plate-forme taillée à pic de main d'homme, sur laquelle se trouvait le donjon qui s'étend jusqu'aux salles découvertes par M. Druot, au Sud, le long du rempart naturel qui domine la source du Des-soubre. De la porte, un sentier pour les mulets, protégé au Sud-Ouest par une haute muraille très épaisse, conduit au donjon et à la « cour haulte », d'où l'on se dirigeait à gauche vers les habitations communes et à droite vers le logement des seigneurs encore inexploré. Si le plan général est facile à saisir, la destination précise des parties mises à nu est encore difficile à établir, par le fait qu'on distingue nettement plusieurs constructions successives. De plus, des passages, des portes ont été murés, des bases de tourelles comblées avec du sable de tuf. Sur bien des points, on doit se contenter de probabilités.

Les travaux ont amené la découverte de quantité d'ossements d'animaux de forte taille, dans une salle sise au dessus du Val noir, de fragments de vases et de verre, de serpes et de menus objets de fer. Ils ont eu lieu sur une longueur de 520 mètres environ. L'année prochaine, nous entrerons par une porte en ogive en pierre jaune taillée, dite de Morteau, dans un appartement dont l'emplacement est visible au Nord des premières salles. Nous rechercherons ensuite la disposition du donjon et, ce point fixé, nous aborderons le saillant Sud, où était l'habitation seigneuriale. Puisse notre œuvre bien modeste apporter un petit surcroît d'intérêt au site de Consolation, et mériter d'être appréciée des touristes et des archéologues!

ÉDOUARD GRENIER

(1819-1901)

Par M. Jules GAUTHIER

SECRÉTAIRE DÉCENNAL

Stance publique du 18 décembre 1902

I

L'ENFANCE D'UN POÈTE

O famille, ô foyer où s'alluma mon âme!...

Quel Franc-Comtois ne connaît Baume, un des sites les plus pittoresques et les plus riants qu'anime le Doubs, alors que, grossi des eaux du Cuisancin, il roule, argentés et limpides, ses flots vers Esnans, Deluz et Besançon. Le paysage qu'il traverse est charmant; laissant sur sa gauche les hauteurs demi boisées et jadis couvertes d'un riche vignoble qu'on nomme Gondé et la vallée étroite de Pont-les-Moulins d'où le Cuisancin débouche, venant du Lomont, la rivière fait tourner à droite les roues du vieux moulin de Cour, transformé par une industrie récente, passe en vue de la ville retranchée au bas de hautes collines, séparée à l'ouest par tout un cirque de prairies du gai village de Champvans, puis, sous un grand pont flanqué du roc et des ruines d'un vieux château, précipite en murmurant sa course impétueuse : telle la Loue à Vuillafans !

La petite ville encadrée d'un frais décor d'arbres fruitiers

et de vignes, s'espace et s'étage à la base d'une montagne où grimpe et serpente la route se dirigeant vers Rougemont. Le haut clocher pointu de son église et le dôme de la vieille abbaye qui fut son berceau, la dominant ; Champvans, le Château, et par delà les cimes de Gondé et de Châtard sont tout son horizon.

L'ancien régime n'y a perdu que ses personnages ; les chanoinesses ont disparu et seul le secret de certaines confitures conserve leur tradition dans les vieilles demeures qu'elles habitaient ; un sous-préfet a remplacé le subdélégué, le tribunal a succédé, et dans le même hôtel, au vieux bailiage et les logis à poivrières, les maisons surplombantes, à tourelles et à viorbes, y sont restés debout comme témoins des âges écoulés.

C'est dans cette humble et jolie petite ville qu'est né, le 20 juin 1819, Edouard Grenier, dans une vieille habitation qu'on peut voir encore, à l'angle droit de la rue qui descend de la gare, presque en face du clocher de l'église paroissiale.

C'était la maison de Simon Barbier, maire de Baume, l'aïeul maternel de l'enfant dont le père, Jean-Pierre Grenier, occupait à Montbéliard les fonctions de receveur des finances. Les Grenier comme les Barbier étaient des nouveaux venus dans la bourgeoisie locale, mais leur honorabilité comme leur fortune leur donnaient une situation exceptionnelle ; leur parenté était très nombreuse.

Tandis qu'on laissait aux grands-parents, pour égayer leur foyer tranquille, un premier berceau, celui de Jules Grenier, l'ainé de deux ans du petit Edouard, le nouveau-né prit avec sa mère le chemin de Montbéliard, où se passa sa première enfance.

« J'ai quatre ans, je m'éveille ; la bonne Tinon me porte dans la chambre de ma mère. On m'habille ; j'ai une robe de mérinos rouge et des souliers de cabron jaune, je me trouve superbe !... Au jardin, il y a des mûriers à fruits rouges, une grande allée, des arbres et des fleurs ; mais au

milieu, il y a du sable et j'y ramasse des cailloux étranges et des pierres précieuses. Au fond, une porte basse donne sur un chemin qui conduit à la rivière ; tout cela est merveilleux, et depuis, je n'ai rien vu de pareil au monde !...

« J'ai grandi, je n'ai plus de robes comme les petites filles, je porte des pantalons et des souliers noirs comme papa, je vais avoir sept ans, je suis déjà un enfant terrible : je grimpe aux arbres, je fais la chasse aux papillons et aux nids. Je suis devenu sauvage, volontaire et dominateur. J'ai un esclave : Charlie qui m'admire, Charlie, le fils du cloutier voisin ; je commande une bande de gamins avec qui j'entreprends des expéditions lointaines dans tous les coins de la ville, jusqu'à la Citadelle !... »

Jeux d'enfants, amour-propre qui naît, colères qui s'éveillent ; pas d'école. la mère d'Edouard lui enseigne à lire, son père à écrire et tout se passe en famille ; quelles joies, quand par un soir d'hiver le receveur particulier rentre de la chasse les favoris saupoudrés de verglas, le carnier rempli de bécassines, de canards, de poules d'eau, et que tout ce gibier aux plumes luisantes s'étale ; quand au Vieux-Château des montreurs de lanterne magique ou d'ombres chinoises jouent le *Pont Cassé* et même *Tartufe*, mais oui, *Tartufe*, de Molière, un monsieur qui se cache sous une table !

En grandissant le cœur s'éveille ; à sept ans, Edouard Grenier aime et soupire. Elle avait deux ans de plus que lui. Etait-elle belle ? plus tard, il jugea que non. Durant longtemps il l'admira, faisant avec Marie d'interminables parties de jonchets (un jeu qu'on ne pratique plus guère). « Un charme l'enveloppait tout entière, son regard, son sourire. le moindre de ses gestes m'enchantait et me faisait une atmosphère de délices. » Toute une vocation de tendresse s'éveillait pour lui par l'innocente coquetterie d'une petite fille blonde et douce, tranquille et raisonnable, dont l'influence transforma un garçonnet turbulent en soupirant

précoce, et je comprends le sentiment qui, soixante ans après, dictait au vieillard ces lignes reconnaissantes : « Cher Montbéliard ! que de souvenirs, d'impressions premières inoubliables il m'a laissées, je n'en finirais pas si je voulais tout dire, et, je le sens bien, cela ne peut intéresser que moi !... »

Le château de Montbéliard et ses tours s'estompent et disparaissent dans les brumes de l'Allan, Edouard Grenier est devenu un collégien et a pris, comme Jules son frère aîné, le chemin de Fontenay-aux-Roses. Pour comprendre cette décision il faut tenir compte de l'influence et des conseils d'un ami fidèle de la famille, le député Clément, de Baume, dont l'initiative procura à nombre de ses jeunes compatriotes l'accès des grandes écoles ou des grandes administrations.

C'était un dur sacrifice pour une mère de se séparer d'un enfant qui ne l'avait jamais quitté ; le sacrifice fut plus rude encore pour le bambin de dix ans, partant avec un mince bagage à la conquête de l'avenir.

Les roses de Fontenay, le parc et ses bosquets, tout cela donnait un air riant à la cage, mais blotti dans son coin, meurtri et attristé par les brimades, qui dans tout collège attendent traditionnellement les nouveaux, le pauvre oisillon venu de Baume, pleurait le doux nid déserté. Il fut long à s'habituer à la discipline et au travail, nouveau pour lui, se créa peu de camarades, vécut de souvenirs ou d'espairs et, petit à petit, de labeur et de résignation.

Parmi les maîtres de Fontenay-aux-Roses, il en était un dont le nom et la réputation avait déterminé le choix de ce collège, qui eut de longues années de célébrité et fut considéré comme la Sainte-Barbe des Champs.

Il se nommait H. Ordinaire, et était de Besançon. « Il avait composé une grammaire latine d'après une méthode qui abrégait fort l'étude de cette langue. C'était un petit homme sec et osseux, très dur au physique comme au

moral. Il avait inventé aussi une façon de nous inculquer sa méthode qui était touchante, c'est le cas de le dire. Il se servait d'une tabatière d'argent pour priser, mais il s'en servait encore autrement. Aux examens, quand on lui répondait mal, la tabatière entrait en jeu en même temps que son pied. Le pied, fortement chaussé, frappait la jambe du malheureux élève, tandis que la tabatière attaquait les côtes ou la tête. Cette méthode-là n'était pas bien nouvelle, mais elle aidait puissamment à l'intelligence de l'autre. »

Les impressions pénibles du début de Fontenay-aux-Roses, corrigées à la longue par de bonnes camaraderies et par l'intérêt qu'Edouard Grenier finit par prendre à ses études, s'effacèrent peu à peu, grâce aux vacances qui lui firent entrevoir la mer à Saint-Valery avec ses spectacles gracieux et émouvants, ailleurs d'autres paysages, et le ramenèrent enfin, en 1829, à Baume, pour y embrasser une petite sœur née depuis peu et dont son frère et lui se disputèrent l'affection, en la portant, en la promenant, comme une délicieuse petite poupée.

Sa première communion en 1831, préparée par l'évêque du Maroc, l'abbé Guillon, aumônier de Fontenay, son entrée au grand collège, une grave maladie dont Jules Grenier faillit mourir, furent les grands événements de cet internat de Fontenay-aux-Roses qui dura jusqu'à 1834, c'est-à-dire jusqu'à la rhétorique, et dont la sortie constitua pour l'esprit indépendant du jeune Baumoï une véritable délivrance. Les parents décidèrent, à sa grande joie, que tandis que son aîné resterait à Paris pour se préparer à l'Ecole polytechnique, sous la direction de son cousin Ebelmen, qui venait d'y entrer premier, Edouard irait à Besançon faire au collège royal sa philosophie, en externe libre, c'est-à-dire en grand garçon.

Un voyage en Suisse, où les conduisit leur grand-père, ménagea la transition aussi agréable qu'inespérée entre la prison et la liberté. « Voir les lacs, les montagnes, les gla-

ciers, quelle joie pour des prisonniers comme nous et des imaginations de quinze ans.....

« L'automne s'écoula et s'inclina sensiblement vers l'hiver. Il y eut encore de belles journées, l'été de la Saint-Martin comme l'on dit, et c'est précisément l'époque où la Franche-Comté est dans toute sa beauté. L'été, le paysage est trop vert et d'un vert un peu crû. L'arrière-saison avec ses teintes variées, son ciel adouci, ses vapeurs bleuâtres, prête à nos montagnes un caractère plus fin, plus poétique en les revêtant d'une grâce, d'une distinction, d'une noblesse qu'elles n'ont pas dans le robuste éclat de leur verdure printanière...

« C'est ici le lieu de dire quelques mots de notre vieille maison, elle doit remonter à trois siècles et fut, dit-on, bâtie par MM. de Lasnans, libres barons d'Empire.

« Malgré ses dimensions restreintes, rien ne lui manque comme dépendances : double cour en forme de douves, ni jardins en terrasse. Le jardin qui domine la maison est un vrai jardin de curé.

« Des carrés de légumes entourés d'arbres fruitiers, de quenouilles, qu'au printemps, quand leurs branches ploient sous des fleurs épanouies, mon père comparait volontiers à des processions de jeunes filles.

« Des pierres moussues bordent les allées, une charmille au fond avec une treille en berceau que j'y fis planter pour me rappeler l'Italie ; on le voit, c'est la simplicité même.

« Tel qu'il est, c'est le lieu que j'aime le plus au monde. Mon grand-père m'y a porté dans ses bras, je m'y suis promené avec ma mère, j'y ai joué avec ma sœur, pleuré avec mon frère. »

Et cette vieille demeure et tous les cœurs qui battaient à l'unisson pour entourer l'enfant de leurs tendresses, dont il avait été sevré si longtemps dans la geôle de Fontenay-aux-Roses, il fallut s'en séparer, en gagnant Besançon et son collège le 15 novembre 1834. On établit le philosophe

chez un professeur du collège qui demeurait dans une vieille maison du Chapitre, entre la maison Talbert et l'hôtel Hugon d'Augicourt. « Il y restait même, remontant au moins à 1789, un chanoine grand, mince, avec les ailes de pigeon poudrées, la culotte noire, les bas de soie. Il jouait du violon et rien que de vieux airs qui, le soir, me portaient à la mélancolie.

« On y accédait par une étroite porte cintrée ; de ses vieilles et étroites fenêtres à meneaux, la vue était superbe et s'étendait sur une grande partie de la ville, avec les belles lignes du mont de Bregille comme lointain et tout un groupe de grands et beaux arbres pour premier plan.

« Chaque jour en descendant du Chapitre, pour me rendre au collège, je passais sous la Porte Noire. L'arc mutilé reste un monument de fière allure. Sur la face qui regarde Saint-Jean, dans un enfoncement obscur qui forme niche, se dresse en haut-relief une charmante figure de Vénus. La déesse sort de l'onde amère, ses pieds reposent sur une conque, une draperie voltige autour de son torse ; les siècles l'ont décapitée, mais ce beau corps garde néanmoins je ne sais quelle grâce divine et voluptueuse qui charme le regard et fera toujours rêver un artiste et un poète. — Et j'en rêvais !

« Tous les matins et tous les soirs, malgré toute ma philosophie, je saluais du cœur et des yeux la Mère des amours, c'est peut-être à elle que je dois ma prédilection pour la sculpture.

« La classe de philosophie se composait d'une soixantaine d'élèves. J'étais le plus jeune et, quoique arrivé six semaines après les autres, je n'en fus pas moins le premier lors de la composition et j'eus le prix de Pâques, à mon grand étonnement je l'avoue. Cela donnera une piètre idée de la classe et de la philosophie qu'on y enseignait. Son professeur était pourtant un homme de mérite, à figure fine ; il se nommait M. Bénard et traduisit Hegel.

« Je ne me liai avec personne et sauf Louis Grenier et Louis Barbier, mes deux cousins, qui étaient de ma classe, sauf Darlay, fils du professeur chez lequel je logeais et qui partageait ma chambre, je ne fis pas d'amitiés nouvelles. »

Et l'année s'écoula, terminée par la consécration du baccalauréat qui valut au vainqueur d'amples vacances, partagées avec son frère.

« Nous passâmes ces vacances comme on les passe à l'âge de l'adolescence, à courir dans les bois, à grimper dans les rochers, à rêver au bord des rivières ou dans les combes de notre pays agreste, à lire, à causer, à dessiner. Notre père était un pêcheur et un chasseur émérite ; il ne nous transmit ce double talent que d'une façon bien imparfaite. Nous allions cependant quelquefois pêcher avec lui. La chasse, qui du reste plaisait peu à notre mère, ne nous avait pas entraînés comme il est d'ordinaire à cet âge ; nous étions trop rêveurs ! Que de fois suis-je sorti le fusil sur l'épaule et un livre dans ma poche pour une chasse lointaine. Au premier buisson je m'asseyais contre un arbre, j'ouvrais mon livre et adieu les lièvres et les perdreaux ! J'étais parti pour les régions éthérées de l'illusion et du rêve. »

Les vacances finirent et au lieu de gagner l'Allemagne, Edouard Grenier et son frère vinrent à Besançon, l'un pour y travailler son examen de Polytechnique, l'autre, c'est-à-dire Edouard, pour y apprendre la procédure chez l'avoué Lonchamp. Ils demeuraient ensemble, au n° 51 de la Grande-Rue, vis-à-vis une vieille maison dont la devise : *Fac bene ne timeas* semblait leur dicter le devoir : au coin de la rue Saint Antoine et de la rue des Chambrettes, la maison à tourelle abritait leur pension. Orientés l'un vers l'art, l'autre vers la littérature. chacun des deux frères avala, huit mois durant, l'amer breuvage que la volonté paternelle leur versait, et cela, dans l'intérêt d'une carrière que ni l'un ni l'autre ne devait suivre ; l'été suivant, tous deux l'avaient jetée aux orties, Jules ne parvenait pas à entrer à Polytechnique,

la procédure n'était pas la Muse qui devait entraîner Edouard.

Et une fois encore le conseil de famille tenu à Baume aiguilla sur une autre voie les wagons qui portaient Jules et Edouard et leur fortune, celui de Jules vers l'Ecole centrale ou l'architecture, celui d'Edouard vers l'Allemagne, c'est-à-dire vers l'inconnu.

Leur mère avait une amie mariée à Stuttgart; elle prépara l'installation d'Edouard, et toute la famille, sauf son père retenu par ses fonctions et sa grand'mère par ses infirmités, l'accompagna par Strasbourg et Baden, à Stuttgart, où la caravane débarqua le 24 septembre 1836.

« Nous passâmes à Montbéliard où nous ne vîmes pas M^{lle} Marie qui venait de se marier ». Le premier amour d'enfant était, hélas! frappé à mort.

S'il est un pays d'Allemagne où, même après des déchirements inoubliables, le cœur français puisse battre sans haine et sans révolte, où une commune sympathie puisse naître et provoquer de part et d'autre une mutuelle confiance, c'est le Wurtemberg, c'est la Souabe, un pays hospitalier, dont les mœurs patriarcales survivent et résistent encore à la corruption.

Malgré les transformations accomplies en un demi-siècle, je l'ai connu tel encore qu'Edouard Grenier le découvrit à l'extrême début de sa jeunesse, et je comprends son enthousiasme d'y avoir pénétré et vécu.

Quelle jolie ville bâtie en amphithéâtre au pied de hautes collines, amorce des Alpes de la Forêt-Noire, sur les flancs desquelles montent des vignes et des forêts de pins parfumées, couronnées par les hauteurs du Bopser et de Degerloch.

Tous les palais de Stuttgart sont intéressants : le Vieux Château, dont les tours massives ont le même profil que celles de Montbéliard, la Résidence royale avec ses colonnades, ses fontaines, ses grands bassins et son parc qui va

jusqu'à Cannstatt retrouver le Neckar; Rosenstein, la Villa royale et le caprice oriental de la Wilhelma. Et partout, dans les musées, les bibliothèques, comme dans les magasins ou les intérieurs bourgeois, quel aimable accueil pour l'étranger, pour le Français surtout, car on n'a pas oublié là-bas ni le passage ni le séjour des Bonaparte ou des d'Orléans et l'on s'y souvient que la plume magique du vainqueur d'Iéna a signé le décret qui créa le royaume de Wurtemberg.

L'amie de M^{me} Grenier, M^{me} Koch, et ses deux aimables jeunes filles eurent vite acclimaté Edouard Grenier, confié aux bons soins d'un docteur en théologie, M. Ostertag, un pasteur surnuméraire, farci de grec, de latin, voire d'hébreu, qui s'évertuait en bon *scholar* à initier aux beautés de la littérature et aux rudesses de la langue allemande tout un lot de jeunes Anglais et Suisses. M. Ostertag, grand, froid, silencieux, nonchalant, avait bien l'allure d'un prédicant; il était de la secte rigide des mômiens ou piétistes, ce dont se ressentait la sévérité de son enseignement. Grâce à la composition de la pension, l'anglais était la langue dominante; l'étudiant venu de Baume se plia au courant, mordit à la fois aux deux dialectes et se familiarisa avec eux. Plus que les leçons du docteur, la lecture et la traduction à coup de dictionnaire et d'efforts personnels de Schiller, de Goëthe, de Lessing, firent ce miracle si difficile à réaliser chez nous autres Français, de faire pénétrer le jeune bachelier dans le génie tudesque; et tout lui devint facile désormais grâce à la volonté inflexible de sortir victorieux de l'entreprise. Cette influence de la littérature allemande sur sa vocation poétique ne fut pas moindre que la connaissance de l'allemand courant, écrit ou parlé, ne le fut pour ses succès futurs dans la carrière diplomatique; sa famille avait été bien inspirée en l'envoyant à Stuttgart.

Dans ses excursions journalières dans les grandes forêts, dans les parcs royaux aux mystérieux ombrages, dans les villages, les petites villes si curieuses qui avoisinent la petite

capitale et sont pleines encore des souvenirs de Schiller, d'Uhland et de Schubart, des chefs-d'œuvre de ces tailleurs d'images qui ont enfanté tant de merveilles d'Ulm à Esslingen, à Heilbronn ou à Tübingen, Edouard Grenier rapportait d'heureuses impressions et tout un trésor de sensations nouvelles. Il était arrivé à Stuttgart à la chute des fruits du marronnier; quand les marrons commencèrent, en 1837, à sortir de leurs coques épineuses, un sentiment poignant le fit songer au départ.

Son frère Jules le vint chercher et ce fut une douloureuse séparation d'avec les objets inanimés et les autres, car aussi bien les gracieuses filles de M^{me} Koch qui, avec leur mère, avaient suppléé les tendresses du foyer, que ses camarades de la pension Ostertag, les chênes du Bopser ou les bosquets de la Silberburg, tout cela s'était partagé son âme et avait pris dans son cœur d'enfant une place qui leur resta à jamais conquise. L'année passée à Stuttgart, il le déclarait encore à ses derniers jours, fut pour Edouard Grenier l'une des plus belles et des plus heureuses de sa vie; il en sortait plein de sève et d'enthousiasme, avec les illusions généreuses, sans lesquelles, entre l'enfance et la jeunesse, il y aurait tout un désert aride et morne à traverser.

Il en sortait sûr de cette vocation de poète dont son oreille avait perçu, bien faibles encore, les voix indécises, dans le collège de Fontenay-aux-Roses, et dont, sans guide et sans conseil, il avait presque enfant encore, réussi à affirmer la vérité et la puissance, par des ébauches de drames en vers qui, sans être le fruit d'une inspiration sublime, révélaient du moins, sous une ardeur juvénile, de réelles qualités de style et une aimable facilité.

Et maintenant nous avons épuisé dans ces courtes et simples pages ce que nous savions, ce qu'Edouard Grenier a retenu, a écrit, nous a raconté de son enfance.

Les bienfaits de ses parents, les heures de bonheur plus nombreuses que celles de tristesse, les tendresses mater-

nelles y tiennent une large place, et l'attachement au pays, à la vieille demeure où tous sont nés, où quelques-uns déjà sont morts, s'y affirme à chaque pas.

Flétri par l'âge, l'enfant, après avoir salué cette vieille maison dans une pièce vibrante d'émotion et superbe de facture : *O famille, ô foyer où s'alluma mon âme...*, y reviendra comme l'oiseau blessé retourne au nid, pour s'y coucher et y mourir.

Mais à l'heure où sonnent ses vingt ans et où nous arrêtons ce récit des premiers pas de sa vie, il en sort heureux encore, amoureux de l'existence, allant conquérir à Paris le rayon de gloire qui sourit à ses espérances, serrant sur sa poitrine, comme un talisman, tous les souvenirs joyeux et tristes qu'il a retracés dans ces vers :

Tu m'as laissé d'abord aux rives ignorées
Où le Doubs clair étend ses nappes azurées
Parmi les rocs à pic, les prés verts et les bois.
C'est là que s'éveillant pour la première fois
Ton âme vit au seuil de cette vie amère
Cet ange souriant qu'on appelle une mère.
Ta mère ! ô souvenir ! ineffable trésor,
Le seul qu'en vieillissant le temps augmente encor !

.
Age heureux où l'enfant fort de son innocence
Est encore dans l'Eden et croit à sa puissance
Et, quoique né d'hier, s'imagine immortel !
Il a, comme Jacob, sa pierre de Béthel,
Et du ciel à la terre, il voit la nuit, sans trêves,
Des anges descendant l'échelle de ses rêves.
Age heureux ! seul heureux ! quand au bord du sillon,
Il suffit d'une fleur, d'un nid, d'un papillon
Pour faire déborder notre âme comme un vase !

.
As-tu donc oublié Fontenay et ses roses,
Et la geôle lettrée aux vieux maîtres moroses
Où l'enfant enfermé dans un cercle de fer
A l'âge du bonheur comprit enfin l'enfer ?

Adieu la liberté, l'essor du premier âge
Et dans les prés en fleurs le gai vagabondage!
Adieu le foyer paternel où le jour
Passait libre et joyeux sous des regards d'amour.
Adieu ta mère! adieu ses baisers, ses caresses,
Et ta petite amie et ses calmes tendresses
Et tes jeux innocents avec elle au jardin.

. ,
— Puis ce n'est plus le Doubs à la teinte azurée
Ni la France. A présent c'est une autre contrée,
Le ciel n'a pas changé c'est le même soleil,
La même terre aussi, pourtant rien n'est pareil.
C'est le Rhin, le Neckar, la sombre Forêt-Noire,
L'Allemagne rêveuse...
Jours d'étude et de paix, d'ardente poésie
Dont chaque heure, apportant sa coupe d'ambrosie,
T'enivrait de bonheur, de génie et d'amour!...
... En avant! en avant!...
— C'est Paris maintenant, le monde et ses orages
C'est la vie à vingt ans avec tous ses mirages
Ses rêves de grandeur, ses folles passions !...

FLORA SEQUANIÆ EXSICCATA

OU

HERBIER DE LA FLORE DE FRANCHE-COMTÉ

PUBLIÉ

Par M. X VENDRELY

X.

1^o Liste du 21^o fascicule.

Collaborateurs pour ce fascicule : MM. BRUNARD, CARDOT, RÉMOND,
J. STRICH, X. VENDRELY, (OZANON, SALTEL).

Abrév. : D=Doubs, S=Haute-Saône, J=Jura, V=Vosges,
A=Ain, Sb=Haute-Savoie.

| | | | |
|--|----|-------------------------------------|-------|
| 1001. Pulsatilla rubra Lam. | A. | 584 ^{ter} Pyrola minor L. | S. |
| 1002. Ranunculus peltatus Schrank. | | 1013. Silene oleracea Bor. | S. |
| | S. | 1014. Lychnis flos cuculli L. | S. |
| 1003. — Thora L. | A. | 1015. Cerastium pallens Sch. | S. |
| 1004. Caltha palustris L. | S. | 1016. Genista sagittalis L. | S. |
| 1005. Isopyrum thalictroides L. | A. | 1017. Lathyrus sphaericus Retz. | A. |
| 610 ^{bis} Hutchinsia petraea R. Br. | A. | 1018. Orobus tuberosus L. | S. |
| 1006. Cardamine pratensis L. forma | | 1019. Prunus erythrocalyx β. ru- | |
| | S. | bella Clav. | S. |
| 1007. Alyssum Beugesiacum J. F. | | 1020. Potentilla rupestris L. | A. |
| | A. | 1021. Alchemilla (vulgaris) strigu- | |
| 1008. Draba muralis L. | A. | losa Bus. | S. |
| A. (Thlaspi arenarium Jord. Aveyr.) | | 1022. Crataegus monogyna Jacq., | |
| 15 ^{ter} Helianthemum pulverulentum D. C. | A. | v. Kyrstostyla Beck. | S. |
| 1009. Viola hirta L. | S. | 1023. Saxifraga aizoides L. | A. |
| 1010. — subtilis Jord. | S. | 1024. Heracleum Alpinum L., f. Ju- | |
| 1011. Viola subincisa Bor. | S. | ranum Gent. | A. |
| 1012. — stagnina Kit. | A. | 1025. Anthriscus Cerefolium Hoffm. | |
| | | | S. c. |

| | | | |
|---|-----|--|----|
| 1026. <i>Asperula trinervia</i> Lam. | A. | 1054. <i>Daphne Mezereum</i> L. | A. |
| 1027. <i>Galium verum</i> L. | S. | 1055. <i>Euphorbia palustris</i> L. | A. |
| 1028. <i>Knautia arvensis</i> Koch. | S. | 1056. — <i>Peplus</i> L. | S. |
| 909 <i>bis</i> — <i>intermedia</i> Bruegg. | S. | 1057. — <i>Cyparissias</i> L. | S. |
| 1029. <i>Chrysanthemum Parthenium</i> | | 1058. — <i>Amygdaloides</i> L. | |
| Pers. | S. | | S. |
| 81 <i>ter</i> <i>Bellidiastrum Alpinum</i> Mich. | | 1059. <i>Ulmus montana</i> Sm. | S. |
| 1030. <i>Centaurea Lugdunensis</i> Jord. | | 1060. <i>Salix aurita</i> L. | S. |
| | A. | 1061. <i>Juniperus communis</i> L. | A. |
| 1031. <i>Taraxacum officinale</i> Wigg. | S. | 1062. <i>Tulipa Celsiana</i> DC. | A. |
| 1032. <i>Hieracium Auricula</i> L. | S. | 1063. <i>Erythronium dens canis</i> L. | A. |
| 1033. <i>Vaccinium Myrtillus</i> L. | S. | 1064. <i>Allium Schoenoprasum</i> L. var. | |
| 586 <i>bis</i> <i>Arctostaphylos officinalis</i> W. | | Alpinum Koch. | A. |
| | A. | 135 <i>bis</i> <i>Leucoium vernum</i> L. | A. |
| 1034. <i>Pinguicula Alpina</i> L. | A. | 1065. <i>Orchis sambucina</i> L. | A. |
| 1035. <i>Utricularia minor</i> L. | A. | 1066. — <i>Traunsteineri</i> Saut. | S. |
| 1036. <i>Menyanthes trifoliata</i> L. | S. | 142 <i>bis</i> <i>Ophrys aranifera</i> Huds. | A. |
| 1037. <i>Convolvulus arvensis</i> L. | S. | 1067. <i>Gladiolus palustris</i> Gaud. | A. |
| 1038. <i>Lycium vulgare</i> Dun. | Dc. | 1068. <i>Sisyrinchium mucronatum</i> | |
| 1039. <i>Echium vulgare</i> L. | S. | Mich. | A. |
| 942 <i>bis</i> <i>Pulmonaria vulgaris</i> Dum. | | 1069. <i>Iris pseudo-Acorus</i> L. | S. |
| | S. | 1070. <i>Typha minima</i> L. | A. |
| 1040. <i>Borrago officinalis</i> L. | S. | 1071. <i>Scirpus lacustris</i> L. | S. |
| 1041. <i>Linaria minor</i> Desv. | S. | 1072. — <i>sylvaticus</i> L. | S. |
| 1042. <i>Veronica serpyllifolia</i> L. | S. | 678 <i>bis</i> <i>Rhynchospora alba</i> Vahl. | A. |
| 1043. <i>Melampyrum nemorosum</i> L. | | 1073. <i>Carex brizoides</i> L. | S. |
| | A. | 1074. — <i>leporina</i> L. | S. |
| 1044. <i>Glechoma hederacea</i> L. | S. | 1075. — <i>polyrhiza</i> Wallr. | D. |
| 1045. <i>Galeobdolon luteum</i> Huds. | S. | 1076. — <i>brevicollis</i> DC. | A. |
| 1046. <i>Lamium album</i> L. | S. | 1077. — <i>Baldingera arundina-</i> | |
| 1047. — <i>amplexicaule</i> L. | S. | cea Kth. | S. |
| 1048. <i>Ajuga reptans</i> L. | S. | B. (<i>Echinochloa eruciformis</i> Rchb- | |
| 1049. <i>Plantago media</i> L. | S. | cult.) | |
| 1050. — <i>lanceolata</i> L. | S. | 1078. <i>Anthoxanthum odoratum</i> L. | |
| 518 <i>bis</i> <i>Littorella lacustris</i> L. | S. | | S. |
| 1051. <i>Chenopodium bonus Henri-</i> | | 1079. <i>Milium effusum</i> L. | S. |
| cus L. | S. | 1080. <i>Arrhenatherum elatius</i> Gaud. | |
| 1052. <i>Polygonum aviculare</i> L., <i>for-</i> | | | S. |
| ma. | S. | 700 <i>bis</i> <i>Selaginella spinulosa</i> A. Br. | |
| 1053. <i>Rumex Acetosella</i> L. | S. | | A. |

2° Notes sur quelques espèces.

Nous avons le plaisir de publier dans ce fascicule un certain nombre de plantes jurassiques intéressantes, recueillies dans le département de l'Ain, par M. Brunard, instituteur à Ambléon, qui a bien voulu ajouter les quelques notes dont nous faisons suivre quelques-unes.

1001. *Pulsatilla rubra* Lam. — Plante, plutôt méridionale, qui remonte, en colonies abondantes, sur tous les coteaux secs et calcaires des bords du Rhône, exposés au midi, et sur les coteaux de l'Ain, — à Villieu.

1003. *Ranunculus Thora* L. — Cette plante des hauts sommets jurassiens est venue s'implanter au sommet du Grand-Colombier, 1534 m. d'altitude, à l'exposition du couchant, où M. Brunard l'a découverte en 1898; c'est la station la plus méridionale de l'Ain.

1005. *Isopyrum thalictroides* L. — Rigneux-le-Franc.

610 bis. *Hutchinsia petraea* R. Br. — Loyes.

1007. *Alissum Beugesiacum* Jord. et Fourr. — Mollard-de-Don.

1008. *Draba muralis* L. — Virieu-le-Grand.

15 ter. L'espèce publiée sous ce numéro, provenant du Pont-de-Chazey et envoyée sous le nom d'*Helianthemum pilosum* Pers., ne serait pour M. Foucaud, à qui je l'ai communiquée, que *H. pulverulentum*, DC (= *polifolium* α *angustifolium* Koch.).

1012. *Viola stagnina* Kit. — Connue au marais des Echets (d'où proviennent les échantillons), retrouvée aux marais de Colliard et aux bords du lac d'Ambléon, ce qui indique qu'elle doit être plus disséminée qu'on ne l'a notée jusqu'à ce jour.

1017. *Lathyrus sphaericus* Retz. — Ambléon.

1020. *Potentilla rupestris* L. — Id.

1035. *Utricularia minor* L. — Id.

1054. *Daphne Mezereum* L. — Id.

1023. *Saxifraga aizoides* L. — Bellegarde.

1026. *Asperula trinervia* Lam — Le Mollard-de-Don.

81 ter. *Bellidiastrum Alpinum* Mich. — Le Grand-Colombier.

1043. *Melampyrum nemorosum* L. (*M. violaceum* Lam.).

— Id.

586 bis. *Arctostaphylos officinalis* Wimm.-Gr. — (*Arbutus uva ursi* L. — Sothonod.

1034. *Pinguicula albiflora* Reus. (*P. Alpina* L.). — Id.

1063. *Erythronium dens canis* L. (*E. bulbosum* Saint-Lag.).

— Id.

1065. *Orchis sambucina* L. — Id.

1064. *Allium Schoenoprasum* var. *Alpinum* Koch. — Brenod.

1024. *Heracleum Alpinum* L. f. *Juranum* Genty. — N'a que deux stations dans l'Ain : forêts de sapins du col de la Rochette (où ont été récoltés les échantillons) et de Planachet, à 1100 m. d'altitude ; toutes deux exposées au couchant.

1030. *Centaurea Lugdunensis* Jord. — Quatre stations dans l'Ain : 1° la Pape, sur les bords du Rhône, à faible altitude ; 2° aux Monts-d'Ain, près de Nantua, à 1000 m. d'altitude ; 3° au Reculet ; 4° sur le plateau de Retord prairies décalcifiées de la Croix-Jean-Jacques, à 1200 m. d'altitude), d'où proviennent nos échantillons.

1062. *Tulipa Celsiana*, DC. — N'a que la seule station : les pelouses rocheuses du sommet du Grand-Colombier, à 1534 m. d'altitude, exposition du levant.

1067. *Gladiolus palustris* Gaud. — Colliard.

1070. *Typha minima* Hoppe. — Cordon.

1068. *Sisyrinchium mucronatum* Mich. (*S. Bermudianum* v. *boréale*, de Boissieu). — Occupe une station de quelques centaines de pieds, dans un pré marécageux, à Passin, parmi les joncs et les carex, à 2 kilomètres de toute habitation.

3° Plantes nouvelles pour la Haute-Saône.

1002. *Ranunculus peltatus* Schrank. — Champagney.
1010. *Viola subtilis* Jord. — Id.
1011. *V. subincisa* Bor. — Id.
1013. *Silene oleracea* Bor. — Id.
1015. *Cerastium pallens* Sch. — Id.
1019. *Prunus erythrocalyx* (β . *rubella*) Clav. — Id.
1021. *Alchemilla (vulgaris) strigulosa* Bus. — Id.
1022. *Crataegus monogyna* Jacq. var. *Kyrtostyla* Bech.
— Id.
1966. *Orchis Traunsteineri* Saut. — Id.
942 bis. *Pulmonaria vulgaris* Dum. — Amance.
518 bis. *Littorella lacustris* L. — Etang Rosbeck, commune de Belonchamp, canton de Melisey.
Ranunculus penicillatus Hiern. — Chagey (V. Rouy et Fouc., Fl. de Fr., I, p. 65.

4° Localités nouvelles.

a. Département du Doubs.

- Ranunculus aconitifolius* L. — Bois du Petit-Frêne, près de Saône (Paillot).
Rapistrum Linnæanum Boiss. — Fort de Palante, août 1883, a disparu des environs de la gare de Besançon (P.).
Isnardia palustris L. — Saint-Vit, Antorpe (P.).
Doryenium suffruticosum Vill. — Fl. Seq., 709. Cette espèce est nommée *D. Jurunum*, par Rouy, Fl. Fr., V, p. 136.
Knautia dipsacifolia Host. — Laissey (P.).
Solidago longifolia Schrad. — C'est le nom que Paillot (manuscrit) donne à l'espèce nommée *E. villosa* Pursh. in Fl. Seq., VI, p. 129.
Helminthia echioides Gaertn. — Besançon (Montoille) (P. 1883).

Les localités indiquées ci-dessus se trouvent mentionnées (manuscrites) sur un exemplaire du VI^e fasc. du Fl. Sequaniæ, provenant de Paillot.

Carex polyrhiza Wallr. — Fl. Seq. 1066, rec. à Dung, par J. Strich.

h. Département de la Haute-Saône.

Monotropa hypopithys L. — Bois de Miellin (D^r Poulet).

Evonymus Europæus L. — Champagney (X. V.). Fl. Seq., 866.

Trifolium Bertrandi Rouy (*T. medium* × *rubens* Bertr.). — Neuville-les-Scey (Bt); Rouy, Fl. de Fr., V, p. 125.

Amelanchier vulgaris Mch. — Un échantillon m'a été envoyé autrefois, dans une lettre, de Faucogney, par M. Jolyet; a été publié sous le n^o 622 Fl. Seq., de Besançon.

Rubus Schleicheri Weihe. — Champagney. bois du Ravant (X. V.). Rouy et Cam., Fl. de Fr., VI, p. 111.

Rosa Vendrelyana Humn. Nouv. Supp. Catal. Pl. env. Luxeuil, p. 100; Fl. Seq. exsiccata, 713, de Dambenoit. — Est nommé *R. stylosa* § *lanceolata*, Rouy, in R. et Cam., Fl. de Fr., VI, p. 284.

Anthriscus alpestris Wimm. — Fl. Seq., 797, de la forêt de la Prêle au Col du Stalon. Cette espèce est nommée *A. Cicutaria*, Duby, in R. et Cam., Fl. Fr., VI, p. 304.

Angelica. — Une plante que je prenais pour *A. montana* et qui se trouve à Champagney, le long du Rahin (rivière) (et non ravin), a été nommée *A. sylvestris* L. var. *grosse-dentata*, dans Rouy et Camus, Fl. de Fr., VI, p. 402.

Knautia intermedia Bruegg. — Fl. Seq., 909, de la Houillère de Ronchamp; 909 bis, de Champagney (X. V.).

Chenopodium bonus Henricus L. — Champagney (X. V.). Fl. Seq., 1051.

Scilla bifolia L. — Plancher-les-Mines, à Malbranche (D^r Poulet).

Scheuchzeria palustris L. — Etang Billiaux, à Lantenot

(X. V.) (oublié dans Fl. Seq., VI, p. 142 (Paillot). Publié dans Fl. Seq. exs. n° 668, de la Montagne de Ternuay.

Potamogeton crispus L. — Vu à Chemilly (X. V.).

Juncus squarrosus L. — Champagney : Noies-d'Enfer (X. V.).

Rhynchospora fusca Roem. Sch. — Fl. Seq., VI, p. 143, oublié de : la Montagne de Fresse : X. V. (Paillot). Publié Fl. Seq., 679, de la Tourbière de la Pile, à Saint-Germain.

Scirpus lacustris L. — Fl. Seq., 1071, de l'étang Rosbeck, près Melisey.

Scirpus caespitosus L. — Fl. Seq., 676 et bis ; Ballon de Servance : plateau du sommet et Tourbière de Bravoure.

Carex elongata L. — Chagey (X. V.).

Carex filiformis L. — Etang Billaux, près Lantenot (X. V.).

1006. *Cardamine pratensis* L. — De Champagney, forme à étudier.

1052. *Polygonum aviculare* L. — Id.

Nota. Les espèces marquées A) *Thlaspi arenarium* Jord., de l'Aveyron, et B) *Echinochloa eruciformis* Rehb., Cult., n'appartiennent pas à la Flore de Fr.-Comté (Pl. d'abord destinées à l'Herbier Billot, et restées sans emploi).

5° Description d'une espèce.

Les descriptions de quelques espèces publiées dans le Fl. Sequaniæ, étant difficile à se procurer, je les donnerai lorsque j'aurai l'occasion de les avoir. M. Foucaud ayant bien voulu me donner celle de l'*Artemisia Verlotorum* Lam., publiée Fl. Seq., n° 633, la voici :

Artemisia Verlotorum Lamotte, in Mém. Assoc. franç., congrès de Clermont-Ferrand, 1876, p. 511. — *A. umbrosa* Verl. Cat. gr. Jard. bot. de Grenoble, p. 12, et Exsic. dauph., n° 825, non Turz.

Souche peu épaisse, donnant naissance à un grand nombre de rameaux souterrains, minces, souvent très longs, termi-

nés par un bourgeon, garnis d'écaillés très éloignées, rudiments de feuilles avortées. Tiges de 80 cent. à 2 m. de haut, cylindriques, fortement striées, simples ou rameuses, vertes ou rougeâtres lorsqu'elles sont exposées au soleil. Feuilles vertes et glabres en dessus, blanchâtres-tomenteuses en dessous; les inférieures bipinnatifides; les moyennes pinnatifides, à 5 à 9 segments entiers; les supérieures trifides ou simplement entières, lancéolées, aiguës, toutes à lobes lancéolés aigus. Inflorescence tantôt en épi simple, penché au sommet, tantôt en panicule formée d'un grand nombre de petits rameaux inégaux. Capitules tous sessiles et isolés à l'aisselle d'une bractée, un peu plus gros que ceux de l'*Artemisia vulgaris*, d'abord oblongs, puis subarrondis; écaillés de l'involucre ovales-oblongues, obtuses, étroitement scarieuses sur les bords, d'un vert cendré ou rougeâtre, légèrement tomenteuses, puis glabres. Fleurs à corolle rougeâtre, glabre, à tube allongé, non glanduleux. Akènes. .

6° Revue de quelques ouvrages concernant la Flore de Franche-Comté, parus depuis la publication de la « Flore de la chaîne jurassique », de Ch. Grenier (1864).

1° Contejean (C.). Énumération de la Flore de Montbéliard, 3° supplément (1876) et Revue de la Flore de Montbéliard (1892).

2° F. Renauld (R.). Aperçu phytostatique sur le département de la Haute-Saône (1873).

3° Parmentier (P.). Fl. nouv. de la chaîne jurass. et de la Haute-Saône (1895).

4° Paillot, Vendrely, etc. (V.). Flora Sequaniæ, notices: VI, Pl. nouvelles du Doubs et de la Haute Saône (1872 et s.).

5° V. Humnicki (H.). Catalogue des pl. vascul. des envir. de Luxeuil (1876) et suppléments (1877, 1883), p. 1-105.

6° R. Maire (M.). Fl. Grayloise ou Catal. des pl. de l'arron-

dissement de Gray (1894), et contributions à l'étude de la Fl. de la Haute-Saône (1896 et s.)

Ranunculus hederacens L. — C. Revue, p. 57. — La localité Ronchamp ne doit pas m'être attribuée. (Je n'ai jamais rec. cette esp. à R.).

Corydalis cava Schw. — R., p. 74. — La plante de Chariez de l'Herbier Thiout est le *C. solida* Sm.

Sinapis cheiranthus Koch. — R., p. 75 ; C. R., p. 66. — M. Jolyet, dans une liste de plantes envoyée en juillet 1869, notait qu'il avait vu quelques pieds de *Brassica ochroleuca* Soy. W. (= *Erucastrum Pollichii* Schp, ou *Diplotaxis bracteata* G. G.), sur les rochers bordant la route à droite au delà de la papeterie de Plancher-Bas. Je n'ai pas trouvé l'espèce susdite à cette station, mais *S. cheiranthus* Koch (Br. cheir. Vill.), que j'ai publié dans le Fl. seq. exs., n° 406.

Kirschleger, Fl. d'Als., I, p. 58, dit que ces deux espèces ont quelque ressemblance et M. Jolyet a pu s'y tromper. Contejean (3^e suppl., p. 10, et Revue de la Fl. de Montb., p. 66) ajoute à tort à *S. cheiranthus* la loc. de Champagne que je n'ai pas indiquée. P., p. 21, l'indique dans la Haute-Saône, zone vosgienne, rare, mais sans localité.

Turritis glabra L. (*Arabis perfoliata* Lam.) — R. p. 77 ; C. Revue, p. 62. Renauld l'indique à Plancher-les-Mines et à Champagne : Contejean ; et Contejean à Plancher-les-Mines ! et à Champagne : Renauld. — La loc. de Plancher-les-Mines doit être attribuée à Contejean, et celle de Champagne a été indiquée par moi à Renauld dans la liste que je lui ai envoyée le 10 févr. 1872.

Raphanus Raphanistrum L. — P., p. 21. Caractères à corriger : les fruits non renflés se séparant en articles.

Viola Riviniana Rchb. — P., p. 33. Se trouve aussi dans la Haute-Saône. Voir Fl. Seq. exs., n° 171 bis : de Champagne.

Viola Suedica Huds. — P., p. 34. Lisez Violette des Suedes. Du reste ne vient pas en Suede.

Dianthus deltoides L. — R., p. 90. P., p. 37. Indiqué à Plancher-les-Mines, d'après Thiout et Contejean, dans le Catalogue Renauld. Contejean n'en fait pas mention dans sa Revue. La plante de l'herbier Thiout est bien cette espèce représentée par un échantillon pris dans ceux de Bavoux (de Neuhoefen, Bas-Rhin), également dans son Herbier. Kirschléger l'indique dans la vallée de la Haute-Moselle, à Saint-Maurice et au Thiout (d'après Mougéot). Quoique n'ayant pas été trouvée par le Dr Poulet et par moi, cette espèce est à rechercher à cette localité, d'autant plus que R. Maire (Contrib. à la Fl. de la Haute-Saône) l'indique à Faucogney (également dans la zone vosgienne), trouvé par G. Bonati.

Alsine tenuifolia ? *viscida*. — P., p. 41. Reproduction de Gr. Fl. juran. = *A. viscosa*.

Stellaria media Vill. — P., p. 43. Lisez feuilles plus petites que dans l'espèce précédente.

Hypericum lineolatum — P., p. 49. Sous-espèce de *perfor.* et non d'*hirsutum*.

Oculus stricta L. — R., p. 103. C. 3^e suppl., p. 11, et Rev., p. 84. Cette plante est dans l'herbier Thiout, de Fougerolles, et non de Vy-les-Lure, et aucune plante de cette dernière localité ne figure dans son Herbier. Il est donc probable qu'il n'y a pas herborisé. Par contre, dans la Phytostatique de M. Renauld, deux espèces sont indiquées à cette localité par M. Jolyet (*Lythrum hyssopifolia* et *Stachys Germanica*). Il est probable que cette localité doit être attribuée aussi à Jolyet; à vérifier.

Ulex Europæus L. — R., p. 104. Dans une liste de plantes du canton de Champagny et de Saint-Remy et environs, envoyée à M. Renauld, en février 1872, j'ai indiqué cette plante à Menoux, où je l'ai récoltée en 1853: (étant élève à Saint-Remy). On la disait semée par un Mariste venant de Bordeaux. Je l'ai publié en 1896 de cette localité dans le Fl.

Seq. exs., sous le n° 773, recueilli le 25 mai 1890. M. Renauld l'indique à Menoux, Lure (Jolyet) et à Champagny (Jolyet).

Dans Fl. Seq., Notices. VI, p. 119, j'ai dit qu'il n'existe pas à Champagny et qu'on a dû prendre pour lui le *Genista Germanica*, qui est assez fréquent dans les *bois fouillies*, au nord de Champagny. R. Maire (Contribut à l'étude de la Fl. de la Haute-Saône. 3^e fasc., p. 14) publie une lettre de M. Jolyet à M. Renauld, 6 novembre 1883, ainsi conçue : « M. V. paraît croire que j'ai pris le *G. Germanica* pour l'Ajonc, dans les environs de Champagny ; il se trompe : l'Ajonc se trouvait dans une fouillie et je l'ai fait voir à plusieurs personnes au moment où l'on en a semé sur les talus du chemin de fer près de Ronchamp. Quelques pieds d'Ajonc ont persisté sur ces talus et se voyaient encore il y a deux ou trois ans. Je m'assurerai si l'Ajonc des fouillies existe encore. Il y en avait plusieurs pieds tout près de la maison la plus haute (comme altitude) de Champagny, près du sentier qui mène au Mont de Vanne.

La maison Canet dont parle M. Jolyet m'est bien connue, et c'est précisément dans les fouillies qui la touchent au nord que j'ai trouvé le *G. Germanica*, mais je n'y ai pas vu l'*Ulex Europaeus*, et je serais heureux de l'y constater et de voir que je me suis trompé, et non M. Jolyet (ce qui du reste n'a pas une importance capitale et peut arriver à tous les débutants dans l'étude de la botanique, d'autant plus qu'il y a peu de différence dans les caractères des deux genres, le calice étant formé de sépales distincts jusqu'à la base dans l'*Ulex*, et tubuleux à deux lèvres dans *Genista Germanica* qui est épineux de même que l'*Ulex*. Le *G. Germanica* a été publié de Champagny dans le Fl. seq. exs., n° 428.

Je sais que l'*U. Europaeus* a été semé dans le remblai au-dessous de la gare de Ronchamp, où je l'ai aperçu il y a longtemps en passant en chemin de fer ; mais je ne l'ai plus vu ces dernières années.

M. Jolyet dans une liste envoyée le 7 juillet 1869) l'indiquait seulement dans le bois de la Cuisinière, à Lure. Localité aussi à vérifier. L'Herbier Thiout contient des exemplaires de *U. Europaeus*, de Menoux et de Grattery, et non de Beaujeu et Mercey.

Ulex nanus Sm. — R., p. 104. Se trouve dans l'Herbier Thiout, de Chassey-les-Scey et Ferrières (et non de Menoux, localité qui doit être supprimée). Il a été publié, Fl. Seq. exs., n° 616, de Scey-sur-Saône, bois du Chanoine, rec. par Madiot. — C. Revue, p. 85, mentionne cette espèce découverte à Menoux, près de Lure. Thiout ne l'a pas trouvée à Menoux, mais dans les localités indiquées ci-dessus. De plus, Menoux, canton d'Amance, et les autres localités se trouvent dans l'arrondissement de Vesoul, et par conséquent cette plante n'appartient pas à la circonscription de la Flore de Montbéliard, de M. Contejean.

Trigonella multiflora Humm. — P., p. 57. M. Parmentier ne donne qu'une localité et y ajoute mon nom. C'est une erreur : les localités doivent être attribuées à V. Humnicki. Voir Fl. seq., Notices, VI, p. 119, où sont reproduites les indications d'Humnicki et où je formule mon appréciation sur cette plante en disant : qu'elle paraît être une monstruosité de *Medicago Lupulina* (Vendr.). Aujourd'hui, je puis ajouter que c'est la variété *unguiculata* Ser in DC. Prodr., 2, p. 172. L'abbé Grandclément m'a envoyé, en 1862, de Saint-Remy, un échantillon sous le nom de *Trigonella*, qui doit être la même plante que celle d'Humnicki et que j'ai nommée dans mon Herbier *M. Lupulina* var. *vivipara*.

Trifolium scabrum L. — R., p. 108. Dans la liste envoyée à M. Renauld, la localité de Faverney était attribuée au Dr Berher (d'Épinal), qui a publié cette espèce dans les Exsic. de la Soc. vogéso-rhénane.

Rubus divers. — Fl. seq. VI, p. 122 et s. M. Paillot a mis pour tous les *Rubus* que j'ai indiqués : *haies à Champagny*,

ce qui n'est vrai que pour quelques-uns, la plupart se trouvant dans les bois. (Indication reproduite P., p. 73 et s.).

Potentilla alpestris Hall. — R., p. 119 (1873). Indiqué déjà à cette localité (B. Girom.) par Parisot : Pl. des environs de Belfort (1859). Parisot et Pourchot (Notice sur la fl. des env. de Belfort, p. 40) ajoutent le Ballon de Servance.

Comarum palustre L. — R., 120. C., 95. La localité de Champagny où se trouve aussi cette plante, n'est pas indiquée.

Agrimonia Eupatoria L. sp., 643. — P., p. 92, reproduit *A. Eupatorium* comme Grenier Fl. jurass.

Epilobium. Analyse des Genres. — P., p. 92, au lieu de fl. jaune, lisez fl. blanche ; p. 94, réunir *E. obscurum* et *E. virgatum*.

Myriophyllum spicatum L. — M. cat., p. 38. Leffond, au lieu de Vendrely, lisez Thiout (herbier).

Herniaria hirsuta L. — R., p. 132. C., 3^e suppl., p. 12, et Rev., p. 103.

Champagny (Thiout). Je ne l'ai pas encore trouvé et n'existe pas dans l'Herb. Thiout de cette localité, mais de Chassey-les-Scéy, d'Ovanches et de Saint-Albin. Thiout n'a jamais herborisé à Champagny et aucune espèce de son herbier ne porte l'indication de cette localité. A rechercher et à constater.

J'ai reçu de Madiot, recueillis à Saint-Albin, sous le nom d'*Herniaria hirsuta*, des échantillons de *Polycarpon tetraphyllum* L. A revoir cette localité.

Corrigiola littoralis L. — R., p. 132. Après : Plancher-Bas, Plancher-les-Mines, Champagny, lisez : Contejean (Enum., p. 78 (1884) au lieu de Jolyet.

Scleranthus perennis L. — C. Rev., p. 103. Au lieu de Rahin à Champagny, lisez : le Rhien (hameau de Ronchamp), près de Champagny.

Herniaria glabra L. — R., p. 132. Les localités Plancher-Bas, Champagny, ont été indiquées dans Contejean, Enu-

mer., p 70 (1854); celle de Ternuay doit être attribuée à Thiout.

Telephium Imperati L — P , p. 101 Arbois (rochers de Gilly). Signalé à cette local., avant Hétier par Ant. Dumont. (Voir Gren., Fl. ch. jurass.).

Ribes Alpinum L — R., p 135. Dans la liste envoyée par M. Jolyet il l'indique à la forêt de Saint-Antoine (Plancherles-Mines), et non dans la vallée du Rahin jusqu'à Champagne. Je ne l'ai pas encore vu à Champagne.

Saxifraga aizoon Jacq. — R., p. 137. Après B de Gromagny, ajoutez: Parisot Fl. env. Belfort (1859). Parisot et Pourchot (1882) ajoutent (p 48) Ballon de Servance.

Dans *Renauld, Phytostatique*, lisez: Tourbière ou vallée du Rosely (X. V) au lieu de « les Arrachis », pour les espèces suivantes: p 199 *Angelica Pyrenæa*, p. 180 *Vaccinium uliginosum*, p. 220 *Sanguisorba officinalis*, p. 253 *Juncus squarrosus* et p. 260 *Carex pauciflora*.

Chærophyllum hirsutum L. — R , p 145. C'est le *C. Cicutaria* Vill. publié Fl. Seq. exs., n° 798, de Champagne

Aster brumalis Nees. — R., p 158. La pl. de Champagne a été publiée, Fl. seq. exs. n° 77. Les autres localités sont douteuses et à vérifier.

Tanacetum vulgare L. — R., p. 160. Après les localités au lieu de Vendrely mettez: C. Enum, p. 85 (1854). Je l'ai publié dans le Fl. Seq. exs., n° 916, de Champagne, comme échappé de jardins et je l'ai récolté au Ban de Champagne et à la Neuvelle, dans les mêmes conditions.

Matricaria chamomilla L. -- R., p. 161. Reporter la localité d'Échavanne (V.), à l'espèce suivante: *M. inodora* L.

Helminthia echioides Gaertn. — R., p. 171. Au lieu de Vendrely, mettez Grandclément!

Anagallis tenella L. — R., p. 183. Indiqué avec doute à la tourbière du Rosely, où je ne l'ai pas encore trouvé. Peut-être par confusion avec *Oxyccocos*, qui y existe. A rechercher et à vérifier.

Primula vulg \times *off.* Nob. et *Primula vulg.* \times *elat* Nob.
— P., p. 193. Ce « Nobis » appartient à Grenier, Fl. jur.

Gentiana cruciata L. — R., p. 186. La localité Le Vernois est de Thiout (la plupart est dans son herbier); la localité de Chargey-les-Port est de Jolyet (elle figure dans sa liste).

Symphytum officinale L. — R., p. 189. — La localité d'Amance est de moi. J'ai récolté cette plante en 1854! et l'ai revue à la même place en 1894!

Solanum nigrum L. — R., p. 191. C'est la forme *S. melanocerasum* que j'ai indiquée à Champagny. Elle a été publiée Fl. Seq. exs., n° 377.

Atropa Belladonna L. — R., p. 192. L'étiquette de l'Herbier Thiout porte : Chariez, Mont-le-Vernois, Clans et *Fresse* (et non Frasne).

Rhinantus major Ehrh. — R., p. 200. C'est le *R. hirsutus* que j'ai indiqué à Champagny (dans la liste envoyée)

Odontites rubra Pers. — R., p. 200. L'espèce de Chariez dans l'Herbier Thiout est l'*O. serotina*, celle des Aynans, l'*O. rubra*.

Mentha Pulagium L. — R., p. 204. Dans l'Herbier Thiout, l'étiquette porte Ferrière (et non Chariez).

Teucrium Scordium L. — R., p. 212, C., p. 162. Etangs de Lure (X V.). A constater à nouveau, je pourrais avoir pris pour cette espèce des échantillons jeunes et non fleuris de *Lycopus Europaeus*.

Polycnemum arvense L. — R., p. 214. Après Ronchamp, supprimez Thiout; ces localités sont indiquées par Contejean (Enum, 1854, p. 108). Chariez : Thiout; dans son Herbier, c'est le *P. majus* Br.

Chenopodium urbicum L. — R., p. 215. L'échantillon de Scey-sur-Saône (Herbier Thiout) est *Ch. murale* L.

Euphorbia platyphylla L. — R., p. 223 Lisez : Grattery : Laloi?; Saint-Remy : Grandclément.

Mercurialis perennis L. — R., p. 225. Lisez : Anchenoncourt : Grandclément.

Juniperus communis L. — R., p. 233. Après Ronchamp, ajoutez : aux hameaux de Mourière et de Le Rhien

Orchis purpurea Huds. — R., p. 244. Dans l'Herbier Thiout, c'est l'*O. militaris* (sous le nom de *purpurea*) qui figure pour la localité de Chariez.

Potamogeton compressus L. — R., p. 249. Mersuay (Grandclément) D'après le Dr Magnin à qui j'ai envoyé un échantillon reçu de Grandclément, c'est le *P. obtusifolius* (voir Fl des lacs du Jura).

Potamogeton caespitosus. Valentin Huinnicki, Catal. pl. env. de Luxeuil, p. 60, avec description. — P., p. 238, l'appelle *P. caespitosus* Pourr. — Luxeuil, prairie de Banney (et non Bauney). Y a-t-il un *P. caespitosus* Pourr. ?

Lemna trisulca L. — R., p. 250. La local. de Mersuay a été indiquée par Grandclément.

Sparganium simplex Huds — R., p. 252. Manque dans l'Herb. Thiout de Boursières, mais il y est de Mont-le-Vernois.

Juncus glaucus Ehrh. — R., p. 252. La localité de Chariez est de Thiout (in Herb.); celle de Favernay, de l'abbé Grandclément.

Juncus supinus Mnch. — R., p. 253. La local. de Champagney figure dans ma liste envoyée à M. Renauld.

Scirpus mucronatus L. — C. Revue, p. 195. Au lieu de : Etangs de la Mannegoutte, lisez de la Maugenotte.

Carex canescens L. — R., p. 263. Séparez Champagney des autres localités, celle-ci indiquée par X. V.

Carex digitata L. — R., p. 266. Après Chemilly, Chariez, ajoutez Thiout (in Herb.).

Aira præcox L. — R., 274. Lisez Ronchamp : Paillot in Herb. Thiout.

Aira multiculmis Dum. — P., p. 258. Indiqué seulement dans le Jura, se trouve également dans la Haute-Saône, (C. Revue, p. 206) publié dans le Fl. seq. exs., n° 277, de Ronchamp, rec. par Paillot.

Glyceria aquatica. — P., p. 261-2. Le *G. aquatica* Koch.,

de la p. 261, est le *Catabrosa aquatica*, P. B. ; celui de la p. 262, *G. aquatica* Wahl., est le *G. spectabilis* M. et K.

Poa Sudetica Haenck (P. Chaixi. Vill.). — R., p. 278. Après Planche-des-Belles-Filles, aj. Vendrely. Publié in Fl. seq. exs., n° 281.

Botrychium Lunaria Sw. — R., p. 286. Un petit bout de fronde représente cette espèce dans l'Herbier Thiout. Thiout aurait-il vu l'*Allosorus crispus* Bernh. que j'ai découvert à Fresse et l'aurait-il pris pour le *Botrychium Lunaria*, qu'il aurait alors représenté par un brin de cette espèce demandé à Paillot ? — A rechercher !

7° Nouvelles notes sur les Aberrations florales.

Nous avons publié dans la ix^e p. p. 180 du Flora Sequaniæ les variations du Colchique observées en 1899 (Soc. d'Emulation 4^e vol. 1899). Voici celles que nous avons vues depuis, en 1901-1902, sur la même plante et sur quelques autres espèces.

(1°) *Renonculacées* (p. 4-5 des notes sur Aberrat. florales) :

Anemone nemorosa L. — 9-mère.

Anemone Hepatica L. — 7-mère ; invol. à 4 divis.

Ranunculus Flammula L. — 5-6 pétales.

R. bulbifer Jord. — Cab. à 5 divis., 5 à 8 pétales.

Ficaria ranunculoïdes Mnch. — 4 sépales, 7 pétales.

Caltha palustris L. — 4 sépales et à 12 sépales plus un 13^e placé plus bas sur le pédoncule.

Aconitum variegatum. — 4 pétales.

(5°) *Alsiniacées* (p. 7 et 17) : *Stellaria Holostea* L. — 5 sépales, 6 pétales, 12 étamines.

(42°) *Hypéricacées* (p. 17) : *Hypericum humifusum* L. — 4-5-mère.

(50°) *Parnassiacées* (nouveau) : *Parnassia palustris* L. — A

fl. ordinairement 5-mère. Trouvé une fleur 6-mère le 7 septembre 1903 en montant de Plancher-les-Mines à Belfahy.

(11°) *Fragariacées* (p. 18) : *Comarum palustre* L. — 5-7 mère.

(13°) *Philadelphacées* (p. 8) : *Philadelphus coronarius* L. — 5-mère et 2 styles.

(51°) *Cucurbitacées* : *Bryonia dioica* L. — Fl. males ordinairement 5-mère, 5 étam. triadelphes, varient à fl. 4-6-mère. J'ai trouvé une fl. femelle 6-mère (habituellement 5-mère).

(24°) *Primulacées* (p. 10 et 18) : *Lysimachia nummularia* L. — 6-mère. Michalet, p. 226, le signale 3-mère.

(25°) *Polémoniacées* (p. 10) :

Polemonium caeruleum L. (cult.). — Cal. à 5 div. cor. à 6 divis. et seulement 5 étamines.

Phlox subulata L. — 6-mère.

Phlox paniculata L. — 4-6-mère.

(26°) *Borraginacées* (p. 10) :

Borrago officinalis L. — 4-mère et à cal., 5-mère avec cor., 4-mère et 4 étamines.

Myosotis palustris L. — Cultivé, varie de 5 à 10-mère.

(29°) *Gentianacées* (p. 11) :

Menyanthes trifoliata L. — Cal. à 5 divis., cor. à 6 divis. et 6 étamines et à cal. à 6 divis. et cor. à 7 divis. et 6 étamines

Erythraea Centaurium L. — Fl. 4, 5, 6-mère.

Gentiana Pneumonanthe L. — Cal. à 5 divis. et cor. à 4-5 divis.

(34°) *Oléacées* (p. 11) : *Syringa vulgaris* L. — Flore albo varie : à cal. et cor. à 4 divis., 2 étamines; à cal. et cor. à 5 divis. 2 étamines; à cal. à 5 divis., cor. à 6 divis., 2 étam.; cal. et cor. à 7 divis., 3 étam., 1 style et 1 stigmaté; cal. et cor. à 3 divisions.

(40°) *Liliacées* (p. 14 et 18) : *Scilla bifolia* L. — 5-mère.

(41^o) *Amaryllidacées* (p. 14 et 19) : *Narcissus radiiflorus*, biflore, redevenu 1-flore et 7-mère.

(39^o) *Colchicacées* :

Colchicum autumnale L. :

| | | | | | |
|----------------|---------------------|---|-----------|---|--|
| 1 ^o | Cal. à 4 divisions, | 5 | étamines, | 3 | styles. |
| 2 ^o | — | 5 | — | 6 | — |
| 3 ^o | — | 5 | — | 5 | — |
| 4 ^o | — | 7 | — | 8 | — |
| 5 ^o | — | 7 | — | 4 | — |
| 6 ^o | — | 8 | — | 6 | — |
| 7 ^o | — | 8 | — | 6 | — |
| 8 ^o | — | 8 | — | 4 | — |
| 9 ^o | — | 9 | — | 1 | étamine, plus 2 filets sans anthère et 2 styles. |

Champagney, le 20 janvier 1903.

TROIS ÉGLISES ROMANES

DU JURA FRANCO-SUISSE

JOUGNE, ROMAIN-MÔTIER, SAINT-URSANNE

Par M. Jules GAUTHIER

SECRÉTAIRE DÉCENNAL

Séances des 21 juillet 1900, 19 juillet et 14 décembre 1901.

Dans le Jura français et suisse, entre Bâle et Lausanne, entre Saint-Dizier (Haut-Rhin) et les bords de la Saône, les églises romanes restées debout après des siècles d'invasions, d'incendies, de destructions faites en temps de paix plus encore qu'en temps de guerre, sont rares. et leur étude peut difficilement produire ces résultats synthétiques qu'on a obtenus en Bourgogne, en Auvergne ou ailleurs. Il n'en est pas moins utile de rechercher les vestiges peu nombreux des édifices que les ordres religieux ont disséminés çà et là au cours des siècles de ferveur; c'est pourquoi dans ce Jura, où des pépinières monastiques furent implantées par Luxeuil d'abord, Saint-Claude, Cluny, ou Agaune, nous sommes allés étudier de près le plan, le détail, les caractères généraux de trois églises que le XII^e siècle a bâties et qui restent encore intactes sans avoir été jusqu'ici sérieusement examinées: Jougne, qu'Agaune a élevée dans un col fréquenté dès l'époque romaine, Romain-Môtier où les architectes qui bâtirent Tournus ont appliqué leurs principes et leur méthode, Saint-Ursanne où des moines luxoviens ont employé des maçons venus de Bâle pour élever une crypte et

plus tard ériger toute une église à trois nefs, du déclin du XII^e siècle à la fin du XIII^e. Ainsi groupées, les trois monographies que nous réunissons sous un titre unique montreront le contact et l'influence de deux écoles d'architecture : l'influence clunisienne ou bourguignonne à Jougne et à Romain-Môtier l'influence germanique à Saint-Ursanne.

I.

L'église de Saint-Maurice-lez-Jougne.

En 523, le roi de Bourgogne Sigismond donna à l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, outre d'immenses possessions dans les cantons de Lyon, Vienne et Grenoble, d'une part Vaud, Vallis et Aoste, d'autre part Salins, Bracon et Mièges du canton de Besançon, et ce monastère garda jusqu'à la fin du Moyen-Age ces domaines qui lui assuraient d'énormes revenus et une influence considérable (1). A Salins, le chapitre de Saint-Maurice et toute une prévôté d'où sortit souche de gentilshommes, à Jougne l'église Saint-Maurice, église-mère de plusieurs paroisses, franc-comtoises au point de vue civil et féodal, rattachées au point de vue ecclésiastique au diocèse de Lausanne, marquèrent dès l'origine les deux termes d'un itinéraire que les moines d'Agaune suivirent longtemps à travers les Monts-Jura, pour venir toucher les rentes que leur servaient les héritiers du roi Sigismond.

De ces lointains souvenirs, il reste à Jougne un monument précieux, qui n'a jamais été étudié et que je désirerais faire connaître, l'église Saint-Maurice, devenue simple chapelle de cimetière, mais autrefois église conventuelle d'un prieuré de l'ordre de saint Benoît, relevant immédiatement de la lointaine abbaye d'Agaune.

(1) L'abbé GUILLAUME, *Histoire des Sires de Salins*, II, Preuves, 1.

Extérieurement, cette petite église ou grande chapelle a peu d'allure. Qu'on s'imagine un édifice rectangulaire, large de 8 mètres, long de 20 mètres, haut de 6 mètres sur ses flancs, de 8 à 9 mètres à chaque pignon. Le pignon nord tourné vers la montagne, c'est-à-dire vers Jougne, est éclairé d'un *oculus* amplement évasé mesurant 1 m. 20 de plus grand diamètre ; le pignon sud regardant l'endroit où bifurque la vallée, à gauche du côté de l'aiguille de Baulmes, à droite du côté de La Ferrière, est percé de trois fenêtres cintrées posées une et deux ; sur chaque flanc quatre fenestrelles romanes, hautes de 1 m. 40, larges de 0 m. 66 ébrasement compris. Ces huit ouvertures latérales correspondent intérieurement à quatre travées irrégulières comme largeur, uniformément cintrées en berceau à tiers-point, la voûte étant divisée intérieurement en quatre compartiments par trois doubleaux et huit formerets en tiers-point ayant forte saillie. Les murs ont 0 m. 90 à 1 m. 10 d'épaisseur, de solides contreforts à pente unique, irrégulièrement disposés et remaniés, épaulent murs et voûtes à l'extérieur.

Dans le chœur, formé par la première travée, côté sud, sont dessinées en légères saillies sur chaque face, deux arcades hautes de 3 m. 60, larges de 2 m. 40, sans pilastre ni archivolté ; l'arcade de gauche est elle-même entaillée d'une porte cintrée large de 0 m. 80, haute de 2 m. 10 qui devait conduire aux dépendances de l'église, cloître et bâtiments du prieuré.

Dans la seconde travée, côté gauche, l'arcade est plus haute de 0 m. 40 à 0 m. 50 (soit 4 m. 10 au lieu de 3 m. 60) que les arcs latéraux du chœur, indiquant l'intention ou peut-être l'existence passée d'un transept ; sur le flanc droit l'arcade est semblable à celles du chœur.

Dans les troisième et quatrième travées les arcades plus larges, voûtées en anse de panier, révèlent un remaniement, visible du reste dans les profils des doubleaux de la voûte et de la voûte elle-même ; ce remaniement, comme du

reste le contour de certains contreforts, fut occasionné par une destruction partielle du berceau, vers le xv^e ou xvi^e siècle.

La porte unique de l'église (outre la petite porte du chœur) est percée sur le flanc droit de la chapelle, dans la troisième travée ; le cintre est à redent, la baie intérieure mesurant 1 m. 50 de large sur 2 m. 20 de haut, l'arc enveloppant 2 m. 10 sur 2 m. 60. Les murs extérieurs sont sans corniche, des restaurations ont pu faire disparaître les arcatures aveugles ou germaniques qui devaient primitivement les décorer et les modillons d'une corniche à présent disparue.

Les trois doubleaux en tiers-point servant de supports à la voûte en berceau sont portés eux-mêmes par des colonnes engagées avec bases et chapiteaux. Dans le chœur les chapiteaux sont inversés, celui de droite ayant été, dans une restauration maladroite, employé comme base. Colonne engagée, chapiteau et socle de gauche sont en revanche intacts, mesurant ensemble 3 m. 85 de haut. Le chapiteau représente un homme debout, nu jusqu'aux genoux, la figure imberbe, la tunique serrée à la taille par une ceinture, les mains soutenant l'abaque ou table supérieure du chapiteau ; aux angles deux grosses têtes d'hommes, imberbes, vues de profil ; au bas bordure de palmettes dressées, se continuant sur les flancs du chapiteau. Le socle, composé d'un tore, d'une baguette, d'un quart de cercle ou gorge bordé lui-même de deux baguettes, repose sur une table carrée ; deux feuilles saillantes vont du socle aux angles de la table.

La colonne engagée qui faisait face à droite a perdu son chapiteau, remplacé par une corbeille fruste, sans ornements, à bords chantournés ; l'ancien chapiteau, décoré à sa partie inférieure de baguettes, dessinant grossièrement des feuilles, a son abaque orné de méandres et demi-palmettes, l'espace entre l'abaque et les côtés verticaux simulant des feuilles et couvert de rinceaux en demi-cercle.

Voilà la nef de Saint-Maurice-lez-Jougne dont les caractères architectoniques, conformes à ceux que présentent les

églises romanes de Courtefontaine (Jura), Grandecourt (Hte-Saône), Saint-Lupicin ou Saint-Lothain (Jura) dans leurs lignes essentielles, révèlent tous le style roman-bourguignon du milieu du XII^e siècle. Une crypte bâtie sous les première et seconde travées, c'est-à-dire sous l'autel et le chœur, offre, encore plus intenses, les mêmes caractères et nous restitue un type précieux, unique à l'heure présente dans notre région, d'une chapelle souterraine, sans piliers isolés, avec voûtes supportées uniquement par des doubleaux sur pilastres.

Deux escaliers de quatorze à dix-sept marches, dont l'un (celui de droite), aujourd'hui supprimé, y donnaient accès depuis la seconde travée de l'église, descendant en se dirigeant vers l'abside ou paroi sud.

Le sol de cette crypte se trouve à 4 mètres environ en contre-bas du niveau de l'église supérieure.

Trois travées parallèles voûtées d'arêtes, hautes de 3 m. 70, larges de 2 m. 40, longues de 3 mètres, le constituent. flanquées de trois absidioles (dont une détruite) tournées à l'est, au sud et à l'ouest, les deux doubleaux supportant les voûtes, bâtis dans le sens de la longueur de l'église, étant supportés par des colonnes engagées avec chapiteaux décorés d'entrelacs variés, suivant la formule des temps carolingiens. Une de ces colonnes engagées est hexagone, les trois autres semi-cylindriques. Chacune des absidioles, précédée d'un doubleau, avec supports et cintres sans moulures, est voûtée en cul-de-four et semi-cylindrique. Une fenestrelle cintrée, aujourd'hui aveugle, est percée dans son axe. En tournant le dos à l'absidiole sud on aperçoit en face, sous le maître-autel de l'église d'en haut, un *loculus* quadrangulaire, à voûte en berceau cintré, long de 1 m. 40, profond de 1 m. 20, haut de 3 mètres. C'est la confession, dont l'autel contenant naguère les reliques de saint Maurice et de la légion thébéenne, était jadis éclairé par une ouverture en forme d'arc amenant obliquement et d'en haut le jour extérieur.

La disposition de cette crypte à trois absidioles est unique dans notre région où les cryptes de Saint-Jean de Besançon, de Saint-Lothainet de Saint-Désiré de Lons-le-Saunier dans le Jura et de Sainte-Madeleine de Grandecourt dans la Haute-Saône, comportaient toutes trois nefs et plusieurs piliers isolés (six ou huit).

Elle se rapproche dans ses dispositions essentielles de la crypte de Saint-Ursanne au diocèse de Bâle (canton de Berne) très curieuse elle-même pour l'histoire et l'archéologie du diocèse de Besançon. L'intérêt de notre crypte, rareté insigne et jusqu'ici inconnue, est considérable pour nous ; et nous donnerons satisfaction d'une part aux habitants de Jougne, très curieux de connaître l'âge de leur vieille chapelle, de l'autre aux amateurs d'archéologie comtoise, en publiant le plan, la coupe et quelques détails de l'église Saint-Maurice.

Une restauration, peu coûteuse, étant données les faibles dimensions du monument, sera, nous l'espérons, promptement ordonnée par la municipalité de Jougne, très éclairée et très libérale, et mettra en pleine valeur et pleine lumière l'un des plus anciens et plus curieux sanctuaires du pays.

II.

L'église de Romain-Môtier au canton de Vaud (Suisse).

Au canton de Vaud (Suisse), mais à quelques kilomètres seulement de la frontière française, se dresse, sur les bords du Nozon, affluent de l'Orbe, la très curieuse église prieurale de Romain-Môtier. Fondé par Gontran, roi de Bourgogne au VII^e siècle, simple ermitage d'abord, puis abbaye, donné à Cluny en 927 par la comtesse Adélaïde, Romain-Môtier, jusqu'à ce qu'il fût sécularisé par la Réforme, resta, durant six siècles, un simple prieuré bénédictin. Son cartulaire a été publié, en 1844, par la Société d'histoire de la Suisse

romande (1) en même temps qu'une sobre et très médiocre étude sur les annales du monastère ; quant à l'église elle n'a jusqu'à présent été l'objet d'aucune monographie sérieuse, et les pages que lui a consacrées Blavignac (2) dans son volume sur l'architecture religieuse des diocèses de Genève, Lausanne et Sion, publié en 1853, sont tout à fait insuffisantes. Ce fait que Romain-Môtier, quoique étant bâti sur un sol étranger, fut une dépendance de l'abbaye franc-comtoise de Baume-les-Moines au diocèse de Besançon, cet autre fait que le style de son église procède d'une façon absolue du roman clunisien, tel qu'il dut être employé dans les abbayes et prieurés bénédictins du versant nord du Jura, autorisent suffisamment l'incursion que nous allons faire sur un sol ami et voisin, en prenant notre bien là où il se trouve.

Le prieuré de Romain-Môtier fut, durant tout le Moyen-Age, le noyau d'un bourg fermé dont subsistent encore en partie la clôture et les défenses : murailles flanquées de quelques tours, fossés dans lesquels coulaient les eaux du Nozon. Les bâtiments du monastère, son cloître, son église, les étables, jardins, vergers en formaient le principal groupe, sensiblement réduit au cours des ans, particulièrement au moment de la Réforme, quand furent chassés les religieux. Il n'en reste aujourd'hui que l'église avec quelques débris d'un cloître gothique bâti de 1381 à 1432 par le prieur Jean de Seyssel, sur le flanc droit du vieil édifice roman.

L'église est de faibles dimensions, 63 mètres de longueur totale y compris le narthex qui précède le vaisseau (12 m. 50) et le porche qui précède le narthex (7 m.). Au transept la largeur (dans œuvre) est de 26 mètres, elle n'est que de 16 m. 50 pour la nef et ses collatéraux.

(1) Tome III des *Mémoires de la Société d'Histoire de la Suisse romande*, publié à Lausanne.

(2) J.-B. BLAVIGNAC, *Histoire de l'Architecture sacrée, du quatrième au dixième siècle, dans les diocèses de Genève, Lausanne et Sion* (Paris-Genève, 1853).

L'église proprement dite se compose d'une nef et de deux collatéraux comprenant quatre travées; six gros piliers cylindriques d'un diamètre de 1 m. 20, d'une hauteur totale de 4 mètres, ayant pour base une pierre rectangulaire, et coiffés de chapiteaux rudimentaires, soutiennent les murs et les retombées des arcades. A la nef succède un transept dont le carré voûté en coupole est formé par quatre doubleaux ouvrant sur l'avant-chœur, la grande nef, enfin les bras du transept. Au delà de ce carré, la nef et ses collatéraux se prolongent dans la proportion d'une forte travée: ils sont mis en communication par une arcade géminée séparée par une colonne cylindrique coiffée d'un chapiteau antique, qu'on a renforcée de part et d'autre d'un pilastre saillant, pour qu'elle puisse supporter le poids de l'énorme muraille qui la surplombe (1). A partir de l'avant-chœur la bâtisse est moderne, le plan primitif, qui comprenait une abside semi-circulaire entre deux absidioles, a été modifié au xv^e siècle pour faire place à des chevets droits.

Cette mutilation du chevet n'est pas la seule que l'on ait à déplorer dans l'édifice, c'est du moins la seule irréparable autrement que par tâtonnements, car les absides primitives ont été rasées au niveau du sol lors de la reconstruction faite par Jean de Seyssel, sous prétexte d'embellissement.

A la fin du xiii^e siècle, une mutilation presque aussi importante, due cette fois à un vice de construction, se produisit dans la grande nef, ce fut l'effondrement de la voûte en berceau, trop lourde pour d'insuffisants supports. Cette chute s'arrêta aux piliers carrés qui supportaient le carré du transept, voûté nous l'avons déjà dit en coupole, et dont la masse protégea les voûtes en berceau des bras du transept et de l'avant-chœur. Grâce à cette digue, le désastre fut limité, et nous possédons, absolument intacts

(1) Ces deux colonnes et leurs chapiteaux antiques proviennent probablement du temple romain d'Orbe.

dans leur contexture des plus curieuses, trois sections de voûte importantes du vaisseau principal, outre les voûtes des collatéraux épargnées comme elles.

Les voûtes du transept et de l'avant-chœur sont formées d'un berceau continu se heurtant dans les bras du transept, d'un côté au mur extérieur (au pignon pointu), de l'autre au doubleau qui épaulé et soutient la coupole ; le berceau qui couvre l'avant-chœur s'appuie d'un côté à l'un des doubleaux du carré du transept, de l'autre au doubleau précédant le chœur. Afin d'alléger autant que possible le poids du berceau, les constructeurs de Romain-Môtier avaient employé cet artifice très remarquable de formerets accouplés ou arcs de décharge, entamant de travée en travée les flancs du berceau ; une colonne engagée, dont le cul de lampe était à la hauteur du seuil des fenêtres éclairant la nef, recevait les retombées des formerets, tandis que les deux autres retombées disparaissaient dans la masse semi-cylindrique du berceau.

Cette disposition, que des planches feraient mieux comprendre, est intacte, nous le répétons, dans l'avant-chœur et dans les bras du transept ; elle reste encore apparente dans la nef, grâce aux colonnes engagées que les constructeurs de la voûte en croisée d'ogives de l'extrême fin du XIII^e siècle ont eux aussi utilisées comme supports de leurs doubleaux, de leurs ogives et de leurs formerets, voici de quelle manière.

L'effondrement du berceau avait laissé intacts les murs de la grande nef dans toute leur élévation, les hautes fenestrelles cintrées percées à la hauteur des colonnes engagées dont le cul-de-lampe marquait leur seuil, dont le chapiteau orné de rinceaux ou palmettes dépassait leur cintre, enfin ces colonnes engagées elles-mêmes. Pour donner à ces six supports (trois de chaque côté) un peu plus d'ampleur, les architectes du XIII^e siècle imaginèrent de les surhausser en posant sur le chapiteau un rudiment de colonne engagée d'un diamètre égal à celui du chapiteau et par conséquent supérieur à celui de la colonne primitive. Sur ce tronçon, haut

de 0 m. 40 environ vient s'asseoir un nouveau chapiteau très saillant, orné de feuillages, dont l'encorbellement devint, sur trois faces, la base des doubleaux, des arcs et des formerets de la nouvelle voûte.

Les voûtes des collatéraux, munies de formerets de décharge comme la voûte de la nef, sont en berceau, mais ne comportent pas de colonnettes engagées, les petites voussures des formerets s'éteignant sans point d'appui dans le massif des parois.

Nous connaissons le plan et le système de voûtes de l'église, reste son éclairage et son décor extérieur.

La coupole qui couvre le carré du transept repose : partie sur le dos de quatre doubleaux soutenus de massifs piliers carrés (1 m 16/1 m. 66), partie sur quatre trompes en porte à faux qui transforment le carré en un octogone. Notons qu'au-dessus de chacun des doubleaux sont percées autant de fenestrelles à plein cintre qui, aujourd'hui aveugles, devaient éclairer autrefois la base du clocher à deux étages qui surmonte la coupole ; huit fenêtres cintrées jadis, transformées par les architectes du XIII^e siècle en fenêtres en tiers-point donnent du jour à la nef. Une neuvième fenêtre, placée au-dessus de la porte d'entrée dont la façade est devenue une porte de communication entre le premier étage du narthex et la tribune moderne qui contient les orgues.

Les bas-côtés ont conservé leurs douze fenestrelles romanes, huit dans les quatre travées côtoyant la grande nef, quatre dans le prolongement qui côtoie l'avant-chœur. Les fenêtres du chevet datant de la fin du XIV^e siècle ou du premier tiers du XV^e sont sans intérêt. Il n'en est pas de même de celles des deux bras du transept. Du côté est, le flanc de chaque bras est percé de deux fenêtres à la hauteur de celles de la grande nef du côté ouest, le bras droit en possède deux faisant face à celles de l'est ; le bras gauche en possède également deux, mais superposées, celle du bas étant au même niveau que les fenêtres des bas-côtés. Le pignon

du bras droit du transept, éclairé au sud, a beaucoup souffert tant à cause de son orientation fâcheuse qu'à cause de l'appui du cloître, du chapitre et d'autres bâtiments claustraux ; le pignon opposé (tourné au nord) est resté merveilleusement intact. Il est percé de trois *oculi* posés un et deux, celui d'en haut très rapproché de la voûte, et d'une fenêtre cintrée posée dans l'axe principal à la même hauteur que celles des bas-côtés. Pour en finir avec les fenêtres, mentionnons sur chaque face du clocher à deux étages planté sur le carré du transept, deux fenêtres géminées à l'étage d'en haut, celui d'en bas n'étant décoré que d'arcatures germaniques aveugles.

Puisque nous parlons de ce décor, constatons que sur toutes faces, aussi bien sur la façade principale, masquée à l'heure présente par le narthex, que sur les deux pignons du transept, les deux étages du clocher, les flancs des bas-côtés comme ceux de la nef et du transept, des arcatures germaniques couvrent la totalité des maçonneries, enserrant dans leur léger relief toutes les ouvertures de l'édifice et lui donnant une incontestable élégance.

En présence des détails caractéristiques que nous venons de relever dans le plan, le système de voûtes, d'ouvertures, le décor extérieur d'arcatures, à quelle date assigner l'ensemble de l'église de Romain-Môtier ? A notre avis et en tenant compte en particulier de la forme des piliers, et de leur chapiteau rudimentaire et de la structure des voûtes en berceau, nous sommes tout à fait disposés à attribuer à la première moitié du XII^e siècle la construction de cette église. L'influence clunisienne y est trop sensible pour qu'on puisse hésiter sur ce point fort important.

L'église de Romain-Môtier dut posséder un cloître d'un style analogue au sien, il n'en reste pas le moindre vestige car deux prieurs qui se succédèrent de 1300 à 1432, Henri de Sivrier, mort évêque de Rodez (1373-1379), et Jean de Seyssel (1381-1432), le détruisirent pour le remplacer par un cloître dans le style ogival, démoli lui-même par les Réforma-

teurs. Sur le flanc sud de l'édifice se voient encore les formets et les arrachements des arcs, avec des culs-de-lampes armoriés des blasons d'Henri de Sivrier et de Jean de Seyssel ; on peut constater ainsi que le cloître comptait sept travées sur chaque face, soit, en tenant compte des travées d'angle, vingt-quatre travées en tout.

Mais très peu de temps après l'achèvement de l'église, à la fin du XII^e siècle, un porche ou *narthex* à double étage vint s'appliquer contre sa façade principale. Analogue dans des dimensions plus restreintes au fameux porche de Tournus, atteignant dans son élévation totale la hauteur sous clé de voûte de l'église elle-même (13 m. 50), le narthex, plus étroit qu'elle, ne mesure que 14 mètres de largeur dans œuvre. Le rez-de-chaussée partagé en quatre travées par six piliers trois à droite, trois à gauche, carrés, cantonnés dans l'axe principal de colonnes engagées, compte trois nefs et par conséquent douze compartiments couverts en croisées d'arêtes et reliés de pilier en pilier ou de pilastre en pilastre par des doubleaux cintrés. L'étage inférieur est éclairé par des fenêtres en meurtrières ; les chapiteaux des piliers ou des pilastres sont d'une extrême simplicité de contours et de très faible hauteur. Un escalier composé de deux rampes, pratiqué à droite de la porte d'entrée dans l'épaisseur du mur ouest, avec palier dans l'angle des murs ouest et sud et retour d'équerre dans ce dernier, conduit au premier étage, dont la disposition est identique comme plan et comme système de voûtes, à cela près que les piliers sont cylindriques et que les chapiteaux, plus soignés, sont décorés de rinceaux et de palmettes. Extérieurement, les flancs du narthex sont ornés jusqu'à la base du second étage de contreforts légèrement saillants dessinant les quatre travées et soutenant à partir du second étage des colonnettes engagées sur lesquels reposent des arcatures germaniques. Les fenestrelles du second étage au nombre de huit sont uniformément cintrées. De date un peu plus récente que l'église, le narthex de Romain-Môtier doit

remonter à la seconde moitié du XII^e siècle, à 1180 environ. Inutile d'insister sur l'intérêt considérable de ce porche unique dans la région.

Quand les architectes du XIII^e siècle eurent remplacé par une voûte en croisée d'ogives le berceau effondré de la grande nef, il leur prit fantaisie d'ajouter au narthex un second porche conçu dans le nouveau style qui faisait partout des merveilles. Un compartiment de voûte recouvrit un bâtiment carré large de 7 mètres sur toutes faces, percé à l'entrée d'un arc en tiers point, sur chaque côté de deux fenêtres geminées reposant sur un bahut à hauteur d'appui, outre une troisième fenêtre aveugle placée sous le formeret, tel est le porche venant encadrer l'ancienne porte cintrée du narthex sous une porte ogivale à multiples colonnettes et à nombreux redents, dont d'élégants feuillages, des fleurs de lis sans nombre, des rosaces, des fleurons couvrent les arceaux. Au milieu de cette flore deux petites figurines, un roi et une reine couronnés, qui sont peut-être la reproduction traditionnelle de deux figures de rois ou d'empereurs décorant naguère la porte primitive de l'église de Romain-Môtier.

De son mobilier qui devait être jadis d'une richesse proportionnée à son architecture Romain-Môtier n'a gardé que son maître-autel, ses stalles dues à Jean de Seyssel, le tombeau de ce dernier remontant à 1432, celui d'Henri de Sivrier, prieur puis évêque de Maurienne et de Rhodéz.

Quelques détails sur chacun de ces petits monuments.

Le maître-autel en pierre, du XIII^e siècle, sert encore de table de Cène aux protestants de Romain-Môtier : c'est une table de pierre chanfreinée, longue de 1 m. 72, large de 0 m. 80, épaisse de 0 m. 15, supportée par quatre colonnettes de marbre gris, poli, hautes de 0 m. 80, dont les chapiteaux sont décorés d'un tailloir à multiples moulures, de feuilles d'eau et de feuillages avec astragale.

Les stalles, incomplètes, ne comptent plus aujourd'hui que

dix stalles hautes avec dossiers trilobés et vingt et une stalles basses ; les jouées de chaque rangée de hautes stalles, jadis ajourées dans la partie supérieure, pour encadrer en léger relief la figure de quelque saint aujourd'hui disparue, sont ornées à la partie inférieure de deux écussons. Le premier est celui du prieuré de Romain-Môtier : une clef et une épée la pointe haute, mises en pal ; le second est celui du prieur Jean de Seyssel : gironné de huit pièces, à un écu fruste mis en cœur.

Dans le nouveau chœur, contre la paroi gauche, est encastré un édicule gothique, enserrant un enfeu où reposait peut-être naguère l'image agenouillée ou étendue de Jean de Seyssel, avec les mêmes armoiries plusieurs fois répétées et l'épithaphe du personnage gravée entre deux écus :

Johēs . de . Seyssello . pōr . romani . monasterii . iacet .
subtus . lapidem . existentē . ante . magnū . altare . dicti .
loci .

Cet édicule se compose d'un tombeau en forme d'autel, à la base de l'enfeu dont la façade est décorée d'une arcade trilobée très légère, couronnée d'un gable triangulaire, avec lobes intérieurs finement découpés. Les rampants de ce gable sont semés de choux, sa pointe, ornée d'un pinacle, repose sur des panneaux représentant trois fenestrelles gothiques, avec meneaux et rosaces ; l'ensemble est encadré dans deux pilastres à triple étage coiffés chacun d'un clocheton. Ce tombeau très élégant est postérieur de fort peu à l'année 1432, date de la mort de Jean de Seyssel constructeur du chœur, des deux chapelles superposées sur l'emplacement de l'absidiole gauche et du chevet droit qui a succédé à l'absidiole droite.

Le tombeau d'Henri de Sivrier, mort en 1398, est déposé (car il a été retrouvé seulement il y a soixante ans aux abords de l'église) à droite de l'entrée, au bas de la nef.

L'image du prélat, sculptée, en plein relief, mitre en tête, revêtu des ornements pontificaux, repose étendu, la tête sommée d'un dais; ses armoiries, sculptées auprès de lui, représentant cinq coquilles mises en croix. Autour de ce monument, long de 2 m. 45, large de 0 m. 84, haut de 0 m. 43, on lit l'inscription suivante, en capitales gothiques :

✠ REVERDꝰ : IN : X̄PO : P̄R : D̄NS : HENRICUS : DE :
SIVRIACO : OLĪ : P̄OR : HUIꝰ : P̄ORATꝰ : POST : EPS :
MAURIAN : NŪC : VERO : EPŪS : RUTHEN : FECIT :
HANC : SEPULTURAM : AÑO : D̄NĪ : M : CCC : LXXXVII :
PONTIFICATUS : S̄CTISSIMI : IN : X̄PO : PRĪS : ET :
D̄NĪ : D̄NĪ : CLEMENTIS : DIVINA : P̄VIDENTIA : PAPE :
VII : AÑO : NONO :

On conviendra, après avoir parcouru ces lignes et étudié le plan de Romain-Môtier, que l'église clunisienne du pays de Vaud a un intérêt considérable pour l'archéologie du Haut-Jura.

III.

L'église collégiale de Saint-Ursanne au Jura bernois.

Dans la boucle que la rivière du Doubs forme sur le territoire suisse, entre Goumois et Bremoncourt, est bâtie, dans un site extrêmement pittoresque, la jolie bourgade de Saint-Ursanne. Encore entouré de ses vieilles fortifications du moyen-âge, percées encore de trois portes et dominées jadis par un château détruit, le bourg rayonne autour d'un noyau primitif : un monastère bénédictin, fondé au VI^e siècle par une colonie des disciples de saint Colomban, venue de Luxeuil. Église et cloître reconstruits au cours des âges portent l'empreinte de divers styles; des temps primitifs il ne subsiste

plus qu'un sarcophage de pierre, tombeau du fondateur saint Ursanne, dont la mémoire reste entourée d'un culte respectueux (1).

L'église, longue de 48 m. 25 dans son axe principal, large de 20 m. 30, se compose d'une nef flanquée de collatéraux, terminée par une abside à trois pans, précédée d'un clocher massif servant de porche, accostée sur le flanc droit de cinq chapelles.

Sous le chœur est une crypte haute de 3 m. 03, éclairée de trois fenestrelles cintrées, dont quatre piliers cylindriques supportent les voûtes d'arête et à laquelle conduisait naguère un double escalier venant des collatéraux. Cette crypte, dont nous donnons le plan et certains détails, après avoir été remaniée au XVI^e siècle, comme en témoigne le soubassement à taille de diamant qui supporte un des piliers, a été restaurée en 1880, après avoir été transformée en charnier en 1771. Ce souterrain, dont les contours rectangulaires sous le chœur et le maître-autel de l'église supérieure, épousent d'un autre côté la forme à trois pans de l'abside supérieure, mesure 5 m. 10 de longueur sur 6 m. 45 de plus grande largeur, les colonnes et leurs chapiteaux s'élèvent à 1 m. 52 du sol. Les voûtes d'arête sont au nombre de onze compartiments, irréguliers, étant donné le plan de la crypte ; des doubleaux relient les quatre faces des chapiteaux du groupe central avec les pilastres ou colonnes engagées leur faisant face sur les parois. C'est dans cette crypte qu'à dû reposer naguère le tombeau du saint fondateur.

Les chapiteaux ont la plupart la forme caractéristique du style rhénan, soit un cube dont les angles inférieurs sont arrondis, dont les faces visibles sont entaillées d'une étroite rainure ; les bases, sauf celle renouvelée au XVI^e siècle, sont arrondies, composées de deux tores séparés par une gorge, le

(1) Ce tombeau, couvert en dos d'âne, formé de trois pierres séparées, est placé sous le maître-autel de l'église supérieure.

tore inférieur cantonné, aux angles de la tablette sur laquelle il repose, de deux feuilles en haut relief.

Le caractère de cette crypte, combiné avec celui du passage voûté en berceau qui y conduit, et qui fit partie du collatéral de l'ancienne église, celui du portail historié qui ouvre sur le flanc droit de l'édifice, révèlent, sans hésitation possible, le milieu du **xii^e** siècle. Ceci est fort intéressant pour les Francs-Comtois, car nous retrouvons là l'idée exacte de ce que devait être, dans une dimension plus vaste, la crypte de l'église cathédrale de Besançon, construite au **xii^e** siècle dans le style roman des bords du Rhin.

Remontons dans l'église supérieure, en gravissant les dix degrés de l'escalier de la crypte et en passant sous la voûte en berceau, haute de 2 m. 50 à peine, qui couvre la partie du collatéral droit précédant l'autel. Cette voûte, contemporaine de la crypte, s'arrête brusquement en arrivant à la hauteur du portail, également contemporain, qui s'ouvre sur la terrasse et les escaliers épaulant le flanc droit de l'édifice.

Ce portail, partie la plus décorée de l'édifice, mérite une sobre description. On le nomme dans le pays *la Porte des Épousailles*. La hauteur totale de la porte est d'environ 3 m. 60, sa largeur totale de 3 m. 10. De chaque côté, trois colonnettes, placées en retrait successif, supportent une triple voussure cintrée dont les reliefs en tores ou boudins alternent avec des moulures concaves, dont deux, la plus voisine et la plus éloignée du tympan, sont ornées de grosses perles en relief. Les chapiteaux des six colonnes sont décorés de figurines, les angles vifs qui séparent les colonnes sont, ici, décorés de chevrons peints, là, ornés de perles comme les voussures. Les six chapiteaux historiés représentent à droite : un loup converti par un moine, en présence des agneaux qu'il se prépare à dévorer ; une sirène attirant les hommes ; trois aigles ; à gauche : des démons à face bestiale tenant des livres ouverts (l'enseignement du mensonge) ; des évangélistes tenant leurs livres (l'enseignement de la vérité) ;

des démons et des chimères. Les bases sont identiques à celles des colonnettes de la crypte et munies de feuilles sur leurs angles.

Un bas-relief décore le tympan : le Christ assis tenant un rouleau et un évangile, à ses pieds deux moines nimbés : saint Ursanne et saint Wandrille, à sa droite saint Pierre, à sa gauche saint Paul debout, derrière et sur les flancs quatre anges ailés debout, deux petits anges vus de buste.

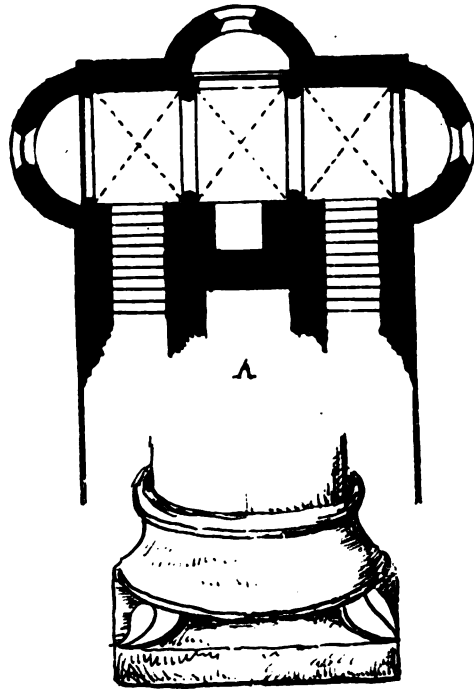
La porte est enserrée dans un massif rectangulaire haut et large de 4 mètres, dont la partie supérieure est ornée d'une corniche à modillons, dont les deux angles supérieurs évidés en niches cintrées contiennent : à gauche une statue de la Vierge assise, l'Enfant-Dieu sur les genoux, à droite une statue de saint Ursanne assis, accosté de deux anges, perchés sur les bras d'un siège à l'antique. Au XIII^e siècle la niche de droite a été détruite et remplacée par un dais ogival, à colonnettes. Ce portail de saint Ursanne rappelle comme style et comme décor les sculptures célèbres du portail latéral gauche de la cathédrale de Bâle, sur la terrasse du Rhin.

Le portail, le fragment du collatéral voûté en berceau, la crypte, telle est la part du XII^e siècle dans l'église actuelle de Saint-Ursanne. Il faut y joindre encore le chevet au moins extérieur de l'église d'en haut. L'abside est à trois pans, ornée en dehors d'une robuste corniche à multiples ressauts évidés, soutenue par des arcatures cintrées, style germanique ; quatre contreforts l'épaulent : deux, ceux du milieu à double étage et fort relief, ornés de deux statuettes du Christ et de saint Ursanne ; deux, ceux des flancs de moindre saillie ; entre ces contreforts apparaissent au ras du sol les fenestrelles cintrées de la crypte, à 3 ou 4 mètres du sol, les fenêtres du chœur à redents successifs décorés de perles espacées et de losanges entaillés dans les moulures. Au dedans, l'abside est voûtée en robustes croisées d'ogives, la travée du chevet est précédée d'un doubleau en tiers-point orné sur sa face antérieure de bâtons rompus ou

zigzags ; des colonnettes avec chapiteau massif, un dé surmonté d'un abaque très saillant orné de rinceaux, soutiennent les arcs ogifs. un pilier quadrangulaire accosté de deux colonnettes, le tout sommé de chapiteaux identiques avec abaques ornés de damiers ou de rinceaux, soutient le doubleau ; une corniche très saillante, portant semblable décor, fait le tour de l'abside. Pas de corniches, mais des groupes de colonnettes analogues dans les sept travées de la nef, haute d'environ 9 à 10 mètres, large de 8 mètres, communiquant avec les collatéraux par des arcades en tiers-point, avec ou sans redent. La travée la plus voisine du chœur est sans arcade ; la seconde en a deux et est percée à la naissance des voûtes de deux fenêtres en tiers-point ; les cinq autres travées ne comptent sur chaque face qu'une arcade et qu'une fenêtre.

Si nous n'avons, pour dater la crypte, le portail, les murs (sinon les voûtes de l'abside) que les caractères intrinsèques de l'architecture du XII^e siècle, les constructeurs de l'église supérieure ont pris soin de dater chacune des parties de la nef. La voûte de l'abside portait, visible encore au XVIII^e siècle, la date de MCCLIX ; celle du chœur (travée à double dimension) la date de MCCLXI ; celle de la seconde travée MCCC, enfin la dernière travée, celle de l'orgue adossée au clocher, celle de MCCCVII. Ces dates s'appliquent naturellement à l'ensemble de l'édifice, moins les cinq chapelles des XV^e-XVI^e siècles, dont l'une, la dernière, fait corps au moyen d'un pilier central avec la travée du bas du collatéral droit.

Le clocher, couvert en batière, s'applique contre l'ancienne façade de l'église. Il comporte, outre le pignon, quatre étages marqués par des cordons de pierre. Le quatrième étage est percé de fenêtres gothiques, à meneau avec rose, et de fenestrelles regardant le faite de la nef. A la base, une porte unique en tiers-point, servant de porche. De 1442 à 1466, le clocher fut construit par des maçons franc-comtois, comme l'explique l'inscription suivante :



B



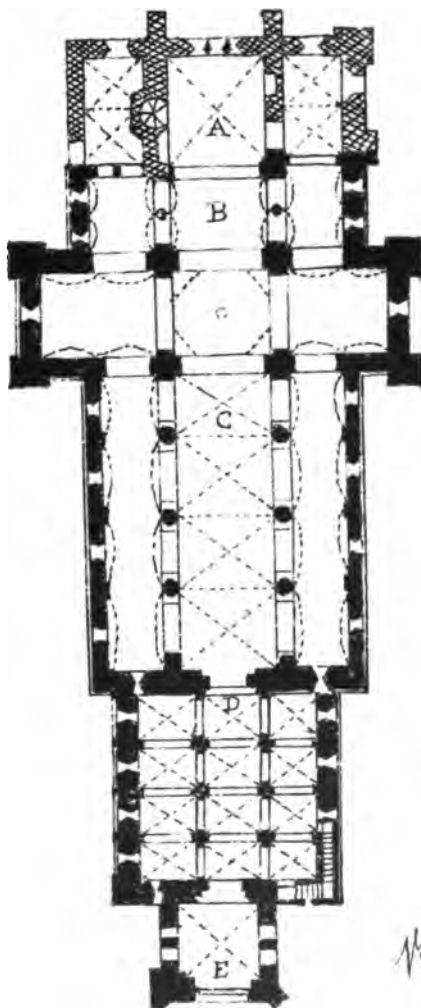
1/2.

ÉGLISE S. MAURICE DE JOUGNE (DOUBS). XII^e Siècle.

Plan au 1/200^e

A. Crypte. — B. Bases de colonnes. — C. Chapiteaux

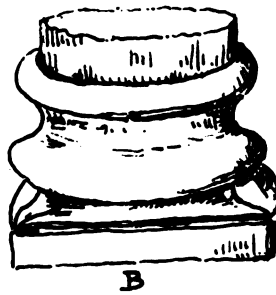
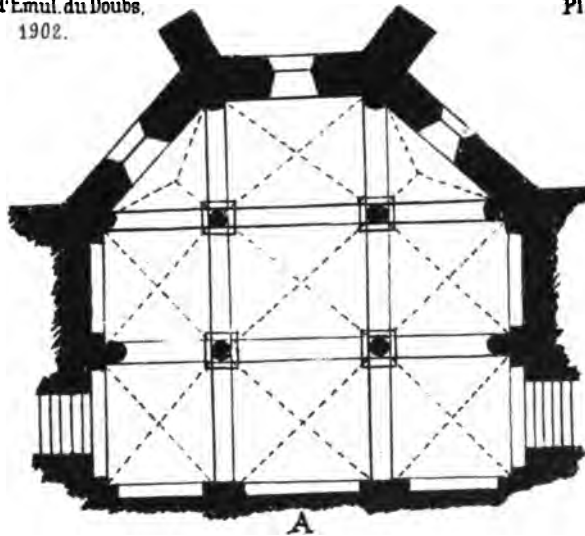




ÉGLISE DE ROMAIN-MÔTIER (SUISSE).

Plan au 1/500^e

A. Absides, XIV-XV^e siècles. — B. Avant-choeur, transept, XII^e siècle. — C. Nef voûtée, fin du XIII^e siècle. — D. Narthex à deux étages, fin du XII^e siècle. — E. Porche, début du XIV^e siècle.



ÉGLISE DE SAINT-URSANNE. (SUISSE).

Plan au $\frac{1}{100}$.

A. Crypte. — B. Base de colonnette. — C. Chapiteaux.



HÆC TURRIS EST MURRATA PER WILLM : DE VY . PROPE
BELVOIR ET JO : EJUS FILIUM STE . DE RANDEVILLER . BISONT .
DIOCES . ET PER HUGUEN . HUIUS LOCIS MURATORES .

(Cette tour a été construite par Guillaume de Vy-lez-Belvoir et Jean son fils, Etienne de Randevillers, du diocèse de Besançon, et par Huguenin de ce lieu, maçons.)

Une seconde inscription motive la reconstruction et donne le nom des chanoines qui décidèrent l'entreprise. En voici le texte, que nous empruntons au volume publié en 1887 par Mgr Chèvre, ancien curé de Saint-Ursanne, aujourd'hui curé de Porrentruy (1) :

Anno Dni. MCCCXLI die XIII mensis maii cecidit ista turris et die XI mensis apr : per hon : dnos : Jo : de Esuel ppos : Jo : de Kletzenstein : thes : Heintz : de Aldorf : Jo : Warmop : Jo : Pret : Sp . Biedman : Jo : Molit : Lud : Vinck : Steph : de Orbath : Filip : Jo : Herbis : Rud : Bois : canon : hujus eccliae de novo fundata est anno Dni. MCCCXLII. (L'an du Seigneur 1441, le 13 mai, cette tour s'écroula et le 11 du mois d'avril 1442, les fondations de la nouvelle tour ont été posées par les honorables seigneurs Jean d'Asuel, prévôt, Jean de Kletzenstein, trésorier, Heitzmann d'Altdorf, Jean Warmop, Jean Pret, Sp. Biedman, Jean Molitor, Louis Vinck, Etienne D'Orbath, Philippe, Jean de Herbis, Rodolphe de Bois, chanoines)

Tel est le plan, tels sont les principaux détails de l'église de Saint-Ursanne dont le mobilier, moderne, n'offre rien d'intéressant.

Un mot du cloître qui s'étend sur le flanc gauche de l'édifice, vaste quadrilatère long de 33 mètres, large de 23 m.

(1) *Histoire de Saint-Ursanne, du chapitre, de la ville et de la prévôté*, par Mgr F. CHÈVRE (Porrentruy, V. Michel, 1887, volume in-8° de 942 pages et 6 pages avec planches.

50, dont les allées, couvertes de charpente, ouvertes par des fenêtres à meneaux et roses, ouvrent sur un préau transformé en cimetière. Ce cloître, reconstruit sur l'emplacement de l'ancien cloître du XIII^e siècle, a été rebâti en 1531. Une jolie porte du XIII^e ou XIV^e siècle, ornée d'une croix, d'un lion et d'une grande fleur de lis, y conduit depuis le collatéral gauche de l'église.

Saint-Ursanne a appartenu, aux temps les plus lointains, au diocèse de Besançon, dont Bâle resta jusqu'à la Révolution un évêché suffragant. L'influence germanique qui domine dans son église est précieuse à constater, ne fût-ce que pour rapprocher de cet édifice et de sa crypte les chevet et crypte (aujourd'hui mutilés) de la cathédrale Saint-Jean de Besançon.

DONS FAITS A LA SOCIÉTÉ (1902-1903)

Par le DÉPARTEMENT DU DOUBS..... 300 f.
Par la VILLE DE BESANÇON..... 400 f.

Par M. le MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE :

Bulletin du Comité des Sociétés savantes : Histoire et Philologie, 1902, 1-4; — Congrès de 1902 : Section des Sciences économiques et sociales; — Bull. archéologique, 1902, 3; 1903, 1-2.
Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France : t. XXVI, Carpentras; t. XLI (supplément du t. II) : Caen, Luxeuil.
Bibliographie des travaux historiques et archéologiques des Sociétés savantes de la France, t. IV, 2.
Annales du Musée Guimet, t. XIV et XV, 1902, et le t. XXX, in-4°; — Bibliothèque d'étude: l'Évangile du Bouddha, traduction, par M. MILLOUÉ.
Revue de l'Histoire des religions, t. XLVII et XLVIII.
Bibliothèque de l'École des Chartes, t. LVIII, LIX, 3-4, 1903.
Les Testaments de l'Officialité de Besançon, par M. Ulysse ROBERT, t. I, 1900.
Revue des Etudes grecques, 1902-1903, t. XVI.

Par MM.

MASSING, membre correspondant : *Nouveaux problèmes de géométrie analytique sur les normales à la parabole*, avec solutions, 1902.
MARQUISET (Alfred), membre correspondant : deux fascicules de poésies intitulées : *Claironnées, Grayloiseries..*
CHAMBRE DE COMMERCE DE BESANÇON : *Compte-rendu de l'exercice 1901-1902.*

VILLE DE BESANÇON . *Statistique démographique et médicale du Bureau d'hygiène, 1902-1903.*

CAISSE D'ÉPARGNE DE BESANÇON : *Exercice 1902.*

LE PRÉFET DE LA COTE-D'OR : *Inventaire sommaire des Archives départementales*, rédigé par M. Joseph GARNIER : Archives civiles, série G, clergé séculier, n^{os} 1 à 1024.

PRINET (Max), membre correspondant : *L'Industrie du Sel en Franche-Comté avant la conquête française.*

ROUX (Roger) : *Le Travail dans les Prisons, 1902; — Politique extérieure de Pierre-le-Grand, 1903.*

LE PRÉFET DU DOUBS : *Procès-verbaux, Rapports et Délibérations du Conseil général du Doubs*; sessions d'avril et août 1903.

BIGEARD (R.) : *Petite Flore mycologique, 1903.*

ENVOIS DES SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES (1902-1903)

Académie des Inscr. et Belles-Lettres, Comptes rendus, 1902-1903.

Revue des Etudes grecques, 1902 et 1903.

Journal des Savants, année 1902; 1903 en cours.

Revue des Etudes historiques, 1902.

Bulletin et Mémoires de la Société des Antiquaires de France, 1902.

Bulletin de la Société française de physique, 1901, 1902, 1903, 1-3.

Bulletin de la Soc. d'anthropologie de Paris, 1902, 3 6; 1903, 1-3.

Revue épigraphique (Vienne), 1^{er} trim. 1903.

Annuaire de la Société philotechnique de Paris, 1901 et 1902.

Bulletin de la Société de botanique de France, 1902-1903, 1-6.

Revue épigraphique (M. ESPÉRANDIEU).

Bulletin de la Société géologique de France, t. XXVII.

Mémoires de la Société zoologique de France, t. XV, 1902.

Société philomatique de Paris, 1901-1902.

Ornis : *Bulletin du comité ornithologique international*, t. XII, 1.

Bulletin et Mémoires de la Société d'Hist. de Paris et de l'Ile-de-France, 29^e année, 1902, t. XXIX.

Revue africaine, 246-249, 1902 et 1903.

Mémoires de la Société d'Emulation de Montbéliard t. XXIX, 1902, et supplément des t. XXVII et XXVIII; tables, 1850-1900.

Bulletin de la Société Grayloise d'Emulation, année 1902, t. V.

Bulletin de la Société pour la protection des paysages de France, 1902, 1-2.

Revue viticole et horticole de Franche-Comté et de Bourgogne (Poligny), t. VI, 1902-1903.

Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Besançon, 1902.

Bulletins de la Société d'Histoire naturelle du Doubs, 1902.

Mémoires de la Société d'Emulation du Jura, 7^e série, t. I, II, 1901, 1902.

Le Sillon (Vesoul), 1902-1903.

- Actes de la Société Jurassienne d'Emulation* 1900-1901.
Revue scientifique du Bourbonnais, 1902, 172; 1903, 1-4.
Bulletin de la Société des sciences naturelles et d'archéologie de l'Ain, 1902, 4; 1903, 30 et 31.
Annales de la Société d'Emulation de l'Ain, 1902, 1-10; 1903, 1-3.
Bulletin de la Société histor. et arch. de Langres, 1902; 1903, janv.-mai.
Annales de la Société d'Emulation du département des Vosges, 1902 et 1903.
Bulletin de la Société des sciences naturelles de l'Yonne, 1901 et 1902.
Mémoires de l'Académie de Dijon, 4^e s., t. VII et VIII, 1901-1902.
Bulletin de la Société historique et archéolog. de Langres, t. V.
Mémoires de la Société Bourguignonne d'histoire et de géographie, t. XXIX, 1903.
Revue Bourguignonne (Université de Dijon), t. XIII, 1903, 1-2.
Bulletin de la Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire, 1902-1903.
Journal des Naturalistes : Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Mâcon, décembre 1902; t. II, 1903.
Société d'histoire naturelle d'Autun, 15^e bull., 1902.
Mémoires de la Société Eduenne, t. XXX, 1902.
Société des Sciences de Nancy, 1902; 1903, 1-2.
Bulletin de la Société philomatique Vosgienne, 1901-1903.
Mémoires de la Société d'archéologie Lorraine, 1902.
Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre, t. XXVI, 1903.
Annales de la Société d'agriculture de Saint-Etienne, 1902-1903.
Bulletin de la Société Dauphinoise d'ethnographie et d'anthropologie, 1902, 1-4; 1903, 1.
Annales de l'Université de Lyon. Nouv. série, t. I et II : science et médéc., fasc. 10; droit et lettres, 10 et 11, 1902-1903. — Catalogue sommaire du musée des moulages de Lyon.
Annales de la Société d'agricult., sciences et industries de Lyon, 7^e série, t. IX et X, 1902.
Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, 3^e série, t. VII, 1903.
Société Savoisienne d'histoire et d'archéologie (Mémoires et Documents publiés par la), t. XLI, 1902.

- Revue Savoisienne*, 1902; 1^{er}-3^e trim. 1903; — Tables, 1851-1900.
Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes, 1902, 1903.
Bulletin de la Société des sciences naturelles de l'Ouest, 1903, 2.
Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau, 1902.
Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron :
Dictionnaire des institutions et coutumes du Rouergue, par
M. AFFRE, 1903.
Bulletin d'Histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse du
diocèse de Valence, etc., 1901 à mars 1903.
Société agricole, scientif. et litt. des Pyrénées-Orientales, 1903.
Bulletin de la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure,
t. XII, 3, 1903.
Précis analytique des travaux de l'Académie des belles-lettres,
sciences et arts de Rouen, 1901-1902.
Revue de Saintonge et d'Aunis, 1902, 6; 1903, 1-5.
Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest (Poitiers),
2-4; t. X, 1903, 1-2.
Bulletin de la Société industrielle et agricole d'Angers, 1902, 1-2.
Revue historique et archéologique du Maine, t. L et LI, 1902-1903.
Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe,
1902-1903, 1.
Annales de la Société historique et archéologique de Château-
Thierry, 1901.
Bulletin et Mémoires de la Société historique et archéologique de
la Charente, 1901-1902.
Mémoires de la Société d'Emulation d'Abbeville, t. IV in-4^o, et
2^e partie in-8^o; — Géographie historique du département de la
Somme, par M. Gaëtan DE VITASSE, 1902; — Bulletin trimes-
triel, 1902.
Bulletin de la Société Dunoise, 1902, n^o 131; 132, 1903, 1-2.
Bulletin de la Société archéologique, sc. et litt. du Vendômois,
t. XLI, 1902.
Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise, 4^e ann., 1902.
Bulletin de la Société des sciences naturelles de l'Ouest de la
France (Nantes), 2^e série, t. II, 1902; t. III, 1903.
Mémoires de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et
arts de Caen, 1903.
Bulletin de la Société académique de Brest, 1901-1902.

- Mémoires de la Société nationale des sciences naturelles et mathématiques de Cherbourg*, 1902, 1.
- Bulletin de la Société historique et archéologique du Limousin*, t. LII, 2, 1903.
- Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orléanais*, t. XIII, 176, 1902.
- Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, 1902, t. IV; 1903, 1-4.
- Société historique de Compiègne*: Bulletin, t. X, 1902; — Procès-verbaux, 1888-1891; — t. XI, 1902; — Description des fouilles archéologiques exécutées dans la forêt de Compiègne, 2^e partie, 1902.
- Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, 1902.
- Mémoires de la Société d'Emulation de Roubaix*, 4^e série, t. I et II, 1903.
- Académie des sciences et lettres de Montpellier*: Sciences, 1903.
- Mémoires de la Société archéologique de Montpellier*, t. II, 3, 1902; t. III, 1903.
- Bulletin de La Diana* (Montbrison), t. XIII, 1902-1903, et suppl. t. XII.
- Bulletin de la Société d'études des sciences nat. de Nîmes*, 1901.
- Mémoires de l'Académie de Nîmes*, t. XXIII, 1902.
- Répertoire de la Société de statistique de Marseille*, t. VI, 1902.
- Société archéologique de Bordeaux*, t. XXIII, 1-4, 1900-1903.
- Mémoires de la Société des sciences physiques et naturelles de Bordeaux*, 6^e série, t. II, 1903; — Procès-verbaux, 1901-1902; — Observations météorologiques, 1901-1902.
- Actes de la Société linnéenne de Bordeaux*, 6^e série, t. VII, 1902.
- Bulletin de la Société archéologique du Midi*, novembre 1901 à juillet 1903.
- Mémoires de la Société académique d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts du département de l'Aube*, 1902.
- Bulletin de la Société d'étude des sciences naturelles de Béziers*, 1900-1901.
- Bulletin de la Société d'étude des sciences naturelles. de Vienne*, t. 1, 1-2.
- Bulletin de la Société Vaudoise des sciences naturelles*, 1902-1903, 144-148.

- Revue historique Vaudoise*, organe officiel de la Société Vaudoise d'histoire et d'archéologie, 1903.
- Société d'histoire de la Suisse romande* (Mémoires et Documents de la), 2^e série, t. IV, 2; t. V : Le Trésor de la Cathédrale de Lausanne.
- Anzeiger, indicateur des antiquités suisses*, 1901, 1; 1902-1903, 2-4.
- Société d'histoire et d'archéologie de Genève* : Mémoires et Documents, t. VIII, 1; — Bulletin, t. II, 6-7.
- Société des sciences naturelles de Zurich* (Vierteljahrschrift), 1903.
- Antiquités de Zurich* (Mitteilungen), LXVII, 1903.
- Jahrbuch für Schweizerische gesellschaft* (Société générale d'histoire suisse), 1903.
- Société des sciences naturelles, à Bâle* (Verhandlungen), t. XV et XVI, 1903.
- Société des sciences naturelles, à Berne* (Mitteilungen) (1519 à 1550), 1903.
- Annales de l'Académie royale d'archéologie de Belgique* (Anvers), 5^e série, t. IV, 2-4; — Bulletin, 1902, 7; — t. V, 1903, 1.
- Annales de la Société archéologique de Bruxelles*, t. XVI et XVII, 1903, 1-2; — Bulletin, 1903, 1; — Annuaire 1903.
- Académie royale de Belgique* : Mémoires, in-4^o, t. LIV, n^o 5, 1902; — Mém. couronnés et Mém. des Savants étrangers, in-4^o, t. LIX, n^o 3, 1902; — Mém. couronnés et autres mém., 4^o et 5^e fasc., 1903; — Mémoires, in-8^o : lettres, t. LXII, 2-3, et t. LXIII, 1-2; — Bulletin : sciences, 1902, 9-11; sciences et lettres, 1903, 1-8; — Annuaire 1903.
- Bulletin de la Société géologique de Belgique*, t. XXIX, 1903.
- Analecta hollandiana*, t. XXI, 1902, 3-4.
- Memorie della reggia Accademia di scienze ed arti in Modena*, 3^e série, t. III.
- Académie royale suédoise des sciences* : Collect. de Mémoires, in-4^o, vol. XXVIII, 1902-1903; — Handlingar, XXXV-XXXVII, 1-2, 1903; — Ofwersight, in-8^o, 1901-1902; — Arkiv., 1903.
- Manasblad*, 1897.
- Bull. of the geological Institution of the University of Upsala*, 1902.
- Bulletin de la Société des sciences nat. de Colmar*, 1901-1902.

- Société des sciences, agr. et arts de la Basse-Alsace*, 1902-1902.
Bulletin de la Société d'Histoire naturelle de Metz, 1902, n° 22.
Société géologique de l'Empire d'Autriche : Jahrbuch., 41-42;
Verhandlungen, 1902 et 1903, 1-5; — Jahrgang, 1902-1903.
Annalen der k.k. naturischen Hofmuseum, Vien., 1902.
Académie des sciences de Munich : Bull. philo.-hist., 1902. 3-4;
Mathém., 1903, 2 et 3.
Société des sciences naturelles de Fribourg en Brisgau (Berichte),
1903.
New Heidelberger Jahrsbücher zu Heidelberg, XII, 1. 1903.
Académie des sciences de Berlin (Sitzungsberichte), 41 à 53, 1902;
1 à 40, 1903.
Société botanique de la province de Brandebourg 1903.
Université de Tubingue (Verzeichnis der...), 1902 et 1903.
Société des sciences physiques et économiques (schriften) de Kœ-
nigsberg, 1902.
Commission du service géologique du Portugal : Le Crétacique
de Conducia, par M. Paul CHOFFAT, 1903.
Transactions of the Academy of Saint-Louis, t. XI, 7-11; t. XII,
1-8.
Annual reports public Museum of the city of Milwaukee, 1902.
Bull. of the Geographical Society of Philadelphia, t. III, 5, 1903.
United States Geological Survey : 22^e rapport annuel, I-IV, 1900-
1901; 23^e rapport, 1901-1902; — Monograph, XLII et XLIII,
1903; — Professionnel papers, 1-8, 1902; — Bulletin, 191 à
207; — Mineral resources of *United states*, 1901; — Water
supply and irrigations, papers, n^{os} 65 à 79.
Annual report of the Smithsonian Institution, 1901.
Memoirs of the Boston Society of natural history, t. V, 8 et 9;
— Proceedings, 3-7; 1903, 1.
Memoirs and proceed. of Manchester litt. and philo. Society, 1902
et 1903.

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

Au 1^{er} décembre 1903.

Le millésime placé en regard du nom de chaque membre indique l'année de sa réception dans la Société.

Les membres de la Société qui ont racheté leurs cotisations annuelles sont désignés par un astérisque (*) placé devant leur nom, conformément à l'article 21 du règlement.

Conseil d'administration pour 1903.

| | |
|----------------------------------|-----------------------------|
| <i>Président</i> | MM. Edmond FRANCEY, avocat; |
| <i>Premier Vice-Président</i> .. | NARGAUD (le docteur); |
| <i>Deuxième Vice-Président</i> . | THURIET; |
| <i>Secrétaire décennal</i> | Jules GAUTHIER; |
| <i>Vice-Secrétaire</i> | A. VAISSIER; |
| <i>Trésorier</i> | FAUQUIGNON; |
| <i>Archivistes</i> | KIRCHNER et MALDINEY; |

Secrétaires honoraires... MM. BAVOUX (Vital).
MEYNIER (le docteur).

Membres honoraires (21).

MM.

LE GÉNÉRAL commandant le 7^e corps d'armée (M. le général DECKHERR).

LE PREMIER PRÉSIDENT de la Cour d'appel de Besançon,
(M. GOUGEON).

L'ARCHEVÊQUE DE BESANÇON (S. G. M^{sr} PETIT).

LE PRÉFET du département du Doubs (M. ROGER).

LE GOUVERNEUR de la place de Besançon (M. le général CORBIN).

MM.

- LE RECTEUR** de l'Académie de Besançon (**M. LARONZE**).
- LE PROCUREUR GÉNÉRAL** près la Cour d'appel de Besançon (**M. MOLINES**).
- LE MAIRE** de la ville de Besançon (**M. BAIGUE**).
- L'INSPECTEUR** d'Académie à Besançon (**M. GUYON**), rue Moncey, 4.
- DELISLE**, Léopold, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), administrateur général de la Bibliothèque nationale ; Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs.—1881.
- WEIL**, Henri, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), doyen honoraire de la Faculté des lettres de Besançon ; Paris, rue Adolphe Yvon, 16. — 1890.
- DUFOUR**, Marc, docteur en médecine, à Lausanne, rue du Midi. — 1886. Membre honoraire, 1896.
- SIRE**, Georges. correspondant de l'Institut, essayeur de la Garantie, Besançon, rue de la Mouillère, aux Chaprais. — 1847. Membre honoraire, 1896.
- PINGAUD**, Léonce, correspondant de l'Institut, prof. d'histoire moderne à la Faculté des lettres de Besançon, rue Saint-Vincent, 17. — 1874. Membre honoraire, 1896.
- CHOFFAT**, Paul, attaché à la direction des services géologiques du Portugal ; à Bordeaux et à Lisbonne, rue d'Arco a Jesus, 113. — 1869.
- METZINGER** (le général), ancien commandant du 15^e corps d'armée, membre du Conseil supérieur de la Guerre, à Paris. — 1899.
- ROLLAND**, Henri-Marius, capitaine de vaisseau, ancien général de division du cadre auxiliaire en 1870-71, en retraite à Marseille, boulevard National, 20. — 1899.
- BERGER**, Philippe, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), prof. au collège de France. — 1899.
- BERTRAND**, Marcel, membre de l'Académie des sciences, inspecteur général des mines. — 1899.
- PROST**, Bernard, inspecteur général des archives et des bibliothèques, à Paris, avenue du Trône, 3. — 1901.
- BOUCHOT**, Henri, conservateur du cabinet des estampes à la Bibliothèque Nationale, à Paris. — 1901.

Membres résidants (1) (134).

MN.

- AUBERT, Louis, directeur des confections militaires, Grande-Rue, 121. — 1896.
- BADER, bijoutier, rue des Granges, 21. — 1870.
- BAIGUE (le docteur), professeur suppléant à l'école de médecine, rue Morand, 5. — 1897.
- BAUDIN, Léon, docteur en médecine, directeur du Bureau d'hygiène de Besançon, Grande-Rue, 86 bis. — 1885.
- * BAVOUX, Vital, receveur principal des douanes en retraite; Fontaine-Ecu, banlieue de Besançon. — 1853.
- BEAUQUIER, Charles, archiviste-paléographe, député du Doubs; Montjoux, banlieue de Besançon. — 1879.
- DE BEAUSÉJOUR, Gaston, ancien capitaine d'artillerie, place Saint-Jean, 6 — 1897.
- BÉJANIN, Léon, propriétaire, Grande-Rue, 39. — 1885.
- * BERDELLÉ, ancien garde général des forêts, Grande-Rue, 112. — 1880.
- BERNARD, ancien pharmacien, rue des Chaprais, 5. — 1902.
- * BESSON (Paul), lieutenant-colonel au 40^e d'artillerie, à Verdun (Meuse). — 1894.
- BONAME, Alfred, photographe, rue de la Préfecture, 10. — 1874.
- BLONDEAU, substitut du Procureur de la République, rue Proudhon, 8. — 1895.
- BONNET, Charles, pharmacien, ancien conseiller municipal, Grande-Rue, 35. — 1882.
- BOSSY, Léon, fabricant d'horlogerie, rue de Lorraine, 9. — 1896.
- BOURDIN (le docteur), médecin-major au 7^e bataillon de forteresse, rue Charles Nodier, 30. — 1900.
- * BOUSSEY, professeur agrégé d'histoire au Lycée, ancien secrétaire perpétuel de l'Académie de Besançon, Grande-Rue, 116. — 1883.

(1) Dans cette catégorie figurent plusieurs membres dont le domicile habituel est hors de Besançon, mais qui ont demandé le titre de *résidant* afin de payer le *maximum* de la cotisation et de contribuer ainsi d'une manière plus large aux travaux de la Société.

MM.

- BOUTTERIN, François-Marcel, architecte, professeur à l'École municipale des Beaux-Arts, rue Saint-Antoine, 4. — 1874.
- BOYSSON D'ECOLE, Alfred, rue de la Préfecture, 24. — 1891.
- BRETENET, chef d'escadron d'artillerie, rue St-Pierre, 15. — 1885.
- BRETILLOT, Maurice, banquier, membre de la Chambre de commerce, rue Charles Nodier, 9. — 1857.
- BRETILLOT, Paul, propriétaire, rue de la Préfecture, 21. — 1857.
- BRUCHON (le docteur), professeur honoraire à l'École de médecine, médecin des hospices, Grande-Rue, 84. — 1860.
- BURLET (l'abbé), chanoine-archiprêtre, curé de Saint-Jean. — 1881.
- DE BUYER, Jean, propriétaire, à Besançon et à Saint-Laurent (banlieue). — 1902.
- CELLARD, Camille, architecte, rue Saint-Pierre, 3. — 1902.
- CÉNAY, pharmacien, avenue Carnot, 26. — 1897.
- CHAPOY, Léon (le docteur), ancien directeur de l'École de médecine, Grande-Rue, 11. — 1875.
- DE CHARDONNET (le comte), ancien élève de l'École polytechnique, à Besançon, rue du Perron, 20, et à Paris, rue Cambon, 43. — 1856.
- CHARLET, Alcide, avocat, bâtonnier de l'Ordre, rue des Granges, 72. — 1872.
- CHIPON, Maurice, avocat, ancien magistrat, rue de la Préfecture, 25. — 1878.
- * CHOTARD, Henri, doyen honoraire de la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand, rue de Vaugirard, 61, à Paris. — 1866.
- CLAVEY, conseiller à la Cour d'appel, Grande-Rue, 62. — 1902.
- CLERC, Edouard-Léon, représentant de commerce, rue du Chasnot, 12. — 1897.
- COILLOT, pharmacien, rue Battant, 2, et quai de Strasbourg, 1. — 1884.
- COLSENET, Edmond, professeur de philosophie et doyen de la Faculté des lettres, ancien conseiller municipal, rue Granvelle, 4. — 1882.
- CORDIER, Palmyr, agent principal d'assurances, conseiller municipal, rue des Granges, 37. — 1885.

MM.

- CORNET, Joseph, docteur en médecine, aux Chaprais, rue de la Cassotte, 11. — 1887.
- COULON, Henri, avocat, ancien bâtonnier de l'ordre, rue de la Lue, 7. — 1856.
- COURGEY, avoué, rue des Granges, 16. — 1873.
- COURTOT, Théodule, commis-greffier à la Cour d'appel; à la Croix-d'Arènes (banlieue). — 1866.
- DAYET, André, receveur d'enregistrement à Besançon; Fontaine-Ecu. — 1901.
- DIETRICH, Bernard, ancien négociant, Grande-Rue, 71 et Beau-regard (banlieue). — 1859.
- DIETRICH (le docteur), rue Saint-Pierre, 20. — 1892.
- DODIVERS, Joseph, imprimeur, Grande-Rue, 87. — 1875.
- * DREYFUS, Victor-Marcel, doct. en médecine, avenue Carnot (aux Chaprais). — 1889.
- DROUHARD, Paul, conservateur des hypothèques en retraite, rue Saint-Vincent, 18. — 1879.
- DROUHARD (l'abbé), chanoine, rue Saint-Jean. — 1883.
- DUBOURG, Paul, ancien président de la Chambre de commerce, ancien membre du Conseil général du Doubs, rue Charles Nodier, 28. — 1891.
- EYDOUX, Henri-Ernest, administrateur des magasins du Bon-Marché, Grande-Rue, 73. — 1899
- ETHIS, Edmond, propriétaire, Grande-Rue, 91. — 1860.
- FAUQUIGNON, Charles, ancien receveur des postes et télégraphes, rue des Chaprais, 5. — 1885.
- FLUSIN, Georges, agent d'assurances, Grande-Rue, 23. — 1898.
- FOURNIER, prof. de géologie à l'Université de Besançon. — 1899.
- FRANCEY, Edmond, avocat, membre du Conseil général du Doubs, ancien adjoint au maire, rue Moncey, 1. — 1884.
- GAUDERON (le docteur), Eugène, professeur de clinique à l'École de médecine, Grande-Rue, 110. — 1886.
- * GAUTHIER, Jules, archiviste du département du Doubs, membre non résidant du Comité des Travaux historiques et archéologiques et du Comité des Beaux-Arts, au Ministère de l'Instruction publique, secrétaire décennal, rue Charles-Nodier, 8. — 1866.

MM.

- GAZIER, Georges, conservateur de la Bibliothèque de la Ville; rue de la Préfecture, 10. — 1903.
- GIRARDOT, Albert, géologue, docteur en médecine, rue Saint-Vincent, 15. — 1876.
- GROSRICHARD, pharmacien, place du Marché, 17. — 1870.
- * GRUTER, médecin-dentiste, square Saint-Amour, 7. — 1880.
- GUILLEMIN, Victor, artiste peintre, rue des Granges, 21. — 1884.
- HALDY, Léon-Emile, rue Saint-Jean, 3. — 1879.
- HEITZ (le docteur), professeur à l'École de médecine, Grande-Rue, 45. — 1888.
- HENRY, Jean, docteur ès sciences, Grande-Rue, 129. — 1857.
- HÉTIER, François, botaniste; à Mesnay-Arbois (Jura). — 1895.
- D'HOTELANS, Octave, rue Charles Nodier, 12. — 1890.
- KIRCHNER, ancien négociant, quai Veil-Picard, 55 *bis*. — 1895.
- * KOLLER, propriétaire, ancien conseiller municipal, ancien membre du Conseil d'arrondissement de Besançon; au Perron-Chaprais. — 1856.
- LAMBERT, Maurice, avocat, ancien magistrat, quai de Strasbourg, 13. — 1879.
- LARMET, Jules, médecin-vétérinaire, conseiller municipal, adjoint au maire, avenue de Fontaine-Argent, 8. — 1884.
- LEDOUX, Emile (le docteur), quai de Strasbourg, 13. — 1875.
- LIEFFROY, Aimé, propriétaire, conseiller général du Jura, rue Charles Nodier, 11. — 1864.
- LIME, Claude-François, négociant, aux Chaprais. — 1883.
- LOUVOT, Emmanuel, notaire, Grande-Rue, 14. — 1885.
- MACHEREZ, A.; rue Granvelle, 5. — 1901.
- MAIRE, Alfred, président à la Cour d'appel, rue du Chateaur, 12. — 1870.
- MAES, Alexandre, serrurier-mécanicien, rue du Mont-Sainte-Marie, 10. — 1879.
- MAGNIN (le docteur Ant.), professeur à l'Université, doyen de la Faculté des sciences, ancien directeur de l'École de médecine, conseiller municipal, ancien adj. au maire, rue Proudhon, 8. — 1885.

MM.

- MAIROT**, Henri, banquier, ancien conseiller municipal, président du Tribunal de commerce, rue de la Préfecture, 17. — 1881.
- MALDINEY**, Jules, chef des travaux de physique à la Faculté des sciences. — 1889.
- MANDRILLON**, avocat, Grande-Rue, 19. — 1894.
- MANDEREAU** (le docteur), professeur à l'École de médecine, inspecteur de l'Abattoir, rue Saint-Antoine, 6. — 1883.
- MARCHAND**, Albert, ingénieur, administrateur délégué des Salines de Miserey. — 1888.
- * **MARTIN**, Jules, manufacturier, rue Sainte-Anne, 8. — 1870.
- MASSON**, Valery, avocat, rue de la Préfecture, 10. — 1878.
- MATILE**, fabricant d'horlogerie, rue Saint-Pierre, 7. — 1884.
- MAUVILLIER**, Pierre-Emile, photographe, rue de la Préfecture, 3. — 1897.
- MÉTIN**, Georges, agent-voyer d'arrondissement; à Canot. — 1868.
- MICHEL**, Henri, architecte-paysagiste, professeur à l'École des Beaux-Arts; Fontaine-Ecu (banlieue). — 1886.
- MIOT**, Camille, négociant, membre de la Chambre de commerce, Grande-Rue, 104. — 1872.
- MIOT**, Louis, avoué à la Cour d'appel, Grande-Rue, 104. — 1897.
- MONTENOISE**, avocat, rue de la Madeleine, 2. — 1894.
- MOUROT** (l'abbé), secrétaire à l'archevêché. — 1899.
- NARDIN**, ancien pharmacien, rue de la Mouillère, 1. — 1900.
- NARGAUD**, Arthur, docteur en médecine, quai Veil-Picard, 17. — 1875.
- NICKLÈS**, pharmacien de 1^{re} classe, Grande-Rue, 128. — 1887.
- OUTHENIN-CHALANDRE**, directeur des Missionnaires d'École; rue de la Préfecture, 24. — 1902.
- * **ORDINAIRE**, Olivier, consul de France, en retraite; Maizières (Doubs). — 1876.
- PARIZOT**, inspecteur honoraire des Enfants assistés, rue du Mont-Sainte-Marie, 8. — 1892.
- PATEU**, entrepreneur, ancien conseiller municipal, avenue Carnot. — 1894.

MM.

- PERRUCHE DE VELNA, conseiller à la Cour d'appel, rue Saint-Vincent, 14. — 1870.
- * PINGAUD, Léonce, correspondant de l'Institut, professeur d'histoire moderne à la Faculté des lettres, rue Saint-Vincent, 17. — 1874.
- RÉMOND, Jules, notaire, Grande-Rue, 31. — 1881.
- * RENAUD, Alphonse, docteur en droit, sous-chef à la direction générale de l'Enregistrement; Paris, rue Scheffer, 25. — 1869.
- RICKLIN, notaire, rue des Granges, 38; étude: Grande-Rue, 121. — 1879.
- ROBERT, Edmond, fabricant d'aiguilles de montres, faubourg Tarragnoz. — 1886.
- ROCARDEY, Jean, directeur des contributions indirectes; rue Charles-Nodier, 4. — 1903.
- ROLAND (le docteur), professeur à l'École de médecine, rue de l'Orme-de-Chamars, 10. — 1899.
- * ROSSIGNOT (l'abbé), Auguste, bibliothécaire de l'archevêché; rue du Mont-Sainte-Marie, 8. — 1885.
- ROSSIGNOT (l'abbé), curé de Sainte-Madeleine, rue de la Madeleine, 6. — 1901.
- ROUGET, directeur de l'École normale d'instituteurs de Besançon; rue de la Madeleine, 6. — 1902.
- SAILLARD, Albin (le docteur), sénateur, membre du conseil général du Doubs, place Victor Hugo, et à Paris, rue N.-D.-des-Champs, 75. — 1866.
- SAILLARD, Eugène, ancien directeur des postes du département du Doubs; Beauregard (banlieue de Besançon). — 1879.
- DE SAINTE-AGATHE (le comte Joseph), avocat, archiviste-paléographe, rue d'Anvers, 3. — 1880.
- SANCEY, Alfred, négociant, rue d'Alsace. — 1899.
- SAVOYE, Henri, artiste peintre, à la Bouloie (banlieue). — 1901.
- SERRÈS, Achille, pharmacien, place Saint-Pierre, 6. — 1883.
- SIMONIN, architecte, rue du Lycée, 13. — 1892.
- SIRE, Georges, correspondant de l'Institut, essayeur de la Garantie, rue de la Mouillère, aux Chaprais. — 1847.

MM.

- SOUCHON**, Gaston, capitaine de cuirassiers en retraite; Villas bisontines, 3. — 1901.
- SUCHET** (le chanoine), rue Casenat, 1. — 1894.
- THOUVENIN**, François-Maurice, pharmacien supérieur, professeur à l'École de médecine et de pharmacie, Grande-Rue, 136. — 1890.
- THURIET**, Maurice, avocat général à la Cour d'appel de Besançon, rue du Perron, 16. — 1901.
- TISSOT**, H., président du tribunal de commerce, rue Saint-Vincent, 7. — 1899.
- TRUCHI DE VARENNES** (vicomte Albéric DE), rue de la Lue, 9. — 1900
- VAISSIER**, Alfred, conservateur du Musée archéologique, Grande-Rue, 109. — 1876.
- VAISSIER**, Georges (le docteur), chef de clinique médicale de l'hôpital Saint-Jacques, Grande-Rue, 109. — 1898.
- * **VANDEL**, Maurice, ingénieur des arts et manufactures, à la Rochetaillée, par Saint-Uze (Drôme). — 1890.
- * **VAUTHERIN**, Raymond, ancien capitaine du génie, villa Sainte-Colombe, rue des Vieilles-Perrières. — 1897.
- VERNIER**, Léon, professeur à la Faculté des lettres, rue Sainte-Anne, 10. — 1883.
- DE VEZET** (le comte Edouard), ancien lieutenant-colonel de l'armée territoriale, rue Charles Nodier, 17 *ter*. — 1870.
- VIEILLE**, Gustave, architecte, inspecteur départemental des sapeurs-pompiers, rue des Fontenottes, sous Beauregard. — 1882.
- WEHRLÉ**, négociant, rue Battant, 11. — 1894.

Membres correspondants (104).

MM.

- * **ALMAND**, Victor, capitaine du génie, officier d'ordonnance du général Carette; à Marseille.
- ANDRÉ**, Ernest, notaire; rue des Promenades, 17, Gray (Haute-Saône). — 1877.
- * **BARDET**, juge de paix; à Brienne (Aube). — 1886.
- BARBEY**, Frédéric, archiviste paléographe; rue de Luxembourg, 32, à Paris, et au château de Valleyres, canton de Vaud. — 1903.
- BERTIN**, Jules, médecin honoraire des hospices de Gray (Haute-Saône), quai du Saint-Esprit, 1. — 1897.
- BETTEND**, Abel, imprimeur-lithographe; Lure (Haute-Saône). — 1862.
- BÉY-ROZET**, Charles, propriétaire et pépiniériste; à Marnay (Hte-Saône). — 1890.
- BIXIO**, Maurice, agronome, membre du conseil municipal de Paris; Paris, quai Voltaire, 17. — 1866.
- BIZOS**, Gaston, recteur de l'Académie de Bordeaux. — 1874.
- BOISSELET**, Joseph, avocat; Vesoul (Haute-Saône). — 1866.
- * **BREDIN**, professeur honoraire; à Conflandey, par Port-sur-Saône (Haute-Saône). — 1857.
- * **BRIOT**, docteur en médecine, membre du conseil général du Jura; Chaussin (Jura). — 1869.
- DE BROISSIA** (le vicomte Edouard FROISSARD); à Blandans, par Domblans (Jura). — 1892.
- BRUNE** (l'abbé), Paul, curé-doyen de Mont-sous-Vaudrey, correspondant des Comités des Travaux historiques et des Monuments historiques au Ministère; Mont-sous-Vaudrey (Jura). — 1903.
- * **BRUAND**, Léon, inspecteur des forêts; Paris, rue de la Planche, 11 bis. — 1881.
- BURIN DU BUISSON**, préfet honoraire; à Besançon, rue Moncey, 9, et à Cramans (Jura). — 1878.
- CHAPOY**, Henri, avocat à la Cour d'appel de Paris; rue des Saints-Pères, 13. — 1875.

MM.

- **CHOFFAT**, Paul, attaché à la direction des travaux géologiques du Portugal; Lisbonne, rue d'Arco a Jesu, 113. — 1869.
- * **CLOZ**, Louis, professeur de dessin; à Salins. — 1863.
- * **CONTEJEAN**, Charles, géologue, professeur de Faculté honoraire et conservateur du musée d'histoire naturelle; à Paris, rue de Montessuis, 9. — 1851.
- CONTET**, Charles, professeur agrégé de mathématiques en retraite; aux Arsures (Jura). — 1884.
- CORDIER**, Jules-Joseph, receveur des domaines; à Dijon, boulevard Carnot, 20. — 1862.
- CORDIER**, Palmyr, médecin des colonies, et à Besançon rue des Granges, 3. — 1896.
- COSTE**, Louis, docteur en médecine et pharmacien de 1^{re} classe, conservateur de la Biblioth. de la ville de Salins (Jura). — 1866.
- COURBET**, Ernest, bibliophile, trésorier de la ville de Paris, rue de Lille, 1. — 1874.
- DAUBIAN-DELISLE**, Henri, ancien directeur des contributions directes, ancien président de la Société d'Emulation du Doubs; Sauveterre-de-Béarn (Basses-Pyrénées). — 1874.
- * **DEROSNE**, Charles, maître de forges; à Ollans, par Cendrey. — 1880.
- * **DEULLIN**, Eugène, banquier; Epernay (Marne). — 1860.
- DRUOT** (l'abbé), Paul, curé de Voillans (Doubs). — 1901.
- DRUOT** (l'abbé), Herman, curé de Charmoille (Doubs). — 1901.
- * **DUFAY**, Jules, notaire; Salins (Jura). — 1875.
- FEUVRIER** (l'abbé), chanoine honoraire, curé de Montbéliard (Doubs). — 1856.
- FEUVRIER**, Julien, professeur au collège de Dole, faubourg d'Azans. — 1893.
- FROMOND** (l'abbé), curé de Crissey (Jura). — 1902.
- FILSJEAN** (l'abbé), licencié en lettres, curé de Pelousey (Doubs). — 1896.
- GASCON**, Edouard, conducteur des ponts et chaussées en retraite, président du comice agricole du canton de Fontaine-Française (Côte-d'Or). — 1868.
- GASCON**, Louis, profess. au lycée Ampère; Lyon-Saint-Rambert. — 1889.

MM.

- GAUSSIN, Célestin, secrétaire honoraire des Facultés; Champagne (Haute-Saône). — 1891.
- GAUTHIER, Léon, archiviste paléographe; Paris, place de la Bastille, 5. — 1898.
- GAUTHIER, docteur en médecine, sénateur de la Haute-Saône; Luxeuil (Haute-Saône). — 1886.
- GENSOLLEN, Gabriel, juge d'instruction; Gray (Haute-Saône). — 1902.
- GEVREY, Alfred, conseiller à la Cour d'appel de Grenoble; rue des Alpes, 9. — 1860.
- GIRARDIER, notaire; à Dole (Jura). — 1897.
- GIROD, Paul, professeur, directeur de l'École de médecine de Clermont-Ferrand; rue Blatin, 26. — 1882.
- * GRENIER, René (le docteur), médecin de la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur; Paris, 36, rue Ballu. — 1902.
- GUIGNARD, Fernand, archiviste paléographe; à Dole (Jura). — 1902.
- * GUILLEMOT, Antoine, archiviste de la ville de Thiers (Puy-de-Dôme). — 1854.
- D'HOTELANS, Raoul, ancien officier, maire de Novillars. — 1903.
- HUART, Arthur, ancien avocat-général; rue Picot, 9, Paris. — 1870.
- JEANNOLLE, Charles, pharmacien; Fontenay-le-Château (Vosges). — 1876.
- JOLIET, Gaston, préfet de la Vienne; Poitiers. — 1877.
- LAFORST (Marcel PÉCON DE), capitaine d'infanterie coloniale; à Rochefort et à Besançon, rue du Chateaur, 25. — 1895.
- LAPRET, Paul, artiste peintre; Paris, 17, rue de Châteaubriand. — 1901.
- LEBAULT, Armand, docteur en médecine; Saint-Vit (Doubs). — 1876.
- LECHEVALIER, Emile, libraire-éditeur; Paris, quai des Grands-Augustins, 39, à la librairie des provinces. — 1888.
- LE MIRE, Paul-Noël, avocat; Mirevent, près Pont-de-Poitte (Jura) et rue de la Préfecture, à Dijon. — 1876.
- LHOMME, botaniste, secrétaire de la mairie de Vesoul (Haute-Saône), rue de la Mairie. — 1875.

MM.

- LONGIN**, Emile, ancien magistrat; rue du Collège, 12, à Dole (Jura). — 1896.
- LOUVOT**, Fernand (l'abbé), chanoine honoraire de Nîmes, curé de Gray. — 1876.
- MADIOT**, Victor-François, pharmacien; Jussey (Haute-Saône). — 1880.
- MAIRE**, André, étudiant à la Sorbonne; Paris, rue de Sontay, 4. — 1903.
- MAIRE**, Victor-Louis, capitaine au 22^e régiment colonial, breveté des langues orientales; rue Mégevand, 13, Besançon. — 1903.
- MARQUISET** (le comte Alfred), rue Gounod, 1, à Paris. — 1897.
- * **MASSING**, Camille, manufacturier à Puttelange-lez-Sarralbe (Lorraine allemande). — 1891.
- DE MARMIER** (le duc), membre du Conseil général de la Haute-Saône; au château de Ray-sur-Saône (Haute-Saône). — 1867.
- * **MATHEY**, Charles, pharmacien; Ornans (Doubs). — 1856.
- DE MENTHON** (le comte René); Menthon-Saint-Bernard (Haute-Savoie), et château de Saint-Loup-lez-Gray, par Sauvigney-lez-Angirey (Haute-Saône). — 1854.
- MEYNIER** (le docteur), Joseph, médecin principal de l'armée territoriale; à Vallorbes (aux Eterpas), Suisse. — 1876.
- * **DE MONTET**, Albert; Chardonne-sur-Vevey (Suisse). — 1882.
- DE MOUSTIER** (le marquis), député et membre du Conseil général du Doubs; château Bournel, par Rougemont (Doubs), et Paris, avenue de l'Alma, 15. — 1874.
- DE MOUSTIER**, Lionel; château Bournel (Doubs). — 1903.
- PARIS**, doct. en médecine; Paris, rue du Cherche-Midi. — 1866.
- PERRONNE**, Marcel, ancien conseiller de préfecture; Dijon. — 1903.
- * **PERROT** (l'abbé), F.-Xavier, curé-doyen de Mandeure (Doubs). — 1902.
- * **PIAGET**, Arthur, archiviste cantonal et professeur à l'Académie de Neuchâtel (Suisse). — 1899.
- PIDOUX**, André, archiviste paléographe, avocat stagiaire, rue du Collège, à Dole (Jura). — 1901.

MM.

- PIQUARD, Léon, docteur en médecine; à Chalèze (Doubs). — 1890.
- PIQUEREZ, Charles, explorateur; à Besançon, rue de Fontaine-Argent. — 1898.
- PIROUTET, Maurice, géologue; à Salins. — 1898.
- QUENOT, Prosper, instituteur à Orchamps-lez-Dole (Jura). — 1903.
- RAMBAUD, Alfred, ancien sénateur, membre du Conseil général du Doubs, ancien ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; Paris, rue d'Assas, 76. — 1881.
- * REBOUL DE LA JULHIÈRE, au château du Grand-Vaire (Doubs). — 1903.
- REEB, E., membre correspondant de l'Académie des sciences, président honoraire de la Société de pharmacie d'Alsace-Lorraine; à Strasbourg. — 1901.
- RENAULD, Ferdinand, botaniste, ancien commandant du palais de Monaco; rue des Templiers, à Vence (Alpes-Maritimes). — 1875.
- RICHARD, Auguste, pharmacien; Nice, rue Miron, 27, et Autet (Haute-Saône). — 1876.
- * RICHARD, Louis, médecin-major de 1^{re} classe à Belfort, 5, faubourg de Lyon. — 1878.
- RIGNY (le chanoine), à Purgerot (Haute-Saône). — 1886.
- RIPPS (l'abbé), curé d'Arc-lez-Gray (Haute-Saône). — 1882.
- ROUZET, Charles-François, architecte; à Dole (Jura). — 1898.
- ROUX, Roger, juge suppléant au tribunal de Vesoul. — 1903.
- ROY, Emile, professeur à la faculté des lettres de Dijon, rue de Mirande, 9. — 1894.
- ROY, Jules, professeur à l'École des Chartes; Paris, rue Spontini, 9. — 1867.
- SAGLIO, Camille, direct. des forges d'Audincourt (Doubs). — 1896.
- * SAILLARD, Armand, négociant; Villars-lez-Blamont (Doubs). — 1877.
- SCHLAGDENHAUFFEN, directeur honoraire de l'École de pharmacie de Nancy, 63, rue de Metz. — 1901.
- * DE SAUSSURE, Henri, naturaliste; à Genève, Cité 24, et à Yvoire (Haute-Savoie). — 1854.

MM.

TRAVELET, Nicolas, propriétaire, maire de Bourguignon-lez-Morey (Haute-Saône). — 1857.

* **TRAVERS**, Emile, ancien archiviste du Doubs, ancien conseiller de préfecture; Caen (Calvados), rue des Chanoines, 18. — 1869.

* **TRIPPLIN**, Julien, représentant de l'horlogerie bisontine et vice-président de l'Institut des horlogers; Londres : Bartlett's Buildings, 5 (Holborn Circus), E. C., et Belle-Vue (Heathfield Gardens, Chiswick, W). — 1868.

TUETEV, Alexandre, sous-chef de la section législative et judiciaire aux Archives nationales; Paris, quai de Bourbon, 45. 1863.

VAISSIER, Jules, fabricant de papiers; Paris, rue Edouard-De-taille, 5, — 1877.

VENDRELY, pharmacien; Champagney (Haute-Saône). — 1863.

VERNEREY, notaire, membre du Conseil général du Doubs; Amancey (Doubs). — 1880.

* **WALLON**, Henri, agrégé de l'Université, manufacturier; Rouen, Val d'Euuplet, 48. — 1868.

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DÉCÉDÉS EN 1902-1903

MM.

| | |
|--|-------------|
| BEAUSÉJOUR (DE), Eugène, ancien magistrat. | 1897 |
| BOUVARD, Louis, avocat, ancien bâtonnier de l'Ordre, ancien conseiller municipal. | 1868 |
| BRUCHON, Henri (le docteur), professeur suppléant à l'Ecole de médecine de Besançon. | 1895 |
| COSSON, Maurice, ancien trésorier-payeur général du Doubs. | 1886 |
| MORLET, Jean-Baptiste, ancien conseiller municipal, membre de la Chambre de commerce. | 1890 |
| PERPIGNA (DE), Charles-Antoine, ancien maire de Luxeuil. | 1888 |
| PETIT, Jean, statuaire. | 1866 |
| ROBERT, Ulysse, inspecteur général des bibliothèques et des archives. | 1896 |
| VÉZIAN, Alexandre, doyen honoraire de la Faculté des sciences. | 1860 |
| VIELLARD, Léon, propriétaire et maître de forges. | 1872 |

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES (175)

Le millésime indique l'année dans laquelle ont commencé les relations.

FRANCE.

Comité des travaux historiques et scientifiques près le
Ministère de l'Instruction publique (*cinq exemplaires
des Mémoires*) 1856

Ain.

Société d'Emulation de l'Ain; Bourg. 1868
Société des sciences naturelles de l'Ain; Bourg. 1894

Aisne.

Société académique des sciences, arts, belles-lettres, agri-
culture et industrie de Saint-Quentin 1862
Société historique et archéologique de Château-Thierry. 1898

Allier.

Société des sciences médicales de l'arrondissement de
Gannat 1851
Société d'Emulation et des Beaux-arts du Bourbonnais ;
Moulins. 1860
Revue scientifique du Bourbonnais et du centre de la
France ; Moulins 1894

Alpes-Maritimes.

Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes ;
Nice. 1867

Alpes (Hautes-).

Société d'études des Hautes-Alpes; Gap 1884

Aube.

Société académique de l'Aube ; Troyes 1867

Aveyron.

Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron ; Rodez. 1876

Belfort (Territoire de).

Société Belfortaine d'Emulation 1872

Bouches-du-Rhône.

Société de statistique de Marseille. 1867

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Marseille. 1867

Calvados.

Académie de Caen 1868

Charente.

Société historique et archéologique de la Charente ;
Angoulême 1877

Charente-Inférieure.

Société des archives historiques de la Saintonge et de
l'Aunis ; Saintes 1883

Cher.

Société des antiquaires du Centre ; Bourges 1876

Côte-d'Or.

Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon . . 1856

Commission des antiquités du département de la Côte-
d'Or ; Dijon 1869

Société d'archéologie, d'histoire et de littérature de
Beaune 1877

Société des sciences historiques et naturelles de Semur . 1880

Société bourguignonne de géographie et d'histoire ; Dijon. 1888

Revue bourguignonne de l'enseignement supérieur publiée
par les professeurs des Facultés de Dijon. 1891

Deux-Sèvres.

Société botanique des Deux-Sèvres; Niort 1901

Doubs.

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon 1844
Société d'émulation de Montbéliard 1851
Société de médecine de Besançon 1861
Société de lecture de Besançon 1865
Union artistique de Besançon 1894
Société d'histoire naturelle du Doubs; Besançon 1900

Drôme.

Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers; Romans (Drôme) 1880

Eure-et-Loir.

Société Dunoise; Châteaudun 1867

Finistère.

Société académique de Brest 1875

Gard.

Académie de Nîmes 1866
Société d'études des sciences naturelles de Nîmes 1883

Garonne (Haute).

Société archéologique du Midi de la France; Toulouse . . 1872
Société des sciences physiques et naturelles de Toulouse 1875

Gironde.

Société des sciences physiques et naturelles de Bordeaux 1867
Société d'archéologie de Bordeaux 1878
Société Linnéenne de Bordeaux 1878

Hérault.

| | |
|--|------|
| Académie de Montpellier | 1809 |
| Société archéologique de Montpellier | 1869 |
| Société d'étude des sciences naturelles de Béziers | 1878 |

Ille-et-Vilaine

| | |
|--|------|
| Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine ; Rennes | 1894 |
|--|------|

Isère.

| | |
|---|------|
| Société de statistique et d'histoire naturelle du département de l'Isère ; Grenoble | 1857 |
| Société Dauphinoise d'ethnologie et d'anthropologie | 1898 |

Jura.

| | |
|--|------|
| Société d'Emulation du département du Jura ; Lons-le-Saunier | 1844 |
| Revue viticole de Franche-Comté et de Bourgogne ; Poligny | 1895 |

Loir-et-Cher.

| | |
|--|------|
| Société historique et archéologique du Vendomois ; Vendôme | 1898 |
|--|------|

Loire.

| | |
|---|------|
| Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire ; Saint-Etienne | 1866 |
| Société de la Diana, à Montbrison | 1895 |

Loire-Inférieure.

| | |
|---|------|
| Société des sciences naturelles de l'Ouest de la France ; Nantes | 1891 |
|---|------|

Loiret.

| | |
|--|------|
| Société archéologique de l'Orléanais ; Orléans | 1851 |
|--|------|

Maine-et-Loire.

| | |
|--|------|
| Société industrielle d'Angers et du département de Maine-et-Loire ; Angers | 1855 |
| Bibliothèque de la Ville ; Angers | 1857 |

Manche.

Société des sciences naturelles de Cherbourg 1854

Marne.

Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne; Châlons 1856

Société d'études des sciences naturelles; Reims 1903

Marne (Haute-).

Société archéologique de Langres. 1874

Meurthe-et-Moselle.

Société des sciences de Nancy (ancienne Société des sciences naturelles de Strasbourg) 1866

Société d'archéologie Lorraine, à Nancy. 1886

Meuse.

Société polymathique de Verdun 1851

Morbihan.

Société polymathique du Morbihan; Vannes. 1864

Nord

Société d'émulation de Roubaix. 1895

Oise.

Société historique de Compiègne. 1886

Pyrénées (Basses-).

Société des sciences, arts et lettres de Pau. 1873

Société des sciences et arts de Bayonne. 1884

Pyrénées Orientales.

Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales; Perpignan. 1856

Rhône.

Société d'agriculture et d'histoire naturelle de Lyon 1850

Société littéraire, historique et archéologique de Lyon. 1856

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon . . . 1860
Annales de l'Université de Lyon, quai Claude-Bernard, 18. 1896

Saône-et-Loire.

Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône . . . 1857
Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire; Cha-
lon-sur-Saône 1877
Société Eduenne; Autun. 1846
Société d'histoire naturelle d'Autun 1888
Société d'histoire naturelle de Mâcon. 1896
Académie des sciences; belles-lettres et arts de Mâcon . . 1902

Saône (Haute-).

Société d'agr., sciences et arts de la Haute-Saône; Vesoul 1861
Société d'encouragement à l'agriculture; Vesoul. 1881
Société des sciences naturelles; Vesoul. 1896
Société grayloise d'Emulation; Gray 1898

Sarthe.

Société d'agricult., sciences et arts de la Sarthe; Le Mans. 1869
Société historique et archéologique du Maine; Le Mans . . 1879

Savoie.

Académie de Savoie; Chambéry 1809
Société Savoisienne d'histoire et d'archéologie; Chambéry. 1898

Savoie (Haute-).

Société Florimontane; Annecy 1871

Seine.

Institut de France; Seine. 1872
Société des antiquaires de France; Paris. 1867
Association française pour l'avancement des sciences . . 1879
Société d'histoire de Paris et de l'Île de France 1884
Association pour l'encouragement des études grecques
en France; rue de l'Abbaye, 12, Paris. 1878
Société de botanique de France; rue de Grenelle, 24,
Paris 1883
Société d'anthropologie de Paris, rue de l'École de Méde-
cine, 15 1883
Société française de physique, rue de Rennes, 44. 1887

| | |
|--|------|
| Musée Guimet ; avenue du Trocadéro, 30 | 1880 |
| Société de secours des amis des sciences. | 1858 |
| Société zoologique de France, rue Serpente, 28 | 1880 |
| Société de biologie, boulevard Saint-Germain, 22 | 1880 |
| Société de spéléologie, rue des Grands-Augustins, 7. | 1897 |
| Société philomathique de Paris, rue des Grands-Augustins, 7. | 1880 |
| Société philotechnique de Paris, rue d'Orléans ; Neuilly-sur-Seine | 1872 |
| Revue épigraphique, Librairie E. Renoud, rue Bonaparte, 28. | 1900 |
| Mélusine, revue folkloriste, librairie Roland, rue des Chantiers ; Paris | 1894 |
| Polybiblion ; rue Saint-Simon, 4 et 5, Paris | 1894 |
| Ornis, bulletin du comité ornithologique international ; Paris, boulevard Saint-Germain, 120 | 1900 |

Seine-Inférieure.

| | |
|---|------|
| Commission départementale des antiquités de la Seine-Inférieure ; Rouen | 1869 |
| Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen | 1879 |
| Société libre d'Emulation de la Seine-Inférieure ; Rouen. | 1880 |
| Société havraise d'études diverses ; le Havre | 1891 |

Seine-et-Oise.

| | |
|--|------|
| Société des sciences naturelles et médicales de Seine-et-Oise ; Versailles | 1861 |
| Société des sciences morales, belles-lettres et arts, à Versailles | 1896 |

Somme

| | |
|---|------|
| Société des antiquaires de Picardie ; Amiens. | 1869 |
| Société d'Emulation d'Abbeville. | 1894 |

Tarn-et-Garonne.

| | |
|--|------|
| Société d'histoire et d'archéologie de Tarn-et-Garonne ; Montauban | 1894 |
|--|------|

Vienne.

| | |
|---|------|
| Société des antiquaires de l'Ouest ; Poitiers | 1867 |
|---|------|

Vienne (Haute-).

Société historique et archéolog. du Limousin; Limoges. 1852

Vosges.

Société d'Emulation du département des Vosges; Epinal. 1855

Société philomathique vosgienne; Saint-Dié. 1876

Yonne.

Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne;
Auxerre 1852

ALGÉRIE.

Société historique algérienne; Alger 1870

ALLEMAGNE.

Académie impériale et royale des sciences de Berlin
(Sitzungsberichte). 1879

Société botanique de la province de Brandebourg;
Berlin. 1877

Académie royale des sciences de Bavière, à Munich
(Koenigl. Bayer. Akademie der Wissenschaften zu
Munchen). 1865

Société des sciences naturelles de Brême (Naturwissens-
chaftlicher Verein zu Bremen) 1866

Société des sciences naturelles et médicales de la Haute-
Hesse (Oberhessische Gesellschaft für Natur und Heil-
kunde); Giessen. 1853

Société des sciences naturelles de Fribourg en Brisgau
(Bade) 1892

Société royale physico-économique de Königsberg (Kœ-
nigliche physikalisch-œkonomische Gesellschaft zu Kœ-
nigsberg); Prusse 1861

Société philosophique et littéraire de Heidelberg (à la bi-
bliothèque de l'Université). 1898

Université de Tubingue (à la Bibliothèque) 1901

ALSACE-LORRAINE

Société d'histoire naturelle de Colmar. 1860

| | |
|---|------|
| Société des sciences, agriculture et arts de la Basse- Alsace ; Strasbourg | 1880 |
| Société d'histoire naturelle de Metz | 1895 |
| Commission de la carte géologique de l'Alsace-Lorraine ; Strasbourg | 1887 |

ANGLETERRE.

| | |
|---|------|
| Société littéraire et philosophique de Manchester (Litte- rary and philosophical Society of Manchester). | 1859 |
|---|------|

AUTRICHE.

| | |
|---|------|
| Institut impérial et royal de géologie de l'empire d'Au- triche (Kaiserlich-königlich-geologische Reichsanstalt) ; Vienne | 1857 |
| Muséum impérial et royal d'histoire naturelle de Vienne. | 1889 |

BELGIQUE.

| | |
|---|------|
| Académie royale de Belgique ; Bruxelles | 1868 |
| Société géologique de Belgique ; Liège | 1876 |
| Académie d'archéologie de Belgique ; Anvers, rue Lozane 22 | 1885 |
| Société des Bollandistes ; Bruxelles, rue des Ursulines, 14. | 1888 |
| Société d'archéologie de Bruxelles, rue Ravenstein n° 11. | 1891 |
| Revue bénédictine de l'abbaye de Maredsous | 1892 |

ITALIE.

| | |
|--|------|
| Académie des sciences, lettres et arts de Modène | 1879 |
| R. Deputazione sovra gli Studi di Storia Patria ; Torino . . | 1884 |

LUXEMBOURG.

| | |
|--|------|
| Société des sciences naturelles du grand duché de Luxem- bourg ; Luxembourg | 1854 |
|--|------|

PORTUGAL.

| | |
|---|------|
| Direction des services géologiques du Portugal ; Lis- bonne, rua do Arco a Jesu, 113 | 1885 |
|---|------|

SUÈDE ET NORVÈGE.

| | |
|--|------|
| Académie royale suédoise des sciences, Stockholm . . . | 1869 |
|--|------|

| | |
|--|------|
| Université royale de Christiania | 1877 |
| The geological institution of the University of Upsala. . . | 1895 |
| Kongl. Vetterhets historie och antiquitets Akademian , Stockholm. | 1898 |

SUISSE.

| | |
|--|------|
| Société des sciences naturelles de Bâle. | 1872 |
| Société des sciences naturelles de Berne | 1855 |
| Société jurassienne d'Emulation ; Porrentruy | 1861 |
| Société d'histoire et d'archéologie de Genève ; rue de l'Évêché. | 1863 |
| Institut national de Genève. | 1866 |
| Société vaudoise des sciences naturelles ; Lausanne . . . | 1847 |
| Société d'histoire de la Suisse romande ; Lausanne . . . | 1878 |
| Société neuchateloise des sciences naturelles ; Neuchatel. | 1862 |
| Société d'histoire et d'archéologie de Neuchatel | 1865 |
| Société neuchateloise de géographie ; Neuchatel. | 1891 |
| Société des sciences naturelles de Zurich | 1857 |
| Société des antiquaires de Zurich (à la Bibl. de Zurich). | 1864 |
| Société générale d'histoire suisse (à la Bibliothèque de Berne). | 1880 |
| Indicateur des Antiquités suisses (Anzeiger für Schweize- rische Alterthumskunde), Neue Folge, 1, Zurich. . . . | 1890 |

AMÉRIQUE.

| | |
|---|------|
| Société d'histoire naturelle de Boston. | 1865 |
| Institut Smithsonian de Washington | 1860 |
| United States geological Survey ; Washington. | 1883 |
| Geographical Society of Philadelphia. | 1896 |
| Academy of St-Louis (Missouri). | 1897 |
| Wisconsin Geolog. and Natural History Survey ; Madison. | 1901 |
| Wisconsin Natural History Society ; Milwaukee | 1901 |
| Musée national ; Montevideo. | 1901 |

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS (32)

Recevant les Mémoires.

Bibliothèque de la ville de Besançon.

- Id. populaire de Besançon.
- Id. de l'École d'artillerie de Besançon.
- Id. de l'Université de Besançon.
- Id. de l'École de médecine de Besançon.
- Id. du Chapitre métropolitain de Besançon.
- Id. du Séminaire de Besançon.
- Id. de l'École normale des instituteurs de Besançon.
- Id. du Cercle militaire de Besançon.
- Id. de la ville de Montbéliard.
- Id. de la ville de Pontarlier.
- Id. de la ville de Baume-les-Dames.
- Id. de la ville de Vesoul.
- Id. de la ville de Gray.
- Id. de la ville de Lure.
- Id. de la ville de Luxeuil.
- Id. de la ville de Lons-le-Saunier.
- Id. de la ville de Dole.
- Id. de la ville de Poligny.
- Id. de la ville de Salins.
- Id. de la ville d'Arbois.
- Id. de la ville de Saint-Claude.
- Id. du Musée national de Saint-Germain-en-Laye.
- Id. Mazarine, à Paris.
- Id. de la Sorbonne, à Paris.
- Id. de l'École d'application de l'artillerie et du génie, à Fontainebleau.
- Id. du Musée ethnographique du Trocadéro, à Paris.
- Id. du British Museum, à Londres. (Librairie Dulau et C^{ie}, Londres, Soho Square, 37.)

Archives départementales de la Côte-d'Or.

- Id. du Doubs.
- Id. de la Haute-Saône.
- Id. du Jura.

TABLE DES MATIÈRES DU VOLUME

PROCÈS-VERBAUX.

| | |
|--|---------|
| Allocution de M. Alfred VAISSIER en quittant la présidence.. | p. v |
| Allocution de M. le docteur NARGAUD, nouveau président.... | p. vi |
| La cloche de Voillans (1483-1485), par M. l'abbé P. DRUOT.. | p. viii |
| Jean Garinet, médecin bisontin, par M. le docteur Henri BRUCHON | p. ix |
| Acceptation du legs d'Edouard GRENIER..... | p. x |
| Notice sur le garde des sceaux Courvoisier, par M. Maurice THURIET..... | p. x |
| Notice sur le peintre Donat Nonnotte, par M. J. GAUTHIER... | p. xi |
| Statuette grecque donnée au Musée par les héritiers d'Edouard GRENIER..... | p. xi |
| Statuette de Vénus pudique, trouvée à Jougne, par M. J. GAUTHIER | p. xi |
| Fouilles de Châtelneuf-en-Vennes, par M. l'abbé H. DRUOT.. | p. xii |
| Symbolisme des bas-reliefs de Porte-Noire, par M. Alfred VAISSIER | p. xiii |
| Antiquités de Luxeuil, manuscrit de Fonclause, présenté par M. J. GAUTHIER | p. xiii |
| Compte-rendu du Congrès de la Sorbonne. | p. xv |
| Voyage de J.-J. Oberlin à Besançon (1735-1806), par M. Jules GAUTHIER..... | p. xv |
| Etude sur la peinture anglaise, par M. V. GUILLEMIN..... | p. xvii |
| Biographie du maréchal duc de Randan, par M. le docteur BOURDIN..... | p. xvii |
| Vœu pour le transport au Musée des dessins du cabinet Paris, par M. ESTIGNARD..... | p. xvii |
| Le Livre d'Heures de Catherine de Montbozon, par M. Jules GAUTHIER..... | p. xix |
| Compte-rendu de la réunion de la Société d'Emulation de Montbéliard..... | p. xx |
| Commission permanente de protection des monuments bisontins..... | p. xx |

| | |
|--|-----------|
| Compte-rendu du Congrès de l'Association franc-comtoise, à Gray | p. XXII |
| Achat de rente pour la fondation Grenier, par M. le trésorier FAUQUIGNON | p. XXII |
| Nouveaux documents sur le peintre Jacques Prévost, par M. J. GAUTHIER | p. XXIII |
| Préparation de la séance publique de décembre | p. XXIV |
| Projet de budget pour l'année 1903 | p. XXV |
| Election du bureau pour l'année 1903 | p. XXVI |
| Lettre d'une inconnue à Edouard Grenier, par M. Jules GAU- THIER | p. XXVI |
| Séance publique du 18 décembre 1902 | p. XXVII |
| Banquet du 18 décembre 1902 : Toasts de MM. le président NARGAUD, le vice-président FRANCEY, le président de l'Acadé- mie BOUTNOUX | p. XXIX |
| Les Volontaires de 1792, pièce de vers avec envoi, par M. J. GAUTHIER | p. XXXIII |

MÉMOIRES.

| | |
|---|--------|
| <i>La Société d'Emulation du Doubs en 1902</i> : dis- cours d'ouverture de la séance publique du jeudi 18 décembre 1902, par M. le docteur NARGAUD, président annuel | p. 1 |
| <i>Une Cloche franc-comtoise du quinzième siècle</i> , par M. l'abbé Paul DRUOT, curé de Voillans (2 planches) | p. 11 |
| <i>Porte-Noire et ses Commentateurs</i> , par M. Alfred VAISSIER (gravures et planche) | p. 17 |
| <i>Donat Nonnotte, de Besançon, peintre de portraits</i> , par M. Jules GAUTHIER (1 portrait) | p. 43 |
| <i>Etude sur la Peinture anglaise</i> , par M. Victor GUILLEMIN | p. 57 |
| <i>Le Saint-Suaire de Besançon et ses Pèlerins</i> , par M. Jules GAUTHIER (2 planches) | p. 164 |
| <i>Du degré de confiance que méritent les Généalo- gies historiques</i> , par M. J. GAUTHIER (1 planche) | p. 186 |

| | |
|--|--------|
| <i>Etude sur Jean Garinet, médecin et co-gouverneur de Besançon (XVII^e siècle), par M. le docteur Henri BRUCHON (3 planches).....</i> | p. 201 |
| <i>Le maréchal duc de Randan, lieutenant-général au gouvernement de Franche-Comté (1741-1773), par M. le docteur BOURDIN (1 portrait).....</i> | p. 224 |
| <i>Les Fouilles de Châtelneuf-en-Vennes, par M. l'abbé Hermann DRUOT (1 planche)</i> | p. 260 |
| <i>Edouard Grenier (1819-1901) : I L'Enfance d'un Poète, par M. Jules GAUTHIER.....</i> | p. 278 |
| <i>Flora Sequaniæ exciccata, ou Herbarium de la Flore de Franche-Comté, publié par M. X. VENDRELY.</i> | p. 291 |
| <i>Trois Eglises romanes du Jura franc-comtois : Jougne, Romain-Môtier, Saint-Ursanne, par M. Jules GAUTHIER (3 planches).</i> | p. 310 |
| <hr/> | |
| Dons faits à la Société en 1901-1902..... | p. 331 |
| Envois des Sociétés correspondantes..... | p. 333 |
| Membres de la Société au 1 ^{er} décembre 1901.. . . . | p. 339 |
| Membres de la Société décédés en 1901-1902..... | p. 354 |
| Sociétés correspondantes..... | p. 355 |
| Etablissements publics recevant les <i>Mémoires</i> | p. 365 |

MÉMOIRES
DE LA
SOCIÉTÉ D'ÉMULATION
DU DOUBS



MÉMOIRES
DE LA
SOCIÉTÉ D'ÉMULATION
DU DOUBS

SEPTIÈME SÉRIE
HUITIÈME VOLUME

1903-1904



BESANÇON
IMPRIMERIE DODIVERS ET C^{ie}
Grande-Rue, 87

—
1905

1

MÉMOIRES
DE
LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION
DU DOUBS
1903-1904

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Séance du 17 janvier 1903.

PRÉSIDENCE DE MM. NARGAUD ET FRANCEY.

Sont présents :

BUREAU : MM. le docteur *Nargaud*, président sortant ; *Francey*, président élu pour 1903 ; *M. Thuriot*, deuxième vice-président ; *Fauquignon*, trésorier ; *Kirchner*, archiviste ; *A. Vaissier*, vice-secrétaire.

MEMBRES : MM. *Bonnet*, *Bernard*, *Cellard*, *A. Girardot*, *Guillemin*, docteur *Ledoux*, *Lieffroy*, *Em. Louvot*, *Nardin*, chanoine *Rossignot*, *Vernier*.

En l'absence de M. Jules Gauthier, secrétaire décennal, retenu par raison de santé, M. le vice-secrétaire donne lecture des procès-verbaux des deux séances des 17 et 18 décembre dernier.

M. le président remercie la Société de la bienveillance de chacun de ses confrères pour lui rendre agréable et facile l'exercice du mandat annuel qu'ils lui avaient confié. En renouvelant le vœu de ses prédécesseurs de faire appel à la jeunesse

studieuse pour continuer à enrichir le patrimoine intellectuel de notre chère Franche-Comté et maintenir la Société d'Emulation au rang distingué qu'elle occupe dans la province, M. le Président félicite la Compagnie de l'heureux choix qui va placer à sa tête un des membres les plus appréciés du barreau de la ville, M. Edmond Francey, qu'il invite à ce moment à venir prendre sa place pour la tenue de la séance.

M. Francey exprime à son tour des sentiments d'un attachement égal à une Société dont il fait partie depuis 20 ans et aux intérêts de laquelle il ne négligera rien pour répondre aux marques d'estime qui viennent de lui être témoignées. En prenant pour la première fois la parole dans ses réunions, il exprime le regret d'avoir à signaler un deuil récent pour la Compagnie par suite de la mort soudaine de M. Ch. Rain, élu membre correspondant à la dernière séance. Fils d'un magistrat dont l'honorabilité et les talents ont laissé dans la ville d'excellents souvenirs, M. Ch. Rain, en qui le goût des études utiles s'associait à celui des lettres et des arts, nous permettait d'espérer de sa part un avantageux concours.

Passant ensuite à l'ordre du jour, M. le Président donne lecture de la première partie d'un important travail de M. Jules Gauthier sur les *Héraults d'armes et les Armoriaux franc-comtois*. Le blason paraît chez nous vers 1187 apporté par un légat impérial, c'est-à-dire par un bailli de Frédéric Barberousse ; au XIII^e siècle, tous les gentilshommes l'ont adopté, au XIV^e siècle les roturiers l'adoptèrent à leur tour et, sans être marque de noblesse, toutes les familles bourgeoises, issues du peuple, le portent au XVIII^e siècle.

M. Gauthier continuera cette étude pour laquelle il est des mieux documenté.

MM. Gauthier et Vaissier déposent une proposition ayant pour but de décrire les *Cloches* antérieures à 1802 qui subsistent dans les églises, chapelles et communautés du Doubs. Au point de vue de l'histoire, de l'épigraphie et de l'armorial franc-comtois ces bronzes, dont le nombre a été sensiblement réduit par la Révolution, qui les transforma la plupart en canons, sont des monuments fort intéressants. On peut en dire

autant des *Croix* de pierre, de fer, même de bois, qui jalonnent les limites de chaque commune, de chaque paroisse et, çà et là, l'emplacement de crimes ou d'accidents. Leur statistique, avec l'indication du nom des lieuxdits où chacune de ces croix est plantée serait des plus utiles aux recherches historiques et archéologiques. La Société décide qu'une démarche sera faite auprès de l'autorité diocésaine pour obtenir son adhésion et sa coopération bienveillante au questionnaire relatif aux cloches et aux croix, dont la Société fera les frais.

Cette proposition est adoptée.

Le Musée d'archéologie ayant reçu le don d'une sculpture en marbre blanc, profil découpé en bas-relief d'une tête laurée, M. Vaissier constate que ce morceau, d'une soigneuse exécution, est bien le complément d'un de ces médaillons en pierre jaspée et polie que l'on voit encore au nombre de cinq dans le corridor de l'étage du Palais Granvelle. Ces fonds de médaillons, dédiés aux empereurs Othon, Vitellius, Vespasien, Tibère et Domitien, portent tous, à leur centre, une saillie carrée en forme de boulon qui correspond exactement à la noyure pratiquée au revers du bas-relief donné au Musée. M. Vaissier a, de plus, reconnu dans le champ du médaillon, auprès des n^{os} 8, 9, 10, 11 et 12 gravés, un petit *briquet de Bourgogne* également gravé, qui serait comme la signature de l'artiste, à savoir du sculpteur Landry de Salins, lequel avait fait pour Madame de Granvelle, femme du chancelier, constructeur du Palais, la fourniture de trois douzaines de pièces analogues (V. BÉCHET, *Recherches historiques sur la Ville de Salins*, 1830).

M. Nardin remet pour le musée d'archéologie une hipposandale et une applique circulaire en bronze provenant de la voie romaine de Colombier-Fontaine.

On procède ensuite à la proposition et à l'admission en qualité de :

Membre résidant :

de M. l'abbé F.-X. PERROT, curé de Mandeuve, présenté par MM. A. Vaissier et le chanoine Rössignot.

Le Président,

Ed. FRANCEY.

Le Vice-Secrétaire,

VAISSIER.

Séance du 15 février 1903.

PRÉSIDENTE DE M. EDMOND FRANCEY.

Sont présents :

BUREAU : MM. *Ed. Francey*, président ; *Gauthier*, secrétaire ; *Fauquignon*, trésorier ; *Vaissier*, vice-secrétaire ; *Kirchner*, archiviste

MEMBRES : MM. *Bernard*, *Blondeau*, *Cellard*, *Courtot*, *Lieffroy*, *Nardin*, chanoine *Rossignot*, *D^r G. Vaissier*, *Vernier*.

Après avoir dépouillé la correspondance, M. Gauthier fait remarquer qu'il serait utile de consigner au procès-verbal de la séance les conditions arrêtées pour la Pension des frères Grenier.

Cette pension triennale fondée par le testament de M. Edouard Grenier, décédé le 5 décembre 1901, devait, dans sa pensée, représenter une rente de 2,400 francs qui serait attribuée à un jeune franc-comtois pauvre, pour lui permettre de poursuivre ses hautes études dans le domaine des lettres, des sciences ou des arts. La somme léguée était un titre de rente roumaine de 2,400 francs de revenu. La Société d'Emulation a dû se conformer aux dispositions légales et transformer ce titre en rente française; le nouveau titre à 3 0/0 produit 1,500 fr. de revenu. Après un examen la Société, d'accord complet avec l'exécuteur testamentaire du fondateur, a décidé que les intérêts de ce titre seraient capitalisés jusqu'au moment où une rente de 1,800 francs nets permettrait de servir la pension et d'accomplir, dans la mesure du possible, les intentions bienfaitantes des deux frères Grenier.

M. Jules Gauthier donne lecture d'une étude intitulée : *Les Cloches franc-comtoises*. La première trace des cloches se trouve dans le rituel de saint Prothade, composé au VII^e siècle, pour les deux cathédrales de Besançon ; au XIII^e siècle, 750 pa-

roisses, 30 abbayes, 100 prieurés ont des cloches ; les guerres et les invasions les dépendent à maintes reprises ; le grand maître de l'artillerie de Louis XIV, au lendemain de la conquête de 1674, oblige toutes les églises de Besançon à payer la rançon de leurs beffrois ; au XVIII^e siècle, le nombre grandissant des paroisses et des succursales et l'amour propre de clocher en multiplie le nombre. Les lois de 1791 confisquent les cloches des chapitres et monastères supprimés pour les transformer en gros sous. Celles de 1793 ne laissent à chaque église paroissiale qu'une seule cloche et transforment le reste en canons pour la défense de la patrie. Centralisées à Besançon, 1,600 cloches sont alors dirigées sur la fonderie de Pont-de-Vaux, dans l'Ain, et des 500,000 kilogrammes de bronze fournis par cette conscription de cloches franc-comtoises on fabriqua environ 800 canons de campagne. On comprend la rareté des cloches antérieures à 1802 ; en très petit nombre elles remontent aux XV^e et XVI^e siècles ; il en reste dans les trois départements comtois 100 à 150, des XVII^e et XVIII^e siècles ; un recueil de leurs inscriptions, de leurs emblèmes, de leurs armoiries aurait un grand intérêt pour l'histoire régionale.

Au nom de M. Vendrely, membre correspondant, M. Kirchner dépose sur le bureau un travail sur la Flore comtoise : *Flora Sequaniæ exsiccata*, 22^e fascicule d'une série déjà inscrite dans les *Mémoires*, qui y prendra place à son tour.

M. le Secrétaire termine verbalement une communication sur les Armoriaux et les Héralts d'armes franc-comtois.

Un groupe de membres émettent le vœu que dans la restauration et consolidation de l'Eglise abbatiale de Montbenoit, entreprise à frais communs par le Département et cinq communes co-paroissiales, des ordres précis soient donnés par l'administration départementale pour que rien ne vienne altérer le style et le caractère d'un édifice des plus précieux et pour que le mobilier : stalles, statues, vitraux, retable, chaire ne subissent aucun outrage ou dégradation.

Sur le vote unanime de l'assemblée, le bureau est chargé de communiquer ce vœu à l'autorité compétente.

Sont proposés, pour faire partie de la Société comme membres correspondants :

M. l'abbé *Brune*, curé doyen de Mont-sous-Vaudrey, correspondant du Comité des travaux historiques, présenté par MM. l'archiprêtre Bulet et le chanoine Suchet.

M. *Barbey* (Frédéric), archiviste paléographe à Paris et à Val-leires, canton de Vaud, présenté par MM. Jules Gauthier et Guignard.

M. *d'Hotelans* (Raoul), maire de Novillars, présenté par MM. Octave d'Hotelans et J. Gauthier.

Le Président,

Ed. FRANCEY.

Le Secrétaire,

Jules GAUTHIER.

Séance du 7 mars 1903.

PRÉSIDENTE DE M. EDMOND FRANCEY.

Sont présents :

BUREAU : MM. *Francey*, président ; *Thuriet*, vice-président ; *Gauthier*, secrétaire ; *Vaissier*, vice-secrétaire ; *Fauquignon*, trésorier ; *Kirchner* et *Maldiney*, archivistes.

MEMBRES : MM. le docteur *Bruchon* père, docteur *Ledoux*, *Lieffroy*, docteur *Girardot*, *Macherey*.

La Société d'histoire vandoise, qui vient de se fonder à Lausanne demande à entrer en relations d'échanges. Adopté.

M. le Président donne lecture d'une notice biographique sur *M. Louis Bouvard*, avocat à la Cour d'appel de Besançon, membre résidant de la Société depuis 1868.

Il fait ressortir avec une grande délicatesse de touche les hautes qualités du juriconsulte, de l'administrateur et du lettré qui, malgré de très rares loisirs, trouvait encore le moyen de s'intéresser à l'art sous toutes ses formes et dans toutes ses applications.

M. le Secrétaire communique une étude sur les *Livres de raison de paysans franc-comtois*. Longtemps l'instruction fut médiocre dans les campagnes et le paysan, à la différence du gentilhomme, qui écrivait sur les marges des psautiers les annales de sa famille, des commerçants ou des bourgeois qui mettaient leurs remarques à la suite de leurs livres de comptes, se bornait à compter à la veillée ses minces souvenirs personnels. Il vint un jour pourtant où il prit la plume, et, tout en enregistrant des documents de second ordre, sut mettre dans sa courte autobiographie de curieux détails de mœurs, tout un petit tableau d'intérieur rural. Antoine Morel, de Flangebouche, au xvii^e siècle, Adrien Sarrazin, de Landresse et François Millot, de Recologne, au xviii^e siècle, sont de ces modestes chroniqueurs villageois, d'où l'histoire pourra dégager quelques lignes intéressantes à divers points de vue.

M. Vaissier, comme corollaire de sa récente étude sur Porte-Noire, lit une note sur l'époque probable de la destruction partielle des monuments de Vesontio, qui dut précéder d'un certain nombre d'années la venue de l'empereur Julien dans les Gaules et en particulier dans la Séquanie vers l'an 360. De l'étude et de la discussion du texte grec trop laconique, mais inexactement traduit par les historiens modernes, il semble résulter que sous le choc d'une invasion venue d'outre-Rhin et qui détruisit Mandeure, Besançon, un instant abandonné, puis réoccupé par les troupes romaines, sortit fort amoindri.

M. Gauthier donne une description de la *cheminée monumentale*, en marbres polychromes avec cariatides en marbre noir, huit bas-reliefs en marbre blanc, un motif central accosté de deux pyramides, deux colonnettes et deux termes, que le médecin Casenat fit sculpter en 1565 pour décorer le rez-de-chaussée de sa maison de la rue du Clos, n° 25. Vers 1860, les héritiers de M. Dusillet en firent présent au Musée de Dole. Avec ses bas-reliefs figurant les quatre évangélistes, dont saint Jean, patron des médecins, qui se livre à un examen uroscopique, trois scènes de la Bible, dont Moïse législateur et une scène allégorique de la vie humaine, ce petit monument dé-

paysé a ceci de remarquable qu'il fut sculpté pendant le dernier et long séjour que fit à Besançon et au Comté de Bourgogne le cardinal de Granvelle, et qu'il appartient au style inspiré d'une façon générale par les travaux d'art dus à l'initiative du prélat. En outre de deux inscriptions latines, le dernier bas-relief cité porte la signature PH.F...D, qui, tout énigmatique qu'elle demeure par son laconisme, peut faire soupçonner deux choses : la première le nom du sculpteur, qui serait peut-être *Journot* dit *FHOENIX*, un des fondeurs de bronze les plus célèbres de la province dans le troisième quart du XVII^e siècle ; la seconde le nom de la ville : *Dole*, où se trouvait centralisée, par le fait même des carrières de Sampans, de Boisset et par le voisinage de Dijon, l'industrie des marbres ou l'art de la sculpture.

Après un vote en leur faveur, M. le Président proclame

Membres correspondants :

- M. l'abbé BRUNE, curé de Mont-sous-Vaudrey.
M. Frédéric BARBEY, archiviste paléographe, à Paris et au château de Valloires (Suisse).
M. Raoul d'HOTELANS, ancien officier, maire de Novillars.

Le Président,

Ed. FRANCEY.

Le Secrétaire,

Jules GAUTHIER.

Séance du 25 avril 1903.

PRÉSIDENCE DE M. ALFRED VAISSIER.

Sont présents :

- BUREAU : MM. A. Vaissier, remplaçant le président empêché ; Gauthier, secrétaire ; Fauquignon trésorier.
MEMBRES : MM. Bonnet, Bernard, Girardot, E. Louvot, Nardin, Parizot, l'abbé Rossignot, Rouget, Vernier.

M. l'abbé Rossignot, conservateur de la Bibliothèque de l'Archevêché, rend compte des fouilles opérées en sa présence à Argillières (Haute-Saône), qui ont mis en évidence les fondations d'une métairie ou centre d'exploitation rurale, représenté par trois groupes d'habitations à proximité de la Voie antique conduisant de Pierrecourt à Bourbonne, dont les vestiges sont encore très nets sur bien des points. On a trouvé dans ces fondations un moyen bronze de l'empereur Claude I^{er}. M. Rossignot offre au Musée, par l'intermédiaire de la Société, cette monnaie et deux hachettes en porphyre vert de Chazoy, trouvées l'une, la plus petite, à Argillières, l'autre à Fontenay-la-Ville.

M. Vaissier entretient sommairement la Société d'une exploration d'un tronçon de la grande *Voie de Vesontio à Epomandudurum* et au Rhin dans la traversée de Voillans (Doubs), l'ancien *Velatodurum*. M. l'abbé Paul Druot, membre correspondant de la Société, qui a entrepris et dirigé ces fouilles, en rendra prochainement un compte détaillé.

M. Gauthier communique un document latin inédit intitulé : *De antiquitate et nobilitate urbis Vesuntine*, composé en 1552, au mois de mars, par *Hugues Babet* de Saint-Hippolyte, l'ami et le professeur des deux lettrés comtois qui lui firent honneur : *Gilbert Cousin* et *Jean Natal*, originaires, le premier de Nozeroy, le second de Toulouse (Jura). Ce morceau de littérature latine fut composé avec ce double objectif de remercier la cité de Besançon dont les gouverneurs avaient procuré un asile à la vieillesse pauvre de Babet, dont la notoriété comme éducateur et comme philosophe avait dépassé les limites de la province, et de préparer, pour célébrer une vieille et noble cité, un résumé historique qui devait prendre place dans la *Cosmographie* de Sébastien Munster, qui parut à Dole en 1552. Mais Munster mourut avant la publication de sa *Cosmographie*, le texte de Babet n'y fut pas inséré et seule une planche gravée sur bois, dont le dessin avait été envoyé de Besançon par Babet y parut, gravé par deux maîtres aux monogrammes C.S. et R.M.D. dont on pourra peut-être éclaircir l'anonymat. En tous

cas cette représentation de la cité de Besançon, publiée en 1542, est la première image à vol d'oiseau de cette ancienne capitale. C'est à Babet qu'on le doit, comme on devra, en 1552 et 1561, à Gilbert Cousin les vues analogues de Nozeroy, de Pontarlier, de Bletterans, de Poligny, de la Rivière, qui paraîtront dans ses œuvres, insérées par Hogenberg en 1575. dans une nouvelle Cosmographie avec les armes et la devise de ce second élève d'Hugues Babet.

La Société décide que la description de Besançon composée par le vieux professeur de Saint-Hippolyte et illustrée d'une ou deux reproductions des vues cavalières de la cité au xv^e siècle, prendra place dans le volume des *Mémoires*.

M. le Secrétaire rend compte d'un intéressant volume publié récemment par M. Paul Cottin, conservateur-adjoint à la Bibliothèque de l'Arsenal, à Paris, sous ce titre : *Sophie de Monnier et Mirabeau*. On connaît l'aventure piquante, sinon morale, de Sophie, épouse d'un vieux mari qu'elle sut rendre ridicule, et de Mirabeau, prisonnier au fort de Joux de 1774 à 1776. Tout un roman d'amour s'ébauche et s'échafaude à partir de 1775 entre le prisonnier et la femme du président de la Chambre des comptes et se termine au mois d'août 1776 par la réunion aux Verrières-Suisses, à l'hôtel du Lion d'or, de Mirabeau et de l'épouse infidèle. Toute une correspondance chiffrée de 1776 à 1781 jusqu'à présent inédite, entre Sophie et Mirabeau et leur entourage, renouvelle l'intérêt d'un épisode souvent esquissé et étudié depuis cent ans sans mériter aux deux personnages mis en scène beaucoup de sympathie ni beaucoup d'estime. M. Leloir, avait déjà établi à la charge de Mirabeau de nombreux prélèvements (12,000 livres) sur la caisse de l'infortuné président Monnier ; M. Cottin plaide les circonstances atténuantes pour Sophie, plus passionnée mais plus franche et plus loyale que son séducteur et qui, dans d'autres conditions, serait devenue, avec un mari jeune, intelligent et bon, une femme accomplie et une excellente épouse.

Est proposé pour faire partie de la Société comme membre correspondant :

M. Roux (Roger), juge suppléant au tribunal de Vesoul, présenté par MM Francey et Maurice Thuriot.

Le Président.

VAISSIER.

Le Secrétaire.

Jules GAUTHIER.

Séance du 23 mai 1903

PRÉSIDENTE DE M. EDMOND FRANCEY.

Sont présents :

BUREAU : MM. *Francey*, président ; *Nargaud*, vice-président ; *Gauthier*, secrétaire ; *Vaissier*, vice-secrétaire ; *Fauquignon*, trésorier ; *Kirchner*, archiviste.

MEMBRES : MM. *P. Drouhard*, *Berdellé*, *Bonnet*, *Boussey*, *V. Guillemin*, docteur *Ledoux*, le chanoine *Rossignot*, l'abbé *Rossignot*, *Rouget*, *H. Savoye*.

La Société belfortaine d'Emulation demande des renseignements sur la constitution de la Société et ses relations officielles et de service avec la Municipalité. On décide des diverses réponses à faire parvenir à Belfort.

M. Alfred Marquiset envoie un volume de vers intitulé *Grayloiseries*. M. Victor Guillemin est prié d'en rendre compte.

M. le Président annonce la mort de M. *Jean Petit*, sculpteur, membre honoraire de la Compagnie, récemment décédé à Paris. M. Thuriot est prié de rédiger une notice sur cet artiste distingué.

Il est donné lecture d'un compte rendu fort élogieux sur un volume de M. Roger Roux, juge suppléant au tribunal de Vesoul, ayant pour titre : *Le travail dans les prisons*. Cette étude très remarquable contient un exposé très complet de la question et des conclusions très nettes sur le sens dans lequel doivent être désormais conçus et préparés les règlements pén-

tentiaires. Des remerciements seront adressés à l'auteur pour son aimable envoi.

M. le Maire de Besançon, président du Conseil de direction de la Caisse d'Épargne, fait connaître le refus de M. le Ministre du Commerce d'autoriser la Société d'Emulation à posséder un livret pouvant contenir le chiffre maximum de 15,000 francs, cette faveur n'étant accordée qu'aux Sociétés de bienfaisance. La Société décide que M. le trésorier fera chaque année remploi des 1,500 fr. de revenu de la pension Grenier en rente 3 0/0, jusqu'à reconstitution du capital suffisant pour produire 1,800 fr. de rente.

M. le secrétaire communique un *curieux livre d'heures du xv^e Siècle*, particulièrement intéressant parce qu'il a appartenu à Jean Jouard, président du Parlement de Bourgogne sous Charles-le-Téméraire, mort assassiné par les Dijonnais révoltés en 1477. Ce personnage, dont la carrière est précisée par quelques notes marginales et autographes insérées au calendrier du livre d'heures appartenant à la bibliothèque publique de Vesoul (manuscrit n° 13), est représenté dans une miniature du fol. 222. en robe rouge avec hermine, agenouillé aux pieds de saint Mammès, martyr, patron du diocèse de Langres, auquel Jouard appartenait par ses origines. Au bas, les armoiries suivantes : *d'azur à la face d'or et trois pommes de même*, ne laissent aucun doute sur l'authenticité du portrait, le seul que nous possédions du président Jouard, un des magistrats les plus intéressants de la cour de Bourgogne sous les deux derniers ducs.

M. Gauthier présente ensuite une épave de la bibliothèque de Granvelle, recueillie à la bibliothèque de Vesoul. C'est un volume imprimé à Venise en 1553, contenant les œuvres de Pétrarque, et couvert d'une riche reliure mosaïque à quatre couleurs, richement gaufrée et dorée, portant en exergue espagnole le nom de son premier propriétaire : ESTE LIBRO ES DE MARTIN DE GANTE. Les deux premiers feuillets ont été à demi déchirés pour faire disparaître la marque armoriée que le cardinal de Granvelle faisait apposer sur tous ses livres. Les volu-

mes ayant appartenu au célèbre diplomate et bibliophile sont rares. Je n'en connais d'autre qu'un petit volume acheté à Besançon par le duc d'Aumale en 1878, et qui repose dans le cabinet des livres de Chantilly; ce sont les *Opere di Hierony. Benivrani comprese nel presente volume*, imprimées à Venise en 1532 et revêtues d'une élégante reliure de peau verte avec filets et rinceaux. Un troisième volume in-folio, qu'on pouvait voir il y a quelques mois dans la bibliothèque des Capucins de Besançon, très élégamment relié, était une *Elucidatio in omnes Psalmos... Parisiis apud Joannem Boigny... sub santo col. ... si 1540*. La signature *A. Perrenot episcopi atrebatensis* ne laissait aucun doute sur sa provenance; *l'ex libris* ad usum capucinatorum *conventus Bisuntini* (xvii^e s.) aucun doute sur l'époque de ce précieux volume sorti du palais Granvelle. Il sera intéressant de reproduire en autographies ces trois reliures perdues pour nos collections. Nicolas Perrenot, le chancelier, marquait ses livres d'un aigle à deux têtes, en sa qualité de secrétaire d'Etat de l'Empereur. La bibliothèque des Capucins de Besançon possédait à cette marque un *Catalogus annorum atque principium* imprimé vers 1540, in-4^o orné de figures sur bois. A Vesoul, on peut feuilleter, en outre, une *Historia de gentibus septentrionalibus*, Plantin, 1558, in-12, vraisemblablement à Nuremberg, un *Πτολεμαίου* in-8^o, imprimé à Paris en 1546 chez Weckel. Ils portent tous deux la marque à l'aigle du chancelier, et le second est revêtu de l'*ex libris* manuscrit de Jean Boudieu de Salins, contemporain du cardinal Au British Museum, sous le n^o 21,235 des manuscrits additionnels, repose à jamais le livre d'heures du chancelier dont j'ai récemment photographié, décrit et publié les superbes miniatures exécutées en Flandre vers 1534. A côté de lui, divers manuscrits volés naguère par un érudit peu délicat que le nom a protégé contre la punition mais non contre la divulgation de ses méfaits. Telles sont les seules épaves que j'ai retrouvées hors de Besançon dans les principales bibliothèques d'Europe ou de Franche-Comté.

M. le secrétaire donne lecture d'une curieuse lettre publiée à Besançon vers 1730, qui décrit le cérémonial fort piquant de réception et d'intronisation du procureur des Etudiants bizon-

tins ». Cette pièce pourra être imprimée dans l'un des prochains volumes des *Mémoires*.

La séance se termine par la présentation d'un texte épigraphique de 1557, qui contient l'acte de naissance de la rue Sainte-Anne, de Besançon, qui tire son nom d'une chapelle dont on vient de retrouver et de placer au square archéologique le *titulus* que voici :

A. LHONNEUR. DE. DIEV. DE. LA
GLORIEVSE. VIERGE. MARIE. SA. MÈRE
ET. DE. MA. DAME. SAINCTE. ANNE
HOVNORABLE. HOMME. IEHAN.
BLANCHETESTE. ET. REGONDE.
BELVILLAIN. SA. FEMME. CITOYENS
DE. BESANÇON. FV. EDIFIÉE. ET.
FONDÉE LA. PNTE. CHAPPELLE
AN. 1557. PRIEZ. POVR. EVLX.

(Dimension 1^m de larg. sur 0^m56 de haut.)

Ce Jean Blancheteste était un notable chirurgien de l'époque.

Après un vote en sa faveur, M. le Président proclame :

Membre correspondant :

M. Roger Roux, juge suppléant à Vesoul.

Le Président,

ED. FRANCEY.

Le Secrétaire,

JULES GAUTHIER.

Séance du 20 juin 1903.

PRÉSIDENTE DE M. EDMOND FRANCEY

Sont présents :

BUREAU : MM. *Ed. Francey*, président ; *Thuriet*, vice-président ; *Gauthier*, secrétaire ; *Vaissier*, vice-secrétaire ; *Fauquignon*, trésorier ; *Kirchner*, archiviste.

MEMBRES : MM. Bernard, Blondeau, Cellard, Guillemin, Lambert, Savoye, Vernier.

Des remerciements et des excuses seront adressés à la Société Neuchâteloise des Sciences naturelles, dont le président avait très gracieusement convié la Société d'Emulation à se faire représenter à sa réunion générale annuelle, tenue aujourd'hui même aux Brenets.

M. l'avocat général Thuriot, donne lecture d'une notice biographique du sculpteur *Jean Petit*, né à Besançon au Palais Granvelle, le 3 février 1819, mort à Paris le 6 mai 1903. Ce fils d'ouvrier dut à un travail persévérant de devenir un praticien des plus distingués, et s'il n'atteignit pas plus haut, comme d'illustres compatriotes tels que Perraud et Clésinger, des bustes très ressemblants, des bas-reliefs pleins de mouvement, enfin la fière statue du cardinal de Granvelle, qui fut son œuvre capitale, et le dernier effort de son ciseau, assurent à Jean Petit un souvenir des plus honorables.

La Société décide que le portrait de l'artiste et la statue de Granvelle illustreront la biographie de Jean Petit, que M. Thuriot s'engage à développer un peu pour le volume des *Mémoires* de 1903.

M. Gauthier donne lecture d'une étude critique intitulée : *Du degré de confiance que méritent les généalogies historiques*. Ce morceau, lu au nom de la Société d'Emulation au Congrès de l'Association franc-comtoise tenu à Montbéliard en août 1901, prendra place dans le volume des *Mémoires* de 1902 actuellement sous presse.

M. Victor Guillemin donne communication d'un compte rendu du volume de poésies portant le titre de : *Grayloiseries*, offert à la Société par un de ses membres, le comte Alfred Marquiset. L'humour et le style de ce franc-comtois distingué sont mis pleinement en lumière par le rapporteur, et des remerciements sont votés à l'un comme à l'autre.

M. Vaissier met sous les yeux de l'assemblée les originaux et les moulages de deux statères d'or de l'époque gauloise, trou-

vés en Franche-Comté, conservés au petit séminaire de Vaux-sur-Poligny et communiqués par un professeur de cet établissement, M. l'abbé Marant. Le droit des deux monnaies, en electrum ou or faible, porte plus ou moins défigurée la tête d'Apollon, empruntée aux monnaies grecques. Le revers est emprunté aux mêmes types, il porte, conduisant un char, un guerrier dont l'unique cheval à tête humaine est lancé au galop enjambant un autre guerrier armé d'une lance et d'un bouclier étendu sous les roues. Ces deux monnaies, au même type, constituent deux variantes intéressantes ; l'une d'elles, moins bien gravée, étant la contre-épreuve retournée, en négatif, de la première. D'après l'Album des monnaies gauloises publié par M. de La Tour, ces pièces rares appartiennent à la peuplade des *Aulerci Cenomanni*, c'est-à-dire la région dont Le Mans fut la capitale.

Le Président,

Ed. FRANCEY.

Le Secrétaire,

JULES GAUTHIER.

Séance du 18 juillet 1903.

PRÉSIDENCE DE M. EDMOND FRANCEY.

Sont présents :

BUREAU : MM. *Francey*, président ; *Gauthier*, secrétaire ; *Vaussier*, vice-secrétaire ; *Fauquignon*, trésorier.

MEMBRES : MM. *Bonnet*, *Nardin*, l'abbé *A. Rossignot*, *H. Savoye*.

Après le dépouillement de la correspondance, M. le Président se fait l'interprète de la Société pour adresser à M. Bourdin, médecin-major au bataillon d'artillerie de forteresse, ses plus chaleureuses félicitations pour la croix de la Légion d'honneur qui lui a été remise à la revue du 14 juillet. Il fait ressortir, avec beaucoup d'à propos, que non seulement M. le docteur Bourdin est un praticien fort distingué dont on vient de ré-

compenser les mérites, mais de plus un érudit et un chercheur qui fait honneur à la Franche-Comté et à la Société d'Emulation du Doubs.

Sur la proposition de M. le Président, la Société adresse à M. le docteur J. Bruchon, qui sort d'une longue maladie, l'expression très vive de la sympathie et de la haute estime d'une Compagnie dont il fut le président et dont il reste un des membres les plus dévoués.

Communication est donnée d'une lettre de M. le Président de la Société d'Emulation du Jura, annonçant la réunion du Congrès de l'Association franc-comtoise à Lons-le-Saunier le 5 août prochain, et y convoquant tous les membres de la Société d'Emulation du Doubs. Il est décidé qu'on donnera à cette convocation une large publicité, et dès à présent plusieurs adhésions ou promesses de lectures sont recueillies et envoyées à Lons-le-Saunier.

Remerciements et excuses sont adressés à la Société d'histoire et d'archéologie de Neuchâtel, dont la réunion annuelle, à laquelle la Société d'Emulation était conviée, se tient aujourd'hui même à Landeron.

M. Almand, chef de bataillon du génie, actuellement en congé à Baume, son pays natal, envoie un intéressant travail sur *L'Egypte*, à la Société dont il est dès longtemps le correspondant fidèle ; ce morceau, d'un grand intérêt d'actualité, est retenu pour la séance publique de décembre. Il en sera donné lecture par un suppléant si M. le commandant Almand ne peut se déplacer lui-même à cette date.

M. le Secrétaire communique une série de renseignements sur un érudit de réelle valeur, *Charles Duvernoy*, né à Montbéliard le 1^{er} novembre 1774, mort à Besançon le 19 novembre 1850. Ancien juge de paix, bibliothécaire de la ville de Montbéliard de 1818 à 1838, il fut employé, de 1826 à son départ de Montbéliard, au triage et au classement des archives princières qui dormaient depuis l'annexion de 1793 dans le château de la maison de Wurtemberg. Mais au contact de ces trésors histo-

riques ses goûts de collectionneur s'éveillèrent et sa conscience ne sut pas résister à des tentations que l'absence de toute surveillance administrative laissa transformer en actes de dilapidation. A côté des collections partagées, par ordre du Ministre des finances, entre les départements du Doubs et de la Haute-Saône d'une part, les Archives nationales de l'autre, Duvernoy, d'une main légère, fit un quatrième lot, et l'on trouve à Stuttgart, à Neuchâtel, à Montbéliard, à la Bibliothèque de Besançon et dans maintes collections privées des épaves de ses larcins. Comme autrefois l'abbé Guillaume, comme dans le dernier siècle les Libri, et les Chavin de Malans, Duvernoy a été néfaste dans son passage aux Archives de Montbéliard, dans ses visites aux Archives du Doubs ; malgré ses qualités d'érudit, après de pareils actes, qui laissent peser des doutes sur la loyauté de ses écrits historiques, son nom perd l'auréole indispensable pour donner à sa mémoire l'estime qu'elle eût pu mériter.

M. Nardin confirme par des exemples probants, tirés de ses recherches et observations personnelles, l'opinion émise sur Duvernoy, et cite des correspondances échangées entre ce dernier et son compatriote Fallot, qui très innocemment s'employa à Paris à écouler des autographes ou des documents dérobés à Montbéliard.

M. Gauthier met sous les yeux de ses confrères un objet qui se rattache à l'histoire franc-comtoise et aux luttes politiques qu'inaugura à Besançon la nomination du Parlement Maupeou. Avocats, magistrats évincés, clercs de procureurs se liguèrent de 1771 à 1774 pour chansonner les parlementaires qui siégeaient à Besançon. L'un de ceux que l'on ménagea le moins fut le procureur général Claude-Hippolyte Doroz esprit médiocre auquel on prêta des âneries légendaires. Or un sculpteur très habile, certainement comtois, inspiré par quelqu'un de ces railleurs du pouvoir qui avaient berné les conseillers nommés par Maupeou, traduisit d'un burin spirituel sur les deux plats d'une *rape à tabac* taillée dans le buis l'un des couplets consacrés à Doroz. On y voit, d'un côté, un moulin à vent avec cette devise topique : *Quo flavit bene est* (pourvu qu'il vienne du vent au moulin), méchanceté qui englobe à la fois tout le Parle-

ment complaisant, de l'autre, un magistrat en costume de palais embrassant un âne, avec cette légende : *Similis simili gaudet*, qui n'est qu'une paraphrase résumée des vers suivants :

L'âne voyant Doroz ne se sentit pas d'aise
Le prend au col, le baise
Et lui gratte le dos,
Doroz dit : Cette bête est un peu familière !
Excusez-moi, dit l'animal,
Je ne croyais point faire mal
En embrassant mon frère.

Cette rape à tabac de 1771 est un véritable document historique, mais dans ce petit bijou, exécuté avec entrain et finesse, le côté artistique dépasse de beaucoup l'intérêt d'une anecdote dès longtemps oubliée.

Procédant à ses élections la Société nomme :

Membres résidants :

M. ROCARDET, Jean, Directeur des contributions directes à Besançon, présenté par MM. Francey et Gauthier.

M. GAZIER, Georges, Conservateur de la Bibliothèque publique de Besançon, présenté par MM. Gauthier et Vaissier.

Le Président,

Ed FRANCEY.

Le Secrétaire.

Jules GAUTHIER.

Séance du 24 octobre 1903.

PRÉSIDENCE DE M. THURIET, Vice-Président.

Sont présents :

BUREAU : MM. *Thuriet*, président ; *Gauthier*, secrétaire ; *Vaissier*, vice-secrétaire ; *Kirchner*, archiviste.

MEMBRES . MM. *Berdellé*, *Cellard*, *Guillemin*, docteur *Ledoux*, l'abbé *Rosignot*, *Rouget*, *H. Savoye*.

En l'absence de M. Francey, M. Thuriot, vice-président, occupe le fauteuil de la présidence. Il annonce à la Société les décès de M. Henri Bruchon, docteur en médecine, et de M. Cosson, ancien trésorier général, membres résidants. Il se fait l'interprète ému des regrets que ces morts causent à la Société et leur expression en sera transmise aux familles de ces anciens confrères.

M. le Secrétaire rend compte du quatrième Congrès de l'Association comtoise, tenu à Lons-le-Saunier le 5 août, avec un éclat exceptionnel et un progrès évident sur les précédents Congrès. Grâce au dévoué concours de la Société d'Emulation du Jura, de son distingué président, M. Mias, de M. Abel Girardot, conservateur des musées, de M. l'abbé Perrod, de M. Libois, archiviste départemental, l'organisation ne laissait rien à désirer. M. le docteur Chapuis, maire de Lons-le-Saunier, avait mis l'Hôtel de Ville à la disposition des congressistes et siégeait à la place d'honneur à côté de M. Philippe Berger, de l'Institut, professeur au Collège de France, dont l'amabilité, le tact parfait, la parole vive et élégante ont fait le succès de la réunion.

La section d'histoire, présidée par M. Berger, celle des sciences par M. l'ingénieur en chef Barrant, celle d'archéologie par M. l'abbé Paul Brune, curé de Mont-sous-Vaudrey, ont entendu communication de nombreuses lectures apportées par des membres de toutes nos Sociétés savantes. Le banquet, préparé à l'hôtel de Genève, a réuni 80 convives, et a été l'occasion de plusieurs toasts prononcés avec autant d'à propos que d'aimable abandon par MM. Berger, Chapuis, Mias, Gauthier. On a bu à l'union toujours plus absolue et plus profitable de tous les bons vouloirs comtois, mis au service de la petite et de la grande patrie. Au sortir du banquet, séance publique, puis inauguration d'une plaque commémorative de la naissance de Philibert de Chalon, vice-roi de Naples, sur la façade de l'Hôtel de Ville, emplacement de l'ancien château des Chalon; discours de M. Berger, de M. Ulysse Robert, promoteur du monument, de M. Mias, de M. le Maire de Lons-le-Saunier.

Avant de se séparer, l'Association franc-comtoise a choisi

Besançon comme le lieu du Congrès de 1904, élu M l'avocat général Thuriet président du Congrès, et M. Gazier, conservateur de la Bibliothèque de Besançon, secrétaire général.

M. l'abbé Auguste Rossignot lit une très intéressante *biographie de l'orientaliste Guillaume Pauthier*, originaire de Mamirolle (1801-1873). Cette étude, faite avec infiniment de précision et d'esprit, est retenue pour être lue dans la séance publique de décembre. M. l'abbé Rossignot est prié de rechercher un portrait de Pauthier, qui prendrait place avec à-propos à côté du charmant portrait littéraire dû aux recherches et à la plume de notre distingué confrère.

Sont proposés pour faire partie de la Société, et admis comme :

Membres correspondants :

M. Prosper QUENOT, instituteur à Orchamps-les-Dole (Jura), présenté par MM. Vaissier et Sire ;

M. le comte LIONEL DE MOUSTIER, au château de Bournel, et à Paris, rue de l'Alma, 17, présenté par MM. le marquis de Moustier et le duc de Marmier.

M. Marcel PERRONNE, ancien conseiller de Préfecture à Dijon, présenté par MM. Thuriet et J. Gauthier.

Le Président,

M. THURIET.

Le Secrétaire,

Jules GAUTHIER.

Séance du 24 novembre 1903.

PRÉSIDENCE DE M. NARGAUD, Vice-Président.

Sont présents :

BUREAU : MM. le docteur *Nargaud*, premier vice-président ; *Thuriet*, deuxième vice-président ; *Gauthier*, secrétaire ; *Fauquignon*, trésorier ; *Kirchner*, archiviste.

MEMBRES : MM. *Baudin, Dodivers, Bonnet, Gazier, Nardin, Parizot, Rocardet, l'abbé Rossignot, Savoye, Souchon.*

Après le dépouillement de la correspondance l'assemblée décide l'insertion d'un supplément de la *Flora Sequaniæ exsiccata* de M. Vendrely.

M. le secrétaire lit une notice biographique sur M. *Ulysse Robert*, membre honoraire de la Société, décédé subitement à Paris le 5 novembre, et fait ressortir les titres du défunt à la reconnaissance des érudits et au bon souvenir de ses compatriotes.

La Société fixe au jeudi 17 décembre la date de la séance publique annuelle, et charge son bureau des instructions et des démarches nécessaires ; elle décide qu'aux trois lectures déjà retenues : discours présidentiel, biographie de l'orientaliste Pauthier, par M. l'abbé A. Rossignot ; voyage en Egypte, par M. le commandant du génie Almand, on joindra une communication sur la photographie des couleurs (avec projections), qui sera demandée à M. Maldiney. MM. Fauquignon et H. Savoye sont priés de s'entendre avec M. Colomat pour le dîner intime du jeudi soir à 7 heures, auquel sera invité M. le docteur Dufour, de Lausanne, membre honoraire.

M. le secrétaire communique un travail qui ne paraîtra pas dans les *Mémoires*, ayant pour objet : *Les Anciens pouillés et la géographie historique de l'ancien diocèse de Besançon*. A côté des pouillés déjà connus, le plus récent, celui du P. André de Saint-Nicolas (ou pouillé des Carmes), composé de 1700 à 1714, le plus ancien du XIV^e siècle, conservé par un collecteur de la dime apostolique, et, s'interposant entre eux deux, les pouillés connus sous le nom de Luxeuil, de Saint-Vincent, de Montbenoit, d'après d'anciennes copies déposées dans ces monastères, il existe certains fragments très précieux, transcrits du XI^e au XIV^e siècle sur les marges, ou feuillets de gardes, des lectionnaires pontificaux, livres liturgiques divers. Une transcription de ces fragments a été faite au XIII^e siècle dans les manuscrits 711 et 712 de la Bibliothèque de Besançon sans aucune méthode ; on n'y a attaché jusqu'ici aucune importance, et ils en

ont beaucoup. Qu'on en juge. Le diocèse de Besançon a calqué ses divisions ecclésiastiques ou décanats sur des divisions civiles remontant à l'époque romaine, et perpétuées à l'époque barbare dans les divisions des *pagi* ou comtés mérovingiens puis carolingiens. Or, un fait inconnu jusqu'ici, c'est que les chefs-lieux de ces *ministeria* romains, restés *ministeria* ecclésiastiques (c'est-à-dire archidiaconnés ou décanats), se sont déplacés aux XI^e-XII^e siècles, voire même peut-être au XIII^e. — Exemple : le *ministerium Faverniacense* ou archidiaconné de Favorney avait pour siège primitif la ville romaine de *Corra*, Corre, *ministerium corrense*; le *ministerium luxoviense* avait pour chef-lieu primitif la ville romaine de *Portus*, Port-sur-Saône *ministerium portense*; le *ministerium Rubeimontis*, ou archidiaconné de Rougemont, avait pour siège le *ministerium Longæ Villæ*, c'est-à-dire la station romaine de Longeville-sur-le-Doubs, que certains textes appellent aussi décanat de Blusans, du village qui fait face à Longeville, sur la rive gauche du Doubs. Autre chose que nous apprennent nos fragments de pouillés très anciens et très inconnus, c'est que l'archidiaconné de Traves, de *Treva*, s'appelait aussi au XII^e siècle : *ministerium Constantini*. Qu'on rapproche ces deux mots et on aura le type probable : de *Treva Constantini*, nom que devait porter ce château féodal d'une haute antiquité, jalon possible d'une délimitation territoriale établie par Constantin, après ses victoires et ses trêves avec les *Alamanni*.

La publication prochaine des pouillés du diocèse de Besançon marquera une étape et un progrès dans la géographie historique du diocèse de Besançon et de l'ancienne Séquanie.

M. Gauthier lit une étude archéologique et historique de l'*Eglise Saint-Maurice de Besançon*, reconstruite de 1550 à 1555 aux frais de Nicole Bonvalot, femme du chancelier Nicolas Perrenot de Granvelle, et de M. et Mme Lulier de Baucourt, par le maître architecte Richard Maire. Il produit un plan détaillé de l'édifice copié aux Archives nationales de Paris dans un recueil compilé par la congrégation de l'Oratoire en 1686, et donne un grand nombre de détails sur la reconstruction de l'église actuelle, effectuée de 1705 à 1719 par l'architecte-entrepreneur

Jacques Tripard. Nombre d'artistes ont collaboré au décor des deux édifices successifs ; ce furent, au XVI^e siècle, les sculpteurs Jean et Raymond Julyot, les peintres verriers Rately et Triboulet, au XVIII^e, le sculpteur Chambert, le peintre Adrien Richard et bien d'autres encore. La monographie de Saint-Maurice de Besançon gagnera de nombreux détails à ces nouvelles recherches. tirées de deux dépôts : les Archives nationales et les Archives du Doubs.

Sont proposés et admis au titre de :

Membres correspondants :

M. René BOUTON, juge suppléant au tribunal civil de Baume-les-Dames, présenté par MM. l'abbé Paul Druot et Vaissier ;

M Victor MAIRE, capitaine au 22^e régiment colonial, sur la présentation de MM. A. Vaissier et J. Gauthier.

Le Président,

D^r NARGAUD.

Le Secrétaire,

JULES GAUTHIER.

Séance du 16 décembre 1903.

PRÉSIDENCE DE M. EDMOND FRANCEY

Sont présents :

BUREAU : MM. *Francey*, président ; *D^r Nargaud* premier vice-président ; *Thuriet*, deuxième vice président ; *J. Gauthier*, secrétaire ; *A. Vaissier*, vice-secrétaire ; *Fauquignon*, trésorier ; *Kirchner*, archiviste.

MEMBRES : *Berdellé*, docteur *Bourdin*, *Cellard*, l'abbé Paul *Druot*, *Gazier*, docteur *A. Girardot*, capitaine *Maire*, Henry *Michel*, le chanoine *Rosignot*, l'abbé *A. Rosignot*, *De Truchis*, docteur *G. Vaissier*, *Barbey*, correspondant.

Les principales autorités de la ville convoquées à la séance publique ont adressé à M. le président leurs remerciements ou leurs excuses ; M. le général Corbin, gouverneur, assistera à la séance publique. MM. le Général en chef, l'Archevêque, le Préfet s'y feront représenter par des délégués.

En remplacement de MM. Jean Petit et Ulysse Robert, membres honoraires décédés, l'assemblée élit, sur la proposition du bureau et par acclamation, MM. Just Becquet, sculpteur, et Ernest Courbet, trésorier de la ville de Paris, que leurs travaux, l'estime et la sympathie générale dont ils jouissent recommandaient en première ligne aux suffrages de leurs concitoyens et confrères

M. l'abbé Paul Druot, curé de Voillans, lit une étude accompagnée de plans, croquis et photographies sur le tracé et la construction de la *Voie romaine du Rhin* (de Besançon à Mandeuve) à travers les cantons de Baume et de Clerval, de Luxiol à Rang-lez-l'Isle. Ce travail intéressant, composé à vue du sol et après divers creusages qui ont donné le profil et la configuration exacte de cette importante voie antique, est retenu pour les *Mémoires*.

M. le docteur Albert Girardot consacre à la mémoire de M. Alexandre Vézian, ancien Doyen de la Faculté des Sciences de Besançon, ancien Président de la Société d'Emulation du Doubs, une notice biographique résumant tous les titres du défunt au souvenir reconnaissant des Comtois (1825-1903).

M. Gauthier expose à grands traits l'histoire du bourg de Marnay (Haute-Saône), tête de pont sur la limite du département du Doubs, où durant tout le Moyen-Age et jusqu'à nos jours se sont accomplis nombre de faits de guerre. En 1240, Marnay appartenait au chef de la maison de Chalon, le comte Etienne, qui l'avait remis en apanage à sa fille Béatrix, mariée à Simon de Joinville, père du futur historien de Saint Louis, et qui vint y mourir en 1241. La maison de Joinville y vécut de 1241 à 1350 et prit part à tous les événements politiques de la région ; en 1354 la maison de Chalon y était rentrée et donna au bourg de Marnay ses premières franchises.

La Société discute et vote le budget de 1904 présenté par M. le trésorier Fauquignon.

Projet de budget pour l'année 1904.

RECETTES.

| | |
|---|-----------|
| 1. Subvention du département du Doubs | 300 fr. |
| 2. — de la ville de Besançon. | 400 |
| 3. Cotisations des membres résidants. | 1.250 |
| 4. — — correspondants | 500 |
| 5. Droits de diplômes, recettes accidentelles | 150 |
| 6. Intérêts du capital en caisse et rentes | 600 |
| | <hr/> |
| Total. | 3.200 fr. |

DÉPENSES.

| | |
|---|-----------|
| 1. Impressions. | 2.500 fr |
| 2. Frais de bureau, chauffage, éclairage et aménagements | 150 |
| 3. Frais de séance publique | 100 |
| 4. Traitement et indemnité pour recouvrements à l'agent de la Société | 200 |
| 5. Crédit pour recherches scientifiques | 250 |
| | <hr/> |
| Total. | 3.200 fr. |

Les chiffres du budget sont adoptés à l'unanimité.

M. le Président propose à la Société de faire tirer et de distribuer à tous les membres résidants le plan de Besançon de 1618, dessiné par Jean Maublanc, gravé par le Dijonnais Nicolas Spirain, dont le cuivre original est conservé au Musée archéologique ; la dépense sera minime, 10 à 15 centimes par exemplaire environ. Adopté.

M. Henri Michel, à l'occasion d'un *Menu* par lui dessiné pour le Congrès des vins, tenu récemment au Palais Granvelle par la Société d'Agriculture du Doubs, fait une communication sur les vieilles constructions de l'Hôpital du Saint-Esprit de Besan-

çon et donne d'ingénieuses explications des motifs de décoration du pilier en forme de bâton noueux qui soutient la galerie de bois d'une cour intérieure. On le prie de réserver pour les *Mémoires* une note et un dessin résumant son intéressante communication.

Procédant à l'élection du Bureau pour l'année 1904, la Société nomme :

Président annuel : M. Maurice THURIET, avocat général, deuxième vice-président.

Premier vice-président : M. Edmond FRANCEY, avocat, président en exercice.

Deuxième vice-président : M. PARIZOT, inspecteur honoraire des Enfants assistés.

Vice-secrétaire : M. Alfred VAISSIER, conservateur du Musée archéologique.

Trésorier : M. FAUQUIGNON, receveur honoraire des Postes et Télégraphes.

Archivistes : MM. KIRCHNER et MALDINEY.

Le Président,

Ed. FRANCEY.

Le Secrétaire,

Jules GAUTHIER.

Séance publique du 19 décembre 1903.

PRÉSIDENCE DE M. ED. FRANCEY.

Sont présents :

BUREAU : M. FRANCEY, ayant à sa droite M. le général CORBIN, gouverneur ; à sa gauche M. THURIET, deuxième vice-président, M. le lieutenant d'état-major BOUIC, représentant M. le général DECKER, M. JALOUSTRE, chef de cabinet, délégué par M. le Préfet du Doubs ; MM. GAUTHIER, secrétaire ; M. VAISSIER, vice-secrétaire ; M. l'abbé ROSSIGNOT, M. le capitaine Victor MAIRE, M. MALDINEY, archiviste de la Société.

Dans la salle, remplie par une assistance nombreuse de dames en élégantes toilettes et d'invités, MM. BARBEY, BERDELLÉ BERNARD, BONNET, l'abbé Paul DRUOT, GAZIER, docteur LEDOUX, DODIVERS, PARIZOT, le chanoine ROSSIGNOT, SIMONIN, docteur G. VAISSIER, CELLARD et plusieurs autres membres de la Société

La séance, ouverte à deux heures est close après lecture des morceaux suivants :

La Société d'Emulation du Doubs en 1903, par M. le Président Ed. FRANCEY.

L'Orientaliste Guillaume Pauthier, de Mamirolle (1801-1873), par M. l'abbé Auguste ROSSIGNOT.

Voyage en Egypte, par M. le commandant du génie, M. V. ALMAND (lecture faite par M. Victor MAIRE).

La photographie des couleurs, état présent de la question, par M. MALDINEY (avec projections par M. J. DODIVERS).

Le Président,

Ed. FRANCEY.

Le Secrétaire,

JULES GAUTHIER.

Séance du 16 Janvier 1904.

PRÉSIDENCE DE MM. MAURICE THURIET ET ED. FRANCEY.

Sont présents :

BUREAU : MM. *Francey*, président sortant ; *Thuriet*, président nouveau ; *Parizot*, vice-président ; *Gauthier*, secrétaire ; *Vaissier*, vice secrétaire ; *Fauquignon*, trésorier ; *Kirchner* et *Maldiney*, archivistes.

MEMBRES : MM *Gaston de Beauséjour*, *Blondeau*, *Bonnet*, *Boname*, *Cellard*, *Dodivers*, *Gazier*, *D^r Girardot*, *V. Maire*, *Mauvillier*, *Montenoise*, *Nardin*, *Rouget*, chanoine *Rossignot*, l'abbé *A. Rossignot*, *Simonin*, *de Truchis*, *Vernier*.

M. le président Francey ouvre la séance et remet le fauteuil à M. Maurice Thuriot, nouveau président. Celui-ci remercie la Société d'Emulation de lui confier la direction de ses travaux, félicite M. Gauthier de son élection de correspondant de l'Institut et M. Fauquignon de sa nomination d'officier de l'Instruction publique.

M. le comte de Truchis présente, accompagnée de nombreuses photographies et des plans soigneusement exécutés, la restitution du *Château de Cicon*, dont les ruines couvertes de sapins dominent le second plateau des montagnes du Doubs. Cette étude, très consciencieuse, est retenue pour les Mémoires.

M. le secrétaire interprète divers documents inédits relatifs au *Château de Belvoir* qui fut, de 1636 à 1644, le séjour très fréquent et très prolongé du duc Charles de Lorraine et de Béatrix de Cuisance, en qui s'éteignirent les deux races illustres de Cuisance et de Vergy. Ces documents donnent la physionomie exacte du mobilier d'un château qui, sans être une forteresse redoutable, reste cependant un des rares manoirs de nos montagnes qui furent indemnes des invasions franco-suédoises.

Le bureau de la Compagnie communique à la Société le règlement en douze articles qu'il a élaboré pour la pension des frères Grenier dont la constitution a été homologuée par l'autorité préfectorale en 1902, six mois après le décès de son fondateur, M. Edouard Grenier. Ce règlement, après lecture, est homologué par la Société ; en voici le texte.

Règlement de la pension des frères Grenier

ARTICLE PREMIER. — Il est institué sous le titre de Fondation des frères Grenier une pension triennale qui sera donnée au concours au jeune franc-comtois né dans un des trois départements du Doubs, de la Haute-Saône ou du Jura qui donnera le plus d'espérance sérieuse dans la carrière des sciences, des lettres ou des arts.

ART. 2. — Pour être admis à concourir, les candidats devront

avoir 18 ans au moins, 23 ans au plus, au 1^{er} janvier de l'année du concours, et jouir d'une médiocre fortune.

ART. 3. — Le concours sera annoncé trois mois d'avance par des insertions répétées dans les journaux de la province.

ART. 4. — Le chiffre de la pension, qui sera payée par trimestre au candidat choisi, sera de 1,800 fr. par an. Si par une conversion ou autre évènement similaire, le chiffre de la rente était réduit, la pension sera suspendue jusqu'à reconstitution du capital.

ART. 5. Les candidats fourniront comme pièces justificatives de leur demande leur extrait de naissance sur timbre, leur diplôme de bachelier ès-sciences ou ès-lettres ou des certificats équivalents, soit sur le terrain pédagogique, soit sur le terrain artistique : certificats de professeur de dessin, peinture ou sculpture chez qui ils auront étudié. En outre ils produiront l'extrait d'impositions directes de leur père et mère.

ART. 6. — En dehors de ces certificats, le Jury d'examen aura le droit de faire comparaitre devant lui les candidats pour les interroger.

ART. 7. — Le Jury une fois constitué par le bureau de la Société d'Emulation du Doubs : président, vice-président, secrétaire, vice-secrétaire, trésorier, archivistes et le représentant de la famille Grenier, accrédité par le testament et, à son défaut, choisi parmi les parents les plus proches de la ligne paternelle.

ART. 8. — Les membres du jury prendront individuellement l'engagement d'honneur de ne se décider dans leur choix que sur les mérites des candidats et sur les dossiers qu'ils présentent.

ART. 9. La décision sera prise aux deux tiers des votants et l'épreuve durera jusqu'à ce que le quantième soit obtenu.

ART. 10. — Le Conseil d'administration de la Société transformé en jury, avec l'adjonction des représentants de la famille Grenier, aura droit de surveillance et d'exclusion sur le pensionnaire Grenier qui se rendrait indigne par sa conduite, par sa paresse ou ses manquements professionnels des bienfaits de la fondation.

ART. 11. — En cas de dissolution de la Société, la pension des frères Grenier subsistera telle qu'elle est constituée, mais remise des titres affectés à sa dotation sera faite aux parents

ou groupe de parents les plus rapprochés de la ligne paternelle des héritiers Grenier qui pourvoient à sa continuation.

ART. 12. — Il est entendu que le Conseil d'administration tiendra la Société au courant du choix, des travaux et des succès du titulaire de la pension Grenier.

Ce règlement est ratifié par l'unanimité de la Société.

M. le président fait distribuer aux nombreux assistants les exemplaires du plan de Besançon en 1618, tirés à leur intention.

Sont proposés et proclamés élus, après un vote en leur faveur, comme :

Membre résidant :

M. PIDANCET, avocat, présenté par MM. Francey et Nargaud.

Membre correspondant :

M. Lucien FEBVRE, élève de l'École normale supérieure, pensionnaire de la fondation Thiers, à Paris, présenté par MM. Vernier et Gauthier.

Le Président,

M. THURIET.

Le Secrétaire,

Jules GAUTHIER.

=====

Séance du 16 février 1904.

PRÉSIDENCE DE M. MAURICE THURIET.

—————

Sont présents :

BUREAU : MM. *Thuriet*, président ; *Parizot*, vice-président ; *Vaisnier*, vice-secrétaire ; *Kirchner*, archiviste

MEMBRES : MM. *Bonnet*, *Bourdin*, *Boussey*, *Cellard*, *Gazier*, *Ledoux*, *Magnin*, *V. Maire*, *Nargaud*, *Pidancet*.

M. le président exprime, au nom de la Société, de sympathiques regrets sur la perte d'un de ses plus estimables membres, du vénérable *Chanoine Suchet*, décédé après une longue carrière, consacrée au bien et au travail littéraire où il témoigna jusqu'à la fin d'une vigoureuse intelligence. A la prochaine séance, M. l'abbé Auguste Rossignot lira une notice sur la vie et les œuvres de ce digne prêtre qui, à partir de 1894, a tenu à assister aussi souvent qu'il le pouvait, à nos réunions mensuelles.

M. Ch. Blondeau, utilisant des récits contemporains, en particulier le journal ou notes manuscrites de l'avocat Grimont, reproduit dans leur abondant détail les fêtes populaires qui accompagnèrent la *rentrée des membres du Parlement de Franche-Comté à Besançon* après leur exil de 1759. Il est intéressant de faire connaître les particularités locales de ces manifestations où l'opinion publique ayant pris parti contre le pouvoir royal applaudissait avec enthousiasme aux courageuses résistances des parlements. Mais il ne l'est pas moins de remarquer avec M. Blondeau que ces mêmes parlements, après l'élimination de ceux de ses membres sur lesquels on avait versé le ridicule, ne tarda pas à tromper l'attente du vulgaire par son entêtement, et par l'enregistrement d'édits trois fois repoussés par les *remnants* eux-mêmes : « Trente ans après, observe judicieusement l'auteur, ce même peuple se soulèvera et, d'un seul coup, renversera le trône et les institutions séculaires du royaume. »

Ce travail est retenu pour les mémoires.

Dans une nouvelle lecture, M. l'abbé Paul Druot reprend, en la complétant, son intéressante *Etude de la voie romaine dans les cantons de Baume-les-Dames et de Clerval* : 1^o Détails nouveaux sur la composition matérielle et la façon même de cette remarquable *chaussée* qu'on peut considérer comme une *via calceata* puisque la chaux entre pour moitié, avec le sable, dans le massif des cailloux sur toute l'épaisseur de la voie ; 2^o Réfutation d'une thèse soutenue par M. Stéphane Leroy, tendant à expliquer l'étrange variante qui existe entre l'itinéraire d'Antonin et la Table théodosienne au sujet des stations de *Loposagium* (Luxiol) et de *Velatodurum* (Voillans) par la reconnaissance

d'une deuxième voie qui se dirigeait sur Mandeuve en passant par Vellerot-les-Belvoir, qui serait *Velatodurum*. Partisan d'une voie unique passant soit par Luxiol, soit ensuite par Voillans pour expliquer la variante des documents, notre confrère soupçonne une erreur de mensuration ou de copiste dans le chiffre donné par la Table de Peutinger. M. l'abbé Druot est invité à joindre ces intéressants compléments à son précédent travail en les accompagnant d'une carte sommaire et d'un croquis absolument typique, d'une coupe de la chaussée prise sur le territoire de Voillans.

Sont présentés et admis comme :

Membre résidant :

M. Alfred GRENIER, inspecteur des forêts à Besançon, présenté par MM. Thuriot et Jules Gauthier.

Membre correspondant :

M. JOURDAIN, président du tribunal de Belfort, présenté par MM. Thuriot et Nargaud.

Le Président,

M. THURIOT.

Le Vice-Secrétaire,

VAISSIER.

Séance du 26 mars 1904.

PRÉSIDENCE DE M. PARIZOT, vice-président.

Sont présents :

BUREAU : MM. *Parizot*, président ; *Gauthier*, secrétaire ; *A. Vaissier*, vice-secrétaire ; *Kirchner* archiviste.

MEMBRES : MM. *Gaston de Beauséjour*, *Boname*, *Bonnet*, *Bourdin*, *Bousse*, *A. Boysson d'École*, *Chapoy*, *Gazier*, *A. Girardot*,

Montenoise, Nardin, Nargaud, chanoine Rossignot, l'abbé A. Rossignot.

M. le président dépose sur le bureau un volume intitulé : *Jérusalem*, spirituelle relation d'un pèlerinage exécuté en 1893 par M. l'abbé F. X. Perrot, curé de Mandeure, un des correspondants de la Société. Est joint au même envoi, une brochure du même auteur, parue cette année sous ce titre : *Mon village*, étude sur les causes de la dépopulation des campagnes. Des remerciements seront adressés à l'auteur ainsi qu'à M. Alfred Marquiset qui a fait l'envoi d'une brochure intitulée : *Mon premier livre*.

La Société a reçu le rapport général sur l'Exposition universelle de 1900, par M. A. Picard, commissaire général, envoyé par le Ministère du commerce. Cette superbe publication en huit volumes, illustrés de nombreuses phototypies, est un véritable monument élevé à la science et à l'art contemporains.

M. Gazier communique une étude originale sur cette double question intéressant la biographie franc-comtoise : *Où sont nés à Besançon les deux économistes et philosophes célèbres P. Fourier et P.-J. Proudhon*. Pour le premier, la démonstration est faite : une maison formant l'angle sud de la ruelle Baron sur la Grande-Rue est le berceau avéré de l'inventeur de la phalange ; une gravure parue dans un almanach de 1848 a, de son vivant même et sous ses yeux, reproduit la maison du XVI^e siècle où il naquit et qui disparut pour faire place à la rue Moncey. Quant à Proudhon, que certains faisaient naître, qui à Burgille-les-Marnay, qui à la Mouillère, il est né tout simplement rue du Petit-Battant (ancien numéro 930, aujourd'hui 37, dans une maisonnette achetée par l'ouvrier tonnelier, père du philosophe, peu de mois avant son mariage. Après avoir restitué au Petit-Battant sa principale gloire, M. Gazier fait justice de l'erreur d'un contemporain qui prétendait que Proudhon fut enfant naturel, alors que son extrait de naissance prouve sans conteste possible sa parfaite légitimité. Ce travail très consciencieux et très concluant est retenu pour les mémoires.

M. l'abbé Auguste Rossignot donne lecture d'une *biographie* très complète de M. le chanoine Jean-Marie Suchet, décédé le 17 février dernier, et fait revivre, en quelques pages finement touchées, la spirituelle physionomie d'un érudit, d'un homme de bien qu'entouraient l'estime et la sympathie générale. Né à Pesmes en 1817, tour à tour professeur à Marnay, vicaire à Pontarlier, curé à Amblans, professeur au collège Saint-François-Xavier, de 1850 à 1863, supérieur du séminaire d'Ornans, de 1863 à 1873, curé de Saint-Jean de Besançon, de 1873 à 1890, M. Suchet s'était retiré dans sa stalle de chanoine titulaire, non pour se reposer, mais pour consacrer aux bonnes œuvres et aux lettres les quinze dernières années d'une vie vouée tout entière au devoir et au labeur. L'étude de M. Rossignot prendra place avec une bibliographie détaillée de M. Suchet dans un des plus prochains volumes des Mémoires.

M. le secrétaire, sous ce titre : cinq tableaux franc-comtois du Musée de Dijon, décrit quatre jolis tableautins de Gaspard Greseli (1720-1756) représentant les scènes enfantines que traduisait si bien son pinceau. Ces tableaux dont les titres pourraient être ainsi définis : l'*Education*, la *Tentation*, le *Marchand de dentelles*, le *Nid de perdreaux*, sont exquis de coloris et de composition. Un cinquième tableau : *Le siège de Besançon en 1674*, par Van der Meulen, est la grande toile officielle représentant l'armée de Louis XIV canonnant, avant l'assaut, le corps de place tel qu'on le voit dans la gravure célèbre de Baudoin.

MM. Gauthier et Vaissier font passer sous les yeux de la Société les planches phototypiques reproduisant les pièces d'honneur des co-gouverneurs de Besançon au XVI^e et XVII^e siècles ; ces planches et le travail qu'elles escortent prendront place dans les publications de la Société.

Le Président,

A. PARIZOT.

Le Secrétaire,

JULES GAUTHIER.

Séance du 14 mai 1904

PRÉSIDENTIE DE M. MAURICE THURIET.

Sont présents :

BUREAU : MM. *Thuriet*, président ; *Vaissier*, vice-président ; *Kirchner*, archiviste.

MEMBRES : MM. *Berdellé*, *Bernard*, *Cellard*, *V. Guillemin*, *Gazier*, *A. Girardot*, *Magnin*, *Nardin*.

M. Vaissier annonce la récente découverte de vestiges de l'époque gallo-romaine dans un jardin avoisinant la promenade des Glacis d'Arènes. C'est d'abord une sorte de caveau en pierre de vergenne soigneusement construit en deux assises et dont la couverture avait été dès longtemps brisée et écartée. Des ossements trouvés au fond sont ceux d'un gros animal, dépôt vraisemblablement très postérieur à la construction, fondée sur un banc de roche parfaitement nivelé sur une grande étendue (banc du bathonien supérieur, selon M. A. Girardot). A côté de cette logette était enfoui, la tête en bas, le très haut relief d'un personnage jeune et portant des fruits dans le pan de son manteau. Cette figure d'assez bonne conservation est un *Priape des Jardins*. Un enfant nu est à ses pieds. Sur la proposition de M. le président, une photogravure de cette figure mythologique originale et de bonne facture pourra accompagner utilement la notice de M. Vaissier dans le volume des Mémoires.

M. le Dr Ant. Magnin fait ensuite une intéressante conférence sur les *Rouilles des Céréales* dont il a bien voulu rédiger ce compte-rendu sommaire :

• Après avoir analysé les recherches de M. Erickson sur la multiplicité des rouilles et la possibilité de leur transmission et de leur propagation par d'autres moyens que les spores et les écidiés des Epines vinettes, Boraginées et Nerprums, M. Magnin

rappelle les observations de 1869, ses communications antérieures faites à la Société de botanique de Lyon (1873-1885), à l'Association française pour l'avancement des sciences (1883), et notamment à la Société d'Emulation du Doubs en 1888. M. Magnin concluait à cette époque que : 1^o on s'exagérait le rôle nuisible attribué au voisinage immédiat des Berberis dans la production et la propagation des rouilles ; 2^o on s'illusionnait sur les résultats qu'on obtiendrait en prescrivant la destruction des Berberis, même dans des régions étendues ; 3^o qu'il fallait se préoccuper surtout de l'état de réceptivité de la plante tenant à diverses causes, conditions de climat, de sol, de culture, aptitudes de certaines races, etc.

» Ces conditions données, il y a plus de trente ans, dans ses premières communications, il y a plus de quinze ans, pour les autres, sont entièrement confirmées par les observations récentes des agronomes. M. Prunet, pour les environs de Toulouse (1902), M. Mareschall pour la Belgique (1903), par exemple, arrivent aux mêmes conclusions : influence très faible ou nulle du voisinage des Berberis, nécessité de se préoccuper plutôt des conditions culturelles des races réfractaires, etc.

» M. Magnin termine par des considérations sur la *réceptivité*, la *prédisposition* et l'*immunité* chez l'homme, les animaux et les plantes et conclut qu'un des rôles les plus utiles des Instituts botaniques doit être de rechercher et de créer au besoin par les procédés aujourd'hui bien connus de la sélection et de l'hybridation des races locales, adaptées étroitement aux conditions du climat et au sol de la contrée, et résistant aux diverses maladies, aux divers parasites qui peuvent les atteindre. M. Magnin demande enfin qu'on l'aide à faire une enquête sur les diverses espèces de rouilles et les dégâts qu'elles causent dans le département du Doubs. »

Il est à souhaiter que la Société d'agriculture s'empresse de répondre au désir formulé par M. Magnin. Les applaudissements qui accueillent sa savante communication justifient sa prochaine publication dans les Mémoires.

A l'issue de la séance, M. Vaissier invite les membres présents

à se rendre au Musée pour examiner la sculpture gallo-romaine dont il vient de parler.

Le Président,

M. THURIET.

Le Secrétaire,

VAISSIER.

Séance du 25 juin 1904.

PRÉSIDENCE DE M. MAURICE THURIET.

Sont présents :

BUREAU : MM. *Thuriet*, président ; *Vaissier*, vice-secrétaire ; *Maldiney*, archiviste.

MEMBRES : MM. *Boussey*, *Cellard*, *Gazier*, *Nardin*, l'abbé *Rosignot*, *H. Savoye*.

M le président annonce que M. Ledoux prépare pour une prochaine séance une notice sur M. le Dr J. Bruchon, un de nos membres les plus distingués et ancien président, décédé le 2 avril dernier

M. le Dr Ant. Magnin, craignant de ne pouvoir assister à la présente séance, nous fait part de son intention de se rendre à Paris pour la fête jubilaire que tiendra prochainement la Société de botanique de France. Si la Société d'Emulation lui en exprime le désir, il la représentera volontiers comme son délégué dans cette réunion générale. Cette proposition est accueillie avec reconnaissance.

L'ordre du jour appelle une délibération sur l'organisation du Ve congrès de l'Association franc-comtoise à Besançon qui doit se tenir, d'après ce qui a été décidé l'année dernière, dans la première semaine du mois d'août. Il est admis que l'ouverture du Congrès aura lieu le lundi 1^{er} août. Sur les observations de M.

Cellard sur les inconvénients qui résulteraient de la limitation de la session à une seule journée, on décide que la veille et le surlendemain il sera possible aux étrangers qui le désireraient de prolonger utilement leur séjour. Suivant les usages précédents, les séances générales ou des trois sections d'histoire, d'archéologie et des sciences se tiendront dans le même local, soit le palais Granvelle, et le banquet chez un restaurant.

Pour l'organisation des détails, une commission composée du bureau, auquel s'adjoindront MM. Gazier, secrétaire général du Congrès, Dr Ledoux, Cellard et Savoye, avisera dès maintenant aux mesures à prendre et à préparer les éléments d'une délibération à une séance spéciale le samedi 9 juillet à 5 heures du soir dans la salle de la Société.

M. le président lit un extrait relatif à la période du siège de Besançon par Louis XIV, en 1674, tiré d'une publication autographiée par M. le capitaine Jeanneney, étude résumant l'histoire militaire de la place, au point de vue stratégique, des deux conquêtes, du blocus de 1815 et de la guerre de 1870-1871 aux environs de Besançon.

Sur la demande de la Société historique et biologique de Saint-Malo, l'échange des publications annuelles est consenti avec cette compagnie.

Est présenté et admis comme :

Membre résidant :

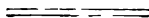
M. Eugène CHARMOILLAUX, étudiant à la Faculté de Besançon, présenté par MM. Boussey et Gazier.

Le Président,

M. THURIET.

Le Secrétaire,

VAISSIER.



Séance du 9 juillet 1904.

PRÉSIDENTE DE M. LE VICE-PRÉSIDENT PARIZOT.

Sont présents :

BUREAU : MM. *Parizot*, président; *Gauthier*, secrétaire; *Vaissier*, vice-secrétaire; *Fauquignon*, trésorier.

MEMBRES : MM. *Cellard*, *Charmoillaux*, *Dr Ledoux*, l'abbé *Rosignot*, *Savoie*.

Après le dépouillement de la correspondance, lettre d'excuses de MM. Thuriot, M. le secrétaire donne communication de divers documents relatifs au congrès de l'Association franc-comtoise du 1^{er} août prochain. Et d'abord la lettre circulaire envoyée aux présidents des diverses sociétés franc-comtoises; ensuite la convocation aux membres des diverses sociétés; enfin une lettre-rapport de M. Gazier, secrétaire général du congrès, sur l'ensemble des mesures déjà prises et sur les diverses questions de détail à régler d'urgence. Ces divers points font l'objet de délibérations successives qui seront communiquées par M. le président du Congrès de 1904 à la Commission spéciale qui sera très prochainement convoquée.

1^o *Emplacement des séances du Congrès.* — La Société estime que les séances générales et de sections seront tenues au Palais Granvelle; celles de l'archéologie dans la salle de la Société d'Emulation, celles des sciences dans la salle de l'Académie; la grande salle du Palais serait attribuée à la section d'histoire ainsi qu'aux réunions plénières du matin et du soir.

2^o *Banquet.* — Pour deux raisons, proximité du Palais Granvelle et tradition constante, la Société souhaite que le banquet (midi), se tienne salle Colomat, aux Grands Carmes.

3^o *Durée du congrès.* — Une journée, conformément à la tra-

dition, sauf à organiser une excursion à courte distance, pour le lendemain, comme en décidera la Commission.

4° Invitations. — Les invitations au banquet seront limitées : au maire de la ville, auquel revient de droit la place d'honneur en face du président ; aux membres d'honneur de la Société : premier président, archevêque, procureur général, général commandant le corps d'armée, préfet du Doubs, recteur et inspecteur d'académie.

5° Horaire. — La Société est d'avis que l'heure d'ouverture du Congrès soit fixée à 9 heures du matin.

Sur la proposition de MM. Parizot et Gauthier, un crédit de 200 francs est mis à la disposition du Congrès pour frais généraux.

M. le trésorier avisera aux démarches à faire pour le meilleur emploi de cette somme en tenant compte des invités etc.; le prix à débattre avec le restaurant Colomat oscillerait de 6 fr. à 6 fr. 50.

Une sous-commission de trois membres : MM. Vaissier, Savoye et Cellard, est chargée d'aviser à la confection d'un menu artistique qui serait confié à l'imprimeur de la Société.

M. le secrétaire fait une brève communication sur une *Enseigne révolutionnaire bisontine* qui dut figurer dans les fêtes de l'Être suprême, de la déesse Raison et dans les cortèges officiels du département du Doubs, sous la Première République. Cette enseigne se compose, comme morceau essentiel, d'un bonnet phrygien rouge avec cocarde tricolore, de grande dimension, soutenu d'une hallebarde argentée qui s'emmanchait dans un grand bâton. Emportée de la préfecture du Doubs en 1848, par le préfet James de Mentry, cette pièce intéressante, échouée à Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or), sera rapatriée par les soins de MM. Vaissier et Gauthier, pour prendre place au Musée archéologique, à côté du relief de la Bastille.

Est proposé et admis en qualité de :

Membre résidant :

M. JEANNENEY, capitaine au 60^e de ligne, présenté par MM. Tauriet et Clavey.

Le Président,

Ad. PARIZOT.

Le Secrétaire,

JULES GAUTHIER

Séance du 19 novembre 1904.

PRÉSIDENCE DE M. MAURICE THURIET.

Sont présents :

BUREAU : MM. *Thuriet*, président ; *Parizot*, vice-président ; *Gauthier*, secrétaire ; *Vaissier*, vice-secrétaire ; *Fauquignon*, trésorier ; *Kirchner*, archiviste.

MEMBRES : MM. *Berdellé*, *Blondeau*, *Bonnet*, *Cellard*, *Gazier*, *Guillemin* docteur *Ledoux*, *H. Mairot*, *Nargaud*, *Pingaud*, *Rocardey*, docteur *Roland*, abbé *Rossignot*, *Rouget*, docteur *G. Vaissier*.

M. le président rend compte du V^e congrès de l'Association franc-comtoise qui s'est tenu à Besançon au commencement du mois d'août, selon ce qui avait été décidé à la session dernière à Lons-le-Saunier en 1903.

La Commission nommée au mois de juillet pour préparer la réception des délégués des sociétés du dehors et obtenir les locaux pour les séances, de tracer un programme pour la visite des monuments et des musées, enfin d'arrêter le menu du banquet a rempli son mandat pour l'exécution duquel le bureau avait été invité à s'adjoindre MM. Savoye, Cellard, et D^r Ledoux. Le Congrès s'est tenu le lundi, 1^{er} août, à 9 heures du matin dans

la grande salle du palais Granvelle. Il était composé d'une soixantaine de personnes. Quatre sociétés savantes de la province y étaient représentées.

Les congressistes se sont groupés en trois sections : histoire, archéologie, sciences. Un compte-rendu détaillé sera publié dans le prochain volume des mémoires. A 11 h. 1/2, séance plénière où l'on a discuté les vœux qui avaient été émis dans les sections. Parmi ces vœux, il a été décidé qu'une Biographie comtoise, sorte de dictionnaire historique contenant des notices sur la vie et les œuvres de tous les personnages un peu marquants dans les lettres, les sciences ou les fonctions publiques, serait dressée en collaboration par toutes les Sociétés savantes de la région de Franche-Comté et que toutes les notices seraient centralisées à la Société d'Emulation du Doubs. Un autre vœu a été approuvé, à savoir qu'il serait créé à la Bibliothèque de la ville, un dépôt de toutes les photographies intéressant la Franche-Comté, personnages, monuments, paysages.

A midi 1/2, banquet salle Colomat; les toasts ont été portés par le président de la Société d'Emulation, par M. Perreau, adjoint, remplaçant le maire de la ville, par M. Trigant-Geneste, remplaçant le préfet, par M. Roux, président de la Société d'Emulation de Montbéliard, par M. le docteur Marceau, président de la Société d'histoire naturelle et par M. Vieille, président de la Société des architectes du Doubs. La séance publique a eu lieu à 3 heures de l'après-midi, dans la salle Granvelle. Outre le discours du président, il y a eu cinq lectures : de M. Ch. Beauquier, sur les Conventionnels du Doubs ; de M. Gazier, une analyse et des fragments d'une œuvre inédite de Charles Nodier ; de M. Faivret, de Dole : César à Vesontio ; de M. Ch. Sandoz, sur la conservation du monument de l'hôtel de ville de Besançon ; enfin de M. Gaiffe, professeur au Lycée, sur Arnould Mussot, auteur dramatique bisontin au XVIII^e siècle.

Après ce rapide exposé du Congrès de Besançon en 1904, M. le président fait connaître que le siège du Congrès de 1905 sera Belfort, et que le président élu pour cette réunion est M. Philippe Berger, sénateur, membre de l'Institut, professeur au collège de France, président de la Société belfortaine d'Emulation.

M. le docteur Ledoux lit une *Notice sur M. le Docteur J. Bruchon*, ancien président de la Société, et fait revivre en termes émus et d'une façon très précise une figure sympathique à tous les bisontins. Le parfait homme de bien qui fut notre président s'était signalé par son zèle éclairé et persévérant dans l'exercice de son art et par son excellent enseignement de professeur à l'Ecole de médecine. Esprit très ouvert sur toutes les questions sociales, littéraires et artistiques de son temps, M. J. Bruchon fut sincèrement attaché à la Société d'Emulation et sut lui prodiguer, en maintes circonstances, son entier dévouement. La Société reconnaissante, encore émue des grandes douleurs qui affligèrent les dernières années de son ancien président, décide, sur la proposition de M Jules Gauthier, qu'un portrait de M. Bruchon sera placé en tête du travail de M le docteur Ledoux.

M. Gazier, bibliothécaire de la ville, donne lecture d'une intéressante étude sur les *Evêques constitutionnels du Doubs*, en utilisant des documents inédits provenant de la correspondance de l'abbé Grégoire, que le père de l'auteur, M. Gazier, secrétaire du Comité des travaux historiques, a eu la bonne fortune de recueillir. Ce travail fort suggestif qui comprend de nombreuses lettres de Seguin, de Demandre, de Moyse, de Roy et de beaucoup d'autres prêtres ou évêques constitutionnels, présente sous un jour nouveau, même après l'ouvrage magistral de M. Sauzay, la figure des évêques de notre département pendant la période révolutionnaire, et nous fait connaître les négociations auxquelles leur élection a donné lieu. La Société approuve avec empressement la publication de cette contribution à notre histoire locale.

M. le Président fait la communication suivante :

- Depuis notre dernière réunion, la Société d'Emulation a eu la douleur de perdre trois de ses membres les plus estimés.
- M. Henri Coulon n'était pas seulement le doyen des avocats du barreau de Besançon, c'était encore le doyen de notre société à laquelle il appartenait depuis 1856. Très affable et très serviable, M. Coulon ne comptait que des sympathies parmi

» nous. Bien que son activité fut absorbée par les affaires du
» palais, il assistait fréquemment à nos séances et venait tou-
» jours s'associer à nos banquets.

» M. le comte Edouard Mareschal de Vezet était des nôtres
» depuis 1859. C'était le digne représentant d'une honorable et
» vieille famille bisontine.

» Nous avons encore à déplorer la perte d'un collègue plus
» jeune : M. Léon Béjanin, mort avant l'âge, miné par le chagrin
» que lui causa la perte d'une fille chérie. M. Béjanin consacrait
» ses loisirs à la peinture et spécialement au paysage. Il était
» depuis plusieurs mois président de la Société des Amis des
» Beaux-Arts. Nous envoyons aux familles de nos collègues dé-
» funts l'expression de nos vives doléances. »

M. le Président donne lecture d'une demande de modification
aux statuts déposée par MM. Bonnet, Ledoux et Nargaud, an-
ciens présidents. Cette demande est renvoyée à une commission
spéciale composée de MM. H. Mairot, Blondeau et Gazier.

M. Kirchner est chargé de faire un rapport sur le volume : Sur
la Végétation des lacs du Jura, offert par M. Magnin, professeur
à la Faculté des sciences.

L'ouvrage intitulé : *Armand Marquiset : Histoire de ma vie*,
offert par M. le comte Alfred Marquiset, sera présenté à M. le
docteur Baudin, pour lui demander un compte-rendu ou notice
bibliographique.

Sont proposés, puis élus et proclamés :

Membres résidents :

M. Adrien LECLERC, conseiller à la cour d'appel de Besançon,
présenté par MM. M. Thuriot et Clavey.

M. GAIFFE, professeur au Lycée Victor Hugo, présenté par
MM. Gazier et Ledoux.

Le Président,

M. THURIOT.

Le Secrétaire,

A. VAISSIER.

Seance du 17 décembre 1904.

PRÉSIDENCE DE M. MAURICE THURIET.

Sont présents :

BUREAU : MM. *Thuriet*, président ; *Parizot*, vice-président ; *Vaissier*, vice-secrétaire ; *Fauquignon*, trésorier ; *Kirchner*, archiviste.

MEMBRES : MM. *Berdellé*, *Blondeau*, *Bonnet*, *Bourdin*, *Cetlard*, *Gazier*, *D^r Ledoux*, *Pingaud*, abbé *Rossignot*, *Savoie*, *De Truchis*.

M. le président Thuriet donne communication de la première partie d'une *Etude sur les Discours de rentrée*, spécialement sur ceux qui ont été prononcés devant le Parlement de Franche-Comté et devant la cour d'appel de Besançon. Une récente décision des pouvoirs publics a mis fin à l'usage fort ancien qui consistait à ouvrir l'année judiciaire par un discours d'apparat.

Après avoir établi l'origine de cette tradition qui disparaît, M. Thuriet en a signalé les principales manifestations dans l'histoire du Parlement de notre province. Il a cité notamment les discours prononcés en 1775, lors de la réinstallation de l'ancienne magistrature, après la chute de Meaupou. Il a fait ensuite la revue rétrospective des discours prononcés depuis l'institution de la Cour d'appel de Besançon jusqu'en 1902, en signalant plus particulièrement ceux dont le sujet a trait à l'histoire locale ou à des personnages comtois.

M. Vaissier, saisissant l'occasion de la trouvaille récente de la sculpture gallo-romaine de Champforgeron représentant un *Priape jeune, dieu des jardins*, en fait le sujet d'un rapprochement avec une des plus précieuses acquisitions du musée d'archéologie, à savoir le vase en verre violet, décoré de figures en émail blanc ciselé comme un camée. Là, c'est le Priape barbu, aux oreilles pointues personnifiant la fécondité qu'on pourrait

appeler animale, tandis que le haut relief de Champforgeron personnifie plutôt la fécondité végétale. Castan qui, il y a 20 ans, n'a pas essayé de pénétrer le sens allégorique probable de la décoration du vase, en a toutefois donné une très bonne description. L'intérêt d'une cérémonie priapique figurée, peut-être unique dans son espèce, mérite d'être remémoré et d'être proposé à l'étude des archéologues les plus compétents ; aussi est-ce dans cette vue que M. Vaissier, répondant à la demande de M. Furtwengler, l'éminent directeur de la Glyptothèque de Munich, lui a adressé trois photographies des différentes faces de l'oenochoë priapique, documents plus sûrs et plus complets que la simple esquisse du développement de la scène, publiée en 1876, dans nos mémoires.

M. Magnin présente les premières pages d'un *Conspectus familiarum regni vegetabilis*, envoyé par notre confrère, M. Vendrely, et donne des explications sur le plan suivi par l'auteur de cette nouvelle classification du règne végétal. Considérant l'importance à attribuer aux caractères gradatifs et évolutifs, M. Magnin fait cependant des réserves sur les principes qui paraissent avoir guidé M. Vendrely dans l'établissement des grandes divisions de sa classification ; il pense, avec la grande majorité, sinon la totalité des botanistes actuels, qu'on ne peut plus maintenir aujourd'hui les polypétales superovariés en tête de la série descendante des familles ; leur infériorité comparée aux gamopétales est démontrée par de nombreuses raisons d'ordres divers, tirées de l'organographie, du développement, des lois de la taxinomie, de la paléontologie etc (voir Heckel, Rev. sc. 1886, p. 337 ; de Saporta, Guillaud, rev. sc. 1880, p. 536 ; A. Magnin, végét. du Lyonnais, 1886, p. 696, 497 etc.).

M. Henri Mairot fait connaître les conclusions de la Commission nommée à la séance précédente pour examiner une question de modification au Règlement, proposée par MM. Bonnet, D^r Ledoux et Nargaud. A l'unanimité, la Commission a estimé que cette proposition méritait d'être prise en considération, que les conditions de l'adjonction des anciens présidents au bureau de la Société pour la solution de certaines questions intéressant

sérieusement l'avenir de la Société, adjonction qui a déjà lieu dans la pratique, devaient être fixées d'une façon précise. Elle a pensé toutefois qu'il n'était pas nécessaire pour cela de demander une révision des statuts de la Société approuvés par le Conseil d'Etat, et qu'une mention au procès-verbal des séances suffirait pour engager à ce sujet les membres de la Société. M. Bonnet, en opposition avec ces conclusions, croit nécessaire une modification des statuts eux-mêmes, et désireux d'obtenir des renseignements complémentaires, demande à la Société d'ajourner à une prochaine séance sa décision sur cette question. La Société faisant droit à sa requête, ajourne le vote sur la proposition de modification au règlement présentée par MM. Bonnet, Ledoux et Nargaud.

Après un rapport verbal de M. le trésorier Fauquignon sur l'état financier de la Société, il est décidé que le budget pour l'année 1905 sera le même que celui de l'année 1904.

Aux regrets exprimés à la dernière séance sur la perte de plusieurs membres décédés récemment, M. le président rappelle qu'il faut joindre ceux à la mémoire de M. Jules Larinet, ancien adjoint au maire et membre de la Société depuis vingt ans.

M. l'abbé Rossignot qui avait été prié d'examiner l'ouvrage offert à la Société, intitulé : *N. D. de Gray depuis 1620* et publié par M. le chanoine Louvot d'après les manuscrits de l'auteur, le chanoine Villerey, ancien curé de Gray, signale l'intérêt de cette publication en raison de l'importance historique du pèlerinage célèbre en l'honneur d'une image vénérée à l'époque des pestes du XVII^e siècle.

L'ordre du jour appelant l'élection du bureau pour l'année 1905, la Société procède à cette nomination par acclamation.

M. Jules GAUTHIER, notre secrétaire décennal, appelé aux fonctions d'archiviste de la Côte-d'Or, ayant quitté Besançon, est d'abord nommé par la Société *secrétaire décennal honoraire*.

Bureau pour l'année 1905.

Président annuel : M. Adolphe PARIZOT, inspecteur honoraire des Enfants assistés.

Premier vice-président : M. Maurice THURIET, avocat général.

Deuxième vice-président : M. le Dr Ant. MAGNIN, doyen de la Faculté des Sciences.

Secrétaire décennal : M. Georges GAZIER, conservateur de la Bibliothèque de la Ville.

Vice-secrétaire : M. Alfred VAISSIER, conservateur du Musée archéologique.

Trésorier : M. FAUQUIGNON, receveur honoraire des Postes et Télégraphes.

Archivistes : MM. KIRCHNER et MALDINEY.

RAPPORT
SUR L'OUVRAGE DE M. le Dr ANT. MAGNIN

LA VÉGÉTATION DES LACS DU JURA

Le gros volume, que le Dr Magnin vient d'offrir à la Société d'Emulation, est le premier ouvrage d'ensemble qui ait été publié sur les lacs du Jura au point de vue botanique.

Fruit de nombreuses excursions, de sondages parfois pénibles et laborieux, de longues et minutieuses études, il comprend deux parties distinctes.

Dans la première, l'auteur a exposé en détail la flore de 74 lacs jurassiens, depuis les bassins rocheux du Doubs aux Brenets jusqu'au lac du Bourget en Savoie, avec des plans et des schémas indiquant la topographie de tous ces lacs, ainsi que leurs diverses zones de végétation : (phragmitaie, nupharaie, potamaie, charaçaie. Cette partie sera très utile à consulter à l'avenir.)

Dans la seconde partie, plus générale et plus philosophique, il étudie les ressemblances et les différences qui caractérisent la végétation de chacun de ces lacs, et il en recherche les causes. On y trouve une intéressante comparaison de la flore lacustre du Jura avec celle des régions voisines, Vosges, Alpes, Plateau central, et même Pyrénées. Le chapitre qui suit a des remarques générales sur le milieu aquatique et le milieu lacustre. Cette seconde partie est aussi remarquable au point de vue de la synthèse que la première l'est au point de vue de l'analyse.

Le volume se termine par des considérations fort curieuses sur l'évolution des lacs, dont la durée serait limitée, et qui,

passant par différents stades, seraient successivement des lacs à talus et à eau profonde, des lacs à beine et à mont, pour finir par ne plus être que des étangs ou des marécages.

Tel est, brièvement résumé, le contenu de cet important ouvrage, qui a reçu un accueil chaleureux et enthousiaste parmi les sommités du monde savant. M. le professeur Magnin y a consacré 10 années d'études et de patientes recherches (de 1890 à 1900). Mais le sujet est si vaste que, malgré toutes ses peines et ses efforts, il n'est pas épuisé; il reste en effet à étudier les microphytes, le plancton végétal, la zone profonde des cladophores. M. Magnin nous promet un second volume qui traitera de ces matières. Nous souhaitons que le temps et la santé lui permettent de mener à bonne fin cette entreprise.

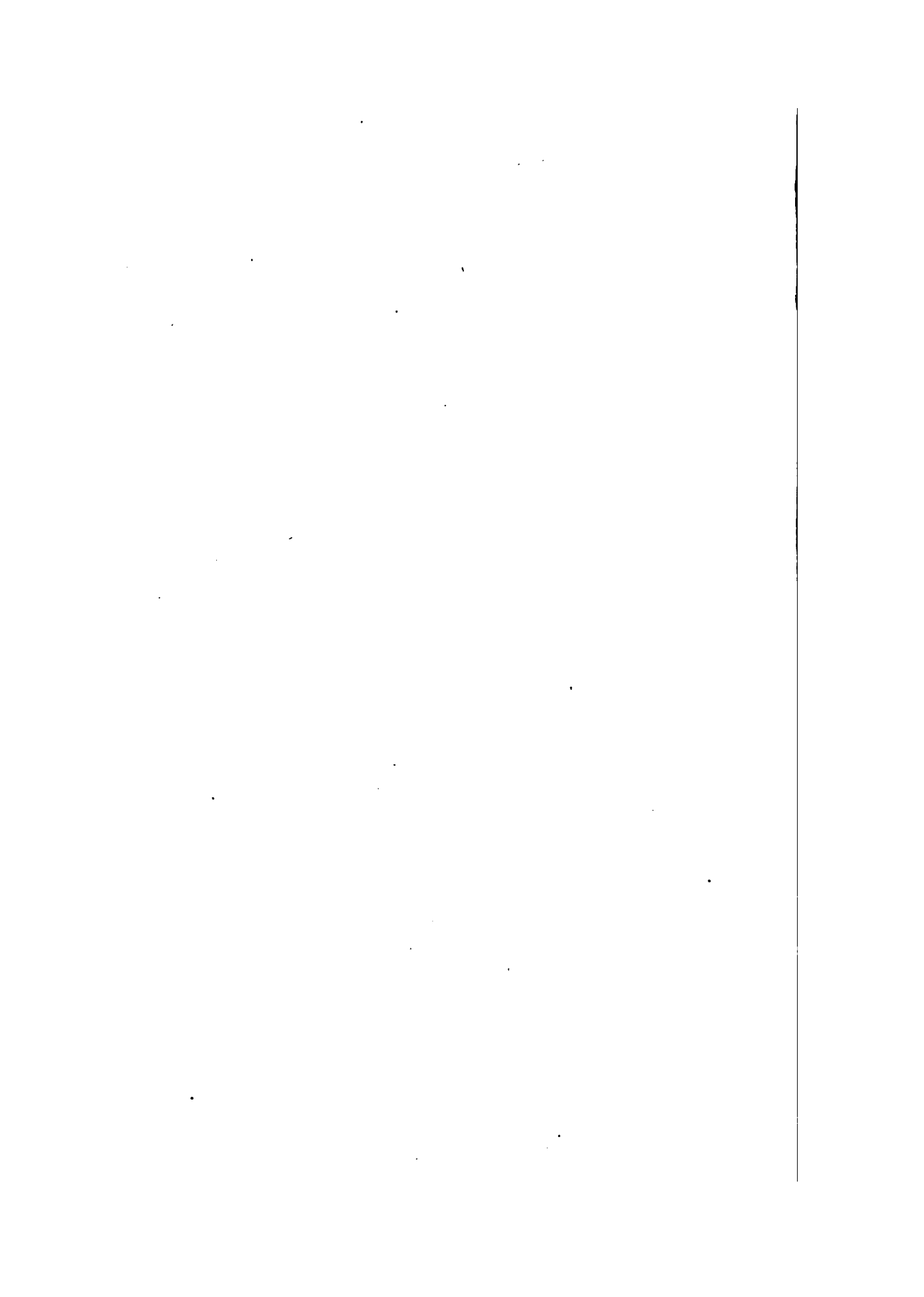
Ajoutons enfin que la partie bibliographique a été l'objet de soins particuliers et que l'ouvrage est orné de nombreuses photogravures, dont plusieurs très bien réussies.

Besançon, 30 novembre 1904.

A. K.



MÉMOIRES



LA
SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DU DOUBS
EN 1903

Discours d'ouverture de la séance publique du jeudi 17 décembre

Par M. Edmond FRANCEY
PRÉSIDENT ANNUEL

**MESDAMES,
MESSIEURS,**

Lorsqu'une année s'achève, il nous plait et il nous est utile de jeter une vue d'ensemble sur l'œuvre qu'elle a vu s'accomplir dans notre société, sur les progrès réalisés par le travail continu de ses chercheurs.

Des documents nouveaux apparaissent, qui jettent la lumière et la vie sur des coins, encore tout remplis d'ombre et de mystère : le passé du sol natal ressuscite, par fragments, du linceul où le temps l'enveloppait. Les travaux isolés s'agrègent par l'effet d'une inspiration commune ; le bourdonnement de l'abeille devient le bruit de la ruche. La source des efforts individuels se découvre : dans les générations disparues, dans les vestiges de leurs monuments et de leurs mœurs, nous cherchons à nous mieux connaître, à nous mieux comprendre. En suivant la chaîne, invisible au regard superficiel, qui nous relie à nos ancêtres, nous découvrons mieux le sens de la vie moderne. De même que la science de l'étymologie permet de saisir en toutes ses

nuances la valeur des mots, ainsi l'histoire de notre province nous en fait pénétrer davantage la richesse et la variété et, si j'ose dire, le suc intime. Et dans la résurrection de ce qu'on croyait mort, palpite une mystérieuse poésie, qui émeut l'âme du savant, lorsque ses doigts touchent à la poussière des vieux parchemins. Ces impressions exquises, vous vous êtes imposés, Messieurs, la noble tâche de les communiquer à vos concitoyens. Vous voulez que la vue d'un village comtois, d'un rocher aride, d'une ruine attristée, peuplent vos âmes de vieilles légendes et fassent revivre les choses et les êtres évanouis. La fin que vous poursuivez est généreuse et morale; votre but est de restituer à ce qui n'est plus, par vos patientes recherches, son caractère de vérité historique et scientifique.

Le volume de vos mémoires de 1902, qui vient de paraître, contient les œuvres les plus intéressantes, dont mon prédécesseur et ami, le savant docteur Nargaud, vous a fait l'année dernière, à pareille époque, dans un éloquent discours, une complète analyse.

L'année 1903 a marqué une étape de plus dans la belle carrière que vous vous êtes ouverte. Mais avant de se réjouir des fruits de vos labeurs il faut penser aux champions disparus et saluer les morts. Nous avons le devoir de leur rendre hommage, de les révéler une dernière fois, pour éveiller chez les uns des souvenirs attendris, et pour les rendre familiers à ceux qui, nouveaux venus, doivent en les remplaçant recueillir leur tradition.

C'est Louis Bouvard qui, pendant de longues années, a fait partie de la société, lui qui en fût devenu l'oracle si le barreau, l'administration municipale et hospitalière n'eussent absorbé la plus grande part d'une incroyable puissance de travail.

C'est Maurice Cosson, ancien trésorier général du Doubs, ancien député des Vosges, naturalisé à Besançon franc-comtois. Par l'amour qu'il a porté à notre province, par l'ana-

bilité de son caractère, sa courtoisie, son tact parfait, il a mérité la sympathie et l'estime de tous.

C'est Jean Petit, le sculpteur, né en 1819 dans ce palais de Granvelle, dont son œuvre préférée, la statue du célèbre cardinal, embellit la cour intérieure. Fils d'un ouvrier, il lui a fallu conquérir, à force de travail persévérant, le droit d'être un véritable artiste. La gêne des premières années ne l'a pas empêché de multiplier ses créations : statues, bustes, bas-reliefs qui vont enrichir nos collections publiques. Hommage aussi à l'œuvre de sa bonté, à ces fondations généreuses en faveur des enfants du peuple, qui témoignent d'une vocation pour l'art et à qui il a voulu épargner les secrètes détresses d'une âme ardente, aux prises avec la pauvreté.

Alexandre Vézian, qui fut président de la société d'Emulation du Doubs en 1875 et plus tard conseiller municipal. Doyen de la Faculté des sciences, aimé des jeunes générations qu'il a formées, il est devenu un des maîtres de la géologie. Ses travaux ont enrichi nos mémoires. Par un juste retour de notre reconnaissance, ils enregistreront sa vie d'homme de bien, de savant distingué, sous la plume de notre confrère M. le docteur Girardot.

Ulysse Robert, membre honoraire, inspecteur général des bibliothèques et des archives, qui a mis son érudition si sûre et si étendue au service de la direction du catalogue général des manuscrits des bibliothèques de France, en même temps qu'il publiait l'histoire et le bullaire du pape Calixte II, les testaments de l'officialité de Besançon, la vie de Philibert de Châlons.

Eugène de Beauséjour, membre correspondant, ancien magistrat à Dole, à Vesoul, à Lons-le-Saunier, à Besançon. Gendre de l'historien Edouard Clerc, il a puisé à son contact le goût des études historiques. Parmi ses publications, je signalerai notamment l'histoire du bailliage de Vesoul et des magistrats qui y ont siégé.

M. Léon Viellard, le grand industriel de Morvillars, admi-

nistrateur de la Compagnie de l'Est, dont les rares qualités d'intelligence et de savoir se sont déployées dans des directions si diverses. Erudit, M. Viellard a publié un ouvrage remarquable sur la trouée de Belfort et ses souvenirs historiques. Il nous a donné une étude sur la maison féodale d'Orsans.

M. Jean-Baptiste Morlet, ancien négociant, ancien conseiller municipal, membre de la Chambre de commerce, qui a donné tout son dévouement à l'assistance publique et à l'administration municipale. Il fut, chez nous, le promoteur généreux de l'établissement du téléphone.

Longue, vous le voyez, est la liste de nos regrettés membres. Mais si l'âge de ceux qui s'en vont, n'empêche pas les larmes de couler et si la mort de l'homme de bien est toujours prématurée, du moins avons-nous la consolation de penser que la plupart de ceux dont j'ai cité les noms ont parcouru une pleine carrière et donné la mesure de leurs talents.

J'arrive au bord d'une tombe qui vient à peine de se fermer sur un jeune homme, à l'âge où les preuves données se parent de toutes les promesses de l'avenir. Un caractère de franchise et de loyauté, une bonté, une douceur sans bornes, une haute valeur scientifique, nous rendent plus douloureusement cher encore le souvenir d'Henri Bruchon. La sympathie s'épanouissait autour de lui comme elle va à son vénéré père, dont il avait si bien suivi l'exemple. Nous l'avions accueilli avec joie parmi nous ; il nous apparaissait comme une recrue précieuse et ses premiers travaux avaient justifié nos espérances. Sa perte laisse parmi nous un vide immense, comme elle a laissé au cœur de sa famille, dont il était le juste orgueil, un inguérissable chagrin

Je salue maintenant les nouveaux venus. Dans les lignes imparfaites qui viennent de retracer si brièvement les morts, ils ont vu la tâche à remplir. Ils emploieront, comme l'ont fait leurs prédécesseurs, les qualités dont ils ont bien voulu

nous assurer le concours, en continuant les progrès qui n'ont pas cessé un instant de signaler la marche en avant de la Société d'Emulation. Leurs créations viendront s'ajouter à celles qui constituent notre richesse acquise.

L'année 1903 a vu éclore, elle aussi, des œuvres nombreuses et toutes intéressantes à titres divers.

M. Alfred Vaissier, dont il serait superflu aujourd'hui d'entreprendre l'éloge, et qui sait recueillir, avec une merveilleuse divination, pour en faire sortir l'histoire, les moindres débris répandus dans notre sol, nous a donné encore toute une série de notes sur des points mal élucidés.

Il a su déterminer l'époque probable à laquelle les monuments de *Vesontio* ont été partiellement détruits (avant la venue de l'empereur Julien en Séquanie vers l'an 360 de notre ère). Il conclut à une invasion venue d'outre-Rhin, anéantissant Mandeure, puis, détruisant, en partie du moins, Besançon, qui abandonné par les troupes romaines, réfugiées sans doute au delà de la Saône, ne retrouva jamais son ancienne splendeur.

Deux statères d'or pâle des Auberci Cenomanni, c'est-à-dire du peuple gaulois qui habitait la région du Mans, retrouvées aux environs de Poligny, lui ont permis d'affirmer que longtemps avant César, au lendemain de la mort de Philippe de Macédoine et d'Alexandre, un commerce très actif reliait le nord et le midi, l'est et l'ouest de la Gaule indépendante.

M. Jules Gauthier, une fois de plus, nous a offert de nouvelles preuves de son incroyable activité. De l'heureux mélange de sa vaste érudition et du sentiment si vif de la poésie qui s'attache aux choses anciennes, nous avons vu jaillir encore de nouveaux joyaux.

Je signale l'étude sur « les cloches franc-comtoises » histoire à grands traits des carillons « tréseaux » et bourdons qui, du XII^e siècle à nos jours, ont animé les beffrois des vieilles églises et dont la plupart ont péri, au cours des âges,

tantôt dans les incendies, tantôt dans les pillages des guerres d'autrefois, pour être anéantis par centaines en 1792-1793 quand la conscription des cloches transforma en canons le bronze des clochers.

Les armoriaux et les hérauts d'armes francs-comtois, étude sur les praticiens d'art héraldique, qui, à partir des derniers ducs de Bourgogne, pénètrent en Franche-Comté, y font école, dressent des recueils de noblesse, colligent les armoiries et battent souvent monnaie sur la vanité, matière imposable s'il en fût. Malgré ses côtés puérils en apparence, l'art héraldique a tenu trop de place dans les siècles écoulés pour que sa connaissance ne soit pas indispensable à qui veut explorer le passé. C'est un critérium auquel on doit et on devra maintes découvertes en matière d'art et d'archéologie.

Livres de raison des paysans francs-comtois. Saisies sur le vif, les confidences sincères et modestes, que quelques paysans des montagnes ou de la plaine confient, au xix^e ou xiii^e siècle, à quelque cahier, renseignent mieux, sur la vie de nos aïeux de village, que les documents, si nombreux dans nos archives, émanant des notaires ou des greffiers ne s'occupant que du terre à terre des contrats : vivant dans la pauvreté et surtout très laborieusement, le paysan a fait souche de descendants robustes et donné à son pays, dans toutes les catégories sociales, des héritiers qui lui font honneur.

La cheminée du médecin Casenat de Besançon, exilée au musée de Dole. Curieux souvenir artistique d'un contemporain et d'un commensal du cardinal de Granvelle, ce précieux morceau de sculpture polychrome, avec bas-reliefs, colonnes et ornements d'architecture, inscriptions, emblèmes, a de plus le mérite de mettre au concours un petit problème à résoudre, celui des initiales : PH. F. D. qui doivent représenter le prénom et le nom de quelque artiste dolois de 1565.

Traité latin de l'antiquité et de la noblesse de la cité de Besançon, par Hugues Babet, de Saint-Hippolyte. Ce lettré

qui fut le professeur de Gilbert Convers et de Jean Matal, fut aussi leur précurseur dans la louange du pays comtois et fit entrer dans les cosmographies, éditées de son temps, à Bâle ou en Allemagne, les premières descriptions du libre comté de Bourgogne. Il y a, dans cet ordre d'idées, nombre de choses nouvelles à retrouver et à mettre en lumière dans l'œuvre de nos rhéteurs de la Renaissance.

Epaves de la bibliothèque de Granvelle, retrouvées dans les bibliothèques du château de Chantilly, de la ville de Vesoul, et d'une communauté religieuse de Besançon, sous forme de belles et curieuses reliures, d'un grand caractère, enserrant de superbes éditions de classiques flamands, allemands ou vénitiens.

Inscription inédite de 1557, donnant l'origine du nom de la rue Sainte-Anne à Besançon.

Après avoir flagellé les pillages d'un collectionneur indélicat, qui fut au XVIII^e siècle le fléau des bibliothèques et des archives comtoises, M. Gauthier a révélé d'autres pillages accomplis au XIX^e siècle par un érudit de valeur, atteint de cette kleptomanie qui amoindrit fâcheusement les dépôts publics. Son nom devra, tôt ou tard, être publiquement honni, ne fut-ce que pour éviter le retour d'exploits de ce genre.

Les Pouillés du diocèse de Besançon du XI^e au XIII^e siècle, étude de géographie historique, précisant un certain nombre de faits inédits.

Notice sur l'église Saint-Maurice de Besançon, ses reconstructions et ses embellissements de 1550 à 1719, faisant connaître nombre d'artistes oubliés et d'objets d'art disparus.

Marnay aux XVIII^e et XIX^e siècles, première page de monographie d'une charmante bourgade très voisine de Besançon, qui mire encore dans l'eau de l'Ognon les derniers vestiges d'un beau château de la Renaissance.

M. l'abbé Auguste Rossignot, bibliothécaire de l'archevêché, dont nous allons applaudir une biographie des plus atta-

chantes et des mieux établies de l'orientaliste Pauthier, originaire de Mamirole, ne s'est pas borné à rendre à notre distingué compatriote un hommage mérité. Il nous a rendu compte de fouilles très curieuses qu'il a pratiquées dans la Haute-Saône, sur le territoire d'Argillières, et qui ont mis en évidence, près de la route romaine de Pierrecourt à Bourbonne, trois groupes de métairies et d'habitations, contemporaines de l'empereur Claude II, c'est-à-dire du III^e siècle.

M. Maurice Thuriot, qui collabore activement à la biographie provinciale, que l'*Association franc-comtoise*, dont il vient d'être nommé président, s'efforce de nous donner, a consacré à Jean Petit, le sculpteur vigoureux que nous venons de perdre, une étude biographique très complète, et a mis en lumière, avec un grand talent, ce qu'un fils d'ouvrier, dénué d'appui et d'argent, a pu faire pour rivaliser avec un maître du ciseau. La notice de M. Thuriot défendra de l'oubli le nom du sculpteur, qui trouvera dans la postérité reconnaissante plus de justice qu'on ne lui en a rendu de son vivant.

M. Victor Guillemin qui, dans le volume de nos *Mémoires de 1902*, a publié une savante et complète étude sur la peinture anglaise, nous a lu, cette année, une étude sur l'aimable poète Alfred Marquiset, notre associé, dont la verve et la muse élégante ont donné déjà à notre théâtre comtois tant d'œuvres originales et spirituelles.

M l'abbé Druot a consacré une consciencieuse étude à la voie romaine de Vesontio à Mandeure, qui traverse les cantons de Baume et de Clerval, par Luxiol, Autechaux, Voillans, l'Hopital-Saint-Lieffroy, Rang-les-L'Isle. L'exploration a été faite par lui avec beaucoup de méthode et de sagacité. Ses creusages et ses observations fort judicieuses, ajoutent d'intéressants jalons à la carte de la Séquanie romaine.

Après nous avoir parlé de l'activité qui règne dans nos séances et dont les fruits se retrouveront en 1904 dans notre

volume de Mémoires, laissez-moi, mesdames et messieurs, vous entretenir un instant de l'œuvre collective de la société en 1903.

La Société d'Emulation, après avoir réalisé le capital de la pension des frères Grenier constituée par le dernier survivant, le poète Edouard, a décidé que cette pension triennale serait de 1,800 francs par an et que, dans ce but, les intérêts, aujourd'hui de 1,550 francs environ, seraient capitalisés jusqu'à ce que pareille rente puisse être régulièrement servie. Le délai nécessaire permettra incessamment d'étudier dans le sens le plus libéral et le plus conforme aux intentions des généreux donateurs, les conditions d'une fondation, dont notre Société s'honore d'être à jamais la dispensatrice.

En 1899, la Société d'Emulation a fondé l'Association franc-comtoise, c'est-à-dire le groupement, en un étroit faisceau, de toutes les sociétés savantes de notre ancienne et chère province. Tour à tour, à Dole, à Montbéliard, à Gray, l'Association a tenu ses pacifiques assises. Cette année c'était à Lons-le-Saunier où quatre-vingts congressistes, présidés par M. Philippe Berger, de l'Institut, professeur au Collège de France, notre compatriote et notre collègue, ont acclamé l'union si nécessaire, pour le progrès de la science et le maintien de cet esprit provincial, qui est une grande force du patriotisme national. L'an prochain, au mois d'août 1904, l'Association se tiendra à Besançon et ce sera à vous, Messieurs, à donner à cette fête l'ampleur qui convient. C'est votre nouveau et distingué président, auquel je vais remettre le pouvoir, que votre collaboration m'a rendu facile, qui aura l'avantage de présider l'association franc-comtoise et qui fera avec vous, avec notre jeune et aimable bibliothécaire, M. Gazier, secrétaire général du Congrès, les honneurs de notre vieille capitale aux délégués venus des bords de la Saône, du pied des Vosges et du Jura. Le succès du Congrès de Lons-le-Saunier et des trois réunions qui l'ont précédé, est un augure favorable pour ses succès futurs, et la Société

d'Émulation peut se flatter d'une initiative qui n'a pas trouvé et ne trouvera jamais de détracteurs.

Dans la mesure de ses forces, la Société d'Émulation a mis tout son dévouement, depuis soixante années, à développer la prospérité artistique et scientifique de notre ville. Elle a enrichi le Musée d'archéologie, après avoir fondé et doté le Musée d'histoire naturelle, après avoir libéralement distribué ses ressources à nos bibliothèques, à nos laboratoires.

La lutte pour la vie, si âpre aujourd'hui, engendre l'indifférence aux choses de l'art et l'égoïsme. Il nous appartient, Messieurs, de lutter de toutes nos forces contre ces ferments de corruption et de dépérissement intellectuel et moral. Cherchons à grouper autour de nous la jeunesse avec sa sève et son entrain, les hommes plus mûrs, avec leur science, leur sagesse et leur influence

Nous sommes sûrs d'être secondés dans notre tâche par le concours de tous nos concitoyens. Les marques de sympathie et d'estime que les hauts fonctionnaires de notre ville, présents et absents, ont bien voulu nous donner, nous sont une précieuse garantie. Qu'ils reçoivent l'expression de notre sincère et respectueuse gratitude.

Depuis bientôt vingt ans que j'appartiens à la Société, je n'y ai vu que travail et entente. La lecture de vos mémoires, qui forment déjà une petite bibliothèque, décèle cette harmonie qui règne au milieu des plus nobles préoccupations.

Fasse l'avenir que de si louables efforts restent féconds et que votre initiative continue à s'exercer au grand profit des sciences, des lettres et des arts, dans cette vieille cité dont vous écrivez les annales, dont vous ressuscitez les traditions, les gloires, les monuments !

LE PROFESSEUR
ALEXANDRE VÉZIAN

Par le D^r Albert GIRARDOT

Séance du 16 décembre 1903.

MESSIEURS,

La Société d'Emulation du Doubs a perdu, au mois d'août dernier, l'un de ses membres les plus anciens, M. le professeur Alexandre Vézian, qui lui appartenait depuis plus de quarante ans, et qui avait pris, autrefois, une part active à ses travaux et à ses publications.

M. Vézian était né à Montpellier, le 29 avril 1825; il avait fait ses premières études au Prytanée de la Flèche, où son père l'avait placé, le destinant à l'état militaire; il s'y était fait remarquer par sa vive et précoce intelligence, et par une aptitude très marquée pour les sciences d'observation. Celles-ci prirent bientôt plus d'attrait pour lui que la carrière des armes, et il quitta la voie dans laquelle sa famille désirait l'engager, pour se consacrer à l'enseignement et entrer dans l'université. Il y débuta comme professeur de physique au lycée de Bourg, et, après deux suppléances, l'une à la faculté des sciences de Clermont, l'autre à celle de Rennes, il fut chargé du cours de minéralogie à la faculté des sciences de Besançon, le 2 décembre 1859: puis il devint titulaire de la chaire de géologie et de minéralogie, le 15 janvier 1862. En 1878, il fut nommé doyen de cette faculté, et conserva

le décanat jusqu'à l'époque de sa retraite ; il reçut, en 1881, la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

La carrière scientifique de M. Vézian ne fut pas moins brillante que sa carrière universitaire, et elle l'eût été davantage encore, s'il se fût moins tenu à l'écart, par le fait d'une modestie excessive et d'une véritable répugnance à se mettre en avant. Ses premiers travaux de géologie sur la province de Barcelone attirèrent l'attention sur lui, et son *Prodrome* qui parut quelques années après, obtint du monde savant l'accueil le plus favorable. Cet ouvrage considérable n'est pas seulement un abrégé de géologie, comme l'indique trop modestement son auteur, mais un véritable traité de cette science, dans lequel il passe successivement en revue : la cosmogonie du globe, les phénomènes dont le siège est à l'intérieur de l'écorce terrestre, ceux dont le siège est à l'extérieur de cette écorce, la formation des montagnes, la stratigraphie, les modifications de la flore, de la faune et du climat au cours des temps géologiques ; enfin, la géologie systématique. Le *Prodrome* renferme sur toutes ces questions des indications très complètes et des aperçus nouveaux, pour le moment où il fut composé ; aussi son succès fut grand lorsqu'il parut et il eut rapidement trois éditions, en 1861, 1863 et 1865. Quelques années plus tard, en 1873 et en 1874, M. Vézian publia, dans les Mémoires de notre Société, une étude très étendue sur le Jura franc-comtois, sorte d'histoire géologique de cette partie du massif, comprenant l'examen de son dépôt, dans un bassin bien défini de la mer jurassique, de sa structure, des phases qu'il a traversées depuis l'achèvement de sa sédimentation jusqu'à l'époque actuelle, et l'exposé des phénomènes dont il a été le siège pendant cette dernière période. Ce travail, présenté au congrès des sociétés savantes, en 1875, valut une médaille d'argent à son auteur ; il témoigne, comme le *Prodrome*, d'un labeur intense et prolongé et d'une grande activité intellectuelle. Cette activité, toutefois, ne se borna pas à la publica-

tion de ces deux ouvrages ; M. Vézian fit paraître aussi, soit dans notre Recueil, soit dans le Bulletin de la Société géologique de France, ou dans celui de la section du Jura du Club alpin, plusieurs notices concernant les assises secondaires de notre province et, dans l'Annuaire du Club alpin français, une « Esquisse de l'histoire géologique du Mont-Blanc », ainsi que divers articles sur les montagnes, leur formation, leur rôle géologique et les théories orogéniques.

Quelques années déjà se sont écoulées depuis la publication de ces travaux, pendant lesquelles la science a progressé d'une manière, pour ainsi dire prodigieuse, et certains d'entre eux sont aujourd'hui de beaucoup dépassés ; bien des idées qui lui étaient propres, ou qu'il avait adoptées, ont été reconnues fausses puis abandonnées. On ne saurait voir là, toutefois, une marque d'infériorité ; ses travaux ont subi la destinée commune à toutes les œuvres scientifiques qui sont comme des degrés, sur lesquels la science s'appuie, puis qu'elle franchit et laisse derrière elle, en s'élevant sans cesse plus haut ; aussi, pour apprécier la valeur du savant, ne faut-il pas le juger au point de vue du temps actuel, mais de celui où il écrivait. D'ailleurs, si les théories se sont modifiées, si l'in vraisemblance de quelques-unes des hypothèses qu'il défendait a été démontrée, ses observations personnelles demeurent d'une exactitude incontestable et n'ont rien perdu de leur justesse.

M. Vézian entra dans notre Société en 1860, dès son arrivée à Besançon ; il vint y continuer la tradition des recherches de géologie, auxquelles elle a toujours fait bon accueil ; comme ses prédécesseurs, Numa Boyé, Etallon, Lory, Pidancet, pour ne citer que ceux-là, il contribua à augmenter l'étendue de nos connaissances sur ce pays, non sans jeter quelque éclat sur notre Compagnie ; il fut toujours dévoué à ses intérêts, enrichit ses Mémoires d'un remarquable travail et la présida deux fois, en 1863 et en 1875. Il laissera parmi nous le souvenir d'un confrère bienveillant et de relations

— 14 —

agréables, qui aimait la science et cherchait à la faire aimer, et qui fit honneur à notre Association; aussi ne devons-nous pas le laisser disparaître sans lui adresser ici un dernier adieu.

L'ORIENTALISTE

GUILLAUME PAUTHIER

(1801-1873)

Par M. l'abbé Auguste ROSSIGNOT

BIBLIOTHÉCAIRE DE L'ARCHEVÊCHÉ

MEMBRE RÉSIDANT

Séance publique du 17 décembre 1903

Le 11 mars 1873 mourait à Paris un de nos compatriotes, qui a laissé un nom comme orientaliste, et dont aucune publication franc-comtoise n'a parlé à cette époque. Cet homme est Guillaume Pauthier, connu dans son pays natal sous le nom significatif de Pauthier le Chinois. Si nous en croyions la Grande *Encyclopédie*, il serait né à Besançon en 1801 ; or, il est né à Mamirolle le 12 vendémiaire an X (4 octobre 1801), comme en font foi ses actes de naissance et de baptême (1).

(1) Acte de naissance de Guillaume Pauthier : « Du douze du mois de vendémiaire, an dix de la République. Acte de naissance de Jean-Pierre-Guillaume Pauthier, né le douze, à trois heures du soir, fils de Pierre-François Pauthier et de Jeanne-Baptiste Bideaux, profession de propriétaire, demeurant à Mamirolle, mariés, présenté par Jean-François Pauthier, oncle. Le sexe de l'enfant a été reconnu pour être garçon.

« Premier témoin, Joseph Bouteillier, âgé de trente-trois ans, domicilié à Mamirolle.

» Second témoin, Jeanne-Pierrette Bideaux, âgée de vingt-quatre ans, domiciliée à Bouclans.

» Sur la réquisition à nous faite par François Pauthier, oncle.

» Et ont signé, à l'exception du second témoin, qui a dit être illettré.

» Signatures : J.-F. PAUTHIER, J^h BOUTEILLIER.

» Constaté par la loi, par moi, Joseph MERCIER, maire de Mamirolle, faisant fonction d'officier de l'état civil. Les an, mois et jour que dessus.

« Signature du maire : J^h MERCIER. »

En 1873, le neveu de G. Pauthier, M. Xavier de Ricard, publia le Catalogue des livres chinois composant la bibliothèque de son oncle, avec une courte notice biographique où, le considérant surtout comme savant, il énumère toutes ses publications. M. Léon Séché a écrit, il y a deux ans, une *vie d'Alfred de Vigny*, où il parle assez longuement de Guillaume Pauthier, lequel étant entré de bonne heure dans l'amitié du poète, y demeura jusqu'à la fin et fut l'un de ses exécuteurs testamentaires. Il nous montre Pauthier sous une autre face, et ces deux ouvrages se complétant, nous pourrions en tirer une notice qui ne sera point sans quelque intérêt.

Pauthier appartenait à une famille aisée de Mamirolle, et il fit sans doute quelques études dont sut tirer profit son ardeur au travail. A l'âge de vingt-deux ans il était soldat au 55^e de ligne, où Alfred de Vigny servait comme capitaine. Celui-ci était d'un caractère mélancolique et rêveur ; il fréquentait peu les officiers de son régiment, et il trouva dans Pauthier un esprit sympathisant davantage avec le sien, car Pauthier était poète à ses heures, c'est-à-dire qu'il rimait. Etant apparenté au général Donzelot — son frère avait épousé la nièce du général — il devint très vite caporal et sous-officier. Sa liaison avec Alfred de Vigny commença dès 1823. Au mois de mars de cette année, le 55^e régiment était envoyé de Strasbourg à Pau. Vigny était en train d'écrire son poème de *Satan*. Il ramassa sa plume et son manuscrit, mit le tout, avec sa petite Bible, dans le sac d'un soldat de sa compagnie et partit. Ce soldat, dont il parle dans une lettre à Brizeux, était Guillaume Pauthier. Celui-ci raconte qu'en arrivant à Nancy, le poète, avec qui il avait causé tout le long de la route, lui fit la surprise de lui donner un billet de logement d'officier dans une bonne maison bourgeoise (1).

Alfred de Vigny encouragea les premiers essais de son

(1) Cf. *Alfred de Vigny et son temps*, p. 108.

soldat, persuadé qu'il était, qu'un jour où l'autre, après ces tâtonnements, sa personnalité finirait par s'accuser. Ceux qui seraient curieux de connaître les essais de ce poète-soldat n'auraient qu'à feuilleter le *Mémorial Béarnais* de l'année 1824. Ce journal paraissait à Pau, où de Vigny et Pauthier tenaient garnison. La protection du général Donzelot ne valut pas seulement à celui-ci de l'avancement, mais aussi des faveurs exceptionnelles, comme celle de faire suivre de son nom et de son grade de caporal ou de sergent les pièces de vers qu'il publiait dans les journaux. Alfred de Vigny et Pauthier n'étaient pas plus faits l'un que l'autre pour la vie militaire, mais si Pauthier n'était point un soldat, il n'était pas plus un poète. Ayant achevé son service, il continua cependant ses publications. En 1825 et 1836 parurent, chez Maurice, à Paris : les *Helléniennes*, en faveur de la cause des Grecs, et les *Méodies poétiques* et *Chants d'amour*. Le titre seul de ces ouvrages fait songer aux *Messéniennes* et aux *Méditations*, dont Pauthier s'était effectivement inspiré, mais la poésie était médiocre. Voici quelques vers des *Helléniennes* :

Une muse chère à la France
Naguère a reproduit ses sublimes concerts.
Sur l'aile de Tyrtée elle a franchi les mers,
Portant aux fils des Grecs la gloire et l'espérance.

Quels chants ont retenti sur les murs de Crissa?
Quel luth harmonieux les redit dans Athène?
Ce sont les beaux accents du chantre de Messène (1),
Et les accents plaintifs de la belle Hélène (2).

Regardez ! la voilà cette Grèce superbe
Dont le sol protecteur formait des demi-dieux !
Ses dieux mêmes, ses dieux ont disparu sous l'herbe,
Mais il y reste encore la croix, fille des cieux !

(1) Alfred de Vigny.

(2) Casimir Delavigne.

Levez-vous, fils d'Argos ! levez-vous, fils d'Athènes !
O Sparte, tes héros suivent Léonidas !
Courez ; entendez-vous la voix de Démosthènes ?
Voyez--vous ce guerrier ? C'est Epaminondas !

Voici maintenant un extrait des *Mémoires poétiques* :

La brise du désert a fait pâlir la fleur
Que l'aurore arrosait de sa main virginale.
Elle était l'amour de mon cœur.
Elle était le parfum de l'aube matinale
Elle m'apparaissait comme un rêve charmant,
Comme un flambeau brillant au sein d'une nuit sombre.
Cette illusion d'un moment,
Cette extase d'amour a disparu dans l'ombre.
Hélas ! pour mériter ton cœur et ton amour,
Aux champs de l'avenir, j'allais chercher la gloire !
Et je voulais qu'à mon retour
Tu pusses t'applaudir et montrer ta victoire.
Mais quand tu seras seule, hélas ! pense à celui
Qui vit fleurir pour toi le printemps de sa vie,
Et qui se voit seul aujourd'hui,
Arraché loin de toi comme une herbe flétrie.

A ces poésies, qui ne révèlent pas un sentiment poétique bien original, il faut en ajouter quelques autres, publiées dans différents Recueils, tels que l'*Album* et le *Petit Album franc-comtois*, et la pièce sur le *Dévouement de Decèze*, récompensée d'une médaille d'or par l'Académie de Besançon, en 1829. Douze concurrents s'étaient présentés ; deux pièces seulement furent remarquées, et Pauthier partagea le prix avec M. Charles de la Villette, de Besançon, connu depuis, dans le monde des lettres, sous le nom de Charles de Bernard. Le rapporteur reconnaît que Pauthier, pénétré de son sujet, a bien disposé sa composition et qu'il a su placer son héros de manière à attirer les regards sur lui. Il signale dans cette pièce un excellent esprit, une marche vraiment

logique, un style généralement harmonieux et élevé, une versification toujours facile, quelquefois élégante, mais il y trouve des taches nombreuses et paraissant voulues. En voici quelques passages :

L'Europe avait sonné l'allarme ;
Les rois entre eux s'étaient ligués,
Et par leurs bataillons en arme
Leurs peuples étaient subjugués.
Alors, de terreurs affranchies,
Se reposaient les monarchies ;
Soudain, dans l'univers surpris,
On entendit un bruit immense ;
C'était le vieux trône de France
Qui s'éroulait sur ses débris.

Pauthier fait parler Decèze dans les vers suivants :

Entendez d'avance l'histoire
Qui redira les vœux si purs
De ce bon roi dont la mémoire
Sera chère aux siècles futurs !
Eloignez d'effrayans présages !
Songez *au jugement* des âges,
A leurs *arrêts* réprobateurs !
Louis n'a-t-il plus de refuges ?
Je cherche parmi vous ses juges,
Et je ne vois que ses accusateurs.

En 1830, Pauthier rencontra Paulin-Pàris et entreprit avec lui la traduction des œuvres complètes de lord Byron. Cette traduction fut publiée en dix volumes chez Dondey-Dupré ; elle porte le seul nom de Paulin-Pàris, mais les quatrième, cinquième et sixième volumes sont exclusivement l'œuvre de Pauthier ; sa collaboration est nettement établie par son traité avec le libraire et par des notes provenant de lui.

Cependant une nouvelle direction allait être donnée aux études de Pauthier. Sous la chaude et puissante influence

de son capitaine, il avait produit trop hâtivement, et peut-être fût-il devenu plus tard un vrai poète, bien qu'on le soit de naissance : *nascuntur poetae*. En tout cas, les essais auxquels il se livra ne lui ont pas été nuisibles ; ils ont formé son style en le rendant plus souple et plus facile ; mais l'orientaliste est, chez lui, bien supérieur au poète.

Ce fut sur les conseils d'Abel Rémusat que Pauthier s'adonna à l'étude des langues orientales. Il avait enfin trouvé la voie dans laquelle il allait s'illustrer. « Et comme un bonheur n'arrive jamais seul, dit Léon Séché, le général Donzelot lui confia dans le même temps l'administration de son château de Ville-Evrard, ce qui lui permit d'étudier en toute liberté d'esprit le sanscrit et le chinois » (1).

Une série de publications sur les Indes et la Chine constitue l'œuvre proprement dite de Pauthier ; M. de Ricard en donne la liste complète. Il commença, dès 1829 et 1830, par quelques articles publiés dans le journal le *Globe*. En 1831, il fit paraître un mémoire sur l'origine et la propagation de doctrine du *Tao*. Cet ouvrage suscita une première polémique entre Pauthier et Klaproth. De part et d'autre il y eut des mots assez vifs dont on retrouve les traces dans le *Journal asiatique*. Pendant les années suivantes, de nouveaux articles de Pauthier parurent dans le même journal, dans le *Cabinet de lecture* et dans la *Revue encyclopédique*. Une *Description historique et géographique de la Chine* suivit de près, et en 1837 fut publiée, chez Didot, la traduction du *Ta-Hio* ou *Grande étude*. Elle était en regard du texte chinois, imprimé en caractères mobiles fondus sous la direction de Pauthier ; ce ne fut pas le moindre des services qu'il rendit à l'étude de cette langue. En 1840, il publia, en un fort volume in-8°, à deux colonnes, les *Livres sacrés de l'Orient*, voulant, dit-il, révéler à l'Europe les trois civilisations : chinoise, par le *Chou-King* ; indienne, par les *Védas*.

(1) *Alfred de Vigny et son temps*, p. 270.

et musulmane, par le *Koran*. Sa prétention est quelque peu exagérée et il nous paraît émettre une contre-vérité lorsqu'il affirme que l'Orient, ignoré pendant de longs siècles, est devenu tout à coup l'arbitre des destinées de l'Europe qui, engourdie d'épuisement et de lassitude, sent le besoin d'aller puiser de nouveau sa vie au soleil de l'Orient. Cette publication fut récompensée par une médaille d'or de 2,500 francs, décernée à Pauthier par l'Institut, dans sa séance du 30 juin 1842.

Une véritable aptitude pour l'étude des langues ne devait pas tarder de susciter à Pauthier des contradicteurs. Les contradictions lui viennent de celui dont il ne devait guère les attendre, et elles furent si vives, qu'elles font soupçonner leur auteur de jalousie. Quelques pages traduites du chinois par Pauthier en furent l'occasion. Stanislas Julien, professeur de langues orientales à l'Institut, en fit la critique dans le *Journal asiatique* où elles avaient paru. Pauthier lui répondit et la querelle s'envenima. Le but évident de Stanislas Julien était d'écarter Pauthier de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, à laquelle celui-ci avait posé, prématurément peut-être, sa candidature. Les pamphlets succédèrent aux pamphlets et la querelle dura plusieurs années. Elle semblait depuis longtemps apaisée lorsqu'en 1871, sans aucune provocation, Stanislas Julien recommença ses attaques contre Pauthier qui, cette fois, se présentait avec des titres sérieux à l'Institut. Pauthier y répondit et releva les imputations mensongères lancées contre Abel Rémusat, son ancien maître. Mais n'insistons pas sur ces pénibles incidents et revenons aux travaux scientifiques de notre orientaliste.

Il serait trop long et fastidieux de les énumérer tous : chaque année il fait paraître quelque publication nouvelle. En 1841, ce sont des documents officiels sur la Chine ; en 1842, c'est un *Essai* sur l'origine et la formation similaire des écritures figuratives chinoises et égyptiennes. Le mé-

moire sur l'inscription de *Si-gnan-fou*, stèle chrétienne du VII^e siècle; des études et observations sur la civilisation et les coutumes chinoises, sur la géographie de ce pays, sur la grammaire et les alphabets chinois et japonais, se succèdent sans interruption; mais l'œuvre capitale de Pauthier est la publication du *Livre de Marco-Polo, citoyen de Venise*.

Marco-Polo, né à Venise vers 1250, était d'une famille de voyageurs. Son père et son oncle avaient déjà pénétré jusque dans la Tartarie, lorsqu'en 1268 ils l'emmenèrent avec eux. Le jeune Vénitien gagna les bonnes grâces du Grand-Kan et fut envoyé par lui en mission à Pékin. Il visita la Chine, la Tartarie, l'Inde, le Thibet, pays alors inconnus des Occidentaux. A son retour à Venise, il fut reçu avec honneur, et on lui confia le commandement d'une galère. Il fut fait prisonnier dans une rencontre avec les Génois. Pendant sa captivité, il mit en ordre les notes qu'il avait recueillies et les publia. Longtemps on l'accusa d'exagération et de mensonge; mais les découvertes modernes ont confirmé son récit, et l'ouvrage de Pauthier n'a pas peu contribué à en établir toute la véracité. Cet ouvrage n'est pas une simple traduction. Il s'ouvre par une introduction de 156 pages, qui est à elle seule tout un livre historique, et le texte de Marco-Polo est suivi de six appendices, d'un index analytique, géographique, historique, et d'un glossaire des vieux mots français.

A toutes ces publications de Guillaume Pauthier on pourrait ajouter de nombreux articles insérés dans le *Journal asiatique* et autres revues scientifiques. Mais ce que nous venons de dire suffit à nous donner une idée de tout ce que peut produire un travail assidu; aujourd'hui où notre vie est si agitée et répandue sur un trop grand nombre d'objets, nous avons peine à le comprendre.

En 1848, Pauthier fit diversion à ses études par une incursion dans la politique: aux élections législatives il posa sa candidature dans le département de Seine-et-Oise. Malgré la

protection de Lamartine il échoua, et l'année suivante il ne fut pas plus heureux. Cependant, à sa qualité d'orientaliste, il avait pu ajouter celle de cultivateur, puisqu'il gérait le domaine du général Donzelot. Il s'était même donné la peine de paraître dans les réunions publiques, et, croyant remplir un devoir politique, il avait fait imprimer une *Nouvelle déclaration des Droits et des Devoirs de l'Homme*, qu'il avait répandue à des milliers d'exemplaires. Il faudrait la lire pour comprendre toute sa droiture et toute la générosité de son cœur. Mais ses sages paroles dépassaient l'entendement des populations auxquelles elles s'adressaient, et Pauthier, qui était gros, trapu et chevelu comme un Gaulois, ne sut pas sans doute les faire valoir de sa voix lente et embarrassée. Elles ne produisirent pas plus d'effet sur le corps électoral que du sanscrit ou du chinois.

Son ancien capitaine, Alfred de Vigny, ne fut pas plus heureux que lui. Bien que, à partir de 1850, Vigny eût cherché les faveurs du nouveau régime, Pauthier ne lui en demeura pas moins fidèle ; car, dit Léon Séché, quand il s'était donné c'était pour toujours. « Depuis qu'il était sorti du régiment, son admiration pour son ancien capitaine n'avait fait qu'augmenter : il l'aurait suivi jusqu'au bout du monde. Non qu'il partageât toutes ses idées et qu'à l'exemple de Pandore, il trouvât que le brigadier avait toujours raison ; mais il avait gardé envers lui quelque chose de la déférence du sergent pour son capitaine, et bien qu'il fût plus libre avec Gigoux, avec Proudhon, avec Chaudey, ses bons amis de la Franche-Comté, c'est encore à Vigny qu'il allait de préférence conter ses peines. Et Vigny, qui souffrait déjà du mal terrible qui devait l'emporter, trouvait dans son cœur des paroles de consolation qui servaient de baume aux blessures de Pauthier (1). » Alfred de Vigny mourut au mois de septembre 1863. Quand on ouvrit son testament, Pauthier fut très touché

(1) *Alfred de Vigny et son temps*, p. 281.

d'apprendre qu'il l'avait choisi pour son exécuteur testamentaire, mais il le fut davantage encore du legs qu'il lui avait fait de son épée d'académicien.

A cette époque, Guillaume Pauthier fit une courte trêve à ses travaux ordinaires pour publier une brochure de 154 pages sur les Iles Ioniennes pendant le gouvernement du général Donzelot. C'est un juste hommage rendu à un homme qui fut généreux pour lui et au loyal soldat dont vous voyez ici le portrait (1).

On pouvait croire que le moment d'une juste récompense était arrivé pour Pauthier. Depuis longtemps il était membre de la société asiatique et faisait partie de son conseil d'administration. En 1872, il avait été chargé d'un cours supplémentaire de géographie et d'histoire à l'Ecole spéciale des langues orientales ; et la mort, en enlevant Stanislas Julien, avait fait disparaître le plus grand obstacle qu'il eût rencontré sur sa route. Mais il ne devait pas tarder à être frappé à son tour. Pauthier était resté à Paris pendant les deux sièges et, pour son âme ardente et sensible, la double calamité de la guerre civile et de la guerre étrangère fut une dure épreuve. A peine put-il ouvrir le cours dont il était chargé, et, déjà malade dès ses premières leçons, il mourut le 11 mars 1873, à l'âge de soixante-douze ans.

A la séance du 29 juin 1873 de la Société asiatique, un de ses collègues, Ernest Renan, lui rendait, dans son harmonieux langage, le témoignage suivant : « Le caprice de la mort nous oblige justement à rapprocher de M. Julien l'homme qui semblait destiné à être son émule et que de regrettables animosités séparèrent de lui. M. Guillaume Pauthier, malgré un réel mérite, malgré de vrais services rendus à la science,

(1) Lecture de cette Notice a été faite dans la grande salle de l'Hôtel de Ville de Besançon, en face du portrait du général Donzelot, faisant partie de la galerie des généraux franc-comtois.

n'a jamais occupé dans son pays le rang dont il était digne ; sa carrière a toujours été troublée et sa vie empoisonnée par les plus tristes mécomptes. Nous avons le devoir strict, après la mort de deux confrères qui nous laissent un égal regret, de ne pas réveiller des controverses que nous avons tout fait pour étouffer... L'érudition étendue de M. Pauthier lui eût assuré des droits au haut enseignement. Certes, il n'égalait pas Julien dans ce don spécial, départi à lui seul, de voir dans une phrase chinoise ce qui s'y trouve et rien que ce qui s'y trouve ; mais il avait plus d'instruction comparative ; moins souvent il se réfugiait derrière cette phrase péremptoire, si familière à Julien : « Je ne m'occupe pas de cela. » Sa curiosité était ouverte, éclairée ; il recueillait avec ardeur et bonheur. Son travail sur Marco-Polo, sa dissertation sur l'inscription de *Si-gnan-fou* resteront dans la science. Sa mémoire vous sera particulièrement chère, messieurs. Après notre respecté président, personne plus que M. Pauthier n'a donné à la Société asiatique de son temps et de son activité. Les épreuves de ces dernières années lui furent cruelles comme à tant d'autres. Le siège, la Commune, dont il vit à Passy, qu'il habitait, les scènes les plus terribles, l'ébranlèrent au physique et au moral. Le découragement fut chez lui si fort, que nous cessâmes presque de le voir. Il avait soixante et onze ans, quand un accident subit l'enleva. Disons de cœur à cet honnête, franc et loyal confrère un sympathique adieu (1). »

La parole de l'auteur de la *Vie de Jésus*, si elle est agréable, manque souvent de précision. Nous avons voulu savoir quel accident subit enleva Guillaume Pauthier ; nous avons appris par son neveu, M. Xavier de Ricard, qu'il mourut d'une attaque d'apoplexie depuis quelque temps prévue.

Si les travaux de Pauthier n'ont pas été récompensés, pen-

(1) *Journal asiatique*, 7^e série, t. II, p. 18.

dant sa vie, comme ils le méritaient, il ne faut pas que ses compatriotes négligent sa mémoire. Nous croyons donc que la Société d'Emulation, qui aime à célébrer toutes les gloires comtoises, lui devait le tardif mais juste hommage que nous sommes heureux de lui rendre aujourd'hui.

EN ÉGYPTE

DU CAIRE A ASSOUAN

Par M. V. ALMAND

CHEF DE BATAILLON DU GÉNIE

MEMBRE CORRESPONDANT

Séance publique du 17 décembre 1903 ()*

Le « Melbourne » file à toute vitesse pour arriver à Suez avant la nuit. Les deux rives du golfe sont visibles : celle de droite, plus éloignée, est une ligne continue de hautes falaises blanches plongeant dans l'eau bleue en arrière de laquelle se dessine, sur un fond de brume, la silhouette indécise du massif sinaïtique; celle de gauche, faite de collines rocheuses et de dunes de sable, laisse voir les échancrures des vallées qui la coupent et les promontoires abrupts qu'elle envoie dans la mer.

Les passagers impatients, consultent la carte marine sur laquelle le commandant trace chaque jour le chemin parcouru et cherchent à contrôler, avec des jumelles, les indications vagues qu'elle donne sur les reliefs en vue.

Enfin la ligne foncée des palmiers des « Aioun Moussa (1) » barre à tribord le jaune clair de la plage déserte; le djébel Atakah dresse au couchant ses escarpements sombres et en

(*) En l'absence de l'auteur, lecture de cette Notice a été faite par M. le capitaine V. MAIRE, du 22^e régiment colonial.

(1) Sources de Moïse!

face, dans la direction de la marche, une ville blanche et rose sort des flots

Elle monte rapidement sur la mer, longtemps sans support visible ; peu à peu une côte basse se dessine fermant tout l'horizon, des bouées avancent vers nous l'entrée du canal, le port de Suez se précise et bientôt l'immense paquebot s'immobilise sur ses ancres.

.
A Ismaïlia le désert cesse d'être seul maître. L'oued Tourniliot déjà verdoyant, permet l'accès facile de la terre de Gessen, antique domaine de Jacob et de sa descendance. Une des premières stations, Ramessès, y marque le point où les Hébreux, opprimés par Sésostris, construisaient pour lui, en briques séchées au soleil, une grande ville disparue, boulevard de l'Égypte contre ses ennemis de Syrie.

Zagazig, non loin des ruines de Bubaste, est le centre de la culture du coton ; toute la région, plane comme la Beauce, n'est qu'un immense jardin coupé de bouquets de palmiers, d'acacias ou de sycomores.

Les fellahs vêtus de bleu sont aux champs, sèment, binent ou irriguent avec l'eau des canaux d'où l'extraient de rustiques norias ; de longues files de chameaux, des buffles, des ânes, des chevaux, des troupeaux de moutons couvrent les chemins et en soulèvent la poussière ; d'innombrables villages aux maisons basses, délabrées, faites du limon du Nil, éveillent l'idée d'une population extrêmement dense dont la vie est réduite à ses primitifs éléments.

Les Pyramides apparaissent, dominant l'horizon. Elles s'imposent aux regards qui ne les quittent plus jusqu'à ce que dans le fracas habituel, le train entrant en gare, elles disparaissent derrière les maisons du Caire.

. * .
Le Caire a progressé du Sud au Nord par villes successives juxtaposées aujourd'hui plus ou moins ruinées.

L'antique forteresse de Babylone, bâtie par les prisonniers assyriens ramenés d'Asie par Sésostris, cache derrière ses vieux murs une cité minuscule, presque morte, peuplée de coptes et de juifs. Abon Sargah y est une vénérable basilique dont la crypte fut la demeure de la Sainte Famille fuyant la persécution d'Hérode.

Boutros, notre guide, est maronite; il nous introduit à ce titre, sans hésiter, derrière l'iconostase d'Abon Sargah où, tout en psalmodiant l'office, un prêtre copte allume et lui présente un cierge pour nous faciliter l'examen d'antiques peintures, de vieilles boiseries en cèdre sculpté. Notre qualité de français rapidement constatée nous vaut, au surplus, de visiter le monument sous la conduite de la propre fille de l'officiant; elle nous conte dans notre langue la sainte histoire dont l'église consacre le souvenir.

En 640 de J.-C. et l'an 20 de l'hégire, Amrou assiège Babylone. La forteresse prise, il édifie une mosquée à l'emplacement de sa tente (en arabe : fostat), sur laquelle des colombes ont posé leur nid. La ville de Fostat a été le premier Caire.

La mosquée d'Amrou n'a pour elle que son antiquité et encore n'est-ce qu'un souvenir, car elle a été incendiée plusieurs fois; une fontaine sans eau, un palmier, quelques arbustes récemment plantés ornent sa cour. Les galeries servant d'abri pour la prière étaient, dans le principe, supportées par 366 colonnes de marbre enlevées aux monuments romains du voisinage; il en reste une centaine.

En 879, Ahmed ibn Touloun construit une nouvelle ville au nord de Fostat et une mosquée semblable à la Kaaba de la Mecque. Ce monument grandiose, très beau malgré son délabrement et son abandon, possède un minaret sans doute unique dans son genre; son escalier est extérieur, en vis-à-vis d'un massif central.

En 973, le vizir du sultan fatimite Moniz, Gohar, fixant définitivement la résidence des califes, fonde un nouveau quartier, Kasr el Kahira, du nom de la planète Mars

passant au méridien le jour où l'on en pose les fondements.

La mosquée de Kasr el Kahira, érigée en université par le calife el Aziz a pris le nom d'el Azar.

Edifiée en plein quartier arabe, on y arrive de façon pittoresque en cherchant son chemin à travers un dédale de ruelles étroites et sinueuses. Sur le seuil de la porte des Barbiers, il faut chausser des babouches afin qu'aucun contact impur ne souille les parvis du Prophète et sans autre préparation, un guide très officiel doublant le nôtre, nous introduit dans la grande cour où une foule bourdonnante s'agite.

Les étudiants de tous les âges, de toutes les races de l'Islam, accroupis à la mode orientale, ont en main des tablettes ou des feuillets imprimés ; chacun travaille pour son compte et répète à haute voix la leçon qu'il apprend, le haut du corps oscillant d'avant en arrière pour forcer l'attention.

La présence d'infidèles comme nous ne cause aucun émoi, aucun dérangement, et nous avons toutes les peines du monde à trouver un passage à travers les rangs pressés. Si l'application est extrême, elle n'est pas absolument générale ; c'est pour beaucoup, en effet, l'heure du déjeuner et pour quelques uns celle de la sieste : ces derniers étendus sur les dalles dorment à poings fermés à côté de leurs camarades.

Les professeurs tiennent cercle sous les galeries de la mosquée assis au milieu d'un auditoire attentif, tantôt sur le sol, tantôt sur un siège élevé. Leur parole est abondante, rapide, leur geste rare et bref.

Le cycle des études exige de trois à six années ; l'enseignement se résume dans l'étude du Coran renfermant toute science. Les étudiants diplômés peuvent à leur tour devenir professeurs, cheicks de mosquée, cadis ou greffiers dans leur pays d'origine.

Les ruelles qui avoisinent l'université sont habitées par d'innombrables libraires et marchands de comestibles tenant ainsi à la disposition des huit mille étudiants qui la fréquentent, la nourriture du corps et celle de l'esprit.

Sans transition, par une porte basse percée dans le rempart, nous passons du bruit et de l'animation d'el Azar, à l'absolu silence de la cité des morts. La nécropole du Caire occupe au pied de la colline du Mokattam une vallée aride si bien cachée, qu'aucune rumeur de la grande ville n'y parvient.

A côté d'enclos pleins des tombes des gens du peuple, se dressent les mausolées des riches, les mosquées funéraires des califes, pour la plupart décrépitees et ruinées ; celles du sultan Barkouk, de Kait Bey. sont néanmoins dans leur quasi abandon, des monuments d'un très grand art, autrement intéressants que la mosquée rococo du dernier Khédivé Tewfik, leur très lointain successeur.

Les derniers tombeaux dont certains, éventrés, béent à la surface du sol, vont jusqu'au pied des pentes de la citadelle, non loin de la mosquée du sultan Hassan.

Ce superbe édifice, construit en 1356, a une cour intérieure presque carrée, bordée de salles ouvertes grandes comme des travées de cathédrale. La plus vaste, aménagée en sanctuaire, sert de vestibule à la chapelle dans laquelle le sultan Hassan repose sous une coupole haute de 55 mètres. Tout est noble, d'une décoration sobre et élégante dans ce monument grandiose, le plus beau qui soit au Caire.

Une succession d'escaliers et de rampes permettent d'accéder à la mosquée de Mohammed Ali, terminée en 1857, sur un éperon du Mokattam, au milieu de la citadelle ; dominée par deux minarets d'une sveltesse remarquable encadrant une coupole majestueuse, faite de marbre et d'albâtre, heureusement éclairée, richement ornée, elle est sans contredit le plus bel exemplaire de l'architecture musulmane moderne.

Son emplacement a d'ailleurs été admirablement choisi et d'un coin de l'esplanade qui lui sert de support, l'œil embrasse un merveilleux panorama.

En face, les Pyramides pointent dans le ciel et se détachent plus sombre sur sa couleur d'or du désert lybique,

fuyant vers le sud en s'estompant dans une brume qui flamboie sous l'ardent soleil. Le Nil paraît comme une coulée bleue entre deux lignes jaunes tracées dans les cultures et les bois de palmiers. Il disparaît aux premiers faubourgs derrière les maisons de la ville dont les rangs se pressent à nos pieds. Le Caire n'est qu'une surface grise d'où émergent les dames, les minarets, la masse des mosquées, les longues lignes des palais ; les très nombreux jardins, les façades blanches des monuments neufs, marquent seuls de teintes plus vives l'étendue un peu terne du décor.

* *

Le ministre de France a, par la voie des journaux du Caire, invité ses compatriotes à assister avec lui à la messe consulaire de Pâques. Nous n'avons garde de manquer à ce devoir patriotique et si nous ne pouvons nous joindre au cortège officiel, nous sommes du moins, à l'heure fixée, dans l'église paroissiale du Manski où la nation française est réunie.

Précédés par les cawas chamarrés d'or et armés d'une haute canne à pomme d'argent, le ministre, les consuls, les députés de la nation, tout ce que le Caire compte de Français, font leur entrée dans l'église franciscaine brillamment décorée et illuminée pour la circonstance.

Le Père gardien officie assisté de tous ses religieux. Des honneurs particuliers, plusieurs fois séculaires, sont rendus au ministre pendant la messe ; on lui présente à baiser le livre des Evangiles et la paix, cérémonies qui paraissent singulièrement intéresser l'assistance. Celle-ci composée de catholiques de tous rites, de toutes races et nationalités, ne semble pas considérer la protection française comme vaine et son attitude au passage du cortège n'est pas celle qu'inspire la seule curiosité.

Nous sommes descendus dans le seul hôtel français du Caire et encore nos voyageurs et touristes le trouvent vieux jeu ; il est resté un lieu où, comme dans l'église du Manski,

la colonie se réunit pour les fêtes et cérémonies officielles, quand la place manque à son cercle ou à la résidence de France.

On y cause beaucoup de nos affaires et de notre situation dans le pays.

La bonne harmonie et l'entente ne sont pas les qualités qui distinguent nos compatriotes et cette division toujours regrettable l'est infiniment dans cette Egypte où l'union serait si nécessaire pour maintenir nos positions menacées et déjà si entamées, depuis que les Anglais l'administrent et disposent à leur gré de ses destinées.

Un excellent observateur a écrit dernièrement que dans les affaires extérieures, nos passions parlaient plus haut que l'intérêt national ; si nos échecs d'ensemble découlent de cet état d'esprit, il n'est pas douteux que dans les limites d'une moindre France comme sont nos colonies à l'étranger, ces passions ramenées à la mesure de querelles d'intérêt et d'amour-propre donnent les plus fâcheux résultats.

Nous perdons du terrain en Egypte comme partout et cependant en cette fête de Pâques, c'est bien une gaieté française qui se répand dans les rues du quartier d'Ismailiyeh, déjà si français d'aspect ; partout on entend le parler de France, on crie les journaux français, de grandes affiches annoncent que ce soir une troupe française jouera la comédie au théâtre de l'Ésbékiyeh.

*
*
*

La visite des Pyramides se joint à celle de Memphis et de la nécropole de Sakkara dont à vrai dire, elle fait aussi partie ; elle demande dans ces conditions une assez dure journée.

Un train nous dépose dès la première heure à Hélouan-les-Bains, ville factice, sans intérêt, édifiée au voisinage d'une source sulfureuse, sur un site où les malades et hiverneurs ne peuvent perdre, ni un souffle de vent, ni un rayon de soleil.

Hélouan est relié au Nil par une route tracée à travers 2 kilomètres de désert : elle aboutit sur la berge à une guinguette tenue par un Grec où l'on peut attendre la fin des longs pourparlers engagés par le drogman pour régler le passage en barque. Mieux vaut encore contempler le vieux fleuve d'Égypte. Une flotille dont les bateaux sont chargés jusqu'au bord de doura de blé, de gros amas de paille, descend lentement le Nil dont les eaux d'un bleu pâle paraissent immobiles : les grandes voiles sont tendues, mais la brise est morte et voici que les rameurs, debout, font mouvoir les avirons pour accélérer sa marche. On dirait un tableau sorti d'un mastaba amplifié et mieux peint, exécuté par un artiste d'il y a cinq mille ans, tant il est vrai de dire que rien n'a changé dans le pays des Pharaons.

A Bedrachim, sur l'autre rive, des âniers ont été convoqués. Ils forment un groupe bruyant, grossi de tous les enfants du village criant : bakchiche ! bakchiche ! où chacun fait valoir les qualités exceptionnelles de sa bête. Sans s'émouvoir, le drogman désigne dans le tas les bêtes qui nous conviennent.

Nous enfourchons tout aussitôt les tranquilles baudets harnachés sommairement de lanières multicolores et de ficelles garnies de verroteries bleues ; en une galopade endiablée, durement pressée du bâton, ils nous amènent en peu de temps à l'emplacement de Memphis.

Il n'en reste rien, du moins pour les profanes ; il y a beau temps que les temples et les palais de la capitale du Nôme, du « mur blanc » ont fourni les matériaux de construction des mosquées et des remparts du Caire.

Dans un très joli bois de palmiers qui a poussé sur les ruines amoncelées de l'antique cité, on montre deux statues de Ramsès II. Ce sont des colosses, étendus sur le dos, longs de 10 mètres environ. L'un, en partie brisé, ne se voit bien qu'en montant sur sa vaste poitrine ; l'autre, mieux conservé, est visible du haut d'une passerelle échafaudée

par-dessus. Ces deux statues, la dernière surtout, sont admirables. La physionomie souriante du Pharaon, ses yeux si doux et grands ouverts. la grâce sereine répandue sur ses traits, nous retiennent longuement auprès du favori d'Amon, fils du Soleil, gardien de la Vérité.

Sa pure beauté nous poursuit et son tranquille sourire nous accompagne dans la visite de l'immense nécropole cachée sous le sable, de Sakkara aux pyramides de Gizeh. Les merveilles des mastabas de Ti, de Méri, du Sérapeum, ne parviennent pas à atténuer l'impression faite sur nous par la troublante image de Sésostris.

Une nouvelle course, de deux heures cette fois, au grand soleil, dans le sable jusqu'aux pyramides d'Abousir, puis à travers les champs cultivés, dans la plaine du Nil, nous conduit au Sphinx et aux Pyramides. Celles-ci dominent l'étendue de leur masse et sont très imposantes, presque harmonieuses et belles, tant qu'elles restent sur le piédestal naturel que leur fait le ressaut de la chaîne lybique. Mais à mesure qu'on en approche et surtout quand, ayant gravi la berge, on se trouve sur le même plan, leur énormité seule saisit l'esprit confondu devant un tel amoncellement de pierres et la vanité du si prodigieux effort de leur mise en œuvre.

Au Sud de la grande Pyramide, sur le chemin conduisant de Memphis au cœur même de la nécropole, se dresse à moitié enfoui dans le sable, taillé dans un roc haut de vingt mètres, le grand Sphinx, image d'Harmakis ou du Soleil levant ; éternel gardien de ce vaste cimetière, il personnifiait, au milieu de tous ces morts, l'idée de la résurrection qui, comme la lumière du matin, inlassable, triomphe toujours de l'ombre et de la nuit.

Lorsque, montant du temple de granit, à peine exhumé des sables, on contemple la silhouette du Sphinx s'élevant peu à peu sur le ciel, on a le sentiment que rien ne saurait

rendre la majesté tranquille, la paix, la sécurité profonde qui remplissent ses grands yeux tournés vers l'Orient.

Un tramway électrique permet de rentrer au Caire par la route de Gizeh, ombragée d'acacias et de sycomores. Les Pyramides, tout à l'heure si accablantes, reprennent, à mesure qu'on s'éloigne, toute la sévère beauté que leur donne leur forme géométrique et le cadre incomparable du désert dans lequel s'aténuent leurs dimensions.

Le palais de Gizeh, aujourd'hui vide des collections d'antiquités qui ont fait son renom, est entouré d'un parc organisé en jardin botanique et zoologique, où la faune du Soudan est déjà très richement représentée. C'est le bois de Boulogne d'ici, et la large avenue qui y conduit depuis le pont du Nil est parcourue par les brillants équipages des riches Egyptiens, à défaut des hiverneurs de marque, qui ont fui déjà devant les premiers souffles du Khamsin.

..

L'Égypte est un don du Nil, a dit Hérodote. Le fleuve, en effet, a créé le sol de la région cultivable en apportant chaque année trente millions de mètres cubes de limons, en déposant une couche d'alluvions de 15 à 20 mètres d'épaisseur et en créant un delta de 200 kilomètres de front sur presque autant de profondeur.

Le delta commence au Caire ; les branches du Nil, les canaux alimentés par un grand barrage établi un peu en aval, se développent en éventail, se croisent dans tous les sens, arrosent cette région extraordinairement fertile, où l'on peut faire trois récoltes par an, et dont la richesse augmente d'année en année.

En amont du Caire, la vallée s'allonge sur 800 kilomètres jusqu'à la première cataracte ; sa largeur varie dans cet intervalle entre 2 et 16 kilomètres, pour se réduire à un ravin, grand comme le fleuve, avant d'arriver à Assouan.

On sait que la crue du Nil fertilise annuellement cette

vallée; toutes les parties atteintes par les eaux se couvrent de maisons, d'immenses étendues de canne à sucre, créant ainsi cette oasis unique au monde, au contraste violent avec l'aridité absolue du désert, au milieu duquel elle développe ses méandres.

La saison avancée n'autorise que le chemin de fer pour remonter la vallée du Nil, du Caire à Assouan, et encore, son utilisation n'est pratique que pour un voyage de nuit.

Le train qui nous emporte s'enfonce dans la nuit lumineuse après que nous avons pu contempler à loisir le magnifique décor d'un couchant embrasé, sur lequel les Pyramides se dessinent dans une gloire, et d'un Orient où, dans une atmosphère bleue, teintée de rose, se trace la silhouette délicieusement pale du Caire, du Mokattam et de la chaîne arabique.

Nous nous réveillons à Hag Hamadi au bruit de la traversée du Nil sur un pont métallique. La vallée, encore large, très peuplée, est semée de bosquets de palmiers, mais la verdure des champs a disparu, la moisson est faite partout, et jusqu'à Louksor elle a revêtu la livrée fauve de ses berges.

..

Les ruines de Thèbes gisent sur les deux rives du Nil : la droite était réservée aux vivants et possède les grands temples ; la gauche, plus spécialement affectée aux morts, renferme les tombeaux.

Sur le bord du fleuve, à peine exhumées du sous-sol de la ville, se dressent les colonnades du temple de Louksor. Elles étonnent par leur nombre et leurs dimensions, mais l'œil en saisit facilement l'ordonnance malgré les constructions successives ajoutées par les divers Pharaons.

Ramsès II, revenant de guerroyer en Syrie, fit construire une dernière cour, qui se trouva constituer l'entrée du mo-

nument édifié par ses prédécesseurs. Cette cour est fermée par un gigantesque pylone dont la face extérieure porte en « reliefs en creux » les épisodes de la campagne, et en particulier, ceux de la bataille de Qadesch

Six colosses représentant Ramsès II et deux obélisques, dont l'un est à Paris, étaient dressés en avant de ce pylone.

Le coin N.-O. de la cour, vers l'entrée, est encore sous les décombres jusqu'à hauteur des colonnes intérieures ; de la plate-forme ainsi conservée, sur laquelle s'élève une mosquée, on a une vue saisissante de l'ensemble des cours et des colonnades.

Tout l'intérieur du temple, long de 260 mètres, célèbre sur ses parois et dans ses chapelles la gloire d'Amon, dieu de Thèbes et protecteur de ses rois

Des obélisques, une avenue bordée de sphinx, retrouvée dans la ville et ses jardins, conduisait au grand temple de Karnak, la merveille de la Haute-Egypte. Il est malheureusement bien ruiné, mais la salle hypostyle, en partie debout, suffit pour donner une idée du monument disparu et remplir de stupeur l'esprit le mieux préparé à concevoir de telles créations.

Prenez douze colonnes Vendôme, faites-en une allée de dix mètres de largeur et, de part et d'autre, disposez en quinconce cent vingt-quatre autres colonnes de dimensions moindres mais encore gigantesques, donnant avec les premières une surface couverte en terrasse de cent deux mètres sur cinquante-et-un ; ornez les colonnes et les murs de la salle ainsi obtenue de représentations religieuses, processions et offrandes aux dieux ; peignez sur le plafond, fait de dalles jointives, la nuit étoilée : vous aurez ainsi reconstitué cette œuvre titanesque des Pharaons de Thèbes, panthéon commémorant les exploits de Sèti I, de Ramsès II, vainqueur des « vils Khiti », de Sheshang I, qui pilla, sous Roboam, le temple de Jérusalem, et de tant d'autres, en même

temps qu'il glorifiait la triade illustre : Amon, Maut et Khansan.

Faut-il ajouter que l'on parcourt 3,800 mètres en faisant le tour du temple, qu'il a 1,400 mètres de longueur du Nord au Sud et 560 de l'Est à l'Ouest.

La petite ville de Louksor est perdue dans l'immense Thèbes ; ses habitants, coptes et fellahs, presque tous fabricants d'antiquités, vivent de la crédulité et de l'enthousiasme des touristes.

∴

C'est dans une vallée calcinée dont les parois fauves renvoient la chaleur et la lumière du soleil, au fond d'un ravin découpant sur le ciel, comme à l'emporte-pièce, une bande d'un bleu éclatant, que s'ouvrent, dans le roc, les tombes royales.

On ne pouvait choisir, pour la dernière demeure des fils de Râ, un lieu d'une plus sinistre grandeur. où la puissance du Père se manifeste avec plus d'éclat, car c'est vraiment le royaume du soleil que cette vallée des Biban el Moulouk.

Le tombeau de Seti I, le plus remarquable, est d'abord une succession de corridors et d'escaliers, que suivent des chambres de toutes dimensions, puis d'autres corridors, d'autres escaliers, et encore des chambres, sur cent mètres et plus de longueur. Toutes les scènes du « livre de l'Hadès », du voyage des morts dans l'autre vie, sont retracées et répétées sur les parois en peintures terrifiantes, dont l'éclat n'a rien perdu depuis cinq mille ans qu'elles ont été exécutées.

Au fond d'une de ces syringues, un Pharaon repose dans son sarcophage ouvert ; on ne peut dépasser le seuil de la chambre mortuaire, et rien n'est impressionnant comme la vue lointaine de la momie royale éclairée par la lumière blanche d'une lampe électrique.

Un sentier très dur conduit au sommet de la falaise orientale de la vallée des Tombes, au-dessus des escarpements formidables qui dominent la plaine de Thèbes.

Le panorama est d'une superbe magnificence : la vallée du Nil, semblable à une fournaise où l'air flamboie, ne se voit qu'à travers une brume argentée estompant les détails. Au loin, la chaîne arabe est blanche de lumière, et tout à nos pieds, presque sombres par contraste, s'amoncellent les ruines des grands temples de Gournah, du Ramesseum, de Medinet Aban, et se dressent dans leur impassible sérénité, les deux colosses de Memnon, seuls debout au milieu d'une si complète dévastation.

Contre la falaise à pic, aux assises dorées, s'étagent les terrasses du temple de Deir el Bahari. Il est dû à une femme remarquable, la reine Makéré, sœur, épouse et corégente de Thoutmosis III.

Les promenoirs de ce temple abritent les surprenantes représentations d'une expédition au pays de Pount, aux régions de l'encens et des bois précieux. Les bateaux de la reine naviguent sur la mer Rouge, dont les animaux sont reproduits dans la transparence de ses flots verts, abordent aux terres lointaines, chez des peuples dont les maisons coniques se dressent à l'ombre des palmiers.

∴

En amont de Louksor, le Nil se tient presque constamment le long de la chaîne arabe, reportant à l'Occident la plaine fertile, dont la largeur va en diminuant progressivement jusqu'au djebel Silsileh (la chaîne), barrant le cours du fleuve à la manière d'une chaîne dont il a rompu quelques anneaux.

Jusqu'à Assouan, les rives plus encaissées, sont merveilleusement colorées et pittoresques. La zone cultivée se réduit à une bande étroite au-dessus du fleuve, dont les eaux sont élevées pour l'irrigation à l'aide de norias; tout le

terrain utilisable est habilement aménagé en vue d'une culture intensive, comme dans les oasis. D'ailleurs la physionomie de la région change complètement et prend nettement le cachet saharien.

A notre arrivée, le soir, l'atmosphère est embrasée; le khamtin soulève d'épais nuages de poussière, le soleil disparaît dans une brume épaisse et les palmiers des jardins, échevelés, courbés par le vent, donnent à Assouan l'aspect de toute ville du désert assaillie par la tempête de sable.

La nuit est superbe, claire, sans un souffle d'air, affreusement chaude; on entend le concert lamentable des grincements des sakihs (norias) semblable, dans l'île d'Eléphantine, à celui des fauves hurlant à la lune.

Assouan est la porte Sud de l'Égypte; sa population nubienne diffère profondément de celle de la vallée du Nil avec laquelle elle sympathise peu. Les Nubiens s'expatrient néanmoins volontiers au Caire et à Alexandrie, avec le but de revenir au pays après avoir amassé un petit pécule.

Cette sauvage vallée du Nil, presque sans verdure, ravagée par un soleil implacable, au delà de la première cataracte jusqu'à Ouadi Halfa, leur tient au cœur à l'égal de la plus séduisante patrie.

Des Bicharins, bédouins du désert, frères des Somalis, peut-être des Abyssins, au profil superbe, aux traits fins et pleins de noblesse, campent à Assouan pendant la saison des touristes. Ils vendent des verroteries et toute une pacotille spéciale fabriquée sous la tente avec le poil de chèvre, la peau de chameau et les coquillages de la mer Rouge.

Le Nil s'est fait un chemin à travers un plateau granitique qui a découpé en îles et îlots obstruant son cours, sur près de dix kilomètres de longueur, du Sud de Chellal à Assouan. La première cataracte, aujourd'hui détruite par l'incessant travail d'érosion du fleuve, n'est plus qu'une succession de rapides auxquels on a remédié par un canal latéral.

On va à Chellal par la voie du désert, à âne ou en chemin

de fer ; elle aboutit à un coude du Nil transformé en lac par la construction d'un grand barrage, port de Chellal où l'on s'embarque pour la visite, autrefois classique, des ruines de Philœ.

Hélas ! le site merveilleux, tant admiré, tant célébré depuis Strabon jusqu'à nos jours, s'est banalisé par l'invasion de l'activité européenne ; les monuments de Philœ, si beaux, si harmonieux, ne seront bientôt plus qu'un souvenir.

L'île est sous l'eau, et, à cette époque du plus bas niveau, c'est à peine si le temple d'Isis émerge en son entier ; on en peut visiter quelques salles, mais l'avant-cour ne s'explore qu'en barque et l'inscription du grand portail rappelant l'expédition de Bonaparte et le raid de Desaix à la poursuite des Mamelucks, s'élève de peu au-dessus des eaux.

Un escalier donne accès à la terrasse du temple et permet d'apprécier l'étendue du danger et l'imminence du désastre ; dans un avenir prochain ce qui subsiste des ruines s'écroulera et Philœ aura disparu.

Si le barrage, long de 1,500 mètres environ, que les Anglais viennent de construire, devait assurer sans conteste la prospérité de l'Égypte, la vallée du Nil ne manque pas assurément de temples superbes pouvant atténuer le regret de la perte de ceux de Philœ, mais cette œuvre très grande, comparable aux Pyramides par l'entassement des matériaux, n'est destinée qu'à faire fructifier de gros capitaux engagés dans la culture du coton. Lors des crues médiocres, il n'y aura plus, dit-on, d'inondation pour les terres du fellah, condamné à mourir de faim.

Nous aurions les famines d'Égypte comme nous avons celles de l'Inde.

Que tous les dieux protecteurs de la terre des Pharaons écartent ce sinistre présage.

Le retour au Caire demande un jour et une nuit.

Il nous restait pour compléter ce rapide voyage à visiter le musée des antiquités égyptiennes récemment installé dans un palais magnifique, à Kasr en Nil, digne de l'admirable collection due en grande partie à deux éminents français, Mariette et M. Maspéro.

Que dire de ce musée unique en toutes ses parties, tant par les documents qu'il renferme que par la façon dont ils sont présentés ; les chefs d'œuvre abondent dans toutes les salles où la statue en bois du Cheick el beled, celles du Scribe de Sakkara, de Ra-hoteh, de Nefert, de Khéphren, la tête de la reine Taia retiennent entre tous l'attention.

Les momies des grands rois de Thèbes, retrouvées pêle-mêle dans un puits de Deir el Bahari, reposent ici dans leur cercueil ; Seti I, Sésostris, Ramsès II, le buste libre de bandelettes, ont d'admirables traits ennoblis par la majesté de la mort.

Nous ne pouvons saluer ces vénérables dépouilles sans ressentir une profonde émotion faite du regret de voir ces pauvres morts hors de leurs tombes violées, exposés à l'irrévérencieuse curiosité des foules et du respect que nous inspire le glorieux passé qu'ils représentent, si loin dans la durée qu'il semble toucher à l'origine du monde.

. . .

J'ai eu le très grand avantage de visiter l'Égypte avec un aimable et obligeant camarade ; nous nous séparons au Caire. lui pour rentrer en France, moi pour gagner Port Said et Jaffa.

Si, dans les lignes qui précèdent, j'ai pu d'une façon bien imparfaite et sommaire résumer nos impressions, je reste seul pour conclure.

Je serai bref.

Si nous avons connu l'Égypte, les Anglais n'y seraient pas aujourd'hui à peu près les maîtres.

Il est encore possible d'atténuer, sinon de réparer, notre échec et de maintenir du moins notre situation actuelle. Les intérêts matériels et moraux engagés dans ce pays, sans le nom de la France, sont considérables et doivent être sauvegardés. Il n'y faut que de la bonne volonté.

Il est à désirer que tout Français qui voyage, à n'importe quel titre, visite l'Egypte, pour se convaincre de la nécessité d'agir. Il y trouvera encore comme une autre France, de fortes impressions d'art et un grand exemple de développement économique et d'administration à méditer.

Baume-les-Dames, le 1^{er} août 1903.

LA
VOIE ROMAINE DU RHIN
ET SES STATIONS

DANS LES CANTONS

de BAUME-LES-DAMES et de CLERVAL (Doubs)

Par l'Abbé Paul DRUOT

(Séances du 16 Décembre 1903 et du 16 Février 1904).

Ce n'est pas une question nouvelle que celle des voies romaines en Franche-Comté. De nombreuses et savantes études ont été faites à ce sujet et en particulier sur la Voie des Provinces Germaniques ou du Rhin, par d'éminents archéologues. Mais quelques-uns d'entr'eux, malgré leur compétence, semblent avoir étudié l'itinéraire de cette dernière voie plutôt sur une carte que sur le terrain même et en ont donné souvent un tracé absolument fantaisiste.

Il était intéressant de réfuter ces erreurs et de relever la position exacte de cette grande route pendant qu'il en est encore temps, car ses dernières traces ne tarderont pas à disparaître. En maints endroits et surtout lorsque la voie était en *talus*, à mi-côte d'une colline ou d'une dépression de terrain, elle a été envahie par la terre végétale et se trouve recouverte par des champs cultivés ; ce n'est alors que la pioche à la main qu'on peut arriver à la découvrir. Dans d'autres parties, lorsqu'elle était en *levée*, les habitants des pays qu'elle traversait, après l'avoir creusée, en ont tamisé le cassage afin d'avoir et du sable ou de la groise pour leurs constructions, et des pierres pour leurs prestations, avec

l'avantage appréciable de les avoir toutes cassées. Parfois elle disparaît sous des ronces et d'épais buissons, ou est empruntée par nos chemins actuels. En tous cas, dans un avenir peu éloigné, il sera absolument impossible de la reconnaître. Ce sont ces considérations qui m'ont porté à suivre pas à pas son parcours dans les cantons de Baumeles-Dames et de Clerval (laissant à d'autres le soin de l'étudier de Besançon à Sechin et de Rang à Mandeure). J'ai pu ainsi fixer le tracé exact de cette voie, en relever les particularités, et en même temps rechercher l'emplacement des différentes mansions, celle de *Velatodurum* en particulier.

Mais auparavant il n'est pas inutile de rappeler sommairement l'origine de cette route. De l'avis unanime des archéologues, ce grand travail fut commencé par Agrippa, gendre de l'empereur Auguste, dans les dernières années qui ont précédé l'ère chrétienne, plus de vingt ans après la mort de Jules César, et fut terminé en l'an 40 de notre ère, selon les uns, mais plus vraisemblablement en l'an 98, la première année du deuxième Consulat de Trajan, d'après la borne milliaire de Mathay. Elle reçut certainement de notables améliorations sous le règne de cet empereur. C'est donc à tort que la dénomination populaire de *Chaussée* ou *Levée de Jules César*, a été donnée à cette voie. *Vesontio* ou Besançon, capitale de la Séquanie, devint bientôt après la conquête des Gaules un centre romain important. De nombreuses routes partant de Lyon, de Chalon-sur-Saône, sans compter celles qui venaient d'autres villes telles que les voies de Langres, de Milan par Genève et Pontarlier, par exemple, aboutissaient à Besançon.

Dans cette ville, selon M. Ed. Clerc, toutes ces routes semblaient se fondre en une seule beaucoup plus importante qui se dirigeait vers la Germanie, par Mandeure, la trouée des Vosges et *Argentorat* ou Strasbourg. D'après les textes anciens, le fragment de voie qui fait l'objet de cette étude

était emprunté simultanément par la route d'Aoste à Strasbourg et par celle d'Augst à Langres. C'était la Voie du Rhin qui a coûté un travail considérable comme on peut s'en rendre compte en étudiant les particularités de sa construction. Aussi n'est-il pas étonnant que les légions romaines aient mis tant d'années à l'établir.

Tracé de la Voie.

Cette voie, d'après Dunod (1), devait sortir de Besançon par un pont dont les traces ont disparu mais qui existait près de Bregille. Après avoir quitté à Palente le territoire de Besançon, elle passait entre le Doubs et la grande bourgade romaine des Andiers, près de **Thise** et continuait par **Roche**, la Malmaison (*mala mansio*), **Roulans** et **Sechin**, suivant presque continuellement jusqu'à cet endroit le tracé de la route actuelle de Besançon à Baume-les-Dames.

A partir du centre de Sechin, la voie romaine prend une autre direction. Elle s'écarte encore davantage de la vallée du Doubs que jusque là, depuis Roche, elle a suivi à plus d'un kilomètre de distance. Par une pente extrêmement douce elle gagne le plateau qui forme la partie Nord-Ouest des cantons de Baume-les-Dames et de Clerval, sur la rive droite du Doubs.

Le choix de cet itinéraire, le soin que les ingénieurs romains ont pris d'éviter toute vallée étroite et profonde indique de façon certaine que cette voie était avant tout une route militaire, un chemin stratégique, comme nous dirions aujourd'hui. Du reste, le savant Perreiot, qui dans le courant du XVIII^e siècle s'est livré avec tant d'ardeur et de persévérance à l'étude de Baume-les-Dames et de ses environs, s'en était rendu compte dans ses recherches archéologiques. Il avait remarqué au-dessous de Grosbois

(1) DUNOD. *Histoire des Séquanois*. T. I, préface p. XIX.

une portion de chaussée romaine qu'on peut voir en partie encore aujourd'hui et qui est indiquée sur la carte de l'Etat-major, chaussée qui s'écarte de la voie du Rhin pour se diriger vers le Doubs. Il pensait à tort que ce devait être un premier essai de la route dès lors abandonné par les ingénieurs romains. Voici ce qu'il écrivait à ce sujet : « Un reste de chaussée de 350 toises qui se trouve au-dessous de Grosbois, donne à penser que la Voie romaine avait d'abord été tracée par Baume et que ce ne fut que l'extrême difficulté des lieux et le danger des défilés qui fit changer le plan et qui engagea à tourner les montagnes de Baume ; que le plus grand objet des Romains dans la construction des voyes militaires était de faciliter la marche des troupes, il n'est pas étonnant qu'ils aient sacrifié l'intérêt d'une petite ville à l'avantage d'avoir une route plus facile ».

Si la première partie de l'assertion de Perreciot, qui fait injure à la perspicacité et au talent indiscutable des ingénieurs romains, est contestable comme on le verra plus loin, la seconde est assurément des plus logiques, et cette réflexion d'une grande exactitude pour tous ceux qui connaissent cette partie des cantons de Baumes-Dames et de Clerval ainsi que le cours très encaissé du Doubs. De Douvot et Fourbanne jusqu'à Clerval la vallée, au point de vue militaire, est fort périlleuse : à droite, le Doubs bordé par des montagnes abruptes, à gauche des rochers à pics comme de vraies murailles. D'où l'impossibilité à une armée surprise ou poursuivie de fuir ni d'un côté ni de l'autre. C'est ce que Jules César lui-même avait remarqué. Dans ses Commentaires (1) il indique plusieurs voies qui conduisaient où Arioviste était campé, lorsque l'armée romaine s'empara de Besançon, l'une entr'autres, qui

(1) J. CÆSAR. *De bello Gallico*, lib. I.... « qui se ex his minus timidos exi-timari volebam, non se hostem vereri sed *angustias itineris* et magnitudinem silvarum quæ inter eos et Ariovistum intercederent... timere dicebam. »

était la plus courte, remontait le Doubs du côté de Besançon et de Clerval par des défilés et d'épaisses forêts. Les Romains, hommes pratiques, avaient donc vu le danger et c'est pourquoi ils évitèrent ce défilé si étroit, abandonnèrent le vieux chemin gaulois dont parlait César et créèrent une nouvelle route, celle qui nous occupe. S'ils s'écartent du Doubs, dès Roche, s'ils ne suivent pas le tracé de la route actuelle au sortir de Sechin pour appuyer sur la gauche et ne retrouver la vallée du Doubs qu'à Clerval, c'est que la vallée s'élargit alors (Clerval en étant réellement la clé du côté de Baume, suivant son étymologie, *clavis vallis*) et n'offre plus le danger d'une attaque imprévue et désastreuse pour une armée en marche dans un long défilé sans issues.

Cette autre portion de route qui s'écarte de la voie principale à partir du milieu du bois du Grand-Val, qui passe sous **Grosbois**, cette *via pavée* que les habitants de ce village par une délibération du 10 juin 1746 (1) demandaient l'autorisation de détruire et que Perreciot prenait à tort pour un premier essai de route abandonné, ne serait-ce pas plutôt un raccordement militaire reliant à la voie du Rhin, Baume et plus sûrement encore le camp de Buremont qui plus tard protégea cette ville, alors simple bourgade sans doute, et l'entrecroisement de quatre autres routes romaines de création postérieure et d'importance moindre que la voie de Mandeuve. Sans vouloir de parti pris, comme Perreciot, faire de Baume un centre romain à l'époque de la création de la voie du Rhin ou une ville ancienne de quelque importance, il n'est pas admissible non plus que ce ne fût alors qu'une simple villa, comme l'affirme l'abbé Besson (2). Les traces de chemins celtiques du Corneillet et de la montagne de Framont sur le versant de la Boussenotte, indiquent également que Baume existait et avait une issue au Nord-Est pour

(1) *Arch. municip.* de Baume-les-Dames BB. 24.

(2) Abbé Besson. *Mémoire historique sur l'abbaye de Baume*, p. 31.

rejoindre la voie du Rhin du côté de Clerval entre la Vieville et Autechaux.

L'hypothèse de Perreciot ne semble donc pas soutenable : cette portion de chaussée n'était certainement point le résultat d'une tentative maladroite des ingénieurs romains, mais un chemin conduisant à Baume depuis la grande voie ; ce n'est que l'avantage d'une sécurité plus grande et non la difficulté des lieux qui fit passer la route du Rhin au nord de Grosbois. Son établissement eût été du reste tout aussi facile en remontant continuellement la vallée du Doubs depuis Roche et le Petit-Vaire (1).

Il est donc bien visible qu'on l'éloigne de cette vallée dangereuse et c'est à dessein qu'en sortant de Sechin, elle suit en bordure sur toute sa longueur le côté méridional du Bois du Grand-Val, Grosbois se trouvant sur sa droite, passe à peu de distance de **Fontenotte**, laisse le bois Orgier-Combe sur sa gauche, et de là se poursuit vers **Luxiol**, le *Loposagium* de la Carte théodosienne. De Luxiol la voie est suivie parallèlement ou empruntée par le chemin vicinal actuel conduisant de ce village à Autechaux, mais jusqu'à 500 mètres seulement de la ferme de la Vieville, près de laquelle elle ne passe pas, contrairement à ce qui a toujours été écrit jusqu'à présent. Elle oblique alors vers le Nord-Est et coupe transversalement le canton de champs dit Liévaux. C'est là que récemment, au bord de la chaussée, on a retrouvé des substructions et des escaliers, emplacement probable de l'ancienne Vieville (*viæ villa*) ; puis la voie s'engage dans les Malplanches à l'état de mauvais chemin de défrètement et vient aboutir sur la route de Baume-les-Dames à Rougemont qu'elle traverse à angle droit au point de jonction du chemin de Verne. Cent mètres plus loin elle oblique sur la gauche

1) En plus de ce tronçon dont parle Perreciot, il existe à Grosbois également, une portion de route romaine parallèle à la voie du Rhin et qui semble avoir été abandonnée à cause de sa rapidité. On l'aurait rectifiée en lui faisant longer le bois du Grand-Val.

et laisse à sa droite le château et le village d'**Autechaux**. Elle atteint à cet endroit le point culminant de son parcours entre Besançon et Mandeure et se dirige ensuite en ligne droite vers la forêt dite Bois du Fossé ou plus communément Bois d'Athée qu'elle suit presque en bordure dans sa partie méridionale. Jusqu'à ce bois depuis la route de Rougemont elle disparaît sous les champs cultivés, sert ensuite, pendant un demi-kilomètre, de chemin de déboisement entre le bois communal de Sous-la-Velle et le commencement du Bois d'Athée, puis se poursuit d'une façon très visible pour sortir du territoire d'Autechaux entre les lieudits la Crochère et la Combe Saint-Germain.

De la Vieville à cet endroit, la voie est pour ainsi dire d'une horizontalité parfaite qu'elle conserve en traversant le territoire de **Voillans** où elle longe en ligne droite le sommet de Champraye, contourne et la Vèze, et la Combe Pagny, et la Combe aux Toyons, traverse à mi-côte et directement la Combe Thesin, passe à l'extrémité de l'Aigle, décrit alors un long demi-cercle dans le vallon de Ranthes pour éviter une déclivité un peu prononcée. Ces courbes nombreuses, ce soin avec lequel les Romains ont fait le tracé de la voie du Rhin, dans son parcours sur le territoire de Voillans, pour conserver son horizontalité remarquable, porteraient à contredire les assertions de M. de Matty de Latour. Le savant ingénieur prétendait que les Romains paraissaient avoir ignoré l'usage des courbes à grand rayon et que leurs alignements droits étaient réunis par des raccordements courbes très courts. Il est vrai que M. de Matty n'a pas étudié toutes les voies romaines, que leur tracé n'est pas dû au même ingénieur et que celui qui a dirigé les travaux de la voie du Rhin l'a fait peut-être avec plus de soins et de science que d'autres. En tout cas, de Sechin aux Glauderey la voie ne présente aucune déclivité appréciable malgré les nombreux accidents de terrain.

Bref, à partir de cette dernière courbe de Ranthes dont le

rayon est très grand, elle remonte le Devant de Bermont. Après quoi, elle coupe à angle droit l'ancienne route de Lyon à Strasbourg, dite des Intendants, route qui n'emprunte la voie romaine sur aucun point de son parcours depuis Sechin, contrairement à l'affirmation de l'Annuaire du Doubs de 1882, dans la note concernant la commune de Voillans. Elle traverse ensuite en ligne droite le communal de la Levée, ainsi dénommé justement à cause du passage de la *Levée de Jules César*. A partir de l'extrémité de cette pelouse où elle a été totalement défoncée, elle est encore utilisée actuellement comme chemin vicinal de Voillans à Clerval par le Creux d'Alouettes, hameau peu important à proximité d'un creux très-profond (1). Au sommet des Glauderey, la voie romaine perd brusquement son horizontalité qu'elle n'aurait pu conserver qu'en faisant un long demi-cercle de plusieurs kilomètres. Elle descend alors en ligne droite la rampe rapide de 10 à 12 %, du chemin du Boulot, abandonné depuis cinq ans comme chemin vicinal, pour aboutir à l'**Hôpital-Saint-Lieffroy**. Elle passe sous la maison commune et une partie des habitations de ce village puis remonte assez rapidement et directement la Côte des Pins et le sommet des Vignes de la Craie sur Clerval. Il est visible encore qu'on a cherché à lui faire suivre les crêtes, les plateaux découverts et quand il y a un vallon à contourner, c'est aux trois quarts de sa hauteur ou à son sommet qu'on le lui fait côtoyer. Et cependant pour la facilité du roulage, il eût été plus pratique à cet endroit de lui faire suivre dès l'Hôpital-Saint-Lieffroy le tracé du chemin actuel jusqu'à Santoche et Pompierre. C'eût été la plaine pendant six kilomètres. Mais les mêmes

(1) Une ridicule légende veut que le carrosse de Jules César y ait été englouti accidentellement. Un des propriétaires de ce hameau eut récemment un moment de grande émotion en croyant ramener à l'extrémité d'un harpon, une des roues de ce fameux char. Déception profonde, quand il reconnut que c'était une roue de sa propre voiture qu'un mauvais plaisant avait précipitée dans ce gouffre, quelques années auparavant !

raisons stratégiques qui avaient fait abandonner à Roche la vallée du Doubs, font éviter à l'Hôpital la vallée trop étroite qui se dirige sur Clerval entre la Planoise et le bois de Montfort que très vraisemblablement dominait déjà l'antique Château de *Ranustal*.

De sorte que l'Hôpital-Saint-Lieffroy se trouve au bas de deux rampes assez prononcées de ladite voie et formerait comme la pointe inférieure d'un V majuscule. L'Hôpital-Saint-Lieffroy (*hospitium*, gîte) fut certainement une mansion romaine. M. Oudot ancien conseiller général et qui récemment encore y était propriétaire d'une ferme importante, m'a rapporté qu'il avait trouvé lui-même et recueilli en cette localité de nombreuses monnaies impériales. La position de cette station, son étymologie, semblent indiquer que c'était surtout un relai (*mutatio*) rendu nécessaire par les rampes de la voie pour doubler les attelages et permettre aux convois de gravir la pente de la Planoise et surtout celle du Boulot.

En sortant des vignes de Clerval, la voie du Rhin, toujours pour éviter deux déclivités, fait une courbe, un demi-cercle complet dans la direction du Bois du Bannal dans le vallon qui va sur Fontaine, puis se dirige en ligne droite sur Pompierre. Dès qu'elle a dépassé le chemin de Clerval à Soye, elle est très visible et figure sur la carte de l'Etat-Major. Elle sert de chemin rural jusqu'au bois du Vernois. Complètement dépouillée de son massif supérieur dans son parcours sur la lisière de ce bois, il n'en reste que l'assise pavée. De là elle est empruntée jusqu'à Pompierre par le chemin de Santoche, l'antique *Centusca* du Chroniqueur de Cuisance (1). La chaussée traverse ensuite **Pompierre**, passe sous le cimetière et l'église : on la perd complètement de vue de l'église à la sortie du village. Elle reparait alors très visible et sert de chemin rural à travers les champs

(1) BOLLAND. *Légende de St-Ermanfroi*, 25 sept.

jusqu'à la Maissonette du garde-barrière du chemin de fer de Besançon à Belfort, traverse obliquement la voie à gauche de ce passage à niveau, coupe de même le canal du Rhône au Rhin et arrive en face de **Rang-les-Isle** où elle passait le Doubs. C'est là que j'ai arrêté mes investigations. J'indique rapidement, pour mémoire, d'après M. Clerc, son tracé à partir de ce village. Après avoir traversé l'îlot qui fait face à Rang elle passe au-dessous de l'Isle-sur-le-Doubs, évite le méandre de la rivière, laisse Blussans sur sa gauche, gagne Colombier-Châtelot, Saint-Maurice, Dampierre, Voujeaucourt où elle franchit le Doubs et finalement arrive à Mandeure après avoir passé une seconde fois cette rivière sur un des ponts de cette antique cité alors très importante qui succomba sans doute sous les coups d'Attila en 451.

Tel est le tracé précis de cette ancienne voie qui desservit la Franche-Comté depuis la domination romaine jusqu'au milieu du XVIII^e siècle. C'est le tracé indiqué autrefois par Bergier, curé de Flangebouche (1), Trouillet curé d'Ornans (2) et, dans le milieu du XIX^e siècle, par M. le Président Clerc (3) avec quelques erreurs de détail. C'est donc à tort que certains auteurs, l'étudiant seulement sur une carte, lui ont fait remonter la vallée du Doubs, dès Roche, en montant par Baume-les-Dames, dont ils faisaient le *Loposagium* de la Carte théodosienne, ou même par la rive gauche du Doubs, comme Dom Jourdain (4). Trompé par un rapprochement de noms, une illusion philologique, cet auteur suivi par plusieurs autres, comme nous le verrons, s'obstinant à faire de *Velatodurum* de l'Itinéraire d'Antonin, Vellerot-les-Belvoir, y faisait passer la voie du Rhin qui en est éloignée de plus de dix kilomètres.

(1) BERGIER. Biblioth. de Besançon, fonds de l'Académie, concours de 1756, m. 17.

(2) TROUILLET. Biblioth. de Besançon, fonds de l'Académie, concours de 1756, m. 17.

(3) Ed. CLERC. La Franche-Comté à l'époque romaine.

(4) Dom JOURDAIN. Biblioth. de Besançon, même concours, m. 17.

Mode de Construction.

La voie des Provinces germaniques est également intéressante à étudier dans son mode de construction et on est justement frappé de la somme considérable de travail qu'a demandé son établissement.

Bergier, d'après Vitruve, et postérieurement M. Clerc, trop confiant dans les affirmations du précédent, prétendaient que les chaussées romaines étaient formées de quatre couches superposées donnant ensemble une épaisseur constante d'environ trois pieds.

La première de ces couches (*statumen* ou fondation) aurait été composée d'un ou deux rangs de grosses pierres noyées dans du mortier.

La seconde (*rudus*) était en pierres plus petites, posées à plat, rangées avec ordre et cimentées comme une maçonnerie de blocage.

La troisième (*arena* ou *nucléus*) était un béton de gravier et de chaux.

Enfin la quatrième était la surface de « *marchement* » et dans les cités, aurait été soit un pavé, soit une mosaïque, soit un lit de ciment analogue à notre asphalte ou au macadam.

Si ces données ont pu être exactes pour certaines voies, elles ne le sont nullement pour la voie de Besançon à Mandeure, ou dans plus de cinquante coupes étudiées sur des points différents des cantons de Baume et de Clerval, on ne trouve que deux couches bien distinctes : une fondation en pierres faite partout de même manière, puis un agglomérat d'épaisseur et de composition variables suivant la conformation du sol et les matériaux que les Romains avaient à leur disposition.

Fondations.

La chaussée repose donc sur toute sa longueur sur une fondation qui est une vraie maçonnerie de blocage, formée d'un massif de pierres de grosseur moyenne et d'une épaisseur de vingt-cinq centimètres. Ces pierres de surface aplanie, ces « *têtes de chat* » comme disent assez exactement nos cultivateurs, étaient disposées comme des pavés, peu régulièrement cependant, et maçonnées avec du mortier de chaux. Elles formaient un pavage bien nivelé dans toute la largeur de l'emprise qui, en moyenne, était de cinq mètres cinquante centimètres. On ne s'attachait pas à rendre le sol horizontal dans le sens de la longueur, aussi le pavage suivait-il les ondulations du terrain sur lequel la voie devait passer.

Certains auteurs ont prétendu à tort que ces fondations étaient simplement reliées avec de la terre, d'autres au contraire comme M. Ed. Clerc, avec du ciment. La vérité est que ces pierres étaient réellement maçonnées avec du mortier. C'est à peine si, aujourd'hui, on peut les extraire. Par suite de l'humidité qui, dans la suite des siècles, a traversé la chaussée, il s'est formé des infiltrations et une formation de carbonate de chaux qui a rempli les interstices des fondations, en a soudé ensemble toutes les pierres qui forment un bloc presque indestructible.

Dans quelques endroits, lorsque les ouvriers rencontraient le roc, leur travail était simplifié; ils l'unifiaient simplement et s'il se trouvait un espace, une fissure entre deux roches, ils y intercalaient au mortier quelques pierres placées de champ.

Près de Colombier-Châtelot, en pratiquant des fouilles pour extraire du sable, on a cru reconnaître qu'il y avait sous la chaussée romaine des dalles et des rochers présentant des ornières profondes et on en a conclu que c'étaient

des vestiges d'ancien chemin gaulois. Il est fort admissible que les Romains se soient servis, quand ils les rencontraient des chemins qui existaient avant la conquête de la Séquanie. Ils les ont utilisés dans ce cas uniquement comme assise des nouvelles voies qu'ils construisaient.

Massif supérieur.

Sur ces fondations se trouvait un massif supérieur, un agglomérat dont l'épaisseur varie suivant les endroits entre quarante-cinq centimètres et deux mètres. Cette profondeur différait suivant les ondulations du terrain et des fondations, car c'est en mettant davantage de béton dans les parties plus creuses que les Romains arrivaient à réduire et à régulariser les pentes. Ce massif se compose toujours de couches *successives* — de *nombre et d'épaisseur variables* — de pierres cassées, ou de graviers, ou de cailloux roulés, ou même de gros sable de rivière : le tout amalgamé par du mortier de chaux et ensuite damé et roulé. L'usure du cassage semblerait indiquer que chaque couche aurait été livrée momentanément à la circulation, et que l'ensemble n'aurait pas été fait du même coup, mais dans un laps de temps assez court cependant puisqu'on ne remarque aucune ornière dans le béton. L'examen de plus de cinquante fouilles indique ce mode de construction et c'est à tort que Bergier et Trouillet, dans leurs manuscrits présentés au Concours de 1756, prétendent que la chaussée n'était que de la pierre pulvérisée provenant de recharges successives comme on opère de nos jours. La coupe transversale d'une de nos routes nationales offre un aspect tout différent.

Les Romains se servaient des matériaux qu'ils avaient à portée de la main. Sur le territoire de Voillans, leur béton était fait avec des pierres cassées de la grosseur de celles qu'on emploie aujourd'hui pour les prestations et ces pierres étaient noyées dans du mortier où la chaux figure pour moi-

tié. Dans certains autres endroits la proportion de chaux est cependant moins forte et certaines couches de béton indiquent en même temps la présence de terre argileuse comme matière agglomérante, mais c'est là une rare exception. On préférerait évidemment le mortier de chaux, seulement il fallait trouver à proximité des calcaires et du bois pour les cuire, ce qui était le cas pour la région baumoise, où le combustible était abondant. Quant à la nature des pierres employées, elle dépendait de ce que les Romains trouvaient dans chaque finage, et, comme le fait remarquer M. de Matty, cela était bien nécessaire en présence de l'énorme quantité de matériaux que nécessitait le mode de construction adopté. En voici une preuve palpable. De Santoche à Rang la pierre cassée disparaît totalement du massif de la chaussée. La proximité du Doubs procure aux Romains une matière plus commode à la fabrication de leur béton, et l'agglomérat qui parfois atteint jusqu'à *deux mètres d'épaisseur est fait uniquement de chaux et de sable de rivière*, en couches superposées d'épaisseur très variable, dont le tout forme un seul bloc d'une dureté extraordinaire. La somme de travail, de matériaux nécessaires, ainsi que le prix de revient d'une telle méthode peuvent paraître fantastique à quelqu'un qui n'a point vu la coupe d'une voie romaine. Et cependant rien n'est plus vrai : les voies romaines étaient à proprement parler des *viæ calceatæ*, des chaussées (1) des chemins faits à la chaux. La constatation en est facile le long du bois du Vernois, derrière Santoche, plus que partout ailleurs, et la simple vue de ce béton, tout de sable, convaincrerait rapidement ceux qui s'obstinent à croire que les voies romaines étaient établies comme les nôtres.

(1) De ce qui précède, l'étymologie du mot *chaussée* vient plutôt de *calx*, *via calceata*, chaux, chemin fait à la chaux, ce qui est aussi l'opinion de Diez, que du féminin du participe passé de *calciare*, *calciata via*, terre pressée, foulée, comme le prétend M. le Dr Meynier (*Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs*, 1900, p. 240).

Si cette affirmation rencontrait encore quelques sceptiques, je les renverrais à la consciencieuse étude de M. de Matty de Latour sur ce sujet. Le savant ingénieur, qui a étudié plus de sept cents coupes de voies romaines différentes, conclut également que ces routes étaient construites à la chaux. J'apporte encore deux documents irréfutables à l'appui de cette thèse :

C'est tout d'abord une analyse chimique de deux échantillons de mortier pris à Voillans, section des Arbres brûlés, le 21 mars 1903, sur la voie romaine du Rhin, l'un dans les fondations, l'autre au milieu du massif de béton épais à cet endroit de 80 centimètres seulement (1). Or le bulletin de l'analyse (2) qui en a été faite à la *Station agronomique de Franche-Comté* dénote la présence de 50 grammes 35 pour cent de chaux dans l'échantillon du bas, et 49 grammes 56 pour cent de chaux dans l'échantillon du massif supérieur. C'était donc un mortier fait à parties égales de chaux et de sable. C'est la preuve scientifique et incontestable de cette méthode de construction, telle que je viens de l'exposer. Le même bulletin d'analyse ajoute que cette composition chimique est loin d'être celle du ciment romain, dont on ne trouve aucune trace dans les deux échantillons, ce qui détruirait l'opinion de M. Ed. Clerc qui prétendait que les pierres servant

(1) Cette coupe est présentée au croquis de la planche ci-jointe.

(2) Bulletin d'analyse n° 41. — Matière analysée : *Deux échantillons de substances supposées être du ciment romain :*

| 1° Echantillon dénommé <i>bas</i> : | 2° Echantillon dénommé <i>milieu</i> : |
|--|--|
| Chaux p. %..... 50 ^{gr} 35 | Chaux p. %..... 49 ^{gr} 56 |
| Acide silicique %..... 5 ^{gr} 5 | Acide silicique %..... 4 ^{gr} 8 |
| Magnésie %..... 0 ^{gr} 44 | Magnésie %..... 0 ^{gr} 7 |
| Oxyde de fer %..... 1 ^{gr} 4 | Oxyde de fer %..... 0 ^{gr} 9 |

Cette composition chimique est loin d'être celle approchée d'un ciment romain. Les analyses faites sur ces substances donnant un maximum de chaux égal à 60 % rapporté au ciment sec et décarbonaté.

La même détermination faite sur l'échantillon *bas* sec et décarbonaté a donné 88 % de chaux. Il n'y a donc aucun espoir d'assimilation.

Besançon, le 24 avril 1903. Le Directeur de la Station, PARMENTIER. —
Prix : 30 fr.

de fondation aux voies romaines étaient reliées entre elles par du ciment, alors qu'en réalité il n'y a que de la chaux.

Voici maintenant une autre preuve non scientifique, mais qui cependant a sa valeur. C'est un simple fait d'observation. Le 13 mai 1903, sur la même voie de Besançon à Mandeure, à 600 mètres de distance du champ où j'avais prélevé les échantillons dont il vient d'être question, un manœuvre était occupé à creuser la voie au lieu dit « le Champ Rond » pour en extraire le sable, selon l'habitude de nos cultivateurs quand ils ont quelques constructions à faire. Or *sous le massif même du béton*, sur les pavés servant de fondations, que trouva-t-il ? Le squelette complet d'un cheval étendu très naturellement. D'après sa position et les grosses pierres dont il était recouvert, il est évident que ce cheval, victime d'un accident quelconque ou amenant les matériaux nécessaires à la construction de la voie, fut laissé sur place par les légionnaires ou les ouvriers. Et ceux-ci, pour ne point se donner la peine de creuser une fosse afin d'enfouir le cadavre, l'ont simplement noyé, pour ainsi dire, dans la couche profonde de béton dont ils composaient le massif de leur route en cet endroit. Preuve évidente de cette façon de construire, car si les Romains avaient procédé comme de nos jours à l'établissement de leurs voies, il leur eût été absolument impossible d'y laisser le cadavre d'un cheval abattu.

Quant à la surface de marchement ou partie supérieure de cet agglomérat, elle a disparu. Mais il ne semblait pas qu'elle devait différer sensiblement de celle nos chemins. M. de Matty croit que la surface des voies romaines une fois établies, comme on vient de le voir, était simplement cailloutée et entretenue par des rechargements successifs dans des conditions analogues à nos routes actuelles. En général, si la base de la voie du Rhin était de 5 mètres 50, sa surface supérieure ne dépasse guère quatre mètres en moyenne.

On est vraiment étonné de la somme colossale de travail qu'a exigée la construction de cette voie et il n'est pas éton-

nant que, sur tout son parcours, on remarque sur ses fondations des ornières très visibles, comme elles sont indiquées sur le croquis (voir Pl.). Bien parallèles, elle sont de soixante-quinze à quatre-vingts centimètres d'écartement. La plupart du temps on en remarque cinq et même six sur la largeur de l'emprise. Comme ces ornières sont bien marquées et profondes de cinq à sept centimètres, il est probable que la *voie pavée* a dû être livrée au roulage avant de recevoir son massif de béton. Ne proviendraient-elles pas aussi de l'énorme quantité de matériaux qu'il a fallu amener sur de lourds chariots pour construire l'agglomérat supérieur. Les deux hypothèses sont parfaitement admissibles.

Prix de revient kilométrique.

A titre de curiosité, je termine la description de cette voie en rappelant que l'ingénieur de Matty de Latour évalue à 86.000 francs au minimum, aux prix actuels, la dépense kilométrique d'une voie ainsi composée. Les voies romaines étaient construites le plus souvent, soit par les légions pendant les heures de paix qui suivaient les conquêtes, soit par des corvées, la main d'œuvre ne comptait guère.

Telle est la voie du Rhin, remarquable dans son tracé, extraordinaire dans son mode de construction, vrai travail de Romains, c'est le cas de le dire. On n'est pas étonné que les siècles l'aient appelé *via*, la grande voie, et dans nos campagnes elle est encore aujourd'hui la *vie* romaine.

Emplacement des Stations.

En étudiant cette partie de la voie des Provinces germaniques, il était curieux de rechercher quel pourrait être exactement l'emplacement des deux seules stations qui y sont indiquées sur les cartes romaines.

Conformément à l'opinion de Perreciot, c'est sur son trajet

dans le canton de Baume-les-Dames qu'il faut les placer sans aucune hésitation. Ce savant, dans un de ses manuscrits, dit en effet : « Il est probable que le territoire de Baume a été cultivé dès la plus haute antiquité. Il était fertile et étendu, dans une position avantageuse pour le commerce nécessaire entre la montagne et le plain pays. Son voisinage était rempli de villages sous la dénomination romaine : *Lopasugium* et *Vellatudurum* sont nommés dans l'Itinéraire romain et dans la Carte de Peutinger entre Besançon et Mandeuze, et on trouve des tuiles romaines dans presque tous les territoires des environs de Baume. »

Quoique cette question ait été controversée et que le calcul des distances indiquées par ces documents ne donne pas exactement la position géographique de ces deux stations, la situation topographique, les trouvailles archéologiques, et peut-être aussi l'étymologie de ces noms, fournissent des indices précieux et incontestables. Avant de les exposer il ne me paraît pas inutile de rappeler la bibliographie de cette intéressante question d'autant plus que les ouvrages qui en parlent sont très rares, même la plupart encore à l'état de manuscrits.

Deux documents de l'époque romaine nous signalent la voie du Rhin et ses stations. L'un est la Carte théodosienne ou Table de Peutinger, établie vers l'an 230, selon M. Ed. Clerc, plus vraisemblablement après l'an 337, selon le P. Dunod et M. Auguste Longnon. Cette Table donne un tracé schématique des voies de l'Empire Romain à cette époque, les étapes ou mansions, leurs distances intermédiaires et indique entre Besançon et Mandeuze la seule station de *Loposagio*, dont l'emplacement n'est plus contesté aujourd'hui.

Loposagium.

On s'accorde généralement à reconnaître que Luxiol, village situé à 6 kilomètres au nord de Baume-les-Dames

est le *Loposagium* des Romains et rares sont les auteurs qui placèrent cette mansion autre part. Du reste les raisons qu'ils apportent à l'appui de leurs thèses viennent d'une similitude de noms plus ou moins vague et d'interprétations étymologiques celtiques non moins risquées, comme on va en juger.

« En sortant de Besançon, écrit Chevalier de Poligny ⁽¹⁾, la voie, après avoir côtoyé le Doubs de plus près que ne le fait la route actuelle et après avoir passé par la Malmaison et les Longeaux amenait à *Loposagium* dont le nom indique une hauteur sur un lieu où il y a un passage, ce qui paraît fixer cette station auprès de la montagne d'Aigremont, au-dessus de Laissey, station des mieux placées et des plus commodes, éloignée de Besançon d'environ quatre lieues et quart, ce qui correspond aux treize milles romains attribués à ce poste qu'on ne peut placer ni à Soye ni à Luxiol. »

Chevalier soutient encore la même thèse dans le mémoire qu'il présenta à l'Académie de Besançon pour le concours de 1756 sur les voies romaines en Franche-Comté ⁽²⁾. « *Loposagio*, écrivait-il, est un nom composé de *sagio*, passage, et de *lopo*. Ce dernier mot n'est-il point écrit pour *polo* ? *Polus*, hauteur, montagne élevée, *sagio*, passage de rivière, ce qui convient parfaitement à Laissey et au quartier sous le château de Roulans. » Chevalier ignorait peut-être que Laissey n'était point sur la voie romaine.

Dom Jourdain ⁽³⁾ place *Loposagium* à Passavant : « Je ne vois, dit-il, aucune analogie entre Luxiol et le *Loposagium* de la carte. » Il en découvre plutôt dans Passavant, et le calcul des distances satisfait trop facilement cet auteur : « Ce lieu est à treize lieues gauloises de Besançon et à dix-huit de Mandeure, ce qui répond exactement aux nombres marqués

(1) CHEVALIER. *Histoire de Poligny*, I, p. XLXIII.

(2) CHEVALIER. Bibliothèque de Besançon, fonds de l'Académie manuscrit, 17.

(3) DOM JOURDAIN. Biblioth. de Besançon, fonds de l'Académie manusc. 17.

sur la carte pour ces deux distances. Je pourrais aussi trouver quelque affinité entre les mots de *Loposagium* et de Passavant, si j'étais instruit dans la langue celtique. » Quand même il l'eût été, Dom Jourdain n'aurait pu corroborer son opinion d'arguments sérieux, attendu qu'aucun vestige de voie romaine n'a été relevé sur le territoire de cette commune. Et je suis très étonné que l'Académie bisontine ait couronné son travail alors que seul d'entre tous les concurrents et les archéologues, il mentionne une voie dont on ne trouve aucun indice, dont on n'a aucun souvenir dans le pays, qui, par suite, est très problématique, et qu'au contraire il ne signale aucunement sur sa carte des routes romaines, la voie du Rhin, passant par Luxiol, Voillans, l'Hôpital-Saint-Lieffroy, telle que nous l'avons décrite précédemment et si visible encore aujourd'hui. Il se contente d'indiquer par un pointillé douteux une voie longeant le Doubs et passant par Baume-les-Dames.

Cluvier et Valois (1) opinent pour Soye, voyant dans le nom de ce village une certaine ressemblance avec les dernières syllabes de *Loposagium*. Cette opinion est absolument inexacte, car on peut certifier en toute assurance que la voie romaine en question n'a pas passé par Soye.

D'Anville (2), M. Bial (3), récemment M. Espérandieu (4), ayant sans aucun doute étudié de très loin la Voie du Rhin, s'obstinent à lui faire suivre les rives du Doubs et font de Baume-les-Dames la station de *Loposagium*.

Walckenaer (5) est moins affirmatif dans cette erreur; il ne peut pas dire si c'est Baume-les-Dames ou Saint-Ligier, hauteur qui domine cette ville au Nord et qui, autrefois, en était un quartier important. On peut opposer à ces auteurs

(1) Ad. VALOIS. *Notitia Galliarum* p. 120.

(2) D'ANVILLE. *Notice sur l'Ancienne Gaule*, p. 149.

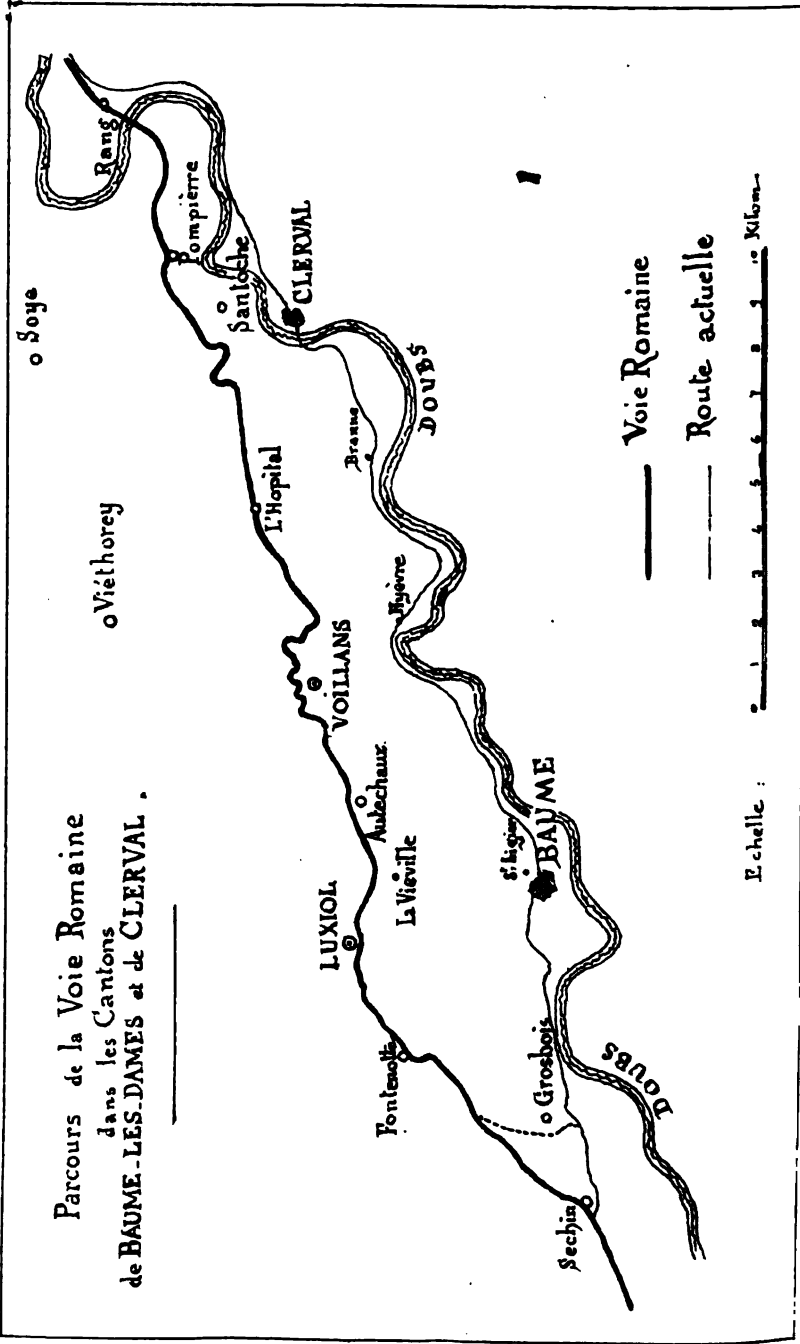
(3) M. BIAL. *Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs*, 1862, p. 401.

(4) M. ESPÉRANDIEU. *Revue épigraphique*, n° 101, avril 1901, page 180.

(5) WALCKENAER. *Géographie ancienne des Gaules*, t. III, p. 93.



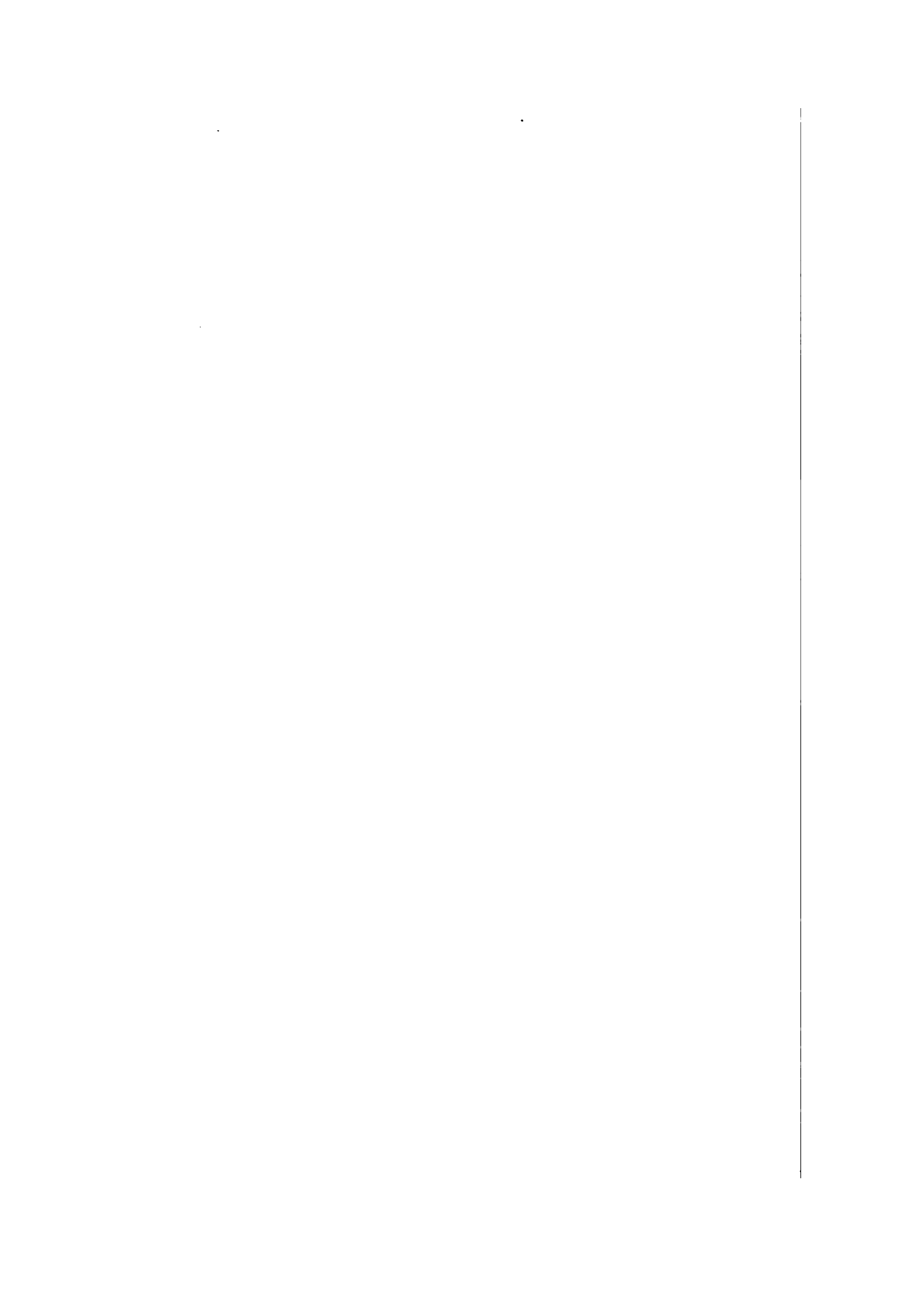
Parcours de la Voie Romaine
dans les Cantons
de BAUME-LES-DAMES et de CLERVAL.





Une Coupe de la Voie Romaine à Voillans (Doubs).





le même démenti formel qu'aux précédents. La voie du Rhin, comme nous l'avons vu, en étudiant son tracé, ne passait pas plus à Baume qu'à Soye, et c'est le cas de rappeler cette réflexion pleine de justesse de M. Ed. Clerc (1) : « Privés des connaissances qui ne peuvent s'acquérir que par des études toutes locales, les savants étrangers à notre pays éprouvent un insurmontable embarras dans l'application des itinéraires romains aux localités modernes. La nécessité les force à chercher les stations anciennes dans les villages dont le nom leur offre quelque analogie avec le nom écrit dans la carte de Peutinger ou l'itinéraire d'Antonin, en calculant au hasard les distances, et souvent en dehors du tracé réel des voies romaines ».

Bergier, dans le mémoire qu'il envoya au Concours de 1756 dont il est parlé précédemment, n'ose affirmer mais croit que Luxiol est l'ancien *Loposagium*.

Dunod (2) sans en donner la raison, n'hésite pas à dire que *Loposagio* c'est Luxiol, et il écrit ce nom *Lucio* tel qu'il est encore prononcé dans la région. Sont de cet avis tous les autres auteurs qui ont traité des voies romaines en Franche-Comté : M. Ed. Clerc (3), dernièrement M. J. Gauthier (4), et au XVIII^e siècle, Trouillet qui, dans son mémoire du Concours de l'Académie, semble avoir étudié avec un soin particulier la voie de la Germanie : « Lucio, dit-il, où nous plaçons la première mansion (*Loposagium*) n'est plus qu'un village, au couchant, à une petite lieue de la ville de Baume. Sa position dans un terrain élevé et aquatique nous paraît exprimée par son nom gaulois *Loposagio*. Ce lieu était considérable. On y trouve des ruines de grands bâtiments, des briques anciennes, des marbres gravés, et le peuple y conserve une

(1) Ed. CLERC. *La Franche-Comté à l'époque romaine*, p. 87.

(2) DUNOD. *Histoire des Séquanois*, préf. p. XIII.

(3) Ed. CLERC. *Ouvrage cité*, p. 109.

(4) J. GAUTHIER. *Mémoires de la Société d'Emul. du Doubs*, 1899 p. 391.

vieille tradition que c'était un passage pour les armées romaines. La voye s'y fait encore remarquer. Dernièrement on trouva dans les champs de ce village un marbre gravé qui fut cassé par les laboureurs avant qu'on ait lu l'inscription ». Cent ans plus tard, M. Ed. Clerc citait un fait identique : ne serait-ce pas le même tiré de l'auteur précédent ? De nombreuses monnaies romaines y ont été trouvées au siècle dernier. Tous ces vestiges, ces découvertes archéologiques et la position topographique agréable de ce pays, ainsi que l'abondance de l'eau, chose si précieuse pour une étape, donnent la certitude que Luxiol est réellement l'ancienne station de *Loposagium* mentionnée par la Table de Peutinger. C'est également l'identification adoptée récemment par M. Ernest Desjardins (1) et Auguste Longnon (2) dans leurs géographies de la Gaule romaine.

Velatodurum.

Si la question semble définitivement élucidée pour *Loposagium*, il en est loin d'être de même pour *Velatodurum*, l'unique station indiquée sur l'itinéraire d'Antonin entre Besançon et Mandeuire. Cet itinéraire, qui est la première carte romaine que nous possédions (si toutefois on peut donner le nom de carte à une simple nomenclature des voies de l'Empire romain), indiquait les stations principales ou relais que l'on y rencontrait, et, en chiffres, la distance intermédiaire entre chacune d'elles. Ce livre de poste certainement antérieur à la Table de Peutinger selon Dunod, Trouillet et le plupart des auteurs, aurait été dressé pour les généraux à la fin du III^e siècle, après l'an 286 à en croire M. Aug. Longnon. Or, sur cet itinéraire, il n'est pas question

(1) M. Ern. DESJARDINS. *Géographie hist. et admin. de la Gaule romaine*. t. IV, p. 142.

(2) M. Aug. LONGNON. *Atlas géographique texte*, p. 29.

de *Loposagium*, et seul *Velatuduro* y est cité entre Besançon et Mandeure. Certains archéologues trompés par le calcul des distances, d'autres par l'interprétation étymologique de ce nom, placèrent *Velatodurum* un peu de tous les côtés, même en dehors de la voie du Rhin et de toute autre voie romaine. Jusqu'à ces temps derniers, les auteurs étaient unanimes à ne reconnaître qu'une seule voie allant de la capitale de la Séquanie à Mandeure. Ils s'étaient toujours accordés à dire que *Loposagium* et *Velatodurum* étaient deux gîtes placés sur cette même voie à laquelle ils avaient fait suivre souvent un parcours imaginaire pour donner raison à leurs thèses; récemment il a été émise une opinion toute nouvelle: l'existence de deux routes différentes allant de Besançon à Mandeure l'une ayant *Velatodurum* sur son parcours, l'autre *Loposagium*, opinion peu admissible contre laquelle militent de très sérieuses objections, comme nous le verrons.

Velatodurum a été placé: 1° sur la voie du Rhin, pour des raisons différentes, très curieuses souvent, à Rang, à Pompierre, à l'Hôpital-Saint-Lieffroy, et à Voillans.

2° En dehors de cette voie, à Viéthorey et à Vellerot. Mais tout l'intérêt de la discussion se reporte sur Vellerot et Voillans dont les partisans sont nombreux de part et d'autre. Aussi ne citerai-je, que pour mémoire, les auteurs des autres identifications.

Trompé tout à la fois par le calcul des distances indiquées par une fausse application de l'interprétation étymologique, M. Ed. Clerc (1) prétend que Rang est l'ancienne station *Velatodurum*: « De Pompierre, la voie mène à Rang-sur-le-Doubs, où l'on doit reconnaître le *Velatodurum* de l'Itinéraire, dont le nom de *Rang* ne conserve que la dernière syllabe défigurée. » Chose très invraisemblable, car la désinence *durum* étant assez commune dans les

(1) Ed. CLERC Ouvrage cité, p. 110.

noms de lieux gallo-romains, même en Franche-Comté nous devrions avoir, dans ce cas, deux ou trois Rang. Ce qui a poussé cet archéologue à émettre cette opinion, c'est, dit-il « que la désinence *durum* indique un lieu sur une rivière, et le calcul des distances nous y conduit. Ce n'est qu'à Rang que la route rencontre une rivière à traverser. D'ailleurs de Besançon à Rang il y a en réalité 50 kilomètres ou 22 lieues et demie gauloises. » Faux calcul, car en suivant le tracé exact de la voie du Rhin, le xxii^e mille (ou 48 kilom. 890) serait au delà de l'Hôpital-Saint-Lieffroy, vis-à-vis Clerval et non à Rang qui est à 56 kilomètres de Besançon.

Sans en donner la raison, d'Anville (1) veut que ce soit Pompierre, Pont-de-Pierre, écrivait-il.

L'Hôpital-Saint-Lieffroy est l'ancien *Velatodurum* selon Chevalier (2) : « Ce dernier lieu, dit cet auteur, que l'Itinéraire met à xxii milles de Besançon, est suivant cette distance (en milles romains, l'Hôpital près de Viéthorel : la voie y passait et non à Voillans (première erreur !)) On dira ci-après qu'une branche de chemin depuis Langres venait près de ce poste rentrer dans la voie principale (deuxième erreur : cette route, qui passait à Uzelle, Mancenans, rejoignait la voie du Rhin vers l'Isle-sur-le-Doubs). C'est pourquoi vraisemblablement, continue Chevalier, il portait le nom de *Velatudurum*, *via, lata, turum*, Viéthorel, poste ou entrée de la grande voie.

Viéthorey a encore été désigné dans les Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs (3). Peut-être, comme il m'a été dit, y voyait-on une étymologie celtique, différente de la précédente (*vel*, *thodeure*, ruisseau). Malheureusement pour l'exactitude de cette interprétation, Viéthorey ne possède aucun ruisseau, manque d'eau très souvent et

(1) D'ANVILLE. *Notice sur la Gaule*, p. 643.

(2) CHEVALIER. *Histoire de Poligny*, t. I, p. XLIX.

(3) *Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs*, 1899, p. 391.

surtout se trouve à 6 kilomètres de la voie romaine, et n'y était nullement relié. Sur son territoire on ne retrouve aucun vestige de chemin antique. On ne doit donc pas hésiter à rejeter cette identification.

Je n'hésite pas à émettre la même affirmation au sujet de Vellerot-les-Belvoir, malgré ses nombreux partisans, qui apportent plutôt à l'appui de leurs thèses des rapprochements étymologiques que des documents topographiques.

Parmi ceux-ci il faut citer Schœpflin (1) qui a vu une certaine ressemblance entre *Velatodurum* et Vellerot et avec assurance fait passer dans ce village la voie du Rhin qui en est éloignée de plus de huit kilomètres et qui se trouve sur la rive opposée du Doubs.

Le même identification a été adoptée par Dom Jourdain dans son travail présenté au Concours de 1756. Il faisait passer une voie venant de Genève au Rhin par la Séquanie, par Pontarlier, Etray, Eysson, Vercel, *Vyt-les-Belles-voies* (2) « où elle se réunissait, dit-il, à la grande route de Besançon au Rhin et suivait les stations qui sont marquées dans la Table théodosienne et l'Itinéraire d'Antonin ; » et, en parlant des stations désignées sur ces deux documents il ajoute : « rien n'empêche que ce ne soient deux gîtes distingués qui se trouvent sur la même route », assertion qui fait supposer que Dom Jourdain ignorait la voie passant par Luxiol, puisqu'il ne le signale pas et qu'il fait suivre à la voie du Rhin la rive gauche du Doubs par Passavant, Vellerot : « Voicy les raisons qui me portent à donner la préférence à cette direction : . . . 2^e Je ne trouve aucune analogie entre Voillians et le *Velatodurum* de l'Itinéraire,

(1) SCHŒPFLIN. *Alsatia illustrata*, t. I, p. 199.

(2) L'origine du nom de Vyt-les-Belvoir vient de la proximité de cette localité avec le château et le pays important alors de Belvoir ; c'est donc à tort que Dom Jourdain écrit que « le village de Vy-les-Belles-Voies paraît avoir reçu sa dénomination de son emplacement sur une grande route. Ce nom vient du latin *Via*. » (*Concours de 1756*).

3^o La distance de Voillians à Besançon est toute différente de celle de *Velatodurum* par rapport à la même ville. 4^o La ressemblance entre les noms de *Velatodurum* et de Vellerot est de beaucoup plus sensible et la distance de cet endroit à l'égard de Besançon suffit pour remplir le nombre de vingt-deux lieues gauloises que l'Itinéraire donne à cet interval. »

Nous verrons dans la suite que Dom Jourdain a changé d'opinion.

Samuel Schmitt qui, je crois, est l'auteur du mémoire en latin présenté au même concours, partage la manière de voir du précédent : « *Velatudurum* Antonini nec levi conjecturâ quæritur in Vellerot, minus dextre in Voillant. »

Walckenaer désigne aussi Vellerot. Plus récemment ont émis la même opinion Ernest Desjardins, Auguste Longnon dans leurs ouvrages de géographie ancienne, ainsi que M. Bial et d'Arbois de Jubainville qui fait de *Velatu-durum* « la forteresse de Velatus ou Veladus » Vellerot-les-Belvoir (Doubs).

Dans le Bulletin de la Société grayloise d'Emulation de l'année 1903, M. S. Leroy, professeur d'Histoire à Gray (1), dans une très intéressante étude sur les *Milliaires trouvés dans la Séquanie*, reprend la théorie de Dom Jourdain, mais il ne se contente pas comme cet auteur d'une seule voie passant par Passavant et Vellerot. De la différence de sept kilomètres qui existe dans les mesures indiquées par l'Itinéraire et la Carte théodosienne et du doute qui plane sur l'emplacement exact de *Velatodurum*, M. Leroy conclut hardiment, et il est le premier à le faire, que « deux voies romaines ont successivement relié Besançon à Mandeure. »

• La première, dit-il, indiquée par l'Itinéraire d'Antonin,

(1) La partie de cette étude concernant le travail de M. Leroy a été l'objet de la communication faite à la Société d'Emulation du Doubs à la séance de février 1904.

remontait la vallée du Doubs à quelque distance de la rive gauche ; elle se confond en partie dans sa direction générale avec la route départementale qui va de Besançon jusque vers Vellevans. Son parcours qui était de 75 kil. 550, était coupé par la station de *Velatodurum*, aujourd'hui Vellerot-les-Belvoir. »

« La seconde voie romaine, postérieure à la précédente, était plus courte d'environ 7 kilomètres puisqu'elle mesurait 68 kil. 890 d'après la Table de Peutinger. Elle serrait de plus près le cours du Doubs, qu'elle longeait pour ainsi dire, à droite cette fois, pendant les deux tiers de son parcours, avant de le franchir vers Rang, et la station intermédiaire s'appelait *Loposagium*, aujourd'hui Luxiol. »

Je concède volontiers à M. Leroy que Vellerot-les-Belvoir fut une station romaine — on y a trouvé des tuileaux et des monnaies — et que la voie dont il parle existait *probablement*, sur une partie du parcours désigné par lui, *mais elle n'allait pas à Mandeure*. Le président Clerc lui-même, à l'autorité duquel M. Leroy fait appel, n'a pu en donner un tracé certain ; la carte qui accompagne son ouvrage sur *la Franche-Comté à l'époque romaine* ne porte qu'un pointillé douteux jusqu'à Aïssey. Il en conteste même l'existence quand il dit que Schœpflin « trouve Velatodurum à Vellerot en traçant dans notre moyenne montagne une voie militaire purement idéale. » Il est vrai que les tuileaux et monnaies trouvés assez nombreux à Aïssey, Vellevans, Randevillers, Sancey et Vellerot ont donné à penser que ces localités devaient être desservies par une voie dont il ne reste qu'un seul tronçon visible entre Tournedoze et Lanthenans. Certains auteurs ont cru pouvoir affirmer que c'était la *voie des salines* venant de Saulnot (H^{te}-Saône) par Geney, l'Isle, Lanthenans, Tournedoze, le col de Ferrière, seul passage possible de la chaîne du Lomont en cet endroit, que de là elle descendait sur Vellerot, Sancey, Randevillers, Vellevans, et suivait ensuite la route actuelle de Besançon.

Malgré ces hypothèses, il me paraît peu admissible qu'on puisse placer *Velatodurum* et *Loposagium* sur deux voies différentes. Et voici les objections que je fais à la thèse de M. Leroy :

1° L'itinéraire d'Antonin, de même que la Table de Peutinger ne signalent que les routes militaires, *chaussées* importantes, *viæ calceatæ*.

Or, de Besançon à Mandeure il n'en existe qu'une de ce genre, celle dite du Rhin, la plus importante de la Séquanie; inaugurée en 98 d'après les milliaires de Mathay; étonnante dans sa construction, comme nous l'avons vu; elle passait par Roulans, Sechin, Luxiol, Pompierre, etc.

La voie des Salines au contraire, par Vellerot et Lanthenans, n'était qu'une simple voie commerciale de création bien postérieure, route secondaire, non *calceata*, chemin gaulois réparé et entretenu. Si c'eût été une *via calceata* les habitants de ces pays en connaîtraient le parcours. Sur le plateau du Lomont, éloignés de toute rivière et du Doubs, les indigènes de Vellerot, Vellevans et autres lieux, manquant de sable pour leurs constructions, auraient certainement défoncé et exploité, comme on le fait à Voillans, la vieille voie romaine sur les points où elle n'aurait pas été empruntée par les chemins actuels; or, il n'en est rien, ni à Vellerot, ni avant ou après.

Or comment pourrait-on expliquer que cette voie d'importance moindre comme construction, moins directe comme trajet, moins commode par suite des nombreux accidents de terrain, de rampes plus fortes, fut signalée en l'an 286 sur l'itinéraire d'Antonin, et que l'autre plus importante, plus directe, mieux établie, *calceata*, antérieure à l'autre qui existait dès l'an 98, d'après les milliaires de Mathay, voie militaire comme je le démontrerais plus haut, fut omise sur cette carte établie surtout pour les généraux de l'Empire. Il me semble, qu'il y a là une objection sérieuse.

2° Vellerot-les-Belvoir ne répond pas aux conditions topographiques, comme le prétend M. Leroy, c'est-à-dire au calcul des distances indiquées sur l'itinéraire. La route départementale de Besançon à Vellevans ne peut pas être plus directe ; Vellevans se trouvant à 42 kil. de Besançon, Vellerot par Sancey) en est à 55 kil. Or je ferai remarquer que, par suite de la différence d'altitude et de la dépression du sol, il est impossible, de Vellevans et Randevillers, d'aller plus directement à Vellerot. Cette distance (55 kil.) ne répond pas aux 22 milles, 48 kil. 800), de l'itinéraire.

De Vellerot on pouvait se rendre autrefois à Mandeuve en empruntant deux voies romaines connues : 1° la voie de Pierre-Pertuis que la route des salines traversait à Lanthénans ; on n'avait alors qu'à passer par Hyémondans, Dambelin, Pont-de-Roide et Mathay — ou 2° celle du Rhin que ladite voie des Salines traversait entre Blussans et l'Isle. La distance de Vellerot à Mandeuve ne répond point par ces deux tracés aux XII milles intermédiaires entre *Velatodurum* et Mandeuve. Il n'y aurait qu'en suivant la route actuelle de Vyt, Valonne, Dampjoux, Villars et Pont-de-Roide que le calcul des distances serait exact ; mais cette voie n'est pas connue, il n'en a jamais été question, par conséquent elle est très problématique. Il n'en serait certainement pas de même si c'eût été une voie reliant réellement Mandeuve à Besançon.

3° Vellerot-les-Belvoir ne répond pas non plus aux conditions phonétiques. M. Leroy veut absolument que le nom de Vellerot vienne de *Velatodurum*. Pour le prouver, il énumère douze noms anciens dont la désinence est *durum*, il fait une étude très approfondie sur les transformations de ces mots, il en tire des règles et les applique à *Velatodurum*. « Après avoir supprimé, dit-il, le T intervocalique dont la chute est normale, nous aurons quelque chose comme Vellère ou Velleure et si nous ajoutons le suffixe diminutif or nous aurons naturellement Vellerot. » Et M. Leroy termine son

travail en disant que sa solution « a pour elle l'autorité de M. Longnon, l'érudit français le plus autorisé à l'heure actuelle dans ces questions de géographie ancienne » Il était intéressant de consulter M. Longnon lui-même à ce sujet et d'avoir l'opinion de ce savant professeur du collège de France et de l'Ecole pratique des Hautes-Etudes, dont la compétence en toponomastique est indiscutable. Or elle n'est pas favorable à la thèse en question. Si cet auteur dans sa carte de la Gaule sous la domination romaine porte Vellerot, c'est qu'il l'a mis de confiance, d'après Ern. Desjardins, car il prétend « que *Velatodurum* a pu donner à la rigueur *Veleur*, *Veler*, d'où le diminutif Vellerot mais que Vellerot est bien plus certainement le diminutif de *villare*, et qu'il ne faut pas lui chercher une autre origine. »

Pour résoudre la question de façon définitive, il serait nécessaire d'avoir les formes anciennes de Vellerot. Malheureusement nous n'avons pas de dictionnaire topographique du Doubs. Je trouve du moins dans le dictionnaire de l'Yonne, région qui peut au point de vue philologique se rapprocher de la nôtre, un Vellerot représenté en 1184 par *Villertus* ; en 1255 par *Villertum* ; en 1267 par *Villerot* ; en 1399 par *Vellerot*, *Valerot* ; en 1574 par *Vellerot* (1). Aucun de ces noms anciens ne se rapproche de *Velatodurum*. Du reste le nombre des localités portant le nom de Vellerot et de ses variantes Villerot, Villeret, indique suffisamment qu'elles tirent leur étymologie du commun *villare*, qui a été rendu en vieux français par villar, viller, villier, vellar, veller.

4^e Enfin voici une dernière remarque qui a son intérêt En suivant minutieusement au curvimètre le tracé de la voie de Mandeuze par *Loposagium* (Luxiol), en tenant compte de toutes les courbes que je connais pour avoir parcouru cette voie pas à pas, on arrive à Mandeuze avec un total de

(1) Collection des dictionnaires topographiques. *Yonne*, par M. Quantin, 1872.

75 kilomètres et demi, seule distance exacte et vraie depuis Besançon, et non pas de 68 kil. 890, comme le voudrait le calcul des distances intermédiaires données par la Table de Peutinger. Pour obtenir ce résultat de 68 kil. 890, il faudrait que la route allât à peu près en *ligne droite* de Besançon à Luxiol et de Luxiol à Mandeure ce qui est topographiquement impossible par suite des accidents de terrain. D'où je conclus : 1° qu'il y a erreur de mensuration ou de copiste dans les chiffres donnés par la Table. 2° La distance exacte de Besançon à Mandeure en suivant le tracé de la Table par Luxiol étant de 75 kil. et demi, la distance donnée entre ces deux mêmes villes par l'Itinéraire d'Antonin en passant par *Velatodurum* étant identiquement la même, soit 75 kil. 556, je conclus aussi, de cette égalité de longueur qu'il ne s'agit pas de deux voies différentes, mais bien de la même route désignée et par l'Itinéraire d'Antonin, et par la Table de Peutinger. Il y a la simple différence d'indication d'un relai intermédiaire, le premier ayant été détruit ou changé pour une plus grande commodité de service, dans le laps de temps qui s'est écoulé entre l'établissement de la première et de la seconde de ces deux cartes que nous possédions de la Séquanie sous la domination romaine.

Velatodurum n'est donc pas Vellerot puisque la voie de l'Itinéraire n'y passe pas. Serait-ce Voillans ? Dunod, dans son Histoire des Séquanois (1) l'affirme sans donner les raisons qui le poussent à émettre cette opinion : « *Velatodurum* est une mansion qui avait été changée au temps des cartes de Peutinger, postérieures à l'Itinéraire, et Voillans est un village auprès de Luciol, *Loposagio*, nommé dans ces cartes. »

Dom Jourdain, qui a varié dans sa manière de voir, abandonne Vellerot pour Voillans : « Voillans, écrit-il, se trouve assez exactement à la distance de xxii milles italiques attribués à la première station au delà de Besançon, en fixant la

(1) T. I, p. XIX.

valeur du mille au tiers de la lieue de 2.400 toises. Voillans est accompagné, au midi et au nord et sur l'alignement de la voie, de deux villages qui portent l'un le nom d'Autechaux, l'autre celui de l'Hôpital, dénominations qui annoncent que la voie passait proche du premier et que l'autre était un gîte (*hospitium*). On conclut de ces circonstances que Voillans est le *Velatodurum* de l'Itinéraire. »

C'est aussi Voillans pour Trouillet, et Bergier qui ont pris part au Concours de 1756. Tous deux confondent avec raison les routes portées sur l'Itinéraire et la Table, et mettent *Velatodurum* et *Loposagium* sur la même voie.

M. Laurens (1) copiant textuellement Bullet (2) voyait dans *Velatodurum* l'étymologie celtique *bel, vel : fer ; toddur*, lieu où l'on fond, où il y a un fourneau. Il en concluait que c'était Voillans, car il y avait des mines de fer fort abondantes, où le fer se trouvait pur en certains endroits. L'exploitation du minerai a duré jusqu'au milieu du XIX^e siècle et faisait la fortune des habitants de ce pays. Je ne crois pas qu'il y ait eu jadis des fourneaux à Voillans.

Le calcul des distances ne peut fournir une indication précise en faveur de Voillans, qui se trouve à 6 kil. du point marqué par le XXII^e mille. Il est vrai qu'il en est un peu près de même de Luxiol et qu'on ne doit pourtant pas hésiter à en faire la station de *Loposagium*, malgré une différence de 4 kilomètres.

Je me garderai bien de faire venir de *Velatodurum* l'étymologie du mot *Voillans*. Cette forme indique de prime abord une origine germanique dont la notation ancienne se terminait par *hing* ou *hingen*. Quant à l'origine tirée du latin *Velatus*, quelque séduisante qu'elle paraisse, il faut y renoncer. *Velatus* a donné *voilé* mais ne peut donner *Voillans*, car on ne sait ce qu'un suffixe germanique ou celtique

(1) Annuaire du Doubs, 1853, *Notice sur le canton de Baume*.

(2) BULLET. *Mémoire sur la langue celtique*, I, 191.

viendrait faire à côté d'un mot latin qui n'est pas même un substantif mais seulement un qualificatif. Par contre si Voillans ne peut venir de *Velatus*, il n'en est pas de même de *Velatodurum*. Au lieu de voir dans ce dernier nom un terme celtique *duros*, ou *douros*, et d'en faire « le fort ou la forteresse de Velatus » il me semble plus logique et plus simple de n'y trouver qu'un nom latin composé d'un substantif et d'un adjectif : *velatum*, *durum*. Et alors dans ce cas, par suite de la signification de ces deux mots et leur parfaite adaptation à la topographie de ce pays, je suis tenté de croire que *Velatodurum*, la station de l'Itinéraire, a été réellement bâtie sur le territoire même de Voillans.

Qu'on donne en effet à la désinence *durum* la signification de rocher, ou celle de cours d'eau, ruisseau, ou tout autre sens comme localité ou petite forteresse, le qualificatif de *velatus*, caché, convient admirablement bien à toutes ces versions. Si l'on vient de Besançon ou de Mandeure en suivant la voie romaine, il faut arriver sur Voillans pour l'apercevoir au fond de cette petite vallée de forme oblongue, à mi-côte de laquelle serpente la voie du Rhin. Cet endroit est réellement caché aux regards. Il devait l'être encore davantage au moment de la conquête de la Séquanie : l'humus épais et fertile qui recouvre son territoire indique suffisamment que les flancs de ce vallon étaient boisés autrefois.

Très souvent les noms des lieux ont été tirés de leurs curiosités naturelles. « La terre, dit le D^r J. Meynier, avec les reliefs, les dépressions, et les cavités que présente son sol, avec l'eau qui coule ou stagne à la surface, et celle qui entoure ses continents et ses îles, avec la végétation qui la recouvre, devait être, pour la nomenclature territoriale, d'une grande ressource (1). » Ne serait-ce pas le cas pour Voillans et qui en ferait certainement le *Velatodurum* des

(1) D^r J. MEYNIER. *Mémoires de la Société d'Emul. du Doubs*. 1897, p. 348.

Romains. Non loin du lieu dit *Colombot*, où l'on a trouvé autrefois de nombreux tuileaux, des substructions, des traces d'un ancien cimetière, une source, qui prend naissance à proximité d'Autechaux, s'engouffre presque immédiatement dans un entonnoir, d'où son nom *Bief-dans-terre*. Après un parcours souterrain de 1.800 mètres, ce bief jaillit abondant dans un bas-fond, sous un rocher bien caché à quelques cents pas de Voillans et devient un ruisseau qui traverse le village dans toute sa longueur. Chose curieuse : ce ruisseau arrivé à la dernière maison du pays, se précipite dans un creux et fournit une chute de vingt-sept mètres de profondeur qui actionnait autrefois les trois roues superposées du très ancien moulin seigneurial de Voillans. Ce moulin bien modernisé aujourd'hui est mû par une turbine posée à vingt-cinq mètres sous terre. Puis ce ruisseau disparaît totalement dans ce profond et étroit entonnoir de pierre. Des recherches, des expériences récentes, de fréquents effondrements du sol, prouvent que ce ruisseau a un lit souterrain jusqu'au lieu dit la Malcombe. De là, toujours sous terre, il va sortir à une altitude bien inférieure à Hyèvre-Paroisse où il reparait seulement et actionne encore un moulin. N'est-ce point vraiment capable de frapper l'imagination. Cette curiosité naturelle a attiré récemment l'attention de hardis spéléologues. C'est donc bien le *velatum duvrum* (1) par excellence, ruisseau caché, dans son parcours d'Autechaux à Voillans et de Voillans à Hyèvre. C'est une simple hypothèse que j'émet.

Du reste, pourquoi l'étymologie de *Velatodurum* ne viendrait-elle pas de deux termes latins, alors que partout dans le voisinage on ne trouve que des noms d'origine romaine comme la Vieville, *viae villa* ; Montby, *monis viae* ; Fontaine,

(1) La désinence *durum* que jusqu'à ces temps derniers on a toujours fait venir, non sans raison, de *dubrum* ou *duvrum* ruisseau, rivière, me semble plus admissible que toute autre interprétation, attendu que toutes les localités dont les noms se terminent par *durum* sont sur un cours d'eau.

fontana ; Clerval, *Clavis vallis* ; l'Hôpital, *hospitium*, etc. Les Romains créant une étape sur leur grande route lui ont donné simplement un nom suivant leur langue, nom tiré de la topographie du terrain, ou de la chose qui les y a frappés.

Les trouvailles archéologiques viennent à l'appui pour donner la certitude qu'une mansion romaine a existé sur le territoire de Voillans. Une statuette de divinité achetée autrefois par M. le Marquis de Moustier, des ustensiles de ménage et divers autres objets offerts au Musée archéologique de Besançon par M. Pol Jacquard, des tuileaux nombreux, recueillis par M. Buliard, au Prélôt à proximité du village ; trois pièces d'or de Néron, Adrien, Marc-Aurèle, trouvées en 1845, par Simon Petit, dans un murger des Combes de Vaux et reçues plus tard avec empressement comme paiement d'impôts par un collectionneur, M. Delacour, percepteur à Baume, cinq pièces d'or également découvertes depuis en Ranthes, une autre à Champraye, non loin de la chaussée, quelques-unes acquises par M. Vuilleret, sans compter une pièce d'argent à l'effigie de Trajan qu'on a montée en broche ; enfin de nombreuses monnaies de bronze et instruments divers, sont des documents sérieux qui indiquent bien l'emplacement d'une mansion détruite, car les pièces d'or ne se perdent pas si fréquemment au bord d'un chemin et surtout si nombreuses au même endroit.

Les murgers qu'on rencontre assez multipliés à peu de distance de la voie, et composés en partie de moellons, ne seraient-ils pas aussi des restes d'anciennes demeures détruites. La vaste pelouse, dénommée « La Levée de Jules César », qui domine le vallon et la voie sur un long parcours ne serait-ce pas, également l'emplacement d'un ancien camp ou poste de surveillance ?

La voie romaine, objectera-t-on, ne passe pas à proximité du ruisseau. C'est vrai, la voie en est éloignée de 300 mètres au moins et se trouve à un niveau plus élevé. Mais il est évident qu'elle y était déjà reliée par le chemin actuel

qui conduit du village aux Arbres-Brûlés. L'usure et le délitement des roches qui le bordent au sortir de Voillans et qui servent de soubassement aux murs de clôture du Château, rappellent les chemins celtiques; et l'étonnante largeur de la chaussée romaine au lieudit « le Champ rond » est un indice probable que ce chemin rejoignait la voie du Rhin à cet endroit.

Telles sont les raisons basées sur la topographie et de nombreuses observations, qui donnent la certitude que Voillans a été une station romaine, sans grande importance, il est vrai, composée de maisons échelonnées le long de la voie, depuis le Bief-dans-terre jusqu'à la Levée, et que cette mansion était très vraisemblablement le *Velatodurum* de l'Itinéraire d'Antonin.

Trouillet prétend avec raison que cette étape a été remise à Luxiol. Choisie probablement comme relai parce qu'elle était à égale distance de Besançon et de Mandeure, elle a sans doute été abandonnée dans la suite à cause de la distance et de la déclivité du terrain depuis la voie au ruisseau. Les Romains lui ont préféré Luxiol, seul autre endroit, où, de Sechin à Rang, (c'est-à-dire dans toute la longueur de la traversée de la voie sur le plateau des cantons de Baume et de Clerval), l'eau soit abondante et limpide. A cette condition importante pour l'établissement d'une étape, s'en joignait une autre : la voie passait à proximité même de la source et nul détour n'y était nécessaire comme à Voillans.

Velatodurum abandonné d'abord par les Romains, détruit par les Barbares, n'a laissé, aucun souvenir pendant de longs siècles, et n'a pas même conservé son nom à notre village actuel de Voillans, bâti dans la suite sur son emplacement.

1
1
1
1
1

1

Société d'Emulation du Doubs, 1903-1904.



JEAN PETIT

1819-1903

REV.
OF
FICT

NOTICE

SUR

LE STATUAIRE JEAN PETIT

(1819-1903)

PAR M. MAURICE THURIET

Séance du 20 juin 1903.

Au commencement du mois de mai dernier, la *Société d'Emulation* perdait un de ses membres honoraires les plus distingués, dont le nom et l'œuvre ont jeté quelque éclat dans le monde des arts.

Le sculpteur Jean Petit était né à Besançon le 9 février 1819. Son père était un ouvrier couvreur qui logeait avec sa famille au palais Granvelle, on ne sait au juste à quel titre ni à quel étage (1). L'enfant fit donc ses premiers pas sous les arcades de la vieille cour où soixante-dix-huit ans plus tard il devait voir ériger son œuvre de prédilection.

Le voisinage de l'école municipale de dessin décida peut-être de sa vocation. Comme les Gigoux, les Baille, les Machard, les Giacomotti, les Chartran, il fréquenta dès l'enfance cette école qui a été pour Besançon une pépinière d'artistes. Encouragé par ses maîtres qui avaient remarqué ses heureuses dispositions, Jean Petit part pour Paris à

(1) Le Palais Granvelle était alors propriété particulière. Il ne fut acquis par la Ville de Besançon qu'en 1864.

l'âge de quinze ans, dénué d'argent, mais riche d'espérances. Quel courage et quelle foi dans son art ne fallait-il pas à ce jeune homme pour affronter ainsi, sans protecteurs et sans fortune, les pénibles débuts d'une carrière difficile entre toutes. Petit se met avec ardeur au travail : il suit en 1834 et en 1835 les cours de sculpture à l'école des arts décoratifs où il est médaillé ; il est admis par concours en 1836 à l'école des Beaux-Arts, devient l'élève de David d'Angers, honneur recherché par tous les débutants, et, sous la direction de ce maître travaille au fronton du Panthéon.

Dès 1838 il aborde le concours du prix de Rome ; il est reçu le premier en loge, mais une grave maladie l'oblige à interrompre la composition définitive (1).

Joseph Droz, de l'Académie française, qui déjà s'intéresse au jeune sculpteur, déplore ce fâcheux contre-temps dans un billet adressé à Charles Weiss : « Je ne veux pas, écrit-il, laisser partir notre jeune compatriote Petit sans lui donner quelques mots pour vous. Nous avons été cruellement contrariés ; le triste état de ce jeune statuaire l'a mis dans l'impossibilité de continuer ses travaux depuis plusieurs mois et de se présenter au concours où il aurait eu tant de chances de succès. Sa désolation, vivement partagée par David et par moi, a encore augmenté son mal. L'air natal le rétablira et il reviendra poursuivre sa carrière, obtenir les succès dont le rendent digne son talent, sa persévérance, son âme noble et pure. Nous désirons beaucoup que la ville de Besançon lui continue son bienveillant intérêt. C'est de cœur que je vous recommande ce jeune homme ; ayez, je vous prie, la bonté de le mettre en relations avec les personnes qui peuvent lui être utiles. »

L'année suivante, Petit obtint le second grand prix avec un bas-relief représentant « *Le serment des sept chefs devant Thèbes* » Le journal le *National*, dans son numéro du

(1) Cette composition avait pour sujet : Alexandre-le-Grand malade

19 septembre 1839, louait en ces termes l'œuvre du jeune artiste : « M. Jean Petit, qui est élève de M. David, avait montré dans sa composition un talent qui, à nos yeux, aurait dû le faire préférer à tous ses rivaux ; il n'a obtenu que le second grand prix. Les têtes de ses personnages, qui étaient peut-être un peu trop grosses, sont sans doute cause qu'on ne lui a pas accordé la première place ; seules elles peuvent expliquer la rigueur des juges à son égard. Du reste, la composition même de sa page était la plus complète et la plus sculpturale de toutes.... Le modelé était d'un beau travail où la fermeté n'enlevait rien à la finesse. Assurément on peut le dire : c'était là un talent, sinon sans défaut, au moins mûri et à qui il fallait se hâter d'ouvrir le chemin des Alpes et les études de la villa Médicis. »

Hélas ! Jean Petit devait rester sur ce demi-succès. Au concours suivant, aucun artiste ne fut admis à l'honneur du grand prix. Le sujet donné aux concurrents était la statue d'*Ulysse tendant la corde de son arc*. Les critiques d'art louèrent la facture habile et hardie de l'ouvrage de Petit, mais furent d'accord pour trouver une trop grande ressemblance entre son Ulysse et le Philopœmen de David d'Angers. « Sans cette fatale réminiscence, disait le *Constitutionnel* du 23 septembre 1840, et s'il n'eût pas été élève de M. David, M. Petit aurait obtenu le premier prix ; mais les juges, avec raison ce nous semble, n'ont pas cru qu'un élève dût pousser à ce point la docilité aux leçons du maître. » David, en envoyant à la municipalité de Besançon le moulage de cette œuvre, écrivait non sans une pointe de dépit : « Il n'y a pas eu de grand prix cette année, à l'étonnement de beaucoup d'artistes. Mais certes si l'Institut ne s'était pas montré si sévère, il n'eût pu donner le prix qu'à M. Petit. »

Les brillants débuts du jeune sculpteur avaient attiré sur lui l'attention de ses compatriotes. Dès 1842, Charles Weiss dans une correspondance affectueuse continuée jusqu'à sa

mort, lui témoigne d'un intérêt qui se transforme bientôt en une profonde et solide amitié. Joseph Droz lui continue son appui et ne manque aucune occasion de le louer. Weiss lui-même l'atteste dans une lettre qu'il écrit à Petit le 10 juin 1842 : « M. Droz est en ce moment à Besançon ; il vous porte le plus vif intérêt et j'ai eu le plaisir de l'entendre parler de vous à M. le Maire, dans une assemblée respectable avec tout le zèle et toute la chaleur de l'amitié. J'aurais pu dire les mêmes choses, mais je ne les aurais pas si bien dites.... » Ainsi recommandé, Petit obtint de la municipalité bisontine une subvention pendant trois ans (1839 à 1841). Victor Hugo était intervenu pour solliciter ce secours en faveur de l'artiste pauvre. On en trouve la preuve dans une lettre de Weiss à Petit datée du 8 décembre 1848 ; le savant bibliothécaire écrit à son cher Phidias, comme il se plaît à l'appeler : « M. Victor Hugo vous connaît et vous aime depuis longtemps. J'avais oublié que le grand poète a écrit au Conseil municipal de Besançon en votre faveur une lettre qui émut vivement les pères conscrits de notre cité. »

En 1844, l'Académie de Besançon, ensuite des démarches de Joseph Droz, attribua la pension Suard à Jean Petit. On peut affirmer que jamais subsides ne furent mieux placés ; ils étaient mérités à un double titre, car ils encourageaient un labeur opiniâtre et ils venaient au secours d'un véritable dénûment.

Petit exposa pour la première fois au Salon en 1844. Son envoi comprenait deux groupes en plâtre représentant des sujets religieux et plusieurs médaillons, d'une facture énergique, parmi lesquels celui du philosophe Jouffroy et celui du maréchal Moncey. L'année suivante, il exposait un buste de Charles Nodier et, en 1846, il obtenait au Salon une médaille d'or pour ses bustes en marbre de Joseph Droz et de l'abbé Boisot. Cette dernière figure est particulièrement remarquable par la grâce de l'attitude et la finesse du mo-

delé; c'est une des plus parfaites qui soient sorties des mains de l'artiste.

Petit qui avait été si près d'obtenir le prix de Rome considérait l'Italie comme la terre promise et ne désirait rien tant que de visiter cette éternelle patrie de l'Art et d'y compléter ses études par la contemplation des chefs d'œuvre de l'Antiquité et de la Renaissance. Ses premières économies furent consacrées aux frais de ce voyage qui dura près d'une année et qui eut pour étapes Milan, Pise, Carrare, Pérouse, Venise, Florence, Naples, Pompéi et surtout Rome, où il fit le buste du pape Pie IX.

Malgré ses succès, Petit avait à lutter avec les difficultés de la vie. Affranchi des préoccupations matérielles de l'existence, son talent aurait pu s'épanouir en plein idéal et son ciseau aurait sans doute produit quelques belles œuvres de plus; mais l'artiste se voyait obligé d'accepter des commandes de travaux décoratifs et de se résigner à des collaborations anonymes dont un autre avait la gloire et le profit. En 1849, il exécute avec M. Deligand quatre statues en plâtre de dimensions colossales pour la décoration du pont de la Concorde, à l'occasion de la fête nationale du 4 mai. L'année suivante, pour la même circonstance, il accepte de faire avec deux autres artistes 18 statues allégoriques. En même temps, il collabore avec Simard aux travaux de décoration du grand salon du Louvre et il sculpte, d'après une esquisse de ce maître, pour le tombeau de Napoléon I^{er} un bas relief en marbre représentant la *Création de la Cour des Comptes*.

Lors de la fête nationale du 15 août 1852, il exécute seul pour l'ornementation de la place des Innocents quatre énormes cariatides supportant les tribunes des grands corps de l'Etat. Ces figures, qui ne devaient vivre qu'un jour, portaient néanmoins un cachet d'art qui valut au statuaire les éloges de la presse.

Une certaine renommée venait à Petit qui commençait enfin à recevoir des commandes de l'Etat. Il les avait longtemps

attendues en vain et il faisait part à Weiss de ses démarches infructueuses dans des termes qui méritent d'être cités : « J'avais la naïveté de croire, écrit-il à son ami le 4 décembre 1848, qu'il suffisait d'avoir fait des études consciencieuses pour arriver à la connaissance approfondie de son art et d'avoir obtenu quelques succès pour mériter la faveur de M. le Ministre. Mais vaines illusions, ce n'est pas tout cela que l'on demande ; ce sont des protections et de hautes protections encore, non pas prises dans la classe artistique qui n'est absolument rien, mais parmi les hommes politiques, qui disposent de tout. Je l'ai vu par ce qui m'est arrivé ces temps derniers. J'avais adressé une pétition à M. le Ministre dans laquelle je lui demandais des travaux, en lui exposant mes titres au nom desquels je sollicitais sa bienveillance. Je n'eus pas de réponse. Je m'adressai au Directeur des Beaux-Arts pour savoir où en était ma demande ; je ne fus pas plus heureux. J'insistai pour avoir audience et toujours pas de réponse. Je hasardai enfin une dernière lettre que j'adressai à son domicile et dans laquelle je lui rappelai toutes les précédentes, mais elle eut le même sort que toutes les autres. C'est alors que j'allai trouver M. Robelin pour lui conter mes tristes aventures et le prier de m'indiquer les moyens que je devais employer pour me faire entendre. Il sourit de ma crédulité et me dit que je pétitionnerais ainsi toute ma vie sans plus de succès si je n'employais pas l'influence de quelques personnages puissants. En effet, il me fit avoir une lettre de son ami Victor Hugo avec laquelle je me présentai à M. Charles Blanc, directeur des Beaux-Arts, qui me reçut cette fois avec tous les égards que lui imposait une telle recommandation. Mais malheureusement il était trop tard pour qu'il pût satisfaire ma demande, les travaux étant donnés et le budget entièrement dépensé. »

Instruit sans doute par l'expérience et sachant mieux s'y prendre, Petit fut plus heureux les années suivantes. Sur la recommandation de Scribe, il fut chargé d'exécuter pour la

décoration de la façade de l'hôtel de ville de Paris la statue du Premier Président de Thou (mai 1849). Ce travail lui fut payé 3,000 francs. Il modela pour les appartements de l'Empereur un buste du roi Louis Bonaparte, qui fut admiré au Salon de 1853. Il cisela ensuite pour la façade du Louvre et des Tuileries la statue du peintre Lebrun (1854-1855) et des figures en marbre représentant Mars vainqueur (1855-1856), Persée, vainqueur de Méduse (1), le Laboureur (1853-1857), Castor et Pollux (1865-1866) le Poète ou le Chantre de la Nature (1868). La plupart de ces ouvrages rappellent par leur sujet comme par la manière dont ils sont traités les plus beaux morceaux de l'art antique. Entre temps, Petit contribuait avec Millet et d'autres statuaires à la création d'un monument colossal élevé, sur une place d'Ajaccio, à la mémoire de Napoléon I^{er} et de ses frères : c'est lui qui fut chargé d'exécuter la statue du roi Louis Bonaparte qui se dresse à l'un des angles de ce monument. Il éleva, au cimetière du Père Lachaise, le mausolée de Louis Dupont, célèbre danseur et créateur de ballets ; au pied du buste de Dupont, l'artiste a figuré deux statues en marbre représentant Zéphyr et Therpsychore. En 1865, Petit tailla le fronton ouest de l'Opéra. On y voit les Muses de l'architecture et de l'industrie assises dos à dos, tandis que les génies de l'antiquité et du travail jouent à leurs pieds. Cet important ouvrage lui fut payé douze mille francs.

Il est impossible de citer tous les bustes et tous les médaillons qui sont sortis des mains de l'artiste. Son buste en marbre de Joseph Droz a été jugé digne d'orner la salle des séances de l'Institut. L'école des Chartes a de lui un buste de Quicherat ; le moulage de cette œuvre figure dans la salle de l'Académie de Besançon, qui possède aussi le buste

(1) Cette composition, qui fut très remarquée au Salon de 1863, était primitivement destinée à orner une des niches du rez-de-chaussée de la cour du Louvre. Elle est actuellement au Palais de Fontainebleau.

en marbre de J.-B. Suard (1) La bibliothèque de notre ville renferme plusieurs œuvres remarquables de Petit : le buste de l'abbé Boisot, son fondateur (2), ceux de Charles Nodier et de Francis Wey ; les médaillons en marbre de Charles Weiss et d'Auguste Castan. Au Musée de Besançon, on peut voir ses trois compositions pour le prix de Rome ainsi que le modèle en plâtre du fronton de l'Opéra.

Jean Petit avait dressé en 1842 pour sa ville natale un projet de monument à la mémoire du Maréchal Moncey et, en 1858, l'esquisse d'une statue équestre de Vercingétorix, destinée à orner la fontaine de la place de l'Etat-Major. Ces œuvres n'ont jamais été exécutées. En revanche, le sculpteur eut la satisfaction de voir élever, en 1897, dans la Cour du Palais Granvelle, son œuvre la plus importante, la statue du Cardinal, ministre de Charles-Quint et de Philippe II. Par son testament, Charles Weiss avait légué à la Ville une somme de 30,000 fr. pour l'érection de ce monument, en désignant pour l'exécuter son vieil et fidèle ami Petit ; la Ville vota de son côté une subvention de 10,000 fr. L'artiste a représenté le Cardinal debout, majestueusement drapé dans sa robe et protégeant de sa main droite étendue la couronne de la maison d'Autriche. Cette statue a grande

(1) Weiss avait donné à Petit d'utiles conseils pour cette œuvre. Il lui avait indiqué où il trouverait le meilleur portrait de Suard ; il lui avait déconseillé de prendre comme modèle le portrait légué à l'Académie de Besançon : « Ce portrait représente M. Suard dans la dernière vieillesse, lui écrivait-il le 13 octobre 1814, et si vous faites son buste d'après ce modèle, la postérité n'aura pas une idée des traits et de la physionomie d'un des hommes les plus beaux et les plus spirituels de France. Quel parti la sculpture peut-elle tirer d'une tête à perruque ? »

(2) Le 14 octobre 1845, Petit écrivait à M. Weiss : « Le marbre que j'ai acheté pour l'exécution du buste de l'abbé Boisot est admirable jusqu'à présent et s'il ne survient pas de défauts pendant le cours du travail, chose que l'on ne peut prévoir, j'ose espérer qu'avec l'aide de cette belle matière et avec tout le cœur que je mettrai pour reproduire dignement les traits d'un compatriote aussi généreux que l'était Boisot, l'on reconnaitra l'admiration de l'artiste pour l'illustre personnage qui avait été si longtemps oublié et qui va enfin reparaitre par votre noble et heureuse pensée.

allure. On peut admirer sans réserve la noblesse de l'attitude, mais on trouve généralement que les traits n'ont pas la vigueur et l'accentuation qu'on remarque dans les portraits du Cardinal, notamment dans ceux d'Antoine Moore et du Gaetano. Il y a un peu trop de mollesse dans les lignes du visage et dans les boucles de la barbe, trop uniformément frisée. Le piédestal de la statue devait être orné de deux bas-reliefs dont l'un représentait Granvelle remettant à don Juan d'Autriche, à son départ pour Lépante l'étendard de la chrétienté. Il est permis de regretter que ces bas-reliefs dont Petit avait dressé la maquette n'aient pas été exécutés. Le monument auquel l'artiste travaillait dès avant 1870 ne fut mis en place qu'au mois de mai 1897. A défaut d'inauguration officielle, un punch d'honneur fut offert au vieux statuaire bisontin, dans la grande salle du Palais Granvelle, par les Sociétés savantes et artistiques de sa ville natale (1) qui, à cette occasion, sollicitèrent unanimement pour lui la croix de la Légion d'honneur. Leur démarche resta sans succès ; elle n'était pourtant que le rappel d'une proposition dont l'artiste avait été l'objet en 1870, alors qu'il faisait partie pour la quatrième fois du jury de concours de l'école des Beaux-Arts et des grands prix de Rome. Mais Petit était un modeste et un isolé qui n'appartenait à aucune coterie artistique ou politique et les protections qui lui manquaient en 1848 pour obtenir des commandes de l'Etat lui firent aussi défaut pour la décoration : il a dû se dire que les choses n'avaient pas changé depuis cinquante ans.

Replié sur lui-même, il se contenta de souffrir en silence de l'injuste oubli dans lequel en haut lieu on laissait son talent. Ses compatriotes l'en avaient consolé par des témoignages d'estime auxquels il attachait le plus grand prix : l'Académie de Besançon l'avait élu membre correspondant en 1856 et la Société d'Emulation, à laquelle il appartenait

(1) *Mémoires de la Soc. d'Emul. du Doubs*, 7^e série, T. II (1897).

depuis 1866 l'avait nommé membre d'honneur en 1896.

Jean Petit est mort à Paris, dans son domicile de la rue Denfert-Rochereau le 6 mai 1903, à l'âge de 84 ans. Peu de temps avant sa mort il avait donné à la bibliothèque de Besançon les maquettes de plusieurs de ses œuvres, un groupe de menus objets, en particulier d'anciennes garnitures de meubles ainsi qu'une intéressante collection de minéraux, qui a trouvé place au Musée d'histoire naturelle, enfin ses livres et ses correspondances, parmi lesquelles de nombreuses lettres de Charles Weiss, de Joseph Droz, et du peintre Edouard Baille. Chose remarquable chez un artiste d'humble origine, qui n'avait pas fait d'études secondaires, Petit savait manier la plume presque aussi bien que le ciseau ; l'Académicien Droz louait en ces termes les qualités de son style : « Je ne veux pas négliger de vous parler d'un rapport sous lequel votre lettre m'a fort intéressé : elle est écrite avec facilité ; il y a du naturel dans vos expressions, jamais de recherche ; et je n'ai aperçu ni un mot impropre, ni une phrase incorrecte. Cela suppose en vous un esprit juste et la justesse d'esprit est nécessaire dans tous les arts : sans elle on voit mal et par conséquent on ne peut être vrai dans aucun genre de compositions. »

Jean Petit a légué par son testament à la Ville de Besançon, en mémoire des encouragements et des secours qu'il avait reçus d'elle aux jours misérables de ses débuts, une somme de dix mille francs dont la rente servira à soutenir pendant trois ans les efforts d'un jeune homme se destinant à la carrière artistique. Il légua en outre à l'Académie de Besançon une autre somme de 10,000 francs pour la création d'un concours annuel de beaux-arts dont les sujets seront relatifs à l'histoire du pays comtois. Il était resté très attaché à sa ville natale où il aimait à venir se retremper et où il avait compté de solides amitiés : celles de Weiss, d'Auguste Castan et d'Edouard Baille. Par contre, il ne paraît pas avoir été en relations suivies avec d'autres artistes comtois. Lors-

qu'il avait son atelier rue de l'Ouest, 16, à Paris, il fut le voisin de Clésinger, son aîné de cinq ans, qui avait été comme lui élève de David ; mais leurs goûts et leur genre de vie étaient trop dissemblables pour qu'une sympathie véritable unît ces deux compatriotes. Aussi bien, l'ami intime de Clésinger, Armand Barthet, dans des articles de critique parus vers 1846, avait exorcé sa verve railleuse sur Jean Petit et cherché à ridiculiser ses efforts consciencieux.

Petit avait des allures réservées et timides ; il était d'une taille au-dessous de la moyenne et d'une complexion délicate. Dans sa jeunesse, il avait été souvent malade ; à plusieurs reprises Weiss et Joseph Droz lui conseillèrent de ménager sa santé altérée par les excès de travail et sans doute aussi par les privations. Droz lui écrivait à la date du 1^{er} décembre 1845 : « Parmi les jeunes artistes de mérite, j'en ai connu très peu dont les commencements n'aient pas été difficiles. J'ai remarqué que la faiblesse de santé n'est pas dangereuse pour ceux qui ont une bonne conduite. Sous ce rapport, il n'y a pas de recommandation à vous faire ; je ne connais pas d'âme plus pure que la vôtre ; vous êtes digne d'aimer le beau, car vous êtes bon et sage. » Le jeune homme, dont la santé était si chancelante, grâce à la pureté de ses mœurs et à la régularité de sa vie, mourut octogénaire. Ce n'était pas seulement par son mérite artistique que Petit avait su conquérir l'affection si précieuse de protecteurs tels que Joseph Droz et Charles Weiss ; c'était aussi par les qualités de son cœur ; l'honnêteté, la franchise, la bonté et la douceur se lisaient sur sa physionomie qu'a fidèlement représentée le peintre Henri Martin dans le portrait de l'artiste légué au Musée de Besançon.

Dans la pléiade des artistes franc-comtois, Jean Petit occupe un rang des plus honorables. Sans doute il ne saurait être comparé ni à Perraud ni à Clésinger ; il n'eut jamais comme ces maîtres de belles envolées d'art ; le génie ne l'avait point touché de son aile. Il s'inspirait des chefs d'œuvre

de l'antiquité et se plaisait plutôt dans leur imitation que dans des créations originales et hardies. Ses ouvrages ont les qualités de la sculpture païenne ; ils en ont aussi les défauts. S'ils sont remarquables par la pureté des lignes et la beauté plastique, ils manquent en général de chaleur et de mouvement. Rompu à toutes les difficultés de la statuaire, Petit eut au plus haut degré l'amour de son art. On peut juger d'un mot sa vie et son œuvre, ce fut un honnête homme et un vaillant artiste !

CATALOGUE

DES

PRINCIPALES ŒUVRES DE JEAN PETIT

1839. *Le serment des sept chefs devant Thèbes*, bas relief qui valut à son auteur le second grand prix de Rome. — Au musée de Besançon.
1839. *Télémaque*, esquisse ;
Idomiénée, esquisse ;
Alexandre-le-Grand malade, esquisse. — Au musée de Besançon.
1839. *Médallions de Raphaël, de Michel-Ange et de Jean Goujon*. — Ornent la façade d'une maison de la rue Cambon, à Paris.
1840. *Ulysse tendant la corde de son arc*, statue. — A l'école de dessin de Besançon.
1841. *Buste de Jacques Cœur*. — Orne la façade d'une maison de la rue Rambuteau.
1842. Projet de monument à la mémoire du *maréchal Moncey*, donné à la ville de Besançon.
1844. *Ange gardien protégeant le sommeil d'un enfant*, groupe en plâtre ;
1844. *Médallions du maréchal Moncey ; de l'archevêque de Reims, Gousset ; du philosophe Jouffroy*.
La Vierge et l'Enfant Jésus s'offrant en holocauste, groupe en plâtre ;
Buste de J.-B. Suard. — A l'Académie de Besançon.

1845. Buste en marbre de *Charles Nodier*. — A la bibliothèque municipale de Besançon.
1846. Buste en marbre de *Joseph Droz*, de l'Académie française;
Buste en marbre de *l'abbé Boisot*. — A la bibliothèque municipale de Besançon ;
Huit médaillons de personnages franc-comtois, notamment ceux de *Charles Weiss*, de *Viancin*, de *Ch. de Saint-Juan* et du marquis de *Falletans*.
1847. Buste du *pape Pie IX*.
1848. Buste en marbre de *M. Robelin*.
- 1849-1850. Statue de *de Thou*, premier Président au Parlement de Paris. — Au musée de la Ville de Paris.
1850. Buste en marbre de *M. Charles de Rotatier*. — Bibliothèque de Besançon.
- 1851-1852. *La Création de la Cour des Comptes*, bas-relief en marbre ornant le tombeau de Napoléon I^{er}, aux Invalides.
Martin de Gray (médaillon).
- 1853 *La résurrection du Christ*, bas-relief.
1853. Buste en marbre du roi *Louis Bonaparte*;
Buste en marbre de *Joseph Droz*. — Salle des séances de l'Institut de France ;
Médaillon en plâtre de *Mme Juliette de Latour*.
- 1854-1855. Statue en pierre du peintre *Lebrun*. — Fait partie de la galerie des hommes illustres, place du Carrousel.
- 1854-1856. Buste de *Louis Duport*. — Au cimetière de l'Est, à Paris.
Zéphyr et Therpsichore, statues en marbre ornant le monument funèbre de Louis Duport. Même cimetière.
- 1855-1856. *Mars vainqueur*, statue en pierre. — Façade du vieux Louvre. .

- 1856-1857. *Le Laboureur*, statue en pierre. — Façade du vieux Louvre
1857. Buste en marbre de *Mlle Michelot* ;
Buste de *Mlle Léa Lehaut* ;
Buste en plâtre de *M. Florentin Laudet* ;
Médaillon en marbre de *Charles Weiss*. — A la bibliothèque de Besançon.
1858. Esquisse d'une statue équestre de *Vercingétorix* (projet de fontaine monumentale). — Au musée de Besançon.
1863. *Persée, vainqueur de Méduse*. — Au Palais de Fontainebleau.
1863. Buste du géologue *Nérée-Boubée*. — Au cimetière de Bagnères-de-Luchon.
1864. Statue du roi *Louis Bonaparte*. — Fait partie du monument de la famille Napoléon, à Ajaccio ;
Médaillon du *Premier Président Loiseau* et de *Gustave Oudet*.
- 1865-1866. *Castor et Pollux*, statues en pierre. — Façade du Palais des Tuileries.
- 1866-1867. *Les Muses de l'Architecture et de l'Industrie*. — Fronton ouest de la façade principale de l'Opéra.
1868. *Le Poète ou le Chantre de la Nature*, statue en pierre, sur la façade du Louvre.
- 1875-1897. *Le Cardinal de Granvelle*, statue en marbre élevée dans la cour du palais Granvelle, à Besançon.
1876. Médaillon en marbre de *M. Jules Quicherat*.
1882. Buste en marbre de *Jules Quicherat*. — A l'école des Chartes.
1883. Buste en marbre de *Francis Wey*. — A la bibliothèque de Besançon.

1884. *Résignation*, statue.

1892. Médaillon en marbre d'*Auguste Castan*. — A la bibliothèque de Besançon.

Société d'Emulation du Doubs, 1903-1904.



LE CARDINAL DE GRANVELLE

(Œuvre du sculpteur Jean Petit).



1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

LA RENTRÉE
DU PARLEMENT DE FRANCHE-COMTÉ
après l'Exil de 1759

Par M. G. BLONDEAU
SUBSTITUT DU PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE
MEMBRE RÉSIDANT

Séance du 16 Février 1904

Trois ans s'étaient écoulés depuis que le Parlement de Franche-Comté, pour avoir refusé l'enregistrement de la déclaration du roi établissant un nouveau vingtième, avait vu délivrer contre trente de ses membres récalcitrants des lettres de cachet.

Les parlementaires frappés avaient pris en silence la route de l'exil, mais un tel coup d'autorité avait eu un retentissement immense non seulement dans la province mais encore dans tout le royaume. L'opinion publique avait pris nettement parti contre le pouvoir royal. Tandis que plusieurs parlements ne craignaient pas d'adresser au roi les plus courageuses remontrances, la plume des pamphlétaires ne cessait de déverser le ridicule sur les conseillers restés en place (1) que l'on appelait les « rémanants » ou les « filleuls de

(1) Le plus célèbre de ces pamphlets est un poème lyrique dû à la plume du jésuite Talbert frère d'un parlementaire exilé : *Langrognet aux enfers*. Un des exemplaires, très rare aujourd'hui de cet opuscule, illustré de gravures assez légères, est conservée à la bibliothèque municipale de Besançon. Ce dépôt public possède également une gravure satirique de la même époque représentant une séance solennelle du Parlement. On y voit les fau-

M. de Boynes ». Cet intendant dont les intrigues avaient réussi à lui faire attribuer le poste de premier président du Parlement, s'était rapidement attiré le mépris des magistrats et la haine du peuple par son arrogance, son ambition, et son despotisme.

Accusé à juste titre d'avoir sollicité du roi l'exil des trente membres de sa compagnie, méprisé de ceux même qui avaient suivi ses conseils, accablé sous le poids du ridicule jeté sur sa personne et sur son nom, il avait enfin compris que sa situation n'était plus tenable et démissionné le 24 avril 1761.

Cette détermination eut le plus heureux résultat ; le chancelier ouvrit les yeux ; il vit que la voix de la conciliation était ouverte et que la rigueur devait faire place à la clémence. Le retour des exilés pouvait seul calmer l'effervescence des esprits. Aussi le 1^{er} août les proscrits reçurent-ils l'ordre de se réunir à Belfort pour y attendre les ordres du roi. Sur ces entrefaites, la nomination à la première présidence de M. Perrenet de Grosbois, magistrat de carrière et homme de valeur, arrivée le 1^{er} septembre 1761, fut bien accueillie par tous. Bientôt, des lettres patentes rétablirent le Parlement de Franche-Comté dans la même situation qu'avant le conflit et permirent aux proscrits de quitter la terre d'exil.

Leur retour à Besançon fut pour eux un triomphe qui, on s'en rendit compte plus tard, dépassa les limites de la sage raison. « L'opinion publique, dit M. Estignard (1), considérait encore le Parlement comme le défenseur du droit de la nation et les exilés comme des martyrs de la cause populaire. Toutes les misères furent oubliées, comme si la main du Parlement reconstitué eût pu répandre sur la province

teuils des exilés restés vides ; les conseillers et les autorités présentes sont représentés sous les traits de perroquets et autres oiseaux dans des allures diverses.

(1) *Le Parlement de Franche-Comté, de son installation à Besançon à sa suppression 1674-1790* tome I, p. 340.

des prospérités sans nombre et y ramener l'âge d'or. »

La réception fut magnifique. Indépendamment de la relation officielle qui en fut adressée au chancelier (1) et de quelques notes laissées par le père Dunand, nous possédons sur cette matière deux documents très intéressants : le journal de Grimont, dont une copie est conservée à la bibliothèque municipale de Besançon (2), et un joli petit tableau qui décore la bibliothèque de l'ordre des avocats au Palais de Justice de notre ville.

La *Biographie Universelle* ne signale point parmi les ouvrages de l'avocat au parlement ce volumineux journal qui embrasse les trente dernières années de l'ancien régime. Pourtant cette histoire anecdotique renferme des documents les plus intéressants, non seulement sur les événements importants de la province et du royaume, mais encore sur les menus faits, les incidents de la vie journalière et même la chronique scandaleuse de l'époque.

Les détails qu'il rapporte sont des plus curieux au point de vue des mœurs et des habitudes de cette haute société de Besançon, légère et frivole, à laquelle Grimont appartenait par sa naissance et qu'il rencontrait dans le salon de madame de Faltans.

Au début du deuxième tome le journal nous donne le récit, d'autant plus exact qu'il est pris sur le vif, des fêtes qui eurent lieu lors de la rentrée des parlementaires. La plume alerte et souvent mordante du chroniqueur sait à merveille décrire la marche des événements et l'état d'âme de ses contemporains.

Dans le style emphatique et bourré de métaphores à l'antique, déjà en faveur à ce moment, le bon Grimont rapporte

(1) GODIN. — Rapport du 3 décembre 1761 indiqué par ESTIGNARD comme se trouvant aux archives du Doubs, mais que nous n'avons pu retrouver.

(2) *Manuscrits n° 1039*, tome II.

que « les exilés arrivèrent à Besançon avec un triomphe plus éclatant que Camille ne l'a jamais eu à Rome après avoir sauvé le Capitole ».

Malgré la précaution que l'on avait prise de retarder jusqu'à la nuit l'entrée en ville des parlementaires, de scinder en deux parties le cortège et d'espacer de quatre jours (6 et 10 novembre 1761) la marche du premier et du second, la population toute entière se porta les deux fois sur leur passage « Vers les neuf heures du soir, écrit un témoin, (1) on entendit le premier bruit de boîtes pour donner le signal. Ah ! monsieur, quel instant ! il ne fut personne qui ne sentit dans ce moment son cœur comme se détacher pour aller au devant de ces messieurs et se donner en reconnaissance. Les acclamations, les cris continuels de vive le roi, vivent nos illustres exilés, qui accompagnaient les voitures, nous les annoncèrent. » Le cortège pénétra en ville, dit Grimont, par « la rue Battant nommée par les bourgeois de cette rue, la rue du triomphe, parce que c'est par cette rue que messieurs les exilés arrivèrent. »

Les bousbots s'étaient mis en frais d'imagination pour décorer leur quartier. « Dans le milieu de cette rue, il y avoit un ange que l'on descendoit et qui arrestoit les voitures pour donner à chaque exilé un laurier pour prix de leurs victoires, pour rappeler Camille, qui pour sauver Rome a quitté son exil et que messieurs les exilés se sont fait exiler pour sauver la patrie. » L'assimilation entre le guerrier romain et les pacifiques magistrats à perruques n'était pas des plus heureuses, mais on n'y regardait pas de si près !

« En réjouissance de leur retour, continue le chroniqueur, les plaisirs, la joye et les réjouissances se poussèrent à un si haut degré que c'étoit comme un fanatisme répandu chez les grands comme chez les plus obscurs plébahains. Il n'y avoit plus de rang, de dignité, tout étoit pelle melle, on ne gardoit

(1) ESTIGNARD. *Ibidem*, page 340.

aucune mesure, tous chantoient, dansoient ensemble et c'étoit à qui mieux mieux. Tout ne résonnoit dans la ville que du nom des exilés ». « On n'entendait plus que le son des cloches, des timbales, des trompettes, que les symphonies les plus harmonieuses, que le bruit de l'artillerie ». (1)

• M. Bizot, conseiller au bailliage et président de Besançon, demeurant rue Charmont, fit tirer quatre muids de vin. A quiconque iroit crier devant chez lui, trois fois vive le roi, il faisoit donner une bouteille. Ainsi fut vendu son vin. »

« Devant la boutique de chez un M. Charmet, orfèvre Grande-rue, il y avoit un cœur enflammé au milieu duquel il y avoit un robinet par lequel il y couloit du vin pour ceux qui buvoient à la santé des exilés. »

C'était alors la mode dans les jours de réjouissances publiques, de placer aux façades des maisons des banderoles de toile tendues au moyen de baguettes de buis et sur lesquelles étaient peintes des allégories et des inscriptions. Il y en eut de tous les genres. Les notes du père Dunand en donnent quelques spécimens dont les auteurs s'étaient piqués d'érudition.

« Sur un écriteau au puits du marché on lisait : « Et restituum judices tuos ut fuerunt prius, et conciliarios tuos sicut antiquitus, post haec vocaberis civitas justi, urbs fidelis. » — *Isaïe* Ch. IV. 26. Je ne garantis pas l'exactitude de la citation. Chez un avocat : « Tibi impiis eraptam caelum redidit justitiam. » Sur la façade de l'hôtel de l'Evêque de Ran :

*Hic nobilitas vera in virtute micat
Ilic virtus vera in nobilitate fulget*

Chez le médecin Meillardet, le vieux cliché virgilien : « O praesidium, o dulce decus nostrum ! ».

Les étudiants en droit et en médecine de l'école des béné-

(1) ESTIGNARD. *Ibidem*, page 341.

dictins ne pouvaient mieux faire que de tirer du sujet de leurs études un trait d'esprit ; leur écriteau disait :

*Cum justitia lætitia
Cum lætitia sanitas
Sequanis restituntur*

Les vigneronns de Battant eux-mêmes avaient fait de l'érudition, à leur manière, en patois bisontin :

Rome n'a jaimé eu qu'un Caiton
Main nous en an trente ai Besançon.

Les allusions satiriques aux évènements présents ne devaient pas manquer « Un marchand de tabac rue du Chateaur (1) a mis une grande statue, menant par la main deux enfants qui tenaient des pipes et du tabac, et l'homme semblait leur dire :

Fumez fillieux, et fumez fort
C'est du tabac de Belfort.

L'ex-premier président devait naturellement servir de point de mire aux épigrammes populaires Les écriteaux ne l'épargnaient point. « Au coin de la rue d'Aresne, dit Grimont, aux fenestres de chez un nommé Marchand, il y avait un tableau sur lequel étoit peint un champ, et au bout il y avait une borne avec cette inscription en patois de Besançon : Au bout la boyne ».

Tandis que les pièces d'artillerie annonçaient l'arrivée du cortège, la ville s'illumina de mille feux. Jacquemard étoit entouré de guirlandes de lampions et on lui avait mis en main « un drapeau rouge jaune et noir qui est la livrée de la Cité ».

Aux fenêtrés de presque toutes les maisons ce n'étoit que lanternes en papier colorié, lignes de petites chandelles à lumière vacillante et transparents lumineux.

(1) Manuscrits de DUNAND.

« Un particulier, continue Dunand, avait acheté un cent de lampions pour illuminer le front de sa maison ; sa femme lui demanda comment il les arrangerait. Lui qui n'avait aucun dessin, lui répondit bonnement : j'en mettrai trente en haut et le reste en bas. La compagnie saisit cette idée pour en faire un écriteau qui fut apposé dans l'illumination : trente en haut, le reste en bas » Allusion au nombre des exilés. « Au coin de la rue d'Arennes vis-à-vis le Pilory, ceci étoit peint et dans le dernier cadre il y avoit une main sortant d'un nuage qui montrait une borne qui étoit tout au bout de la peinture. Il y avoit six transparents à six fenêtres :

Vive, vive lou roy,
Et nosiés (nos sieurs) trente comtois
Fidèles ai duë et au roy
Et que maudit set
Las maichans bourgeois.
Au bout lai boëne,
Le lendemain on ajouta :

Il faut jettié lai boëne au mourgie » (au murger).

Le caustique Bizot n'avait pas oublié son transparent lumineux que nous connaissons déjà, (1) dans lequel il fait expliquer par Jacquemard à un vigneron de la rue Battant les causes de la joie générale.

« Quand le dernier exilé fut arrivé, pour faire allusion à la signification de notre Utinam, on y ajouta tout de suite une grande bande où étoit peint en grosses lettres d'or : Adimpletum est ».

Les réjouissances commencées le jour de l'entrée en ville du premier cortège, se prolongèrent non seulement jusqu'à l'arrivée du second, mais encore durant six semaines entières.

Le lundi 16 novembre 1761, (2) le parlement au complet

(1) *La Jacquemardade*, poëme épi-comique et son auteur le conseiller Bizot, par M. VAISSIER. - Mém. de la Soc. d'Emulation du Doubs, 1900.

(2) Et non le 12 comme l'écrit GRIMONT.

fit sa rentrée dans la grande salle du Palais de Justice et installa M. Perreney de Grosbois comme premier président. En raison de cette cérémonie et « de l'affluence du monde », qui devait se porter « au devant de ces événements » l'assemblée municipale s'était réunie dès le samedi précédent. Le maire Dunod de Charnage, après avoir constaté l'heureux effet produit sur l'esprit de la population bisontine, avait invité le conseil à délibérer sur « ce qu'il y avait à faire dans ces circonstances de plus convenable et de plus décent. » L'assemblée avait décidé que le lundi suivant, jour de foire « pour éviter les désordres et accidents », il serait ordonné « aux marchands tanneurs de conduire et exposer en vente leurs cuirs dans la cour du Palais Granvelle pour cette fois seulement, avec défense d'en exposer dans celle de l'hôtel de ville, » — délicate attention pour les narines des parlementaires. De plus, il serait défendu « aux marchands faïenciers, pains d'épices, taillandiers et autres de placer leurs bancs et boutiques portatives dans la galerie du Palais, au devant de l'hôtel de ville et sur la place Saint-Pierre. » Ils devaient se réfugier « sur la place Saint-Maurice, sans encombrer la Grande Rue, les dessertes de l'église et la ruelle (actuellement rue de la Bibliothèque). »

Il fut en outre décidé que les commissaires iraient « faire visite de la part de la compagnie à chacun de MM. les conseillers du Parlement qui avoient été exilés et qui demeurent dans l'étendue de leurs bannières pour leur témoigner sa joie de leur heureux retour. »

Enfin la municipalité, désireuse de s'associer aux réjouissances populaires, décida 1^o que le lundi suivant « la façade de l'hôtel de ville, le pourtour et la coquille de la fontaine » seraient « illuminés en lampions dez les six heures du soir, de la façon la plus galante que MM. les commissaires de l'hôtel » pourraient « imaginer. »

2^o Que « dès cette heure, l'on » ferait « couler une fontaine

de vin de deux muids pour le peuple à la place de la fontaine de l'hôtel de ville. »

3^o Que « les timbales et trompettes de la ville » seraient « placées au clocher de Saint-Pierre sur un théâtre avancé hors de la fenêtre qui donne sur la place, pour y annoncer la joye publique par des fanfares »

4^o Que l'on enverrait « trois torches de goudron par chacun des réchauds qui sont posés aux angles des rues, pour les faire brûler dez qu'ils feraient nuit, en invitant les propriétaires des maisons d'y mettre des torches de goudron successivement pour que le feu y soit entretenu. »

Comme on le voit, le conseil de ville avait bien fait les choses. Dunod de Charnage y avait tenu personnellement la main pour atténuer la mauvaise impression produite sur le peuple par ses relations polies plutôt qu'amicales avec l'ancien intendant et premier président de Boynes.

Le 10 novembre l'enthousiasme populaire ne fit qu'augmenter. Tous les habitants, en vêtements de fête, étaient dans la rue, acclamant les magistrats qui arrivaient au Palais en robe dans leurs voitures. A l'issue de l'audience solennelle les vétérans « entrèrent au Parlement et félicitèrent tous les magistrats revenus. »

Les exilés eurent non seulement la visite des commissaires municipaux mais encore celle de tous « les grands et bourgeois de la ville » ; les enfants de chaque rue leurs portèrent des cœurs de bonbons et de pain d'épices. Les petites filles de la rue Saint-Vincent portaient une statue de Thémis sur un brancard avec un étendard sur lequel on lisait : Thémis a gagné son procès, elle a en poche son arrest ; l'une d'elles fit ce curieux et naïf compliment : « Messieurs, le rapport que nous avons à votre retour, nous oblige aujourd'hui à vous donner des bouquets, mais où trouver des fleurs qui soient dignes de vous, et d'ailleurs n'étant point dans la saison (on était en effet au cœur de l'hiver). Je me trompe, je çait des jardins sans couleurs qui produisent des fleurs en toute sai-

son, vous êtes ces jardins (!), vos vertus sont des fleurs, j'en compose des bouquets pour vous en faire des dons. »

L'archevêque de Choiseul donna un grand dîner auquel il invita le premier président de Grosbois, les parlementaires exilés et le duc de Randan gouverneur de la province pour essayer une réconciliation *inter pocula* ; mais, dit Grimont, « sa démarche fut vaine » ; les convives restèrent froids et la réunion ne fut égayée que par l'entrée des vigneron qui, au dessert, vinrent offrir à l'archevêque « une glane de raisins blancs aussi frais que si on venoit de les cueillir. »

Pendant le gouverneur lui-même avait tenu à marquer sa bienveillance et à laisser libre cours à l'enthousiasme populaire. Il avait donné « l'ordre au major de la place d'avertir les sentinelles et patrouilles de laisser passer tout le monde sans feu et sans arrêter personne. »

Quelques jours après, la joie redoubla à l'arrivée d'un personnage que Grimont appelle « M. de Clairon ancien président à la cour des comptes à Dole », mais qui était en réalité le chevalier d'honneur de Grammont. Celui-ci, continue Grimont « avait été exilé pour avoir parlé trop ouvertement des affaires du Parlement et pour avoir dit à M. Michoté, président au Parlement, Johannes foutrus. » Le latin dans les mots brave l'honnêteté ; le président s'était cru insulté (cela est facile à comprendre), et avait porté des plaintes à M. de Boynes. L'ex-premier président était le fils ou petit-fils d'un caissier du fameux Law ; aussi Grimont ne manque-t-il pas l'occasion de lui décocher au sujet de cet incident un de ses traits les plus malveillants. Celui-ci, dit-il « qui était muni d'autant de lettres de cachet qu'on avait signé de billets de banque sur le dos de son grand-père Bourgeois, du temps de l'agio, dans la rue Quinquempois, en envoya une à M. de Clairon pour le faire taire. »

« Ce gai chevalier fit sa rentrée à Besançon d'une façon originale. Il arriva avec « une balle de nez de bois de toutes les grandeurs et grosseurs suivant les personnes à qui il les

destinoit et leurs noms étaient écrits dessous. » — Certainement celui de l'ex-président ne devait pas être des moindres !

C'est à cette époque que se place l'anecdote connue de la promenade triomphale de Jacquemard dans les rues de Besançon pour répondre à une fanfaronnade de l'ex-premier président. Durant l'exil des parlementaires, de Boynes avait parié que ceux-ci ne rentreraient que si Jacquemard allait à la comédie. Bizot, l'auteur de la Jacquemardade, qui était pour ainsi dire l'âme du mouvement populaire en faveur du Parlement, releva le défi. Il se mit à la tête des vigneron de Battant, promena l'automate sur un cheval et le conduisit au palais Granvelle pour assister au spectacle. Dunand raconte qu'on lui fit une ovation et qu'on le reçut comme un grand seigneur. Le lendemain soir, le vieux sonneur fut porté en triomphe sur un char orné de lampions et de torches allumées.

Cette chevauchée fut suivie d'autres cavalcades non moins pittoresques. La plus curieuse fut certainement celle des femmes des celliers et des charrons que Grimont raconte ainsi : « madame Poupet femme d'un sellier et madame Démarteaux femme d'un charron, toutes deux habillées en amazone à cheval se trouvaient à la tête de cette cavalcade ; dans le milieu étoit un carrosse attelé de six chevaux et après le carrosse se joignoit une cavalcade de loueurs de chevaux. Et étant ainsi, ils furent rendre visite à messieurs les exilés qui les reçurent, ainsi qu'ils avoient reçu tous ceux qui allaient leur rendre visite. »

Grimont ne dit pas quel compliment mesdames Poupet et Démarteaux adressèrent aux exilés, mais il continue : « Une autre fête plus brillante et plus belle qui ont paru jusqu'alors fut celle des laboureurs du côté de Saint-Claude. Cette fête était touchante, elle faisait couler des larmes de joie. L'on vit arriver par la porte de Battant plusieurs charrues attelées avec des bœufs sur lesquelles charrues étoient des loriers,

et aux cornes de chaque bœuf étoit cette inscription : nous apportons l'abondance. Ils étoient encore enjolivés de rubans. En passant devant chez les exilés, ceux qui conduisoient les charrues s'arrêtoient et disoient : voici notre champ, et quand ils passaient devant la porte des rémanans, ils disoient : nos champs sont francs et ne semons point dans les terres mainmortables. Ce spectacle étoit si touchant que l'on eut dit que la famine avoit été et étoit encore dans la ville, et que cette fête étoit comme une corne d'abondance qui rentroit dans cette ville, qui depuis trois ans étoit dans la plus grande misère »

« Ce fut le procureur Nicod de Besançon qui étoit maistre de poste, qui fournit les chevaux sans aucun intérêt et qui plusieurs fois les conduisit lui-même. »

« Les cavalcades couraient toutes les nuits les rues ; un jour, dit Grimont, (il serait plus exact de dire une nuit), « trente jeunes gens montèrent à cheval dans le dessein de se bien divertir ; aussi ne se trompèrent-ils pas. En arrivant dans la rue de Battant, dite rue du Triomphe, ils aperçurent que dans le milieu de la rue il y avait une table où des marchands de vin et les vigneronns soupaient ensemble et buvaient à la santé des exilés. Ils montèrent jusqu'où étoit le festin et ils y furent reçus à bras ouverts ; on les fit boire à la santé de messieurs les exilés et à chaque coup que l'on buvoit pour marquer sa joie, on cassa un verre. » On voit que cette coutume existait chez nous bien avant que nos amis les Russes nous en aient donné le spectacle qui a si fort étonné nos contemporains.

A cette époque de réveil du sentiment national, on vit non seulement les notables, mais encore le clergé joindre son enthousiasme à la joie naïve du peuple « M. de Chenecey, continue Grimont, chanoine de la paroisse St-Paul, faisoit de son mieux chorus avec la cavalcade. Après quoi, elle rentra à trois heures du matin on ne peut plus satisfaite de la manière obligeante avec laquelle elle avait été reçue. »

« Monsieur de la Corée pendant cet entrefait de réjouissance arriva à Besançon pour y être intendant. Il fut curieux de se promener par les rues le soir pour voir par lui-même ces fêtes continuelles. En passant sur la place St-Maurice, malgré la quantité de monde il fut reconnu au clair de lune, il fut arrêté et fut obligé de danser avec tout le monde et on ne cessait de crier : Vive la Corée, au diable de Boynes. »

« Malgré la rigueur de la saison, on ne faisait que danser sur toutes les places » Ces danses appelées branles étaient accompagnées de chants composés pour la circonstance. Les rémanants et principalement de Boynes en faisaient les frais. Grimont cite un de ces branles « chanté sur l'air de *frelove frelovi*, à la paternité duquel il ne fut peut être pas étranger. Dans une versification exécrable, le poète-amateur raconte l'exil des parlementaires :

Quand Bourgeois quitta le pays
Il fut frelove, frelovi
Il comptait bien revenir
Il fut frelove, frelovi.....

Puis il apostrophe vertement l'ancien premier président :

..... Tu as trop pillé le pays.
Toy seul s'y est enrichi,
Les exilés te l'ont promis
Te faire rendre compte aussi.....
La vérité t'a chassé d'icy,
Le Palais est réuni,
La justice va tout son crédit
Tous les avocats ont repris
Leurs études avec plaisir.....
Dauxiron plaide, Grimont aussi,
Huot et tous ses amis,
Et tout le tableau s'ensuit....
Va-t-en au fleuve de l'oubli.

Si réellement ces vers sont dus à l'inspiration de l'avocat-poète, on comprend sans peine, la note suivante du journal, dans laquelle l'auteur se chansonne lui-même :

Le sieur Grimout a été sifflé
Dans deux tragédies qu'il a voulu jouer ;
Pour le pauvre Grimout il n'est plus de remède,
Cet homme faible et languissant
Daus Gaston était expirant,
Mais il est mort dans Tancrede.

Ces infortunes littéraires ne paraissent pas avoir altéré sa santé ; heureux et vengé par le retour de ses amis, il les oubliait au milieu de l'allégresse générale.

Comme il était d'usage aux plus graves évènements de l'époque « chaque corps de métiers, pour remercier Dieu, d'avoir délivré la province d'un fléau aussi terrible que l'avoit été M. de Boynes. » fit célébrer une messe solennelle avec grande musique, en action de grâces. Le service fini, chaque corps en particulier, fesoit son parti pour boire à la santé des exilés. « Les servantes de chaque quartier, dit Dunand, ont fait faire un service solennel, aux grands Carmes. Elles portaient un grand écriteau qu'on plaça à la porte de l'église et sur lequel on lisait :

Joignez chrétiens, joignez vos prières aux nôtres,
A nos trente seigneurs nous voudrions bien servir
Mais comme ils sont sans taches, ils n'ont rien à blanchir.
Nous prierons Dieu pour eux, et laverons pour d'autres.

Les volaillères en ont fait dire une aux Clarisses, et sur la porte de la cour, il y avait la représentation d'un coq avec cette inscription : « Au plus hardi ».

Il n'est pas jusqu'au corps de métier des travailleurs nocturnes et odoriférants qui n'ait voulu faire parler de lui en publiant l'annonce d'une prétendue manifestation d'autant plus méchante qu'elle était d'un goût plus douteux. « Les gadoires de la cité » raconte le caustique avocat, « touchés de compassion de l'affliction où sont tous messieurs les rémanants qui ne se montrent plus, et auxquels il paraît que personne ne pense plus, ont délibéré de leur donner un plat de

leur métier, sans que messieurs les cy-devant exilés puissent y prendre aucune part. En conséquence ils s'assembleront le jour de l'anniversaire de la mort de monsieur de Belisle (protecteur de Bourgeois de Boynes), le 24 janvier 1762 dans la salle des pas-perdus des parfums, où ils donneront une feste assortie de tout le goût, la délicatesse, et la propreté convenable à leur profession, qui commencera vers la minuit qui est l'heure ordinaire à vaquer à leur ministère. Elle sera précédée dès le matin dudit jour par un service solennel uniquement pour messieurs les rémanants ».

La prétendue cérémonie est annoncée comme devant avoir lieu dans l'église des Jésuites (qui sont à la veille de leur expulsion); un catafalque est dressé au milieu du chœur où est représenté « effrayant et au naturel » l'ancien premier président et intendant « ceint d'une corde et couché dans un cercueil ». Le drap noir est « orné de billets de banque signés sur le dos d'un nommé Bourgeois dans la rue Quinquempois ». En haut on lit « en gros caractères cet anagramme : A de Boynes nez de bois ». Les fonctions d'officiants sont réservées aux personnages amis des rémanants. Chacun est désigné nominativement avec une allusion méchante au rôle qu'il a rempli dans les derniers événements. Les présidents de chambre, conseillers, chanoines, abbés, professeurs, avocats et professeurs se coudoient avec les dames de la société qui sont « les pleureuses en grande robe noire » tous ont leurs places réservées ; chaque stalle décorée aux attributs convenables à celui qui doit l'occuper. L'on y voit des seringues, des enseignes de cabaret, des fouets de poste, des licols de chevaux, des balles de citrons, d'oranges et de mercerie, des bancs et couteaux de bouchers, papiers, terriers, en main-morte, comptes de fermes, le tout si expressif que, sans équivoque, chacun se placera dans la stalle qui lui est destinée. » Enfin le maire de la ville est censé autoriser spécialement l'affichage de ce programme.

Cette élucubration macabre est de beaucoup la plus cruelle-

ment mordante et parfois la plus injuste de toutes les satires qui émaillent le récit de ces longues réjouissances.

· Ce ne fut que la rigueur de la saison qui mit fin à toutes ces fêtes », durant lesquelles dit Grimont il n'y a eu aucune dispute parmi les grands ni parmi les petits. Le tout se passa dans la plus grande union possible. · En écrivant ces lignes le chroniqueur oublie à dessein les mésaventures arrivées à deux des rémanants et dont il donne quelques lignes plus loin le récit : « Monsieur Michotté, doyen des présidents du parlement, étant dans sa chaise à porteurs, fut insulté par la populace au sortir du Palais et faillit être assommé à coups de pierres ; il fut contraint de se sauver chez Monsieur le duc de Randan, et il fut encore plusieurs fois insulté par les servantes, lavandières, et autres de cette espèce. »

Maréchal « prieur d'Audeux, conseiller clerk au Parlement reçut de la part de la bourgeoisie des invectives atroces ainsi que tous les rémanants. Un jour venant de souper il étoit dans une chaise à porteurs, il fut arrêté et l'on pria les porteurs de mettre à bas la chaise, ce qu'ils firent. Des jeunes gens prirent la chaise et sautèrent le prieur dedans jusqu'à ce que le jeu ne leur plaise plus ; il fut secoué d'importance » (on dirait en termes militaires : il fut passé à la couverture !). De plus il fut arrêté un soir par des servantes et elles le fouettèrent tant qu'elles purent. Ainsi finit son sort, et n'étant plus regardé de personne, il fut contraint de se défaire de sa charge. »

Il ne rentre pas dans ce cadre, déjà trop étendu de relater le récit fait par Grimont de la noble résistance des avocats, contre l'abus de l'autorité royale à l'égard des magistrats du Parlement.

Malgré les rigueurs qui frappèrent plusieurs de ses membres, le barreau bisontin resta fidèle à ses traditions d'indépendance et de liberté. Aux injonctions du premier président et de la cour de paraître à la barre après l'exil des trente, ils opposèrent un refus formel et se laissèrent con-



La Rentrée du Parlement à Besançon.

damner à l'amende. Plusieurs démissionnèrent ; il fallut le départ de M. de Boynes pour les faire sortir du silence.

C'est pour conserver le souvenir de ce noble dévouement à la magistrature et rappeler aux jeunes stagiaires leurs devoirs professionnels qu'une main érudite eut l'heureuse idée de sauver de la destruction un curieux document de l'époque.

Il y a quelques années, sur les conseils de son frère, M. Gauthier fit, pour le conseil de l'ordre dont il était alors bâtonnier, l'acquisition d'un petit tableau qui orne maintenant la bibliothèque des avocats au Palais de Justice.

C'est un dessin à la plume rehaussé d'encre de chine, sur papier, de vingt centimètres sur trente, très finement exécuté, entouré d'un cadre en bois sculpté et doré qui est son contemporain.

Dans une salle du Parlement aux tentures fleurdelysées, sur un siège élevé de trois marches surmonté du buste de Louis XV, est assise la déesse de la justice, à sa droite, un amour ailé présente les attributs judiciaires : le faisceau que surmonte la hache des licteurs et la balance. D'un geste gracieux, Thémis tend les bras aux parlementaires que lui présente le premier président de Grosbois. Celui-ci drapé dans l'hermine et coiffé de la perruque à marteaux tient par la main un des trois présidents de chambre. Ceux-ci sont suivis des parlementaires en costume d'audience solennelle dont le cortège se déroule au delà d'une porte entr'ouverte surmontée de l'aigle bisontin. Cette scène est couronnée par un cartouche ovale où on lit ces mots : *Ex dono senatus patriæ redditi M.DCC.LXII.*

Les figures des personnages en raison de la jeunesse que le dessinateur leur a donnée, ne paraissent pas être des portraits. Cependant cette allégorie constitue une œuvre d'une valeur réelle par son cachet artistique, le soin et le talent avec lesquels elle a été exécutée. Malgré nos recherches il nous a été impossible de découvrir le nom de l'artiste qui en est l'auteur. Sans aucun doute ce petit dessin paraît avoir été

destiné à orner le salon de quelqu'un de ces exilés auxquels le peuple avait fait de si bruyantes ovations.

Mais les plus beaux jours ont leur lendemain : à peine réinstallés les exilés firent il est vrai casser par le parlement les arrêts rendus en leur absence, mais bientôt ils oublièrent leur ancienne indépendance et la raison même de leur popularité.

« Avec politesses sur politesses, dit Grimont, ils firent comme font ordinairement les chats, le coup de patte vient après ». Réconciliés avec les rémanants grâce à l'habileté du premier président, les exilés firent cause commune avec leurs ennemis d'hier. Le peuple apprit bientôt avec stupeur que le parlement entier avait enregistré l'édit sur les cuirs trois fois refusé par les rémanants eux-mêmes.

De ce retour des choses d'ici-bas, Grimont tire une morale philosophique des plus justes. « A l'instant chacun ouvrit les yeux, et l'on vit clairement que l'on étoit dupe de sa bonne foy et croyance et que l'on étoit bien aveuglé sur le compte des exilés. Car l'on s'étoit figuré que leur exil venoit pour avoir voulu soutenir les intérêts de la province et par conséquent du peuple. Mais après avoir examiné les choses de près, on vit qu'il y avoit autant d'entêtement de leur part pour les chambres assemblées que M. de Boynes pour le contraire. On doit pardonner cette erreur au vulgaire qui se laisse aisément persuader et qui tombe toujours dans de pareils fanatismes. »

Ce que Grimont n'a pas vu dans cet enthousiasme exagéré du public bisontin, c'est le réveil du sentiment de liberté contre le despotisme royal et l'arrogance de ses représentants. Ces manifestations presque méridionales, cet engouement subit de toute une cité, c'est l'espérance joyeuse d'un peuple écrasé d'impôts, accablé de vexations qui a cru entrevoir la fin de ses maux.

Trente ans après, ce même peuple se soulèvera et d'un

seul coup renversera le trône et les institutions séculaires du royaume.

Grimont prendra pour toujours la route de l'exil, et peut-être, dans la fièvre de ses veilles, rêvera-t-il, lui aussi, d'un retour dans la cité bisontine par la « rue du triomphe. »

LES
RUINES DU CHATEAU DE CICON

PAR

Le Vicomte A. De TRUCHIS DE VARENNES

MEMBRE RÉSIDANT

Séance du 16 Janvier 1904.

Quand on va de Besançon à Morteau, on traverse un vaste plateau qui s'étend entre le Doubs et la Loue. Une sombre ligne de crêtes et de mamelons, couverts de sapins, domine ce plateau et en borne l'horizon au sud-est. En quittant l'Hôpital-du-Grosbois, on aperçoit cette chaîne de montagne à droite. Elle apparaît de plus en plus distincte à mesure que l'on se rapproche du Valdahon et d'Avoudrey. Presque au milieu s'élève un sommet couronné de sapins centenaires, profilant sur le ciel leurs silhouettes finement découpées, et, en avant, sur une pente verdoyante, brille le toit rouge d'une ferme. C'est le mont de la Vêche et, au-dessous, Cicon.

Pour s'y rendre, il faut, en quittant le Valdahon, traverser successivement le village d'Epenoy, coquettement planté sur un coteau parmi les tilleuls et les frênes, et celui de Rantechaux, dissimulé dans un repli de terrain où ses maisons se groupent gracieusement dans la verdure autour de son église moderne. L'ancienne église est un peu sur la gauche. De nombreuses transformations ont enlevé tout caractère original à cette petite construction, aujourd'hui désaffectée et sans clocher. A quelques pas plus loin se

trouve l'ancienne maison seigneuriale. Elle est en assez mauvais état, mais pourtant encore habitée. La qualité des moellons, plus que les soins du propriétaire, en a, jusqu'à présent, assuré la durée. Mieux conservée assurément, bien que paraissant datée de la même époque, est la maison seigneuriale d'Epenoy.

De Rantechaux, on descend à Vanclans, au pied même des sombres massifs que nous voulons aborder. Laisant à droite, dans un vallon, le village disséminer ses maisons entre des prés plantés d'arbres, le chemin que nous suivons s'élève rapidement par lacets au flanc de la montagne. En cinq cents mètres à peine, il atteint la lisière des bois. Avant d'y arriver on voit sur la gauche, tout en haut des prés, la ferme de Cicon. Par derrière, une arête boisée se prolonge presque jusqu'en face du chemin. Les sapins clairsemés, qui en garnissent l'extrémité laissent voir derrière eux les rochers sur lesquels s'élevait autrefois le château de Cicon. Au-dessous, la montagne s'infléchit en deux gradins successifs dont le dernier laisse à droite un passage dans un col.

En pénétrant dans la forêt, le chemin côtoie la gauche d'une combe profonde d'où s'élancent les longs fûts de sapins majestueux. Bientôt il franchit le col par une brèche faite de main d'hommes et contourne la montagne. Il débouche alors brusquement dans une étroite vallée au milieu de laquelle il bifurque. A gauche, il la remonte, et à droite il s'enfonce dans le massif montagneux. Une ancienne croix de pierre orne ce carrefour. Elle y fut placée, il y a une vingtaine d'années, lors de la reconstruction des fontaines de Vanclans, dont elle provient.

Sur la gauche du carrefour on voit de nouveau les rochers qui supportaient le château de Cicon et que l'on a contournés. De ce côté le flanc rapide de la montagne est déboisé. Rien n'arrête la vue le long des prés qui le tapissent et s'étendent en bas jusqu'à l'autre versant de la vallée. Depuis le château la surveillance du chemin était donc facile. Mais

plus loin les sapins reprennent possession de la montagne. Ils la garnissent dans toute sa hauteur et ils masquent ainsi les rochers à ceux qui descendent la vallée.

Derrière la croix s'élève la masse sombre du mont de la Vêche. Ce mont est entièrement boisé et, par dessus les rochers de Cicon qu'il domine, il dresse en face de la plaine la noire colonnade de ses vieux sapins

A ses pieds le chemin remonte la vallée. Après l'avoir suivi pendant quelques centaines de mètres, nous le quittons pour prendre à gauche, sous bois, un chemin moins fréquenté et revenir à flanc de coteau aux ruines de Cicon. La rampe qui y mène est peu rapide. Ce chemin paraît moderne, il a, sans doute, été fait pour desservir la ferme de Cicon.

Au moment d'atteindre le sommet de la montagne, il en traverse le faite dans une profonde crevasse agrandie et creusée à coups de mines ; mais tandis qu'il tourne à droite vers la ferme, nous avons à gauche, sur la cime des rochers l'emplacement du château féodal.

On y accède aujourd'hui par un sentier, que l'on prend au sortir de la tranchée et qui s'élève sur le flanc nord de la montagne ; c'était l'ancien chemin du château. En quelques pas, on est au sommet, et l'on pénètre dans l'enceinte des ruines en passant entre deux rochers qui, actuellement, émergent du sol d'un mètre environ. On se trouve alors sur une crête très étroite qui s'étend du nord-est au sud-ouest. Du côté du nord-est, cette crête se prolonge régulièrement en s'élevant légèrement jusqu'à la tranchée, qui livre passage au chemin de la ferme. Au Sud-Est, après l'entrée du château, elle est, de nouveau, fendue par une crevasse à parois verticales, large de cinq à six mètres. Au delà elle se poursuit encore un peu et elle s'arrête brusquement pour dominer à pic les prés et les bois, qui, de trois côtés, s'étendent à ses pieds.

La partie nord-est, comprise entre les deux tranchées

mesure cinquante-quatre mètres de long. Des buissons et de petits arbustes y forment, par endroits, un taillis assez épais, malgré cela, on reconnaît très facilement les vestiges des murs qui s'élevaient sur cet emplacement ; bien qu'ils soient recouverts de gazon, ils émergent encore de vingt à quarante centimètres. Deux murs parallèles, distants de douze mètres s'étendaient de chaque côté sur les bords extérieurs de la crête, allant du rocher qui surplombe le chemin moderne aux deux rochers qui encadraient l'entrée. Un premier mur transversal formait avec le plus rapproché de ces derniers une cour ou salle de huit mètres de long, un second mur transversal était à dix mètres du premier, et à dix mètres plus loin, il y en avait encore un troisième. Leurs fondations dessinent ainsi l'emplacement de deux pièces semblables de dix mètres sur douze. Elles étaient suivies d'une quatrième cour ou salle ne mesurant que cinq à six mètres de large. Dans le milieu est creusée une excavation rectangulaire dont les murs en moellons réguliers sont parfaitement conservés. Cette excavation mesure exactement trois mètres dix centimètres dans le sens transversal et quatre mètres dans le sens de la crête. Le bord supérieur du mur, du côté de l'Est, est entaillé en son milieu d'une échancrure de soixante-dix centimètres de large. Elle était probablement destinée à donner passage à une échelle ou à un escalier de bois. Cette excavation qui devait servir de citerne, est en partie comblée maintenant ; néanmoins elle a encore deux à trois mètres de profondeur. Au delà de la cour où elle se trouve, existe encore une espèce de terre-plein surélevé de cinquante centimètres environ qui mesure douze mètres sur chacun de ses côtés. Il est formé par le rocher au bas duquel passe le chemin moderne. Sur toute cette partie devaient s'élever les bâtiments du château servant de logements.

La partie sud-ouest, qui domine de plus de deux mètres la partie nord-est est beaucoup moins étendue. Elle mesure

seulement vingt-quatre mètres de long sur sept à huit de large. Sa superficie n'est pas tout entière sur le même plan. L'on avait conservé et utilisé sans les déformer les rochers qui émergeaient du sol pour y asseoir les murs extérieurs. Depuis, les éboulements et les ruines ont laissé un sol très inégal, qui ne permet pas de se rendre compte de la disposition des constructions qui avaient été élevées sur cet emplacement. Au nord d'une plate-forme de seize mètres sur huit, on trouve un rocher un peu plus élevé qui en forme le point culminant et qui surplombe la tranchée. Le sommet de ce rocher peut avoir quatre mètres sur six. Une dépression ovale, en forme de cuvette, produite soit par une excavation en partie comblée, soit par un éboulement partiel dans une cavité inférieure, occupe le centre de la plate-forme. De celle-ci, on descend à l'Est sur une terrasse triangulaire qui est à un mètre plus bas et qui mesure sept mètres sur huit. Elle formait de ce côté l'extrémité du château.

On ne voit pas sur cette partie, comme dans l'autre, des vestiges de murs. Pourtant c'est là que les constructions ont subsisté le plus longtemps ; et au commencement du dix-neuvième siècle il y avait encore des ruines importantes, restes d'une tour carrée formant donjon, dont font mention les reprises de fief du seizième et du dix-septième siècle. Mais les murs se sont effondrés dans le vide et sur les trois côtés, en bas des rochers, les talus qui en garnissent le pied sont par place, entièrement recouverts de moellons et de pierres de taille. Leur abondance montre que les murs devaient être fort épais et probablement aussi très élevés. Au contraire au bas de la partie nord-est, on n'aperçoit ni sur un flanc ni sur l'autre les vestiges d'éboulement de murs. Les constructions y avaient peut-être été moins importantes, ou leur destruction étant beaucoup plus ancienne, la terre et le gazon ont tout recouvert.

Le panorama que l'on a de l'extrémité méridionale des

ruines situées à 916 mètres d'altitude, est des plus étendus. Du côté du Sud, au delà des pentes de la Vêche, et par dessus les massifs de sapins qui couvrent les mamelons les plus rapprochés, l'on aperçoit le Montpelé qui domine Bugny, et en arrière le Larmont et les monts du Laveron. Plus à droite se profilent successivement sur le ciel les sommets de Déservillers, de la Roche de Haute-Pierre et du Poupet. Enfin si l'on se tourne vers le Nord-Ouest, puis vers le Nord, on domine le vaste plateau de la moyenne montagne dont l'horizon est borné par les sommets d'Amancey, Châtillon-sur-Lizon Cademène, Malbrans et de l'Hôpital ; plus loin par ceux de Pugey et de Montfaucon, par la chaîne des Lomonts, et enfin par le Peu de Laviron et les Monts de Pierrefontaine.

De la Vêche, dont le nom vient du mot allemand *wache*, guêt, ou *wachen*, veiller, surveiller, le panorama est encore plus vaste. La vue s'étend plus à l'Est et peut errer sur le Chaumont, et sur tout le massif jurassique, qui, au delà de la vallée supérieure du Doubs, forme de ce côté la frontière suisse

Il était donc facile aux sires de Cicon de se préserver des surprises de l'ennemi et de répondre aux signaux d'alarme de leurs sujets demandant aide et secours.

Au sortir du château, l'ancien chemin faisait un lacet sur le flanc nord de la montagne et contourrait le château en passant au pied même des murailles et des rochers. Les assaillants se trouvaient ainsi pendant tout son parcours exposés aux attaques des défenseurs du donjon. Ce chemin rejoignait non loin de la croix du carrefour, dans la vallée qui s'étend au pied de la Vêche, celui que nous avons suivi pour arriver. Par suite de la croissance d'arbustes et de broussailles sur ses bords, cet ancien chemin est, par endroits, réduit à l'état d'un sentier très étroit et difficilement praticable.

La terrasse qui termine au Sud-Est l'emplacement du château est supportée par un rocher à pic. A quelques mètres

plus bas, sur le côté regardant le col, s'ouvre une grotte dont l'orifice a deux ou trois mètres de haut et à peu près la même profondeur. Au fond sur la gauche, est à mi-hauteur une crevasse assez étroite qui s'enfonce dans la montagne et paraît s'élever en tournant. On y voit la trace très visible de l'écoulement des eaux qui s'y produit après les pluies. Des enfants et des jeunes gens s'y sont glissés à diverses reprises et ont tenté de l'explorer. Quelques-uns sont, dit-on, parvenus à la suivre pendant une dizaine de mètres, mais un courant d'air qui la traverse, ou le vol des chauves-souris que l'on dérangeait, ont toujours éteint les bougies dont ils se servaient, et les ont contraints à ressortir sans en avoir atteint l'extrémité. La crainte de l'éboulement des rochers assez friables en cet endroit et la terreur inspirée par de vieilles légendes, ont aussi contribué à entraver ces investigations qui n'ont jamais été très sérieusement entreprises. Il eût du reste été bien étonnant que cette grotte placée en un point aussi intéressant par les souvenirs historiques qu'il peut invoquer, n'ait point inspiré l'imagination superstitieuse des anciens habitants de la région. Ils ont réuni en une même légende la vouivre gardienne des trésors et des grottes, et le souvenir de la destruction du château.

La grotte, disent-ils, communique par son étroite crevasse à l'intérieur des caves du donjon, où lors du dernier siège, le châtelain avait enfoui l'or et les objets précieux qu'il possédait. Les assaillants incendièrent le château dont les ruines comblèrent l'entrée supérieure des caves depuis lors introuvable. Après la mort du châtelain, qui s'était évadé par la crevasse, une vouivre prit la garde du trésor. Elle habite toujours au fond de la crevasse et ne sort que la nuit. Le trésor qu'elle protège ne lui a jamais été dérobé. Mais les sires de Cœcon lui avaient-ils réellement confié une aussi délicate mission ?

Il est bien vrai qu'en 1343, Jean de Chalon-Arly, qui venait d'avoir son château de Chatel-Guyon pris, brûlé et dé-

moli par les troupes du duc Eudes IV, vint pour se venger, mettre le siège devant les châteaux de Cicon et de Durfort (1). Tous deux appartenaient à Jean de Cicon, vassal dévoué du duc, à qui il venait d'en faire hommage. Le château de Durfort fut surpris et pris ; celui de Cicon fut seulement assiégé, et comme Jean de Cicon reconnut le tenir en fief du comte de Montbéliard, l'un des confédérés, il fut momentanément délivré. La continuation des hostilités entre Jean de Chalon-Arley et le duc de Bourgogne, ramena les partisans du sire d'Arley sous les murs de Cicon en 1345, et Eudes IV envoya inutilement ses baillis, Jean de Montaigu et Foulque de Villefrey pour le débloquer (2). Cicon tomba entre les mains de Jean de Chalon qui le fit occuper incontinent, en confia la garde à un châtelain et s'appropriâ tout ce que Jean de Cicon possédait dans cette seigneurie. Après la mort du duc Eudes, le belliqueux chef des confédérés, s'étant allié avec le roi de France et jugeant ce château inutile, donna en 1354 à son bailli Jean de Saugey (3) l'ordre de faire conduire au château d'Arguel tout le blé, le vin et les autres provisions qui s'y trouvaient et de le « démolir de fond en fond ». Cet ordre ne fut que partiellement exécuté, et le château, plus ou moins démantelé resta debout. Quelques années plus tard, en 1365, Louis d'Arguel, le plus jeune fils de Jean de Chalon-Arley le vendit avec la chatellenie pour 1600 florins de Florence au comte Etienne de Montbéliard. La petite-fille de ce dernier, Jeanne de Montbéliard, fiancée dès 1397 à Louis de Chalon-Arley, apporta tous ses biens à cette puissante maison qui rentra ainsi en possession de la seigneurie de Cicon. Le château en fut restauré en 1406 sur les ordres de Jean III d'Arley son futur beau-père. Son fils, Guillaume d'Orange, vendit

(1) *Archives du dép. du Doubs.* — Comptes. B. 446

(2) *Ibidem.* B. 440

(3) *Ibidem.* Inventaires des titres de la maison de Chalon.

cette seigneurie en 1472 à Guillaume de Cicon, seigneur de Demangevelle (1).

Quand, en 1479, Louis XI entreprit d'annexer le comté de Bourgogne à la France, il rencontra une grande résistance de la part des Comtois. La montagne en fut le dernier théâtre. Charles d'Amboise, à la tête d'une nombreuse armée française l'envahit au printemps de l'année 1480, et, dans une campagne qui dura trois mois, il força toutes les bourgades et démolit tous les châteaux. Cicon ne devait pas échapper aux coups de ce vindicatif vainqueur, qui, pas plus que son maître, n'était disposé à oublier la démarche faite au mois d'octobre précédent par Thibaud de Cicon, chantre de St-Etienne et les délégués de la ville de Besançon auprès de Claude de Toulangeon, le lieutenant du prince d'Orange. Le grand-chantre était le frère de Guillaume de Cicon, seigneur de Demangevelle qui avait racheté la seigneurie de Cicon quelques années auparavant. Aucun des documents contemporains qui mentionnent les lugubres exploits d'Amboise ne parle de la résistance du château de Cicon. Il est donc probable que, contrairement à la légende, Guillaume de Cicon ne s'y était pas retiré et que le général français put facilement assouvir sa vengeance en incendiant le château pas ou mal défendu.

Ce château ne fut pas restauré, mais grâce à leur solidité les murs restèrent debout et en 1584, nous dit l'inventaire de la seigneurie de Cicon il y avait encore : « un bien antique « donjon, une grosse tour carrée et autres édifices et manoirs « présentement et de longtemps, par fortune de feux et hostilité des guerres ayant régné en ces pays et comté de Bourgogne ruynés et démolis, demeurant à cette cause inhabitable (2) ».

Les vestiges de ces ruines si anciennes peuvent encore

(1) *Bibl. de Besançon*. — Droz n° 35, f° 256.

(2) *Archives du Doubs*. B. 244. Reprise de p j.

offrir un certain intérêt archéologique. L'emplacement du château à l'extrémité d'un éperon dominant tout le pays environnant, les circuits du chemin d'accès et la disposition des différentes parties des constructions présentent une grande analogie avec ce que l'on observe dans les ruines des autres châteaux franc-comtois et suisses de la même époque.

Je serais heureux si la description bien sommaire que j'en donne pouvait être utile à ceux qui voudront écrire l'histoire de quelques-uns de ces châteaux.

LE DOCTEUR J. BRUCHON

ANCIEN PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DU DOUBS

Par M. le Dr LEDOUX

Séance du 19 novembre 1904.

MESSIEURS,

Quand la Société d'Emulation du Doubs appela le docteur Bruchon (1) à présider ses assemblées en 1897, elle voulut servir les intérêts de l'institution. En rendant hommage au mérite d'un de ses plus anciens membres, elle jugea que la sympathie, la confiance, le respect qu'il inspirait à tous ses concitoyens, contribueraient puissamment à l'autorité dans la direction et à la prospérité de la Compagnie. Vous n'avez pas oublié. Messieurs, combien vous eûtes à vous féliciter de l'excellence de cette élection. C'est que, comme vous l'aviez prévu, notre collègue apporta, dans l'accomplissement de sa mission présidentielle, toutes ces qualités d'exactitude, de bienveillance, de dignité qui, pendant sa longue carrière, l'ont fait toujours et partout distinguer et honorer. Bien nombreuses étaient les familles qui proclamaient la sollici-

(1) BRUCHON, Just-Charles-Joseph naquit à Besançon le 2 septembre 1828. Docteur en Médecine (1854), professeur suppléant à l'École de Médecine de Besançon (1857), il fut nommé, le 28 janvier 1868, titulaire de la chaire d'anatomie et poursuivit son enseignement jusqu'en 1895; longtemps médecin-adjoint de l'hôpital Saint-Jacques, médecin en chef du Lycée de 1870 à 1902, il présida l'Association des Médecins du Doubs de 1886 à 1901, la Société de Médecine de Besançon et de la Franche-Comté à plusieurs reprises, et, en 1897, la Société d'Emulation du Doubs, à laquelle il appartenait depuis 1860; officier d'Académie et de l'Instruction publique, il fut promu chevalier de la Légion d'honneur en 1897. Le docteur BRUCHON mourut à Besançon le 2 avril 1904.



1911

tude active et scrupuleuse du médecin en même temps que la prudence et la sagacité de ses conseils. Dans les services publics dont il avait la charge, à l'hôpital, au Lycée, son concours n'était pas moins très hautement apprécié.

Professeur d'anatomie à notre Ecole, il enseigna devant bien des générations d'étudiants cette science difficile, aride en raison de sa précision, de ses minuties, que seuls sont capables d'imposer à l'attention et de rendre intéressante une méthode rationnelle et un véritable talent dans l'art de l'exposition. Pendant plus de trente ans, chaque jour de son semestre de cours, le savant se révéla un maître, vraiment digne de ce nom. Puisque l'anatomie est, avant la clinique, le solide fondement des études médicales, le Dr Bruchon a puissamment contribué à doter notre province d'un corps de praticiens instruits qui tous proclament unanimement leur admiration et leur gratitude à l'égard de celui dont les leçons attiraient sur l'Université bisontine un nouvel éclat remémorant celui qui avait fondé sa réputation au XVIII^e siècle.

A la Société de Médecine, il avait d'autres juges, ses confrères. Quand il y communiquait observations et réflexions (1), la sûreté d'examen du Dr BRUCHON, la rectitude de son jugement, la logique de ses déductions, la netteté de ses conclusions, préparaient une discussion qui ralliait bien vite à son opinion. Il convient de signaler chez lui cette faculté pressentant la voie qui conduira la science à ses progrès futurs : quand on ne soupçonnait guère encore la contagion de la tuberculose, et bien avant sa démonstration expérimentale (1865), le Dr BRUCHON publiait, en 1858, un mémoire documenté sur *la transmission de la phthisie pulmonaire sous l'influence de la cohabitation*.

L'Association générale des Médecins de France poursuit

(1) Devant l'Assemblée des Médecins du Doubs, le Dr NARGAUD, son président, a publié la liste des principaux travaux du Dr BRUCHON sur des sujets de Médecine (*Revue médicale de Franche-Comté*, 1904, p. 135 n° d'août).

Société d'Emulation du Doubs, 1903-1904.



PRIAPE JEUNE (Dieu des Jardins)

(Musée de Besançon.)

1



PRINCE OF THE ...

UN DIEU DES JARDINS

(sculpture gallo-romaine)

ET

L'ÆNOCHOÉ PRIAPIQUE

(en verre)

du Musée de Besançon

Par M. Alfred VAISSIER

Séances des 14 mai et 17 décembre 1904.

Au milieu d'une de ces petites propriétés en nature de jardins, autrefois en vignes, qui enserrant à distance respectueuse le corps de la place de Besançon, au glacis d'Arènes, lieudit à Champforgeron (parcelle 1483 du plan cadastral) on découvrait l'année dernière une *sculpture gallo romaine* d'un caractère si particulier qu'il y a lieu de mentionner en même temps des vestiges non moins inattendus, qui accompagnèrent sa mise au jour.

La pioche des terrassiers, au cours du creusage d'une cave, s'arrêtait à deux mètres de profondeur sur une surface rocheuse très dure mais si parfaitement nivelée, bien que légèrement inclinée, qu'on la croirait préparée de main d'homme et cela sur une étendue qui dépasse les limites de la propriété. En élargissant les côtés de la fouille on rencontra, renversé en pointe, le bloc de pierre tendre sculpté qui sera l'objet principal de cette notice.

Dans la même fouille, à un mètre cinquante environ de dis-

tance apparut, dressé verticalement, un encastrement de forme cubique de huit pierres de taille assemblées à clés, en deux assises égales de 50 centimètres. (1) Le vide intérieur ménagé par ces sortes de margelles reposant sur le banc de roche, est de 0,60 dans un sens et de 0,75 dans l'autre. Un indice que la construction était faite pour rester sous terre, c'est que les faces extérieures sont rustiquées, tandis que les parois intérieures sont finement taillées.

La cavité était comblée de terre et d'une très grosse pierre provenant, sans doute, des débris d'une couverture dont la coupe était visible sur la tranche verticale de la fouille. Au fond, on ne recueillit qu'un groupe d'ossements brisés qui ont appartenu à la carcasse d'un cheval.

Le travail ayant été fait en l'absence de toute préoccupation archéologique, ce ne fut que par un rapport subséquent que l'on apprit qu'à une distance de deux à trois mètres on remarqua l'assise inférieure d'une construction analogue quoiqu'un peu plus allongée dont on utilisa aussitôt un des éléments pour en faire une marche d'escalier.

Malgré l'absence d'ossements humains, ou de poterie, à l'exception d'un fragment de tuile à rebord, serait-on mal venu à voir dans ces vestiges des caveaux de sépultures à incinération dépouillés de longue date ? Des fouilles présumables au plus près voisinage confirmeront peut-être un jour cette hypothèse qui n'a rien d'étrange quand on sait que sur plusieurs points de ce pourtour de la ville, jusqu'à la gare de la Viotte et même au delà, des cimetières de même nature ont été constatés à plusieurs reprises. Quoi qu'il en soit, il ne reste pas moins à trouver une explication acceptable de la présence singulière du débris sculpté dont voici la description à l'appui de notre figure. (Pl.)

Le bloc en pierre tendre, très blanche et à grain fin, mesure

(1) La pierre employée est celle dite de *vergennes* presque exclusivement recherchée pour les bons travaux à l'époque gallo-romaine à Besançon.

0,82° de hauteur. Il est facile d'y reconnaître le réemploi d'un tambour de colonne de 0,60 de diamètre, d'après les cannelures rudentées qui sillonnent la face du revers. Sur un des lits de pose apparaît encore un trou de gougeon central (1).

Un personnage, en très haut relief, décore la face opposée aux cannelures. A première vue on y reconnaît le style et les procédés de facture de l'époque romaine. L'œuvre très estimable, sous le rapport artistique, est en outre fort curieuse par son sujet peu banal, et, en dépit de quelques mutilations, se trouve être une des mieux conservées qui soient sorties du sol de Besançon.

Sur une plinthe inférieure de 0,07 d'épaisseur se tient debout, les pieds joints et le corps adossé sur un fond aplani et légèrement incliné en arrière, un adolescent assez court de bras et de jambes, très lourdement drapé : longue robe de dessous à manches et ample manteau ou pièce d'étoffe accrochée sur l'épaule droite. Au premier aspect, on dirait un enfant habillé *trop à l'avantage*. Aussi est-il peu de visiteurs qui ne s'y trompent en croyant y voir une figure de femme assise : quelque déesse de l'Abondance !

Le visage, en partie mutilé, est encadré de feuilles de vigne d'où pendent des grappes de raisins. Les deux bras coudés supportent à pleines mains, dans un vaste pli du manteau, un étalage de fruits variés où figurent encore des raisins. La charge fléchit de part et d'autre, tandis que sa partie centrale est retenue par un support horizontal et proéminent, mais ostensiblement dissimulé par la robe de dessous. Cet appui ainsi voilé et épousé par de beaux plis symétriques qui en

(1) Pour compléter la description de ce tambour de colonne réemployé, il importe de signaler une profonde échancrure qui se voit au revers en travers des cannelures. Ces entailles s'observent souvent dans les ruines des villes antiques. Avant la chute des vieilles murailles et des colonnades, des pièces de bois y avaient été engagées pour constituer des abris ou de pauvres habitations. Ce simple détail a son importance, car il témoignerait d'une époque de ruine ayant précédé l'exécution de notre sculpture.

dissimulent la forme n'est pas emprunté ; il appartient bien en propre au personnage dont l'état particulier est au mieux qualifié par le poète :

. constantior
Quam nova collibus arbor inhœret.

HORACE, Ep. XII

Ce n'est pas tout ; au pied du jeune gaillard est assis un *Eros* nu et vu de dos ; cet enfant s'appuie de la main droite sur le sol, pendant que de la gauche il s'accroche à la draperie pour l'écartier de dessus sa tête, laquelle s'engage sous le vide. Il est regrettable que cette figure accessoire curieusement fouillée, en raison des ajours des bras qui ont disparu soit en partie brisée. Toutefois ce qui en reste, sous la chute de l'étoffe soigneusement évidée, l'amorce des mains surtout, permet de saisir la justesse d'un mouvement fort bien compris.

L'introduction du petit acteur est une variante originale et peut être unique comme conservation des représentations analogues en pierre, la plupart très dégradées, à savoir celle du *Priape*, considéré ici comme *le dieu des Jardins*, plutôt que celui de la Virilité féconde. De cette abstraction personnifiée de la Fécondité, surtout animale dans le principe, mais plus tard végétale, il existe une foule de figurations d'autant plus sommaires qu'elles sont plus anciennes, depuis la forme élémentaire d'une grande pierre conique des temps préhistoriques jusqu'aux *hermès grecs* ou *termini romains*, non moins impudiques, où la tête barbue du *Priape*, confondue avec celles de Bacchus ou de Mercure, sont acceptées parmi les œuvres artistiques. Ces bornes de pierre, dressées le long des chemins, servaient de poteaux indicateurs, ou de limites aux propriétés qu'elles devaient décorer plus tard. Le type plus spécialement consacré à *Priape* se rencontrait dans les lieux champêtres et dans les jardins où la gaine

amincie du *terme*, inclinée sur son piédestal, rappelle une primitive sculpture sur bois que l'on peignait en rouge pour effrayer les oiseaux à la façon d'un vulgaire mannequin. Parfois l'image était abritée sous une toiture de planches en forme de chapelle. Hommes et femmes, sous le pin sacré, venaient procéder à des sacrifices, apporter leurs offrandes et faire des libations avec accompagnement de musique. La superstition populaire s'accommodait sans répugnance de la grossièreté du symbole, ainsi que le confirment nombre de pierres gravées très en faveur aux premiers siècles.

A ce témoignage où la fantaisie artistique avait une grande part, il nous appartient de joindre ici celui d'une pièce rare de notre Musée, aussi précieuse qu'un bijou, cette *ænochoë priapique* en verre violet ornée de figures en émail blanc ciselées comme celles des camées. Il y a vingt ans ⁽¹⁾ Castan nous en donnait une remarquable description, accompagnée d'une esquisse exacte du développement de la panse du vase. La cérémonie priapique où figurent quatre personnages et deux idoles attend depuis, son interprétation ou un commentaire quelconque.

Dans la partie centrale de la composition, à l'opposite de l'anse, une malencontreuse brisure a fait disparaître les deux tiers du corps du célébrant ou mieux d'une prêtresse munie d'une longue torche (*funale*) allumée et renversée. Ce flambeau aurait-il quelque signification funèbre? Rien n'est préparé sur l'autel adossé à une colonne surmontée de la figure d'une divinité inconnue, peut-être d'Aphrodite, sans bras et entièrement vêtue. La flamme de la torche refluant sur le sol au pied du monument, auquel est fixé le thirse garni d'une *mitra*, témoigne de l'accomplissement d'un rite de purification plutôt que d'un sacrifice.

A droite, sous un pin sacré, est un trépied supportant trois

(1) *Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs*, 1886, 6^{me} série, T. I, p. 249.

vases ; on voit émerger de celui du milieu une petite plante. Serait-ce le développement d'un germe apparaissant comme un symbole de renaissance que surveille et salue un superbe jeune faune debout tout en garnissant de l'écharpe de fête (*mitra*) le *pedum* ou massue recourbée et noueuse.

Sur la gauche, et comme en contraste avec ces préparatifs cérémonieux, un groupe de deux personnages représente le public devant un Priape barbu et d'un naturalisme outré. Celui-ci dressé sur sa gaine dans une attitude très vivante avance le bras droit pour verser à un second faune, entièrement nu comme le précédent, un breuvage, du vin sans aucun doute, que le buveur absorbe à longs traits. Le nez plongé dans la coupe et le bras élevé perpendiculairement, ce faune très convaincu communique son enthousiasme à un petit enfant de sa race qui, les deux mains tendues, se grandit sur la pointe des pieds pour réclamer sa part. Il n'en faut pas plus pour exprimer la pleine vie sensuelle et bachique.

En amortissement, sous l'anse du vase, le masque de Méduse ne figure-t-il pas ici comme un symbole de la fatalité antique présidant à la continuité ou l'immortalité de la vie sur la terre.

D'après cette interprétation proposée afin d'en provoquer une meilleure (ce que nous vous souhaitons) le Priape jouerait ici le rôle mythique et fort ancien qui lui était attribué.

Sur notre vase le dieu, avec ses oreilles pointues et sa barbe de satyre, est bien en famille avec son fervent adorateur, l'homme animalisé à la queue de cheval. Il ne ressemble guère au jeune dieu des jardins de Champforgeron, moins prétentieux et plus discret dans l'ostention du membre qui caractérise chacune des deux figurations. L'étalage des fruits dans un pli du vêtement si fréquemment employé comme attribut pour les images de Pomone, de Vertume ou de Sylvain ne pouvait manquer de s'adapter au type du jeune fils de Bacchus et de Vénus, d'autant mieux que l'arrangement même fournissait aux artistes une ressource appropriée pour enca-

drer le signe distinctif priapique d'une pittoresque façon.

On ne saurait expliquer la découverte d'une semblable sculpture d'un genre, si non lascif, du moins exprimant la dissipation, qu'en admettant l'existence de jardins d'agrément au pourtour de la ville antique. Si jamais on acquiert par de nouvelles fouilles la confirmation de l'attribution des petits caveaux de Champforgeron à des restes d'un très ancien lieu de sépulture, il faudra reconnaître qu'après un état d'abandon du champ de repos, la base solide d'un monument funéraire aura été utilisée pour l'érection d'un autel à Priape, dans un milieu qui n'avait plus rien de funèbre.

Plus tard quelque bon chrétien voyant dans cette idole encore debout l'image du démon, l'aura renversée de son piédestal et enfouie, avec indignation, la tête en bas.

En reparaissant aujourd'hui cette œuvre originale, plus complète que ses congénères très maltraitées par le temps, nous renseigne tant sur l'art gallo-romain que sur la turpitude d'une superstition populaire au moins jusqu'au III^e siècle de notre ère.

LE CHANOINE SUCHET

1819-1904

Par M. l'abbé Auguste ROSSIGNOT

BIBLIOTHÉCAIRE DE L'ARCHEVÊCHÉ

Séance du 26 mars 1904.

Le lundi 8 février 1904 s'éteignait doucement, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, un des prêtres les plus connus et les plus sympathiques du diocèse de Besançon. Par sa bonté, plus encore que par les diverses situations qu'il a occupées, M le chanoine Suchet s'était fait de fidèles et nombreux amis. Une foule composée de personnes de tous rangs se pressait à ses obsèques et rendait un hommage bien mérité à celui qui sut allier le zèle et la charité du prêtre aux labeurs de la science. M. Suchet appartenait à l'Académie de Besançon depuis quarante ans, mais il s'intéressait à toutes les manifestations de la vie intellectuelle en Franche-Comté, et depuis l'année 1894 il était membre de la Société d'Emulation du Doubs. Celle-ci lui doit donc un souvenir et, ayant reçu des marques particulières de l'amitié du vénéré chanoine, je suis heureux d'avoir été invité à lui payer cette dette.

Jean Marie Suchet naquit le 8 janvier 1819, d'une famille modeste mais honorable qui habitait le joli bourg de Pesmes, sur les rives de l'Ognon. Comme cette rivière, qui dans son long cours ne quitte pas notre province, M. le chanoine Suchet, par sa naissance, par son caractère, par ses études, par son amour du sol natal. par sa vie tout entière appartient à la Franche-Comté.

11.11

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

11.11.11

1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions and activities. It emphasizes the need for transparency and accountability in financial reporting.

2. The second part of the document outlines the various methods and techniques used to collect and analyze data. It includes a detailed description of the experimental procedures and the tools used for data collection.

3. The third part of the document presents the results of the study, including a comparison of the different methods and techniques used. It discusses the strengths and weaknesses of each method and provides a summary of the findings.

4. The final part of the document provides a conclusion and discusses the implications of the study. It highlights the need for further research in this area and provides recommendations for future studies.

Société d'Emulation du Doubs, 1903-1904.



LE CHANOINE SUCHET

1819 - 1904



Ayant commencé ses études de bonne heure, il les acheva brillamment et il n'était encore que clerc minoré lorsqu'il sortit du séminaire de Besançon. Marnay, Pontarlier, Amblans, le collège saint François-Xavier, le séminaire d'Ornans, la cathédrale, le chapitre : telles sont les étapes de sa vie sacerdotale. Il n'avait que vingt-et-un ans lorsqu'il fut envoyé comme professeur au séminaire de Marnay. Il nous dit quelque part ⁽¹⁾, que pour rassurer son inexpérience on lui affirmait qu'on n'est pas obligé de savoir tout ce qu'on enseigne : paradoxe qui renferme une part de vérité en ce sens que la nécessité d'enseigner oblige d'apprendre ce qu'on ignore. Mais si cette méthode est profitable au professeur, il faut bien convenir qu'elle l'est moins aux élèves. Pendant les quatre années qu'il passa à Marnay, M. l'abbé Suchet put donc compléter son instruction classique et se perfectionner dans les lettres humaines, *humaniores litterae*.

Devenu prêtre, il fut envoyé comme vicaire à Pontarlier. Son heureux caractère, l'agrément et les pointes de son esprit le rendirent bien vite populaire. C'est alors qu'il essaya sa plume dans quelques articles de journaux et que, suivant la méthode scolastique qui de la discussion fait jaillir la lumière, il collaborait, dit-on, à deux feuilles locales d'opinions opposées qui accueillaient tour à tour l'attaque et la réponse. On était en 1848. Pour marquer l'estime qu'ils avaient pour leur jeune vicaire, les Pontissaliens l'éluèrent conseiller municipal, et il ne fut pas sans exercer une heureuse influence dans l'assemblée communale.

Après cinq ans de vicariat, M. Suchet fut nommé curé d'Amblans, près de Lure. Il s'installa dans cet humble village comme s'il avait dû y demeurer toute sa vie, et jusqu'à la fin il conserva le meilleur souvenir de la popu-

(1) *Association des anciens professeurs et élèves du Séminaire d'Ornans*, Réunion du 11 juin 1902, page 16.



Société d'Emulation du Doubs, 1903-1904.



LE CHANOINE SUCHET

1819 - 1904



second directeur, M. l'abbé Jeannin, à la cure de Notre-Dame, M. Suchet reprit cette direction et la conserva du commencement de l'année 1889 jusqu'à la fin de 1900, sans cesser pourtant de travailler aux *Annales Franc-comtoises* et d'être toujours assidu aux séances de l'Académie. Il fut plusieurs fois élu président de cette société et c'est à ce titre qu'en 1897, il prit la parole à l'un de vos banquets pour célébrer l'union, qu'il réalisait en sa personne, des deux sociétés sœurs, l'*Académie des sciences, belles-lettres et arts* et la *Société d'Emulation*. Il fut souvent, à l'Académie, chargé des rapports sur les concours d'histoire, travail qui répondait parfaitement à son goût et à ses aptitudes. Ajoutons enfin qu'ayant été nommé supérieur des sœurs de la Retraite des Fontenelles il écrivit la vie de leur fondateur, *le Vénérable P. Receveur*. Voilà quelques-uns de ses nombreux travaux.

M. Suchet était un érudit donnant beaucoup plus au fond qu'à la forme. Mais si sa science était de bon aloi et ses jugements toujours sûrs, son style était sobre, précis et correct ; on le lisait avec intérêt parce qu'il écrivait avec méthode et clarté.

En 1902, il célébra les noces de diamant de son sacerdoce au séminaire d'Ornans, à la prospérité duquel il avait tant contribué. Il y fit le récit de sa longue carrière devant une nombreuse réunion de collaborateurs et d'élèves anciens et nouveaux, témoignant aux uns sa sympathique reconnaissance et donnant aux autres de sages et utiles conseils. Nous aurions pu nous contenter de reproduire cette autobiographie ; mais à côté de la vérité il y règne une trop grande modestie.

M. le chanoine Suchet s'était acquis un certain renom à propos de ses mots pleins de sel et d'esprit. Comme il l'a dit de lui-même, étant fils de cloutier il lui était permis de faire des pointes ; mais s'il avait son franc parler, si d'un trait il fustigeait un vice ou un travers, c'était toujours sans blesser la charité chrétienne. Il n'était pas de ceux qui ne savent pas sacrifier un mot lors même qu'il pourrait froisser. Il apportait

tant de bonté en toute chose que ceux-là même qui étaient l'objet de quelque trait de sa part ne lui en ont jamais conservé rancune.

Combien on était édifié, en ces dernières années, de le voir traînant ses pas que l'âge avait rendus plus lourds, pour se rendre à la cathédrale, à sa chère bibliothèque du chapitre, à l'Académie, toujours portant la bonté dans son regard, une certaine finesse sur ses lèvres et, sur son front l'éclat d'une intelligence toujours jeune. L'heureuse vieillesse digne de faire envie à tous !

Saluons en M. le chanoine Suchet un modèle de piété et de dévouement, un exemple pour tous les travailleurs et le type du vrai Franc-comtois. (1)

(1) La *Société d'Emulation* avait décidé qu'une bibliographie des ouvrages de M. Suchet suivrait cette courte notice. Mais l'impression des *Mémoires* de la Société ayant été retardée, cette bibliographie devient sans objet, puisqu'elle ne pourrait être que la répétition de celle qui a été faite par M. Pingaud pour les *Mémoires de l'Académie de Besançon*, déjà publiés.

Cette bibliographie comprend deux parties. Dans la première figurent les travaux historiques de tout genre, insérés par M. Suchet dans divers recueils locaux : les plus importants de ces travaux ont reçu une nouvelle publicité par des tirages à part. M. Pingaud n'en énumère pas moins de quatre-vingts. La seconde partie concerne des écrits de valeur moindre tels que notices nécrologiques, rapports, allocutions, etc, publiés dans des journaux ou revues de Franche-Comté. Cette bibliographie a été faite avec le plus grand soin et il serait difficile d'en donner une plus complète.

Les *Mémoires de la Société d'Emulation* n'ont publié de M. Suchet que le toast qu'il porta, au banquet de 1897, comme président de l'Académie de Besançon. Il y célèbre l'union des deux sociétés savantes, dont mieux que tout autre il pouvait parler, puisque, comme membre des deux sociétés, il réalisait cette union en sa personne.

LES MAISONS NATALES
DE
FOURIER ET DE PROUDHON

Par M. G. GAZIER

CONSERVATEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE DE BESANÇON

Séance du 26 Mars 1904.

L'Université Populaire de Besançon ayant décidé d'honorer la mémoire des illustres comtois Fourier et Proudhon par l'apposition de plaques commémoratives sur leurs maisons natales, il nous a paru utile de réunir tous les documents susceptibles de nous renseigner d'une façon précise sur le lieu de leur naissance. On se rappelle les discussions qui s'élevèrent entre érudits de notre ville, quand on voulut rendre le même hommage à Victor Hugo, et l'on sait que quelques personnes contestent encore aujourd'hui que la maison située 140 Grande Rue ait vu naître le grand poète. Nous avons voulu éviter qu'il en fût de même pour les deux sociologues bisontins, dont l'œuvre a exercé une influence si profonde sur le développement de notre société contemporaine. La question peut paraître à certains d'un bien minime intérêt: peut-être du moins ceux qui croient que de petites causes sortent parfois de grands effets, penseront-ils que cette étude n'est pas absolument stérile.

Les recherches faites pour connaître exactement où est né

Fourier n'ont présenté aucune difficulté. Son acte de naissance conservé dans les registres de la paroisse Saint-Pierre atteste déjà son origine bisontine : il est ainsi conçu : « François-Marie-Charles, fils de monsieur Charles Fourier, négociant à Besançon, et de dame Marie Muguët, son épouse, est né et a été baptisé le sept avril mil sept cent soixante et douze. Son parrain est monsieur François Muguët le jeune, négociant à Besançon, et sa marraine mademoiselle Jeanne-Marie-Françoise Fourier, sa sœur. Ont signé : Vernerey, vicaire de St-Pierre, Fourier, François Muguët le jeune ».

En outre les disciples de Fourier s'étaient préoccupés, il y a plus d'un demi-siècle, de conserver à la postérité les détails les plus circonstanciés sur la maison natale de leur maître.

Voici en effet une description de cette maison qui ne laisse rien à désirer : elle est empruntée à l'Almanach phalanstérien pour 1848. (1)

« La maison où Fourier naquit à Besançon et où il passa ses quinze premières années, formait dans la Grand'Rue l'angle sud de l'ancienne ruelle Baron. Elle dut disparaître partiellement en 1841, lorsque ce petit passage étroit et obscur fut remplacé par la belle et large rue Moncey. Ce fut alors qu'un compatriote et disciple de Fourier, l'auteur de Solidarité, (2) voulant faire revivre au moins par le crayon la première demeure d'un homme qui restera grand parmi les hommes, se chargea d'en lever le plan et d'en retracer la distribution telle qu'elle existait au temps où l'habitait notre maître et d'en reproduire l'élévation principale. » Une petite gravure de l'Almanach placée à côté de cette notice, donne en effet le dessin de la maison de Fourier, jolie demeure du

(1) *Almanach phalanstérien pour 1848*. Paris. Aux bureaux de la Démocratie Pacifique et à la Librairie sociétaire, rue de Beaune 2, et quai Voltaire 25. p 124-125 L'article est signé P. de B. (Paul de Boureulé).

(2) Le capitaine Hip. Renaud. Cf. *Ch. Pellarin, Charles Fourier, sa vie et sa théorie*.

xvi^e siècle, percée au rez-de-chaussée d'une grande baie, éclairée au premier étage de deux fenêtres à baies géminées, plus une demi-fenêtre isolée, surmontées d'arcs en accolade. Il existe de cette maison une autre lithographie fort bien faite, qui a été éditée vers la même époque par la Librairie phalanstérienne, établie à Paris, 2 rue de Beaune, et dont un exemplaire subsiste à la Bibliothèque de Besançon. L'auteur de l'Almanach ajoute encore les indications suivantes : « Le rez-de-chaussée était entièrement occupé par les magasins et les bureaux du père de Fourier qui était marchand de draps. La famille habitait le premier étage : et cette demi-fenêtre isolée, du côté opposé à la ruelle Baron, éclairait la chambrette du jeune Charles. Il était né dans une petite pièce tout à fait semblable et contiguë, la chambre de sa mère, située en arrière sur la cour. Et l'on peut dire avec exactitude que ces deux pièces existent encore, car la maison n'a été abattue que sur la droite, pour être rétrécie et habillée de deux façades nouvelles ».

Ces renseignements si précis ne peuvent donc laisser aucun doute sur la maison où Fourier naquit, maison qui porte aujourd'hui le n^o 83 de la Grande Rue.

Proudhon n'a pas été comme Fourier un chef d'école : c'était un esprit trop indépendant pour chercher à soumettre les autres à une discipline intellectuelle quelle qu'elle fut. On s'est donc moins préoccupé de tous les détails de sa biographie, et c'est ce qui explique les affirmations contradictoires que l'on trouve sur le lieu exact de sa naissance. (1)

(1) M^{me} Catherine Henneguy, fille aînée de Proudhon, qui conserve pieusement la mémoire d'un père vénéré, a bien voulu nous communiquer tous les renseignements écrits ou oraux qu'elle possédait sur cette question. M. Bizot sous-inspecteur de l'enregistrement à Besançon, M. Vouillot, employé à la mairie de Besançon, M. le chanoine Rossignot, curé de la Madeleine, M. E. Droz, professeur à la Faculté des Lettres, nous ont fourni tous les documents dont nous nous sommes servis, et c'est à eux que revient tout le mérite de ce travail.

Un joli petit village de la Haute-Saône, situé près de Marnay, sur les bords de l'Ognon, Burgille-lès-Marnay, revendique l'honneur de l'avoir vu naître, et ses habitants montrent encore avec orgueil la maison de Proudhon. Ils peuvent citer, à l'appui de leurs dires, les quelques lignes suivantes écrites par Proudhon le 30 octobre 1849, de Sainte Pélagie où il était alors enfermé : « Je n'aurai de repos que quand je pourrai m'établir sur les bords de l'Ognon et finir ma vie là où elle a commencé. » — En fait, Proudhon a seulement passé une grande partie de son enfance à Burgille chez les parents de sa mère Catherine Simonin. C'est là qu'il a puisé ce goût si ardent de la nature qui apparaît dans toute son œuvre et qu'il a traduit parfois en des pages d'une poésie charmante.

La naissance de Proudhon à Besançon est indiscutable et constatée par les registres officiels. Voici en effet son acte de naissance, tel qu'il est conservé à la mairie de Besançon où l'a découvert M. Vouillot : « L'an 1809, le 17 janvier, à neuf heures du matin, Nous Charles-Antoine Seguin, adjoint délégué du maire de Besançon, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil, avons constaté la naissance de Pierre-Joseph, né le 15 dudit, à six heures du soir, fils de Claude-François Proudhon, commis négociant, âgé de 29 ans, et de Catherine Simonin son épouse, âgée de 34 ans, demeurant à Besançon, 6^e section, présenté par ledit sieur Claude-François Proudhon. Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin en présence de François-Joseph Proudhon, traiteur, grand-oncle de l'enfant, âgé de 57 ans, demeurant à Besançon et de Jean-Claude Fournier, traiteur, âgé de 53 ans, demeurant à ladite ville, témoins qui ont signé avec nous après lecture. (Suivent les signatures) ».

Comme on le voit, cet acte donne comme seule indication du domicile des parents de Proudhon la mention *sixième section*. On sait en effet que, depuis la Révolution jusqu'à la fin de l'Empire, les registres de l'Etat civil se contentent de faire

connaître la section d'origine, sans donner d'autres renseignements. Ce fait, déjà remarqué pour l'acte de naissance de Victor Hugo, a été la cause de la polémique qui s'est élevée au sujet de la maison natale de l'illustre poète. Cette absence de précision des actes officiels a amené le même résultat pour Proudhon : aujourd'hui deux opinions sont en présence qui du moins sont d'accord pour le faire naître dans la 6^e section. Pour les uns en effet, Proudhon serait né dans le quartier de la Mouillère, dans une maison démolie en 1814 ; pour les autres l'habitation qui porte actuellement le n° 37 de la rue du Petit Battant est incontestablement celle où il a vu le jour. Cette maison est la dernière de la rue, contre le talus des fortifications.

Ceux qui soutiennent le fait de la naissance de Proudhon à la Mouillère s'appuient sur une autorité fort sérieuse, celle de Sainte Beuve lui-même, dans son livre intitulé *Proudhon, Sa vie et sa correspondance* (1) 1838-1848. « Pierre-Joseph Proudhon, écrit en effet Sainte Beuve, naquit le 15 janvier (et non juillet) (2) 1809, dans un faubourg de Besançon à la Mouillère. Ses père et mère y étaient occupés à la grande brasserie de M. Renaud. Le père, bien que cousin de M. le professeur Proudhon, jurisconsulte de Dijon, et d'une branche cadette de la même famille était garçon brasseur ; la mère, belle et forte fille de la campagne y était servante pour les gros ouvrages. A l'époque du blocus de Besançon, en 1814, le quartier de la Mouillère, bâti sous les murs de la ville, dut être détruit pour la défense de la place : la brasserie disparut avec les autres habitations. Le père de Proudhon s'établit dans le faubourg de Battant, quartier des vigneron. Il y avait acquis une maison. Il y fit de la tonnellerie pour son compte ».

(1) Paris, Lévy, 1872, in-16.

(2) Il est curieux de constater que Proudhon n'était pas lui même très bien fixé sur la date de sa naissance. Dans ses *Mémoires sur sa vie communiqués* par sa fille M^{me} Catherine Henneguy, et publiés dans la *Revue Socialiste* (août 1904), il écrivait : « Je suis né à Besançon le 15 juin 1809 ».

Pour quiconque a tant soit peu pratiqué Sainte Beuve, il est certain que l'illustre critique n'a rien avancé à la légère, et qu'il n'a pas inventé de toutes pièces les renseignements circonstanciés qu'il donne ici. Du reste avec sa précision habituelle, il nous indique les sources auxquelles il a puisé : « Je dois infiniment, dit-il, (1) pour tous ces premiers détails de la vie de Proudhon à M. Weiss (2) lui-même, particulièrement à M. Oudet, avocat distingué de Besançon, qui a bien voulu répondre à toutes mes questions, interroger pour cela autour de lui ou se souvenir lui-même, et m'envoyer des notes précieuses, des extraits de correspondance. M. Beauquier auteur d'un article sur Proudhon publié dans un journal étranger, a bien voulu également mettre à ma disposition tous les matériaux qu'il avait réunis sur son célèbre compatriote bisontin... ». Weiss et Oudet n'ont rien laissé des notes communiquées à Sainte Beuve, mais nous possédons l'article de M. Beauquier qui a été publié dans la *Revue littéraire de la Franche-Comté*. (3) Il suffit de le lire pour se convaincre que Sainte Beuve s'en est servi.

« Dans un faubourg de Besançon, écrit M. Beauquier, de l'autre côté du Doubs, à la Mouillère, il y avait au commencement du siècle une vaste brasserie. Le propriétaire, M. Renaud, entretenait à son service, en qualité de garçon brasseur, un ouvrier lourd, trapu et rustaud, en somme fort peu avenant. En même temps se trouvait à la maison, pour faire le gros ouvrage, une fille de la campagne, d'un extérieur agréable, aux manières simples et aisées, à l'intelligence ouverte. On la nommait Catherine. Comment se fit-il que le grossier ouvrier sût plaire à cette belle fille ? Nous ne nous chargeons

(1) *Sainte-Beuve*, p. 18, note 1.

(2) Ch. Weiss, conservateur de la Bibliothèque de Besançon de 1812 à 1866, l'un des principaux collaborateurs de la *Biographie Universelle* de Michaud.

(3) Année 1857, 1. v. p. 65 et 19.

pas d'être l'Œdipe des mystères de l'amour. Quoiqu'il en soit, Catherine se laissa séduire, et bientôt elle mettait au monde un robuste garçon qui fut baptisé sous le nom de Pierre-Joseph et qui devait être notre célèbre philosophe. Le maître de la brasserie qui s'intéressait à Catherine, dont les qualités étaient vraiment au-dessus de sa condition, exigea que le séducteur l'épousât. Peu après le jeune couple s'établissait à Battant, dans le quartier des vigneron, quartier qui a le mieux conservé cette rude physionomie franc-comtoise si fortement empreinte dans le caractère et dans le style de Pierre-Joseph Proudhon. Le père fit de la tonnellerie et fut bientôt à même, avec ses économies, et en escomptant un peu l'avenir, d'acheter une petite maison, ce qui pouvait se faire dans ce temps de bon marché légendaire, moyennant deux à trois mille francs. Mais ce bien être relatif ne dura pas longtemps ».

Ainsi pour M. Beauquier, qui s'est fait l'écho de traditions bisontines, pour Sainte Beuve, et aussi en général pour tous les historiens qui ensuite se sont occupés de Proudhon, ce dernier serait né à la Mouillère dans une dépendance de la brasserie Renaud, démolie en 1814, lors du blocus de Besançon. Nous laissons de côté ici, pour y revenir dans la suite de cette notice, l'indication, d'ailleurs erronée, de la naissance illégitime de Proudhon.

L'autre opinion qui veut que Proudhon soit un fils de Battant n'a pas pour elle l'appui d'historiens aussi éminents. Par contre les traditions populaires se trouvent d'accord avec les documents officiels pour nous convaincre qu'elle est plus conforme à la vérité historique. Il ne faudrait pas dire aux vieux habitants de Battant, dont quelques-uns sont encore fiers d'avoir connu Proudhon, qu'il n'est pas né dans leur quartier. Mais, fait autrement probant, la même opinion s'est conservée également chez les enfants de Proudhon. (1)

(1) M^{me} C. Henneguy a toujours entendu dire dans sa famille que son père était né à Battant.

On pourrait croire cependant que cette idée est née de ce fait que, depuis 1815 incontestablement, les parents de notre philosophe ont habité au n° 37 de la rue du Petit Battant. Il existe en effet dans les registres de l'état civil l'acte de décès en date du 3 août 1815 d'une petite sœur de Proudhon, âgée de 4 mois « fille de Claude-François Proudhon brasseur, et de Catherine Simonin, époux domiciliés rue du Petit Battant 930 ». Or le n° 930 de la rue Battant correspond au n° 37 de la rue du Petit Battant, et se lit du reste encore aujourd'hui au-dessus de la porte d'entrée de cette maison. D'autre part nous avons des lettres de Proudhon lui-même à ses parents avec cette adresse (1).

Mais nous possédons des pièces officielles qui établissent d'une façon indiscutable selon nous, que les parents de Proudhon habitaient déjà cette maison de Battant quand naquit Pierre Joseph.

Un document fort caractéristique a déjà été mis en lumière par M. le chanoine Rossignot dans son *Histoire de l'église de Sainte-Madeleine de Besançon* (2). C'est l'acte de baptême de Pierre-Joseph Proudhon conservé dans les registres de cette paroisse, ainsi conçu : « Pierre-Joseph, fils de Claude-François Proudhon, commis marchand, et de Catherine Simonin, son épouse, a été baptisé le 17 janvier 1809. Il a eu pour parrain François-Joseph Proudhon, et pour marraine Anne-Pierrette Simonin, épouse de Claude-Louis Simonin, illettrée. Ont signé : Proudhon, Proudhon, Dumain, vicaire ». On sait que le baptême doit être administré dans la paroisse des parents de l'enfant. Or si le quartier de Battant ressortissait, en 1809 comme aujourd'hui, à la paroisse de la Madeleine, alors comme aujourd'hui, le quartier de la Mouillère faisait partie

(1) Cf. *Sainte Beuve*, p. 182 note. Il cite une lettre de Proudhon du 11 novembre 1844 adressée à M. C.-F. Proudhon tonnelier, rue du Petit Battant, 37, à Besançon.

(2) Besançon, Bossane, 1902, in-18, p. 247.

de la paroisse de Bregille, actuellement paroisse S^t-Martin des Chaprais. La démarcation des paroisses et succursales de la ville de Besançon fut en effet ainsi fixée à la suite du Concordat « 3^o La paroisse de S^{te} Magdeleine contiendra le pont et toute la partie de la ville renfermée entre la rivière du Doubs et les remparts de Battant, Charmont et Arenne, y compris le fort Griffon... La succursale de Bregille dépendant de la paroisse de Saint Jean comprendra le village de Bregille et toutes les maisons situées entre les monts de Bregille et le côté droit de la route de Vesoul ».

Il est donc déjà bien difficile d'admettre que Proudhon ait été baptisé dans une église dont ses parents n'étaient pas les paroissiens.

En réalité d'autres documents qui nous font connaître le domicile des parents de Proudhon avant leur mariage, et nous disent à quelle époque ils firent l'acquisition de leur maison de Battant, semblent ne laisser subsister aucun doute à ce sujet. Claude-François Proudhon figure dans un registre de dénombrement de 1796 (1) comme âgé de 16 ans et habitant chez son oncle Vernier maçon, rue Battant n^o 953. Il ne semble pas avoir quitté ce quartier, car, quand il voulut se marier, il produisit un certificat de résidence à Besançon, conservé aujourd'hui dans les Archives du greffe du tribunal civil, ainsi rédigé : « Nous soussigné agent de police des 6^e et 7^e sections certifie que le nommé Proudhon Claude-François réside sur la 6^e section n^o 954, depuis plus de deux ans, pourquoi nous lui avons délivré le présent pour lui servir. Besançon le 1^{er} février 1808. Signé Détrey ». Quant à sa fiancée, elle n'habitait pas davantage avant son mariage dans le quartier de la Mouillère. Comme en fait foi son certificat, joint à celui de son futur époux « Je soussigné agent de police de la seconde section certifie que M^{lle} Catherine Simonin, originaire de Cordiron, demeurant rue du Clos, n^o 283, est depuis sept ans

(1) Arch. départ. L. 608.

en cette ville en qualité de fille de soins. Besançon 18 janvier 1808. Signé Rudt ».

Les recherches faites avec la plus sûre méthode par M. Bizot, sous-inspecteur de l'enregistrement et des domaines, dans les archives des notaires, ont prouvé enfin que lors de leur mariage, les parents de Proudhon étaient propriétaires de la maison n° 930 de Battant. M. Bizot a eu en effet la bonne fortune de retrouver un acte notarié, passé le 25 octobre 1807, devant M. Renaud qualifié d'avocat notaire à Besançon, acte enregistré aux actes civils publiés en la même ville le 27 du même mois (vol. 387, f° 68 v°, case 1^{re}) aux termes duquel « Madame veuve Joseph Vuillemin, née Jussey Jeanne-Louise, demeurant à Arcey, canton de l'Isle-sur-le-Doubs, a vendu à Claude-François Proudhon, ouvrier marchand à Besançon, rue Battant, une petite maison appartenant à la venderesse du chef de ses père et mère, située à Besançon, rue du Petit Battant 930, touchant de couchant Claude-Louis Perrot, du levant et par derrière les fortifications, par devant la rue, ladite maison composée d'une cave voûtée, deux pièces au rez-de-chaussée, une cour et une écurie, au premier deux pièces et un grenier au dessus. L'entrée en jouissance et le paiement des impôts doivent avoir lieu à compter du 1^{er} janvier 1808. Le prix fixé pour la vente est de 1.000 francs payables le 1^{er} août suivant avec intérêts à 5 % à compter du jour de l'entrée en jouissance ».

François Proudhon devait donc entrer en jouissance de cette maison le 1^{er} janvier 1808. Or c'est un mois après, le 3 février de la même année, qu'il devait épouser Catherine Simonin. Est-il téméraire de penser que ces deux événements n'étaient que la conséquence l'un de l'autre ? Evidemment le mariage prochain de François Proudhon était la cause de l'achat fait par lui d'une petite maison à Battant. Nous avons vu qu'au moment de leur union, les deux conjoints habitaient l'un à Battant, l'autre rue du Clos. Peut-on supposer qu'un modeste ouvrier se soit décidé, à la veille d'entrer en mé-

nage, à faire la grosse dépense de l'acquisition d'une maison, sinon pour s'y installer? Remarquons d'autre part, qu'il n'avait même pas alors la somme disponible pour payer sur le champ les 1.000 francs qui le rendaient propriétaire. Il avait besoin d'un délai de 10 mois pour solder sa dette, et peut-être comptait-il sur les économies faites par la laborieuse compagnie qu'il devait épouser, pour se libérer. Quoiqu'il en soit, le 1^{er} août 1808, il avait entièrement payé le prix de sa maison de Battant. Il en était donc l'indiscutable propriétaire, quand le 15 janvier 1809 naissait Pierre-Joseph Proudhon.

M. Coindre dans son beau livre *Besançon qui s'en va* reproduit la maison de Proudhon, en ajoutant cette mention qu'elle est aujourd'hui démolie. En réalité il suffit de comparer son dessin et la maison actuelle du n° 37 de la rue du Petit Battant, pour se convaincre qu'il y a là une erreur. La rue a seulement été surélevée, ce qui a eu pour effet de couvrir presque entièrement la porte qui donne accès à la cave. De plus on a ajouté depuis deux étages au bâtiment primitif, et on a détruit le petit hangar voisin qui servait d'atelier de tonnellerie au père de Proudhon. Mais la maison de Proudhon est bien encore, sauf ces légères modifications, celle qui est signalée dans l'acte de vente de 1807. Le propriétaire actuel, M. Champion, a bien voulu nous en faire les honneurs avec la plus entière bonne grâce. Nous y avons retrouvé les 2 pièces au rez-de-chaussée et au 1^{er} étage situées l'une derrière l'autre, et séparées par une mince cloison, et la cave voûtée, telles qu'elles sont indiquées dans l'acte notarié.

De cette fastidieuse énumération de textes, nous pouvons encore tirer l'affirmation de la naissance absolument légitime de Proudhon qui avait été contestée à tort. Le rapprochement de la date du mariage de ses parents (3 février 1808) et de celle de sa naissance (15 janvier 1809) nous dispense d'insister davantage sur ce point. Au reste tout ce que l'on sait du caractère de Catherine Simonin, plus âgée de 6 ans que

son mari, aurait pu suffire à écarter l'idée d'une séduction : cette accusation doit avoir eu sa source dans la fureur des passions politiques qui se déchainèrent plus d'une fois contre Proudhon.

En résumé, nous croyons que les textes que nous venons de citer, suffisent pour établir d'une façon certaine la naissance de Proudhon à Battant. Si certains historiens et Sainte Beuve lui-même sur la foi des renseignements qui lui furent fournis, l'ont fait naître à la Mouillère, cela provient sans doute de ce que la tradition leur avait appris que le père et la mère de Pierre-Joseph s'étaient connus à la brasserie Renaud. L'un y travaillait comme ouvrier brasseur, l'autre comme fille de soins : on en a conclu que tous deux habitaient également dans cette brasserie. En réalité, le domicile de François Proudhon et de sa femme était non loin de là, mais de l'autre côté des fortifications, à Battant, et l'on peut sans crainte inscrire sur la plaque commémorative placée sur le n° 37 de la rue du Petit Battant cette inscription : *Ici est né Pierre-Joseph Proudhon.*

UNE PAGE INÉDITE DE PROUDHON

Au cours de nos recherches, la fille tant aimée de Proudhon, aujourd'hui M^{me} Catherine Henneguy, a bien voulu nous communiquer la page suivante qu'elle a trouvée dans les papiers de son père. Ce document est pénétré d'une émotion si profonde, et est en même temps si caractéristique du génie de Proudhon, que nous n'avons pas hésité à le donner ici à la suite de notre notice :

Mardi 29 mai 1860

« Je reçois en même temps la nouvelle de deux morts : celle de mon frère Charles-Joseph Proudhon, né le 1^{er} mai 1816 à Besançon, celle de Melchior Proudhon, mon parent, frère de M^{me} Droz, né le 13 février 1767, mort par conséquent à l'âge de 93 ans 2 mois. Mon frère est mort le 25 ; mon vieux parent le 13.

• Je m'attendais depuis longtemps à ces deux décès : mon frère était atteint d'une maladie incurable, et depuis quelques jours, j'ai déjà dû prendre des mesures et écrire en prévision de l'évènement. Je me trouve légalement tuteur de deux garçons, dont l'un a 13 ans, l'autre 16. La mère, qui dépasse la cinquantaine est sourde et incapable, je crois, de gagner sa vie.

» A cette heure, je reste seul de ma famille ; ce qui m'est le plus poignant, est que tous les miens sont morts dans le malheur : mon père, ma mère et mes deux frères. Mais la conscience a été bonne : ils ont connu comme moi, l'amitié et les franches joies du devoir, de l'indépendance et de la famille. Nous n'avons pas été heureux ! Comment finirai-je

à mon tour?... Que je dure encore dix ou quinze ans ; que j'achève mon œuvre telle que je la médite et je suis content. Le surplus n'est rien. Pauvre frère ! Pauvre mère ! Pauvre père ! J'aurais voulu cependant leur procurer un peu de bien-être : ils y comptaient, ils avaient droit d'y compter. Je leur ai manqué ! Je ne crois pas qu'il y ait précisément ce que l'on appelle égoïsme dans mon fait ; il y a eu du tempérament. Mes tribulations viennent de là.

• Mon parent Proudhon, prêtre en 89, entré dès ce moment dans le mouvement révolutionnaire, président du club des Jacobins, emprisonné après la Terreur, plus tard frère orateur et vénérable de la loge des francs-maçons de Besançon, dans laquelle j'ai été reçu, homme remarquable dans tout le cours de sa vie par la grande fermeté de son caractère, mon parent n'a pas soutenu son caractère jusqu'au bout : il n'en faut accuser que la vieillesse. Depuis deux ou trois ans, il était retombé en enfance : une espèce de cafard apostat de la république s'était emparé de lui. Obsédé de toutes parts, il a fini par se confesser, recevoir la communion, en un mot se réconcilier avec l'Eglise. L'esprit prêtre, dans lequel il avait été élevé, et que le déisme robespierriste n'avait fait qu'entretenir, lui est revenu. Je le regrette, mais l'Eglise a recueilli là un pauvre trophée.

• Le vieux Proudhon était aisé ; il m'avait témoigné de l'amitié, et je la lui rendais. Mais sa mort ne me laisse pas un sentiment aussi profond que celle de mon frère. Je n'ai pas servi les miens comme je l'aurais fait si, après 1848, la réaction avait été moins âpre et moins longue. A présent, je ne puis plus reculer, pas même pour mes filles, et je ne le ferai pas

• Allons, en avant, et vengeance, dût-elle ne venir que cent ans après ma mort ! •

LES PIÈCES D'HONNEUR

DES

CO-GOUVERNEURS DE BESANÇON

(XVI-XVIII^e SIÈCLES)

Par M. Jules GAUTHIER

ARCHIVISTE DU DÉPARTEMENT DE LA CÔTE-D'OR

Séance du 26 mars 1904.

Un diplôme de Charles-Quint, daté de Tolède, le 8 mai 1534, concéda à la ville impériale de Besançon le droit de battre monnaie pour récompenser son dévouement et sa fidélité à l'Empire, sa constance dans la foi, son mépris des sectes nouvelles, particulièrement celle de Luther. (1)

Jusques alors, à trois époques différentes, la cité avait vu fonctionner divers ateliers monétaires. Les Mérovingiens y avaient frappé des *triens* d'or, les Carolingiens des deniers d'argent ; enfin les archevêques de Besançon, en vertu d'un diplôme de Charles le Chauve, du 18 novembre 870, y avaient créé au XI^e siècle la monnaie *estevenante*, qui eut cours jusqu'au XV^e siècle sur les deux rives de la Saône, mais surtout et presque exclusivement au Comté de Bourgogne, c'est-à-dire dans leur diocèse.

Le diplôme de 1534, concédé malgré ces archevêques et contrairement à leurs privilèges, était une mesure politique

(1) PLANTET et JEANNEZ, *Essai sur les monnaies du Comté de Bourgogne*. 1855, 277.

destinée à fortifier Besançon contre les idées nouvelles et à lui procurer les ressources nécessaires pour devenir, à la frontière ouest de l'Empire, un boulevard de la Chrétienté.

L'hôtel des monnaies ne fut organisé et ne fonctionna qu'en 1537 : un général, deux maîtres, deux gardes, un essayeur, un tailleur ou graveur des coins, tel fut au début son personnel, modifié depuis par la suppression de l'emploi de général, exercé dès lors par le corps de ville. (1)

Le type des monnaies fut ainsi réglé : au droit la tête de l'empereur, au revers les armes et le nom de la cité avec le milliaire, et chose étonnante, il ne varia plus, sauf quelques différences de module, de métal ou de décor ; de 1537 à la conquête française, c'est-à-dire durant cent trente-sept ans, la tête de Charles-Quint eut les honneurs du balancier municipal. Des marchés de neuf, six, trois ans, quelquefois de moins encore, étaient passés pour la fabrication des monnaies ; les initiateurs du monnayage furent deux Piémontais, Jean Bear et Bertin Varambert, de Chieri (qui firent d'ailleurs dans la cité souche d'honnêtes gens, élevés plus tard aux honneurs municipaux et même nobiliaires), les autres officiers furent immédiatement et dorénavant prélevés sur le personnel, nombreux alors, des orfèvres bisontins. Le premier graveur institué fut Pierre Du Chemin, qui grava certainement les espèces émises en 1537, mais on découvrit tardivement qu'il était lié aux sectes calviniste ou luthérienne et qu'il s'était occupé de faire imprimer à Genève des bibles françaises ; on le poursuivit ; il s'échappa en 1538, et l'on eut grand'peine à recouvrer auprès de sa femme les coins des monnaies ; (2) son successeur fut Godefroy Flamand.

En réglant la fabrication des monnaies, en novembre 1537, les gouverneurs avaient décidé que les entrepreneurs de la fabrication offriraient chaque année aux Quatorze et à leur

(1) *Délibérations municipales de Besançon*, 3-15 novembre 1537 (BB, 19).

(2) *Délibération du 1^{er} juillet, 1538* (BB, 20).

président une pièce d'honneur en argent fin, pesant 2 onces, la première pièce d'honneur devant être livrée le 1^{er} mai 1538 : il n'est pas resté de trace de cette pièce, peut-être à cause du départ du graveur huguenot, mais nous avons celle de 1547 qui doit être conforme au prototype aujourd'hui disparu. Le buste en profil de l'empereur, couronné et cuirassé à l'antique, est d'un faible relief, la légende et l'écusson municipal du revers sont mieux traités. Quant à l'auteur de la pièce de 1547, ce ne peut être, au vu des monnaies sorties de son burin, que le graveur Godefroy Flamand, un orfèvre qui tailla les coins à Besançon de 1538 à 1570. (1)

En 1564, un second type de pièces d'honneur à l'effigie de Ferdinand I^{er} apparaît, gravé sans doute en 1556 à l'avènement de ce prince à l'Empire. La facture en est meilleure et plus ferme que celle de la pièce de Charles-Quint ; le médailleur novice qu'était au début Godefroy Flamand s'est façonné ou s'est inspiré d'un meilleur modèle : expression de la physionomie, détail des rides, de la barbe, de la chevelure et de l'armure que porte l'empereur sont assez habilement rendus. Mais dans le revers, l'habileté du graveur aux prises avec de simples ornements, comme dans son métier habituel d'orfèvre, s'est donné libre carrière, en groupant dans une élégante composition les armes d'Empire, les armoiries de Besançon, les sept écussons des sept quartiers de la cité. Au centre, l'aigle à deux têtes, emprisonnée dans les contours d'un blason, porte en cœur l'écu municipal ; au-dessus, la couronne impériale est sommée du mot *VESONTIO*, et les sept

(1) « *Item* peira ledict maistre auxdictz sieurs gouverneurs, pour le droict de général, à chascun desdictz gouverneurs, chascun an, le premier jour du mois de may, tant que ladicte monnoye baptra, une pièce d'argent fin, pesant deux onces, que seront marquez de tel coing qu'il plaira auxdictz sieurs gouverneurs... (à partir du 1^{er} mai 1538)... et fourniront lesdits sieurs le coing desdictes pièces. » *Délib. du 5 novembre 1537* (BB, 29). V. A. Castan, Not. sur Briot (*Mém. de la Soc. d'Em. du Doubs*, 1878, 118). Le maître de la monnaie fournissait à ses frais les pièces des Quatorze, la ville celles des Vingt-Huit et du président, 1587 (*Arch. mun.*, lay. 89).

bannières avec leur variété de pièces et de décor sont fraternellement reliées par des entrelacs, agrémentés de têtes barbues autour d'une banderole centrale circulaire sur laquelle on lit : PLEV T A DIEV, la devise municipale.

En 1579, le graveur Flamand est mort, (1) et l'on doit assigner à son successeur Charles d'Argent, orfèvre habile, sinon le revers de la pièce d'honneur qui n'est autre que celui de 1564, avec la surcharge d'une date, du moins le type d'un nouvel empereur, Rodolphe II, élu en 1564. Le nouveau coin a les inconvénients de tout portrait exécuté autrement que d'après l'original, il est faible et sans relief; on trouverait certainement dans les recueils ou les collections de numismatique allemande, ou peut-être dans les portraits gravés de l'empereur Rodolphe, le prototype dont Charles d'Argent a tiré sa médaille.

Il suffit de confronter le type impérial de 1579 avec celui de 1586 pour attribuer la paternité de ce dernier à Charles d'Argent : il n'est du reste qu'une réduction de la pièce d'honneur de 1579, et nous savons par des textes positifs que Charles d'Argent était graveur de la monnaie de Besançon longtemps encore après 1586. (2)

Mais le revers, tout en étant inspiré et réduit, à vue du revers gravé jadis par Godefroy Flamand, ne manque pas d'originalité. Au centre l'écu de Besançon s'est développé, expulsant l'aigle impériale, tout en gardant pour cimier la couronne d'Empire et la devise : PLEV T A DIEV. Mais les sept écussons des bannières, séparés par des têtes Renaissance, à draperie, en forme de mentonnières sont spirituellement traités et constituent un élégant décor.

Sur la pièce d'honneur de 1601, nouveau type à l'avvers et

(1) Sa veuve Jeanne Agnus réglait compte avec l'Hôtel de Ville en 1574-1575 (*Arch. mun.*, layette 89).

(2) En 1587, la ville paye XII fr. pour façon de la pièce d'honneur à Charles d'Argent (*Arch. mun.*, layette 89).

au revers, tous deux en fort relief. La tête de l'empereur Rodolphe II (c'est toujours lui qui règne) émerge vigoureuse, toujours tournée à droite. Charles d'Argent vieilli aurait-il emprunté un burin plus jeune, ou aurait-il par un adroit surmoulage préparé, pour être fondu dans le sable, son type direct obtenu d'Allemagne? Avec une certaine hésitation pour l'effigie elle-même, nous n'hésitons nullement à reconnaître dans le revers de 1601, contenant simplement l'écu municipal, sans ornement accessoire, sinon la devise récemment créée de DEO ET CESARI FIDELIS PERPETVO, le travail du Bisontin Charles d'Argent.

En 1614, pour créer une pièce d'honneur à la ressemblance de l'empereur Mathias (élu en 1612, on s'adressa à Montbéliard, à François Briot, l'auteur, d'après Castan, de la délicieuse aiguière et des plats d'étain si merveilleux qui l'accompagnent dans les collections du musée de Cluny (1). Le coin de cette pièce utilisé en 1615 et sans doute jusqu'à la mort de Mathias en 1619, n'a laissé aucune trace, aucun produit connu ; il nous en reste probablement le revers dans le *Vesontio* de Jean-Jacques Chifflet publié en 1618, dont nous extrairons ce passage, en le traduisant : « Quand l'administration d'une année a fait approuver sa gestion, il est d'usage à Besançon que les Quartorze et même les Vingt-Huit reçoivent sur la caisse publique des pièces d'argent dites d'Honneur, les unes pesant deux onces, les autres le double. Ces pièces d'honneur portent d'un côté le visage de l'empereur régnant, de l'autre les armoiries de l'Empire romain, de Besançon, et des sept quartiers, groupés comme on le verra dans notre planche (2) ».

(1) Les origines montbéliardaises de Nicolas et de François Briot par A. CASTAN (*Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs*, 1879, 114). — Ce travail, sur un point du moins, l'origine montbéliardaise des Briot, a été réfuté par M. A. TUCETEV, dans une autre étude, très documentée, parue en 1880.

(2) J.-J. CHIFFLET, *Vesontio*, 1618, pars I. 112.

Or, la planche gravée sur cuivre par Pierre de Loisy, le Vieux, en 1618, porte un revers analogue au revers de 1564 et de 1579, mais en différant par la suppression de certains détails, têtes barbues Renaissance, etc. La médaille affecte un module de 52 millimètres, il y a lieu de supposer que Jean-Jacques Chifflet a fait reproduire le type en usage au moment où parut son livre, c'est-à-dire le type gravé par Nicolas Briot à Montbéliard.

Quand Ferdinand II eut succédé à l'empereur Mathias, la monnaie de Besançon produisit une nouvelle pièce d'honneur dont l'effigie a beaucoup de caractère, tout en trahissant dans mainte partie l'inexpérience de son auteur ; le buste de Ferdinand, encadré dans une collerette droite et plissée et emprisonné par en bas dans une armure sur laquelle flotte une écharpe et pend la Toison d'or, supporte une mâle figure, couronnée de lauriers. Pas de signature, pas plus que de date, ni au droit ni au revers, inspiré (mais non copié) par les revers de 1564, 1579, 1586. Ce revers ne manque pas de saveur.

L'auteur de cette pièce, une des plus curieuses de celles que nous étudions ici, en a donné une réduction, dont le module tombe de 52 mm. à 34 ; le motif de cette réduction était de multiplier à moins de frais, en cuivre, en argent, même en or, le type de la pièce d'honneur dédiée à Ferdinand II. Mais en émettant cette pièce réduite, le graveur l'a signée, il l'avait même primitivement datée, sans doute de 1619 ou 1620, et a retranché de son trousseau les deux derniers chiffres en laissant très visibles, même sans loupe, les initiales C. P. Ces initiales correspondent avec le nom du graveur de la monnaie bisontine en 1620-1655, Claude Poux ou Poux, de Besançon, voilà donc l'auteur de la pièce d'honneur de Ferdinand II retrouvé sans le moindre doute.

Au milieu des guerres de 1632 à 1643, le monnayage fonctionna toujours, mais il est permis de croire que, la pauvreté étant à son comble, l'émission des pièces d'honneur ne se

fit pas avec une parfaite régularité, le pain devant passer avant le luxe !

On renonça momentanément à la confection des pièces de grand module et une décision du 12 mai 1640 porta que désormais les pièces d'honneur remises aux gouverneurs seraient en or⁽¹⁾. C'était la conséquence logique de cette fabrication en trois métaux, dont deux précieux, appliquée aux petites médailles ou jetons de Ferdinand II ; Claude Poux grava dans le même module la petite médaille de Ferdinand III, d'une exécution peut-être un peu plus lâchée et moins artistique. La physionomie du nouvel empereur est moins guerrière et la collerette en point de Flandre, qui recouvre en partie son armure, nuit au caractère du buste, au moins autant que l'absence relative de relief. Quant au revers : l'aigle d'Empire à deux têtes, l'aigle de Besançon à deux colonnes et les sept quartiers de la cité, c'est une réédition du revers de Ferdinand II, faite avec un nouveau coin, certaines variantes l'attestent.

Ferdinand III mourut en 1657. Claude Poux avait cessé, le 12 avril 1655, d'être graveur de la Monnaie ; Pierre de Loisy le Jeune le remplaçait, plus habile à tirer d'une planche de cuivre de jolies estampes ou à modeler au repoussé de fines enseignes de confrérie ou des lampes d'argent pour les sanctuaires. On lui doit la pièce d'honneur de Léopold I^{er}, élu en 1658.

L'avvers représente une tête laurée, presque imberbe ; les épaules sont drapées dans une écharpe voilant à demi une cuirasse, le relief est faible, l'exécution un peu molle, la légende médiocrement équilibrée. Quant au revers, c'est le produit du dernier coin ciselé par Claude Poux.

En 1664-1665, Pierre de Loisy grave les pièces de circonstance créées pour célébrer la réunion de Besançon à la

(1) *Délibérations municipales de Besançon*, BB, 76.

Franche-Comté, c'est-à-dire au royaume d'Espagne, par échange avec Frankenthal. La pièce principale est une effigie de Philippe I^{er}, plus vigoureuse et plus colorée que la plate médaille de l'empereur Léopold. Son revers, représentant une vue cavalière de Besançon, avec la boucle du Doubs et la montagne de Saint-Etienne, est une heureuse création. En 1668, Charles Labet fait l'effigie du roi et les pièces de la Saint-Jean⁽¹⁾. Il avait succédé dès 1667 au graveur Pierre de Loisy.

En 1671, ce fut Labet qui burina une dernière figure, celle de Charles II, ce petit roi d'Espagne aux longs cheveux, aux yeux ronds et perçants, comme tous les infants que peignit Velasquez ; la figure n'est point mauvaise, malgré sa petite dimension⁽²⁾.

Ce fut, sous le régime de l'autonomie franc-comtoise, la dernière pièce d'honneur que se distribuèrent les co-gouverneurs de Besançon. En 1674, le monnayage municipal disparaissait avec la plupart des franchises et privilèges, dont le cours des âges avait rendu les Bisontins si fiers. Une Monnaie royale reprit dès 1679 la suite de la fabrication de l'Hôtel des Monnaies de la cité et se prolongea à l'Hôtel de Ville, à quelques chômages près, jusqu'à sa suppression finale, par édit du 31 mars 1772⁽³⁾.

Sous le régime de la conquête française, les cogouverneurs avaient cessé d'être élus et étaient remplacés par une municipalité nommée ; il n'était plus question de pièces d'honneur, et les membres de la municipalité rece-

(1) On doit à Charles Labet une gravure représentant Antoine-Pierre I^{er} de Grammont, montrant le Saint Suaire (v. nos *Notes iconographiques sur le Saint-Suire de Besançon*, 188 ? *Arch. mun. de Besançon*, layette 90).

(2) Jean Laude, taillandier, fait deux trousseaux pour les pièces d'honneur, à 2 francs l'un et donne quittance le 14 juin 1671 (*Arch. munic.* layette 90).

(3) *Recueil des édits de Franche-Comté*, publié par le conseiller Droz ; *Notes sur l'histoire municip. de Besançon*, par feu A. CASTAN, 367.

vaient en échange une gratification annuelle de 6 livres. Le 21 décembre 1738, par un retour à l'ancien usage, le Corps de ville décida que chacun de ses membres, outre le secrétaire, recevrait désormais, le 1^{er} janvier de chaque année, une médaille d'argent du poids de quatre onces, portant d'un côté l'effigie du roi, et de l'autre les armoiries de la cité. La réalisation de cette délibération eut lieu dans le cours de 1739, ce fut le millésime inscrit sur la première émission de pièces d'honneur à l'effigie de Louis XV : un buste assez grossier, exécuté sans doute par le graveur de la Monnaie, représentant le roi avec de longs cheveux rattachés par un ruban, le visage d'un enfant, un habit brodé et le grand cordon des Ordres. Au revers, un cartouche rocaille, renfermant les armes de la cité avec la légende : VESONTIO CIVITAS REGIA et la date. Le type de cette pièce d'honneur était encore en usage en 1751. Il ne fut plus renouvelé, et l'usage de semblables distributions était complètement tombé quand survint la Révolution française (1).

Pour faire honneur à des personnages qualifiés dont la ville avait reçu ou espérait quelques services, pour distribuer à quelque concitoyen ou à quelque société locale, une récompense ou des prix, Besançon fit confectionner au XVIII^e siècle un certain nombre de jetons ou médailles d'argent ou d'or devenus fort rares, et dont il est utile de faire mention. Signalons entre autres une médaille du prix des Arts, en or, accordée annuellement à l'Académie de Besançon, dès 1753 (2), un jeton d'argent frappé pour le maréchal, duc de Lorges, et sa femme, Elisabeth-Philippine de

(1) En 1772, l'Intendant de Franche-Comté avait supprimé toutes les allocations que s'attribuaient les membres du corps municipal de Besançon (29 décembre, *Délibérat. municip.*, BB, 189). Le 2 janvier 1750, 21 médailles de 4 onces sont distribuées, BB, 172.

(2) Cette médaille dont le coin est conservé à la Monnaie de Paris, portait d'un côté les armes de la ville, de l'autre cette légende : PREMIVM ARTIVM IN ACADEMIA VESONTINA.

Poitiers, en 1768 (1), une médaille d'argent accordée en 1789 à un jeune philanthrope (2).

Mais une série qui se rattache plus directement à nos pièces d'honneur est la série considérable des jetons de bannières et de jetons de cogouverneurs, frappée parallèlement aux jetons de compte de Besançon, de 1623 à 1671. Des jetons de compte, en cuivre ou laiton, rarement en argent, qui furent gravés et frappés par l'Hôtel de Ville de Besançon, de 1541 à 1671, nous nous bornerons à dire que dans la variété des 13 types connus, trois souverains sont représentés par leur effigie, leurs armes, leurs titres: Charles-Quint (1541-1592), Ferdinand II (1626-1630) et Charles II, roi d'Espagne (1671).

Les jetons de bannières et de cogouverneurs, tout à fait connexes à notre série de pièces d'honneur, méritent une plus longue mention. Ils furent inaugurés en 1623 et incisés ou gravés de 1623 à 1648, par Claude Poux, l'artiste émérite dont nous avons plusieurs fois déjà prononcé le nom et signalé les œuvres, particulièrement les belles pièces d'honneur de Ferdinand II. Après avoir groupé les sept bannières dans un revers, où il réunissait comme en une synthèse les sept quartiers de Besançon, la cité, l'Empire, caractérisée par une réunion d'armoiries, Claude Poux établit une série de jetons pour chacune des sept bannières dont la réunion formait la cité. Dans une couronne d'olivier ou de laurier, il plaça successivement l'aigle de *Saint-Quentin*, la clé de *Saint-Pierre*, le griffon ailé du *Bourg*, la clé et les croissants de *Chamars*, le coupé de *Battant*, la croix fleurdelisée de *Charmont*, le lion d'*Arènes*. Comme revers, il imagina de donner

(1) V. la description de ce jeton sous le n° 16 de l'*Annexe*.

(2) Ce jeune homme nommé Marie-Simon Dubet, élève de quatrième, avait offert à la caisse des subsistances locales, en 1789, 60 francs, fruit de ses économies. La médaille d'argent qui lui fut donnée portait d'un côté les armes de la ville: VESONTIO CIVITAS; au revers dans une couronne de chêne: PRÆMIA VIRTUTIS CIVICÆ PRÆMIUM.

à ces emblèmes, en 1623 et 1625, les armoiries de la ville enserrées dans un écu découpé à l'allemande ; en 1624, un buste de Charles-Quint. La légende resta constante : GETZ DES COMPTES POVR BESANÇON. Et de la sorte, chacun des sept quartiers représentés au Conseil par quatre notables, dont deux gouverneurs, prit une personnalité, grâce à ces jetons, et la vanité aidant, les cogouverneurs eux-mêmes voulurent en faire autant. L'Hôtel de Ville les autorisa à en faire graver, à leurs frais, bien entendu, en inscrivant d'un côté leurs armoiries personnelles, avec des devises soit traditionnelles, soit composées pour la circonstance, en donnant comme revers commun à ce coin des gouverneurs d'une même année les armes de la cité, ou quelquefois ces armes mêmes enrichies en cœur des armes d'Autriche ou d'Espagne. Et de la sorte se constitua tout un ensemble de jetons intéressant 57 familles patriciennes de Besançon, dont 106 gravés par Claude Poux, de 1623 à 1648, 90 gravés par Pierre de Loisy et Claude Labet, de 1665 à 1671, qui forment, par leur grande rareté, un trésor fort appréciable pour l'histoire numismatique de la ville impériale.

En 1690, Claude-Joseph de Loisy, le descendant d'un des graveurs qui avaient multiplié les jetons armoriés des gouverneurs, imagina pour le nouveau Corps municipal nommé et non plus élu qui se composait d'un vicomte-maieur, de 3 échevins, 16 conseillers et un secrétaire, une grande rénovation des jetons annuels, sous la forme d'une grande gravure que nous décrivons rapidement. (1)

Une aigle éployée (Besançon) portant en cœur l'écu de de France, avec Ordres et couronne, et tenant au bec une banderole avec le mot VTINAM deux fois répété, porte dans ses serres deux colonnes transformées en pilastres, pour re-

(1) Cette gravure de 1690 et 4 planches sur cuivre additionnelles sont conservées à la Bibliothèque publique de Besançon. — Cf. sur les Loisy, notre étude publiée dans le *Congrès des Beaux-Arts* de 1892.

cevoir chacune dix armoiries. Au bas, un 21^e écu, celui du secrétaire, à droite, à gauche, en bas, dans des ovales, les écussons des sept bannières. Ajoutons que chaque écu, aussi bien des 21 membres du magistrat que des 7 bannières, est surmonté d'une banderole avec les noms des uns et des autres. Par le nom du vicomte-maieur, M. Philippe, cette gravure est datée de 1690. Pour les années suivantes, afin d'utiliser la gravure de 1690 par des reports, Claude-Joseph de Loisy avait gravé de nouveaux pilastres portant naturellement les noms de nouveaux conseillers de ville ; l'usage ne tint pas.

Nous arrêterons ici cette étude sur les pièces d'honneur et jetons des cogouverneurs de Besançon, en exprimant un vœu que l'avenir réalisera certainement, sinon pour nous, au moins pour d'autres : Sur 6.000 pièces d'honneur proprement dites, et plus encore, en or ou en argent, qui sont sorties de la Monnaie de Besançon, de 1547 à 1673, et de 1739 à 1772, nous n'en connaissons guère qu'une vingtaine, soit en tout 12 types différents. En tenant compte de la destruction fatale de l'immense majorité des pièces en métal précieux, il est certain qu'en mainte collection publique ou privée de France ou d'Europe ont été recueillies un certain nombre au moins d'autres épaves similaires. (1) La nomenclature que nous joignons à cette étude, les planches et reproductions qui l'accompagnent permettront quelque jour de repérer et de rapa-

(1) Les pièces d'honneur frappées à Besançon avaient fait école dans la province de Franche-Comté dès le xvi^e siècle. A Dole, dès 1589, on convertit en médaille les âges du magistrat (*Délib. municip. de Dole* 1589, 15 janvier et 11 juin 1591). En 1622, le 4 janvier et le 4 septembre, sur la proposition du maieur, on prend la délibération suivante : « Fut résolu que seront faites des médailles d'argent esquelles sera insculpée l'effigie du roy nostre souverain d'un côté et les armes de la ville d'autre, et pour ce faire seront employés les gages de deux ans » (*Délib. municip. de Dole*, 1622). A Lons-le-Saunier, en 1710, des médailles d'honneur sont décernées aux maires, échevins et conseillers, lorsqu'ils quittent leurs fonctions (ROUSSET, *Dict. du Jura* III, 548). A Orgelet, en 1713, le corps de ville fait frapper une pièce d'honneur signalée par Chabouillet, mais que nous devons dé-

trier ensuite, car c'est le but final auquel doivent tendre toutes nos recherches, ces précieux souvenirs de l'ancien monnayage de la vieille et petite République de Besançon.

rière : Médaille ronde, de 56 mm, bordée de filets. *Dr.* Buste de Louis XVI, cuirassé et en perruque, tourné à droite : LVDOVICVS MAGNVS FRAN ET NAV REX PP. — *Rev.* Dans un cartouche ovale sommé d'une couronne comtale trois épis d'orge (Orgelet) : ORGELET 1713 (*Cabinet des médailles*, B. N.). — Nous signalerons encore sans les faire entrer dans la même catégorie, les médailles distribuées aux pauvres d'Arbois, comme autorisation de mendier, en 1709 (elles étaient frappées aux armes de la ville). [BOUSSON DE MAIRET, *Annales d'Arbois*, 452.]

DESCRIPTION
DES PIÈCES D'HONNEUR ET DES JETONS
AUX ARMES DES BANNIÈRES

ÉMIS PAR LA CITÉ DE BESANÇON DE 1547 A 1768

Pièces d'honneur

1. — 1547. **Charles-Quint**. — Méd. argent, ronde de 47 mm., bordée d'un filet.

Dr. Buste tourné à droite, l'empereur, couronne en tête, revêtu d'une cuirasse à l'antique. CAROLVS : V : IMPERATOR.

Rev. Dans un écu à l'allemande, une aigle éployée tenant deux colonnes appuyées sur ses serres étendues; sur les flancs une date : 15 47.

✚ DEO : ET : CESARI : FIDELIS : PERPETVO :

(*Cab. des médailles*, B. N., publ. par CHABOUILLET dans le *Trésor de numismatique et de glyptique*, médailles allemandes, pl. XXI, 7 (texte p. 39).

2. — 1564. **Ferdinand I**. — Méd. argent, ronde, de 52 mm., bordée d'un grènetis.

Dr. Buste cuirassé, tourné à droite, tête coiffée de longs cheveux, front dégarni et ridé, barbe courte.

✚ DEO . ET . CES . FIDEL . PERPET . 1564

Rev. Au centre, dans un écu sommé de la couronne impériale, l'aigle à deux têtes portant en cœur les armes de Besançon. Au-dessus : VESO NTIO. Sur une banderole presque circulaire entourant l'écu, la devise : PLEV T : A : DIEV. Autour, les pointes des écus convergeant vers le centre, sept écussons

armoriés des sept quartiers de Besançon, disposés dans l'ordre suivant : Saint-Quentin, Saint-Pierre, Chamars, le Bourg, Battant, Charmont, Arènes, et reliés par des lacs et des mufles de lions.

(*Cab. des médailles*, B. N. ; publ. par CHABOUILLET dans le *Trésor de numismatique et de glyptique*, méd. allem., pl. XXIII, 12 ; texte, p. 43-44.)

3. — 1579. **Rodolphe II.** — Méd. argent, ronde, de 52 mm., bordée d'un grènetis.

Dr. Buste cuirassé, tourné à droite, tête laurée, barbe courte

✠ RVDOLPHVS . II . D . G . RO . IMP . AV . GE . ET . BO . REX

Rev. Même que le précédent, avec adjonction en haut de la date 1579.

(*Cab. des médailles*, B. N.)

4. — 1586. **Rodolphe II.** — Méd. argent, ronde, de 43 mm., bordée d'un filet.

Dr. Buste cuirassé, tête laurée, réduction du type précédent.

✠ RVDOLPHVS : II : D : G : RO IMP : GE : ET : BO : REX

(entre 2 filets)

Rev. Au centre, dans un écu découpé à l'allemande, les armes de Besançon, au-dessus la couronne impériale surmontée de la devise : PLEVY A DIEV ; autour les sept bannières liées par des rubans et séparées par des têtes barbues (Une seule modification est la suppression dans l'écu de la bannière d'Arènes des deux coquilles mises en chef, qui rappelaient la chapelle de Saint-Jacques d'Arènes).

(*Cabinet des médailles*, B. N., et *Bibl. publ. de Besançon.*)

5. — 1601. **Rodolphe II.** — Méd. argent doré, ronde, de 50 mm. (poids 55 gr.), bordée d'un filet.

Dr. Buste cuirassé à l'antique, tourné vers la droite, sur l'épaule un mufle, sur la poitrine la Toison d'Or ; tête chevelue et barbue, non laurée.

✠ RVDOLPHVS . II . D . G . RO IMP . GE . ET . BO . REX

(entre 2 filets).

Rev. Dans un écu découpé à l'allemande, les armes de Besançon.

✠ DEO : ET : CESARI : FIDELIS : PERPETVO : (entre filets).

(*Musée archéologique de Besançon.*)

6. — 1619-1637, Ferdinand II. — Méd. argent, ronde, de 52 mm., bordée de baguettes perlées.

Dr. Buste cuirassé, avec écharpe et Toison d'Or, tourné à droite ; tête laurée, moustache royale, ample collerette fraisée

FERDINANDVS : II . D . G . RO . IMP . S . A . GER . HVN . ET . BOH . REX

Rev. Au centre, l'aigle à deux têtes, chargée en cœur de l'aigle aux deux colonnes, armoiries de Besançon. Au-dessus, couronne impériale avec ce mot : VESONTIO. Autour : entre deux baguettes perlées, les armoiries des sept bannières disposées comme celle des nos 2, 3 et 4, mais séparées par des fleurons réunis en bouquets.

(*Cabinet des médailles, B. N.*)

7. — 1619-1637. — Médaille ronde ou jeton, or ou cuivre rouge, 34 mm., réduction de la précédente, bordée d'un grènetis.

Dr. Buste cuirassé, avec collerette, collier de la Toison d'Or et écharpe, tourné à droite ; tête laurée et barbue.

FERDINANDVS . II . D . G . RO . IMP . S . A . ETC. Sous le buste : 16..C P.

[Claude Poux], graveur.

Rev. Aigle d'Empire, portant en cœur les armes de Besançon, couronne impériale : VESO NTIO, armes des sept bannières, réduction du type précédent.

(*Coll. particulière de J. Gauthier.*)

8. — 1637-1657. — Médaille ronde ou jeton, or ou cuivre rouge, 32 mm., bordée d'un grènetis.

Dr. Buste encreusé, avec toupette en dentelle rabattue, collet de la Toison d'Or et écharpe tourné à droite; tête laurée.
REVERS.

FRANCIS. III. D. G. RO. IMP. S. A. ET

[**Clément Puy**], graveur.

Rev. Idem que au précédent, sauf que le mot **VESONTIO** est au revers et que l'écu de la bannière de Battant porte sous la tour le chiffre du monarque, pour différencier le second de celui du pape.

(*Coll. particulière de J. Gauthier.*)

10 — 1682-1690 **Leopold I.** — Médaille ronde ou jeton, or ou argent, bordée d'un grènetis.

Dr. Buste encreusé à l'antique, avec écharpe; tête à longs cheveux, couronnée et ouverte, tournée à droite.

REVERS. I. D. G. IMP. S. A. ET (entre deux grènetis).

[**Pierre de Loisy**], graveur.

Rev. Même que le précédent.

(*Coll. particulière de J. Gauthier.*)

11 — 1664. **Philippe IV.** — Jeton d'argent, 28 mm., bordé d'un grènetis.

Dr. Buste encreusé à l'antique, avec écharpe et Toison d'Or, tourné à gauche, cheveux longs, moustache et royale.

PHILIPPVS IV. REX HISPANIARVM

Rev. Vue cavalière de Besançon, avec la boucle du Doubs et la montagne Saint-Étienne.

✠ **MAGNO. SVB. REGE. LIBERA. VESONTIO**

[**Pierre de Loisy**], graveur.

(*Coll. particulière de J. Gauthier.*)

12 — 1664. Médaille ronde ou jeton d'or, d'argent et de bronze, 28 mm., bordée d'un grènetis.

Dr. Tête de Philippe IV avec légende (même que le numéro précédent).

Rev. Chronographe inscrit sur trois lignes, entre deux groupes de rinceaux.

BISVN-TINORVM DELICLÆ [MDCLXIII]

(*Bibl. publique de Besançon.*)

12. — 1665. Jeton d'or, d'argent, de cuivre, 28 mm., bordé d'un grènetis.

Dr. Un lion debout (l'Espagne) tient un écu : armoiries de Besançon, qu'un aigle planant (l'Empire) laisse tomber, dans ses griffes, allusion à l'échange de Besançon contre Frankenthal.

★ LIBERA VTRIMQVE

Rev. Sur une borne, trois têtes adossées (allusion aux trois Corps municipaux), 1665.

★ CONSVLTORVM ★ SOLIDITAS

(*Coll. du comte Mareschal de Vezet, Bibl. et Musée de Besançon.*)

13. — 1665. Jeton de cuivre ou laiton, 28 mm., bordé d'un grènetis.

Dr. Deux tours (à gauche celle de Castille, à droite celle des armoiries de M. de Castel-Rodrigo, négociateur de la réunion de Besançon à l'Espagne), au-dessus les armoiries de Besançon.

⊗ SECVRITAS . CIVITATIS

Rev. Armoiries diverses des co-gouverneurs bisontins pour l'année 1665.

(*Coll. particulière de J. Gauthier.*)

14. — 1671. **Charles II.** — Jeton d'argent ou de cuivre rouge, 28 mm., bordé de grènetis.

Dr. Buste drapé, avec la Toison d'Or, figure d'enfant avec très longs cheveux, tourné vers la droite.

LES MONNAIES DE HESP. REX

Les monnaies de Besançon se trouvent dans ses serres les
seules au monde.

VESONTINA CIV. REG. LIB.

(Coll. particulier de J. Granel, Bibl. et Musée de Besançon.)

175. — **LEONIS XV.** — Médaille d'argent ou cuivre ar-
genté, diamètre de 22 à 24 millimètres.

Rev. — Sur le revers, dans un ovale, palon et grand cordon des
ordres, sur un socle d'une console enroulée, rattachée sur le
haut par un anneau à figure humaine.

LEON. XV. F. ET. NA. REX

Rev. I. — Sur le revers, médaille, les armes de Besançon.

VES. NTINA. CIVITAS. REGIA. 1751

(Coll. des médailles, B. N. ; Bibl. et Musée de Besançon ;
Coll. particulier de M. Roger d'Épenour, à Besançon.)

176. — 1768. Jeton d'argent offert par la cité au maréchal de
Durfort et à sa femme, Élise-Philippine de Poitiers, rond, 29 mm.,
bordé de grènetis.

Rev. — Sur un marteau d'acal, avec deux bâtons de maréchal
en sautoir, deux écus — Durfort de Lorges et Poitiers ; TUTATUR
ET ORNAT.

Rev. — Sur un cartouche de style Louis XV, dans un ovale, les
armes de Besançon. Au-dessus, VTINAM ; sur une banderole,
à l'exergue : CIVITAS VESONTINA 1768.

(Musée et Bibl. de Besançon ; ce dernier établissement con-
serve en outre le coin du revers, en acier.)

LA
PHOTOGRAPHIE DES COULEURS

État présent de la Question

Par M. MALDINEY

PROFESSEUR DE PHYSIQUE A L'ÉCOLE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE
DE BESANÇON

Séance du 16 décembre 1904.

MESDAMES, MESSIEURS,

C'est un précepte banal de la sagesse des nations que « des goûts et des couleurs, point ne faut disputer », ce qui signifie que la couleur est un de ces nombreux sujets sur lesquels les hommes ne s'entendent pas. La couleur est-elle donc chose si rare qu'on n'en puisse rien dire de précis ? Il faudrait n'avoir jamais vu lever l'aurore pour ignorer de quelles nuances charmantes elle teint ses voiles. Tous, du moins, nous savons dans quelles pourpres éclatantes se couche le soleil. On peut dire de ces visions sans formes arrêtées, comme le ciel ou les nuages, que la couleur est leur seule beauté. Sans la couleur, les pierres précieuses qui brillent des couleurs du saphir, de la topaze et de l'émeraude, ne sont plus que des cailloux vulgaires. Les eaux de la mer, des fleuves et des rivières, roulent un azur dont nos yeux ne se déshabituent jamais ; dans nos verres, nos bons vins du pays font étinceler les rubis et les grenats. Les fleurs égayent nos regards de leurs nuances infinies ; la cuirasse,

les ailes des insectes, l'armure des poissons, le plumage des oiseaux éclatent de mille feux qui passent du violet au pourpre, du rouge au bleuâtre, du bleuâtre à tous les tons du vert.

Je ne sais si Pascal a raison, ni s'il est vrai que « le nez de Cléopâtre » a changé la face du monde ; mais nous savons tous, et vous n'ignorez pas, mesdames, que ce sont les roses de votre teint, le jais ou le bleu de vos yeux qui, le plus souvent fixent nos destinées, à nous trop heureux hommes ! C'est aussi par la couleur que vous ajoutez à votre beauté : par les soies chatoyantes où vous taillez vos vêtements, par vos bijoux, etc. Et, l'oserai-je dire ? c'est encore à la couleur que vous avez recours *pour réparer des ans l'irréparable outrage !*

Toutes les passions, tous les états de notre âme, tous les accidents de notre vie intérieure et sentimentale, la couleur les exprime : la peur pâlit notre face, la pudeur rougit le front des jeunes filles, la colère et la rage empourprennent les joues des hommes. La couleur enveloppe toutes choses : c'est elle qui fait le plaisir des yeux, et pour tout le monde. l'aveugle qui ne voit plus les couleurs ou la sublime lumière est, de tous les hommes, le plus malheureux. Vous voyez quelle place la couleur tient dans l'univers, et quel rôle elle joue dans la vie des mortels !

Aussi la foule de ceux qui se sont intéressés à cette chose légère et charmante est-elle innombrable. Le psychologue, le physiologiste, le physicien, le chimiste, le peintre, l'homme et surtout la femme du monde, et jusqu'au photographe s'en sont occupés. Tous en disent des merveilles depuis des siècles, mais ce n'est guère que de nos jours qu'on s'est attaché à donner une théorie scientifique et complète des couleurs. Et, malgré des expériences très ingénieuses, malgré d'admirables découvertes, le dernier mot n'est pas encore dit.

En vous parlant de la couleur ou des couleurs au point de

vue du physicien et du chimiste, je serais entraîné trop loin et je sortirais peut-être de la question que la Société d'Emulation du Doubs a bien voulu me faire l'honneur de vous exposer dans cette courte séance :

LA REPRODUCTION PHOTOGRAPHIQUE DES COULEURS OU PHOTOCHROMIE.

Le problème de la photographie des couleurs est un de ceux qui, depuis l'origine de la photographie ont le plus captivé l'attention des savants et des chercheurs. Il n'est pas un photographe qui, en voyant l'image produite sur la glace dépolie d'une chambre noire, n'ait regretté de ne pouvoir la fixer ainsi avec ses couleurs réelles, avec sa variété de tons et sa richesse des nuances, que nul pinceau n'a jamais égalées.

Le problème présente d'autant plus d'intérêt que la photographie ordinaire, non seulement ne rend pas les couleurs elles-mêmes, mais encore ne donne pas des tons noirs dont l'intensité soit en proportion avec l'action des diverses couleurs sur l'œil. Ainsi, le bleu, qui est une couleur foncée pour l'œil, est une couleur claire sur l'épreuve photographique ; le rouge, qui est, au contraire une couleur claire pour l'œil, vient presque noir dans la photographie ordinaire.

L'addition de certaines substances colorantes aux émulsions sensibles, a permis d'atténuer ce défaut dans une certaine mesure, d'*orthochromatiser* les plaques ; mais malgré tout, on n'est pas encore parvenu à préparer des plaques présentant pour les diverses couleurs une sensibilité qui soit exactement du même ordre que celle de l'œil.

A défaut d'un procédé purement photographique pour obtenir l'image colorée, on a essayé d'obtenir des épreuves en couleurs, par l'application à la main, de couleurs ordi-

naires sur l'épreuve noire, cette dernière étant simplement destinée à indiquer les contours ou à fournir les demi-teintes. Ces divers procédés (photominiature, photopeinture, photo-aquarelle, etc.), ont tous l'inconvénient de mettre la coloration de l'épreuve à la merci du sentiment personnel de l'artiste ; l'image ainsi traitée n'a plus le cachet de rigoureuse exactitude qui caractérise une œuvre photographique : c'est un tableau où les teintes sont plus ou moins inexactes, et où les contours eux-mêmes sont le plus souvent faussés.

Ces procédés imparfaits n'entrant pas dans notre exposé, nous les laisserons donc de côté.

Notre intention n'est pas ici de rappeler en détail toutes les tentatives faites en vue de fixer photographiquement les couleurs des objets sur des couches sensibles. Il y aurait un long et intéressant ouvrage tout entier à écrire sur ce sujet. Il est néanmoins impossible de passer sous silence quelques noms illustres qui marquent les étapes de cette difficile carrière.

Disons d'abord qu'il y a deux méthodes propres à la reproduction des couleurs avec le concours de la photographie : la méthode de *photographie directe*, par voie chimique ou par voie physique, et la méthode de *photographie indirecte* ou *procédé trichrome*, photographie à l'aide de trois couleurs.

PROCÉDÉ DIRECT DE PHOTOCROMIE

Voie chimique

Déjà, en 1810, Seebeck, professeur à Iéna, avait abordé la question et essayé d'impressionner, à l'aide d'un spectre solaire, un papier recouvert d'une couche de chlorure d'argent. Ses expériences eurent peu de retentissement, et il faut arriver jusqu'en 1839 pour les voir reprises sérieusement par John Herschel et par Edmond Becquerel.

Herschel mit en œuvre non seulement le chlorure d'ar-

gent, mais encore l'iodure et le bromure du même métal, ainsi que des produits naturels tels que la racine de gaïac. Certaines couleurs semblèrent, bien que passagèrement, se dessiner sur ces papiers sensibles. C'étaient déjà des résultats de nature à encourager les chercheurs, étant donné que l'on était alors au début de la Photographie ; mais ces résultats furent bien dépassés par ceux d'Edmond Becquerel.

En 1848, cet illustre savant (physicien français) réussit, en employant une lame de plaqué d'argent recouverte d'une couche de sous chlorure d'argent violet, à obtenir sur cette couche, l'impression de toutes les couleurs du spectre solaire.

Malheureusement les couleurs ainsi réalisées s'effaçaient si l'on exposait l'épreuve à la lumière. Essayait-on de fixer dans un bain fixateur quelconque ? toute coloration disparaissait. L'impression de toutes les couleurs spectrales était un grand pas fait en avant et qui suffit à placer le nom de Becquerel en tête de toute histoire de la photographie des couleurs. Mais les insuccès au point de vue du fixage, insuccès que n'avaient pu surmonter la science et l'habileté expérimentale de ce grand physicien, étaient l'obstacle auxquels devaient désormais se heurter tous ceux qui abordèrent la photochromie par la voie chimique de la méthode directe.

Les essais nombreux de Niepce-Saint-Victor, de Poitevin, etc., n'ont pu arriver à obtenir la fixation des couleurs. Dans toutes ces expériences faites par voie chimique, on cherchait des substances susceptibles de s'impressionner chromatiquement sous l'influence directe des couleurs correspondantes : dans l'état actuel de la science ce problème n'est pas encore résolu.

Procédé physique. — Méthode Lippmann

Le 2 février 1891, M. Gabriel Lippmann, professeur de physique à la Sorbonne, présentait à ses collègues de l'Académie des sciences, la première photographie directe du

spectre solaire avec toutes ses couleurs reproduites et fixées d'une façon inaltérable. C'était un simple morceau de verre sur lequel était venue se peindre la radieuse lumière, la multiple couleur désormais conquise. Et c'est ainsi que comme en un conte de fées, conte dont la fée est la science féconde et bienfaisante, un homme a créé d'une pièce une science nouvelle, tout simplement parce qu'il a su dire : ceci sera, puisque cela doit être ; que la couleur soit et la couleur fut. Disciple de la méthode philosophique, de cette méthode grâce à laquelle Pascal redécouvrit la géométrie, Leverrier révéla sa planète, Lippmann par un simple raisonnement que l'expérience vint confirmer, découvrit la méthode physique permettant de reproduire et de fixer les couleurs.

La science photographique fut ainsi amenée par cette découverte à ajouter une nouvelle gloire à notre domaine intellectuel, sans qu'aucune autre nation puisse venir nous objecter un autre inventeur. C'est de plus un triomphe pour la science française, car ce mode de reproduction des couleurs du spectre à l'aide de lames minces formées par des plans d'argent, constitue une matérialisation réalisée par un savant français, de ces ondes lumineuses conçues pour la première fois par le puissant génie d'un autre physicien français des plus illustres, Augustin Fresnel.

Donnant un nouvel exemple de ce beau désintéressement scientifique dont nos savants français semblent avoir le noble privilège, M. Lippmann a voulu que tout le monde pût s'engager librement et sans contrainte dans la voie qu'il avait ouverte, et, refusant de couvrir par des brevets sa découverte pourtant bien personnelle, il a mis sa méthode de photographie des couleurs dans le domaine public. Aussi, de nombreux travailleurs se sont-ils acharnés à perfectionner la méthode interférentielle ou lippmannienne, apportant chacun leur pierre à l'édifice dont le savant professeur de la Sorbonne avait jeté les invariables fondations.

La méthode employée par M. Lippmann ne diffère de la méthode de photographie ordinaire qu'en ce que le châssis négatif de l'appareil photographique renferme du mercure contre lequel s'appuie en contact intime, la face albuminée ou gélatinobromurée de la plaque sensible. Les rayons lumineux, après leur passage dans l'objectif, traversent le verre de la plaque, puis la substance sensible, et, frappant le mercure qui est en contact parfait avec elle, se réfléchissent et déterminent dans la couche sensible, d'après le phénomène d'optique physique des interférences, une série de plans alternativement lumineux et obscurs. Ces plans, également espacés les uns des autres pour une même couleur simple, sont en plus grand nombre dans le violet que dans le bleu, et diminuent jusqu'au rouge, car le nombre des vibrations lumineuses qui produisent la couleur violette est plus grand que pour le bleu, et ainsi de suite jusqu'au rouge. Après développement de la plaque, dans tous les plans lumineux formés ainsi à l'intérieur de la couche sensible, nous aurons un plan métallique formé par l'argent réduit, tandis que dans les plans obscurs, le sel sensible non réduit, étant enlevé au fixage par l'hyposulfite, nous aurons des plans transparents d'albumine ou de gélatine qui sépareront entre eux les plans métalliques obtenus. La lumière se réfléchissant sur cette série de lames minces métalliques nous donnera une couleur déterminée par le nombre qu'il se sera formé de ces lames dans la couche sensible. C'est exactement ce qui se passe pour la nacre par exemple, qui est formée d'une série de plans ou lames calcaires séparées par de l'eau ou de l'air. MM. Lumière, de Lyon ont obtenu à l'aide de ce procédé de magnifiques résultats, et nous avons pu admirer, dans une séance analogue à celle d'aujourd'hui, il y a dix ans déjà, les beaux spécimens (paysages, portraits, fleurs, etc.), qu'ils avaient bien voulu mettre gracieusement à notre disposition pour être projetés (*Séance publique du 13 décembre 1894*).

En suivant exactement les formules et les manipulations indiquées par MM. Lippmann et Lumière, l'amateur photographe arrivera certainement à des résultats encourageants, et il sera tellement émerveillé de voir les nuances et les couleurs se mettre à leur place sur son cliché, qu'il recommencera sans se lasser.

On peut objecter à cette méthode qu'il est regrettable de faire une épreuve seulement chaque fois. Nous répondrons : patience, il y a 60 ans, on se contentait d'une épreuve daguerrienne; aujourd'hui, contentons-nous d'une épreuve lippmannienne.

Ce procédé, par ses délicatesses de manipulations ne saurait encore être classé parmi les méthodes industrielles de copie photographique. Toutefois, il ne faut pas désespérer de l'avenir de la science et de la patience des expérimentateurs; il se peut qu'un simple tour de main suffise pour rendre pratiquement utilisable industriellement dans quelque temps, cette méthode qui constitue une découverte de physique des plus remarquables de notre époque.

Ainsi donc, en résumé, il n'y a pas encore lieu de classer les reproductions directes des couleurs actuellement connues, parmi les procédés courants de photographie industrielle

PROCÉDÉ INDIRECT

Procédé aux trois couleurs ou procédé trichrome

C'est à deux français, Charles Cros et Louis Ducos du Hauron, que revient l'honneur de la découverte de ce procédé *indirect* de reproduction photographique des couleurs. Sans se connaître et sans avoir eu la moindre relation, ils eurent presque en même temps la même idée, et, pour surcroît de curieuses coïncidences, ils présentèrent chacun à une même séance de la Société française de photographie (7 mai 1869), l'exposé de leurs deux méthodes, sœurs jumelles. Des documents qui furent depuis produits dans le

débat, il résulte que la priorité des recherches et de la découverte revient à Ducos du Hauron. C'est lui surtout qui a poursuivi le développement de la méthode indirecte de photographie des couleurs, et qui a montré quelle pouvait être la fécondité de ses applications à l'industrie.

Quels sont les principes qui ont guidé et dicté le choix de trois couleurs dans cette méthode ? Permettez moi de vous les résumer rapidement.

On montre, en physique, que la lumière blanche n'est pas simple, mais qu'elle est composée d'une multitude de couleurs, de nuances, ou comme l'on dit, de radiations simples. L'expérience se fait, de la façon suivante : par un trou rond percé dans le volet d'une chambre obscure, laissons pénétrer un rayon de lumière blanche ; en recevant ce rayon sur une feuille de papier blanc, nous y verrons une tache ronde, blanche. Si maintenant nous plaçons sur le trajet du rayon lumineux, un prisme de verre triangulaire, la tache blanche, ronde, produite auparavant sur l'écran par le rayon de lumière blanche, se trouve remplacée par une bande allongée présentant en une suite de couleurs vives, toutes les nuances de l'arc en ciel ; c'est ce que l'on nomme le *spectre solaire* et nous avons, dans cette expérience, fait l'analyse de la lumière blanche.

Parmi ces couleurs présentées par le spectre solaire, on en distingue sept principales, qui sont, en commençant par celle qui est la plus déviée, le violet, puis l'indigo, le bleu, le vert, le jaune, l'orangé et le rouge. Ces couleurs superposées l'une à l'autre reproduisent la lumière blanche. On peut même, ramener ces sept couleurs principales, à trois seulement : l'orangé, le vert et le violet. Combinées deux à deux, ces trois radiations ou couleurs, permettent de reproduire toutes les autres : par exemple, l'orangé et le vert, par leur addition, reproduisent le jaune. L'addition des trois radiations, orangé, vert et violet, reproduit le blanc.

Ces trois radiations : orangé, vert, violet, sont appelées

par les physiciens, des *radiations primaires*, parce qu'elles peuvent, en les *additionnant* entre elles, reproduire toutes les autres.

Les chimistes sont des gens plus matériels que les physiciens ; les radiations inpondérables, impalpables ne sont pas leur fait. Le physicien s'occupe de *radiations colorées*, le chimiste étudie des *couleurs matérielles* solides ou liquides, des substances colorantes naturelles ou artificielles, et qu'il appelle des *pigments*.

Quand la lumière blanche tombe sur ces pigments, une partie de la lumière est réfléchiée, tandis qu'une autre est absorbée par le pigment. Ce papier est blanc parce qu'il envoie toutes les radiations colorées. Un tableau noir vous paraît noir parce qu'il les absorbe toutes. Un pigment opaque est *jaune* parce qu'il réfléchit certaines radiations colorées, l'*orangé* et le *vert* dont les impressions s'additionnant sur la rétine de l'œil, donnent la sensation du *jaune* ; le *violet* est absorbé. Si le pigment est transparent, un verre *jaune* par exemple, nous dirons qu'il *tamise* les radiations *orangées* et *vertes* (ce qui donne, par addition, du *jaune*) et qu'il *absorbe* ou *soustrait* les radiations *violettes*.

Un verre *rouge* nous apparaît rouge parce qu'il *laisse passer* les radiations *orangées* et *violettes* (ce qui donne du *rouge* par addition) et absorbe les radiations *vertes*. Un *pigment rouge* opaque réfléchit les radiations *orangées* et *violettes* (ce qui donne, par addition, du *rouge*) et absorbe le *vert*. Le pigment *bleu* réfléchit les radiations *vertes et violettes* et absorbe l'*orangé*.

Ceci nous explique pourquoi il semble y avoir désaccord entre le physicien et le chimiste. Si on additionne des *pigments vert et orangé* qui sont des radiations primaires pour le physicien, on n'obtiendra pas du *jaune* comme il l'obtient en additionnant ses radiations *vertes et orangées*. On n'a qu'une teinte assombrie, parce qu'une partie des radiations

orangées d'une part et vertes de l'autre sont absorbées par chacun des deux pigments superposés.

Pour le chimiste, il existe trois pigments primaires qui par leur mélange deux à deux, permettent de reconstituer toutes les autres couleurs. Ces trois pigments sont le rouge, le jaune et le bleu. Par une rencontre curieuse, il se trouve que ce sont précisément ces trois couleurs que l'on obtient par *addition* deux à deux des trois *radiations* primaires colorées du physicien, qui deviennent les trois primaires qui servent à composer le *violet*, le *vert* et l'*orangé* quand il s'agit de *pigments*. L'anomalie apparente qui existait entre physicien et chimiste s'explique ainsi par la soustraction ou absorption de certaines radiations qu'opèrent les *pigments*. Donc en résumé, si les radiations orangé, verte, violette sont des *radiations primaires*, il faut admettre que les pigments jaune, rouge, bleu sont des *pigments primaires*. La parole est maintenant au photographe.

Le photographe est un homme ingénieux et logique. Sur les données qui lui sont fournies par le physicien et le chimiste, il fait un raisonnement bien simple : Quand je place une plaque sensible dans la chambre noire, se dit-il, et que découvrant l'objectif, je la soumetts à l'action de la lumière, la plaque subit par le fait même, l'action des radiations colorées qui composent cette lumière. Puisque, d'après les données du physicien, ces radiations se réduisent à trois groupes : le violet, le vert et l'orangé, ne serait-il pas possible de ne laisser impressionner la plaque sensible que par un seul groupe de radiations à la fois ? En me servant de trois plaques successivement, j'en aurais une qui ne serait impressionnée que par les radiations violettes, l'autre que par les radiations vertes, la troisième que par les radiations orangées, et les trois me donneraient ainsi la tonalité des colorations de l'original photographié. Voilà le problème. Comment le résoudre ?

Un verre violet laisse passer les radiations violettes et absorbe les radiations orangées et vertes dont l'addition forme

le jaune. Interposons entre l'objectif et la plaque sensible un verre violet, seuls les rayons violets viendront impressionner la plaque, et nous aurons un négatif sur le quel toutes les parties impressionnées par les rayons violets nous apparaîtront opaques après le développement, les transparences de ce cliché correspondant aux autres radiations (orangées et vertes, c'est-à-dire jaunes), lesquelles ayant été absorbées, n'ont pas impressionné la plaque. Nous aurons donc un premier cliché, un négatif dont les transparences traduisent tout le jaune de l'original. Faisons une deuxième opération avec un écran orangé qui ne laisse passer que des radiations orangées et qui absorbe les radiations vertes et violettes dont l'addition donne le *bleu*, nous aurons un cliché dont les transparences traduiront tout le bleu de l'original. Nous aurons de même, en interposant un écran vert, un cliché dont les transparences traduiront tout le rouge de l'original.

Qu'allons-nous faire de ces trois clichés ? Comment vont-ils nous servir à reproduire les couleurs ? Je ne puis trop m'étendre sur les divers procédés et vous demande la permission de renvoyer ceux que la question intéresse aux manuels spéciaux. (Ducos du Hauron, Lumière, etc.). Il y a les procédés optiques (chromoscope et projections) ; les procédés photochimiques (imbibitions ou mixtions colorées) et les procédés photomécaniques.

Procédés photochimiques. — La gélatine additionnée d'un bichromate est sensible à la lumière, comme les sels d'argent. De plus, elle durcit et s'insolubilise sous l'influence des radiations lumineuses ; au contraire, elle se gonfle dans l'eau aux endroits que n'a pas touchés la lumière, et elle absorbe en ces endroits, en même temps que l'eau, les matières colorantes qu'on y a fait dissoudre.

C'est à ces propriétés singulières de la gélatine bichromatée qu'on a recours dans le procédé de reproduction photographique des couleurs dit *procédé des imbibitions*.

Trois pellicules au gélatinobromure d'argent (fussent-elles vieilles et inutilisables pour tout autre emploi) sont sensibilisées dans un bain de bichromate de potasse et insolées chacune sous l'un des trois négatifs. On le slave ensuite pour dissoudre le bichromate, et on dissout le bromure d'argent non réduit par l'action de la lumière en passant la pellicule dans un bain d'hyposulfite. Puis on les immerge chacune dans un bain colorant différent qui, en très peu de temps, pénètre uniformément la couche de gélatine. Celle qui a été exposée sous le négatif obtenu avec le verre orangé est plongée dans un bain bleu ; celle qui est exposée sous le négatif obtenu avec l'écran vert est traitée par un bain rouge pourpre, et celle qui a été exposée sous le négatif obtenu avec l'écran violet est traitée par un bain jaune. Ces trois pellicules uniformément traitées, sont ensuite immergées dans un bain d'eau froide où elles se dépouillent de leur couleur, sauf dans les endroits durcis et insolubilisés qui ont reçu l'action de la lumière sous les transparences des négatifs. On a finalement trois positifs pelliculaires, jaune, rouge et bleu. On les superpose en les repérant exactement et on les emprisonne entre deux verres extra minces, ou on les colle sur papier.

Procédé chimique aux mixtions colorées. — La gélatine bichromatée joue encore ici le principal rôle. Mais dans ce procédé aux mixtions colorées, l'addition des matières colorantes, jaune, rouge, bleu, à la gélatine bichromatée, au lieu de se faire *au trempé* comme dans le procédé par *imbibition*, se fait par incorporation. Ces mixtions colorées sont étendues sur papier ou sur verre. Le tirage et le dépouillement se font suivant les règles connues pour le procédé au charbon et sur lesquelles je ne puis m'étendre dans une causerie d'un caractère aussi général que la nôtre. MM. Louis Ducos du Huron, Lumière frères, Vidal, Vallot, ont donné pour ce procédé des manuels opératoires auxquels je me contente de renvoyer les praticiens curieux.

Voilà des procédés pour des amateurs, car on ne peut employer ces méthodes dans l'industrie où il faut produire beaucoup et rapidement. Voyons les *procédés photomécaniques* qu'emploie ce procédé aux trois couleurs.

Procédés photomécaniques. — Jusqu'à cette époque, pour reproduire industriellement un sujet quelconque avec ses couleurs, on employait la chromolithographie. Or, dans ce procédé, il fallait : 1° Exécuter une peinture à l'huile ou une aquarelle du sujet à reproduire, aquarelle qui ne peut jamais être qu'une interprétation plus ou moins habile et complète de l'original.

2° Déterminer le nombre de couleurs que le chromolithographe devra employer à l'impression. Si la solution est simple quand le tableau n'accuse que trois ou quatre tons, elle devient ardue quand la gamme des nuances est très variée.

3° Dessiner un *calque* ou *trait* de ladite peinture.

4° Faire des reports ou faux décalques de ce trait, sur autant de pierres différentes qu'il y aura de couleurs dans la reproduction. Pour avoir une reproduction à peu près satisfaisante d'un sujet ordinaire, il ne faut pas moins de 10 à 12 couleurs.

5° Etablir autant de *dessins* sur pierre lithographique qu'il y a (suivant l'interprétation du chromiste) de couleurs à reproduire.

6° Procéder enfin à autant de tirages sur presses lithographiques qu'il y a de couleurs (10 à 12). Quelle complication pour n'arriver qu'à peu près.

C'est dans ce monde extraordinaire et compliqué des impressions chromolithographiques que la photographie trichrome est venue faire tout simplement une révolution. Plus de ces amas de pierres qui font ressembler les sous-sols des imprimeries à des carrières, plus de calques, ni de faux décalques, ni même d'aquarelle. Il suffit d'un appareil photographique et de trois clichés.

On peut désormais reproduire n'importe quel sujet en couleurs avec toutes ses nuances, son modelé, ses demi-teintes, à *nombre illimité d'exemplaires* par le moyen seulement de trois tirages : le premier avec encre jaune, le second avec encre rouge, le troisième avec encre bleue.

Voici la suite des opérations :

1° Photographie. — Photographie du modèle (qui peut être un objet d'après nature aussi bien qu'une aquarelle), de manière à obtenir trois clichés sur verre correspondant aux trois couleurs servant à l'impression : jaune, rouge, bleu. C'est l'analyse chromatique du sujet ou de l'objet.

2° Gravure. — Report de ces trois clichés sur trois plaques de métal (cuivre ou zinc) ; et gravure à l'acide de ces trois plaques pour obtenir les creux et les reliefs nécessaires dans les impressions aux encres grasses.

3° Impression. — Impression successive, par superposition, des trois plaques gravées (en jaune, en rouge et en bleu). C'est la synthèse chromatique de l'objet, donnant le dessin, le modelé, les couleurs avec leurs nuances et leurs demi teintes si délicates et si nombreuses qu'elles soient.

Avec ces trois couleurs, on obtient une palette excessivement variée. Songez maintenant que ces combinaisons infinies de nuances se font automatiquement, instantanément, et que nous pouvons tirer à la suite des milliers et des milliers d'exemplaires ! Voilà bien un procédé de reproduction photographique des couleurs tout à fait industriel ! Une presse typographique peut tirer, par heure, 1,000 exemplaires. Nous en aurons 10,000 dans une journée de 10 heures. Mais notez que suivant le format de la machine, on peut disposer sur le marbre 10, 20 clichés du jaune (clichés obtenus par la galvanoplastie). Si j'en ai placé 10, j'ai 100,000 exemplaires par jour ; si j'en ai placé 20, j'en aurai 200,000 ! Vous voyez si j'ai raison de vous dire que ce

procédé est industriel ! Au surplus, il est aisé de vous convaincre que ces assertions ne sont pas purement théoriques : regardez les épreuves de tirage que je vous soumetts, il y en a de toutes les grandeurs.

Si j'ajoute que ce que l'on obtient grâce à la photographie trichrome en typographie, on peut l'obtenir dans tous les autres procédés d'impression : lithographie, photocollographie, taille douce, vous aurez compris que la photographie des couleurs réalisée par l'imprimerie, a bouleversé toutes les anciennes méthodes de reproduction des couleurs et ouvert aux arts d'impression des horizons sans limites.

APPLICATIONS INDUSTRIELLES

Disons quelques mots des applications de la photographie des couleurs ainsi unie à l'imprimerie ; c'est par là que nous terminerons cette causerie un peu longue avant de passer aux projections.

Ces applications sont pour ainsi dire indéfinies, et chaque jour en découvre de nouvelles. Il s'agit ici non plus de tirages à unique ou quelques exemplaires, mais de tirages à centaines de mille ou à un million d'exemplaires, d'une reproduction usuelle et universelle, mise à la disposition de l'industrie, du commerce, de la science et de l'art. Le public peut ainsi avoir, unis et multipliés par leur fusion, les avantages de la photographie et de la peinture.

Voyons quelques-unes de ces applications.

Industrie. — Les variétés et les accessoires de l'ameublement forment tout un monde : tissus, papiers peints, marqueterie, mosaïque, bronze, bijouterie, joaillerie, céramique, modes, tapisserie, ébénisterie, etc. Toutes ces industries de luxe qui dépensaient de fortes sommes pour faire copier des modèles dans les musées et les bibliothèques pour envoyer des échantillons ou lancer des prospectus

illustrés, peuvent désormais avoir à volonté, et à des prix incroyablement réduits, des reproductions et des spécimens supérieurs pour l'exactitude, la beauté et la commodité.

Commerce. — Au lieu de ces ballots volumineux, de ces *marmottes* qui forçaient les négociants et les fabricants à entretenir plusieurs voyageurs, et qu'on ne pouvait exhiber qu'en courant et après déballage, on peut avoir à bas prix de magnifiques albums que la poste distribuera dans le monde entier, et qui resteront dans les familles comme des publications d'art et des appels incessants. C'est la réclame incomparable, la publicité de bon goût et de bon aloi employée par nos grandes manufactures et nos grands magasins. Nous pourrons être débarrassés enfin des petites horreurs qui nous attendent au détour des rues et jusque dans nos foyers.

Science. — La science trouve son compte à ces reproductions photographiques. Quel avantage, pour toutes les branches de l'histoire naturelle, par exemple, d'avoir à leur service des planches absolument fidèles, donnant à la fois la forme, le relief et la couleur, c'est-à-dire la vie ! des illustrations sans aucun caprice individuel d'interprétation et d'embellissement, et rigoureusement documentaires !

La minéralogie, la botanique la sylviculture, l'horticulture, la zoologie, l'anatomie comparée, l'entomologie, etc., toutes ces sciences trouvent dans ces procédés un complément utile ou nécessaire à leurs descriptions, à leur enseignement, à leur progrès.

De même pour la géologie, la paléontologie, la physique, la chimie, la médecine et la chirurgie.

Il en faut dire autant pour les sciences auxiliaires de l'histoire : qu'il s'agisse de reproduire les portraits des hommes célèbres, les monuments de l'architecture, de la sculpture, de la peinture, de la numismatique, ou de mettre

sous les yeux des lecteurs sédentaires ce qu'offrent de plus intéressant et d'artistique les voyages, les types, les modes, les attitudes et les usages des différents peuples.

Qu'il s'agisse de livres scolaires ou de grande science, désormais la vérité remplace la fantaisie. Au lieu d'élucubrations personnelles toujours suspectes, on aura la certitude d'une ressemblance minutieuse, complète.

Arts. — Quant à l'art en général, et aux arts optiques en particulier, il est, ce me semble, superflu d'insister. La photographie a déjà rendu de grands services, mais elle a le grand tort de ne présenter que des images mortes, des cadavres en quelque sorte carbonisés. Avec la couleur, reparaît la vie : c'est une résurrection. Rien de plus facile maintenant que de réunir dans de riches albums les chefs-d'œuvre des musées célèbres ou les œuvres des maîtres anciens et modernes, éparses dans les diverses collections publiques ou privées. La critique sera ainsi éclairée et contrôlée par la vue des modèles.

Sans doute, aucun procédé mécanique ne pourra jamais remplacer la fécondité de l'imagination, donner la puissance qui crée des types en condensant sur quelques figures ce qu'on a pu observer dans une multitude d'objets ou ceux qu'on a découverts dans la méditation solitaire. Le groupement harmonieux des personnages, la noblesse des attitudes, l'éloquence des contrastes, tout ce qui fait la supériorité d'un Raphaël, d'un Léonard de Vinci, d'un Lesueur ou d'un Velasquez sur un adroit copiste ou un prestigieux fabricant de trompe l'œil, le talent, enfin, et le génie, sont dans l'âme et ne sauraient se rencontrer dans un instrument. Il n'en est pas moins vrai que les artistes les plus inspirés et les plus en possession de tous les dons naturels et de toutes les qualités acquises, auront désormais à leur portée des moyens d'information, d'exécution et de diffusion pour leurs œuvres, qu'il serait péril et imprudent de négliger et de dédaigner.

Le décor, le paysage, les draperies et les attitudes des personnages seront singulièrement plus faciles à rendre et le naturel y gagnera.

Quant au commun des mortels, à cette masse de plus en plus nombreuse d'amateurs qui ont moins d'argent que de goût, s'ils ne peuvent pas réunir des originaux comme les musées, les princes ou les financiers, ils pourront, du moins, se procurer des reproductions qui ne seront point des caricatures. Les plus humbles pourront avoir des collections qui leur rappelleront ce qu'ils ont contemplé avec ravissement ou désiré sans espoir.

Les maîtres distribueront ces images nouvelles à leurs écoliers comme récompense et comme encouragement. Ils les habitueront ainsi, de bonne heure, à ce qui est vraiment beau. C'est par cet ensemble de moyens que le sentiment de l'art se transmet et grandit dans un peuple.

L'avenir est à ces procédés de reproduction indirecte des couleurs par la photographie et l'imprimerie, un avenir qui est déjà commencé et que rien ne saurait empêcher.

La chromolithographie est appelée à disparaître devant cet art nouveau, comme le calligraphe s'est évanoui devant l'imprimeur. C'était un art charmant entre les mains de quelques artistes habiles à interpréter l'original et à le rendre tel qu'ils l'avaient compris. Mais, comment pourrait-il lutter longtemps contre son heureux concurrent, avec ses monceaux de pierres péniblement gravées, avec ses nombreux tirages dès que le nombre des couleurs ou des nuances s'élevait ! Il lui fallait tant d'opérations délicates, tant de repérages difficiles, tant de temps pour donner des résultats comparablement bien minces et bien imparfaits. Cette évolution se fera comme toutes les autres où d'ingénieuses machines ont supplanté l'habileté manuelle, et ce sera un progrès.

Et pour terminer, Mesdames et Messieurs, en vous remerciant de la bienveillante attention que vous n'avez cessé

de me témoigner pendant cette causerie un peu aride, saluons ces grands, mais modestes savants : Becquerel, Poitevin, Lippmann, Ducos du Hauron, Cros, Lumière frères, qui par leurs travaux ont opéré une révolution bienfaisante et pacifique dans la science et dans l'industrie, et donné ainsi de nouvelles richesses et une nouvelle gloire à notre chère patrie, à la France.

Note. — Nous tenons à adresser nos plus sincères remerciements à MM. Prieur et Dubois, industriels à Puteaux, à M. Louis Geisler, imprimeur aux Chatelles (Vosges), et à la Société lyonnaise de photochromogravure, qui nous ont envoyé si gracieusement les beaux spécimens de photographie en couleurs qui sont exposés dans la salle, ainsi qu'à MM. Lumière frères de Lyon, dont les épreuves pour projections, projetées habilement par M. Dodivers, ont été si justement admirées et applaudies.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages consultés et donnant plus amples détails :

L. DUCOS DU HAURON. — *La Photographie indirecte des Couleurs.*

P. PRIEUR. — *La Photographie indirecte des Couleurs.*

F. DROUIN. — *La Photographie des Couleurs.*

A. BERGET. — *La Photographie des Couleurs.*

LUMIÈRE frères. — *La Photographie des Couleurs*, (procédé trichrome).

(Voir l'explication des planches, page 197).













EXPLICATION DES PLANCHES

Reproduction par procédé trichrome d'une peinture à l'huile due au peintre franc-comtois E. ISENBART ; gravure de la Société lyonnaise de photochromogravure ; impression de la maison DODIVERS de Besançon.

PLANCHE I. Epreuve du cliché monochrome jaune obtenu à l'aide d'un négatif impressionné à travers un écran violet.

PLANCHE II. Epreuve du cliché monochrome rouge obtenu à l'aide d'un négatif impressionné à travers un écran vert.

PLANCHE III. Epreuve des monochromes jaune et rouge superposés.

PLANCHE IV. Epreuve du cliché monochrome bleu obtenu à l'aide d'un négatif impressionné à travers un écran orangé.

PLANCHE V. Epreuve obtenue par superposition des trois monochromes.

LES
ROUILLES DES CÉRÉALES
ET LEUR DÉVELOPPEMENT

dans ses rapports avec les conditions extérieures
et les conditions de réceptivité

Par M. le Dr Ant. MAGNIN

Conférence faite à la *Société d'Emulation du Doubs*,
dans sa séance du 14 mai 1904⁽¹⁾.

L'étude des Rouilles, c'est-à-dire de ces altérations jaunes, orangées, brunes ou noires, souvent observées sur les tiges, les feuilles des diverses Céréales, présente un intérêt à la fois scientifique et pratique : leur développement révèle de curieuses particularités d'organisation et de reproduction ; les dégâts qu'elles peuvent causer sont quelquefois si considérables qu'elles enlèvent, dans certaines contrées, la moitié ou les deux tiers des récoltes (2) ; enfin, à propos de leur propagation, se posent les questions de prédisposition, de résistance différente des individus et des races, cas particulier de ce fait général de biologie, la *réceptivité* ou état spécial de l'organisme, végétal ou animal, qui le rend plus ou moins apte au développement des parasites, plus ou moins résistant à leurs atteintes ; il nous paraît utile de résumer les

(1) Voy. les journaux de Besançon de cette époque, notam^t le *Petit Comtois*, la *Dépêche Républicaine* du 19 mai 1904, etc.

2 Les pertes causées en Suède par la Rouille de l'Avoine ont été estimées pour l'année 1880, à plus de 20 millions !

recherches récentes qui ont été faites sur ce sujet, recherches qui nous intéressent personnellement, puisqu'elles confirment des idées que nous avons émises il y a plus de 30 ans, comme le prouvent les extraits publiés, en appendice, à la fin de ce travail.

I

Historique et Notions préliminaires générales sur les Rouilles.

Nous rappellerons brièvement que les Rouilles du Blé et des autres Céréales (Seigle, Orge et Avoine, particulièrement) sont dues à des Champignons parasites, du sous-ordre des Urédinées, famille des Pucciniacées, sous-ordre rapporté aux Basidiomycètes (c'est-à-dire à l'ordre renfermant les gros Champignons, comme le Champignon de couche), dont il constitue le groupe le plus inférieur, les Protobasidiomycètes ; les Urédinées sont caractérisées par leur parasitisme, leurs basides cloisonnées, à sporidies en nombre déterminé et leurs nombreuses spores secondaires (conidies).

Autrefois, chacune de ces formes de spores (Urédos, Puccinies, etc.) était considérée comme une espèce distincte de Champignons ; mais des recherches déjà anciennes ont montré que le même parasite peut produire des appareils multiplicateurs ou reproducteurs différents, plus ou moins nombreux.

C'est ainsi que l'espèce la plus commune et la plus nuisible, le *Puccinia graminis*, le parasite de la *Rouille noire*, donne naissance, à la fin du printemps, sur les feuilles, les gaines, les tiges du Blé, d'abord à une Rouille jaune, formée de pustules allongées, linéaires, réunies en longues lignes, se fendant pour laisser échapper les spores multiplicatrices du parasite, — les *Urédos* du *Trichobasis linearis*, — puis, en

été, à la *Rouille noire*, formée par les spores hibernantes, les téléospores du *P. graminis*; ces dernières germent, au printemps suivant, sur terre, en un petit filament de quatre cellules, considéré comme une baside cloisonnée (phragmobaside, stichobaside), dont chaque cellule produit une sporidie latérale; cette sporidie, transportée par le vent, va germer sur la feuille de l'Épine-Vinette (*Berberis vulgaris*) et y produit des écidiospores multiplicatrices (ordinairement à la face supérieure) (1), et des écidiospores, contenues dans des conceptacles à péridies (écidies), s'ouvrant à la face inférieure de la feuille; les écidiospores, transportées à leur tour sur le Blé, y germent et donnent naissance au mycèle (appareil végétatif du parasite) qui envahit la plante et y produit successivement les Urédos et les Puccinies de la Rouille.

Ainsi, en résumé: cinq sortes de spores multiplicatrices ou reproductrices: Urédos, Puccinies, Sporidies, Ecidiospores, Ecidiospores; développement complet du parasite divisé en deux tronçons, habitant deux plantes différentes, le Blé et l'Épine-Vinette: cette succession sur deux hôtes différents constituent l'*hétérocéc*.

Ces rapports entre le Blé et l'Épine-Vinette, cette relation entre les parasites des deux plantes soupçonnés d'abord par les agriculteurs (2), vérifiés et prouvés dans la suite, par les recherches et les expériences des botanistes (Schœler, 1813-1817, CErsted, Decaisne. etc.) (3) ont été considérés, jusqu'à ces dernières années, comme une condition nécessaire du développement du parasite; on pensait que la suc

1 Les écidiospores (spermaties) ont été observées, mais très rarement, à la face inférieure JEANNIN, *Feuil. des jeunes natur.*, mars 1899, p. 92).

2 Dès l'an 1000, un arrêté du parlement de Rouen, prescrivait l'arrachage de l'Épine-Vinette.

3 Les recherches de UNGER ont montré que les Ecidioles et les Ecidies se développaient sur le n^{ème} mycèle; celles de TULASNE et de BARY, que les Urédos et les Puccinies, ou les Ecidies, Urédos et Uromyces d'une Urédinée autoque, comme l'*U. Fabæ*, se succédaient aussi sur le même

cession des diverses formes d'appareils reproducteurs, notamment l'alternance des téléutospores du Blé et des écidiospores du *Berberis*, étaient indispensables pour que la Rouille se perpétue d'année en année; que la première infection du Blé, au printemps, ne pouvait être produite que par les spores des écidies du *Berberis*; qu'en conséquence, la présence de l'Épine-Vinette dans le voisinage des champs de Blé leur était absolument préjudiciable.

Et ces relations avaient même paru tellement évidentes, indiscutables, et le voisinage du *Berberis* si nuisible, que sur un rapport de M. Max. CORNU et un vœu de la *Société nationale d'agriculture de France* (20 nov 1887) une loi prescrivait, en 1888, l'arrachage de cet arbuste (1).

On savait bien cependant que d'autres Rouilles que celle provenant du *Berberis* pouvaient atteindre les céréales; on connaissait déjà le *Puccinia straminis* du Blé (*Uredo rubigo-vera*) dont l'écidie se développe sur les Borriginées, notamment le *Lycopsis arvensis*; et le *P. coronatu* de l'Avoine dont l'écidie croit sur les Nerpruns (*Rhamnus cathartica*, etc).

Déjà, logiquement, pour être assuré de la disparition des diverses Rouilles, il eût fallu prescrire aussi bien la destruc-

mycèle. Pour les espèces hétéroques, les nombreuses cultures faites par De Bary, Magnus, Farlow, Schræter, Plowright, Fischer, etc., ont prouvé les relations existant entre les Ecidies et les Téléutospores d'un grand nombre déjà d'Urédinées.

(1) Voy. procès-verbaux des séances des 3, 10, 17 et 31 août 1887, Rapport de M. Max. CORNU; 20 nov. 1887, discussion de ce rapport et vote d'un vœu demandant « l'addition de l'Épine-Vinette à l'Énumération des plantes nuisibles dont une loi soumise en ce moment au Sénat prescrit la destruction. » C'est à la suite du vote de ce vœu, de sa publication dans les journaux d'agriculture, dans les journaux politiques (voy. séance du 14 nov. de la *Soc. d'agriculture du Doubs*, dans journaux de Besançon, notamment la *Démocratie franc-comtoise* du 11 déc. 1887), que je me décidais à entretenir la *Soc. d'Emul. du Doubs* de cette question, à rappeler mes observations personnelles et à montrer combien on s'exagérait le rôle du *Berberis* dans la propagation de la Rouille (11 fév. 1888; voy. appendice n° V).

tion des *Lycopsis*, *Rhamnus*, que l'arrachage du *Berberis* ; et non seulement dans le voisinage immédiat des champs, mais encore dans les terres et les bois les plus éloignés, puisqu'on était obligé d'admettre la possibilité du transport des spores à de grandes distances pour expliquer le développement de la Rouille dans les contrées où le *Berberis* n'existe pas.

Mais le développement des Rouilles ne se fait pas toujours avec cette succession de formes, cette régularité *classique* ; d'autres causes, d'autres facteurs interviennent dans leur propagation ; j'avais déjà montré, à la suite de recherches entreprises de 1869 à 1872, que l'influence du *Berberis* n'était pas toujours si défavorable qu'on l'affirmait ; j'avais aussi indiqué, notamment dans une communication de 1873, à l'*Association française pour l'Avancement des sciences* (voy. *Appendice* n° II) et dans mon travail de 1876, sur la Dombes (*Appendice*, n° III), que parmi les autres conditions étiologiques des Rouilles, il fallait tenir compte de l'influence du sol, du climat local, de la nature de la plante, de son état de réceptivité, etc. ; plus tard, je revenais sur ces considérations, dans mes communications à la *Société botanique de Lyon*, en 1885 (*Appendice*, n° IV) et à la *Société d'Emulation du Doubs*, en 1888 (*Appendice*, n° V) ; depuis lors, de nouvelles recherches ont fait voir que les espèces de Rouilles sont bien plus nombreuses qu'on ne le soupçonnait ; que l'évolution de ces diverses espèces est différente, les unes nécessitant l'hétérocécie ou deux plantes nourricières, d'autres accomplissant les différents stades de leur cycle évolutif sur la même céréale ; que la transmission de certaines espèces de Rouilles pourrait même se faire d'une façon plus simple encore, par une infection du protoplasme de la graine ? Ces notions nouvelles modifient considérablement nos idées sur ces questions : elles ont aussi des conséquences importantes au point de vue pratique, comme nous allons le montrer dans les paragraphes suivants.

II

Pluralité des espèces et des formes
de Rouilles.

Les recherches des mycologues, notamment celles d'Eriksson (1), ont montré que les Rouilles des Céréales, — et les espèces voisines de celles-ci et peut-être en rapport avec elles, génétiquement, au moins pour certaines, — sont nombreuses : on en compte déjà (pour les Rouilles des Céréales seulement), 12 formes, réparties dans 6 espèces, pouvant se rattacher, du reste, aux 3 espèces types, anciennement connues ; en voici le tableau.

I. Groupe du *Puccinia graminis* : 2 espèces et 7 formes (y compris celles des Graminées voisines).

1° *P. graminis* Pers. — Hétéroïque : Urédo = *Trichobasis linearis* ; Ecidie = *Æcidium Berberidis*. — C'est la *Rouille noire*, ou *R. linéaire* de Prilleux, *R. des Chaumes* (Halmrost) des auteurs allemands, à développement tardif (juin-juillet), dont la germination des téléospores (Puccinies) se fait après l'hiver ; elle envahit surtout les tiges, les gaines et les feuilles du Blé, de l'Orge et de l'Avoine.

Cette espèce renferme plusieurs formes : d'abord les f. *Secalis* et *Avenæ*, qui sont polyphages, c'est-à-dire peuvent se développer non seulement sur le Seigle et l'Avoine mais aussi sur d'autres Graminées : la Rouille du Seigle vient, en effet, aussi sur l'Orge, le Chiendent (*Agropyrum repens, caninum*) ; celle

(1) ERIKSSON et HENNING, Die Getreideroste, ihre Geschichte und Natur, sowie Massregeln gegen dieselben ; Stockholm, 1894. — ERIKSSON, Nouv. Etudes sur la Rouille brune des Céréales (*Ann. des sc. nat. Bot.*, t. IX). — Les recherches d'Eriksson ont été entreprises à partir de 1890 ; un important aperçu en a été donné par l'auteur dans la *Revue générale de Botanique* de M. Bonnier, 15 février 1898, t. X, p. 33 ; puis en janv. 1900, p. 30-39, etc.

de l'Avoine, sur différentes espèces d'*Avena*, *A. sativa*, *elatior*, *sterilis*, sur le Dactyle, l'*Alopecurus*; le parasite hiverne sur les Graminées vivaces (Agropyre, Dactyle). — La 3^{me} forme, la plus importante, la plus dangereuse, la Rouille noire du Blé, f. *Triticici*, est isophage. c'est-à-dire absolument *spécialisée* sur cette céréale; son mode de conservation (en l'absence du *Berberis*, ce qui est fréquent) n'est pas encore connu. On cite encore les formes *Airæ*, *Agrostidis*, *Poæ*, également isophages.

La *R. noire* apparaît rarement dès l'automne, ordinairement en juin-juillet, sur le Froment, le Seigle et l'Orge, trois à quatre semaines plus tard sur l'Avoine; elle se montre d'abord à la base des chaumes, puis gagne le sommet, en envahissant les gaines et les bases des limbes; elle peut, à la maturité des épis, s'établir aussi, mais rarement, sur les glumes et les arêtes.

2. *P. Phlei-pratensis* Er. et Hen. — Autoïque, sans écidie : sur *Phleum pratense*, *Festuca elatior*.

II. Groupe du *P. rubigo-vera* D. C. (le *P. straminis* Fuck., dont l'écidie est l'*Æ. asperifoliacearum*) : 11 formes, sous 4 espèces, dont les deux Rouilles brunes du Blé et du Seigle, la *R. jaune* du Blé et la *R. naine* de l'Orge; c'est la *R. tachetée* ou *Grosse Rouille* de Prilleux, la *R. des feuilles* (*Blattrost*) des allemands.

3. *P. triticina* Eriks. — Rouille *brune* du Blé; autoïque (sans écidie); hiverne sur Céréales d'hiver; germe au printemps (avril-juin), mais peut apparaître dès le mois de septembre sur les semis naturels; au printemps, en mars-avril, le parasite se multiplie activement; vers fin juin, des taches décolorées, éparées, apparaissent sur les feuilles; elles se couvrent d'urédospores, en sores dispersés sans ordre, puis de téléotspores en pustules ovales, presque noires et recouvertes par l'épiderme.

4. *P. dispersa* Er. et Hen. — Hétéroïque : écidie sur les Boraginées (cf. *Æc. Anchusæ*, etc.). — Rouille *brune* du Seigle surtout; germe avant l'hiver; hiverne sur Céréales d'hiver; f. *Secalis* (écidies sur *Lycopsis arvensis* et *Anchusa off.*: influence aussi du Chiendent); f. *Triticici*, f. *Hordei*; f. *Agropyri*, f. *Bromi*.

5. *P. glumarum* (Schm.) Er. et Hen. — Autoïque, sans écidie.

— Rouille *jaune*, apparaissant sur le limbe des feuilles au printemps (avril-juin), parfois même dès l'automne, la germination ayant lieu avant l'hiver; attaque surtout le Blé, moins fréquemment le Seigle et l'Orge; contient les f. *Tritici* — à pustules arrondies ou ovales, le plus souvent isolées, ou en lignes continues, parallèles, régulières, non seulement sur les gaines, les feuilles, mais encore sur les glumes; dont le mode de conservation est encore inconnu); — f. *Secalis* et *Hordei*; et en dehors des Céréales, f. *Elymi*, *Agropyri*; cette dernière, très intéressante, donne sur le Chiendent, *Triticum (Agropyrum) repens*, des séries d'urédospores capables, dès le mois de novembre, de germer sur les jeunes semis.

6. *P. simplex* (Korn.) Er. et Hen. — Autoïque (sans écidie); sur *Hordeum vulgare*. C'est la Rouille *naine* de l'Orge, qui hiverne sur Céréales d'hiver, germe au printemps, et produit, déjà en avril, ses téléospores la plupart *unicellulaires*.

III. Groupe du *P. coronata* Corda. Hétéroïques (*Æc. Rhamni*): 2 espèces, 13 formes, caractérisées par leurs téléospores dont la cellule terminale est couverte d'une couronne de protubérances irrégulières.

7. *P. coronifera* Kleb. (*Æ. Cathartice*): renferme les f. *Avenæ*, forme spécialisée sur l'Avoine, ou Rouille *couronnée*, qui germe après l'hiver et dont le mode de conservation est inconnu; f. *Atopecuri*, *Festucæ*, *Lolii*, *Glyceriæ*, *Holci*

8. *P. coronata* Kleb. (*Æc. Frangulæ*): 1^o f. *Calamagrostidis*, *Phalaridis*, *Agrostidis*, *Holci*, *Agropyri*; 2^o f. *Epigæi*, *Meliciæ*.

Et pour mémoire, les *P. Zeæ* et *P. Sorghi* qui attaquent les 2 faces des feuilles du Maïs et du Sorgho.

En résumé, 12 formes différentes de Rouilles, appartenant à 6 espèces distinctes, attaquent les 4 Céréales, Blé, Seigle, Avoine, Orge: 1. *P. graminis*, f. *Secalis*, *Avenæ*, *Tritici*; — 2. *P. glumarum*, f. *Tritici*, *Secalis*, *Hordei*; — 3. *P. triticultura*; — 4. *P. dispersa*, f. *Secalis*, *Tritici*, *Hordei*; — 5. *P. simplex*, de l'Orge; — 6. *P. coronifera*, de l'Avoine.

A l'exception des formes *Secalis* et *Avenæ* du *P. graminis*, ces diverses races sont absolument spécialisées, c'est-à-dire

adaptées étroitement et exclusivement à une seule espèce de plante nourricière, le parasite ne pouvant être inoculé qu'à la même espèce de Céréale : et cette spécialisation persiste même après le passage sur l'hôte écidifère, quand cet hôte nourrit plusieurs espèces différentes de Rouilles ; les diverses formes de *Puccinia graminis*, par ex., qui ont leurs écidies sur le *Berberis*, n'en restent pas moins spécialisées, c'est-à-dire capables de se développer seulement sur la Céréale spéciale, qui a fourni la sporidie à l'Epine-Vinette.

En terminant ce paragraphe, nous donnerons, d'après M. Marchal, deux tableaux qui aideront à déterminer les diverses Rouilles des Céréales (1).

A. D'après les caractères extérieurs.

Froment et Epeautre.

Feuilles présentant des stries jaune citron, et plus tard, de fines pustules noires disposées en séries linéaires.

[*P. glumarum* f. *Tritici*.

F. couvertes de pustules brun rougeâtre dispersées, et plus tard, de pustules noires, petites et luisantes, non en séries linéaires. *P. triticea*.

F., mais plus souvent chaumes, couverts de pustules ocre brun, allongées (2-5 m/m.), bientôt entremêlées de longs coussinets de spores noires pulvérulentes (jusqu'à 1 centimètre). *P. graminis*, f. *Tritici*.

Seigle.

F. et chaumes couverts de nombreuses pustules brun rougeâtre dispersées, puis de pustules noires petites et luisantes. *P. dispersa*.

Chaumes, plus rarement feuilles, couverts de pustules ocre brun allongées, s'entremêlant bientôt de longs coussinets saillants (jusqu'à 1 cent.), de spores noires.

[*P. graminis* f. *Secalis*.

(1) MARCHAL. — Rech. sur la Rouille des Céréales, Bruxelles, 1903. p. 9 et 10.

Orge.

F. couvertes de nombreuses petites pustules jaune rougeâtre, dispersées, entremêlées plus tard de petits coussinets noirs, épars *P. simplex*.
Chaumes, plus rar^t feuilles, présentant des pustules longues, ocre brun, devenant noires et saillantes.

[*P. graminis* f. *Hordei*.

Avoine.

Pustules orange vif, les unes grandes, les autres petites, en groupes irréguliers, entremêlées, plus tard, de pustules noires entourées d'une zone décolorée sur feuilles, plus rar^t sur chaumes et glumes *P. coronifera*.
Sur chaumes, moins abond^t sur feuilles et glumes, longues pustules ocre brun et, plus tard, pustules noires, confluentes comme imprimées dans les tissus. *P. graminis*, f. *Avenæ*.

B. D'après les caractères microscopiques.

A. Urédospores elliptiques, deux fois aussi longues que larges.
[*P. graminis*.

AA. Urédospores globuleuses ou globul.-ovoïdes.

B. Sores d'Urédosp., en stries jaune citron. *P. glumarum*.

BB. Sores d'Urédosp., dispersés, brun rougeâtre.

C. Téléospores toutes 2-cellulaires.

D. Cellule terminale des Téléut. sans appendices rayonnants.

E. Sur Froment *P. triticina*.

EE. Sur Seigle. *P. dispersa*.

DD. Cell. term. des téléut. avec appendices rayonnants *P. coronifera*.

CC. Téléutosp. la plupart 1-cellul. . . *P. simplex*.

III

Propagation des diverses Rouilles.

On a vu plus haut qu'à la suite des remarques faites par les agriculteurs et des expériences instituées par les botanistes, on avait admis, jusqu'à ces dernières années, que

contaminées et les plantes saines ; cette *distance est toujours réduite* : elle varie de 10 à 25 m. pour la propagation de la Rouille noire par l'Épine-Vinette.

L'influence de l'Épine-Vinette a été certainement exagérée ; nous avons rappelé plus haut nos anciennes observations de 1861-1873, faites dans les environs de Lyon et dans la Dombes, montrant que la Rouille ne se développe pas toujours au voisinage du *Berberis* et qu'elle est au contraire très fréquente dans certaines régions, comme la Dombes, où cet arbuste n'existe pas. Aussi, est-ce avec une vive satisfaction que nous avons vu notre opinion confirmée par les plus récents observateurs.

Déjà, lors de la discussion du Rapport de M. Max. Cornu, à la *Société nationale d'agriculture de France*, des réserves avaient été exprimées par MM. Blanchard, Chevreuil (1), Derrennes (2), Doniol (3), etc., sur le rôle trop exclusif qu'on attribuait au *Berberis* dans le développement de la Rouille du Blé.

Plus récemment, ERIKSSON reconnaît que l'arrachage du *Berberis* n'est pas une sauvegarde efficace (4).

D'après M. MARCHAL, l'influence de l'Épine-Vinette n'est pas aussi grande qu'on l'a supposé ; il est bien prouvé aujourd'hui que cet arbuste n'est pas nécessaire pour assurer la conservation de la Rouille noire ; le *Berberis* est rare en Belgique et est toujours éloigné des champs cultivés ; il est rarement atteint d'écidies (5).

De même, d'après M. PRUNET, à la suite de l'enquête qu'il a faite en 1902 et 1903, dans la région toulousaine et qui

(1) Séance du 20 nov. 1887.

(2) Séance du 9 nov. 1887 (*Journal d'agric. pratiq.*, 17 nov. 1887, p. 714).

(3) Séance du 17 août 1887. — Voy. encore les faits cités par M. Abord. dans *Journal d'Agric. prat.*, 15 déc. 1887, p. 864.

(4) *C. R. de l'Acad. des sciences*, 12 oct. 1903.

(5) Recherches sur la Rouille des Céréales, Bruxelles, 1903, p. 32-33

a porté sur 212 champs de céréales (Blé, Seigle, Orge et Avoine) : « le *Berberis* n'existe qu'exceptionnellement dans la région : il n'est pas plus fréquent dans les localités très frappées par la Rouille du Blé que dans les autres » (1).

C'est bien la confirmation de ce que nous écrivions en 1873, 1885, 1888, comme on peut le constater dans les extraits donnés en appendice.

Les mêmes conclusions s'appliquent aux écidies des Borraginées et des Nerpruns ; la germination de leurs écidiospores sur le Seigle et l'Avoine est un fait bien établi, mais elle n'est pas nécessaire et le rôle joué par le *Lycopsis arvensis* et le *Rhamnus cathartica* dans le développement de la Rouille brune du Seigle et de la Rouille couronnée de l'Avoine est encore moins important que celui de l'écidiospore du *Berberis* pour la Rouille noire du Blé (cf. MARCHAL, *Op. cit.*, p. 34). M. PRUNET constate de son côté que les champs d'avoine des environs de Toulouse ont été assez grièvement attaqués par *P. coronifera*, quoique le *Rhamnus cathartica* manque dans leur voisinage (2) ; on peut donc conclure, en général, que les hôtes écidifères n'ont qu'une influence insignifiante sur l'évolution des Rouilles des céréales.

Ajoutons que d'autres plantes paraissent intervenir dans la conservation et la propagation du parasite, par ex., le Chiendent qui remplirait un rôle bien démontré, d'après M. Marchal, dans la propagation de la Rouille noire du Seigle et de l'Orge, et dont la destruction s'impose (3).

(1) PRUNET. La Rouille des Céréales dans la région toulousaine, dans *Assoc. franç. pour l'avancé des sciences*, session de Montauban, 1902, t. I, p. 223, et session d'Angers, 1903, t. II, p. 731.

(2) PRUNET. *Op. cit.*

(3) MARCHAL. *Op. cit.*, p. 35-36.

IV

Influences externes et internes ; Réceptivité.

Dans l'étude des moyens de propagation de la Rouille, il faut distinguer :

A. L'infection initiale des jeunes semis (conservation des germes du parasite) et la propagation par voisinage ;

B. Les conditions externes et internes qui favorisent cette propagation.

On a vu plus haut que l'infection initiale peut se faire par la germination des écidiospores de l'hôte écidifère pour les Rouilles hétéroques, par la conservation d'autres spores sur des Céréales d'hiver ou des Graminées vivaces, enfin par hérédité, par les semences probablement parasitées (Eriksson).

Voici le tableau des principaux modes d'infection, d'après les travaux et les expériences d'Eriksson :

Le FROMENT peut-être contaminé :

- a. De Rouille jaune, par aucune espèce végétale ;
- b. De R. brune, par les *Triticum compactum*, *dicoccum*, *Spelta* ;
- c. De R. noire, dans certaines conditions, par l'Orge, l'Avoine, le Seigle.

Le SEIGLE peut l'être :

- a. De R. brune, par aucune espèce végétale (cependant exceptionnellement par le *Pucc. bromina*) ;
- b. De R. noire, par l'Orge, le Chiendent, etc.

L'ORGE :

- a. De R. naine, par aucune espèce végétale ;
- b. De R. noire, par le Seigle, le Chiendent.

L'AVOINE :

- a. De R. couronnée, par aucune espèce végétale;
- b. De R. noire, par le Dactyle, l'Avoine élevée, le Vulpin des prés, etc. (1)

Mais dans la propagation de la Rouille, — aussi bien que dans l'infection initiale, — il importe de tenir compte, non seulement de l'ensemencement par les germes (mycoplasme, etc.) ou les spores, mais encore des *conditions de milieu* : milieux *extérieurs*, climat, vent, pluie, sol, etc. ; milieux *internes*, état de la plante, sa nature spéciale résultant des qualités de la race à laquelle elle appartient, etc.

Les *conditions extérieures* ont une influence considérable : nous les signalons, dès 1872, en indiquant les différences observées entre les champs de Blé des bons terrains des environs de Lyon, où la Rouille est rare, malgré la présence du *Berberis* et ceux des terrains humides de la Dombes où la Rouille est fréquente, bien que le *Berberis* n'y existe pas (voy. Appendice, n° II) : nous y revenons dans notre travail sur la Dombes, en 1876, où l'on peut lire des conclusions très explicites à cet égard (p. 44, 45 ; voy. Appendice, n° III) et dans nos autres publications ultérieures.

Dans la séance du 10 août 1887 de la *Soc. nation. d'agriculture de France*, M. Max. CORNU reconnaît aussi l'influence des conditions météorologiques, des pluies, des chaleurs de l'été (qui ont favorisé le développement de la Rouille noire), du vent (extension de la Rouille à partir d'un pied de *Berberis*, dans la direction du vent régnant, etc.).

ERIKSSON (1898) conclut aussi de ses observations et de ses expériences que l'intensité de la maladie dépend : 1° de l'énergie avec laquelle les circonstances extérieures (de

(1) Il importe de remarquer que les recherches d'Ericksson ont été faites en Suède et que la spécialisation de chaque forme peut varier avec la contrée.

temps, de sol, d'engrais, etc.) *sont capables de transmettre le Champignon de l'état latent à l'état mycélien* ; 2^o de l'intervention de nouvelles matières contagieuses du dehors.

MARCHAL (1903) insiste de son côté sur ces causes prédisposantes : il indique particulièrement les conditions météorologiques, l'influence du sol, des engrais, de la rotation, des conditions des semilles, etc. (*op. cit.*, p. 25 à 32)

Ces conditions extérieures influent sur la propagation de la Rouille, en empêchant ou favorisant la germination des spores (humidité du sol, de l'air, pluie, chaleur, etc.), en rendant la plante plus robuste ou plus faible et en la mettant ainsi dans des conditions plus ou moins favorables à l'invasion parasitaire ou de résistance aux atteintes du parasite.

C'est ce dernier état de *prédisposition* ou de *réceptivité* dont nous voulons parler un peu plus longuement en terminant cette étude.

L'influence de l'état de réceptivité d'un organisme, plante ou animal, exposé à une intoxication, à un ensemencement de germes, de spores, etc., domine toute la pathogénie des affections contagieuses, parasitaires, aussi bien chez les végétaux que chez les animaux et l'homme.

MENTSCHNIKOFF vient de traiter la question dans un ouvrage magistral : *L'immunité dans les maladies infectieuses* (1902), mais à un point de vue tout spécial.

Je citerai ici quelques faits récents signalés chez les végétaux.

L'état de plus ou moins grande réceptivité se manifeste suivant que la plante se trouve dans un état particulier d'affaiblissement ou de vigueur, ou bien qu'elle appartient à une race plus ou moins résistante par elle-même (immunité).

L'influence *prédisposante*, en certain cas *nécessaire*, de l'affaiblissement de la plante est indiquée par plusieurs pathologistes ou mycologues ; WAGNER, en 1896, HARTIG, en 1897, etc. concluent très nettement, de leurs observations,

que l'affaiblissement de la plante est nécessaire pour qu'elle puisse être infectée.

WAGNER n'a pu obtenir l'infection du *Stellaria holostea* par une Puccinie qu'en cultivant la plante dans des conditions anormales qui la mettaient en état de moindre résistance.

HARTIG a vu que le *Mucor Mucedo* envahissait les faines conservées pendant l'hiver, mais non celles mises à germer de suite, à cause du trouble apporté par le ralentissement hivernal de la végétation.

GUÉGEN (*Soc. mycol. de France*, 1901, p. 296, 298) pense aussi que le *Schizophyllum commune* ne peut s'implanter que sur des arbres affaiblis par une mauvaise hygiène.

Etc...

Mais il faut distinguer, à ce sujet, ainsi que nous l'avons fait dans nos communications antérieures (*Soc. bot. Lyon*, 1885, p. 18 ; voy. Appendice, n° IV), la vigueur normale de l'excès de vigueur, dû par ex. à des engrais intensifs, qui peut prédisposer, au contraire, la plante à l'invasion parasitaire et la met dans des conditions défavorables pour lutter contre la maladie.

Voyez, sur ce point : TULASNE, Des causes qui peuvent provoquer ou favoriser le développement des Ustilaginées (*Ann. des sc. natur.*, 1847, t. VII, p. 17, 40-42) ; A. FISCHER de WALDHEIM, Causes du parasitisme sur les Céréales (Congrès des natur. de Moscou, 1871 ; et appendice n° IV, p. 224) ; et dans le travail de MARCHAL cité plus haut : un excès d'azote dans le sol ou dans les fumures diminue la résistance à la Rouille (*op cit.*, p. 27) ; les Blés dont le développement foliaire est le plus considérable sont les plus fréquemment atteints ; pour une variété donnée, la maladie fait d'autant plus de dégâts que la semence provient d'un pays plus sec, en été (cf. *Progrès agricole*, 15 mai 1898, p. 631), etc.

Quant à la *résistance* aux maladies qui caractérise certains individus ou des *raças* spéciales d'une espèce donnée, elle est bien connue : en ce qui concerne les Rouilles, M. de VILMORIN a signalé, il y a déjà longtemps, la résistance remarquable du Blé du Lazistan (*Les Meilleurs Blés 1882*) (1) ; plus récemment on a indiqué le Riéti, le Blé rouge d'Ecosse, le Dattel, comme résistant d'une façon admirable, tandis que le Blé de Bordeaux, le Blé de Noé, la Touzelle de Provence, la Richelle de Naples, sont au contraire, très sensibles à la Rouille.

Pour M. Marchal aussi : « la variété a une grande influence sur l'intensité de la Rouille, au point que c'est dans la voie de la recherche de variétés résistantes, que la lutte contre cette affection semble devoir arriver plus sûrement au but » (*op. cit.*, p. 21.)

Notez que certaines races de céréales sont réfractaires à des espèces de Rouilles et sensibles à d'autres ; par ex., en Belgique, M. Marchal cite le Blé Michigan Bronze qui résiste à la Rouille brune, mais est facilement attaqué par la Rouille aune, tandis que le Duivendael, très atteint par la R. brune, est resté indemne de *P. glumarum* (*op. cit.*, p. 25.)

Récemment, M. Delacroix (*Soc. mycol. de France*, 1903, p. 373, 374), à propos de l'infection de la pomme de terre par le *Phytophthora*, a constaté, contrairement à l'opinion de De Barry, que « les différentes variétés de pommes de terre ne se sont pas montrées atteintes au même degré et qu'on a vu souvent des différences quant à la réceptivité vis-à-vis de la maladie. » Etc.

Il nous serait facile de citer d'autres exemples : nous nous bornerons à rappeler que nous avons signalé cette influence de la *réceptivité*, dès nos premières communications de 1873 (Voy. Appendice, n° II, p. 220.)

(1) Voy. depuis, PH. DE VILMORIN. La Récolte des blés en France *Soc. nat. d'Agricult.*, 1902, p. 661), etc.

CONCLUSIONS

Devant l'impuissance ou le peu d'efficacité des traitements fongicides (sulfate de fer en pulvérisation, ou incorporé au sol, par ex.) il faut s'adresser à la plante même et aux conditions culturales ; nous recommandons donc, avec les agronomes et les mycologues, notamment avec M. Marchal, de choisir des variétés résistantes ; semer de bonne heure ; détruire le chiendent et les autres hôtes de passage des parasites ; pratiquer le déchaumage ; et surtout donner aux céréales une nourriture rationnelle, adaptée à la race, au sol, au climat local, pour les mettre en état de résister aux atteintes des parasites.

La mise en état de résistance, de non réceptivité, est du reste d'une application générale ; c'est la solution vraie de tous les problèmes où entre en jeu la contamination ; comme il sera toujours de plus en plus difficile de se préserver des germes, des spores, qui par leur diffusion de plus en plus large dans l'air, l'eau, le sol, envahissent les organismes de toutes parts, le mieux est encore de mettre ces organismes, animaux et plantes, en état de non réceptivité (cf notre *Hydrographie souterraine*, 1902, p. 31).

En agriculture, la recherche des races résistantes aux maladies des plantes est de la plus grande importance ; dans chaque contrée, il est nécessaire d'essayer les races indiquées comme résistantes dans d'autres régions, et si elles ne réussissent pas, de chercher à en obtenir par la sélection ou le croisement ; d'une façon générale, l'essai ou l'obtention de races à grand rendement ou résistantes aux maladies, bien adaptées à la contrée, à ses conditions particulières de climat et de sol, doit être une des principales préoccupations de l'agriculture scientifique et non plus routinière ; c'est surtout le rôle des *Instituts botaniques*, seuls outillés convenablement, comme personnel et matériel, pour entreprendre

avec méthode de telles recherches ; le vœu suivant adopté, sur la proposition de notre ami, le Dr Trabut, Directeur du Service botanique de l'Algérie, par l'*Association française* dans sa session d'Angers (1903, t. I, p. 57), le reconnaît et le précise en d'excellents termes :

« La 9^e section, considérant que les progrès de l'agriculture sont absolument liés à l'introduction, amélioration ou création des races de plantes mises en œuvre ;

» Considérant que l'initiative privée des cultivateurs, que les efforts, souvent très remarquables des marchands grainiers, des horticulteurs, peuvent être insuffisants pour poursuivre, à travers plusieurs générations, les sélections, semis, métissages, hybridations et autres opérations qui, méthodiquement et scientifiquement conduites, aboutissent à la création de races meilleures ;

• L'Asas, réunie en congrès à Angers en 1903, émet le vœu que les enseignements de la botanique donnés dans une région naturelle, dans un centre universitaire, soient coordonnés et groupés en un *Institut botanique* et que les différents Instituts botaniques de France et des colonies soient en relations constantes ;

» Que ces Instituts consacrent une part importante de leurs travaux à aider au développement et progrès de l'agriculture locale par l'organisation d'une station botanique pour y procéder à l'introduction de toutes les espèces ou races de plantes économiques pouvant être propagées utilement dans la contrée ; pour y créer les races locales qui sont indispensables à une bonne exploitation et qui n'ont été, le plus souvent, jusqu'à ce jour, obtenues que par l'effet du hasard ou de circonstances particulières, mais rarement par les méthodes scientifiques qui doivent donner les résultats les plus sûrs en tendant à une amélioration sans limite. »

Nous savons que l'*Université de Besançon*, et particulièrement son *Institut botanique* (services de la *Botanique agricole* et de la *Station agronomique de Franche-Comté*) sont disposés non seulement à persévérer dans cette voie, mais à l'élargir pour entreprendre les recherches qui font l'objet de ces conclusions, à la condition cependant qu'on leur en

donne les moyens, sous la forme de champs d'expériences et de subventions suffisantes pour subvenir à leur entretien.

Pour les Rouilles, comme cette question est complexe, que leurs diverses espèces, leur mode de vie, leurs procédés de conservation, peut-être leur spécialisation, varient d'un pays à l'autre, il est nécessaire de procéder à une étude approfondie de leurs parasites dans chaque contrée où elles exercent des ravages. Il est donc utile de faire, au préalable, une enquête dans la région franc-comtoise, notamment dans le département du Doubs, portant sur les points suivants :

Quelles sont les diverses espèces de Rouilles qu'on y observe et celles qui y prédominent ;

Quelle est l'importance des dégâts qu'elles peuvent causer aux récoltes ;

Comment se comportent à cet égard les diverses céréales, les différentes variétés ordinairement cultivées ;

Quelles différences observe-t-on dans les diverses zones naturelles (Bresse, vignoble, 1^{res} plateaux, etc.), et dans les différents terrains (calcaires, argileux, siliceux, etc.) ;

Quelle est l'influence des autres conditions locales, des modes de culture, de la nature des engrais employés, du voisinage de certaines plantes, etc.

Toutes ces données réunies nous permettront de voir s'il est nécessaire, dans notre région, de se préoccuper du développement de ces parasites et dans l'affirmative, de chercher les moyens de remédier à leurs effets.

Le Service de la *Botanique agricole*, si habilement dirigé par M. Parmentier, est tout indiqué pour faire ces recherches ; mais nous comptons sur l'aide des Sociétés savantes de la région, notamment des *Sociétés d'Emulation*, d'*Histoire naturelle*, d'*Agriculture* et d'*Horticulture* du Doubs, pour nous faciliter cette étude.

APPENDICE

PIÈCES JUSTIFICATIVES

(Extraites de nos publications antérieures)

I.

Miscellanées mycologiques : *Les Entophytes du Jardin botanique de Lyon* (Soc. botan. de Lyon, t. I, 1873, p. 41).

Simple citation des *Trichobasis* et *Puccinia rubigo-vera* observés au Jardin botanique.

II.

Sur les Urédinées. — (*Assoc. franç. pour l'avancé des sciences*, session de Lyon, séance du 28 août 1873, C. R., t. II, p. 483).

Réceptivité; influence de la culture, etc. :

Les plantes cultivées dans un Jardin botanique « se trouvant dans des conditions de végétation souvent différentes de celles qui leur sont habituelles, sont par le fait même dans un état de réceptivité spécial qui favorise singulièrement le développement des parasites végétaux : aussi n'est-il pas étonnant de voir quelques-unes de ces plantes littéralement couvertes de cryptogames..... »

« Une étude qui n'est pas sans intérêt et qui fait l'objet de cette seconde partie, ce sont les causes de l'apparition si fréquente des parasites dans les plantes cultivées .. J'ai parlé, au début de cette communication, de l'état maladif dû aux conditions de végétation anormale dans lesquelles se trouvent souvent les plantes cultivées et qui les prédisposent à l'invasion parasitaire: l'influence de cet état morbide est tellement vraie que ce sont surtout les plantes étrangères, les plantes tout à fait dépaysées,

les plantes alpestres par ex., qui sont envahies par les parasites ; c'est ainsi qu'un pied de *Statice alpina*, venant des Pyrénées, s'est couvert, aussitôt après son arrivée, d'*Æcidium statices* ; un autre pied de la même plante, cultivé aussi au jardin et de provenance inconnue, a vu se développer un bel *Uredo statices* ; l'*Æcidium valerianacearum* a couvert entièrement de jeunes *Valeriana tuberosa* envoyées aussi d'un jardin étranger ; je pourrai en citer davantage..... Fait singulier, des plantes locales sur lesquelles on rencontre habituellement des parasites, en sont complètement dépourvues au jardin ; ainsi jamais je n'ai pu en trouver sur les Clématites, Berberis qui, cependant, à deux pas de là, hors du parc, en sont couverts.

Voici un autre fait démontrant encore la nécessité de cette prédisposition : il a trait aux relations qui existent entre l'*Æcidium Berberidis* et la *Puccinia* ou Rouille des Graminées.... (suit la description du développement du Champignon et des expériences démontrant les relations de la Rouille avec l'Epine-Vinette). « J'ai voulu voir si, dans la campagne, on pourrait trouver la confirmation de ces expériences ; pour cela, en 1869, dans une commune des environs de Lyon, où j'ai l'occasion d'aller souvent, j'ai pris soin de noter, au printemps, une certaine quantité de *Berberis* placés à proximité de champs de blé ; la plupart de ces pieds étaient couverts d'*Æcidium* depuis plusieurs années ; j'ai visité ensuite, à de courts intervalles et avec le plus grand soin, les blés voisins : eh bien ! je n'ai pu apercevoir le moindre *Uredo*... En interrogeant les moissonneurs, j'ai acquis la certitude que ces blés, placés à proximité du *Berberis*, n'avaient pas été plus attaqués par la rouille que d'autres qui ne se trouvaient pas dans ces conditions ; j'ai fait ces observations pendant trois années consécutives ; elles m'ont toujours donné les mêmes résultats. Une autre observation qui corrobore celle-ci : le plateau de la Dombes qui arrive jusqu'au N. de la même commune, ne renferme pas d'Epine-Vinette, du moins je ne l'y ai jamais rencontrée ; et cependant, au dire des cultivateurs, les céréales y sont dans quelques endroits, presque toujours attaquées par la Rouille.

Comment concilier ces faits avec les expériences citées plus haut ? Les remarques suivantes permettent de les expliquer :

— 414 —

Les auteurs ont trouvé sur les *Œcidium Berberidis* des spores à la fois ovales et rondes, et sur les *Œcidium Villarsia* des spores ovales et rondes. Les auteurs ont aussi observé sur les *Œcidium Berberidis* des spores ovales et rondes, et sur les *Œcidium Villarsia* des spores ovales et rondes. Les auteurs ont aussi observé sur les *Œcidium Berberidis* des spores ovales et rondes, et sur les *Œcidium Villarsia* des spores ovales et rondes.

— 415 —

— *Œcidium Berberidis* (L.) Berk. — *Œcidium Villarsia* (L.) Berk. — *Œcidium Berberidis* (L.) Berk. — *Œcidium Villarsia* (L.) Berk.

III.

Recherches géologiques, botaniques et statistiques sur l'influence des étangs dans la Dombes. 1870.

Les auteurs ont consacré à l'*Influence des étangs sur les récoltes* p. 44, leurs propres observations sur l'absence de *Berberis*, et la fréquence de la Rouille dans la Dombes. L'influence prédominante de son climat et de la nature du sol à l'enlèvement des plantes par les parasites, (p. 44, 45), etc.

IV.

Remarques sur les *Œcidiums* du *Villarsia*, du *Berberis* et les diverses Rouilles des Céréales (Soc. botanique de Lyon, séance du 10 février 1885 t. XIII, p. 16).

• II. Dans la discussion qui s'est engagée entre MM. Beauvissage, Lachmann et Therry, au sujet de l'*Influence du voisinage de l'Epine-Vinette sur la production de la Rouille*, j'ai vu avec étonnement que personne n'avait rappelé les observations déjà anciennes prouvant la multiplicité des rouilles qui attaquent les céréales et expliquant ainsi certains faits contradictoires apportés de part et d'autre.

Les cryptogamistes sont, en effet, unanimes, comme l'a dit avec raison M. Guignard, pour voir dans le *Puccinia graminis* la phase à téléospores de l'*Œcidium Berberidis*; les anciennes remarques des agriculteurs, et mieux encore les expériences directes de culture, l'ont prouvé surabondamment.

Mais il n'en est pas moins vrai, ainsi que M. Therry l'a fait observer, que les céréales sont souvent atteintes par la rouille dans une multitude de contrées où il n'existe pas le moindre pied d'Épine-Vinette.

J'ai, pour ma part, appelé l'attention sur cette particularité, il y a plus de dix ans, d'abord dans une communication faite lors de la session de l'*Association pour l'avancement des sciences* (Lyon 1873), puis dans mes *Rcheries sur la Dombes*, (1876); j'y signale les deux séries d'observations suivantes qui semblent d'abord contraires à l'opinion généralement admise de relations entre la Rouille et le *Berberis* :

1^o Dans les plaines et les coteaux du Rhône et de la Saône, où le *Berberis* est assez fréquemment cultivé dans les haies, la Rouille y est, en général rare; on ne l'observe que dans les terrains humides ou à la suite de saisons pluvieuses; de plus, j'ai maintes fois constaté, par des enquêtes faites dans de nombreuses localités des communes de Miribel, Saint-Maurice, Beynost, La Boisse, etc., que les champs de blé ne présentaient aucune trace de rouille, malgré le *voisinage* immédiat de pieds de *Berberis*, ayant été couverts d'*Æcidium*. (1)

2^o Au contraire, sur le plateau de la Dombes, les champs y sont fréquemment ravagés en entier par la Rouille; or, tous les botanistes lyonnais savent qu'il serait très difficile de trouver dans toute l'étendue de la Dombes d'étangs un seul pied de *Berberis*.

Cette dernière constatation me rappelle une observation analogue que je trouve dans *Taruffi* (2); cet auteur affirme qu'en Italie la rouille est très fréquente, bien que le *Berberis* n'y soit pas cultivé.

(1) Je ne veux évidemment pas affirmer l'absence complète de la Rouille; mais ce que je puis assurer, c'est que les pieds atteints étaient tellement rares qu'on n'aurait pu les découvrir que par une visite minutieuse; il y a loin de là aux champs complètement envahis et dont la récolte est compromise.

(2) Devesi per) notare che la ruggine delle biade non in ogni luogo puo avere la suddetta origine, perchè per es. la ruggine in Italia è frequentissima quantunque non si cultivi il suddetto *Berberis* ». (CESARE TARUFFI, *Compendio di anat. path. gener.*, Bologne. 1870, p. 705).

Comment expliquer ces faits en apparence contradictoires ?

Disons d'abord que l'absence même complète de *Berberis* dans une région ne suffit pas pour préserver les céréales de l'atteinte des germes de son *Æcidium* ; on connaît la facilité avec laquelle ces petites sporules peuvent être transportées, par l'atmosphère, à de grandes distances.

D'autre part, j'ai montré, dans les mêmes publications citées plus haut, qu'il fallait tenir compte des conditions de milieu, de climat, d'état particulier dans lequel se trouve le végétal, en un mot de la prédisposition ou de l'état de *réceptivité* de la plante qui permet aux végétaux sains, vigoureux (1), placés dans des terrains secs, bien qu'au voisinage d'Épine-Vinette, de ne pas souffrir de la présence du parasite, à moins que la saison n'ait été pluvieuse, tandis que les plantes chétives, développées dans des terrains compacts, imperméables, sous un climat humide comme celui de la Dombes (2), étaient gravement atteintes par le parasite, même à la suite d'un ensemencement à distance.

Dans une étude plus complète que celle que je puis faire ici, il y aurait lieu de distinguer ces conditions de milieu, de climat, etc., qui favorisent la germination des sporules (humidité, pluie, fréquence des brouillards, etc.), et l'état de prédisposition du végétal même (santé, débilité ou excès de vigueur) qui peut entraver ou favoriser l'envahissement de la plante par le parasite, ou bien lui permettre de résister.

Cette différence d'aptitude à prendre la Rouille a même été constatée chez certaines races suivant leur nature ou leur ori-

(1) D'après divers observateurs, entre autres M. Fischer de Waldheim (*Causes du parasitisme sur les céréales*, Congrès des naturalistes de Moscou, 1870), « une végétation luxuriante favorise le développement des parasites... ; la culture, en forçant les céréales à une luxuriante végétation prépare dans la plante un sol propice à un exubérant parasitisme... » Il ne faut donc pas confondre l'état normal de la plante avec l'excès de vigueur. Consulter, sur cette question : BONAFOUS, *Hist. natur. agric. et économiq. du Mais*, p. 97 ; TULASNE, *Ann. des sc. nat.*, 1847, t. VII, p. 17, etc.

(2) La Dombes reçoit une quantité de pluie plus considérable que la vallée de la Saône et du Rhône : les brouillards favorisant la dissémination et la germination des spores y règnent presque en permanence ; enfin, la ténacité et l'imperméabilité du sol contribuent encore à rendre le climat et les terres plus humides, les cultures chétives, etc.

gine; ainsi M. Vilmorin a observé (*Bull. Soc. bot. de France*, 1882). que certains blés d'Orient prennent facilement la Rouille en France, tandis qu'une autre variété, le *blé du Lazistan*, n'est jamais attaqué par l'*Uredo*; il est vrai que cette dernière race est originaire d'un pays humide; n'y aurait-elle pas contracté un degré de résistance spécial?

Mais il est d'autres parasites attaquant les céréales et qui confondus ordinairement avec la Rouille de l'Épine-Vinette, ne leur nuisent guère moins que cette dernière; c'est ce que je veux rappeler, en terminant, pour montrer qu'on a peut-être eu tort de tant incriminer, dans notre contrée, l'Épine-Vinette.

Ces différentes espèces de *Rouilles* sont :

1^o La rouille produite par le *Trichobasis linearis*, ou *Puccinia graminis*, qui représentent, le premier, l'état d'Urédospores (Rouille jaune), — le second celui de téléutospores (Rouille noire) de l'*Æcidium Berberidis*; c'est cette Rouille qui attaque habituellement les gaines et les tiges de nos céréales (Blé, Seigle);

2^o La Rouille due au *Trichobasis rubigo-vera* ou *Puccinia Straminis* de Fuckel (1); cette dernière espèce, étudiée avec soin il y a déjà près de 20 ans, par M. de Bary (2), ne nuit guère moins aux Céréales que le *Puccinia graminis*; elle attaque surtout le Froment, le Seigle et aussi l'Orge. Or, ses téléutospores donnent des sporidies qui ne germent que sur diverses Borraginées, entre autres l'*Anchusa officinalis* et le *Lycopsis arvensis* (plante commune dans les champs d'une partie de la France), sur lesquelles elles produisent l'*Æcidium Asperifoliæ* Pers.; de plus, les écidiospores semées sur de jeunes seigles ont donné naissance à l'*Uredo*, puis au *Puccinia Straminis* Fuck.

C'est donc avec raison que M. de Bary en conclut que les Borraginées sont funestes aux moissons. Ces faits n'ont pas été infirmés, que je sache; je les vois, du reste, encore résumés

(1) C'est en effet, Fuckel, cryptogamiste allemand, dont M. Therry et moi avons souvent entretenu la Société, qui a le premier décrit cette forme de Puccinie (voy. *Fungi rhen.* 321; *Symbolæ mycol.* p. 59).

(2) *Deuxième Mémoire sur les Urédinées*, dans *C. R. Ac. de Berlin*, avril 1866, traduit dans les *Ann. des Sc. nat.*, 1866, t. V, p. 263.

ainsi, sans changement, dans l'ouvrage récent de Wunsche, traduit par M. de Lanessan ;

3^o Je signale enfin, mais seulement pour mémoire, le *Puccinia coronata* de Corda qui attaque quelques graminées et particulièrement l'*Avoine cultivée*, et dont l'*Æcidium* est assez fréquent sur les Nerpruns (*Rhamnus Frangula* et *Rh. cathartica*).

Les faits ci-dessus énumérés montrent qu'il n'est pas nécessaire de supposer, comme on l'a fait au cours de la discussion, que « d'autres arbrisseaux que le *Berberis* servent peut-être de support à l'*Æcidium Berberidis* ».

En résumé :

1^o Dans les contrées à terrains perméables, dans les sols calcaires ou d'alluvions des vallées du Rhône ou de la Saône, la présence du *Berberis* ne cause pas habituellement de dommages sérieux aux céréales ; cet arbrisseau devient, du reste, de jour en jour plus rare, l'industrie tinctoriale lyonnaise en faisant une grande consommation ;

2^o Dans les régions froides, siliceuses, celle de la Dombes, par exemple, où la Rouille est fréquente et cause souvent des dommages aux moissons, le *Berberis* ne peut précisément pas y croître ; il est donc inutile de recommander aux agriculteurs de ne pas l'y planter (ou de l'arracher) ;

Enfin, il n'y a pas que le *Berberis* à incriminer dans la production de la Rouille des Céréales ; et si l'on voulait se préoccuper ainsi du côté *prophylactique* de cette question, il faudrait non seulement arracher les *Berberis* et n'en plus planter, mais encore détruire les diverses Borriginées, *Anchusa*, *Lycopsis* de nos champs et de nos terres incultes, et même les Nerpruns de nos bois. Cette extirpation devrait être faite, non seulement dans les champs de froment, de seigle, d'avoine, ou dans leur voisinage (haies et bois), mais encore dans un rayon étendu pour empêcher l'ensemencement à distance contre lequel on ne serait jamais assuré, du reste, à moins de prendre une mesure générale difficile à appliquer.

Je le répète, je ne veux pas nier l'influence des *Berberis* sur la production de la Rouille ; mais, dans la discussion à laquelle

je fais allusion, je crois qu'on l'a trop exagéré et qu'il convient de la réduire à la juste mesure que je viens d'indiquer. »

(Extrait du procès-verbal de la séance du 10 fév. 1885, p. 16)

V.

OBSERVATIONS SUR LES ROUILLES DES CÉRÉALES ET L'INFLUENCE DE L'ÉPINE-VINETTE SUR LEUR DÉVELOPPEMENT. (*Soc. d'Emulation du Doubs*, 11 février 1888; t. III, [6^e sér.], p. IX.)

Le procès-verbal (p. IX) ne contient que ces quelques lignes : « M. le D^r Magnin, dans une conférence étendue et détaillée, présente une série d'intéressantes observations sur les rouilles des céréales et l'influence de l'Épine-Vinette sur leur développement. Cette savante conférence est accueillie par les applaudissements de la réunion qui en décide l'impression dans notre prochain volume. »

Mais dans nos *Titres et travaux scientifiques* imprimés à Besançon, chez Ducret, la même année 1888, (broch. in-4^o, de 54 p.) nous donnons un résumé plus étendu de cette communication (p. 43, n^o 94) :

« A l'occasion des discussions soulevées au sein de la *Société d'agriculture de France* dans la seconde moitié de l'année 1887 et du rapport de M. Max. Cornu concluant « à rendre la destruction du *Berberis* obligatoire dans le voisinage des cultures, « et pour les localités où la Rouille peut devenir un véritable fléau. » nous avons cru devoir rappeler nos observations antérieures (cf. précéd^t II, IV), montrant que :

1^o On exagère souvent le rôle nuisible attribué au *voisinage* immédiat du *Berberis* dans la production et la propagation des Rouilles ;

2^o On s'illusionne sur le résultat qu'on obtiendra en prescrivant la destruction seule des *Berberis*, même dans des régions étendues.

Il faut, en effet, dans cette question du développement de la Rouille, tenir compte d'autres circonstances, notamment :

1^o De la possibilité du transport des spores à de grandes distances, prouvée par la présence de la Rouille dans des contrées

où le *Berberis* n'existe pas (cf. Dombes, Italie, etc.) et de l'impossibilité de détruire complètement, non-seulement les *Berberis*, mais encore les Borraginées, les Bourdaines qui servent de supports nourriciers à des *Æcidiums* produisant des Rouilles différentes, mais qui attaquent aussi des Céréales ;

2° De l'état de *réceptivité* de la plante, tenant à diverses causes (conditions de sols, de climat, de culture, aptitudes de certaines races, etc.), ayant une influence telle que des champs de blé placés dans de bonnes conditions peuvent rester indemnes quoiqu'au voisinage de *Berberis*, tandis que d'autres en sont toujours atteints, bien que situés dans des régions où le *Berberis* manque complètement, mais où les cultures sont chétives, le sol humide, etc. (cf. Dombes).

Nous concluons donc que, tout en détruisant l'Épine-Vinette, il ne faut pas négliger les conditions culturales et de milieu, lesquelles jouent un rôle fort important dans certaines régions. »

(Soc. d'Emul. du Doubs, 1888.)

V^e CONGRÈS

DE

L'ASSOCIATION FRANC-COMTOISE

TENU A BESANÇON

Le 1^{er} Août 1904

|



Porte du Palais Granvelle, 1534.

)

1



V^e CONGRÈS
DE
L'ASSOCIATION FRANC-COMTOISE
TENU
A BESANÇON

Le 1^{er} Août 1904

L'Association Franc-comtoise, réunie à Lons-le-Saunier au mois d'août 1903, avait décidé de tenir son V^e Congrès à Besançon, au mois d'août 1904. M. Maurice THURIET, avocat général près la Cour d'appel de Besançon, président de la Société d'Emulation du Doubs, en avait accepté la présidence. M. Georges GAZIER, conservateur de la Bibliothèque publique de Besançon, avait été désigné comme secrétaire général. Le Bureau de l'Association franc-comtoise, conformément aux statuts, et d'accord avec MM. les membres de la Société d'Emulation du Doubs, convoqua les personnes désireuses de prendre part au Congrès pour le 1^{er} août.

Soixante congressistes environ répondirent à l'invitation qui leur avait été adressée. Ils représentaient les Sociétés savantes adhérentes :

Académie de Besançon ;
Société d'Emulation du Doubs (Besançon) ;
Société d'Emulation du Jura (Lons-le-Saunier) ;
Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Vesoul ;
Société d'Emulation de Montbéliard ;
Société d'Emulation de Gray ;

Société belfortaine d'Emulation (Belfort);
Société d'histoire naturelle du Doubs (Besançon);
Société de Médecine de Besançon ;
Société des Beaux-Arts et Arts industriels de Besançon ;
Société des Architectes de Besançon ;
Société d'Agriculture du Doubs ;
Photo-Club de Besançon.

I. Réunion plénière

Le Congrès s'est ouvert à 9 h. du matin sous la présidence de M. M. THURIET, avocat général à Besançon, assisté de M. Georges GAZIER, conservateur de la Bibliothèque de Besançon, secrétaire général du Congrès. La Municipalité de Besançon avait mis très gracieusement à la disposition de l'Association la grande salle du Palais Granvelle. L'Académie de Besançon et la Société d'Emulation du Doubs avaient également offert leurs salles de réunion pour la tenue des séances des commissions.

Après une courte allocution du Président qui remercie les membres présents d'avoir répondu avec un si vif empressement à l'appel du Bureau, ceux-ci se constituent, comme d'usage, en trois sections pour travailler chacune dans une salle spéciale.

II. Section d'histoire

Président : M. THURIET ; assesseurs : MM. Ch. BEAUQUIER, député du Doubs, et A. ROUX, président de la Société d'Emulation de Montbéliard ; secrétaire : M. Roger ROUX, substitut du Procureur de la République, à Vesoul.

La séance est ouverte à 9 h. 1/4

La parole est donnée à M. PAJOT, professeur au lycée de Belfort, pour la lecture d'une *Note sur la Haute-Alsace à*

l'époque de César. L'auteur expose que le pays cédé par les Séquanes à Arioviste, pour prix de ses services, est la Haute-Alsace. Les Séquanes durent l'évacuer entièrement pour la laisser en toute propriété aux Germains. La défaite d'Arioviste laissa cette région sans maître. M. Pajot combat la conjecture de Perreciot qui prétend qu'elle fut alors réoccupée par les Tulinges et les Latobriges, alliés, comme les Rauragues, des Helvètes. Il n'admet pas davantage l'opinion d'après laquelle elle fut rendue aux Séquanes, et encore moins l'hypothèse de Mommsen qui dit dans son Histoire romaine que la Haute-Alsace fut laissée par César aux Germains qui l'occupaient. M. Pajot pense au contraire que ce pays fut annexé par le vainqueur à *l'ager publicus*, au domaine de l'Etat. Il s'appuie pour justifier cette opinion sur le droit public de Rome qui prononçait la confiscation des terres des vaincus, et sur le fait de la fondation de la colonie de *Raurica* qui fut établie à *August* (près de Bâle), précisément en raison de la proximité des terres vacantes appartenant au peuple romain. Ces terres formèrent l'apanage de la colonie nouvellement créée et les limites du pays des Rauragues au nord et à l'ouest, sous la domination romaine, doivent être les mêmes que celles du territoire cédé à Arioviste.

M. PAJOT cherche ensuite à l'aide de la *Carte de Peutinger* et de l'*Itinéraire Antonin* à déterminer les *Limites entre le territoire des Séquanes et celui des Rauragues sous la domination romaine.* D'après ces deux documents, il existait à l'époque romaine, sur les frontières des cités, des stations où le service de la poste qui était à la charge des provinciaux passait d'un pays à un autre. Or la localité qui paraît avoir été la station limitrophe entre les Séquanes et les Rauragues est *Larga*, sur la rivière du même nom : celle-ci et le ruisseau de Traubach qui coule parallèlement et en sens contraire, auraient donc formé sous les Romains les limites de la Séquanie au Nord-Est. Ces limites coïncident, sinon avec celle des évêchés postérieurs de Bâle et Besançon, du moins

avec la ligne de partage entre les bassins du Rhin et du Rhône et avec la délimitation des domaines de la langue française et de la langue allemande.

M. PAJOT communique une étude sur *Le fondateur et le nom de la ville de Bâle*. Le nom de la ville de *Bâle* (Basilia) apparaît en 374 et une trentaine d'années après, cette ville est désignée par la *Notice des Provinces* comme la capitale du pays des Rauragues : *civitas Basiliensium*. M. PAJOT estime que les événements historiques qui s'accomplirent au milieu du IV^e siècle dans ces parages permettent d'en attribuer la fondation à Julien, en souvenir de ses victoires. Il voit une corroboration de cette hypothèse dans le nom grec donné à cette ville βασιλεία, du mot βασιλευς, titre par lequel on désignait alors en Orient les empereurs romains. L'empereur Julien élevé dans les idées et dans la pratique de la langue de la Grèce, semble bien être celui qui a déposé ce nom grec sur les bords du Rhin.

M. l'abbé FROMOND, curé de Crissey (Jura) lit une *Note sur un manuscrit franc-comtois du XVII^e siècle*. Ce manuscrit, récemment découvert par lui, concerne l'histoire du Carmel dans le duché et le comté de Bourgogne. Il a pour auteur une carmélite, Jeanne Bereur, née à Dole le 15 novembre 1592, plus connue sous le nom de mère Thérèse de Jésus. Outre sa valeur historique incontestable, il est d'autant plus intéressant que de tous les écrits de cette célèbre religieuse doiloise, il est le seul qui soit parvenu jusqu'à nous.

M. H. PROST, élève de l'École des Chartes, étudie *La composition et l'organisation des Etats comtois aux XIV^e et XV^e siècles*. Le président Clerc et tous ceux qui se sont occupés antérieurement de l'histoire des Etats n'ont pas connu les documents de la Chambre des Comptes de Dijon. A l'aide de ces documents, M. Prost expose que les Etats de Franche-Comté apparaissent en 1358. Ils ne sont composés

le plus souvent au XIV^e et XV^e siècle que de membres des deux ordres : clergé et Tiers-Etat. Tout d'abord ils siègent par bailliages, mais à partir du commencement du XV^e siècle, vers 1410, on les voit se réunir simultanément dans la même ville Dole ou Salins.

M. l'abbé PERROD, aumônier du lycée de Lons-le-Saunier, donne le résumé d'un important travail sur *Moïse, évêque constitutionnel du Jura*. Jusqu'à ce jour, il n'a été publié que des biographies incomplètes ou inexactes de cet évêque. M. l'abbé Perrod a retrouvé de Moïse une volumineuse correspondance qu'il eut de 1791 à 1794 avec le procureur syndic du Jura ; cela lui a permis d'établir pour ainsi dire jour par jour la vie de ce prélat durant cette époque d'organisation du culte constitutionnel. Il a complété ses recherches par une étude minutieuse des origines et de la fin de ce prélat et a pu ainsi rédiger avec toute l'ampleur désirable et d'une façon à peu près définitive la biographie de Moïse. M. Perrod après avoir donné une substantielle analyse de son travail, annonce qu'il le publiera *in extenso* très prochainement.

M. A. Roux, président de la Société d'Emulation de Montbéliard, lit une note sur *Les premiers almanachs imprimés à Montbéliard*. On ne connaît pas d'exemplaire du premier almanach daté de 1674, mais la Bibliothèque municipale de Montbéliard possède celui de 1681, le premier sorti des presses de l'imprimeur Biber, arrivé à Montbéliard l'année suivante.

Cet almanach, à peu près inconnu jusqu'ici est fait « dans le stîle ancien et moderne », la réforme grégorienne n'ayant été appliquée dans les Etats protestants de l'Allemagne qu'en 1700. Il est curieux en ce qu'il renferme des conseils médicaux et sanitaires de toutes sortes, et des prédictions atmosphériques et astrologiques pour chaque jour de l'année.

Contrairement aux autres almanachs de la même époque, il ne donne pas le compte rendu des événements contemporains, ce qui s'explique par la situation politique de Montbéliard, alors sous la domination de Louis XIV. Ces almanachs se publièrent régulièrement à partir de cette date avec quelques modifications sans importance pendant tout le XVIII^e siècle.

M. l'abbé ROSSIGNOT présente à la section un *Livre de raison* commencé en 1747 par Emmanuel Simon *Pourchet* et continué par celui-ci et ses successeurs, avec des interruptions, jusqu'en 1830. Les auteurs de ce manuscrit habitaient Aubonne, village situé sur le second plateau des montagnes du Doubs, à gauche de la route de Mouthier à Pontarlier. M. Rossignot donne de ce livre une courte analyse. Sur les 406 pages qu'il renferme, 193 seulement sont consacrées aux événements du jour. A partir de la page 194, il n'est plus guère qu'un recueil de recettes ménagères et de remèdes. Il contient beaucoup d'observations relatives à la culture, aux semailles et autres travaux agricoles, de préceptes moraux et d'avis que l'auteur du livre déclare « utiles à tous ».

La question de la propriété communale y tient une place importante ; les récoltes plus ou moins abondantes, les grandes pluies, les sécheresses, les prix des blés et des vins y sont soigneusement notés. Un certain nombre de pages sont consacrées à l'histoire de la province : les unes sont la reproduction de manuscrits assez répandus à cette époque, faisant remonter l'origine de Besançon à la guerre de Troie ou à l'un des petits fils de Noé ; les autres parlent de faits contemporains qui ne sont point sans intérêt : tel est celui du conflit qui s'éleva en 1784, entre les avocats et le Parlement de Besançon, à la suite duquel les avocats furent interdits et ne purent plaider pendant un an. Les privilèges d'Aubonne, l'un des vingt villages rattachés à Pontarlier, les

droits seigneuriaux, la généalogie des principales familles remplissent d'autres pages du manuscrit.

Les réformes de 1789 furent bien accueillies par Simon Pourchet, mais arrivé au moment de la Terreur, il se tait, sous le prétexte qu'il y aurait trop à dire.

M. le docteur BLONDON présente un texte nouveau de la Marseillaise, daté de 1792, d'origine savoyarde. Quelques couplets supplémentaires font allusion aux événements dont la Savoie était alors le théâtre.

M. Jules GAUTHIER, archiviste de la Côte d'Or, fait un exposé du *Rôle politique de la maison de Chalon en Franche-Comté de 1220 à 1320*. Un cartulaire qui va paraître incessamment sous les auspices de la Société d'Emulation du Jura, le *Livre bleu*, aujourd'hui exilé au British Museum, contient dans une série de 560 chartes les grandes lignes de l'action politique de quatre générations de princes issues de la branche cadette des comtes de Bourgogne, qui jouèrent aux XIII^e et XIV^e siècle un rôle considérable dans l'histoire franc-comtoise.

Le premier de ces princes, Etienne II, comte d'Auxonne essaie par les armes à diverses reprises d'enlever à la maison des ducs de Méranie la souveraineté du comté de Bourgogne et n'y parvient point.

Le second Jean l'Antique, comte de Bourgogne par le titre, sans l'être de fait, fut assez habile pour reprendre en 1248 cette couronne comtale et en ceindre légalement le front de son fils aîné, mari d'Alix de Méranie.

Le troisième Jean de Chalon Arlay I^{er}, fils de Jean l'Antique et frère d'Hugues, grâce au riche apanage que lui laissa son père et qu'il renforça par d'innombrables acquisitions, fut à la fois le gendre du duc de Bourgogne, l'oncle du comte de Bourgogne, le beau-frère de l'empereur Rodolphe de Habsbourg. Sa prépondérance fit pencher du côté français les

hésitations de la noblesse comtoise qui se résigna, faute d'un comte indigène, à subir la souveraineté de Philippe le Bel, puis de Philippe V, gendre du dernier comte de Bourgogne.

Hugues de Chalon, héritier de Jean de Chalon-Arlay, continuateur de sa politique française, consolida l'œuvre de son père et prépara les hautes destinées des princes d'Orange qui illustrèrent sa lignée.

Sous ces quatre générations de princes batailleurs et diplomates s'échafauda, appuyé aux Monts Jura, peuplé de forteresses redoutables et de seigneuries immenses, le domaine de la maison de Chalon qui, en étendue, en population, en richesse, égalait, s'il ne le dépassait point, le domaine comtal, constitué lui aussi par Hugues de Chalon et Alix de Méranie.

La publication du Cartulaire bleu ou Cartulaire d'Hugues de Chalon, celui qui le fit codifier de 1318 à 1320, permettra d'étudier de près le point d'histoire dont nous indiquons les grandes lignes et sera pour l'histoire de la Franche-Comté un véritable événement.

La séance est levée à 11 heures 1/2.

III. Section d'archéologie

Président : M. Jules GAUTHIER ;

Assesseurs : M. VAISSIER, conservateur du Musée archéologique de Besançon, M. l'abbé BRUNE, curé de Mont-sous-Vaudrey, correspondant du Ministère de l'Instruction publique. Secrétaires : MM André MAIRE, H. PROST, élève de l'Ecole des Chartes.

M. Louis Abel GIRARDOT, professeur au lycée de Lons-le-Saunier, empêché d'assister au Congrès, avait envoyé une communication sur *La Cité lacustre de Chalain* (Jura), dont donne lecture M l'abbé Perrod. Dans ce travail, M. Girardot signale sur le lac de ce nom, l'un des plus grands du Jura

français, une importante station néolithique (dont il avait dès 1889 indiqué l'existence probable), et il donne les premiers résultats des fouilles effectuées pour le musée de Lons-le-Saunier, avec l'autorisation gracieuse de la famille de Chailin, propriétaire du lac.

Sur les larges blancs-fonds des bords nord et ouest de ce lac, laissés à découvert par une récente baisse de 3 mètres du niveau des eaux, se voient des groupements de nombreux pilotis, indiquant une vingtaine d'îlots préhistoriques distincts, d'où partent parfois des allées de pilotis dirigées vers le rivage. D'autres îlots existeraient dans la prairie marécageuse située à l'ouest.

De nombreux objets antiques ont déjà été recueillis. Ils sont à la surface de la craie lacustre pour certains îlots rapprochés du rivage, mais on n'a guère ici que les divers objets de pierre indiqués ci-après. Pour des îlots plus éloignés, ils se trouvent dans une couche archéologique noire, formée de détritiques divers, incluse assez profondément dans cette vase crayeuse, et qui s'infléchit vers le large selon l'inclinaison (15 ou 16°) des dépôts successifs de celle-ci. Outre les résidus de cuisine, avec os d'animaux sauvages et domestiques (cerf, sanglier, castor, bœuf, chien, cheval, etc.), débris de noisettes, glands, parfois de l'orge en grains et en épis à 6 rangs et à 2 rangs, et par place du véritable fumier de bœufs, on y trouve des outils et objets variés : silex taillés divers, haches de pierre, avec de nombreuses emmanchures en bois de cerf et parfois le manche en bois entier, percuteurs en quartzite, pierres cristallines et grès à broyer les grains, haches et pioches en bois de cerf, ciseaux et poinçons en os, poteries, vases en bois, cordes d'écorce, lambeaux de tissus de lin variés, fil de lin très fin, nombreux andouillers de cerf, etc.

Une belle pirogue, de 9 m. 35 de long, sur une largeur de 70 à 80 centimètres et 0 m. 40 de profondeur, creusée dans un tronc de chêne, a été trouvée par M. Girardot dans

le haut de la craie lacustre et sera conservée au musée de Lons-le-Saunier.

Les constructions de cette remarquable station étudiées jusqu'ici par M. Girardot, paraissent bien néolithiques. De très rares objets de bronze, trouvés à la surface de la craie lacustre indiqueraient la persistance, probablement partielle, de la station jusqu'à l'arrivée du bronze.

M. J. FEUVRIER, professeur au collège de l'Arc à Dole, ajoute quelques observations à cette intéressante communication et met sous les yeux des congressistes les épreuves des photographies qu'il a prises au lac de Chalain au cours de l'une de ses excursions archéologiques. On y distingue parfaitement les restes des pilotis sur lesquels étaient construites les cabanes et établies les passerelles d'accès.

M. GROSJEAN, membre de la Société d'Emulation du Jura, envoie une note sur la *Cité lacustre de Clairvaux* (Jura). Continuant les fouilles entreprises par lui depuis plusieurs années dans cette cité lacustre, si riche en objets néolithiques, M. Grosjean vient de mettre à jour trois ébauches d'éuelles de bois, dont l'état de conservation est parfait et le travail étonnant pour des hommes disposant seulement d'un outillage si primitif. Chacune de ces ébauches est composée d'une demi-sphère, sectionnée à l'endroit destiné à l'évidement, avec un prolongement carré destiné à servir de poignée. Les diamètres sont de 16, 17 et 18 centimètres. Ces ébauches sont en bois de tilleul et portent très visibles les coupures de silex avec lequel elles ont été arrondies et travaillées. Une de ces pièces vient d'être envoyée au Musée de Lons-le-Saunier.

M. FEVRET, professeur au Collège de l'Arc à Dole, conservateur du musée archéologique de Dole, présente une spatule morgienne trouvée en décembre 1903 à Chaussin (Jura).

Cet instrument en bronze, à bords droits et à légers talons, d'une grande élégance de forme, vu cette époque reculée, d'une parfaite conservation et d'une admirable patine vert clair, a une longueur de 0 m. 29, une largeur de 0 m. 035 et un poids de 220 grammes. Il est extrêmement rare ; on n'en connaît que quelques exemplaires, entre autres deux appartenant au musée de Saint Germain, un autre à la Bibliothèque-Musée de Grenoble, et un quatrième au comte Josselin Costa de Beauregard. Il est indubitablement de l'époque morgienne, c'est-à-dire de la première époque du bronze.

M. FEUVRIER signale *Une cachette de l'âge de bronze à Tavaux* (Jura). En novembre 1903, un cultivateur de Tavaux (Jura) mit à jour dans un champ une cachette de fondeur, se composant de 21 pièces parmi lesquelles 11 haches d'aïlerons sortant du même moule. Ces objets, dont M. Feuvrier produit un dessin se rapportent à l'époque larnaudienne. M. Feuvrier fait remarquer que le lieu de la découverte se trouve dans les limites de la station préhistorique de Cleux (Tavaux et Saint-Aubin), station qu'il avait décrite au Congrès de Lons-le-Saunier, et qu'en conséquence, une station de bronze a, selon lui, succédé sur les bords du Cleux à une station néolithique

M. FEUVRIER rend ensuite compte des *Fouilles archéologiques* opérées par son collègue, M. Fevret, et par lui, *sur le territoire de Rochefort*, en 1903. M. Feuvrier produit d'abord des dessins de carreaux vernissés, trouvés en fouillant les ruines du château. L'un des carreaux, aux armes de Vaudrey en fixe l'ancienneté qu'il faut faire remonter à la fin du xvi^e siècle.

Il montre ensuite au moyen d'un plan et d'une photographie, l'éperon rocheux sur lequel est bâti le château, défendu par une fortification (fossé et vallum) à 190 m. de ce château. Peut-être ce retranchement est-il un reste des

ouvrages élevés par les assiégeants au cours du siège qui fut fait de la forteresse en 1368.

Enfin des fouilles opérées l'automne dernier à la grange d'Haibe ont amené la découverte des substructions d'une chapelle, autour de laquelle s'étendait un cimetière qui reçut des inhumations pendant les époques mérovingienne et carolingienne et peut-être postérieurement. On y a trouvé des sarcophages en pierre tendre, deux plaques de ceinturons mérovingiennes, deux monnaies carolingiennes, une clef, etc.

M. VAISSIER, conservateur du Musée archéologique de Besançon, annonce la découverte aux environs de Besançon d'une sculpture gallo-romaine, représentant un Priape jeune et entièrement drapé. Une notice descriptive avec figure sera donnée de ce haut relief d'une assez bonne conservation dans le prochain volume des Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs.

M. FEVRET présente quelques monnaies frappées à Dole et ne figurant pas sur l'ouvrage de MM. Plantez et Jeannez : entre autres une *obole* ou *demi-tournois* de Philippe le Bel, un *fort bourgeois* du même roi, deux *gros tournois*, l'un de Philippe le Bel et l'autre de Philippe V, un *patagon* et un *demi-patagon* d'Albert et d'Isabelle, et enfin *deux deniers* de cuivre à types différents de Philippe III de 1599 et 16...

M. Jules GAUTHIER, archiviste de la Côte d'Or, conteste les conclusions de M. Fevret, l'archevêque de Besançon ayant eu jusqu'en 1503 le monopole de la frappe des monnaies en Franche-Comté, et Philippe le Bel ayant assez de difficultés dans cette province, sans y ajouter une querelle avec l'archevêché dont il avait besoin. Quant aux deniers de Philippe III, M. Gauthier croit, contrairement à l'opinion de M. Fevret, qu'ils sont d'origine espagnole.

M. l'abbé BRUNE, curé de Mont-sous-Vaudrey, présente les photographies de trois *statues de l'école dijonnaise* du xv^e siècle, déposées dans le couloir de la maîtrise de la *cathédrale de Besançon*. Ce sont une grande et superbe Vierge et l'enfant Jésus, Sainte Barbe et une autre sainte indéterminée. Elles faisaient autrefois partie, bien que plus ancienne du retable de la chapelle Saint-Denis, à la cathédrale. M. l'abbé Brune compare ces statues à la Vierge bourguignonne de Baume-les-Messieurs et à celle d'Arbois, une des perles du musée de Cluny, et fait ressortir les différences qui existent entre la statuaire dijonnaise et les ateliers de Troyes, également représentés en Franche-Comté.

La séance est levée à 11 h. 1/2.

IV. Section des Sciences

Président : M. MERLE.

Assesseurs : M. CLEMENÇOT, professeur au lycée de Lons-le-Saunier, M. le docteur MARCEAU, président de la Société d'histoire naturelle du Doubs. Secrétaire, M. MALDINEY, professeur à l'École de médecine de Besançon, chef de travaux à la Faculté des sciences.

M. MERLE, ingénieur des Ponts et chaussées, donne lecture d'une note sur *Le minerai de fer en Franche-Comté*. Après une courte introduction géotectonique, M. Merle passe en revue les différents gîtes ferrugineux au point de vue de leur formation et de leur gisement, ainsi que de l'exploitation à laquelle ils ont donné lieu, et fait connaître les réserves qu'ils constituent pour l'avenir.

M. CLÉMENÇOT présente une *Méthode de dosage de l'acidité des moûts et des vins au moyen de son calcarimètre*.

En principe, la méthode consiste à traiter à chaud le liquide acide par un excès de calcaire. On recueille l'eau chassée par le gaz carbonique. L'expérience est recommencée avec un liquide acide d'un titre connu et une règle de trois permet de déterminer l'acidité en acide sulfurique. On peut encore multiplier le volume d'eau recueillie par un coefficient spécial. Pour le vin, l'expérience se fait par comparaison avec un liquide acide à titre connu et dont la teneur en alcool est la même que celle du vin. La comparaison des résultats avec ceux obtenus avec une liqueur titrée de potasse montre que cette méthode volumétrique gazeuse présente les meilleures garanties.

M. le docteur MARCEAU fait une communication sur la *Structure du cœur des mollusques et celle des muscles adducteurs des acéphales*. Les muscles adducteurs des Lamellibranches sont formés en général de deux parties, l'une, d'aspect vitreux et douée de contraction rapide, l'autre d'aspect nacré et douée de contraction très lente. Ces deux parties dont les fonctions sont différentes ont aussi une structure spéciale. La partie nacrée est formée de fibres d'un assez fort diamètre, munie de fibrilles parallèles à l'axe de la fibre et anastomosées parallèlement. La partie vitreuse est formée de fibres d'un plus faible diamètre dont les fibrilles sont enroulées en hélice à la périphérie de la fibre. La disposition hélicoïdale des fibrilles est favorable à la rapidité de la contraction.

Le cœur des mollusques est constitué par des fibres striées ordinaires anastomosées en réseaux chez les Céphalopodes et certains Gastéropodes. Chez d'autres Gastéropodes et des Lamellibranches, les fibrilles striées sont plus simples; elles sont dépourvues de disques minces et ordonnées parfois en lignes transversales obliques.

M. MALDINEY fait connaître l'état actuel de la question de

la *Photographie des couleurs* et de celle de la *Télégraphie sans fil*.

La séance est levée à 11 h. 1/2.

V. Séance plénière

A onze heures et demie, les trois sections se rassemblent à nouveau, sous la présidence de M. M. Thuriot, dans la grande salle du Palais Granvelle.

L'Association renouvelle un vœu déjà exprimé dans les Congrès précédents et relatif à la rédaction d'une *Biographie franc-comtoise*. Les membres des diverses Sociétés savantes sont invités à rédiger le plus tôt possible les notices des personnages franc-comtois qui sont dignes de figurer dans cette Biographie. La Société d'Emulation du Doubs se charge de centraliser ces notices et un comité nommé par elle assurera l'unité de cette œuvre collective.

Un échange de vues a lieu entre M. Ch. BEAUQUIER et M. Jules GAUTHIER au sujet de la rédaction d'un *Dictionnaire topographique du Doubs*. L'Association émet le vœu que cet instrument de travail, si nécessaire aux érudits, soit prochainement publié.

Le Secrétaire donne lecture d'une lettre de M. GODARD, professeur au lycée du Puy, qui, empêché d'assister au Congrès, demande aux membres du Congrès d'émettre le vœu suivant : Que par le concours des municipalités et des Sociétés savantes locales, les catalogues des musées qui n'ont pas encore été livrés à l'impression le soient dans le plus court délai possible. L'utilité de ce vœu est unanimement reconnue, mais M. VAISSIER, conservateur du Musée archéo-

logique de Besançon et M. FEUVRIER, conservateur du Musée de Dole, font connaître les difficultés matérielles et financières qui ont empêché jusqu'à ce jour la publication de ces catalogues. L'Association estime que le plus sûr moyen d'aboutir serait sans doute d'inviter les diverses Sociétés savantes à publier elles-mêmes dans leurs bulletins annuels ces catalogues, qui seraient ensuite tirés à part et mis ainsi à la disposition du public.

Sur la proposition de M. MALDINEY, président du Photo-Club de Besançon et de M. Georges GAZIER, conservateur de la Bibliothèque de Besançon, l'Association invite les Sociétés savantes et les amateurs à déposer à la Bibliothèque publique de Besançon toutes les épreuves photographiques et cartes postales qui présenteraient un intérêt quelconque sur la Franche-Comté. Ainsi serait constituée une précieuse collection de documents sur les monuments, les paysages, les mœurs, les coutumes et les fêtes comtoises. Aujourd'hui que l'utilité de l'enseignement par l'image est unanimement reconnue, on peut dire que ce serait là pour l'avenir la source de renseignements la plus sûre pour notre époque.

L'Assemblée choisit Belfort pour le lieu de sa réunion de 1905.

A l'unanimité, M. Philippe BERGER, membre de l'Institut, sénateur du Haut-Rhin, professeur au Collège de France et président de la Société belfortaine d'Emulation, est élu président pour le prochain Congrès, avec M. DUBAIL-ROY, secrétaire de la Société belfortaine d'Emulation, comme secrétaire général.

La séance est levée à midi.

VI. Banquet

A midi et quart, dans la grande salle du Restaurant Colomat, une table brillamment dressée et servie réunit dans un banquet cordial soixante congressistes environ. Avec le Président avaient pris place à la table d'honneur, M. PERREAU, professeur à la Faculté des Sciences de Besançon, adjoint au maire de Besançon, représentant M. le Maire empêché, M. TRIGANT-GENESTE, secrétaire général de la préfecture du Doubs, M. A. ROUX, président de la Société d'Emulation de Montbéliard, M. Ch. BEAUQUIER, député du Doubs, M. Jules GAUTHIER, archiviste de la Côte-d'Or, M. SANDOZ, conseiller municipal de Besançon, M. LEBEUF, directeur de l'Observatoire de Besançon, les Présidents et délégués des Sociétés, etc. Le menu, photocollographié par M. Delagrangé, avait été orné d'un charmant dessin de la Porte-Rivotte dû à l'illustre peintre bisontin E. Isenbart, et d'une belle photographie de la porte et du cloître du Palais Granvelle.

Au dessert, M. M THURIET remercie les pouvoirs publics de la bienveillance qu'ils ont témoignée aux organisateurs du Congrès de Besançon, et porte un toast aux membres des Sociétés savantes franc-comtoises qui ont bien voulu répondre à l'appel de l'Association.

M. PERREAU, adjoint au maire de Besançon, dit l'intérêt que porte la municipalité de Besançon à toutes les manifestations scientifiques et littéraires de ce genre, dignes de tous les encouragements.

M. TRIGANT-GENESTE, secrétaire général de la préfecture du Doubs, au nom de M. le Préfet empêché, lève son verre en l'honneur des congressistes.

M. A. ROUX, président de la Société d'Emulation de Montbéliard, au nom des Sociétés savantes de la Franche-Comté, et **M. le D^r MARCEAU**, président de la Société d'Histoire naturelle du Doubs au nom des Sociétés savantes de Besançon boivent à la prospérité de l'Association franc-comtoise.

Enfin **M. VIEILLE**, président de la Société des architectes du Doubs, émet le vœu que des plaques commémoratives soient apposées sur les monuments publics et les maisons célèbres, rappelant les grands événements de l'histoire de la Franche-Comté dont ils ont été le théâtre. **M. PERREAU**, adjoint au maire de Besançon, reconnaissant l'utilité de cet enseignement démocratique, prend l'engagement de soutenir ce vœu auprès de qui de droit, sitôt que l'état des finances municipales le permettra.

VII. Réunion publique

A trois heures, séance publique au Palais Granvelle. On remarquait sur l'estrade, aux côtés de **M. M. THURIET**, **MM. Ch. BEAUQUIER**, **A. ROUX**, **A. LEBEUF**, **Jules GAUTHIER**, **Ch. SANDOZ**, **D^r MARCEAU**, **PARIZOT**, **VAISSIER**, **MALDINEY**, **Roger ROUX**, **GAIFFE**, les abbés **ROSSIGNOT** et **PERROD**, **Georges GAZIER**, etc., etc.

M. M. THURIET prend le premier la parole.

MESDAMES,
MESSIEURS,

Quand l'an dernier, à pareille époque, vous avez choisi la ville de Besançon comme lieu de réunion du cinquième Congrès des Sociétés savantes de Franche-Comté, et quand vous avez confié à la Société d'Emulation du Doubs, représentée par son président et par un de ses membres les plus actifs, le soin de préparer vos laborieuses assises, vous avez

fait à l'ancienne ville libre et à l'association largement ouverte qui lui a emprunté sa devise et ses armes, un honneur dont toutes deux apprécient hautement le prix. Pour vous témoigner leur reconnaissance, elles se sont efforcées l'une et l'autre de vous ménager une réception digne de vous.

Notre premier souci devait être de vous procurer un logis convenable.

La municipalité de Besançon, toujours soucieuse de favoriser tout ce qui touche à la science, nous eût volontiers ouvert les salles de l'Hôtel de Ville, celles de la Bibliothèque ou du moderne Kursaal ; mais nulle part, j'en suis sûr, l'hospitalité ne pouvait vous être plus agréable que dans cette vieille demeure des Granvelle qui évoque tant de souvenirs historiques et qui a été de tout temps, dans la cité bisontine, l'asile préféré des lettres et des arts. Ah ! si les merveilles qui s'y trouvaient réunies il y a trois siècles y étaient encore aujourd'hui, quel magnifique musée vous auriez sous les yeux ! quel vaste champ d'études s'offrirait ici même à vos esprits chercheurs !

Trois générations d'hommes d'Etat, amateurs d'art et protecteurs d'artistes, avaient depuis le milieu du xvi^e siècle entassé dans les salles et dans les dépendances de ce Palais une foule d'objets artistiques et de curiosités déjà rares pour l'époque : livres précieux, fines estampes, manuscrits richement enluminés, tapisseries de haute lisse, de satin damassé ou de fantaisie, meubles sculptés, toute une collection de médailles grecques et romaines, des ivoires, des bronzes et des marbres antiques, des statues et des bas-reliefs, un torse de Jupiter échu depuis au musée du Louvre et surtout une magnifique galerie de tableaux où l'on admirait, parmi des chefs-d'œuvre d'Albert Durer, d'Holbein, de Léonard de Vinci, du Titien, du Corrège et du Tintoret, un grand nombre de paysages et de portraits dus aux pinceaux d'artistes italiens, flamands et comtois.

se féliciter de l'avoir entreprise ; mais elle a une portée plus haute et des résultats plus tangibles. Elle nous permet d'élaborer en commun des œuvres utiles à la région, d'entreprendre des travaux de longue haleine qui exigent du temps, de la patience, une continuité d'efforts, une somme de travail et d'érudition qu'un seul homme ou même une seule société ne pourrait fournir. Notre association franc-comtoise donne une impression de force en même temps qu'elle éveille le sentiment de la solidarité ; elle peut émettre, le cas échéant, dans le domaine des choses de l'intelligence, des vœux qui auraient d'autant plus d'autorité près des pouvoirs publics qu'ils émaneraient d'une élite plus nombreuse.

Montrer les avantages de nos congrès, n'est-ce pas déjà faire l'éloge de celui qui en a eu l'initiative et qui présida avec tant de compétence et de distinction nos trois premières assemblées. Vous ne me pardonneriez pas, messieurs, de ne pas rappeler ici les titres de M. Jules Gauthier à notre reconnaissance. Je ne voudrais ni blesser sa modestie ni diminuer les mérites d'aucun de vous, mais je crois exprimer une vérité en disant qu'il est, parmi nos contemporains et depuis la mort d'Auguste Castan, l'érudit qui a le plus étudié et qui connaît le mieux la Franche-Comté et son histoire.

Et c'est sans doute parce que les annales de notre province n'avaient plus de secret pour lui que sa laborieuse activité a cherché des aliments nouveaux dans le riche dépôt des archives du duché de Bourgogne, actuellement confié à ses soins vigilants. La réputation scientifique de M. Jules Gauthier a reçu cette année une haute consécration : l'Académie des inscriptions et belles-lettres l'a élu membre correspondant. Ainsi s'est trouvé réalisé le vœu que formulait, il y a un an, au milieu de vous, M. Philippe Berger.

J'ose à peine, Messieurs, prononcer le nom de mon éminent prédécesseur à ce fauteuil, tant je crains que vous n'établissiez, entre le président de l'année dernière et celui de cette année, une comparaison qui me soit par trop défavora-

ble. C'était une rare bonne fortune pour votre quatrième Congrès d'avoir à sa tête un membre de l'Institut, dont le nom a une si haute et si universelle notoriété dans le monde savant, et qui eut l'honneur d'être le collaborateur et l'émule d'Ernest Renan dans l'étude des textes et des inscriptions sémitiques et de lui succéder dans la chaire d'hébreu au Collège de France. Comme s'il prévoyait que ses concitoyens du territoire de Belfort allaient lui créer de nouveaux devoirs et de nouvelles occupations en lui conférant le plus élevé des mandats législatifs, M. Berger s'était excusé dès l'an dernier de ne pouvoir accepter la présidence de la réunion d'aujourd'hui ; mais en décidant ce matin que le sixième congrès serait tenu l'an prochain à Belfort, vous avez justement restitué au savant professeur la première place. Ainsi, les regrets que nous cause aujourd'hui son absence sont atténués par l'espoir de le revoir dans un an parmi nous.

Quelqu'un que nous ne verrons plus, c'est le compatriote éminent qui a tenu, lui aussi, un des premiers rôles au congrès de Lons-le-Saunier, où il s'est prodigué pour honorer la mémoire de ce Philibert de Chalon, vaillant homme de guerre autant qu'habile diplomate, dont il s'était fait l'historien. En voyant alors M. Ulysse Robert se dépenser avec tant d'ardeur pour la gloire de son héros, qui eût pu penser qu'on assistait à une des dernières manifestations de son activité et de son esprit ? La mort l'a terrassé avant que l'année n'ait fini son cours, avant que lui-même n'ait achevé sa tâche.

Par son travail opiniâtre, Ulysse Robert s'était fait un nom dans la science, en même temps que par son seul mérite il s'était élevé, jeune encore, au poste envié d'inspecteur général des archives. Il incarnait véritablement les solides qualités de la race comtoise : la puissance de travail, la ténacité, la pénétration de l'esprit, le robuste bon sens, la probité scientifique. Il avait au plus haut degré l'amour du sol natal et tous ses travaux eurent pour but de mettre en lumière quelques unes de nos gloires locales. Resté Comtois au mi

lieu de Paris, cet enfant des montagnes du Doubs n'avait pas de plus grand bonheur que de se retrouver avec des compatriotes, et c'est au milieu d'eux, au cours d'un banquet de l'Association des Gaudes, que la mort est venue le surprendre.

Ulysse Robert, dont le souvenir ému plane sur cette assemblée, nous a légué plus d'un exemple à suivre. C'est en nous efforçant de l'imiter dans sa vie laborieuse, dans ses patientes études, dans son attachement profond pour la Franche-Comté que nous arriverons à rendre notre association prospère, à contribuer au progrès de la science et à la grandeur de la patrie ! •

Après ce discours, fréquemment interrompu par des applaudissements, M. FEVRET fait une communication très savante et documentée sur *César à Besançon*.

La parole est ensuite donnée à M. Ch. SANDOZ, conseiller municipal de Besançon, qui plaide en ces termes la cause de la *Restauration de l'Hôtel de Ville de Besançon*.

MESDAMES,
MESSIEURS,

Je ne saurais prétendre ni au titre d'archéologue, ni à celui d'historien, et, dans ces conditions, il peut paraître à mon auditoire distingué qu'il y a quelque prétention de ma part à traiter ici un sujet qui, pour être développé comme il devrait, mérite une érudition que je ne possède pas.

Je solliciterai donc votre extrême indulgence. Elle me sera accordée, je l'espère, lorsque vous saurez le mobile auquel j'obéis en prenant la parole devant cette docte assemblée : c'est tout simplement d'obtenir l'appui de votre association en faveur du maintien et de la restauration de notre

Hôtel de Ville, dont un certain nombre de personnes réclament la démolition.

Un vote municipal récent a, il est vrai, décidé provisoirement le *statu quo* ; on fera toutefois quelques travaux, en vue de la consolidation et l'aménagement des parties du bâtiment sectionnées pour l'établissement de la rue qui, depuis la restauration du Palais de Justice, sépare celui-ci de l'Hôtel de Ville.

Mais un semblable ajournement ne préjuge rien, car il se peut que, d'ici quelques années, une proposition de démolition surgisse à nouveau. Il est donc nécessaire de provoquer, parmi nos associations comtoises, un courant d'idées en faveur de la restauration en question et je ne pouvais mieux m'adresser qu'en commençant d'abord par une société qui a pris pour programme : Servir, aimer et faire aimer la patrie comtoise ; unir dans son culte et dans son amour tous les Francs-Comtois.

Un publiciste distingué, Arduin Dumazet, vient de faire paraître la partie de son ouvrage intitulé « Voyage en France » qu'il a consacrée à notre province. Nous ne pourrions chercher à meilleure source l'impression d'un savant et d'un écrivain sur notre ville.

Voici quelques lignes extraites des pages intéressantes à tous points de vue qu'il a écrites sur notre cité, et qui résumement l'impression qu'elle lui a causée :

« Besançon peut être comparée aux anciennes cités du-
» cales d'Italie. On a respecté les artères d'autrefois, leurs
» vieux hôtels sculptés aux grilles de fer forgé, ornés de
» fontaines où le xvii^e siècle a apporté sa grâce mytholo-
» gique.

» Le square archéologique est une chose charmante. Une
» partie curieuse est le vieux quartier de Battant dont les
» rues surpeuplées offrent d'amusants tableaux. »

Ainsi donc, ce qui est intéressant à Besançon pour le visi-

leur, ce ne sont pas nos constructions modernes, du reste, à peu d'exception près, sans grand caractère artistique. Ce qui retient son attention, et j'en ai fait souvent l'expérience, c'est tout ce qui subsiste du vieux temps, ce que Gaston Coindre a si bien retracé ou ressuscité dans son beau travail d'artiste et d'écrivain sur notre antique localité.

Faites-vous le cicérone d'un étranger; ni le Kürsaal, ni les bâtiments de l'Université ou autres monuments neufs ne retiendront son attention. Mais il stationnera longuement devant le Palais Granvelle, examinera l'Hôtel de Ville, le Palais de Justice, les vestiges de l'ancien monastère des Bénédictins, l'Hôpital, la jolie chapelle du Refuge, etc.

La fontaine de la place Labourey, celle de la place de l'Etat-Major ne lui diront rien de particulier; il admirera par contre la jolie fontaine de la rue Ronchoux. œuvre des sculpteurs Devosges et Perette, celle de la Sirène à l'angle de la rue des Archives, du statuaire Luc Breton, ou la fontaine des Carmes, du sculpteur Claude Lullier. S'il est entré en ville par Battant, les hautes et monumentales portes modernes de ce quartier le laisseront indifférent; mais il ira visiter à Rivotte la porte flanquée de deux tourelles, dernière des portes de la fortification espagnole, et qui avec la curieuse maison Mareschal du xvi^e siècle, donne à ce quartier un intérêt que ne lui assureraient pas des constructions nouvelles.

Promenez votre visiteur sur les nouveaux quais. Ni les écoles Veil-Picard, ni la Synagogue, ni les constructions modernes de cette partie de la ville ne l'intéresseront.

Par contre, il s'extasiera sur le pittoresque du vieux bastion d'Arènes, avec ses escaliers, ses murs casematés, ses hauts parapets, surmontés d'arbres gigantesques. « Oh! mon » sieur, me disait, il y a quelques années un journaliste » américain auquel je faisais visiter la ville, et qui s'extasiait » devant ce bastion, j'ai lu ce matin dans un journal de Be- » sançon qu'on voulait démolir les fortifications. C'est très

» bien pour une partie, mais est-ce qu'on va aussi démolir
» ceci? Oh! je vous prie, Monsieur, dites bien à vos compa-
» triotes que chez nous, en Amérique, nous paierions bien
» cher, des millions, Monsieur, pour avoir quelque chose
» d'aussi intéressant. »

L'étranger encore promènera ses regards curieux sur le vieux quai Vauban, de la tour du Saint-Esprit aux remparts de Chamars. Le pont de Battant vous vaudra de sa part quelque question; il n'en fera aucune sur les ponts de Bregille, de Saint-Pierre ou de Canot.

Et combien tout cela intéresserait davantage encore nos visiteurs, si quelque habitant leur racontait l'histoire de toutes ces vieilles choses.

Il est vrai que cela n'arriverait pas souvent, car nous autres nous la connaissons si imparfaitement l'histoire de notre ville et de ses anciens monuments! C'est peut-être à cause de cela que l'on rencontre si peu de personnes qui s'intéressent à la conservation de ceux-ci. C'est aussi pour ce motif, évidemment, que la proposition de démolition de l'Hôtel-de-Ville en vue d'un agrandissement de la place Saint-Pierre, a pu trouver quelque écho parmi nos concitoyens.

Les démolisseurs, outre ce motif d'agrandissement de la place donnent également pour raison l'amélioration, au point de vue du coup d'œil, qu'offrirait l'ensemble, une fois la mairie rasée.

Nous verrons plus tard ce que serait cette prétendue amélioration. Mais en attendant, permettez-moi de vous faire un peu l'histoire de l'Hôtel de Ville.

La mairie féodale était située sur la place Labourey. Plus tard et jusqu'au milieu du xiv^e siècle, le logis communal fut un hôtel loué à la famille Porcelet, formant le n^o 8 actuel de la rue Pasteur.

L'extension du territoire de la commune nécessitant un logis plus spacieux, on fit choix à cet effet d'une maison face

à l'église Saint-Pierre, puis on y adjoignit deux immeubles voisins par la suite.

En 1393, on démolit ces trois vieilles maisons et, sur leur emplacement, fut édifié un Hôtel de Ville neuf dont on poussa les dépendances jusqu'à la rue Saint-Vincent.

Cet Hôtel de Ville avait un beffroi sur lequel fut placé, en 1440, la première horloge publique. Il devait avoir aussi une galerie extérieure, car nous voyons qu'en 1465, il est procédé à une reconstruction des galeries de l'Hôtel de Ville d'où avait prêché un moine, le frère Vincent Périer.

Enfin, en 1469, on construit une tour y attendant pour la garde des privilèges de la cité.

En 1544, la construction d'un nouvel hôtel communal est décidée et un premier corps de bâtiment est édifié en 1569, par les soins du maçon Richard Mayre et du charpentier Outhenin Ronsares, tel qu'il se présente aujourd'hui avec ses pierres à bossage et son architecture sans symétrie, mais originale.

En 1582, pour compléter, on reconstruit le deuxième corps de logis en abandonnant les plans primitifs du maçon Mayre, et en chargeant Hugues Sambin, le célèbre architecte bourguignon, élève de Michel Ange, de cette nouvelle construction. En 1586, le maçon Pierre Vitte opérait au nom de la Ville le toisement et la réception de ce second bâtiment, auquel, en 1588, on adjoignait une chapelle. Dans ce second corps de logis était également installé le prétoire où se rendait la justice civile et criminelle.

Les proportions restreintes de ce délicieux ouvrage de la Renaissance sont ce que Hugues Sambin avait voulu pour un logis situé dans une cour. C'est une considération qui mérite de retenir l'attention. S'il avait été destiné à être mis en façade sur rue ses proportions eussent été toutes différentes évidemment.

Diverses délibérations municipales nous apprennent que, faisant suite au second corps de logis, se trouvait un verger

dans lequel plus tard fut installé le tir de l'arc et à l'arbalète. De là le nom de rue de l'Arbalète donné encore actuellement à la rue qui y conduisait. Au bout de ce verger, et en façade sur la rue Saint-Vincent, on avait édifié l'Arsenal (très important pour l'époque) que possédait la ville, car elle mettait sur pied 4,000 combattants pour la défense de son territoire et elle possédait une assez forte artillerie.

Voilà sommairement l'histoire de la construction de l'Hôtel de Ville de Besançon.

Quand dans une ville on veut démolir quelque chose en vue d'un agrandissement, on devrait toujours chercher à se rendre compte, jusque dans les moindres détails, de ce que sera le nouvel état de choses; autrement on s'expose aux plus désagréables surprises.

C'est pour avoir négligé cette sage précaution, qu'il y a une douzaine d'années le Conseil municipal d'alors, décidant, sans étude préalable sérieuse, la démolition des remparts Saint-Pierre-Glères, créait un état de choses, en cet endroit, du plus déplorable effet. Au lieu de se borner à raser les énormes parapets de la fortification à hauteur de la berme, ce qui, au point de vue du résultat cherché était équivalent, et nous eût procuré une jolie terrasse ombragée par des plantations d'arbres et soutenue par les murs à tracé bastionné des anciens remparts, on dépensa près de 200,000 francs pour gratifier la ville d'un nouveau mur de soutènement disgracieux, qui enserme le lit du Doubs et enlaidit considérablement cette partie de la ville.

Supposons donc la démolition de l'Hôtel de Ville accomplie, que voyons-nous? Une place de forme rectangulaire allant du péristyle de l'église Saint-Pierre au Palais de Justice et partagée à peu près en son milieu par la chaussée de la Grande-Rue. Ce terrain offrirait une telle déclivité qu'il se terminerait nécessairement par des escaliers descendant vers le Palais de Justice. Il est entendu n'est-ce pas que cette démolition se ferait, disent ses partisans, dans l'intérêt

d'un embellissement par la mise en façade au premier plan de ce dernier bâtiment. Eh bien, voyez-vous celui-ci enterré et auquel on accéderait par des escaliers de cave ! Ça ne serait déjà pas précisément quelque chose de bien gracieux. Mais ce n'est rien encore, car si nous considérons l'encadrement de cette portion nouvelle de la place par les constructions mises en vue par la démolition de la Mairie, que voyons-nous ? A une extrémité l'église Saint-Pierre, bâtiment lourd et sans style dominant et écrasant la façade du Palais de Justice qui lui fait face à l'autre extrémité.

Puis, sur les côtés latéraux de cette même partie de la place, d'un côté le hideux bâtiment qui est à l'entrée actuelle de la rue de l'Arbalète, de l'autre, les constructions bizarres et sans alignement de la rue de l'Arsenal, et, dans la perspective de la partie qui subsisterait de ces deux rues, des recoins malpropres, puis une obliquité de lignes qui ferait paraître le Palais de Justice comme mis de travers sur cette place.

Pauvre Palais de Justice, déjà si écrasé par le long toit couvert d'ardoises, dont on l'a affublé et qui est un bel anachronisme, les adjonctions nouvelles qui encadrent la partie ancienne de sa façade n'ont rien ajouté à l'intérêt de l'œuvre d'Hugues Sambin, au contraire.

Mais, me dira-t-on, l'Hôtel de Ville est d'un effet disgracieux. — Dans sa forme présente, c'est vrai. Mais abstraction faite du toit impossible qui le recouvre, il offre comme architecture une grande originalité, accentuée encore par le bossage des pierres de taille de sa façade extérieure.

Lorsqu'à sa couverture on aura substitué un toit élégant sur lequel s'élèveront de grands louvres et un gracieux beffroi, le tout dans le style du XVI^e siècle, cela modifiera l'aspect de l'ensemble. Il ne faudra pas par exemple le recouvrir en ardoises, mais en tuiles vernissées formant des dessins en losange aux couleurs de la ville, ainsi que cela se

faisait au xvi^e siècle et comme certainement cela existait sur le toit primitif.

Quant à la place Saint-Pierre, en la transformant en un joli square ouvert, avec des plantations d'arbres encadrant les deux passages en croix qui la traversent on ferait plus pour son embellissement qu'en démolissant l'Hôtel de Ville.

Voilà au point de vue esthétique ce que j'avais à dire en faveur du maintien de ce monument et de sa restauration extérieure.

Quant à sa réfection intérieure, elle peut être obtenue sans dépenses excessives, si l'on maintient la disposition actuelle des locaux, sauf quelques modifications, telles que la construction d'un grand escalier desservant les bureaux, et la transformation en locaux du passage en arcades qui conduisait autrefois au Palais de Justice.

Il resterait à construire alors le bâtiment en aile sur la cour du côté droit.

Toutes ces modifications permettraient l'installation des services municipaux proprement dits dans des conditions excellentes de commodité et de facilité d'accès au public.

Mais d'autres considérations militent encore en faveur de cette conservation.

Dans cette petite patrie bisontine, où les uns nous sommes nés, où d'autres y ont vécu de longues années, prenant intérêt à tout ce qui contribue à sa renommée, soulever cette question de démolition de l'Hôtel de Ville c'est oublier tout ce passé si passionnant à étudier d'une ville qui, pendant des siècles n'a cessé de lutter pour la défense de ses libertés et le maintien de ses privilèges.

C'est dans la maison communale que se sont débattues les lois de la petite république bisontine, que se sont signés les traités historiques de la Franche-Comté. C'était la maison du peuple, car c'est le peuple qui élisait par un suffrage à deux degrés ceux qui allaient le gouverner. C'est là que

les pauvres, les faibles, les opprimés sont de tous temps venus chercher secours ou appui.

Les villes, de quelque pays que ce soit, qui ont une histoire professent une véritable vénération pour leur maison communale, bien que souvent celle-ci n'offre pas le moindre intérêt architectural. Voyez Mulhouse et son petit Hôtel de Ville. Il est laid, et bien exigü pour une grande ville de cette importance, mais il a une histoire; il a été le siège d'une magistrature municipale française, et le drapeau français y a flotté à une époque que ses habitants n'ont pas oubliée. Allez donc dire aux Mulhousiens que pour raison d'embellissement on va jeter à bas leur Hôtel de Ville.

Allez en Suisse. le pays républicain par excellence, et voyez avec quel soin nos voisins restaurent tous ces vieux bâtiments historiques, en leur conservant le cachet de l'époque de leur construction, jusque dans les moindres détails.

Notre Hôtel de Ville est le témoin vivant du passé de Besançon; sa disparition serait une atteinte portée, je le répète, à l'importance du rôle de notre vieille cité dans l'histoire. C'est donc à combattre toutes propositions qui pourraient être faites ou à soutenir toutes tendances à créer un mouvement d'opinion en faveur de cette démolition que je vous demande, Messieurs, de vous grouper en une union commune.

M. GAIFFE, professeur au lycée de Besançon a fait connaître en ces termes, la vie, l'œuvre d'*Un dramaturge bisontin au XVIII^e siècle, Arnould-Mussot*.

MESDAMES,
MESSIEURS,

Il n'est pas donné à une ville, ni même à une région, de produire un homme de génie par siècle dans chaque genre: si, dans l'art dramatique, la Franche-Comté peut citer avec orgueil, au XIX^e siècle, l'auteur de *Ruy Blas*, et, dans un

rang plus modeste, mais très honorable encore, celui du *Moineau de Lesbie*, si, au xvii^e, elle a donné le jour à Jean Mairet, qui fournit dans sa *Sophonisbe* le premier modèle de la tragédie régulière en France, il faut convenir que le xviii^e siècle n'est pas, à beaucoup près, aussi glorieux pour notre province : dans les études que je poursuis depuis plusieurs années sur le théâtre de cette époque, je n'ai guère rencontré que trois noms de dramaturges franc-comtois : Falbaire de Quingey, auteur de l'*Honnête criminel*, un drame anticlérical qui eut son heure de vogue au début de la Révolution ; Gabiot de Salins, grand brocheur de mélodrames à la douzaine, et plagiaire sans vergogne ; enfin mon héros d'aujourd'hui, Arnould-Mussot, dont le talent littéraire n'est pas beaucoup plus relevé, mais dont l'existence accidentée nous permet de pénétrer dans quelques recoins curieux de la société parisienne à la fin de l'ancien régime⁽¹⁾.

Auteur de dixième ordre, mais en même temps acteur et directeur de troupes, Arnould fut mêlé, en effet, de très près à la fondation et aux pénibles débuts de l'Ambigu-Comique, qui, avec plusieurs autres petits théâtres, fit, entre 1760 et 1791, une concurrence acharnée aux scènes privilégiées et subventionnées. Assez de personnes sont curieuses de ce qui se passe aujourd'hui dans les coulisses de nos plus humbles théâtricules, pour s'intéresser à ce qui s'y passait il y a plus d'un siècle ; et ce recul dans le temps donne d'autre part à un sujet assez frivole en soi quelque chose d'antique et de vénérable qui le rend digne d'être présenté à un auditoire aussi grave que celui de l'Association franc-comtoise.

Jean-François Mussot, né à Besançon, le 4 juin 1734, appartenait à une des familles les plus estimées de la ville :

(1) Cf. *Archives Municipales de la ville de Besançon* (Registres des Paroisses). — *Almanachs forains* (1773 à 1787). — *Mémoires secrets de Bachaumont*, t. III et sq. (Maveur de Saint-Paul). — *Le Chroniqueur désoeuré ou l'Espion des Boulevards*, Londres 1782-1783, 2 vol. — *Biographie Universelle*, Art. ARNOULD.

son père, Jean-Claude Mussot, était avocat au Parlement, et nous le retrouvons en 1745, investi des fonctions de bâtonnier ; sa mère, Madeleine Arnould, était aussi, semble-t-il, d'une famille d'honorable bourgeoisie parlementaire.

Comment le jeune homme, élevé dans les principes d'une étroite austérité provinciale, fût-il pris de la passion irrésistible du théâtre ?

Assista-t-il à Besançon aux brillantes représentations données alors dans la Grande Salle du Palais Granvelle ? Y entendit-il le comédien Armand, du Théâtre-Français, qui, en 1753, gratifia les Bisontins d'une *première* sensationnelle, celle du *Petit Maître raisonnable*, comédie dont il était l'auteur, et dont notre bibliothèque municipale possède le texte ?

Toujours est il que le jeune Mussot abandonna la vie régulière pour l'existence errante des histrions, la vénérable toge pour les oripeaux bariolés du comédien, la paisible cité bisontine pour la capitale tourbillonnante, et son nom paternel pour celui d'Arnould, qu'il emprunta à la famille de sa mère, pour abriter l'infamie encore attachée à son nouvel état.

Il fait ses débuts d'acteur et d'auteur sous la direction d'Audinot, ancien comédien du Théâtre italien chargé de recruter pour le prince de Conti une troupe théâtrale, disent les biographes les plus bienveillants, un sérail, assurent les mauvaises langues du temps. Tandis qu'il fait jouer, en 1763, un petit opéra comique, le *Savetier Dupé*, sur un théâtre des boulevards, il interprète les principaux rôles du répertoire, et se trouve bientôt assez habile pour dégrossir et former aux belles manières et à la diction classique les débutants assez novices qu'engageait Audinot.

Celui-ci quitte Versailles et l'Isle-Adam, — résidence du prince de Conti, — pour fonder un théâtre à lui, l'Ambigu-Comique, sur ce fameux boulevard du Temple, où la mode

conduisait alors Parisiens et Parisiennes, en quête de divertissements variés et nouveaux.

Au début, ces audacieux concurrents du célèbre Nicolet, sont obligés de se borner à un modeste spectacle de marionnettes ; car ces trois grandes scènes. — Opéra, Français et Italiens - répriment jalousement toute tentative de concurrence directe. Mais les deux associés ont une idée de génie : Audinot fait tailler une douzaine de bonshommes grotesques dont chacun est la frappante caricature d'un de ses anciens camarades de la Comédie italienne : Arnould compose une petite pièce où sont impitoyablement mis en lumière les ridicules des comédiens privilégiés ; et voilà comme une fois de plus, avec les plus pauvres moyens, l'esprit français triomphe encore de la tyrannie vaniteuse et de l'injuste monopole.

Un beau jour, un grotesque et amusant petit gnome, le nain Moreau, vient mêler ses cabrioles à celles des marionnettes, qui n'ont pas un pouce de moins que lui ; puis ce sont des enfants de huit à quinze ans qui jouent de petites comédies parfois assez peu appropriées à leur âge. Excellente pépinière de futurs artistes dramatiques ! disent les amateurs de théâtre. Affreuse école de libertinage, grondent les censeurs moroses. Agréable et prometteuse collection de fruits verts ! murmurent en dodelinant de la tête les vieux courtisans blasés.

Le 9 avril 1772, journée mémorable, les petits comédiens d'Audinot sont appelés à faire admirer leurs talents devant le roi lui-même et Mme du Barry : ils se transportent à Choisy pour y jouer : *Il n'y a plus d'enfants*, saynète de Nougaret, qui mérite un peu trop son titre : *La Guinguette*, de Pleinchesne, tableau de mœurs populaires dans la manière de Valé, enfin le *Chat botté*, pantomime réglée par notre compatriote Arnould lui-même. La séance se termine par la *Fricassée*, contredanse fort polissonne, disent les *Mémoires secrets*, et tandis que la favorite rit aux éclats devant

ce spectacle d'une gaité toute plébéienne, le monarque reste, comme toujours, figé dans son mutisme morose.

L'histoire d'Arnould-Mussot continue à être celle du théâtre auquel son sort est attaché : vogue extraordinaire auprès du public élégant, lutte incessante contre le monopole des grands théâtres ; l'Ambigu représente des ballets-pantomimes qui éclipsent les divertissements chorégraphiques de l'Opéra et de petites pièces touchantes et joyeuses, qui, pour avoir été le plus souvent refusées par l'aréopage du Théâtre Français, n'en sont pas plus mauvaises, au contraire.

En 1785, Audinot, dépossédé de son privilège par Gaillard et Dorfeuille, se transporte pour quelque temps, avec une partie de sa troupe, à la Muette, en plein Bois de Boulogne ; et les paysans de Passy, d'Auteuil et de Chaillot — où sont-ils aujourd'hui ? — protestent contre l'atteinte que va porter à leurs mœurs candides la présence d'une troupe d'histrions débauchés.

Mais l'Ambigu ne peut vivre sans Audinot et sans Arnould, son compère ; au bout de quelques mois, ils rentrent triomphalement dans leur ancien théâtre. Cinq ans après, la Révolution vient compromettre la régularité des recettes et aussi la bonne harmonie qui régnait jusque là entre les deux fondateurs de l'Ambigu : dès 1795, ils se séparent, et Arnould depuis longtemps souffrant, meurt la même année.

Ce Bisontin transplanté à Paris s'était-il quelquefois souvenu de sa petite patrie ? Y était-il revenu ? Ses concitoyens avaient-ils quelquefois applaudi ses pièces sur leur scène provinciale ? Autant de questions qu'il nous est impossible de résoudre, vu la pénurie des documents concernant le théâtre à Besançon à la fin du XVIII^e siècle.

Si Arnould ne fut ni un Voltaire, ni un Beaumarchais, ni un Sedaine, on ne peut du moins lui refuser le mérite de la fécondité.

Weiss, dans l'article détaillé qu'il lui a consacré dans la

Biographie Universelle, ne mentionne pas moins de cinquante-deux pièces à son actif, dont la plupart ne furent pas publiées : la Bibliothèque Nationale en possède douze, dont plusieurs ne figurent pas parmi les quinze que cite Quérard ; et la Bibliothèque municipale de Besançon en a huit, réunies dans un recueil assez élégamment relié⁽¹⁾.

La plupart de ces productions appartiennent au genre de la pantomime, qu'Arnould contribua puissamment à renouveler et à perfectionner.

Ne pouvant représenter des opéras, comme l'Académie Nationale de musique, ni des drames, comme la Comédie-Française ou la Comédie-Italienne, le Théâtre de l'Ambigu résolut d'emprunter aux pièces qu'il ne lui était pas permis d'imiter directement, les éléments qui semblaient exercer sur le public la plus vive attraction.

Les *pantomimes* d'Arnould sont des mélodrames à grand spectacle, dans lesquels le dialogue est remplacé par des gestes animés, des évolutions militaires, des ballets, des changements à vue et toutes les splendeurs d'une luxueuse mise en scène. Bientôt, du reste, la parole s'y glissera subrepticement, et l'on verra apparaître — ironie des mots ! — des *pantomimes dialogués* contre lesquelles la Comédie-Française fera entendre des protestations indignées.

Arnould, lui, s'abstient scrupuleusement de faire parler ses personnages ; il n'est pas embarrassé du reste, pour retenir, par d'autres moyens, l'attention du spectateur. Il met en scène les sujets les plus divers ; tantôt, il les emprunte à la féerie, comme dans le *Chat Botté* ; tantôt à l'histoire, comme dans les *Quatre Fils Aymon*, où le Moyen-Age apparaît avec ses tournois, ses combats en champ clos, ses châteaux-forts pris d'assaut, sans préjudice de quelques réjouis-

⁽¹⁾ *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque Nationale*, t. IV. p. 528. — *Bibliothèque Municipale de Besançon* : Belles-Lettres, 3851. Cf. Quérard, Art. MUSSOT.

sants anachronismes auxquels le public ne prenait pas garde.

Dans l'*Homme au Masque de Fer*, la vérité historique est traitée fort cavalièrement, mais quelles passionnantes aventures que celles de ce comte de Vermandois, fils de Louis XIV et de Mlle de la Vallière, rival amoureux du Dauphin lui-même, injustement emprisonné, transporté des Iles Sainte-Marguerite à la Bastille, où, grâce à un passage secret, il communique avec le souterrain où gémit sa bienaimée ! Et la poursuite nocturne, au cours de laquelle il tue un de ses geôliers et le gouverneur de la Bastille lui-même, et la fuite éperdue à travers les forêts, les montagnes et les hameaux inconnus ! Et le retour triomphal, au milieu des vassaux, parmi lesquels il va finir en paix son existence accidentée !

Une autre fois, c'est à Molière qu'on emprunte un de ses sujets ; et le *Grand Festin de Pierre* nous offre un *Don Juan* sans paroles, en attendant que Mozart propose à l'admiration européenne un *Don Juan* en musique. Quant à la *Forêt-Noire*, c'est une tragique histoire de fille séduite, d'enfant abandonnée et de voleurs de grand chemin ; du Pixérécourt sans le dialogue, c'est-à-dire du meilleur

Arnould excelle à profiter de toutes les occasions que lui offre l'actualité. En 1783, il met en scène, dans une série de tableaux ironiques la chanson de *Mal Brough s'en va-t'en guerre*, alors en pleine vogue. La même année, il représente une aventure réelle dont les journaux avaient fait grand bruit : l'histoire d'une jeune fille qui, attaquée par deux malandrins, dans la forêt de Villers-Cotterets, avait été sauvée par un brave et vertueux maréchal-des-logis ; le héros assista en personne à l'une des représentations de la pantomime, et dut, aux exclamations de l'assemblée, monter sur la scène pour y être couvert de fleurs. Dans l'*Héroïne américaine*, nous assistons aux amours infortunées d'une jeune sauvage, qui comme plus tard Séluka et Lakmé, Azyiadé et Rarahu, s'éprend de la plus folle passion pour un Européen volage et cruel. Il n'est pas jusqu'à la *Mort du capitaine Cook* qui n'ait

été mise en pantomime, avec danses et cérémonies sauvages, et, pour finir, la pose solennelle d'une croix sur le lieu où fut massacré le célèbre navigateur.

Notre compatriote ne s'est pas borné à ce seul genre : on possède de lui une amusante parodie, la *Complainte des Barnécides*, destinée à célébrer la chute retentissante d'une des plus mauvaises tragédies de la Harpe ; la correspondance de Grimm raconte avec humour la déconvenue du malheureux poète, qui, ayant mené sa femme aux Boulevards, rencontra dans les plus humbles boutiques de sanglantes allusions à ce *four noir* ; telles ces *cannes à la Barnécide*, qui moyennant une légère pression sur un bouton habilement dissimulé, faisaient entendre un coup de sifflet strident.

Mentionnons encore une curieuse comédie, le *Portefeuille ou la Fille comme il y en a peu*, composée en collaboration avec Audinot : c'est l'histoire — réelle aussi — d'une courtisane éminemment vertueuse, qui, traquée de toutes parts, et par ses créanciers et par un propriétaire aussi rapace que libertin, rapporte fort honnêtement à monsieur le commissaire un portefeuille de cinquante mille écus qu'elle vient de trouver. Or, — voyez le miracle ! — le propriétaire n'est autre que le père de son amant ; le bonhomme, fort ému, ne va pas jusqu'à proposer à la tendre et héroïque Rosalie d'épouser son fils, mais il lui donne du moins les moyens de vivre honorablement.

Tout cela n'est à coup sûr ni *Marion Delorme*, ni la *Dame aux Camélias*, mais c'est une amusante et sincère peinture de mœurs, comme on n'en trouvera plus, trente ans plus tard, quand l'Empire, puis la Restauration, auront jeté leur lourd et hypocrite manteau de décence pharisienne sur le théâtre comme sur tout le reste.

J'ai gardé pour la fin une piécette fantaisiste que je considère comme le chef-d'œuvre d'Arnould et qui manque à nos collections bisontines : *le Sérail à l'Encan*, dont le hasard, dieu des collectionneurs, m'a permis d'acquérir un

exemplaire ; sur une donnée badine et sentimentale, qui rappelle les *Trois Sultanes*, et semble parfois annoncer *Namouna*, cet ouvrage renferme, avec un agréable défilé de houris de tous les aspects et de toutes les nationalités, une suite ininterrompue de ces plaisanteries piquantes que le beau sexe pardonne volontiers, car elles visent ces défauts auxquels une femme tient plus qu'aux plus admirables vertus : la coquetterie, la légèreté, la jalousie, tout ce qui constitue proprement le charme féminin.

Il y a, dans ce petit acte, des tirades fort bien venues, qui montrent ce qu'aurait pu faire Arnould avec plus d'étude et de loisir. Voyez plutôt en quels termes le cadî, chargé de vendre le sérail d'un vizir disgracié, annonce aux acquéreurs la mise aux enchères d'une chanteuse italienne :

« Numéro trente-trois. La signora Léonore Varina, dont le gosier brillant a fait pendant longtemps les délices de l'Italie.

» Vingt amants, poignardés pour elle, à Naples, attestent ses talents ; autant de lords ruinés par elle, en Angleterre, ont dûment constaté le pouvoir de ses charmes.

» En France, idolâtrée, chantée, chansonnée, inoculée, gravée, sculptée, imprimée dans tous les journaux, déchirée par toutes ses rivales ; rien ne manquait à sa gloire. Mais l'inoculation altéra ses traits, un petit collet altéra ses mœurs, la musique germanique altéra sa voix, les petits soupers altérèrent sa santé, et, pour comble de malheurs, un gentilhomme provençal, plus altéré d'argent que d'amour, altéra si bien sa fortune, que, forcée d'abandonner la France pour retourner dans sa patrie, un corsaire algérien la reprit sur un pirate anglais qui venait de s'en emparer, et nous la vendit. »

Voilà parler bien longtemps sans doute d'un compatriote

(1) *Le Sérail à l'Encau*, sc. XI.

obscur, qui n'eut d'autre gloire que d'amuser, pendant quelques années. l'oisiveté du public parisien. Après tout, il avait quelque esprit, et se recommandait par d'autres estimables qualités : il n'y a pas un mot contre ses mœurs dans l'*Espion du Boulevard*, qui déverse l'ordure sur presque tous les acteurs des petits théâtres d'alors : les *Almanachs forains* ne parlent de lui qu'avec les plus grands éloges.

Peut-être y eut-il chez cet humble cabotin plus de finesse intellectuelle et plus de tenue morale que chez maint personnage officiel, pompeux et chamarré, solennel et vide, auquel les biographies consacrent de complaisantes et copieuses notices.

M. Ch. BEAUQUIER, député du Doubs, donne le résumé d'une étude qu'il prépare et qui paraîtra prochainement sur les *Conventionnels du département du Doubs*.

M. Georges GAZIER, conservateur de la Bibliothèque de Besançon, lit l'étude suivante sur *Un manuscrit autobiographique inédit de Charles Nodier* :

MESDAMES,
MESSIEURS,

Après les savantes communications que vous venez d'entendre, vous serez peut-être étonnés de voir se clore un congrès sérieux par celle que je vais vous faire, et qui est d'un caractère beaucoup moins austère.

La faute n'en sera pas tant à moi qu'à un de vos plus grands et aimés compatriotes, Charles Nodier. Et ce que vous n'excuseriez pas de ma part, vous le lui pardonnerez, j'en suis sûr, car c'est à lui que je laisserai la parole le plus souvent possible — ce dont vous ne vous plaindrez pas. Ce Franc-Comtois, plus français par là qu'espagnol, ne dédaignait pas la verve gauloise, et son élégant badinage vous fera

sourire sans vous irriter, d'autant que je le ferai taire quand il dépassera la mesure.

Le manuscrit dont je voudrais vous entretenir dans ces quelques courts instants appartient à la Bibliothèque de Besançon, mais n'avait pas été identifié jusqu'à ce jour. Il se trouvait au milieu de liasses de papier dont le classement n'avait pas encore été complètement achevé. Il se compose de quelques feuillets qui semblent avoir été arrachés d'un cahier. La fin a disparu et il y a des lacunes dans la partie qui nous reste. Sur la feuille de couverture se trouvait inscrite au crayon la mention : Nodier, suivie d'un point d'interrogation.

Un rapide examen a suffi pour nous convaincre qu'il était bien l'œuvre de l'illustre comtois. La comparaison de l'écriture du manuscrit avec celle de Nodier était déjà une preuve suffisante, mais, en outre, la personnalité de l'auteur apparaît assez clairement pour qu'aucun doute soit possible. L'auteur se nomme à un moment donné Charles Anonyme Trois étoiles, faisant allusion aux circonstances particulières de sa naissance, et donne la date de cet événement, 29 avril 1780, date confirmée par les registres de l'état-civil. Il parle encore de divers faits dont on retrouve le récit dans ses « Souvenirs de jeunesse. » Enfin son style, si personnel et original suffirait à le faire reconnaître à une première lecture, comme vous allez vous en rendre compte.

D'autres considérations dans le détail desquelles je ne puis vous faire entrer, permettent de dater d'une façon certaine la composition de ce manuscrit écrit par Nodier dans la seconde moitié de l'année 1799, entre le commencement de juillet et la fin de septembre, avant et après le 18 brumaire. Nodier, âgé de 19 ans, était alors bibliothécaire adjoint de l'Ecole centrale de Besançon, mais sa jeunesse et son inexpérience lui faisaient considérer ce poste comme une sinécure, et la littérature et d'autres plaisirs moins nobles l'attiraient davantage. C'est même à ce moment qu'il se laissa entraîner, avec

d'autres camarades, à la petite manifestation bien connue du 22 thermidor an VII, sur la place Granvelle. Vous savez comment ses amis et lui s'amuserent ce jour là à parodier sur cette place, devant un public nombreux, une séance d'un clubjacobin. La police s'émut, les jeunes conspirateurs furent arrêtés, enfermés à l'hôtel de ville et traduits devant le tribunal criminel. Ils furent acquittés, car on mit sur le compte d'une légère excitation produite par des libations un peu trop copieuses cette espièglerie sans conséquence. Mais Nodier perdit, semble-t-il, sa place à la bibliothèque.

A la fin de son manuscrit, il dit quelques mots de ses démêlés avec la police, démêlés qui arrêterent pendant quelque temps la composition de son petit travail :

» Il y a un mois que je n'ai écrit ! Un mois que je n'ai pu écrire !

» La police a trouvé mauvais que je portasse des cheveux courts et un bonnet de maroquin.

» Je me suis brouillé avec la police...

» La police m'a fait rouer de coups par deux cents de ses affidés et je n'ai rien dit.

» La police a décerné contre moi un mandat d'arrêt et je me suis sauvé.

» La police me fait rechercher, et me voici... Comment diable voulez-vous qu'on écrive... »

Le manuscrit de Nodier est ainsi intitulé :

» Moi-même, roman qui n'en est pas un, tiré de mon portefeuille gris de lin,

» Pour servir de suite et de complément à toutes les platitudes littéraires du XVIII^e siècle. »

Comme tous les ouvrages de l'époque, celui-ci débute par une épître dédicatoire. Mais à qui Nodier peut-il bien dédier une telle œuvre ? Il se pose à lui-même cette question :

» Tout ignorant que je suis, Monsieur, j'ai reçu ce qu'on appelle de l'éducation. On m'a donné un maître de musique, et j'ai fini par savoir la gamme assez couramment. On m'a fait apprendre des langues et j'ai oublié le français en apprenant le latin. On m'a enseigné les mathématiques et je suis très sûr que deux et deux font quatre par une raison toute simple, dont je ne me souviens plus. J'ai abandonné l'histoire naturelle pour la chimie, la chimie pour le dessin, le dessin pour la littérature, la littérature, le dessin, la chimie et l'histoire naturelle pour une précieuse, la précieuse pour une prude, la prude pour une comédienne, la comédienne pour le trente et quarante, le trente et quarante pour une femme mariée, et j'achève mon éducation.

» Il y a plus, Monsieur, j'ai fréquenté le beau monde et je m'y suis ennuyé. J'ai vu représenter tous les drames de Mennier, toutes les tragédies de Chénier, tous les opéra scomicolarmoyants de Marsollier, et je m'y suis ennuyé ! J'ai lu les discours de la Harpe, les madrigaux de Demoustier, les romans de Duminil, et je m'y suis ennuyé comme à une séance de l'Institut.

» J'ai vu, ce qui s'appelle vu, le beau sexe du bon genre ; j'ai filé le parfait amour, j'ai distillé l'élixir de la galanterie ; j'ai entendu nos merveilleuses faire de l'esprit à la journée ; j'applaudissais en baillant, et j'ai failli mourir d'ennui, parole d'honneur.

« Je me suis lancé dans un autre monde. Je suis devenu le pilier des tavernes et je me suis délectablement enivré. J'ai passé mes journées à table avec des libertins et mes nuits... »

Ici, je suis obligé de m'arrêter dans ma lecture, car Nodier a beau dire que ce n'est pas pour les demoiselles qu'il écrit, il reconnaît lui-même que son quart d'heure de libertinage est arrivé. Et ce quart d'heure va durer des heures entières et inspirer presque tout le reste du manuscrit. Le voilà, en effet, qui entame l'histoire de ses amours, et, sur

ce chapitre il est intarissable et entre dans un luxe de détails que vous trouveriez exagéré. Je puis du moins vous lire les quelques lignes où il nous met au courant de sa première passion, au reste toute platonique.

« Le 12 juillet 1795, je vis pour la première fois Sophie. Je m'aperçus pour la première fois le 12 juillet de l'an 1795 qu'il y avait de jolies femmes au monde, et pour la première fois, je fus amoureux le 12 juillet de l'an 1795. Pendant les six premiers mois, je fis les doux yeux à Sophie, pendant les six mois d'après, Sophie me fit presque les doux yeux. L'année suivante elle me bouda, parce que trop longtemps je ne lui faisais que les doux yeux. L'année suivante, un fat parut, me débusqua, lui fit les doux yeux pendant un mois... »

Et Nodier fut négligé.

Mais Nodier ne fut pas longtemps aussi timide ! « J'avais 16 ans, nous dit-il, les cheveux bouclés, le teint fleuri, le menton cotonné. Les femmes commençaient à dire de moi : voilà un joli enfant, et je commençais à dire d'elles : voilà de jolies femmes. »

Bref, un jour Nodier rencontra, c'était en 1796, la femme d'un proconsul, d'un représentant en mission. Cette femme aimait la comédie, et Nodier alla de temps à autre déclamer chez elle et répéter avec elle des petites pièces de salon. Tous deux jouèrent ensemble des rôles d'amoureux et bientôt Nodier nous avoue qu'il joua supérieurement son rôle. Il le joua même si bien que des choses qui n'étaient pas dans la comédie se passèrent. Et Nodier fut tout fier d'avoir, dès sa première chute « trompé » (il emploie un autre terme que je laisse à Molière), « trompé, dis-je, vingt-cinq millions de Français dans la personne de leur représentant ».

La bienveillante protection du représentant et de sa femme fit nommer Nodier secrétaire d'un général. Le général avait sa chambre au rez-de-chaussée, la femme du général logeait au premier et Nodier au second étage. Mais

un jour le hasard, ou quelque démon le poussant, fit que Nodier se trompa d'étage. Le même démon amena en même temps le général chez sa femme, et notre pauvre jeune homme reçut un billet de logement pendant neuf jours, au pain et à l'eau, dans la maison d'arrêt de Besançon. Il perdit sa place, mais non moins la sympathie de la générale qui s'appliqua ensuite à le consoler de son mieux.

Mais j'en ai déjà assez, sinon trop dit, sur ce chapitre, et je vous fais grâce de tout ce qui concerne Elisabeth, Juliette, Louise, la belle Marianne, etc., etc. Je pourrais bien sans danger vous lire le chapitre 9, intitulé le « meilleur du livre », mais c'est une page blanche, uniquement marquée de points d'interrogations, d'exclamations, de parenthèses, de virgules, de points et de traits. Ce chapitre rappelle ce fameux sermon d'un orateur qui oublia en montant en chaire le discours qu'il devait prononcer. Il ne perdit pas cependant contenance pour si peu, et se contenta d'accumuler des adverbess, des prépositions et des conjonctions : Mais... si... car... donc... vraiment... en effet... prononcés d'une voix tonnante et suivis d'éloquents silences. Il eut, dit-on, beaucoup de succès.

Je me contenterai, en terminant, de vous lire quelques extraits où Nodier nous parle de sa vocation littéraire et de son goût d'écrire. Il se propose, dit-il, de faire un livre et ce livre, selon lui, intéressera tout le monde.

« Les joyeux y riront avec moi, les mélancoliques y pleureront quand je pleure et cela ne m'arrive pas souvent.

» Les jacobins le prôneront parce que je ne suis pas chouan et les chouans parce que je ne suis pas jacobin.

• Les jeunes filles prometttront à leur mère d'éviter soigneusement les chapitres licencieux, et ne liront que ceux-là.

» Je plairai aux médisants, aux sages, aux gens sensibles, aux roués. Si le ciel permet que quelque journaliste bien lourd dise du mal de moi, je reviendrai à la mode, on me

vantera, on m'élèvera aux nues, on me réimprimera peut-être. »

Mais Nodier n'a pas toujours cette confiance que son livre plaira à tous. Même si son ouvrage est bon, il craint les critiques qui l'empêcheront de réussir.

« Un zoïle s'élève contre moi, il trouve le sujet froid, la conduite extravagante, le style plat, tout l'ouvrage détestable. Le public répète ses déclamations et mon livre est déprisé.

» Un démagogue me dénonce sourdement au censurement de la police. Il a vu à toutes les pages des outrages aux républicains, des provocations à la royauté, des indices de conspiration. On ne me lit pas... pour cause... mais on me condamne et mon livre est séquestré.

» Un tartufe... m'accuse hautement d'être le pervertisseur de la jeunesse, le corrupteur de la morale publique et mon livre est lacéré.

» Les folliculaires, les jacobins, les cagots hurlent en chœur et mon libraire est à l'hôpital.

» Triste et fatale existence que celle d'un écrivain. Il croit avoir imprimé à ses productions le sceau de l'immortalité... il leur survit ; il compte sur la gloire, on le dénigre. Il espère acquérir à force de travaux l'aisance d'une heureuse médiocrité et il meurt de faim dans un galetas. Il ne peut rien publier, rien écrire qui ne froisse un parti, qui ne choque une opinion. »

Aussi Nodier déclare-t-il qu'il ne se fera pas imprimer. Ou s'il met un livre au jour, ce livre traitera de la fidélité des épouses, de la vertu des comédiennes, du désintéressement des fournisseurs, c'est-à-dire, ajoute-t-il, qu'il ne sera composé que de papier blanc.

Et il ajoute cette fière déclaration :

« Moi, je resterai inconnu dans un grenier, avec mon écri-

toire et mes bouquins... Je ferai des couplets qu'on ne chantera pas, des comédies qu'on ne jouera pas, des livres qu'on enverra à l'épicier. . je barbouillerai du papier sans relâche et je porterai encore pendant deux ans mon habit brun qui est troué au coude.»

Heureusement, Charles Nodier n'a pas tenu parole. Il s'est fait imprimer pour le plus grand charme de ses contemporains et de nous-mêmes, et il y a trouvé, par surcroît, l'aisance et la gloire. C'est pourquoi vous m'excuserez de vous avoir présenté cette œuvre de jeunesse, de première jeunesse, du délicieux conteur, et si même, comme c'est possible, sinon probable, il a inventé une grande partie de ce qu'il nous raconte, son récit a encore assez de grâce pour mériter d'être au moins signalé.

La séance est ensuite levée par M. M. THURIET, qui déclare clos le V^e Congrès de l'Association Franc-Comtoise.

VIII. Visite de la Ville

Après la séance publique, les congressistes se sont divisés en plusieurs groupes. Les uns ont visité les *Musées de peinture et d'archéologie*, si renommés et à juste titre, les *Musées Vuillemot, Grenier et Victor Hugo*; les autres sont allés au *Musée d'histoire naturelle*; l'un des plus riches de France, grâce aux legs importants qu'il a reçus. D'autres enfin ont parcouru les salles de notre belle *Bibliothèque municipale*, célèbre en France et à l'étranger par la quantité et la rareté des livres qu'elle possède, et par les inestimables œuvres d'art de toute espèce qu'elle renferme.

Le lendemain 2 août, les congressistes ont été voir le beau panorama qu'on peut admirer du haut de la *Citadelle*, dont M. le général gouverneur de Besançon avait, par une mesure

gracieuse, autorisé l'accès. Puis ils se sont rendus à la *Cathédrale* où le fameux tableau de l'Annonciation de Fra Bartoloméo, le tombeau de Carondelet et la jolie petite chaire dentelée du xv^e siècle où prêcha Saint François de Sales, ont longtemps retenu leur attention. M. le chanoine de Jallerange a bien voulu les introduire ensuite dans le *Palais de l'Archevêché* et dans les appartements somptueusement restaurés et ornés par le cardinal de Rohan. Enfin la curieuse pendule astronomique de la cathédrale leur a montré une fois de plus l'habileté et le goût de nos vieux horlogers bisontins.

Le soir, M. Lebeuf directeur de l'*Observatoire* a fait aux congressistes avec la plus parfaite bonne grâce, les honneurs de l'établissement qu'il dirige avec tant de compétence et de succès.

Bref, ceux-ci ont quitté Besançon emportant le meilleur souvenir de leur réunion dans la vieille cité comtoise et ils se sont donné rendez-vous pour l'an prochain à Belfort.

LISTE DES MEMBRES DU CONGRÈS

MM.

Maurice THURIET, avocat général près la Cour d'appel de Besançon, président de la Société d'Emulation du Doubs, *Président du Congrès*.

Georges GAZIER, conservateur de la Bibliothèque Publique de Besançon, *Secrétaire général du Congrès*.

PERREAU, professeur à la Faculté des Sciences de Besançon, adjoint au maire de Besançon.

TRIGANT-GENESTE, secrétaire général de la Préfecture du Doubs.

L. AUBERT, à Besançon

Dr BAUDIN, membre de l'Académie de Besançon.

CH. BEAUQUIER, député du Doubs.

BONNET, pharmacien, à Besançon.

Abbé P. BRUNE, curé-doyen de Mont-sous-Vaudrey (Jura).

Dr BRUNSWIG, membre de la Société de médecine de Besançon.

Dr BLONDON, à Besançon.

CELLARD, architecte, à Besançon.

CLÉMENÇOT, professeur au lycée de Lons-le-Saunier.

P. CORDIER, agent principal de la Compagnie d'assurances l' « Union », à Besançon.

Dr P. CORDIER, médecin-major des troupes coloniales.

Dr COSTE, bibliothécaire, à Salins.

Henri COULON, avocat, à Besançon.

Abbé DRUOT.

DUBAIL-ROY, secrétaire de la Société belfortaine d'Emulation, à Belfort.

FAUQUIGNON, trésorier de la Société d'Emulation du Doubs, à Besançon.

FEUVRIER, professeur au Collège de Dole.

FEVRET, professeur au Collège de Dole.

Abbé FROMOND, curé de Crissey (Jura).

- GAIFFE**, professeur au lycée de Besançon.
J. GAUTHIER, archiviste de la Côte-d'Or.
Jules GROS, ancien député du Doubs, à Besançon.
GRÉTER, dentiste, à Besançon
LEBEUF, directeur de l'Observatoire de Besançon, professeur à la Faculté des Sciences de Besançon.
Dr LEDOUX, membre de l'Académie de Besançon.
Chanoine LOUVOT, curé doyen de Gray
André MAIRE, à Paris.
MALDINEY, professeur à l'Ecole de Médecine de Besançon, chef de travaux à la Faculté des Sciences.
Dr MARCEAU, président de la Société d'histoire naturelle du Doubs.
A. MERLE, ingénieur des ponts et chaussées, à Besançon.
MONNIER, professeur au lycée de Vesoul.
G. MOURET, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Besançon.
Abbé MOURLOT, curé de Servigny (Doubs).
L. NARDIN, à Besançon.
PAJOT, professeur au lycée de Belfort.
PARIZOT, vice-président de la Société d'Emulation du Doubs, à Besançon.
Abbé M. PERROD, aumônier du Lycée de Lons-le-Saunier.
PICOT D'ALIGNY, conseiller général du Jura.
H. PROST, élève de l'Ecole des Chartes, à Paris.
QUINET, receveur des postes et télégraphes en retraite, à Dole.
Abbé ROSSIGNOT, bibliothécaire de l'Archevêché de Besançon.
Albert ROUX, président de la Société d'Emulation de Montbéliard, à Montbéliard.
Roger ROUX, substitut du procureur de la République, à Vesoul.
Ch SANDOZ, conseiller municipal, à Besançon.
H. SAVOYE, artiste peintre, à Besançon.
VAISSIER, membre de l'Académie de Besançon, conservateur du Musée archéologique de Besançon.
VEILLE, président de la Société des Architectes de Besançon.
VUILLERMET, directeur de la *Revue viticole de Franche-Comté et de Bourgogne*, à Poligny (Jura).

Adhérents qui n'ont pu assister au Congrès

MM.

Ph. BERGER, membre de l'Institut, sénateur du Haut-Rhin,
professeur au Collège de France.

GUILLEMIN, président de l'Académie de Besançon.

Dr MAGNIN, doyen de la Faculté des Sciences de Besançon.

MAIRE, président de la Société grayloise d'Emulation, à Gray.

Abbé BABEY, curé doyen de Foncine-le Haut (Jura).

Dr BERTIN, à Gray.

P. FEBVRE, professeur honoraire de l'Université, à Besançon.

L. FEBVRE, ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé
de l'Université, pensionnaire de l'Institut Thiers.

L. GASCON, professeur au petit lycée de Lyon.

GIRARDOT, professeur au lycée de Lons-le-Saunier.

Ch. GODARD, professeur d'histoire au lycée du Puy.

L. LEBRUN, répétiteur au lycée Victor Hugo.

P. NICOLLE, bibliothécaire-adjoint de la Ville de Besançon.

A. PIDOUX, archiviste-paléographe, docteur en droit, avocat à
Dole.

M. PIGALLET, archiviste du département du Doubs.

Général F. SCHNEEGANS, membre de la Société d'Emulation
de Montbéliard.

TABLE DES MATIÈRES

| | Pages. |
|---|--------|
| I. Réunion plénière | 232 |
| II. Section d'histoire. — Communications de MM. PAJOT, l'abbé FROMOND, H. PROST, l'abbé PERROD A. ROUX, l'abbé ROSSIGNOL, le Dr BLONDOS, Jules GAUTHIER | 232 |
| III. Section d'archéologie. — Communications de MM. GIRARDOT, GROSJEAN, FEVRET, FEUVRIER, VAISSIER, l'abbé BRUNE | 238 |
| IV. Section des Sciences. — Communications de MM. MERLE, LIÉMENCOT, le Dr MARCEAU, MALDINEY | 243 |
| V. Séance plénière. — Vœux présentés au Congrès. — Décisions relatives au Congrès de 1905 | 245 |
| VI. Banquet | 247 |
| VII. Réunion publique | 248 |
| Discours de M. THURIET, président de l'Association | 248 |
| Communication de M. Ch. SANDOZ : <i>La Restauration de l'Hôtel de Ville de Besançon</i> | 254 |
| Communication de M. F. GAIFFE : <i>Un dramaturge bison-tin au XVIII^e siècle, Arnould-Mussot</i> | 262 |
| Communication de M. Georges GAZIER : <i>Un manuscrit au-tobiographique inédit de Ch. Nodier</i> | 271 |
| VIII. Visite de la Ville par les Congressistes | 279 |
| Liste des Membres du Congrès | 281 |

LE LIVRE DE RAISON D'EMMANUEL-SIMON POURCHET

Lecture faite au Congrès des Sociétés savantes
(Association Franc-Comtoise)

Par M. l'abbé Auguste ROSSIGNOT

BIBLIOTHÉCAIRE DE L'ARCHEVÊCHÉ

J'aurais voulu, Messieurs, vous présenter un manuscrit qui m'a intéressé à première vue, mais n'ayant pas eu le temps d'en faire une étude complète, j'y jeterai avec vous un coup d'œil rapide.

Il s'agit d'un *livre de raison*, et vous savez que, depuis une trentaine d'années, on a beaucoup étudié ces documents qui sont aussi précieux pour les historiens que pour les économistes. Ils sont, avant tout, des livres de comptes. mais à côté du prix des divers objets de consommation, on y trouve tout ce qui concerne la famille, la communauté, la paroisse, la province et même la nation. Ils nous exposent, dans toute leur réalité, les multiples manifestations de la vie religieuse, économique, intellectuelle, politique et sociale des siècles passés.

L'auteur du Livre qui m'est tombé entre les mains est un sieur Emmanuel-Simon Pourchet, d'Aubonne, petit village situé sur le second plateau des montagnes du Doubs, à gauche de la route de Mouthier à Pontarlier, canton de Montbenoit. Il fut commencé en 1747 et continué par son premier auteur et ses héritiers jusqu'en 1801. Sur les 406 pages qu'il comprend, 193 seulement sont consacrées aux évène-

ments de chaque jour. A partir de la page 194, il n'est plus guère qu'un recueil de recettes et de remèdes. Une douzaine de pages sont consacrées aux généalogies des principales familles d'Aubonne. Beaucoup d'observations relatives à la culture, aux semailles et aux autres travaux agricoles y sont contenues. Il renferme aussi de nombreux préceptes moraux et des avis qui sont dits *utiles à tous*.

A côté du sentiment de la propriété individuelle qui est un des plus développés chez les habitants de nos campagnes, on voit aussi, non moins vif et non moins jaloux, celui de la propriété commune dans nos villages et paroisses. C'est par des considérations générales sur la propriété que s'ouvre notre manuscrit.

• La terre destinée par le créateur aux besoins de l'homme, fut abandonnée à ses paisibles travaux : après la chute d'Adam, seul avec sa compagne dans cette immensité, il posséda d'abord tout. Et la division du globe, fille de l'esprit d'intérêt et de propriété, ne commença ensuite qu'en faveur des différents partis qui se réunirent en société ; mais bientôt chaque particulier voulut jouir, et de là est venu que l'on appelle la terre de Jean et celle de Pierre, etc. La commodité des établissements a excité l'envie, et pour se défendre on s'est ligué. De là sont venues les nations. Les vainqueurs aux dépens des vaincus, qui ont été faits leurs serfs, se sont divisés entre eux leurs conquêtes. De là sont venus les seigneurs et les sujets.

« La religion de Jésus-Christ a ensuite réuni nombre de ses adorateurs sous la bannière d'un de ses saints, pour ne faire qu'une société où tout était en commun, et une circonférence de plusieurs lieues n'a souvent formé qu'une seule paroisse composée quelquefois de huit ou dix villages qui étaient pour lors des hameaux de la paroisse. La suite des temps les fait ensuite partager leurs terrains, de sorte que presque tous ces dits hameaux font chacun leur communauté. Depuis une grande partie de ces dites communautés

ont bâti des églises. Telle serait l'église de Saint-Gorgon, une des plus anciennes du bailliage de Pontarlier ; elle était la paroisse de plusieurs hameaux tels seraient : Aubonne, Arc-sous-Cicon et autres. Aubonne est ainsi nommé à cause de l'abondance et de la bonté de ses fontaines. »

Les biens communs étaient, dans la plupart des communautés des montagnes du Doubs, assez considérables, pour qu'on n'admit pas quiconque à en jouir. « Avant la conquête française, nous dit Simon Pourchet, les communautés de villages exigeaient un prix des habitants qui venaient s'établir dans leur communauté pour avoir une lettre d'habitantage, lesquels avaient des privilèges de plus que les étrangers, » Les lettres d'habitantage étaient analogues à celles de bourgeoisie. Les unes et les autres ont été supprimées ; mais elles avaient leur raison dans les services rendus. Aujourd'hui encore, dans notre bonne ville de Besançon, et ailleurs, ne faut-il pas certaines conditions de séjour pour avoir droit à l'hospitalisation et aux secours du bureau de bienfaisance ?

Les délimitations entre les communautés voisines étaient affaire importante et les livres de raison nous les signalent avec soin. « En 1743, nous dit le sieur Pourchet, les habitants d'Aubonne délimitèrent avec ceux de Mouthier. Il y eut un terrible débat, surtout à la grange de Brasse et au bois de Rappaus. Le bon Dieu veuille qu'aucun n'ait blessé sa conscience. Il fut nommé des arbitres. Monsieur d'Evillers, lieutenant général à Ornans, y estoit, Monsieur l'avocat Teste et autres. Monsieur Maillet de Vuillafans y était pour notaire. Heureux ceux qui auront bien fait, mais malheureux ceux qui auront blessé leur conscience en ce point ; car ils ont planté une borne proche de la maison des Girardet de là le bois, et l'ancienne s'est retrouvée au-dessus de l'arête derrière chez Girardet ; c'est la seule pierre qu'ils ont trouvée en y faisant leurs coupes. Et les cercles qu'ils ont faits sur Aubonne, aux Combottes Renaud et au-delà du puits de

Rappaus, ainsi qu'à Brasse, dénotent l'avidité et la soigneuse attention des procureurs spéciaux de Mouthier. »

En 1762, une nouvelle délimitation eut lieu. « Il y a dix ou onze ans les habitants d'Aubonne convinrent avec ceux de Saint-Gorgon de planter des limites nouvelles dans les communaux. Ils avaient été limités précédemment, mais il y eut désaccord et les habitants d'Aubonne ne pouvaient produire de titres. Ceux de Saint-Gorgon les cachaient. Ils convinrent avec leur curé, le sieur Détouillon, de l'endroit où il fallait les planter. Quelques jours après, les jeunes gens d'Aubonne s'assemblèrent, réfléchirent, ensuite s'en furent tirer toutes lesdites bornes à mesure que les vieux les plantaient et ils firent bien, car ils les avaient plantées dans le bas des Combes, et, après bien du remuement, les choses en restèrent là.

« Quelques années après les habitants d'Aubonne partageant les bois blancs du bois de Solemant, ils convinrent qu'il fallait aller faire du bois à la Pille, au revers des Combes, dessous Saint-Gorgon. Pourquoi ils me firent écrire un mot de délibération que celui qui serait pris, les autres le soutiendraient ; ce qui fut fait, car nous y fûmes du même jour. En deux endroits on fit plus de cent voitures de bois ce jour là. Les forestiers de Saint-Gorgon nous reportèrent dix-sept et voilà le procès commencé, qui a duré deux ans. Descente se fit par les Messieurs de la gruerie et après bien des frais, on s'arrangea, mais ceux d'Aubonne gagnèrent bien du terrain. » Se rendre ainsi justice soi-même était peut-être le seul moyen qui put attirer l'attention de ceux qui en étaient chargés et par conséquent le seul efficace pour l'obtenir.

Après la propriété privée ou commune, ce qui intéresse le plus le cultivateur, ce sont les récoltes. Aussi sont-elles, chaque année, enregistrées avec soin : la pénurie, l'abondance, les sécheresses, les pluies, les prix du blé et du vin sont exactement notés. De même que les Romains dataient

les événements par les consulats, le sieur Pourchet commence régulièrement son rapport annuel par ces mots : En l'année . . . tel et tel étant syndics, le blé se vendit tant, le vin tant. Il procède ainsi jusqu'en l'année 1790.

En voici quelques exemples avec des chiffres qui pourront intéresser les économistes : « En 1749, Antoine Sancey et Benoist Sancey échevins, le bled s'est vendu jusqu'à la S. Jean-Baptiste quatre à cinq livres l'esmire et à la Saint-Jean il est allé jusqu'à douze livres, mais il est venu presque à son prix à la moisson ; le vin trente-six à quarante livres. En 1750, Jean-Baptiste Aymonin le vieux et Claude Courlet échevins, le bled environ quatre livres, le vin environ trente-six livres. En 1755, Louis Sancey et François Léoutre échevins, voici la bonne année, mes amis, le bled environ trois livres dix sols et le vin vingt livres. En 1757, François Viennet et Joseph Sancey échevins, le bled aux environs de quatre livres, le vin un louis d'or. Mais l'un des premiers jours du mois de may les vignes gelèrent, le vin doubla et même tripla de prix. »

Comme Jean-Claude Mercier de Mamirolle, dont j'ai étudié le *livre de raison*, Emmanuel-Simon Pourchet ne veut pas être ignorant des choses de son pays et il consacre un certain nombre de pages de son livre à l'histoire de la province. Ces notes sont tirées de manuscrits assez répandus à cette époque. L'un d'eux, attribué à Claude-François d'Orival, faisait remonter l'origine de Besançon jusqu'à la guerre de Troie : « L'an de la création du monde deux mille sept cent septante-cinq, avant l'avènement de notre Rédempteur, deux mil sept cent soixante-neuf, la cité de Chrysopolis fut édifiée, après la destruction de Troie, par Achil, fils d'Hector Françon et par des payens, lesquels passèrent la mer et vinrent en Gaule, etc ». Ces pages sont textuellement reproduites par Pourchet et par Jean-Claude Mercier.

D'autres événements plus rapprochés de nous et plus certains sont notés par le sieur Pourchet. Il nous apprend d'a-

bord que jusqu'en 1537 Aubonne fut un des vingt villages francs dépendant de Pontarlier. « Tous les villages formés dans l'étendue de l'ancien territoire de Pontarlier s'appelaient Bouchoyage. Leur liberté originaire était la même que celle de Pontarlier et il n'y avait point de vrai seigneur, en sorte qu'ils n'étaient point gênés pour leur bois comme les voisins. Le droit de bouchoyage s'y est conservé plus longtemps. Vingt villages participèrent au droit de cité, tant pour les élections des magistrats que pour l'administration de la commune. Ils n'y ont renoncé qu'en 1537, par un traité où ils sont tous dénombrés. •

En 1748, le seigneur d'Aubonne était, pour moitié, le maréchal duc de Randan, en tant que seigneur de Châteaueux, et pour l'autre moitié, Messieurs Marguier d'Aubonne qui tenaient cette seigneurie par acquisition du roi depuis 1706. Ils l'avaient acquise pour une somme de 1,800 livres.

Le seigneur avait droit de haute, moyenne et basse justice pour tous délits, forfaits, battue, rescousse et autres. se commettant sur le territoire de la seigneurie. Les revenus de ladite seigneurie se réduisaient à une cense de six livres estevenantes, appelée la giste d'Aubonne, payable à Châteaueux, sous peine de trois sous estevenants d'amende.

Voici quelques autres faits intéressant la province.

La présente année 1784, messieurs les avocats de Besançon sont en procès au conseil avec le parlement au sujet de l'un d'eux qui a fauté, et les avocats veulent le rayer du catalogue des avocats et le parlement ne veut pas ; ces messieurs les avocats prétendent être indépendants du parlement pour cet objet. En conséquence ils sont tous interdits ; pas un ne plaide, ni ne donne avis, si ce n'est comme en contrebande, en cachette.

« En 1674 pareille affaire s'était présentée à propos du nom de Messieurs ou Nosseigneurs à donner à Messieurs du parlement. Les avocats perdirent leur procès. Celui-ci

sera jugé à la Saint-Martin. C'est le pot de terre contre le pot de fer. »

Il ne fut jugé qu'en 1785, mais, comme le sieur Pourchet le prévoyait, les avocats furent condamnés.

Nous trouvons mentionnés dans le livre du sieur Pourchet, des faits plus généraux : « En 1755 la terre a tremblé à plusieurs endroits de l'univers. La ville de Lisbonne a été renversée, quelques maisons à Besançon un peu écroulées, mais peu dans nos environs. C'est dans le mois de novembre et encore plus de décembre que cela est arrivé. »

Le souvenir des guerres de 1636 était encore vivant du temps de Simon Pourchet ; on le voit à la manière dont il en parle : « Mon ayeul était Denis Pourchet : c'était le temps de guerres presque continuelles. Les Suédois, ceux-là, tuaient tout. Plusieurs camps-volants venaient ravager après eux. M. Franchet traita avec eux pour une somme d'argent. On était comme l'oiseau sur la branche, obligé chaque année plusieurs fois à courir promptement se cacher et quelquefois y rester plus de deux ou trois mois. Ils faisaient du pain comme ils pouvaient, dans les rochers, dans les cavernes ; les habitants de ce temps-là étaient plus curieux de l'argent que des fonds à cause des guerres. Pendant sept ans de temps on n'avait pu semer un grain. »

Simon Pourchet nous parle ainsi des évènements de l'an 1789 : « L'année 1789, grand remuement dans le royaume de France. Le roy, se trouvant en besoin d'argent, fit faire une assemblée nationale des trois ordres, qui sont le clergé, la noblesse et le tiers état qui sont les roturiers. Toutes les communautés assemblées ont fait un cahier de plaintes et ont nommé des députés pour s'assembler dans les bailliages, là où on refondra les dits cahiers tout en un seul, pour les porter aux grands bailliages, qu'il y en a quatre dans la province, et là encore on refondra lesdits cahiers en un seul pour chaque grand bailliage, et on a choisi des députés pour Versailles, qui y ont bien des maux. Mais le peuple de Paris

soutient le tiers état au péril de la vie, qu'il s'y est déjà bien répandu du sang à Paris, parce que la noblesse et le grand clergé a de la peine à payer comme nous, c'est-à-dire sans privilège. On verra cy après. Mais bien des communautés ont fracassé les châteaux de leurs seigneurs, brûlé les titres, etc. Dans Aubonne on n'a rien fait de tout cela, et je crois qu'ils s'en trouvent bien. Le 29 juillet plusieurs communautés sur les côtes de Vuillafans, y ayant quatre à cinq cents hommes, ont descendu audit Vuillafans, ont pris leurs papiers chez M. le châtelain Maillet, les ont brûlés sur la place. Le bruit répandu à Lod, Mouthier, Aubonne et tout le val du Sauget, val d'Usier, val de Maillet, toutes contrées ayant milice bourgeoise sont allées au secours, croyant être l'ennemi, d'une guerre civile formée par la noblesse, mais ayant appris ce que c'était, on a été apaisé. Pas moins chaque communauté garde la nuit. Il y a dix hommes chaque nuit à Aubonne de garde ; ainsi des autres, à proportion du nombre des habitants. Plusieurs sauvaient déjà des paquets.

• Nous avons un bon ministre pour le peuple, nommé M. Necker, que la noblesse ne peut voir, du moins la grande noblesse, mais pas tous ; il y en a encore pour le tiers état ainsi que le petit clergé.

• En 1789, l'assemblée des états-généraux a bien renouvelé des affaires, levé toutes les gabelles ; tous les droits honorifiques des seigneurs supprimés sans indemnité ; le surplus de leurs droits rachetables, etc. Pour ainsi M. d'Aubonne a ôté ses bancs de la chapelle, laquelle appartient à présent en toute propriété à la communauté. Cela est bien juste ; il n'y a que vingt ans que la communauté l'avait construite sans que M. d'Aubonne y ait contribué d'un sol. »

Il semble qu'arrivé au moment de la terreur révolutionnaire, Simon Pourchet n'ait plus osé consigner ses pensées et ses opinions dans son livre de raison. Il ne dit presque plus rien des événements, sous prétexte qu'il y aurait trop à

dire, mais n'est-ce pas plutôt par crainte de voir son livre tomber entre les mains de gens qui auraient pu le traiter comme suspect ?

« Les nouvelles sont si abondantes, dit-il, qu'on n'en peut rien marquer. C'est le monde renversé ; le tiers état l'emporte sur la noblesse et le clergé, de sorte qu'il n'y a plus de noble, plus de seigneur et même de nom, plus de privilège de quelque façon que ce soit pour les deux premiers ordres. Le tout sera accordé par le mérite et ceux du tiers état ont autant de droits d'être évêques, archevêques, etc., ainsi qu'aux charges du barreau, le tout au mérite. Cela est bien juste ». Deux mots paraissent résumer toutes ses impressions : « La Révolution a, depuis 1790, fait bien des ravages ; le gouvernement nouveau a réprimé bien des abus. »

Nous avons dit que le livre de Simon Pourchet renferme un grand nombre d'observations relatives à la culture et aux travaux agricoles ; il contient aussi de nombreux préceptes moraux et hygiéniques, et il semble, dans sa dernière partie, n'être plus qu'un recueil de remèdes et de recettes. Nous allons en citer quelques passages pour en avoir une idée. Voici d'abord « un avis salutaire pour le spirituel et le temporel, sur la sobriété. »

« Qu'est-ce donc que la sobriété ? c'est une vie d'ordre, de règle et de tempérance. Mais il faut éviter aussi des excès de chaleur, de froid et de travail. L'intempérance fait plus mourir de gens que l'épée. On a l'expérience qu'un homme sobre, sortant de tous ses repas ayant encore un peu d'appétit, est exempt de toutes maladies, même de la peste, et mourrait sans être malade, de pure défaillance de nature, comme une lampe qui s'éteint faute d'huile, et qu'un homme sobre peut vivre longtemps, même un siècle. Il y a deux proverbes : l'un est que qui veut manger longtemps doit manger peu, car moins on mange, plus on vit. L'autre est

que ce qu'on laisse d'aliments fait plus de bien que ce que l'on prend.

• De toutes sortes d'aliments aucuns ne conviennent mieux aux personnes infirmes ou avancées en âge qu'une espèce de panade avec un ou deux œufs. On peut vivre de cela seul et d'une vie aussi longue que saine. Boire peu de vin, n'en faire jamais excès, le mêler de quelque peu d'eau, surtout les plus fumeux. La viande n'est pas saine au corps; l'excès de viande engendre bien des maladies. De trop manger de viande bouche les organes; les yeux en sont affaiblis. Pour trouver la juste mesure de boire et de manger, c'est qu'en sortant de ses repas on puisse être en état de s'appliquer à des fonctions honnêtes, à l'étude, à donner de sages conseils, à paraître en des conversations de gens honnêtes, etc. La nature et la raison demandent que l'on se nourrisse de manière que la faculté animale et la faculté raisonnable ne soient point offensées; la nourriture doit être utile à ces deux facultés et non être un obstacle à leurs fonctions; il faut être aussi en état de s'appliquer après le repas qu'avant. La sobriété rend l'homme vigilant, de bon conseil, sage, toujours de bonne humeur avec tout le monde, gai, honnête, etc. »

Voici maintenant une recette que Simon Pourchet donne comme précieuse: • Recette pour le vinaigre des quatre voleurs, qui est un préservatif dans les maladies épidémiques. Prenez de la rue, de la sauge, de la menthe, du romarin, de l'absinthe, de la lavande, de chacun une poignée. Faites les juster dans quatre pintes de vinaigre de vin blanc. Mettez le tout dans un pot de terre neuf, bien couvert, sur les cendres chaudes pendant quatre jours. Ensuite passez la liqueur dans une chausse et mettez-la dans des bouteilles bien bouchées avec du liège. Mêlez dans chaque bouteille d'une pinte un quart d'once de camphre. Lavez-vous la bouche, frottez-vous les reins, les tempes avec cette liqueur. Respirez-en par les narines. Quand vous irez à l'air, portez

sur vous un morceau d'éponge imbibée de la liqueur pour
la flairer en toute occasion à l'approche d'un lieu suspect.
La bouteille est celle de Paris qui est une bouteille de tiers. »
Terminons par cet avis sur l'amitié :

« De tous les biens le nombre d'amis est le plus utile,
Il faut surtout bien en choisir un entre mille,
L'éprouver une couple d'années,
S'il vous aime, s'il sait se taire
Le ciel qui vous l'a donné
N'a plus de présent à vous faire.

DOIS FAITS A LA SOCIÉTÉ (1903-1905)

Par le DÉPARTEMENT DU DOUBS..... 300 f.
Par la VILLE DE BESANÇON..... 400 f.

Par M. le MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE :

Bulletin du Comité des Sociétés savantes : Bulletin archéologique, 1903-1904 ; historique et philologique, 1904, 1-4. scientifique 1904 ; Congrès à Bordeaux, 1903.

Bibliographie des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de France, t. IV, 3.

Rapport général administratif et économique de l'Exposition universelle internationale de 1900, par M. Alfred PICARD, t. I à t. VIII et pièces annexes.

Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France : Besançon, t. XXXIII et XXXIV ; t. XLI, 3^e supplément, Lyon ; Orléans, t. XLIII ; Arsenal (Paris), Vitry-le-François, Reims, t. XXXVIII et XXXIX.

Bibliothèque de l'École des Chartes, t. LXIV et LXV, 1903-1905.

Annales du Musée Guimet, t. XVI et XVII, 1905 ; *Revue de l'Histoire des religions*, t. L., n^o 3 ; *Bibliothèque de Vulgarisation*, t. XVI ; *Jubilé du Musée Guimet*. — Conférences 1903-1904.

Par MM.

LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE : *Séance de rentrée des Facultés de Besançon*, 1904.

F.-X. PERROT (L'Abbé), membre correspondant : ses deux publications : *Jérusalem* (aller et retour) ; *Mon Village*.

MARQUSET (le Comte Alfred), membre correspondant : *Première levée* ; Armand Marquiset (1797-1859) : *A travers ma vie*, souvenirs classés et annotés par son petit neveu.

MAGNIN (le Dr Ant.), membre résidant : *l'Edaphisme chimique*
— Rapport annuel sur l'exercice 1903 à l'Université de Besançon ; — *La Végétation des Lacs du Jura*, 1904.

JEANNENEY (capitaine), membre résidant : *Conférence sur l'histoire militaire de Besançon* (XVII^e et XIX^e siècles).

LE PRÉFET DU DOUBS : *Rapports et procès-verbaux du Conseil général*, avril et août 1904.

JANET (Charles) : ses notes et observations sur les *fourmis* et les *guêpes*, 4 broch., 1903-1905.

MAUSSIER (P. B). anc. membre de la Société : sa notice sur le *chemin gaulois de Roanne à Saint-Just sur Loire*.

LEBEUF, directeur de l'Observatoire de Besançon : *XV^e R. Bulletin astronomique, chronométrique et météorologique*, 1902-1903 et 1903-1904.

BAUDIN (Docteur), membre résidant : *l'Année sanitaire et démographique à Besançon*, 1903.

COURTOT (J.-G.), membre résidant : *Catalogue de sa bibliothèque*, ouvrages d'apiculture, 1904

LOUVOT (chanoine), membre correspondant : *Etude sur Notre-Dame de Gray*, par M. l'abbé VUILLERÉY.

MAIRE (capitaine), membre correspondant : *Etude sur la Race Man du Haut-Tonkin*.

PRINET (Max), membre correspondant : *Recherches sur la monnaie de Moreium* (Morey).

ENVOIS DES SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES (1903-1905)

- Mémoires de la Société zoologique de France*, t. XVI, 1903.
Revue de l'Histoire de Versailles, 1903.
Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile de France, t. XXX, bulletin 1903. — Lettres de M. de Marville, lieutenant-général au ministre Maurepas, 1742-1747, par M. A. DE BOISLISLE, t. II.
Congrès archéologique de France (Société française d'archéologie), à Troyes et à Provins en 1902.
Journal des Savants, 1903, 1904 et 1905 en cours.
Académie des Inscr. et Belles-Lettres, Comptes rendus, 1903-1904.
Revue épigraphique (M. ESPÉRANDIEU), 1903, t. V, 1904, 113-114.
Revue des Etudes grecques, t. XVI et XVII, 1903-1904.
Bulletin et Mémoires de la Société des Antiquaires de France (Mettensia), 1903 et 1904. Bulletin et mémoires, 7^e série, t. III, 1903 ; — Centenaire, 1904.
Revue des Etudes historiques, 69^e année, 1903.
Bulletin de la Société de botanique de France, 1903-1904 ; Tables ; Session à Bordeaux, 1904.
Comptes rendus de la Société de secours des Amis des Sciences, 1903 et 1904.
Revue africaine, 250-255, 1904.
Ornis, Société ornithologique, t. XII, 1903-1904.
Bulletin de la Société philomatique de Paris, 1902-1903.
Société française de Physique, 1903-1904, 1-2.
Bulletin de la Société pour la protection des paysages de France, 1903-1904.
Société de botanique de France, 1904.
Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris, t. IV, 1903, t. V, 1904.
Spelunca, 1903, t. V, nos 36 à 39, 1905.
Annuaire de la Société philotechnique de Paris, 1903.

Bulletin de la Société des sc. hist. et nat. de Semur-en-Auxois, 1902-1903.

Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône. — Histoire de Sancey-le-Grand, par M. L. NIEPCE, t. III.

Bulletin de la Société hist. et archéol. de Langres, 1904.

Annales de la Société d'Emulation des Vosges, 1903 et 1904.

Bulletin de la Société philomatique Vosgienne.

Annales de la Société d'Emulation de l'Ain, 1903 et 1904.

Le Sillon (Vesoul), 1903-1904.

Bulletin de la Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire, 1903-1904.

Bulletin de la Société belfortaine d'Emulation, 1903.

Annales de l'Académie de Mâcon, 3^e s., t. VII, 1902; t. VIII, 1903.

Revue viticole et horticole de Franche-Comté (Poligny), 1903 et 1904.

Bulletin de la Société des sciences naturelles et d'archéologie de l'Ain, 1903 et 1904.

Société d'histoire, d'arch. et de litt. de l'arrondissement de Beaune, 1901 et 1902.

Bulletin de la Soc. d'agr. sc. et arts de la Haute-Saône, nos 2 et 3, 1902-1903.

Mémoires de la Société d'Emulation de Montbéliard, t. XXX et XXXI, 1903 et 1904.

Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Besançon, 1903 et 1904.

Bulletin de la Société Grayloise d'Emulation, nos 6, 7, 1904.

Bulletin des séances de la Société des sciences de Nancy, t. V, 1904.

Bulletin de la Société des sciences naturelles de l'Yonne, t. VII, 1903 et 1904.

Revue Bourguignonne, publiée par l'Université de Dijon, t. XIV, 1-2, 1903-1904; — *Le Mystère de la Passion en France du XIV^e au XVI^e siècles*, par M. Emile ROY, 2 vol.

Mémoires de la Société Bourguignonne d'histoire et de géographie, t. XX, 1904.

Mémoires de la Société d'agr. com. sc. et arts du département de la Marne, 1903.

Société d'histoire naturelle d'Autun, 16^e bull., 1903.

- Bulletin trimestriel de la Société d'histoire naturelle de Mâcon*, t. II, 1904.
- Mémoires de la Société académique d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts du département de l'Aube*, t. XI, 1903.
- Bulletin de la Société industrielle et agricole d'Angers*, 1903.
- Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise*, 1903.
- Revue de Saintonge et d'Aunis*, t. XXIV, 1904, t. XXV, 1-2, 1906 et Table.
- Revue historique et archéologique du Maine*, 1903.
- Bulletin et Mémoires de la Société historique et archéologique de la Charente*, 1903 et 1904. Tables : 1840-1900.
- Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe*, 1903-1904.
- Bulletin de la Société Dunoise*, 1904, nos 138 à 140, 1905, n° 1.
- Annuaire de la Société historique et archéologique de Château-Thierry*, 1902. Tables, 1864-1900.
- Bulletin de la Société archéologique, et historique du Vendômois*, t. XLII et t. XLIII, 1904.
- Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orléanais*, t. XIII, 1904, 1.
- Revue de Saintonge et d'Aunis*, t. XXIII et XXIV, 1904.
- Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2^e série, 1903, 1904, t. X.
- Bulletin de la Société des sciences naturelles de l'Ouest de la France*, 1904 et 1905.
- Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen*, 1902-1903.
- Recueil des publications de la société havraise d'études diverses*, 1901 et 1902.
- Mémoires de la Société des sciences naturelles et mathématiques de Cherbourg*, 4^e série, t. III et IV, 1903 et 1904.
- Bulletin de la Société libre d'Emulation, du Commerce et de l'Industrie de la Seine-Inférieure* (exercice 1902). — Livre d'or, notices, 1903, 1904.
- Bulletin de la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure*, t. XIII, 1, 1904.
- Bulletin de la Société académique de Brest*, 1903.
- Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, t. XXI et XXII, 1903, 1904.

- Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, 1903, 1-2.
Annales de la Société historique et archéologique de Château-Thierry, 1903.
Mémoires de la Société Eduenne, t. XXXI, 1903.
Mémoires de l'Académie de Saint-Quentin. t. XIV, 1899-1900.
Mémoires de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Caen. Tables décennales 1894 à 1903.
Bulletin de la Société de statistique du département de l'Isère, 4^e s., t. VII, 1904.
Bulletin de la Société delphinoise d'ethnologie et d'anthropologie (Grenoble), 1903-1904, 2.
Société d'agriculture de Saint-Etienne, 1903 et 1904.
Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Savoie, t. VI-VIII, 1901-1903.
Revue Savoisiennne, 1902, 1903.
Société Savoisiennne d'histoire et d'archéologie (Mémoires et Documents publiés par la), 1903.
Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres de Savoie, 4^e série, t. X, 1903. Tables, 1825-1903.
Revue scientifique du Bourbonnais et du centre de la France, 1903-1904.
Annales de l'Université de Lyon, 2^e série, 11-15, 1904.
Mémoires et Bulletin de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon, 1898-1904.
Annales de la Société d'agriculture de Lyon, 1903.
Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre, t. XXVII, 1903.
Bulletin de La Diana (Montbrison), t. XIII, 3, 1903 et 1904, t. XIV, 1-3.
Bulletin de la Société historique et archéologique du Limousin, t. LIII et LIV, 1904, 1. (Le t. LIII, Pouillé historique du diocèse de Limoges.)
Académie des sciences de Montpellier : Sciences, t. III et t. IV, 1903 et 1904.
Mémoires de l'Académie de Nîmes, 7^e série, t. XXXVI, 1903.
Bulletin de la Société des sciences de Nîmes, t. XXI, 1903.
Actes de la Société linnéenne de Bordeaux, 6^e série, t. VIII, 1903.
Bulletin de la Société d'étude des sciences de Béziers, 1904.

- Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Marseille*, 1901-1903.
- Répertoire des travaux de la Société de statistique de Marseille*, 1902-1903.
- Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron* : Procès-verbaux des séances, t. XIX, 1903.
- Mémoires de la Société des sciences physiques et naturelles de Bordeaux*, 6^e série, t. II, 2; — Procès-verbaux, 1903 et 1904.
— Observations météorologiques, 1903-1904.
- Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes*, 1904, 1905.
- Annales de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes*, t. XVIII.
- Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France*, 1903, 1904.
- Société agricole, scientifique et litt. des Pyrénées-Orientales*. 45^e vol., 1904. Table générale.
- Bulletin de la Société Vaudoise des sciences natur.*, t. XXXIX, n^o 147-150, 1904.
- Revue historique Vaudoise*, organe officiel de la Société Vaudoise d'histoire et d'archéologie, 1903-1904.
- Actes de la Société jurassienne d'Emulation*, 1902.
- Société des sciences naturelles de Zurich* (Vierteljahrschrift), t. XXXVIII, 1903.
- Antiquaires de Zurich*, LXVIII, 1904.
- Musée national suisse à Zurich*, XII^e rapport annuel, 1903.
- Anzeiger für schweizerische Altertumskunde*, 1903, 1904, 1905, 1.
- Société des sciences naturelles*, à Bâle (Verhandlungen), 1904.
- Société des sciences naturelles de Zurich*, 1904.
- Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. II, 1903.
- Bulletin de la Société neuchâteloise des sciences naturelles*, t. XXVIII, 1899-1900.
- Bulletin de la Société neuchâteloise de géographie*, t. XV, 1904.
- Société d'histoire générale de la Suisse* (Yahrbuch), 1904.
- Société des sciences naturelles*, à Berne, 1903, n^o 1551 à 1564.
- Archives de la Flore jurassienne*, 44-48, 1904.
- Bulletin de la Société d'Histoire naturelle de Metz*, 1904, n^o 23.
- Société des sciences, agr. et arts de la Basse-Alsace*, 1903-1904.

- Académie royale de Belgique* : Mémoires couronnés et mém. des savants étrangers, t. LXI à LXVI, Bulletin, *lettres* 8-10, *sciences*, 8-10, 1903; 3-4, 1904; Coll. in-4°, t. LXII, nos 4-6; Coll. in-8°, t. LXIV et LXV. — Annuaire, 1905.
- Académie royale d'archéologie de Belgique* (Anvers). — Bulletin, 5^e série, t. V, 3 et t. VI, 1-5, 1904. Table : 1843-1900.
- Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, t. XVII et XVIII, 1-2. — Annuaire, t. XV, 1904.
- Analecta bollandiana*, 1903-1904, t. XXIII, f. 2-4, 1904, t. XXIV, 1, 1905.
- Bulletin de la Société géologique de Belgique*, t. XXX, 1904.
- Université de Christiania*, 1901.
- Académie des sciences de Stockholm* : Arkiv for Geologie, Botanik, 1904; Handlingar, 36 à 38. — Les prix Nobel en 1901, imprimerie royale de Stockholm.
- Manadsblad, Antiquitets, Stockholm*, 1898-1899, 1901-1904.
- Society philo. and literary of Manchester* : Proceed., 1903-1905.
- Transactions of the Academy of Saint-Louis*, t. XII à XIV.
- Annual report of the Smithsonian Institution*, 1903.
- Geographical society of Philadelphia*, 1903 et 1904.
- Bulletin of the Wisconsin nat. hist. Society*, 1903; Muséum, 21^e rapport.
- Annales du Musée national de Montevideo*, flora Urugaya, t. IV, 1-2. — Geographia del Paraguay, t. I. — Entrega, 1904, 1.
- U. S. Geological Survey* : Monographs, XLIV. — Bulletin, 209 à 213, 1903. — Monographs, XLV : Vermillon iron-bearing district of Minnerson. — Professionnels papers, n° 15. Minerals ressources, Alaska, Vaters supply.
- Public museum of Milwaukee*, 22^e rapport, 1904.
- Service géologique du Portugal*. — Communic., t. V à VII, 1903 et 1904.
- Académie des sciences de Berlin* (Sitzungsberichte, XLI à LIII, 1903; I à LV, 1904.
- Société d'histoire naturelle de Brême* (abhandlungen), XVII, 3, 1903.
- Académie des sciences de Munich* (sitzungsberichte). 1904, 1-4.
- Musée d'histoire naturelle de Vienne* (Annalen), 1903.

- Annales de la Société impériale et royale de Géologie de l'Empire d'Autriche* (Verhandlungen), 1904 (Jahrbuch), 1904 et 1905, 2-3.
- Société botanique de la province de Brandebourg* (Verhandl.), 1904.
- Publication de l'Institut grand-ducal de Luxembourg*, t. XXVIII, 1904.
- New Heidelberger Jahrbucher* (hist. philo.), zu Heidelberg, XII, 2, 1903, XIII, 1, 1904.
- Société physico-économique de Kœnigsberg* (Schriften), 1903.
- Société d'histoire naturelle de Fribourg en Brisgau* (Berichte), 1904.
- Université de Tubingue* : 3 dissertations, 1903-1904.
- Memorie della regia Accademia, sc., let. ed arti in Modena*, 3^e série, t. XIV, 1902.
- R. Deputazione sovra gli studi di storia patria, miscellanea*, 3^e s., 1904.
-

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

Au 30 Juin 1905.

Le millésime placé en regard du nom de chaque membre indique l'année de sa réception dans la Société.

Les membres de la Société qui ont racheté leurs cotisations annuelles sont désignés par un astérisque (*) placé devant leur nom, conformément à l'article 21 du règlement.

Conseil d'administration pour 1905.

| | |
|----------------------------------|--|
| <i>Président</i> | MM. Adolphe PARIZOT, inspecteur honor. des Enfants assistés; |
| <i>Premier Vice-Président</i> .. | M. THURIET, avocat général. |
| <i>Deuxième Vice-Président</i> . | MAGNIN (le Dr Ant.); |
| <i>Secrétaire décennal</i> | Georges GAZIER; |
| <i>Vice-Secrétaire</i> | A. VAISSIER; |
| <i>Trésorier</i> | FAUQUIGNON; |
| <i>Archivistes</i> | KIRCHNER et MALDINEY; |

Secrétaires honoraires... MM. BAVOUX (Vital).
MEYNIER (le docteur).

Membres honoraires (22).

MM.

LE GÉNÉRAL commandant le 7^e corps d'armée (M. le général DECKHERR).

LE PREMIER PRÉSIDENT de la Cour d'appel de Besançon, (M. GOUGEON).

L'ARCHEVÊQUE DE BESANÇON (S. G. M^{gr} PETIT).

LE PRÉFET du département du Doubs (M. GODEFROY).

MM.

LE GOUVERNEUR de la place de Besançon (M. le général DE MAIMBRAY).

LE RECTEUR de l'Académie de Besançon (M. ARDAILLON).

LE PROCUREUR GÉNÉRAL près la Cour d'appel de Besançon (M. MOLINES).

LE MAIRE de la ville de Besançon (M. BAIGUE).

L'INSPECTEUR d'Académie à Besançon (M. GUYON), rue de Vittel.

DELISLE, Léopold, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), ancien administrateur général de la Bibliothèque nationale; Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs. — 1881.

WEIL, Henri, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), doyen honoraire de la Faculté des lettres de Besançon; Paris, rue Adolphe Yvon, 16. — 1890.

DUFOUR, Marc, docteur en médecine, à Lausanne, rue du Midi. — 1886. Membre honoraire, 1896.

SIRE, Georges, correspondant de l'Institut, essayeur de la Garantie, Besançon, rue de la Mouillère, aux Chaprais. — 1847. Membre honoraire, 1896.

PINGAUD, Léonce, correspondant de l'Institut, prof. d'histoire moderne à la Faculté des lettres de Besançon, rue Saint-Vincent, 17. — 1874. Membre honoraire, 1896.

CHOFFAT, Paul, attaché à la direction des services géologiques du Portugal; à Bordeaux et à Lisbonne, rue d'Arco a Jesus, 113. — 1869.

METZINGER (le général), ancien commandant du 15^e corps d'armée, membre du Conseil supérieur de la Guerre, à Paris. — 1899.

ROLLAND, Henri-Marius, capitaine de vaisseau, ancien général de division du cadre auxiliaire en 1870-71, en retraite à Marseille, boulevard National, 20. — 1899.

BERGER, Philippe, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au collège de France. — 1899.

BERTRAND, Marcel, membre de l'Académie des sciences, inspecteur général des mines. — 1899.

PROST, Bernard, inspecteur général des archives et des bibliothèques, à Paris, avenue du Trône, 3. — 1901.

BOUCHOT, Henri, conservateur du cabinet des estampes à la Bibliothèque Nationale, à Paris. — 1901.

BECQUET, Just, statuaire, rue de la Procession, 27, à Paris. — 1904.

Membres résidants (1) (123).

MM.

- AUBERT, Louis, directeur des confections militaires, Grande-Rue, 121. — 1896.
- BADER, bijoutier, rue des Granges, 21. — 1870.
- BAIGUE (le docteur), professeur suppléant à l'école de médecine, rue de la Mouillère. — 1897.
- BAUDIN, Léon, docteur en médecine, directeur du Bureau d'hygiène de Besançon, Grande-Rue, 86 bis. — 1885.
- * BAVOUX, Vital, receveur principal des douanes en retraite; Fontaine-Ecu, banlieue de Besançon. — 1853.
- BEAQUIER, Charles, archiviste-paléographe, député du Doubs; Montjoux, banlieue de Besançon. — 1879.
- DE BEAUSÉJOUR, Gaston, ancien capitaine d'artillerie, place Saint-Jean, 6. — 1897.
- * BERDELLÉ, ancien garde général des forêts, Grande-Rue, 112. — 1880.
- * BESSON (Paul), colonel, directeur d'artillerie, à Besançon, rue Mégevand, 4. — 1894.
- BONAME, Alfred, photographe, rue de la Préfecture, 10. — 1874.
- BLONDEAU, substitut du Procureur de la République, rue Proudhon, 8. — 1895.
- BONNET, Charles, pharmacien, ancien conseiller municipal, Grande-Rue, 35. — 1882.
- BOSSY, Léon, fabricant d'horlogerie, rue de Lorraine, 9. — 1896.
- BOURDIN (le docteur), médecin-major au 7^e bataillon de forteresse, rue Charles Nodier, 30. — 1900.
- * BOUSSEY, professeur agrégé d'histoire au Lycée, président de l'Académie de Besançon, Grande-Rue, 116. — 1883.
- BOUTTERIN, François-Marcel, architecte, professeur à l'École municipale des Beaux-Arts, rue Saint-Antoine, 4. — 1874.

(1) Dans cette catégorie figurent plusieurs membres dont le domicile habituel est hors de Besançon, mais qui ont demandé le titre de *résidant* afin de payer le *maximum* de la cotisation et de contribuer ainsi d'une manière plus large aux travaux de la Société.

MM.

- BOYSSON D'ECOLE**, Alfred, rue de la Préfecture, 24. — 1891.
- BRETENET**, chef d'escadron d'artillerie, rue St-Pierre, 15. — 1885.
- BRETILLOT**, Maurice, banquier, membre de la Chambre de commerce, rue Charles Nodier, 9. — 1857.
- BRETILLOT**, Paul, propriétaire, rue de la Préfecture, 21. — 1857.
- BURLET** (l'abbé), chanoine-archiprêtre, curé de Saint-Jean. — 1881.
- DE BUYER**, Jean, propriétaire, à Besançon et à Saint-Laurent (banlieue). — 1902.
- CELLARD**, Camille, architecte, rue Saint-Pierre, 3. — 1902.
- CÉNAY**, pharmacien, avenue Carnot, 26. — 1897.
- CHAPOY**, Léon (le docteur), ancien directeur de l'Ecole de médecine, Grande-Rue, 11. — 1875.
- DE CHARDONNET** (le comte), ancien élève de l'Ecole polytechnique, à Besançon, rue du Perron, 20, et à Paris, rue Cambon, 43. — 1856.
- CHARLET**, Alcide, avocat, bâtonnier de l'Ordre, rue des Granges, 72. — 1872.
- CHARMOILLAUX**, Eugène, étudiant, rue du Clos, 9. — 1904.
- CHIPON**, Maurice, avocat, ancien magistrat, rue de la Préfecture, 25. — 1878.
- CLAVEY**, président de Chambre à la Cour d'appel, Grande-Rue, 62. — 1902.
- CLERC**, Edouard-Léon, représentant de commerce, rue du Chasnot, 12. — 1897.
- COILLOT**, pharmacien, rue Battant, 2, et quai de Strasbourg, 1. — 1884.
- COLSENET**, Edmond, professeur de philosophie et doyen de la Faculté des lettres, ancien conseiller municipal, rue Granvelle, 4. — 1882.
- CORDIER**, Palmyr, agent principal d'assurances, conseiller municipal, rue des Granges, 37. — 1885.
- CORNET**, Joseph, docteur en médecine, aux Chaprais, rue de la Cassotte, 11. — 1887.
- COURGEY**, avoué, rue des Granges, 16. — 1873.
- COURTOT**, Théodule, commis-greffier à la Cour d'appel ; à la Croix-d'Arènes (banlieue). — 1866.

MM.

- DAYET, André, receveur d'enregistrement à Besançon ; Fontaine-Ecu. — 1901.
- DIETRICH (le docteur), rue Saint-Pierre, 20. — 1892.
- DODIVERS, Joseph, imprimeur, Grande-Rue, 87. — 1875.
- * DREYFUS, Victor-Marcel, doct. en médecine, avenue Carnot (aux Chaprais). — 1889.
- DROUHARD, Paul, conservateur des hypothèques en retraite, rue Saint-Vincent, 18. — 1879.
- DROUHARD (l'abbé), chanoine, rue Saint-Jean. — 1883.
- DUBOURG, Paul, ancien président de la Chambre de commerce, ancien membre du Conseil général du Doubs, rue Charles Nodier, 28. — 1891.
- EYDOUX, Henri-Ernest, administrateur des magasins du Bon-Marché, Grande-Rue, 73. — 1899.
- FAUQUIGNON, Charles, ancien receveur des postes et télégraphes, rue des Chaprais, 5. — 1885.
- FEBVRE, Lucien, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, rue des Fontenottes, 6. — 1904.
- FLOURIN, Georges, industriel, Grande-Rue, 23. — 1898.
- FOURNIER, professeur de géologie à l'Université de Besançon. — 1899.
- FRANCEY, Edmond, avocat, membre du Conseil général du Doubs, ancien adjoint au maire, rue Moncey, 1. — 1884.
- GAIFFE, professeur au Lycée, aux Villas Bisontines. — 1904.
- GAUDERON (le docteur), Eugène, professeur de clinique à l'Ecole de médecine, Grande-Rue, 110. — 1886.
- * GAUTHIER, Jules, archiviste du département de la Côte-d'Or, membre non résidant du Comité des Travaux historiques et archéologiques et du Comité des Beaux-Arts, au Ministère de l'Instruction publique, à Dijon. — 1866.
- GAZIER, Georges, conservateur de la Bibliothèque de la Ville; rue de la Préfecture, 10. — 1903.
- GIRARDOT, Albert, géologue, docteur en médecine, rue Saint-Vincent, 15. — 1876.
- GRENIER, Alfred, inspecteur des forêts, aux Villas Bisontines. — 1904.
- * GRUTER, médecin-dentiste, square Saint-Amour, 7. — 1880.

MM.

GUILLEMIN, Victor, artiste peintre, rue des Granges, 21. — 1884.

HEITZ (le docteur), professeur à l'Ecole de médecine, Grande-Rue, 45. — 1888.

HENRY, Jean, docteur ès sciences, Grande-Rue, 129. — 1857.

HÉTIER, François, botaniste; à Mesnay-Arbois (Jura).]— 1895.

D'HOTELANS, Octave, rue Charles Nodier, 12. — 1890.

JEANNENEY, capitaine au 60^e de ligne, à Montfaucon. — 1904.

KIRCHNER, ancien négociant, quai Veil-Picard, 55 bis. — 1895.

* **KOLLER**, propriétaire, ancien conseiller municipal, ancien membre du Conseil d'arrondissement de Besançon; au Perron-Chaprais. — 1856.

LAMBERT, Maurice, avocat, ancien magistrat, quai de Strasbourg, 13. — 1879.

LEBRUN, Louis, répétiteur au Lycée Victor Hugo. — 1905.

LECLERC, Adrien, conseiller à la Cour d'appel de Besançon, place du Transmarchement, 6. — 1904.

LEDoux, Emile (le docteur), quai de Strasbourg, 13. — 1875.

LIEFFROY, Aimé, propriétaire, conseiller général du Jura, rue Charles Nodier, 11. — 1864.

LIME, Claude-François, négociant, aux Chaprais. — 1883.

LOUVOT, Emmanuel, notaire, Grande-Rue, 14. — 1885.

MACHEREZ, A.; rue Granvelle, 5. — 1901.

MAES, Alexandre, serrurier-mécanicien, rue du Mont-Sainte-Marie, 10. — 1879.

MAGNIN (le docteur Ant.), professeur à l'Université, doyen de la Faculté des sciences, ancien directeur de l'Ecole de médecine, conseiller municipal, ancien adj. au maire, rue Proudhon, 8. — 1885.

MAIROT, Henri, banquier, ancien conseiller municipal, président du Tribunal de commerce, rue de la Préfecture, 17. — 1881.

MALDINEY, Jules, chef des travaux de physique à la Faculté des sciences. — 1889.

MANDRILLON, avocat, Grande-Rue, 19. — 1894.

MARCHAND, Albert, ingénieur, administrateur délégué des Salines de Miserey. — 1888.

MM.

- * MARTIN, Jules, manufacturier, rue Sainte-Anne, 8. — 1870.
MASSON, Valery, avocat, Grande-Rue, 102. — 1878.
MATILE, fabricant d'horlogerie, rue Saint-Pierre, 7. — 1884.
MAUVILLIER, Pierre-Emile, photographe, rue de la Préfecture, 3.
— 1897.
MÉTIN, Georges, agent-voyer d'arrondissement ; à Canot. —
1868.
MICHEL, Henri, architecte-paysagiste, professeur à l'École des
Beaux-Arts ; Fontaine-Ecu (banlieue). — 1886.
MIOT, Camille, négociant, membre de la Chambre de commerce,
Grande-Rue, 104. — 1872.
MIOT, Louis, avoué à la Cour d'appel, Grande-Rue, 104. —
1897.
MONTENOISE, avocat, rue de la Madeleine, 2. — 1894.
MOUROT (l'abbé), secrétaire à l'archevêché. — 1899.
NARDIN, ancien pharmacien, rue de la Mouillère, 1. — 1900.
NARGAUD, Arthur, docteur en médecine, quai Veil-Picard, 17.
— 1875.
NICKLÈS, pharmacien de 1^{re} classe, Grande-Rue, 128. — 1887.
OUTHENIN-CHALANDRE, directeur des Missionnaires d'École ; rue
de la Préfecture, 24. — 1902.
* ORDINAIRE, Olivier, consul de France, en retraite ; Maizières
(Doubs). — 1876.
PARIZOT, inspecteur honoraire des Enfants assistés, rue du
Mont-Sainte-Marie, 8. — 1892.
PATEU, entrepreneur, ancien conseiller municipal, avenue
Carnot. — 1894.
PERRUCHE DE VELNA, conseiller à la Cour d'appel, rue du
Perron, 26. — 1870.
PETITJEAN (l'abbé), aumônier des Enfants assistés, à Château-
farine. — 1905.
PIDANCET, avocat, quai Veil-Picard, 31. — 1905.
* PINGAUD, Léonce, correspondant de l'Institut, professeur
d'histoire moderne à la Faculté des lettres, rue Saint-Vin-
cent, 17. — 1874.
RÉMOND, Jules, notaire, Grande-Rue, 31. — 1881.

MM.

RICKLIN, notaire, rue des Granges, 38; étude : Grande-Rue, 121. — 1879.

ROBERT, Edmond, fabricant d'aiguilles de montres, faubourg Tarragnoz. — 1886.

ROCARDEY, Jean, directeur des contributions indirectes; rue Charles-Nodier, 4. — 1903.

ROLAND (le docteur), professeur à l'Ecole de médecine, rue de l'Orme-de-Chamars, 10. — 1899.

ROSSIGNOT (l'abbé), curé de Sainte-Madeleine, rue de la Madeleine, 6. — 1901.

ROUGET, directeur de l'Ecole normale d'instituteurs de Besançon; rue de la Madeleine, 6. — 1902.

SAILLARD, Albin (le docteur), sénateur, membre du conseil général du Doubs, place Victor Hugo, et à Paris, rue N.-D.-des-Champs, 75. — 1866.

DE SAINTE-AGATHE (le comte Joseph), avocat, archiviste-paléographe, rue d'Anvers, 3. — 1880.

SANCEY, Alfred, négociant, rue d'Alsace. — 1899.

SAVOYE, Henri, artiste peintre, à la Bouloie (banlieue). — 1901.

SIMONIN, architecte, rue du Lycée Victor Hugo, 13. — 1892.

SIRE, Georges, correspondant de l'Institut, essayeur de la Garantie, rue de la Mouillère, aux Chaprais. — 1847.

THOUVENIN, François-Maurice, pharmacien supérieur, professeur à l'Ecole de médecine et de pharmacie, Villa St-Yves, à la Croix d'Arènes. — 1890.

THURIET, Maurice, avocat général à la Cour d'appel de Besançon, rue du Perron, 16. — 1901.

TRUCHI DE VARENNES (vicomte Albéric DE), rue de la Lue, 9. — 1900.

VAISSIER, Alfred, conservateur du Musée archéologique, Grande-Rue, 109. — 1876.

VAISSIER, Georges (le docteur), Grande-Rue, 109. — 1898.

* **VANDEL**, Maurice, ingénieur des arts et manufactures, à la Rochetaillée, par Saint-Uze (Drôme). — 1890.

* **VAUTHERIN**, Raymond, ancien capitaine du génie, villa Sainte-Colombe, rue des Vieilles-Perrières. — 1897.

MM.

VERNIER, Léon, professeur à la Faculté des lettres, rue Sainte-Anne, 10. — 1883.

VIEILLE, Gustave, architecte, inspecteur départemental des sapeurs-pompiers, rue des Fontenottes, sous Beauregard. — 1882.

WEHLÉ, négociant, rue Battant, 11. — 1894.

—————

Membres correspondants (101).

MM.

- * **ALMAND**, Victor, capitaine du génie, officier d'ordonnance du général Carette; à Marseille.
- ANDRÉ**, Ernest, notaire; rue des Promenades, 17, Gray (Haute-Saône). — 1877.
- * **BARDET**, juge de paix; à Brienne (Aube). — 1886.
- BARBEY**, Frédéric, archiviste paléographe; rue de Luxembourg, 32, à Paris, et au château de Valleyres, canton de Vaud. — 1903.
- BERTIN**, Jules, médecin honoraire des hospices de Gray (Haute-Saône), quai du Saint-Esprit, 1. — 1897.
- BETTEND**, Abel, imprimeur-lithographe; Lure (Haute-Saône). — 1862.
- BEY-ROZET**, Charles, propriétaire et pépiniériste; à Marnay (Hte-Saône). — 1890.
- BIXIO**, Maurice, agronome, membre du conseil municipal de Paris; Paris, quai Voltaire, 17. — 1866.
- BIZOS**, Gaston, recteur de l'Académie de Bordeaux. — 1874.
- BOISSELET**, Joseph, avocat; Vesoul (Haute-Saône). — 1866.
- BOUTON**, René, juge au tribunal de Baume-les-Dames. — 1903.
- * **BREDIN**, professeur honoraire; à Conflandey, par Port-sur-Saône (Haute-Saône). — 1857.
- * **BRIOT**, docteur en médecine, membre du conseil général du Jura; Chaussin (Jura). — 1869.
- DE BROISSIA** (le vicomte Edouard FROISSARD); à Blandans, par Domblans (Jura). — 1892.
- BRUNE** (l'abbé), Paul, curé-doyen de Mont-sous-Vaudrey, correspondant des Comités des Travaux historiques et des Monuments historiques au Ministère; Mont-sous-Vaudrey (Jura). — 1903.
- * **BRUAND**, Léon, inspecteur des forêts; Paris, rue de la Planche, 11 bis. — 1881.
- BURIN DU BUISSON**, préfet honoraire; à Besançon, rue Moncey, 9, et à Cramans (Jura). — 1878.
- CHAPOY**, Henri, avocat à la Cour d'appel; Paris (VI^e), rue Bonaparte, 33. — 1875.

MM.

- MADIOT**, Victor-François, pharmacien ; Jussey (Haute-Saône). — 1880.
- MAIRE**, André, étudiant à la Sorbonne ; Paris, rue de Sontay, 4. — 1903.
- MAIRE**, Victor-Louis, capitaine au 22^e régiment colonial, breveté des langues orientales ; rue Mégevand, 13, Besançon. — 1903.
- MARQUISET** (le comte Alfred), rue Gounod, 1, à Paris. — 1897.
- * **MASSING**, Camille, manufacturier à Puttelange-lez-Sarralbe (Lorraine allemande). — 1891.
- DE MARMIER** (le duc), membre du Conseil général de la Haute-Saône ; au château de Ray-sur-Saône (Haute-Saône). — 1867.
- DE MENTHON** (le comte René) ; Menthon-Saint-Bernard (Haute-Savoie), et château de Saint-Loup-lez-Gray, par Sauvigney-lez-Angirey (Haute-Saône). — 1854.
- MEYNIER** (le docteur), Joseph, médecin principal de l'armée territoriale ; aux Eterpas-Vallorbe (Suisse). — 1876.
- * **DE MONTET**, Albert ; Chardonne-sur-Vevey (Suisse). — 1882.
- DE MOUSTIER** (le marquis), député et membre du Conseil général du Doubs ; château Bournel, par Rougemont (Doubs), et Paris, avenue de l'Alma, 15. — 1874.
- DE MOUSTIER** (le Comte Lionel) ; château Bournel (Doubs) et avenue de l'Alma, 17, à Paris. - 1903.
- PARIS**, docteur en médecine ; Paris, rue du Cherche-Midi. — 1866.
- PERRONNE**, Marcel, ancien conseiller de préfecture ; Dijon. — 1903.
- * **PERROT** (l'abbé), F.-Xavier, curé-doyen de Mandeure (Doubs). — 1902.
- * **PIAGET**, Arthur, archiviste cantonal et professeur à l'Académie de Neuchâtel (Suisse). — 1899.
- PIDOUX**, André, archiviste paléographe, avocat stagiaire, rue du Collège, à Dole (Jura). — 1901.
- PIQUARD**, Léon, docteur en médecine ; à Chalèze (Doubs). — 1890.
- PIQUEREZ**, Charles, explorateur ; à Besançon, rue de Fontaine-Argent. — 1898.

MM.

- PIROUTET**, Maurice, géologue; à Salins. — 1898.
- QUENOT**, Prosper, instituteur à Orchamps-lez Dole (Jura). 1903.
- RAMBAUD**, Alfred, ancien sénateur, membre du Conseil général du Doubs, ancien ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; Paris, rue d'Assas, 76. — 1881.
- * **REBOUL DE LA JULHIÈRE**, au château du Grand-Vaire (Doubs). — 1903.
- REEB**, E., membre correspondant de l'Académie des sciences, président honoraire de la Société de pharmacie d'Alsace-Lorraine; à Strasbourg. — 1901.
- RENAULD**, Ferdinand, botaniste, ancien commandant du palais de Monaco; rue des Templiers, à Vence (Alpes-Maritimes). — 1875.
- RICHARD**, Auguste, pharmacien; Nice, rue Miron, 27, et Autet (Haute-Saône). — 1876.
- * **RICHARD**, Louis, médecin-major de 1^{re} classe à Belfort, 5, faubourg de Lyon. — 1878.
- RIPPS** (l'abbé), curé d'Arc-lez-Gray (Haute-Saône). — 1882.
- ROUZET**, Charles-François, architecte; à Dole (Jura). — 1898.
- ROUX**, Roger, substitut du procureur de la République; Vesoul. — 1903.
- ROY**, Emile, professeur à la faculté des lettres de Dijon, rue de Mirande, 9. — 1894.
- ROY**, Jules, professeur à l'École des Chartes; Paris, rue Spontini, 9. — 1867.
- * **SAILLARD**, Armand, négociant; Villars-lez-Blamont (Doubs). — 1877.
- SCHLAGDENHAUFFEN**, directeur honoraire de l'École de pharmacie de Nancy, 63, rue de Metz. — 1901.
- TRAVELET**, Nicolas, propriétaire, maire de Bourguignon-lez-Morey (Haute-Saône). — 1857.
- * **TRAVERS**, Emile, ancien archiviste du Doubs, ancien conseiller de préfecture; Caen (Calvados), rue des Chanoines, 18. — 1869.
- * **TRIPPLIN**, Julien, représentant de l'horlogerie bisontine et vice-président de l'Institut des horlogers; Londres: Bartlett's Buildings, 5 (Holborn Circus), E. C., et Belle-Vue (Heathfield Gardens, Chiswick, W). — 1868.

MM.

TUETÉY, Alexandre, sous-chef de la section législative et judiciaire aux Archives nationales; Paris, quai de Bourbon, 45. 1863.

VAISSIER, Jules, fabricant de papiers; Nice. — 1877.

VENDRELY, pharmacien; Champagny (Haute-Saône). — 1863.

VERNERÉY, notaire, membre du Conseil général du Doubs; Amancey (Doubs). — 1880.

WALLON, Henri, agrégé de l'Université, manufacturier; Rouen, Val d'Éauplet, 48. — 1868.

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DÉCÉDÉS EN 1904-1905

MM.

| | |
|---|------|
| BÉJANIN, Léon, propriétaire à Besançon. | 1885 |
| BRUCHON (le docteur), professeur honoraire de l'Ecole de médecine, médecin des Hospices. | 1860 |
| CHOTARD, ancien professeur, doyen de la Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand, à Paris. | 1866 |
| COULON (Henri), avocat. | 1856 |
| ETHIS (Edmond). | 1860 |
| GAUSSIN, ancien secrétaire des Facultés, à Blamont. | 1891 |
| GROSSRICHARD, pharmacien. | 1870 |
| LARMET (Jules), médecin-vétérinaire. | 1884 |
| MATHEY, pharmacien, à Ornans. | 1856 |
| RENAUD (Alphonse), sous-chef à la direction générale de l'Enregistrement, à Paris. | 1869 |
| ROSSIGNOT (l'abbé Auguste), bibliothécaire à l'Archevêché. | 1885 |
| RIGNY (le chanoine), ancien curé de Saint-Pierre. | 1886 |
| SAGLIO, directeur des Forges d'Audincourt. | 1896 |
| SAILLARD (Eugène), ancien directeur des Postes. | 1879 |
| DE SAUSSURE (Henri), à Genève. | 1854 |
| SUCHET (le chanoine). | 1894 |
| DE VEZET (le Comte Edouard). | 1870 |

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES (174)

Le millésime indique l'année dans laquelle ont commencé les relations.

FRANCE.

Comité des travaux historiques et scientifiques près le
Ministère de l'Instruction publique (*cinq exemplaires
des Mémoires*) 1856

Ain.

Société d'Emulation de l'Ain; Bourg. 1868
Société des sciences naturelles de l'Ain; Bourg. 1894

Aisne.

Société académique des sciences, arts, belles-lettres, agri-
culture et industrie de Saint-Quentin 1862
Société historique et archéologique de Château-Thierry. 1898

Allier.

Société des sciences médicales de l'arrondissement de
Gannat 1851
Société d'Emulation et des Beaux-arts du Bourbonnais ;
Moulins. 1860
Revue scientifique du Bourbonnais et du centre de la
France ; Moulins 1894

Alpes-Maritimes.

Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes ;
Nice. 1867

Alpes (Hautes-).

Société d'études des Hautes-Alpes; Gap 1884

Aube.

Société académique de l'Aube ; Troyes 1867

Aveyron.

Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron; Rodez. 1876

Belfort (Territoire de).

Société Belfortaine d'Emulation 1872

Bouches-du-Rhône.

Société de statistique de Marseille. 1867

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Marseille. 1867

Calvados.

Académie de Caen 1868

Charente.

Société historique et archéologique de la Charente;
Angoulême 1877

Charente-Inférieure.

Société des archives historiques de la Saintonge et de
l'Aunis; Saintes 1883

Cher.

Société des antiquaires du Centre ; Bourges 1876

Côte-d'Or.

Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon . . 1856

Commission des antiquités du département de la Côte-
d'Or; Dijon 1869

Société d'archéologie, d'histoire et de littérature de
Beaune 1877

Société des sciences historiques et naturelles de Semur . 1880

Société bourguignonne de géographie et d'histoire; Dijon. 1888

Revue bourguignonne de l'enseignement supérieur publiée
par les professeurs des Facultés de Dijon. 1891

Deux-Sèvres.

Société d'agriculture des Deux-Sèvres. N. 17 1901

Doubs.

Société de sciences, de lettres et arts de Besançon 1844
Société d'agriculture de M. BIGNARD 1851
Société de culture de la Besançon 1861
Société de culture de Besançon 1875
Société de culture de Besançon 1884
Société de culture de Besançon de Besançon 1900

Drôme.

École de sciences et de lettres et d'agriculture religieuse des Drômes de Valence, Gap, Grenoble et Viviers. N. 17 1880

Eure-et-Loir.

Société d'agriculture d'Eure-et-Loir 1867

Finistère.

Société d'agriculture de Finistère 1875

Gard.

Société de Nîmes 1866
Société de sciences naturelles de Nîmes 1883

Garonne Haute.

Société de culture du Midi de la France: Toulouse. . . 1872
Société de sciences physiques et naturelles de Toulouse 1875

Gironde.

Société de sciences physiques et naturelles de Bordeaux 1867
Société de médecine de Bordeaux 1878
Société d'agriculture de Bordeaux 1878

Hérault.

| | |
|--|------|
| Académie de Montpellier | 1869 |
| Société archéologique de Montpellier | 1869 |
| Société d'étude des sciences naturelles de Béziers | 1878 |

Ille-et-Vilaine

| | |
|--|------|
| Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine ; Rennes | 1894 |
|--|------|

Isère.

| | |
|--|------|
| Société de statistique et d'histoire naturelle du départe- ment de l'Isère ; Grenoble | 1857 |
| Société Dauphinoise d'ethnologie et d'anthropologie. | 1898 |

Jura.

| | |
|--|------|
| Société d'Emulation du département du Jura ; Lons-le- Saunier | 1844 |
| Revue viticole de Franche-Comté et de Bourgogne ; Poligny. | 1895 |

Loir-et-Cher.

| | |
|---|------|
| Société historique et archéologique du Vendomois ; Ven- dôme | 1898 |
|---|------|

Loire.

| | |
|--|------|
| Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles- lettres du département de la Loire ; Saint-Etienne. | 1866 |
| Société de la Diana, à Montbrison. | 1895 |

Loire-Inférieure.

| | |
|---|------|
| Société des sciences naturelles de l'Ouest de la France ; Nantes | 1891 |
|---|------|

Loiret.

| | |
|--|------|
| Société archéologique de l'Orléanais ; Orléans | 1851 |
|--|------|

Maine-et-Loire.

| | |
|---|------|
| Société industrielle d'Angers et du département de Maine- et-Loire ; Angers. | 1855 |
| Bibliothèque de la Ville ; Angers | 1857 |

Manche.

Société des sciences naturelles de Cherbourg 1854

Marne.

Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne; Châlons 1856

Société d'études des sciences naturelles; Reims 1903

Marne (Haute-).

Société archéologique de Langres. 1874

Meurthe-et-Moselle.

Société des sciences de Nancy (ancienne Société des sciences naturelles de Strasbourg) 1806

Société d'archéologie Lorraine, à Nancy. 1886

Meuse.

Société polymathique de Verdun 1851

Morbihan.

Société polymathique du Morbihan; Vannes. 1864

Nord

Société d'émulation de Roubaix. 1895

Oise.

Société historique de Compiègne. 1886

Pyrénées (Basses-).

Société des sciences, arts et lettres de Pau. 1873

Société des sciences et arts de Bayonne. 1884

Pyrénées Orientales.

Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales; Perpignan. 1856

Rhône.

Société d'agriculture et d'histoire naturelle de Lyon . . . 1850

Société littéraire, historique et archéologique de Lyon. . 1856

- Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon . . . 1860
Annales de l'Université de Lyon, quai Claude-Bernard, 18. 1896

Saône-et-Loire.

- Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône. . . 1857
Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire ; Cha-
lon-sur-Saône 1877
Société Eduenne ; Autun. 1846
Société d'histoire naturelle d'Autun 1888
Société d'histoire naturelle de Mâcon. 1896
Académie des sciences, belles-lettres et arts de Mâcon . 1902

Saône (Haute-).

- Société d'agr., sciences et arts de la Haute-Saône ; Vesoul. 1861
Société d'encouragement à l'agriculture ; Vesoul. 1881
Société des sciences naturelles ; Vesoul. 1896
Société grayloise d'Emulation ; Gray 1898

Sarthe.

- Société d'agricult., sciences et arts de la Sarthe ; Le Mans. 1869
Société historique et archéologique du Maine ; Le Mans . 1879

Savoie.

- Académie de Savoie ; Chambéry 1869
Société Savoisienne d'histoire et d'archéologie ; Chambéry. 1898

Savoie (Haute-).

- Société Florimontane ; Annecy 1871

Seine.

- Association française pour l'avancement des sciences . . 1879
Association pour l'encouragement des études grecques
en France ; rue de l'Abbaye, 12, Paris. 1878
Institut de France ; Paris. 1872
Musée Guimet ; avenue du Trocadéro, 30 1880
Ornis, bulletin du comité ornithologique international ;
Paris, boulevard Saint-Germain, 120 1900
Polybiblion ; rue Saint-Simon, 4 et 5, Paris 1894
Revue épigraphique, Librairie E. Renoud, rue Bona-
parte, 28. 1900
Société des antiquaires de France ; Paris. 1867

| | |
|---|------|
| Société d'anthropologie de Paris, rue de l'École de Médecine, 15 | 1883 |
| Société de biologie, boulevard Saint-Germain, 22 | 1880 |
| Société de botanique de France ; rue de Grenelle, 24. | 1883 |
| Société d'histoire de Paris et de l'Île de France | 1881 |
| Société philomathique de Paris, rue des Grands-Augustins, 7. | 1880 |
| Société philotechnique de Paris, rue d'Orléans; Neuilly-sur-Seine | 1872 |
| Société française de physique, rue de Rennes, 44. | 1887 |
| Société de secours des amis des sciences. | 1858 |
| Société de spéléologie, rue des Grands-Augustins, 7. | 1897 |
| Société zoologique de France, rue Serpente, 28 | 1880 |

Seine-Inférieure.

| | |
|--|------|
| Commission départementale des antiquités de la Seine-Inférieure; Rouen | 1869 |
| Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen | 1879 |
| Société libre d'Emulation de la Seine-Inférieure; Rouen. | 1880 |
| Société havraise d'études diverses; le Havre | 1891 |

Seine-et-Oise.

| | |
|---|------|
| Société des sciences naturelles et médicales de Seine-et-Oise; Versailles | 1861 |
| Société des sciences morales, belles-lettres et arts, à Versailles | 1896 |

Somme

| | |
|--|------|
| Société des antiquaires de Picardie; Amiens. | 1869 |
| Société d'Emulation d'Abbeville. | 1894 |

Tarn-et-Garonne.

| | |
|---|------|
| Société d'histoire et d'archéologie de Tarn-et-Garonne; Montauban | 1894 |
|---|------|

Vienne.

| | |
|--|------|
| Société des antiquaires de l'Ouest; Poitiers | 1867 |
|--|------|

Vienne (Haute-).

| | |
|--|------|
| Société historique et archéolog. du Limousin; Limoges. | 1852 |
|--|------|

Vosges.

- Société d'Emulation du département des Vosges ; Epinal. 1855
Société philomathique vosgienne ; Saint-Dié. 1876

Yonne.

- Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne ;
Auxerre 1852

ALGÉRIE.

- Société historique algérienne ; Alger 1870

ALLEMAGNE.

- Académie impériale et royale des sciences de Berlin
(Sitzungsberichte). 1879
Société botanique de la province de Brandebourg ;
Berlin 1877
Société des sciences naturelles de Brème (Naturwissen-
schaftlicher Verein zu Bremen). 1866
Société des sciences naturelles de Fribourg en Brisgau
(Bade) 1892
Société des sciences naturelles et médicales de la Haute-
Hesse (Oberhessische Gesellschaft für Natur und Heil-
kunde) ; Giessen. 1853
Société philosophique et littéraire de Heidelberg (à la bi-
bliothèque de l'Université). 1898
Société royale physico-économique de Kœnigsberg (Kœ-
nigliche physikalisch-œkonomische Gesellschaft zu Kœ-
nigsberg) ; Prusse 1861
Académie royale des sciences de Bavière, à Munich
(Kœnigl. Bayer. Akademie der Wissenschaften zu
Munchen). 1865
Université de Tubingue (à la Bibliothèque) 1901

ALSACE-LORRAINE

- Société d'histoire naturelle de Colmar. 1860
Société d'histoire naturelle de Metz. 1895
Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-
Alsace ; Strasbourg 1880

ANGLETERRE.

Société littéraire et philosophique de Manchester (Literary and philosophical Society of Manchester). 1859

AUTRICHE.

Institut impérial et royal de géologie de l'empire d'Autriche (Kaiserlich-königlich-geologische Reichsanstalt); Vienne. 1857
Muséum impérial et royal d'histoire naturelle de Vienne. 1889

BELGIQUE.

Académie d'archéologie de Belgique; Anvers, rue Lozane, 22 1885
Académie royale de Belgique; Bruxelles 1868
Société d'archéologie de Bruxelles, rue Ravenstein, 11. . 1891
Société des Bollandistes; Bruxelles, rue des Ursulines, 14. 1888
Société géologique de Belgique; Liège 1876
Revue bénédictine de l'abbaye de Maredsous 1892

ITALIE.

Académie des sciences, lettres et arts de Modène 1879
R. Deputazione sovra gli Studi di Storia Patria; Torino. . 1884

LUXEMBOURG.

Société des sciences naturelles du grand duché de Luxembourg; Luxembourg 1854

PORTUGAL.

Direction des services géologiques du Portugal; Lisbonne, rua do Arco a Jesu, 113 1885

SUÈDE ET NORVÈGE.

Académie royale suédoise des sciences, Stockholm . . . 1869
Kongl. Vetternhets historie och antiquitets Akademian, Stockholm. 1898
The geological institution of the University of Upsala. . . 1895
Université royale de Christiania 1877

SUISSE.

| | |
|--|------|
| Société des sciences naturelles de Bâle | 1872 |
| Société des sciences naturelles de Berne | 1855 |
| Société générale d'histoire suisse (à la Bibliothèque de la Ville), à Berne. | 1880 |
| Société d'histoire et d'archéologie de Genève; rue de l'Evêché. | 1863 |
| Institut national de Genève. | 1866 |
| Société vaudoise des sciences naturelles; Lausanne . . . | 1847 |
| Société d'histoire de la Suisse romande; Lausanne . . . | 1878 |
| Société neuchateloise des sciences naturelles; Neuchatel. | 1862 |
| Société d'histoire et d'archéologie de Neuchatel | 1865 |
| Société neuchateloise de géographie; Neuchatel. | 1891 |
| Société jurassienne d'Emulation; Porrentruy | 1861 |
| Société des sciences naturelles de Zurich | 1857 |
| Société des antiquaires de Zurich (à la Bibl. de la Ville). | 1864 |
| Indicateur des Antiquités suisses (Anzeiger für Schweize- rische Alterthumskunde), Neue Folge, 1, Zurich. . . . | 1899 |

AMÉRIQUE.

| | |
|--|------|
| Société d'histoire naturelle de Boston. | 1865 |
| Lloyd Library; Cincinnati (Ohio). | 1904 |
| Wisconsin Geolog. and Natural History Survey; Madison. | 1901 |
| Wisconsin Natural History Society; Milwaukee | 1901 |
| Geographical Society of Philadelphia. | 1896 |
| Academy of St-Louis (Missouri). | 1897 |
| Institut Smithsonian de Washington | 1869 |
| United States geological Survey; Washington. | 1883 |
| Musée national; Montevideo. | 1901 |

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS (32)

Recevant les Mémoires.

Bibliothèque de la ville de Besançon.

- Id. populaire de Besançon.
- Id. de l'École d'artillerie de Besançon.
- Id. de l'Université de Besançon.
- Id. de l'École de médecine de Besançon.
- Id. du Chapitre métropolitain de Besançon.
- Id. du Séminaire de Besançon.
- Id. de l'École normale des instituteurs de Besançon.
- Id. du Cercle militaire de Besançon.
- Id. de la ville de Montbéliard.
- Id. de la ville de Pontarlier.
- Id. de la ville de Baume-les-Dames.
- Id. de la ville de Vesoul.
- Id. de la ville de Gray.
- Id. de la ville de Lure.
- Id. de la ville de Luxeuil.
- Id. de la ville de Lons-le-Saunier.
- Id. de la ville de Dole.
- Id. de la ville de Poligny
- Id. de la ville de Salins.
- Id. de la ville d'Arbois.
- Id. de la ville de Saint-Claude.
- Id. du Musée national de Saint-Germain-en-Laye.
- Id. Mazarine, à Paris.
- Id. de la Sorbonne, à Paris.
- Id. de l'École d'application de l'artillerie et du génie, à Fontainebleau.
- Id. du Musée ethnographique du Trocadéro, à Paris.
- Id. du British Museum, à Londres. (Librairie Dulau et C^{ie}, Londres, Soho Square, 37.)

Archives départementales de la Côte-d'Or.

- Id. du Doubs.
- Id. de la Haute-Saône.
- Id. du Jura.

TABLE DES MATIÈRES DU VOLUME

PROCÈS-VERBAUX.

| | |
|---|---------|
| Allocution de MM. NARGAUD et FRANCEY, présidents sortant et entrant..... | p. v |
| Les Héraults d'armes et les Armoriaux franc-comtois, par M. J. GAUTHIER..... | p. vi |
| Bas-relief donné au musée d'archéologie, décrit par M. A. VAISSIER..... | p. vii |
| Don au Musée d'archéologie, par M. NARDIN..... | p. vii |
| Règlement de la pension des frères Grenier..... | p. viii |
| Les Cloches franc-comtoises, par M. J. GAUTHIER..... | p. viii |
| Vœu pour la restauration de l'Eglise abbatiale de Montbenoit..... | p. ix |
| Notice sur M. Louis Bouvard, par M. FRANCEY..... | p. x |
| Les Livres de raison de paysans franc-comtois, par M. J. GAUTHIER..... | p. xi |
| La destruction des monuments de Vesontio, par M. A. VAISSIER..... | p. xi |
| La cheminée monumentale de Casenat au musée de Dole, par M. J. GAUTHIER..... | p. xi |
| Fouilles à Argillières (Haute-Saône) par M. l'abbé ROSSIGNOT..... | p. xiii |
| Une description de Besançon, de Hugues Babet, en 1552, par M. J. GAUTHIER..... | p. xiii |
| Sophie de Monnier et Mirabeau, d'après M. Paul Cottin, par M. J. GAUTHIER..... | p. xiv |
| Un livre d'heures du xv ^e siècle, par M. J. GAUTHIER..... | p. xvi |
| Les épaves de la bibliothèque de Granvelle, hors de Besançon, par M. J. GAUTHIER..... | p. xvi |
| Notice sur le sculpteur Jean Petit, par M. THURIET..... | p. xix |
| L'Egypte, par M. le commandant ALMAND..... | p. xxi |
| Charles Duvernoy, de Montbéliard, par M. J. GAUTHIER..... | p. xxi |
| Présentation d'un objet satirique contre un magistrat du parlement Maupeou, à Besançon, par M. J. GAUTHIER..... | p. xxii |
| Compte-rendu du Congrès de l'Association franc-comtoise, à Lous-le-Saunier..... | p. xxiv |

